Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATIONS
University of Ottawa
BIBLIOTHÈQUE DE DROIT
U.d'O.
O.U.
LAW LIBRARY

DOCUMENTS DE LA SESSION.

Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATIONS
University of Ottawa

VOLUME 6.

QUATRIÈME SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION DE 1882.

VOL. XV.

University of Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATIONS
University of Ottawa

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON, OTTAWA.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

VOL. XV.—SESSION 1882.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A	No.
Acte de tempérance du Canada, rapports par les pharmaciens, etc	163
Acte des *homesteads*	30
Acte des terres fédérales, T.N.O	30*n*
do do agences des terres..	30*o*
do do agents des terres....	30*n*
do do argents reçus pour.	30*k*
do do droits miniers.....	30*m*
do do préemptions.....	30*l*
do do réclamations de la cie de la baie d'Hudson	30*p*
Actes du Nouveau-Brunswick, cours de comté, jugements	151
Actes du Nouveau-Brunswick, émission de licences de mariage.....	170
Actes, législatures provinciales.....	141
do do	141*a*
do do	141*b*
Affaires des sauvages, rapport annuel.....	6
Agriculture, rapport du département de l'.....	11
Algoma, volontaires d'.....	153
Allan, démission du capitaine.....	123
Alma, N.B., bureau de poste d'.....	169
Anderdon, réserves des sauvages.....	28
Annie Stewart, remorqueur.....	90
Annonces.....	129
Arbitrage, frontière d'Ontario.....	37
do correspondance.....	37*a*
do arbitres	37*b*
Argent en dépôt, Canada ou ailleurs.....	46
do dépôts mensuels.....	46*a*
Argent, monnaie d', canadienne	36*a*
Arisaig, jetée d', jetée du cap George et brise-lames de Bayfield, N.E.....	140
Assurances, contre l'incendie, sur la navigation intérieure et maritime.....	14
Assurances sur la vie, etc, résumé des.....	14*a*
Auditeur général, rapport de l'.....	10

B	No.
Baie Georgienne, système de permis de pêche	125
Banque du Haut-Canada	108
do do dette de la.....	108*a*
Banques.....	22
do circulaires aux, du min. des finances.	55
Baptêmes, mariages et sépultures.....	21
Barils à farine, drawback, règlements éludés.	94
Bateaux-passeurs, Québec et Lévis	23
Belle Creek, I.P.E., port de.....	29
Bibliothèque du Parlement.....	13
Bois pour traverses de chemins de fer, Winnipeg.....	102
Buchanan, indemnité aux amis de.....	16
Budget.....	2

C	No.
Caisse d'épargne, gouvernement fédéral.....	43
Caisses d'épargne du gouvernement.....	43
do do coût des div.	43*a*
do do instructions des agents...	43*b*
do do mandats d'arg.	43*c*
Canal Grenville, bois passé sur le.....	175
Cascumpèque, I.P.E., port de.....	133
Chaloupiers de la douane, Québec.....	119
Chemins de fer et canaux, rapport annuel	8
Chemins de fer provinciaux, législation.....	103
Chemins de fer, statistique des.....	8*a*
do compagnies, rapports, N.-E.	69
do Nord-Ouest, octrois de terres.	164
do traverses de, Toronto.....	107
Chicoutimi et Saguenay, bois ouvré.....	51
do do poisson, etc., exporté	52
Cie de navigation du canal Huron et Ontario.....	173
Cie de prêt Anglo-canadienne	87
Cie des steamers de l'Acadie, jetée.....	78
Circulaires de douane, interprétation.....	136
do do	136*a*
Cleveland, Nathan, Alma, N.B., B. P.....	169
Collège militaire royal, Kingston..... 109 à	109*g*
Commission du service civil, rapport de la....	32
do do rapport de la minorité.....	32*a*
Comox, prolongement du télégraphe	89
Compagnie de la Baie d'Hudson, établissement de la rivière Rouge.....	30*p*
Compagnies d'assurances étrangères, dépôts.	96
Comptes publics	2
Cornwall, canal, portes d'écluse.....	174
Cotons, canadiens et étrangers.....	84
Cour suprême, ordre général n° 80.....	112
Cours de circuit et de comté, N.B., condamnations	151
Courtney, rivière, district de Comox.....	116
Cowan, James, rapport sur les dommages du canal Welland.....	20*c*
Cowichan, rivière.....	145
Criminels fugitifs	40

D	No.
Dépenses imprévues.....	15
Dépôts aux banques, montant des.....	46
Dépôts de banque.....	46*a*
Dette publique, intérêt sur la.....	44
Directeur général des postes, rapport.....	4
Dixon, James D., mise à la retraite de.....	95
Drawback, règlements éludés, barils de farine.....	94
Drawback sur articles d'exportation.....	148
Droits de douane, l'Orignal, York et Churchill.....	58

E

	No.
Eaux de l'intérieur du Canada, perte de navires	64*a*
Edifices publics, mécaniciens et chauffeurs	176
Effets exportés, Québec à la Colombie-Britannique	120
Emory's Bar et Port-Moody, C.B.	48
Etablissements de pisciculture	168
Exportations de chaque province	147
Exportations et importations, 1877-1882	50
Extradition	160

F

Fabre, l'hon. sénateur	85
Fabriques, commissaires	83
Falsification des substances alimentaires	3
Fleming, Sandford	48*cc*
Fletcher, lt.-col	111
Fletcher, Thomas	150
Fleur, farine et maïs, N.-E.	92
Fonds consolidé, recette et dépense	45
Fonds de dépôts et d'amélioration des terres	30*d*
Frais de voyage, membres du gouvernement	35
do do do	113

G

Galt, sir A. T.	114
Garanties et sécurités	58
Gaspé, nomination d'un juge	179

H

Halifax et St-Jean, officiers de santé	143
Hall, remorqueur	19
Hamilton, nouvelle maison de douane	127
Hareng mariné, importation de	134*a*
Havre de Montréal, commissaires, règlements	184
Holland, Henry A. P.	155
Hopewell Corner, B.P.	181
Houille exportée de la Nouvelle-Écosse	118

I

Ile du cap Sable, communication télégraphique	74
Ile du Prince-Edouard, chemin de fer de l', état comparatif, opérations	146*a*
Ile du Prince-Edouard, chemin de fer de l', réponse à ordre ; correspondance, etc	146*b*
Ile du Prince-Edouard, chemin de fer de l', tarif du transport réduit	146
Ile du Prince-Edouard et la terre ferme, communication d'hiver	79
Ile du Prince-Edouard, réponse supplémentaire	79*a*
Ile Hunter, permis de coupe de bois et exploitation de mines	30*f*
Ile Vancouver, chemin de fer de l'	132
Importations et expertations	50
do grains, animaux, etc.	117
Impressions sans soumissions	128
Inspection des bateaux à vapeur	62
Inspection du poisson	134
do do mariné	134*a*
Intercolonial, chemin de fer	81 à 81*a*
Intérieur, rapport annuel du département de l'	18

J

Jetté, Son Honneur le juge, validité d'un mariage à Québec	122
Juges des cours de comté	159

K

Kingston et Pembroke, localisation du chemin de fer de	157
Kingston, Brockville et Prescott, bois expédié de	178
Kingsville, port de, rapport de M. Perley	60

L

Laine importée	99
Lang, M., mission de, Manitoba	27
Législatures provinciales, actes des	141
London, bureau de poste de, irrégularités	88
do do do	88*a*
do do do	88*b*
L'Orignal, York et Churchill, droits perçus à	53
Luard, général	121

M

Magee, M., démission	165
Maîtres de port, actes concernant les	183
Malt, liqueurs de, droits	138
Mandats du gouverneur général	34
Manitoba	30
do administration de la justice	154
do chartes à des compagnies de ch de f.	164
do délégués, édifices publics	142
do et chemin de fer de la Baie d'Hudson	54
do lac, niveau de l'eau	98
do do	98*a*
do lignes frontières	82
do mission de M. Lang	27
do et Montagnes Rocheuses, droits perçus	171
M. C. Upper	182
Marine et pêcheries, rapport annuel	5
Marins, malades et en détresse, fonds des	65
Mariage, jugement de Son Honneur le juge Jetté	122
Matane, quai de	115
Milner, W. C., nomination de	95
Milice, rapport annuel sur l'état de la	9
do dépenses de la	121
do discipline, volontaires	121*a*
do noms des officiers, expédition de la Rivière-Rouge	110
Mines	75
Mises à la retraite, état	33
do de 1873 à 1881	33*a*
Monnaie d'argent canadienne	36*a*
Monnayage, correspondance relative au	36
Morse, D. J., démission de	137
Moulins et fabriques, commission	42
Mouture en entrepôt	91

Mc

McEdwards, A. S.	67
McLatchie, M., A.T.F.	161
McLaren *vs.* Caldwell	149
do désaveu du bill relatif aux cours d'eau	149*a*

	No
Napoleon III., vapeur du gouvernement	63
Navires américains, enregistrés en Canada	64
do perdus à cause de surchargement	64*b*
do perdus dans les eaux canadiennes	64*a*
Navires construits en Canada, France	73
Nominations judiciaires, Québec	167

O

Officiers de santé, Halifax et St-Jean	143

P

Pacifique, chemin de fer canadien du	48 à 48*cc*
Paspébiac, port de, relevé hydrographique	56
Passages d'eau entre les Etats-Unis et le Canada	135
Pêche à l'anguille, rivière Richelieu	71
Pêcheries, loyers et permis	152
Pembroke, Cie du chemin de fer du C. C., prolongements	158
Pénitenciers	12
Perley et Roy, rapports sur la rivière Ristigouche	47
Pictou, cale sèche de	105
Poids et mesures	3
Pointe-aux-Trembles, quai de la	68
Poisson importé de Terreneuve et du Labrador	134*a*
Police à cheval du Nord-Ouest, approvisionnements	80
Pont Louise, Winnipeg	70
Port-Daniel, relevé hydrographique	49
Port-Stanley, recettes et dépenses	19
Ports d'entrée, saisies	61
Postes de la Baie d'Hudson, saisies de douanes	162
do et ch. de fer du Manitoba	54
Potts, Thomas, Saint-Jean, N.-B	180

R

Recensement, Canada	38
do description des districts	38*b*
do énumération, etc	38*c*
do do	38*d*
do rapport sur le	38*a*
Recettes et dépenses, fonds consolidé	45
do do de 1874 à 1882	45*a*
Réclamations de métis, acte du Manitoba	124
Réserves des sauvages, Anderdon	28
Revenu de l'intérieur, Canada	3
Rivière à la Pluie	161
Rivières de la Paix et Skeena, explorations	31
Rivière-du-Loup, dragage	25
Rivière-Rouge, expédition	110
do Richelieu, pêche à l'anguille	71
Rivières, cours d'eau et ruisseaux	149*a*
Ross, J. J., et Gordon, G., London, B.P.	88*b*
Ross, lieut.-col. Walter	177
Ruelland, Langlois, Leclerc et Blais	152
Ryan, Thomas	104

S

Saint-Anaclet, station de chemin de fer	156
Saint-Hyacinthe, importations et exportations	98
Saint-Jean, rivière, pont au-dessus des chutes	130
Saint-Laurent, Joseph	81*f*
Saint-Michel, quai	77

S

	No.
Saint-Pierre, paroisse de, patentes pour terres	30
Saguenay, service postal	97
Saisies aux ports d'entrée	61
" " nature des	61*a*
Saskatchewan, Grands Rapides de la, tramway	139
Sauvages, lacs Huron et Supérieur, arrérages dus	76
Secrétaire d'Etat, rapport annuel	17
Service météorologique, coût du	86
Selkirk, Edmonton et Winnipeg, télégraphe	100
Sénateur Fabre	85
Sorel, terres du gouvernement	26
do propriétés vendues	24
Souris-Ouest, améliorations au port de	126
Station de la quarantaine	101
Statistique criminelle	11
Statuts du Canada	57
Sud-Est, chemin de fer du	166

T

Tabac canadien	59
do droits perçus sur	59*a*
do inspecteurs du	59*c*
do saisies de	59*b*
do taxes sur	59*d*
Tableaux du commerce et de la navigation	1
Tarif de transport, ch. de fer Intercolonial et de l'I. du P.-E.	81
Télégraphe sous-marin, S. Fleming	41
do correspondance	41*a*
Terrains houillers	39
do et miniers	30*g*
Terres jalonnées, réclamations, acte du Manitoba	30*e*
Terres publiques affermées par le département de l'intérieur	30
Territoires du Nord-Ouest—permis de coupes de bois	30*a*
do do districts provisoires	172
do do squatters	30*b*
Terres, paroisse Saint-Pierre, patentes	30
do règlements	30*i*
do vente et administration des	30*h*
Tramway contournant les grands rapides de la Saskatchewan	139
Toronto, port de	144
do traverses de chemins de fer	107
Travaux publics, rapport annuel	7*c*
Upper, M. C	182

U

Université Laval	72

V

Vapeur du gouvernement, *Napoléon III*	63
do *Druid*	66

W

Wagons à houille	81*e*
Welland, canal	20
do réclamations par les habitants sur la Grande Rivière	20*c*
do soumissions pour travaux sur le	20*a*
do do lumière électrique	20*b*
Windsor et Annapolis, chemins de fer de	131
Wood, E. B., juge en chef, Manitoba	106

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME A.

A..... RECENSEMENT :—Rapport du recensement des provinces de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des Territoires, fait au mois d'avril 1881 ; vol. I.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

N° 1... COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2.... COMPTES PUBLICS :—Pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Budget du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1882.

Budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

Autre budget supplémentaire des sommes nécessaires au service du Canada, pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1883.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3.... REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

SUPPLÉMENT N° 1 :—Statistique des canaux, pour la fin de la saison de navigation de 1881.

SUPPLÉMENT N° 2 :—Poids et mesures, 1881.

SUPPLÉMENT N° 3 :—Falsification des substances alimentaires, pour 1882.

SUPPLÉMENT N° 3 :—Analyse de l'eau, 1882.

4.... DIRECTEUR GÉNÉRAL DE POSTES :—Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

N° 5.... MARINE ET PÊCHERIES :—Rapport du ministre de la marine et des pêcheries, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

SUPPLÉMENT N° 1 :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année terminée le 31 décembre 1881.

SUPPLÉMENT N° 2 :—Rapport du commissaire des pêcheries, pour l'année terminée le 31 décembre 1881.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

6... AFFAIRES DES SAUVAGES :—Rapport annuel du département des affaires des sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

7... TRAVAUX PUBLICS :—Rapport annuel du min stre des travaux publics, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

8... CHEMINS DE FER ET CANAUX :—Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux, pour l'exercice expiré le 30 juin 1881.

8*a*... STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER DU CANADA :—Capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

9... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'année 1881.

10... AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport de l'auditeur général sur les comptes des crédits ouverts, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

11... AGRICULTURE :—Rapport du département de l'agriculture, pour l'année 1881.

STATISTIQUE CRIMINELLE :—Annexe au rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1881.

Rapport de la commission honoraire au sujet de l'exposition internationale de Melbourne, 1880-81.

Rapport de la commission honoraire au sujet de l'exposition internationale de Sydney, 1879.

12... PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la justice au sujet des pénitenciers du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

13... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire.

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

14... RELEVÉS ET ÉTATS DES ASSURANCES :—Relevé de 1881, et rapport du surintendant pour 1880.

14*a*. Relevé de l'assurance sur la vie au Canada, pour 1881.

15... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'arrêtés du conseil, depuis le 1er juillet 1881 jusqu'à date, conformément à l'acte 44 Vic., ch. 2, cédule B.

16... BUCHANAN, — :—Réponse à ordre; correspondance relative à l'indemnité aux amis de —Buchanan, tué à Sussex l'été dernier, par l'explosion d'un obus. (*Pas imprimée.*)

N° 17.... SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA :—Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1881.

18.... INTÉRIEUR :—Rapport du département de l'intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1881.

19.... HAVRE DE PORT-STANLEY :—Réponse à ordre ; état des recettes et dépenses de la compagnie du chemin de fer Grand-Occidental au sujet du havre de Port-Stanley ; aussi correspondance relative à la perte du bateau remorqueur *Hall*, dans le havre de Port-Stanley en novembre dernier. (*Pas imprimée.*)

20.... CANAL WELLAND :—Conventions intervenues entre H. J. Beemer et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, pour l'achèvement de la section n° 27 du canal Welland.

20*a*.. Réponse à adresse ; annonces demandant des soumissions pour l'exécution des travaux sur la section 27 du canal Welland, etc. ; aussi toute correspondance, etc., relative à la remise faite par MM. Murray, Hunter et Cie de leur contrat pour travaux sur le canal Welland.

20*b*.. Réponse à adresse ; copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour l'éclairage du canal Welland au moyen de la lumière électrique. (*Pas imprimée.*)

20*c*.. Réponse à ordre ; rapports faits par James Cowan, écr., arbitre du gouvernement, sur les demandes d'indemnités faites par les propriétaires riverains de la Grande Rivière, en amont de la retenue supérieure du canal Welland. (*Pas imprimée.*)

21.... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat général des baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1881. (*Pas imprimée.*)

MATIÈRES DU VOLUME No 9.

22.... BANQUES :—Listes des actionnaires des diverses banques du Canada.

23.... BATEAUX PASSEURS, QUÉBEC ET LÉVIS :—Réponse à adresse ; correspondance entre le gouvernement et toute personne au sujet de l'établissement, entre Québec et Lévis, d'un système de bateaux-passeurs devant relier l'Intercolonial au chemin de fer Q., M., O. et O. (*Pas imprimée.*)

24.... SOREL, PROPRIÉTÉS DU GOUVERNEMENT VENDUES :—Réponse à ordre, état indiquant les propriétés vendues par le gouvernement dans la ville de Sorel et les paroisses voisines, depuis septembre 1878 jusqu'à date, le prix payé et les noms des acheteurs. (*Pas imprimée.*)

25.... DRAGAGE DE LA RIVIÈRE DU LOUP :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur nommé pour faire l'examen de l'embouchure de la rivière du Loup (*en haut*), afin de s'assurer quel serait le coût du dragage qui permettrait aux navires d'y entrer à la saison des basses eaux. (*Pas imprimée.*)

26.... SOREL, TERRAINS DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; état indiquant les terrains que possède le gouvernement dans la ville de Sorel, leur étendue, et le revenu depuis le 1er juillet 1867. (*Pas imprimée.*)

27.... MISSION DE M. LANG AU MANITOBA :—Réponse à ordre ; document se rapportant à la mission de M. Lang, du département de l'intérieur, l'été dernier, au Manitoba, au sujet des terres non-patentées de cette province. (*Pas imprimée.*)

28.... RÉSERVE DES SAUVAGES, ANDERDON :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la remise d'intérêt faite aux acquéreurs de terres sur la réserve des sauvages dans le canton d'Anderdon, comté d'Essex. (*Pas imprimée.*)

29.... PORT DE BELLE-CREEK, I.P.E :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., relative aux améliorations au port de Belle-Creek, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)

30.... PAROISSE DE SAINT-PIERRE, PATENTES POUR TERRES :—Réponse à ordre ; correspondance relative à des demandes de patentes pour terres dans la paroisse de Saint-Pierre. (*Pas imprimée.*)

30*a*.. PERMIS DE COUPE DE BOIS, T.N.O :—Réponse à adresse ; état faisant connaître le nombre de permis de couper du bois sur les terres du gouvernement dans le Manitoba, Kewatin et les territoires du Nord-Ouest octroyés par le gouvernement depuis le 1er février 1882, les conditions auxquelles ils ont été concédés, etc.

N° 30*b*.. SQUATTERS SUR TERRES. T.N.O. :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil depuis le 1er janvier 1878, relatifs aux squatters fixés sur des terres dans les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

30*c*.. TERRES A PATURAGE :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre total de demandes pour loyers de terrains à pâturage, et le nombre total d'acres demandés à cette fin. (*Pas imprimée.*)

30*d*.. FONDS D'AMÉLIORATION DES TERRES :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et ceux d'Ontario et de Québec, au sujet du compte non liquidé de dépôt et de fonds d'amélioration des terres.

30*e*.. RÉCLAMATIONS POUR TERRES JALONNÉES :—Réponse à adresse ; rapport de la commission composée des juges Miller et Dubuc, chargée en vertu de l'acte du Manitoba de faire rapport sur certaines réclamations pour des terres jalonnées. (*P. imp.*)

30*f*... PERMIS POUR COUPES DE BOIS ET EXPLOITATION DE MINES :—Réponse à adresse ; copie de tous permis pour la coupe du bois et l'exploitation des mines dans les limites du territoire en contestation à l'ouest du méridien de l'extrémité orientale de l'île Hunter ; aussi, le nombre d'acres de terre concédés chaque année.

30*g*.. SITUATION DES HOUILLÈRES ET TERRAINS MINIERS :—Réponse à adresse ; état faisant connaître la quantité et la situation des houillères, terrains miniers et à bois dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, vendus, loués, concédés ou dont il a été autrement disposé, depuis l'acquisition de cette région jusqu'au premier jour de février 1882.

30*h*.. TERRES PUBLIQUES, RÈGLEMENTS QUANT A LA VENTE :—Réponse à ordre ; règlements promulgués de temps à autre par le département de l'intérieur concernant la vente et l'administration des terres publiques dans le Manitoba, le Kéwatin et le Territoire du Nord-Ouest ; aussi, concernant la vente des terrains miniers, houillers et à bois.

30*i*... RÈGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES :—Réponse à adresse ; copie des règlements concernant les terres en vigueur le 16 octobre 1878, et de ceux qui ont été promulgués de temps à autre depuis cette date.

30*j*... ACTE DE HOMESTEAD :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre d'acres de terre pris par des colons dans le Manitoba, le Kéwatin et le Territoire du Nord-Ouest, en vertu de l'acte de homestead, pendant l'année 1881 ; aussi chaque année, avant 1881.

30*k*.. SOMMES D'ARGENT REÇUES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant total des sommes d'argent reçues pour le compte des terres fédérales, pendant le cours de l'année civile 1881. (*Pas imprimée.*)

30*l*... PRÉEMPTIONS :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre d'arpents inscrits comme préemptions au Manitoba, dans le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1881. Aussi, le nombre d'arpents inscrits comme préemptions, pendant chaque année antérieure à 1881.

30*m*.. DROITS MINIERS :—Réponse à adresse ; ordres en conseil et règlements qui n'ont pas encore été soumis, concernant les droits miniers. (*Pas imprimée.*)

30*n*.. RAPPORTS DES AGENTS DES TERRES :—Réponse à ordre ; rapports faits par les agents des terres du gouvernement concernant le fonctionnement de l'acte des Terres Fédérales ou des règlements relatifs aux terres dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimée.*)

30*o*.. SITUATION DES AGENCES DES TERRES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre et la situation des agences des terres du gouvernement établies dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest, le nombre des fonctionnaires employés, et le montant payé chaque année, à titre d'appointements.

30*p*.. CIE DE LA BAIE D'HUDSON, RÉCLAMATIONS :—Réponse à adresse ; arrêtés du conseil et instructions du département de l'intérieur relatives aux terres réclamées par la Cie de la Baie d'Hudson dans la zone réservée pour la colonisation le long de l'établissement de la Rivière-Rouge.

31.... EXPLORATION DES RIVIÈRES DE LA PAIX ET SKEENA :—Réponse à ordre ; état donnant le coût de chacune des expéditions faites dans le but d'explorer la contrée avoisinant la rivière de la Paix et la Skeena, et les routes nord, pour un chemin de fer allant à l'océan Pacifique. (*Pas imprimée.*)

32.... COMMISSION DU SERVICE CIVIL :—Second rapport de la commission du service civil, daté d'Otawa, le 28 juillet 1881.

32*a*.. Mémorandum de la minorité de la commission du service civil, signé par MM. Taché et Tilton, membres de la dite commission.

33.... MISES A LA RETRAITE :—Etat de toutes les indemnités et gratifications octroyées depuis la date du dernier état, en vertu de l'acte 33 Vict., chap. 4, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'efficacité du service civil du Canada, en "pourvoyant à la retraite, en certains cas particuliers, des personnes qui y sont employées."

N° 33*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant la somme totale payée chaque année depuis le 30 juin 1873, jusqu'au 30 juin 1881, à titre d'indemnité ou de compensation aux personnes qui se sont retirées du service. (*Pas imprimée.*)

34.... MANDATS ÉMIS PAR LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL :—Etat des mandats spéciaux émis par le gouverneur général conformément à l'acte 41 Victoria, chapitre 7, section 32, pour l'exercice 1880-81 ;—et un état semblable pour l'exercice 1881-82.

35 ... DÉPENSES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre; état indiquant les dépenses encourues par les divers membres du gouvernement, et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, qui ont été envoyées en Angleterre, ou ailleurs, depuis le 10 février 1880 jusqu'à date.

36.... MONNAIE D'ARGENT :—Réponse à ordre ; correspondance et documents relatifs au monnoyage d'un approvisionnement de monnaies d'argent suffisant pour satisfaire aux besoins du commerce et du public en Canada. (*Pas imprimée.*)

36*a*.. Réponse à adresse (*Sénat*) ; état indiquant la quantité de monnaie d'argent canadienne émise par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er mars 1881, indiquant aussi la quantité de chaque dénomination émise, etc. (*Pas imprimée.*)

37.... ARBITRAGE DES LIMITES :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement d'Ontario et les autorités fédérales au sujet de l'arbitrage des limites.

37*a*.. Réponse à adresse ; correspondance qui n'a pas encore été soumise à cette Chambre, au sujet des limites nord et ouest d'Ontario.

37*b*.. Réponse à adresse ; correspondance échangée avec le lieutenant-gouverneur d'Ontario, depuis le 27 janvier dernier, concernant l'arbitrage des limites ; aussi toute correspondance, etc., relative à la nomination d'arbitres.

38.... RECENSEMENT :—Message transmettant copie du recensement numérique du Canada, fait en vertu de l'acte 42 Victoria, chapitre 21. (*Pas imprimé.*)

38*a*.. Rapport du ministre de l'agriculture, en ce qui concerne le recensement, etc., et les instructions adressées au officiers chargés du second recensement du Canada, 1881. (*Pas imprimé.*)

38*b*.. Réponse à ordre ; pour une description complète de la localité comprise dans chaque sous-district de recensement de *a* à *f*, inclusivement, du district de recensement n° 192 : " les territoires ;" aussi, la carte indiquant les limites de chacun de ces sous-districts. (*Pas imprimée.*)

38*c*.. Réponse à ordre ; pour un état indiquant les noms de tous les officiers et énumérateurs employés au recensement de 1881, dans le comté de Saint-Jean ; les sommes payées à chacun d'eux pour honoraires, etc (*Pas imprimée.*)

38*d*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le nom des personnes qui ont fait le recensement de 1881 dans le comté de Rimouski et le montant que chacune d'elle a reçu pour ses honoraires, etc. (*Pas imprimée.*)

39.... TERRAINS HOUILLERS :—Copie des règlements concernant les terrains houillers.

40.... BILL DES CRIMINELS FUGITIFS :—Correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada relative au bill projeté concernant les criminels fugitifs. (*Sénat.*)

41.... TÉLÉGRAPHE SOUS-MARIN :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, etc., relative au projet de Sandford Fleming, de correspondre avec l'Asie au moyen d'un câble sous-marin, ainsi que les documents s'y rattachant.

41*a*.. Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, depuis le 19 mars 1881, entre le gouvernement du Canada et M. Sandford Fleming, concernant un télégraphe sous-marin entre la côte occidentale du Canada et l'Asie.

42.... MOULINS ET FABRIQUES :—Rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du Canada, et sur la main-d'œuvre qui y est employée.

43.... CAISSE D'ÉPARGNE DU GOUVERNEMENT :—Réponse à ordre ; nombre de personnes qui ont déposé à la caisse d'épargne du gouvernement, pendant la dernière année financière, des sommes au-dessous de dix piastres.

N° 43*a*.. CAISSE D'ÉPARGNE DU GOUVERNEMENT :—
Coût des succursales :—
Réponse à ordre ; état indiquant le coût du maintien des caisses d'épargne du gouvernement du Canada pendant les exercices expirés le 30 juin 1879, 1880 et 1881, respectivement.

43*b*.. Instructions aux agents :—
Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 24 mars 1881, touchant les instructions adressées à des agents pour la gestion des caisses d'épargne du gouvernement du Canada.

43*c*.. Argent expédié :—
Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant d'argent expédié par mandats-poste, dans tous pays pendant l'année 1881, et le coût de ces mandats. (*Pas imprimee.*)

44.... INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE :—Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et MM. Glyn et Baring au sujet de toute modification dans les conventions intervenues pour le solde de l'intérêt sur la dette publique, etc.

45.... RECETTES ET DÉPENSES, FONDS CONSOLIDÉ :—Réponse à ordre ; recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1881 au 20 février 1882. (*Pas imprimée.*)

45*a*.. Réponse à ordre ; recettes et dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet au 1er février des exercices expirés le 30 juin 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (*Pas imprimée.*)

46.... ARGENT EN DÉPÔT :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant d'argent déposé, en date du 1er février 1882, en Canada ou ailleurs, ainsi que les noms des banques où ces dépôts ont été faits, et le taux d'intérêt, etc.

46*a*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant total déposé dans des banques du Canada, dans les derniers jours de chaque mois de l'exercice 1880-81. (*Pas imprimee.*)

47.... RIVIÈRE RISTIGOUCHE :—Réponse à ordre ; rapports de H. F. Perley, écr, et de C. F. Roy, écr, au sujet du chenal de la traverse de la rivière Ristigouche. (*Pas imprimee.*)

48.... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à adresse ; copie des devis, soumissions, correspondance, etc., et de toutes autres pièces concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port-Moody, C.A.

48*a*.. Ditto supplémentaire.

48*b*.. Convention intervenue entre John Paterson et Sa Majesté la reine Victoria, pour la construction de gares de section, etc., sur la ligne du Pacifique canadien entre Yale et le lac Kamloops, C.A. (*Pas imprimée.*)
Aussi, entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction de la section du chemin de fer du Pacifique canadien entre Emory's Bar et Port-Moody, C.A. (*Pas imprimée.*)
Aussi, entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'un pont en acier ou en fer sur la rivière Fraser, à Lytton, C.A. (*Pas imprimée.*)
Aussi, entre Walter Oliver et Sa Majesté la reine Victoria, etc., etc., pour la construction d'une gare à voyageurs et à marchandises au Portage-du-Rat, sur le chemin de fer du Pacifique canadien, pour la somme de $1,925,—et d'un appentis, pour la somme de $125,—total $2,050,—avant le 15 août 1881. (*Pas imprimée.*)
Aussi, le contrat conclu avec Robert Ferres, Peter Paul et George Millwar, entrepreneurs, pour le transport des approvisionnements des ingénieurs sur la ligne du Pacifique canadien, depuis l'extrémité de la section 15 jusqu'à la section 42. (*Pas imprimée.*)

48.. Réponse à ordre ; lettres et rapports adressés par l'ingénieur en chef au ministre des chemins de fer, et par l'ingénieur du district de Manitoba à l'ingénieur en chef, au sujet de l'augmentation des quantités, dans le contrat n° 15 du chemin de fer du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
Aussi, copie des instructions données à M. Haney, et aussi, un état indiquant quelles modifications ont été faites dans les rampes et les courbes depuis l'hiver 1879-80. (*Pas imprimée.*)

48*d*.. Réponse à ordre ; droits de péage à imposer sur le chemin de fer du Pacifique canadien.

N° 48*e*..	CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à adresse ; arrêté du conseil concernant la charte pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, la charte elle-même ; le dépôt d'un million, et la définition du terme "capital."
48*f*...	Réponse à adresse ; correspondance depuis le 22 décembre 1880, avec Smith, Ripley et Cie, relativement au contrat de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
48*g*..	Réponse à adresse ; correspondance concernant le tarif du transport des voyageurs et des marchandises sur toute voie ferrée exploitée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, et tous rapports et ordres en conseil affectant ces tarifs ; et tous tarifs spéciaux.
48*h*..	Réponse à ordre ; correspondance au sujet de tout chemin de fer existant ou projeté que la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique prétend devoir porter atteinte aux droits que lui donne son contrat.
48*i*...	Réponse à ordre ; relevés indiquant les quantités approximatives des diverses classes de travaux pour la construction du chemin de fer du Pacifique entre Port-Moody et Yale. (*Pas imprimée.*)
48*j*...	Réponse à ordre ; copie du chèque déposé par Andrew Onderdonk en même temps que la soumission qu'il a présentée pour la construction du chemin de fer de Port-Moody à Emory's Bar, et qui a été accepté. (*Pas imprimée.*)
48*k*..	Réponse à ordre du 21 février 1881 ; copie de tout contrat passé entre un nommé Ham McMicken, agissant en son propre nom ou comme agent, et T. J. Lynskey, surintendant de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien, de Emerson à Saint-Boniface, concernant le transport et la livraison de marchandises à Winnipeg, etc. (*Pas imprimée.*)
48*l*...	Réponse à ordre du 21 février 1881 ; lettres, documents, etc., se rapportant aux difficultés entre un nommé Ham McMicken, ou T. J. Lynskey et Robert Tait, au sujet de la traverse entre Saint-Boniface et Winnipeg. (*Pas imprimée.*)
48*m*..	Réponse à ordre du 11 février 1881 ; état donnant le coût des explorations et du tracé des seconds 100 milles du chemin de fer du Pacifique à l'ouest de la rivière Rouge, depuis le 1er janvier 1879 jusqu'au 1er février 1881. (*Pas imprimée.*)
48*n* ..	Réponse à adresse ; correspondance échangée avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de la direction suivie par aucune partie du dit chemin de fer, y compris aucun de ses embranchements, et un état de la dépense faite par le gouvernement sur la ligne par lui construite à l'ouest de Winnipeg.
48*o*..	Réponse à adresse ; correspondance, etc., se rapportant à tous les paiements de deniers faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et un état détaillé de tous tels paiements. (*Pas imprimee.*)
48*p*..	Réponse à adresse ; correspondance se rapportant à l'acceptation des obligations hypothécaires de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, par le gouvernement, pour toute fin publique.
48*q*..	Réponse à adresse ; correspondance relative à tous octrois de terres faits à la compagnie du chemin de fer du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
48*r*..	Réponse à ordre ; correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, concernant toutes réclamations faites pour la dite compagnie pour de la pierre, etc., employée. (*Pas imprimée.*)
48*s*...	Réponse à ordre ; état détaillé de tous les dépôts en espèces faits par la Cie du chemin de fer du Pacifique canadien entre les mains du gouvernement ; aussi, de toutes les acquisitions faites par la compagnie du gouvernement. (*Pas imprimée.*)
48*t*...	Rapport de la commission royale sur le chemin de fer du Pacifique canadien, volumes 1 et 2 des témoignages donnés devant la commission. (*Pas ré-imprimé comme document de la session.*)
48*u*..	Réponse à ordre ; état détaillé des sommes déjà dépensées pour la commission du chemin de fer du Pacifique, et correspondance, etc., relative à l'impression de la preuve ou du rapport. (*Pas imprimée.*)
48*v*..	Réponse supplémentaire à adresse ; annonces, devis, etc., concernant l'adjudication des travaux du chemin de fer entre Emory's Bar et Port-Moody, Colombie anglaise.

N° 48*w*.. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre; copie de tous contrats pour la construction d'aucune partie quelconque du chemin de fer du Pacifique canadien, conclus par la compagnie avec aucune personne ou association, depuis la date jusqu'à laquelle s'étend l'ordre précédent.

48*x*.. Réponse à ordre; correspondance, etc., relative aux remises que l'on a proposé de faire aux fabricants canadiens de certains articles requis par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Pas imprimée.*)

48*y*.. Réponse à ordre; correspondance, etc., relative aux mesures à prendre pour assurer aux provinces maritimes le terminus d'hiver du chemin de fer du Pacifique canadien. (*Pas imprimée.*)

48*z*... Communication du secrétaire de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, en date de Montréal, le 30 mars 1882, demandant que le tracé de la ligne entre le terminus ouest de la portion subventionnée du chemin de fer du Canada Central (maintenant le Pacifique canadien) et les moulins d'Algoma, déjà mentionnée sous le nom "d'embranchement du Sault-Sainte-Marie," soit approuvée. (*Pas imprimée.*)

48*aa*. Réponse à adresse; correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et le gouvernement au sujet de ses affaires. (*Pas imprimée.*)

48*bb*. Réponse à ordre; état détaillé des divers articles comprenant les prix demandés à la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour travaux exécutés sur les premiers 100 milles à l'ouest de la rivière Rouge. (*Pas imprimée.*)

48*cc*. Réponse à adresse (*Sénat*); communications adressées par M. Sandford Fleming au secrétaire d'Etat au sujet du rapport de la commission des chemins de fer tel que soumis aux deux Chambres du Parlement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

49.... HAVRE DE PORT-DANIEL :—Réponse à ordre; rapport de l'ingénieur qui a fait le relevé hydrographique du havre de Port Daniel en 1881. (*Pas imprimée.*)

50.... EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS :—Réponse à ordre; état des exportations et des importations, du 1er juillet au 1er janvier des années 1877, 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882, respectivement. (*Pas imprimée.*)

51.... BOIS EXPORTÉ DE CHICOUTIMI ET SAGUENAY :—Réponse à ordre; état donnant la valeur totale du bois, manufacturé ou non, exporté des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (*Pas imprimée.*)

52.... POISSON EXPORTÉ DE CHICOUTIMI ET SAGUENAY :—Réponse à ordre; état donnant la valeur totale des poissons, huiles de poisson, fourrures, et peaux d'animaux marins, exportés des comtés-unis de Chicoutimi et Saguenay pendant l'année expirée le 30 juin dernier. (*Pas imprimée.*)

53.... DROITS DE DOUANE AUX PORTS DE L'ORIGNAL, YORK ET CHURCHILL :—Réponse à ordre; état indiquant le montant des droits perçus aux ports de l'Orignal, York et Churchill pendant les années de 1876 à 1881 inclusivement; aussi, le montant payé aux officiers de douane de ces divers ports. (*Pas imprimée.*)

54.... CHEMIN DE FER JUSQU'A LA BAIE D'HUDSON :—Réponse à adresse; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et toutes autres personnes concernant le chemin de fer projeté entre le Manitoba et la Baie d'Hudson. (*Pas imprimée.*)

55.... CIRCULAIRES ADRESSÉES AUX BANQUES :—Réponses à ordre; copie de trois circulaires demandant des renseignements, qui ont été adressées récemment à diverses banques d'après l'ordre du ministre des finances; aussi, le nom des banques auxquelles elles ont été adressées.

56.... PORT DE PASPÉBIAC :—Réponse à ordre; rapport de l'ingénieur qui a fait le relevé hydrographique du port de Paspébiac en 1874 et 1875. (*Pas imprimée.*)

57.... STATUTS DU CANADA :—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 44 Victoria, troisième session du quatrième parlement, 1880-81. (*Pas imprimée.*)

58.... GARANTIES ET SÉCURITÉS :—Etat détaillé des garanties et sécurités enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'acte 31 Victoria, chap. 37, section 15. (*Pas imprimée.*)

N° 59.... TABAC CANADIEN :—Réponse à ordre ; état constatant le montant détaillé, par comtés, des revenus produits par la taxe sur le tabac canadien, le montant détaillé de ce que la perception des droits sur le tabac canadien a coûté, et le montant produit par les amendes perçues entre le 1er janvier et le 31 décembre 1881.

59*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant le montant des droits perçus sur le tabac canadien ; le montant des timbres émis, etc., et de toutes sommes payées à même le trésor. (*Pas imprimée.*)

59*b*.. Réponse à ordre ; état de tout le tabac de provenance canadienne saisi par les officiers du département du revenu de l'intérieur dans la province de Québec pendant les années 1875, 1876, 1877 et 1878. (*Pas imprimée.*)

59*c*.. Réponse à ordre ; listes des personnes nommées comme inspecteurs du tabac en vertu de 42 Vic., ch. 19. (*Pas imprimée.*)

59*d*.. Réponse à ordre ; liste donnant les noms des personnes du second district d'enregistrement du comté de Rimouski qui ont payé la taxe sur le tabac cultivé et vendu par elles. (*Pas imprimée.*)

60.... PORT DE KINGSVILLE :—Réponse à ordre ; rapports de H. P. Perley, écr., ingénieur en chef du département des travaux publics, concernant le port de Kingsville. (*Pas imprimée.*)

61.... AMENDES ET SAISIES :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre de saisies faites à chaque port d'entrée en Canada, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881 ; le montant des amendes imposées, et la manière dont il en a été disposé. (*Pas imprimée.*)

61*a*.. Réponse à ordre ; état indiquant le nombre, la nature et la cause des diverses saisies opérées dans les différents ports d'entrée du Canada, depuis le 30 juin 1881 jusqu'au 1er janvier 1882, et le montant des amendes imposées dans chaque cause entendue. (*Pas imprimée.*)

62.... INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR :—Réponse à ordre ; copie de toutes règles et règlements concernant l'inspection des bateaux à vapeur en vigueur pendant les années 1879 et 1880 ; aussi, copie de tout certificat d'inspection donné au steamer *Waubuno*, naviguant sur la baie Georgienne, lac Huron, en 1879. (*Pas imprimée.*)

63.... STEAMER NAPOLÉON III :—Réponse à ordre ; rapports relatifs à la condition de la machine et des chaudières du steamer du gouvernement *Napoléon III*, depuis le 1er janvier 1878 ; aussi, copie des soumissions pour la machine et les chaudières, etc. (*Pas imprimée.*)

64.... NAVIRES DES E.-U. ENREGISTRÉS AU CANADA :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre des navires à voiles ou à vapeur qui ont été construits aux Etats-Unis et enregistrés en Canada entre le 1er janvier 1878 et le 1er janvier 1880. (*Pas imprimée.*)

64*a*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le nom et le nombre de tous bâtiments ou navires à voiles qui ont péri dans les eaux de l'intérieur du Canada depuis 1870, ainsi que la valeur des cargaisons et le nombre de vies perdues, et les causes connues de la perte de ces navires. (*Pas imprimée.*)

64*b*.. Réponse à adresse ; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et toutes autres personnes touchant la perte de navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison. (*Pas imprimée.*)

65.... FONDS DES MARINS MALADES :—Réponse à ordre ; état donnant les montants annuels perçus sur les navires qui ont fréquenté la rivière Saguenay depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 1er juillet dernier, pour le fonds des marins malades. (*Pas imprimée.*)

66.... STEAMER DRUID :—Réponse à ordre ; copie de toutes soumissions expédiées au département de la marine et des pêcheries pour la construction de nouvelles roues à palettes, etc., à la machine du steamer du gouvernement le *Druid* ; aussi, des rapports des ingénieurs-mécaniciens, etc. (*Pas imprimée.*)

67.... DÉMISSION DE A. S. MCEDWARDS :—Réponse à ordre ; documents relatifs à la démission de A. S. McEdwards, ci-devant directeur de poste de Neustadt. (*Pas imprimée.*)

68.... QUAI À LA POINTE-AUX-TREMBLES :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur nommé par le gouvernement, sur la possibilité de la construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Portneuf ; aussi copie du plan, etc. (*Pas imprimée*)

69.... RAPPORTS DES CIES DE CHEMINS DE FER DE LA N.E. :—Rapports fournis par des compagnies de chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse, en conformité de l'acte 38 Vic., chap. 25. (*Pas imprimés.*)

No 70.... PONT LOUISE:—Réponse à ordre; correspondance échangée entre le département des chemins de fer et le conseil de la ville de Winnipeg, au sujet du pont Louise. (*Pas imprimée.*)

71.... PÊCHE À L'ANGUILLE, RIVIÈRE RICHELIEU:—Réponse à adresse (*Sénat*); documents portant diverses dates entre janvier 1874 et le 18 mars 1881, en la possession du département de la marine et des pêcheries, relativement aux droits de Joseph Goyette, Pierre Dionne et Toussaint Huot, dans une pêche à l'anguille sur la rivière Richelieu. (*Pas imprimée.*)

72.... UNIVERSITÉ LAVAL:—Réponse à adresse; copie de l'acte passé par la législature de Québec à sa dernière session concernant l'université Laval, et de toutes requêtes demandant le désaveu de cet acte. (*Pas imprimée.*)

73.... NAVIRES CANADIENS ET PRODUITS FRANÇAIS:—Réponse à adresse (*Sénat*); concernant la vente de navires de contruction canadienne en France aux mêmes termes que les navires de construction britannique; aussi, quant à l'admission de produits français en Canada à de meilleures conditions. (*Pas imprimée.*)

74.... TÉLÉGRAPHE DU CAP SABLE:—Réponse à ordre; correspondance échangée avec le ministère des travaux publics, demandant au gouvernement de pourvoir à l'établissement d'une communication télégraphique entre l'île du Cap Sable et la terre ferme, dans le comté de Shelburne. (*Pas imprimée.*)

75.... ACTE CONCERNANT LES MINES, QUÉBEC:—Réponse à adresse; copie de l'acte passé par la législature de Québec, à la session de 1880, concernant les mines; de toutes requêtes demandant le désaveu du dit acte; du rapport du ministre de la justice. (*Pas imprimée.*)

76.... ARRÉRAGES DUS AUX SAUVAGES:—Réponse à adresse; correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui d'Ontario au sujet des arrérages dus aux sauvages des lacs Huron et Supérieur, en vertu du traité Robinson.

77.... QUAI DE SAINT-MICHEL:—Réponse à ordre; rapport concernant les améliorations, etc., à faire au quai de Saint-Michel, comté de Bellechasse. (*Pas imprimée.*)

78.... JETÉE DE LA CIE DE STEAMERS DE L'ACADIE:—Réponse à ordre; correspondonce relative à la construction de la jetée de la Cie de steamers de l'Acadie, à Annapolis, et toutes évaluations du coût de la dite jetée. (*Pas imprimée.*)

79.... COMMUNICATION D'HIVER, I.P.E.:—Réponse à ordre; correspondance relative à l'amélioration de la communication d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

79*a*.. Réponse supplémentaire " " "

80.... APPROVISIONNEMENTS DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST:—Réponse à ordre; copie du contrat conclu en 1880 par le gouvernement avec J. G. Baker et Cie, de Fort-Benton, pour la fourniture d'approvisionnements à la police à cheval du Nord-Ouest.

81.... CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL:—Réponse à ordre; copie de tous les tarifs de transport des marchandises ou des voyageurs sur le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, et un état de tous les tarifs spéciaux. (*Pas imprimée.*)

81*a*.. Réponse à ordre; état donnant les comptes des approvisionnements tirés des magasins du chemin de fer Intercolonial, à Moncton, pendant les années 1879 et 1880. (*Pas imprimée.*)

81*b*.. Réponse à ordre; état indiquant la moyenne du nombre de milles du chemin de fer Intercolonial mis en opération chaque année depuis qu'aucune partie de ce chemin a été ouverte au trafic; les frais d'exploitation du chemin, par mille; la quantité moyenne du fret transporté et la moyenne des recettes, par mille.

81*c*.. Réponse à ordre; état indiquant les frais d'exploitation et les recettes du chemin de fer Intercolonial pour chacune des années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881, le nombre des employés et leurs salaires, et le nombre de milles parcourus.

81*d*.. Réponse à ordre; état indiquant le nombre de locomotives, wagons, etc., appartenant au chemin de fer Intercolonial, qui subissent des réparations dans les différents ateliers du dit chemin de fer. (*Pas imprimée.*)

81*e*.. Réponse et réponse supplémentaire à ordre; soumissions, correspondance, etc., concernant l'achat de wagons à houille, de seconde main, de B. Burland ou par son entremise.

Nº 81*f*.. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre ; copie de la plainte de Joseph St-Laurent au sujet d'un cheval tué par les wagons sur l'embranchement de l'Intercolonial à Rimouski, et le rapport de M. Rennie y annexé. (*Pas imprimée.*)

81*g*.. Réponse à ordre ; rapports faits par Frank Shanly sur des demandes d'indemnité présentées par des entrepreneurs ou autres, sur le chemin de fer Intercolonial.

81*h*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître quels embranchements et voies d'évitement du chemin de fer Intercolonial ont été construits ou commencés pendant l'année expirée le 31 décembre 1881 ; l'étendue et le coût de chacun de ces travaux ; etc.

81*i*.. Réponse à ordre ; état détaillé des diverses sommes formant le montant de $24,372.54, cité dans le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, annexe nº 3, comme ayant été dépensé pour l'achèvement de l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

81*j*.. Réponse à ordre ; état faisant connaître le coût total, jusqu'à date, de la partie de l'Intercolonial entre la Rivière-du-Loup et le terminus de ce chemin à Hadlow ou Jonction de la Chaudière.

81*k*.. Etat comparatif des opérations du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'en 1880-81.

81*l*.. Compte du capital, chemin de fer Intercolonial, de la quantité de matériel roulant livré et à livrer, et de la dépense faite et à faire à ce sujet, du 1er juillet 1874 au 1er juillet 1883.

81*m*.. Mémoire sur le renouvellement des rails d'acier, chemin de fer Intercolonial, depuis les années 1874-75 jusqu'à 1878-79.

81*n*. Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de houille de Spring-Hill livrée à St-Jean et aux stations intermédiaires, par l'Intercolonial, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881 ; aussi, le tarif du transport, etc. (*Pas imprimée.*)

81*o*.. Réponse à ordre ; tous les documents se rapportant à la réclamation de Félix Caron et Henriette Chouinard, tous deux de St-Jean-Port-Joli, contre l'Intercolonial. (*Pas imprimée.*)

81*p*. Réponse à ordre ; état faisant connaître combien de machines-locomotives, voitures à voyageurs, wagons à marchandises et à charbon et autre matériel roulant, ont été achetés ou donnés à l'entreprise, ou construits dans les ateliers du gouvernement, pendant l'année expirée le 31 décembre 1881.

81*q*.. Réponse à ordre ; rapport des hommes de section au sujet des dommages causés par le feu des locomotives à la propriété de M. Ferd. Bellavance. (*Pas imprimée.*)

81*r*.. Réponse à ordre ; annonces ou circulaires demandant des soumissions pour la fourniture du fer et du fer ouvré, etc., requis pour le chemin de fer Intercolonial pendant la période comprise entre le 30 juin 1881 et le 31 décembre 1881.

82.... FRONTIÈRES DU MANITOBA :—Réponse à adresse ; copie de la proclamation qui met en vigueur l'acte à l'effet d'étendre les limites de la province du Manitoba. (*Pas imprimée.*)

82*a*.. Réponse à adresse ; dépêches entre les gouvernements du Canada et du Manitoba concernant l'extension des limites du Manitoba, et aussi concernant les nouveaux octrois en argent à cette province.

83.... FABRIQUES, COMMISSAIRES :—Réponse à ordre ; instructions adressées aux commissaires chargés de faire une enquête sur les fabriques, et toute correspondance échangée avec eux, y compris les instructions et la correspondance relatives aux informations sur des sujets autres que ceux traités dans leur rapport déposé sur le bureau ; aussi les relevés détaillés en la possession du gouvernement, etc.

84.... COTONS CANADIENS ET ÉTRANGERS :—Réponse à ordre ; relevés, en la possession du gouvernement, indiquant le coût de certaines marques déterminées de cotons gris et blanc de fabrique canadienne ou étrangère de qualités semblables. (*Pas imprimée.*)

85.... SÉNATEUR FABRE :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance entre le gouvernement et le sénateur Fabre au sujet de la compensation payée à ce dernier pour frais de voyages et autres. (*Pas imprimée.*)

N° 86.... SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE :—Réponse à ordre; état détaillé indiquant les sommes payées pour le service météréologique du Canada, pendant les années 1877, 1878, 1879, 1880 et 1881. (*Pas imprimée.*)

87.... CIE ANGLO-CANADIENNE DE PRÊT ET DE PLACEMENTS :—Liste des actionnaires, ainsi qu'un état de ses affaires. (*Pas imprimée.*)

88.... BUREAU DE POSTE DE LONDON :—Réponse partielle à adresse; rapport fait par l'inspecteur des postes, Dewe, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London. (*Pas imprimée.*)

88*a*.. Réponse supplémentaire à adresse; rapport fait par l'inspecteur des postes, Dewe, vers 1880, sur les défauts et irrégularités du bureau de poste de London. (*Pas imprimée.*)

88*b*.. Réponse à adresse; correspondance, etc., concernant J. J. Ross et J. Gordon, ci-devant commis dans le bureau de poste de London, et leur mise à la retraite. (*Pas imprimée.*)

89.... BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE SUR L'ILE VANCOUVER :—Réponse à ordre: documents demandant de prolonger le réseau télégraphique sur la côte est de l'île Vancouver, de Nanaïmo à Comox. (*Pas imprimée.*)

90.... REMORQUEUR ANNIE STEWART :—Réponse à ordre; état faisant connaître les travaux exécutés pour le gouvernement par le bateau remorqueur *Annie Stewart*, pendant les trois dernières années; aussi copie de tous traités ou marchés conclus avec les propriétaires du dit bateau. (*Pas imprimée.*)

91.... MOUTURE EN ENTREPÔT :—Réponse à adresse; correspondance, règlements, etc., concernant la mouture en entrepôt; un état de toutes obligations données en vertu des règlements, un exposé de la décision prise à leur sujet, et de l'état actuel des choses relativement à chaque obligation, etc. (*Pas imprimée.*)

92.... FARINES DE BLÉ, D'AVOINE, ETC., DANS LA NOUVELLE-ECOSSE :—Réponse à ordre; état détaillé de la farine de blé, farine d'avoine et du maïs importés pour la consommation dans les différents ports douaniers de tous les comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, du 15 mars 1879, au 30 septembre 1881.

93.... IMPORTATION, ETC., AU PORT DE ST-HYACINTHE :—Réponse à ordre; état des importations au port de St-Hyacinthe, du 1er juillet 1881 au 1er février 1882; aussi, un état des recettes et des dépenses au même port pendant la même période. (*Pas imprimée.*)

94.... BARILS À FLEUR, ETC. :—Réponse à ordre; correspondance en la possession du gouvernement, relativement à l'emploi de barils dans lesquels de la fleur avait été importée, dans le but d'exporter de la fleur du Canada pour éluder les règlements concernant le drawback. (*Pas imprimée.*)

95.... MISE A LA RETRAITE DE JAMES D. DIXON :—Réponse à ordre; correspondance relative à la mise à la retraite de James D. Dixon, percepteur des douanes à Sackville, et à la nomination de William C. Milner, son successeur. (*Pas imprimée.*)

96.... LISTE DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES D'ASSURANCE SUR LA VIE :—Réponse à ordre; liste des noms des Cies étrangères d'assurance sur la vie qui ont fait des dépôts entre les mains du gouvernement pour le seul avantage des porteurs de polices canadiens. (*Pas imprimée.*)

97... COMMUNICATION POSTALE, COMTÉ DU SAGUENAY :—Réponse à ordre; requête et correspondance adressées au gouvernement, concernant les communications postales sur la partie de la côte nord du fleuve St-Laurent qui se trouve comprise dans le comté de Saguenay. (*Pas imprimée.*)

98.... NIVEAU D'EAU DANS LE LAC MANITOBA :—Réponse à ordre; rapports faits par les ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (*Pas imprimée.*)

98*a*.. Réponse supplémentaire à ordre; rapports faits par des ingénieurs et correspondance concernant l'abaissement du niveau de l'eau dans le lac Manitoba. (*Pas imprimée.*)

99.... LAINE IMPORTÉE :—Réponse à ordre; état faisant connaître le nombre de livres de laine importée en Canada depuis le 30 juin 1881, et le montant des droits perçus. (*Pas imprimée.*)

100.. DÉPENSE, LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE DE SELKIRK :—Réponse à ordre; état des recettes et des dépenses se rattachant à l'entretien et au fonctionnement de la ligne télégraphique entre Selkirk et Edmonton, et de celle qui relie Selkirk à Winnipeg, séparément. (*Pas imprimée.*)

N° 101.. STATIONS DE QUARANTAINE POUR BESTIAUX :—Réponse à ordre ; liste des stations de quarantaine autorisées en conformité des règlements concernant l'importation du bétail pour fins de reproduction. (*Pas imprimée.*)

102.. JAMES ANDERSON, AGENT DES BOIS DE LA COURONNE, WINNIPEG :—Réponse à ordre ; instructions adressées par Lindsay Russell, écr., sous-chef du département de l'intérieur, à James Anderson, agent des terres de la couronne à Winnipeg, relativement à la disposition des coupes de bois pour la fabrication du bois de service, des traverses de chemins de fer ou du bois de chauffage, depuis le 1er mars 1881. (*Pas imprimée.*)

103.. CHEMINS DE FER PROVINCIAUX :—Réponse à adresse ; copie de toute résolution d'aucun corps législatif provincial transmise à Son Excellence au sujet de l'exercice, par le parlement du Canada, du pouvoir de déclarer d'utilité générale les chemins de fer provinciaux. (*Pas imprimée.*)

104.. NOMINATION DE THOMAS RYAN :—Réponse à ordre ; correspondance au sujet de la nomination de M. Thomas Ryan comme ingénieur à la douane de Montréal, avec la date de telle nomination. (*Pas imprimée.*)

105.. CALE SÈCHE DE PICTOU :—Réponse à ordre ; correspondance concernant la construction d'une cale sèche à Pictou. (*Pas imprimée.*)

106.. E. B. WOOD, JUGE EN CHEF, MANITOBA :—Réponse à adresse ; réponse de l'honorable Edmund Burk Wood, juge en chef de la province du Manitoba, à la pétition de Henry J Clark, C.R., de Winnipeg, et autres, présentée à la chambre des Communes le 4 mars 1881.

107.. PASSAGES À NIVEAU, TORONTO :—Réponse à ordre ; rapports des ingénieurs du gouvernement concernant les divers passages à niveau sur les rues Queen et Dufferin, dans la cité de Toronto. (*Pas imprimée.*)

108.. BANQUE DU HAUT-CANADA :—Mémoire concernant les biens de la ci-devant banque du Haut-Canada.

108*a*. Etat de la dette de la banque du Haut-Canada au gouvernement, s'élevant à $1,150,000, jusqu'à date.

109.. COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :—Réponse à ordre ; état faisant connaître les divers changements opérés dans l'organisation du collège militaire royal, depuis sa création jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)

109*a* Réponse à ordre ; liste complète des cadets nés aux Etats-Unis qui ont suivi ou qui suivent actuellement les cours du collège militaire royal. (*Pas imprimée.*)

109*b*. Réponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de cadets qui ont été admis au collège militaire royal depuis son ouverture ; le nombre de ceux qui ont été gradués et de ceux qui ont quitté le collège sans être gradués ; le nombre de ceux qui suivent actuellement les cours du collège. (*Pas imprimée.*)

109*c*. Réponse à ordre ; noms des gradués ayant des commissions dans la milice qui ont assisté aux exercices des bataillons auxquels ils sont attachés depuis le mois de juillet 1880. (*Pas imprimée.*)

109*d*. Réponse à ordre ; état faisant connaître le salaire payé au professeur Ferguson, le nombre de cadets qui fréquentent ses cours, et le nombre de lectures qu'il a données depuis le 1er novembre 1881 jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)

109*e*. Réponse à ordre ; noms des personnes qui composent l'état-major et des employés de toute classe du collège militaire Royal, les salaires et indemnités payés à chacun, ainsi que leurs attributions. (*Pas imprimée.*)

109*f*. Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le commandant du collège militaire royal et le département de la milice touchant la nomination d'un capitaine des cadets du collège en remplacement du major Ridout. (*Pas imprimée.*)

109*g*. Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le commandant du collège militaire royal de Kingston, le major général commandant la milice, et le ministre de la milice, au sujet de la destitution du major Ridout, qui faisait partie de l'état-major du dit collège. (*Pas imprimée.*)

110.. EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE-ROUGE :—Réponse à adresse ; état indiquant le nom des officiers qui ont pris part à l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1870-71, tant ceux des carabiniers d'Ontario que des carabiniers de Québec. (*Pas imprimée.*)

N° 111.. LIEUT.-COLONEL FLETCHER :—Réponse à ordre ; correspondance échangée avec le ministère de la milice et de la défense au sujet de la mise à la retraite du lieutenant-colonel John Fletcher, ex-aide-adjudant général du district militaire n° 5, et du bonus qui lui a été accordé lors de sa mise à la retraite. (*Pas imprimée.*)

112.. COUR SUPRÊME :—Ordre général n° 80 de la cour suprême du Canada, conformément aux dispositions de la section 79 de l'acte de la cour suprême et de l'échiquier. (*Pas imprimée.*)

113.. DÉPENSES EN ANGLETERRE :—Réponse à ordre ; état indiquant les dépenses encourues par les différents membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement qui ont été envoyés en Angleterre ou ailleurs, depuis le 10 février 1880 jusqu'à ce jour.

114.. SIR A. T. GALT :—Réponse à ordre ; état indiquant toutes les sommes payées à sir A. T. Galt à titre de haut commissaire ; aussi, les sommes payées pour le loyer et l'ameublement de sa résidence à Londres ; aussi, les sommes payées pour ses frais de voyage depuis le 1er juillet 1878.

115.. QUAI DE MATANE :—Réponse à ordre ; rapport de l'ingénieur touchant les réparations faites au quai de Matane et aux améliorations qu'il y aurait à faire au port dans cette localité. (*Pas imprimée.*)

116.. RIVIÈRE COURTNEY :—Réponse à ordre ; rapport des agents fédéraux sur la rivière Courtney, dans le district de Comox. (*Pas imprimée.*)

117.. DROITS PAYÉS SUR GRAIN, ETC. :—Réponse à ordre ; état indiquant la quantité et la valeur des articles suivants importés pour la consommation, et les droits perçus sur ces articles : Céréales et leurs produits, animaux, fruits et provisions, pour les années 1878-79, 1880-81.

118.. HOUILLE EXPORTÉE :—Réponse à ordre ; état indiquant la quantité de houille exportée des ports de la Nouvelle-Ecosse pendant les années 1877-78, 1878-79, 1879-80 et 1880 81, et les pays où elle a été exportée ; aussi, la quantité de houille transportée par la voie des canaux du Saint-Laurent, etc.

119.. CHALOUPIERS DE LA DOUANE, QUÉBEC :—Réponse à ordre ; copie de toute requête des chaloupiers de la douane, de la cité de Québec, demandant qu'un costume officiel leur soit fourni, et les réponses données à ces requêtes. (*Pas imprimée.*)

120.. MARCHANDISES MANUFACTURÉES À QUÉBEC :—Réponse à ordre ; état des marchandises qui ont été manufacturées dans la province de Québec et exportées à la Colombie-Anglaise du 1er janvier 1880 au 1er janvier 1882 ; aussi de leur valeur. (*Pas imprimée.*)

121.. MILICE :—Réponse à ordre ; état des dépenses encourues pour le service de la milice en Canada, du 1er juillet 1874 au 1er juillet 1879, et depuis le 1er juillet 1879 jusqu'à date. (*Pas imprimée.*)

121*a*. Réponse à ordre ; rapport du général Luard ou de tout autre officier ou de toute cour d'enquête concernant des affaires relatives au commandement du 27me bataillon de la milice volontaire ou à la discipline qui y est observée ; aussi, copie des plaintes de tout officier du dit bataillon. (*Pas imprimée.*)

122.. SON HONNEUR LE JUGE JETTÉ :—Réponse à ordre ; copie de l'opinion ou du jugement de Son Honneur le juge Jetté dans une cause récente affectant la validité du mariage dans la province de Québec, et dans laquelle certaines questions ont été déférées à l'autorité ecclésiastique. (*Pas imprimée.*)

123.. CAPITAINE ALLAN :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la destitution ou la démission du capitaine Allan. (*Pas imprimée.*)

124.. RÉCLAMATIONS DE MINEURS MÉTIS :—Réponse à ordre ; réclamations faites en conformité de l'acte du Manitoba par des mineurs métis ou autres qui étaient absents temporairement à la date du 15 juillet 1880. (*Pas imprimée.*)

125.. BAIE GEORGIENNE :—Réponse à ordre ; correspondance relative au système adopté pour les permis accordés aux bateaux de pêche, et à son fonctionnement pour ce qui concerne la baie Georgienne, Ontario ; toutes demandes concernant la formation d'une compagnie dans le but de devenir seule permissionnaire pour la totalité ou la plus grande partie de ces fonds de pêche. (*Pas imprimée.*)

126.. PORT DE SOURIS, I.P.E. :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., concernant les améliorations du port de Souris-Oust, dans l'Ile du Prince-Edouard. (*Pas impr.*)

127.. DOUANES D'HAMILTON :—Réponse à ordre ; pétition présentée par les citoyens d'Hamilton pour l'achat d'un emplacement, en vue d'y construire une nouvelle maison de douane. (*Pas imprimée.*)

N° 128.. IMPRESSIONS PUBLIQUES :—Réponse à ordre ; état indiquant le montant payé pour impressions, par ordre du gouvernement, à quelque personne ou personnes autres que l'entrepreneur des impressions du parlement.

129.. ANNONCES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître le montant payé pour annonces dans les divers journaux, et une liste de ces journaux. (*Pas imprimée.*)

130.. PONT SUR LA RIVIÈRE SAINT-JEAN :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance entre le gouvernement et toutes personnes intéressées ou offrant de contruire un pont sur les chutes de la rivière Saint-Jean, N.-B.

131.. CHEMIN DE FER DE WINDSOR ET ANNAPOLIS :—Réponse à ordre ; état donnant séparément les recettes brutes perçues pour le trafic local et d'entier parcours sur les voies ferrées exploitées par la Cie du chemin de fer de Windsor et Annapolis, et le mode adopté pour la répartition en vertu duquel on en est arrivé à parfaire la somme de $21,216 payable au gouvernement. (*Pas imprimée.*)

132.. CHEMIN DE FER DE L'ILE VANCOUVER :—Réponse à adresse ; correspondance, etc., relative à la construction d'un chemin de fer sur l'île Vancouver. (*Pas imprimée.*)

133.. PORT DE CASCUMPÈQUE :—Réponse à ordre ; correspondance échangée avec le ministère des travaux publics depuis le 1er juillet dernier, au sujet de l'amélioration du port de Cascumpèque, comté de Prince, I.P.E. (*Pas imprimée.*)

134.. INSPECTION DU POISSON :—Réponse à ordre : état faisant connaître la quantité de chaque espèce de poisson inspecté dans chaque district d'inspection pour lequel un inspecteur a été nommé ; l'honoraire exigé pour inspection dans chaque cas, et le montant brut des honoraires perçus en 1881. (*Pas imprimée.*)

134*a*. Réponse à ordre ; documents concernant l'importation du hareng salé de Terreneuve ou de la côte du Labrador, et l'inspection de tel poisson à Terreneuve, etc. (*Pas imprimée.*)

135.. TRAVERSE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS :—Réponse à adresse ; ordres en conseil concernant les bateaux traversiers faisant le service entre certains points du Canada et des Etats-Unis. (*Pas imprimée.*)

136.. CIRCULAIRES DU DÉPARTEMENT DES DOUANES :—Réponse à ordre ; toutes circulaires, etc., adressées par le département des douanes, concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif, depuis le 1er janvier 1874 jusqu'au 14 mars 1879. (*Pas imprimée.*)

136*a*. Réponse à ordre ; toutes circulaires, etc., adressées par le département des douanes concernant la définition des diverses classes d'articles importés, et les droits à percevoir sur les dits articles en vertu du tarif, depuis le 14 mars 1879 jusqu'au 1er février 1882. (*Pas imprimée.*)

137.. DÉMISSION DE D. J. MORSE :—Réponse à ordre ; correspondance relative à la destitution de D. J. Morse, sous-percepteur des douanes à Bear River, comté d'Annapolis. (*Pas imprimée.*)

138.. DROITS SUR LES LIQUEURS DE MALT :—Réponse à ordre ; exposé des divers modes adoptés jusqu'à présent pour recevoir les droits imposés sur le malt et les liqueurs de malt ; aussi, pour toute information concernant le mode en usage en Angleterre et aux Etats-Unis. (*Pas imprimée.*)

139.. TRAMWAY AUX GRANDS RAPIDES DE LA SASKATCHEWAN :—Réponse à ordre : documents concernant l'octroi d'une charte à la Cie de la Baie d'Hudson pour construire un tramway contournant la rive nord des grands rapides de la Saskatchewan.

140.. JETÉES D'ARISAIG ET DU CAP GEORGE, ET BRISE-LAMES DE BAYFIELD, N.-E. :—Réponse à ordre ; rapports d'ingénieurs et pétitions concernant les jetées d'Arisaig et du Cap George, et le brise-lames de Bayfield, N.-E., depuis le 30 septembre 1878. (*Pas imprimée.*)

141.. ACTES DES LÉGISLATURES PROVINCIALES :—Réponse à adresse ; liste de tous les actes provinciaux passés par les législatures locales des diverses provinces du Canada et désavoués par le gouvernement du Canada, depuis le 1er juillet 1867 ; aussi, de tous ceux qui, bien que n'ayant pas été désavoués, ont été modifiés conformément à la demande du gouvernement du Canada ; aussi, de tous ceux qui ont été déclarés *ultra vires* par le conseil privé de Sa Majesté, etc. (*Documents de la session seulement.*)

141*a*. Réponse à adresse ; correspondance concernant des actes ou des bills des législatures provinciales qui ont été réservés, et qui n'ont pas encore été demandés au moyen d'une adresse ou d'un ordre de cette Chambre. (*Documents de la session seulement.*)

N° 141*b*. ACTES DES LÉGISLATURES PROVINCIALES :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, etc., concernant des actes des législatures provinciales passés depuis le 1er janvier 1880, ou réservés pour être sanctionnés par Sa Majesté. (*Doc. de la session seulement.*)

142.. EDIFICES PUBLICS, MANITOBA :—Rapport d'un comité de l'honorable conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil le 8 avril 1880, concernant un mémoire en date du 20 mars 1880, des délégués de la province du Manitoba chargés de conférer avec le conseil privé du Canada, touchant la construction d'édifices publics, etc. (*Pas imprimé.*)

143.. OFFICIERS DE SANTÉ, HALIFAX ET SAINT-JEAN :—Réponse à ordre ; circulaires et instructions adressées aux officiers de santé dans les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.B., au sujet des navires qui fréquentent ces ports et qui ont à leur bord des passagers atteints de maladies contagieuses. (*Pas imprimée.*)

144.. PORT DE TORONTO :—Memorandum, accompagné du plan concernant l'état passé et présent du port de Toronto, province d'Ontario, préparé sous la direction de l'hon. sir Hector Langevin, C B., ministre des travaux publics,—et le rapport préparé par James B. Eads, I.C.

145. RIVIÈRE COWICHAN :—Réponse à ordre ; état indiquant l'argent dépensé pour la rivière Cowichan, et rapport de l'ingénieur faisant connaître si les travaux ont été complétés suivant les termes du contrat. (*Pas imprimé.*)

146.. CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD :—Réponse à ordre ; état donnant la liste des articles pour lesquels on a réduit les tarifs de transport sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, depuis l'année 1878 ; aussi, correspondance relative à une nouvelle réduction, y compris le tarif que l'on exige pour le transport des voyageurs. (*Pas imprimée.*)

146*a*. Etat comparatif des opérations du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, du 30 juin 1875 au 30 juin 1881.

146*b*. Réponse à ordre ; correspondance, etc., relative à la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Harmony Station, sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, et East Point

147.. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Réponse à ordre ; relevé sommaire, pour les six mois expirés le 31 décembre 1881, de la quantité et de la valeur des exportations de chaque province et du Canada, comprenant les produits des mines, des pêcheries, des forêts, etc. ; aussi, un relevé sommaire pour chaque province et pour le Canada, de la quantité et de la valeur des importations comprenant ces mêmes articles, pendant la même période.

148.. DRAWBACK SUR MARCHANDISES :—Réponse à ordre ; état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1831, indiquant les noms des réclamants, etc. (*Pas imp.*)

149.. MCLAREN *vs.* CALDWELL, ET BILL RELATIFS AUX COURS D'EAU :—Réponse à adresse ; demandant copie du jugement de la cour de chancellerie et de la cour d'appel d'Ontario, dans la cause de McLaren *vs.* Caldwell *et al* ; aussi, copie de toute correspondance au sujet du désaveu du bill relatif au cours d'eau. (*Pas imp.*)

149*a*. Réponse à adresse ; correspondance, etc., se rapportant à un acte de la législature d'Ontario, intitulé : "Acte pour protéger les intérêts publics sur les rivières, cours d'eau et ruisseaux," désavoué par le gouverneur en conseil.

150.. THOMAS FLETCHER ;—Réponse à adresse ; correspondance et autres documents pouvant se rattacher à la demande de mise en liberté de Thomas Fletcher, sentencié le 8 juin 1881, par la cour de session générale de la paix pour le district de Montréal. (*Pas imprimée.*)

151.. CONDAMNATIONS DANS LES COURS DE COMTÉ, NOUVEAU-BRUNSWICK :—Réponse à ordre ; état mentionnant les personnes condamnées dans les cours de circuit et de comté de la province du Nouveau-Brunswick pendant les trois dernières années, et la sentence prononcée ; et aussi, les prisonniers condamnés au pénitencier pendant les dites années par les magistrats de police de la cité de Saint-Jean et la ville de Portland. (*Pas imprimée.*)

152.. PERMIS DE PÊCHE, SAINT-VALIER :—Réponse à ordre ; rapports, etc., concernant les pêches et permis de pêche accordés à François Ruelland et Jean B. Langlois, de Saint-Valier, etc. (*Pas imprimés.*)

153.. COMPAGNIES DE VOLONTAIRES, ALGOMA :—Réponse à ordre ; demandes faites de la part des jeunes gens du district d'Algoma, au département de la milice et de la défense, pour qu'il leur soit permis de former des compagnies de milice volontaire dans ce district. (*Pas imprimée.*)

N° 154.. ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LE MANITOBA :—Réponse à adresse ; correspondance relative à toute commission émanée par le gouvernement local du Manitoba sur le mode d'administrer la justice dans cette province. (*Pas imprimée.*)

155.. PROPRIÉTÉ DU JARDIN DU CHATEAU, QUÉBEC :—Réponse supplémentaire à ordre (20 décembre 1880) ; documents qui ont été de temps en temps fournis au gouvernement, au soutien des prétentions de Henry A. P. Holland à la propriété du jardin du Château, Québec. (*Pas imprimée.*)

156.. STATION DE CHEMIN DE FER, SAINT-ANACLET :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le gouvernement et les intéressés de la paroisse de Saint-Anaclet et de la Pointe-aux-Pères, au sujet de la construction d'une station dans la paroisse de Saint-Anaclet. (*Pas imprimée.*)

157.. CHEMIN DE FER DE KINGSTON ET PEMBROKE ; Réponse à ordre ; correspondance, etc., concernant les plaintes formulées contre le tracé et le fonctionnement du chemin de fer de Kingston et Pembroke, dans la cité de Kingston. (*Pas imprimée.*)

158.. CHEMIN DE FER DE PEMBROKE ET DU CANADA CENTRAL :—Réponse à adresse ; copie d'une pétition présentée à Son Excellence le gouverneur général par la corporation de la ville de Pembroke, dans le comté de Renfrew, en date du 30 janvier 1879, demandant qu'il plaise à Son Excellence dégager la dite ville du paiement d'un bonus de $75,000.00 accordé à la compagnie du chemin de fer du Canada Central, en vue d'obtenir le prolongement de la dite voie ferrée. (*Pas imprimée.*)

159.. JUGE DE COURS DE COMTÉ :—Réponse à adresse ; correspondance concernant la tenure d'office des juges de cours de comté dans chacune des provinces. (*Pas imprimée.*)

160.. EXTRADITION :—Réponse à adresse ; correspondance au sujet de l'extradition et du dernier acte du Canada concernant l'extradition. (*Pas imprimée.*)

161.. POUVOIRS D'EAU DE LA RIVIÈRE LA PLUIE :—Réponse à ordre ; rapport et relevés hydrographiques de M. McLatchie, A.T.P., sur les pouvoirs d'eau de la rivière La Pluie, au Portage-du-Rat ou dans les environs. (*Pas imprimée.*)

162.. SAISIES DES DOUANES, BAIE D'HUDSON :—Réponse à ordre ; état faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Orignal, York et Churchill et à tous les autres ports situés sur la Baie d'Hudson, pendant les sept dernières années. (*Pas imprimée.*)

163.. ACTE DE TEMPÉRANCE DU CANADA :—Réponse à ordre ; rapports annuels dressés par les pharmaciens patentés ou par les marchands de liqueurs, conformément à l'acte de tempérance du Canada de 1878, dans les divers comtés et cités où la loi a été adoptée. (*Pas imprimée.*)

164.. CHEMINS DE FER DANS LE MANITOBA :—Réponse à adresse ; correspondance concernant toutes compagnies de chemin de fer légalement constituées, soit par la législature du Manitoba ou pour le parlement du Canada, dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, et se rapportant soit à des concessions ou réserves de terres, au tracé ou aux points extrêmes des lignes. (*Pas imprimée.*)

165.. DÉMISSION DE M. MAGEE :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., concernant la destitution de William Magee, ci-devant directeur de poste à Greenwood, N.-E., et la nomination de Marsden Foster. (*Pas imprimée.*)

166.. CHEMIN DE FER DU SUD-EST DE WINNIPEG :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance, etc., relative à un acte de la législature de la province du Manitoba, intitulé : "Acte à l'effet d'incorporer la Compagnie de chemin de fer du Sud-Est de Winnipeg," désavoué par Son Excellence en conseil.

167.. NOMINATIONS JUDICIAIRES DANS QUÉBEC :—Réponse à adresse, représentations faites durant les derniers douze mois, par quelqu'une des sections du barreau de la province de Québec, au sujet des nominations judiciaires dans cette province. (*Pas imprimée.*)

168.. ETABLISSEMENTS DE PISCICULTURE :—Réponse à ordre ; état indiquant le nombre et la situation des établissements de pisciculture dans tout le Canada.

169.. VOL AU BUREAU DE POSTE D'ALMA, N.-B. :—Réponse à ordre ; correspondances, etc., concernant le vol commis au bureau de poste tenu par Nathan Cleveland, à Alma, comté Albert, N.-B. (*Pas imprimée.*)

170.. LICENCES DE MARIAGE, NOUVEAU-BRUNSWICK :—Réponse à adresse (*Sénat*) ; correspondance entre le gouvernement du Canada et celui du Nouveau-Brunswick, concernant certains actes passés par la législature du Nouveau-Brunswick, en 1869, relativement aux licences de mariage, la publication des bans, etc. (*Pas imprimée.*)

N° 171.. DROITS SUR IMPORTATIONS, MANITOBA ET MONTAGNES-ROCHEUSES :—Réponse à ordre ; relevé de tous droits perçus pour importation à ou près la frontière entre la province du Manitoba et les Montagnes-Rocheuses. (*Pas imprimée.*)

172.. DISTRICTS PROVISOIRES, T.N.O. :—Message transmettant copie d'un rapport du conseil privé du Canada, en date du 8 mai courant, au sujet de l'établissement de districts provisoires dans les territoires du Nord-Ouest. (*Pas imprimé.*)

173.. CIE DU CANAL DE NAVIGATION HURON ET ONTARIO :—Réponse à ordre ; documents et correspondances adressés au gouvernement ou à aucun département par la compagnie du canal de navigation Huron et Ontario, ou autres personnes, au sujet de la construction d'un canal de navigation devant faire communiquer les eaux de la baie Georgienne avec celles du lac Ontario. (*Pas imprimée.*)

174.. PORTES D'ÉCLUSE DU CANAL CORNWALL :—Réponse à ordre ; copie de toutes annonces et soumissions se rapportant à l'entreprise concédée l'été dernier pour de nouvelles portes d'écluse pour le canal de Cornwall. (*Pas imprimée.*)

175.. PÉAGES SUR BOIS DE SERVICE, ETC., CANAL GRENVILLE :—Reponse à ordre ; état faisant connaître le nombre de pieds (mesure de planche) de bois de toute espèce, et le nombre de mille bardeaux et lattes, qui ont été expediés par la voie du canal de Grenville, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et pour lesquels des péages ont été perçus. (*Pas imprimée.*)

176.. MÉCANICIENS ET CHAUFFEURS, ÉDIFICES PUBLICS :—Liste des noms, adresses et appointements des ingénieurs-mécaniciens et des chauffeurs employés dans les édifices publics du Canada ; aussi, le montant requis pour les payer lorsqu'ils seront transférés au département des Travaux publics. (*Pas imprimée.*)

177.. LIEUT.-COLONEL WALTER ROSS :—Réponse à adresse ; copie de toutes accusations portées contre le lieutenant-colonel Walter Ross, du 16ème bataillon de la milice volontaire, lorsqu'il commandait le camp de Picton. (*Pas imprimée.*)

178.. BOIS EXPÉDIÉ DE KINGSTON, BROCKVILLE ET PRESCOTT :—Réponse à ordre ; état détaillé du nombre de pieds carrés de bois marchand de toute espèce expédié des ports de Kingston, Brockville et Prescott, pendant les années 1879, 1880 et 1881, et de la valeur totale de chaque espèce. (*Pas imprimée.*)

179.. NOMINATION D'UN JUGE A GASPÉ :—Réponse à ordre ; documents concernant la nomination d'un juge dans le comté de Gaspé et le système de décentralisation judiciaire dans le Canada. (*Pas imprimée.*)

180.. THOMAS POTTS, SOUSTRACTION DE LETTRES :—Correspondance échangée entre Thomas Potts, de Saint-Jean, N.-B., et l'honorable ministre des finances, l'honorable directeur général des postes et l'honorable ministre de l'agriculture, ou aucuns des employés de leur département, au sujet de la destruction ou de la soustraction de lettres qui lui ont été expédiées du département de l'agriculture. (*Pas imprimée.*)

181.. BUREAU DE POSTE DE HOPEWELL CORNER :—Réponse à ordre ; correspondance, etc., adressée au gouvernement ou à quelqu'un des départements, concernant le changement de nom du bureau de poste de "Hopewell Corner" en celui de "Albert", dans le comté Albert, N.-B. (*Pas imprimée.*)

182.. M. C. UPPER :—Documents relatifs au steamer "*M. C. Upper*," pour dommages subis dans le canal Welland par suite de la rupture des portes d'écluse.

183.. ACTES CONCERNANT LES MAITRES DE PORT :—Réponse à ordre ; correspondance échangée entre le département de la marine et des pêcheries et des personnes de Montréal relativement à la taxation et aux dépenses en vertu des actes concernant les maîtres de port. (*Pas imprimée.*)

184.. COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL :—Réponse à ordre ; derniers règlements de la commission du havre de Montréal, et requête des bateliers de Saint-François, etc., se plaignant de ces règlements. (*Pas imprimée.*)

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE

1881.

PRÉSENTÉ AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

OTTAWA :
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.
1882.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, février 1882.

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint concernant la milice du Canada, pour l'année 1881,—lequel je soumets respectueusement à Votre Excellence.

ADOLPHE P. CARON,

Ministre de la milice et de la défense.

Son Excellence
le Gouverneur général,
Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES.

(RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA MILICE, 1881.)

	Page
Rapport du major-général commandant la milice	
Acte de bravoure	xi
Armes et fourniments	xii
Camps	viii
do instruction en	viii
Canons en voie de transformation	xii
Carabiniers, détachement de, envoyé à Wimbledon	xi
Cartes géographiques	xii
Crédit de la milice	vii
Collège militaire royal	ix, xii
do do moyen d'utiliser les services des gradués du	xii
Détachement d'artilleurs envoyé à Shoeburyness	xi
Discipline, cas de relâchement de	xii
Districts militaires visités	xiv
Ecole d'instruction pour l'infanterie	vii
Ecole royale d'artillerie, batterie B	xi
Etat-major	xiii
Equipement et uniforme	x
Exercices de 1881	x
Fabrique de cartouches pour les armes à feu portatives	xii
Fortifications	viii
Milice active	vii
do corps ruraux	vii
do do urbains	ix
Rapports des aides-adjutants généraux, des inspecteurs d'artillerie, etc	xiii
Retraite des officiers à un âge déterminé	xiii
Shoeburyness, détachement d'artilleurs envoyé à	xi
Uniforme et équipement	ix
Wimbledon, détachement de carabiniers envoyé à	xi

Annexes :—

N° 1. Rapports des aides-adjutants généraux :

District militaire n°	1	1 — 11
do	2	11 — 14
do	3	14 — 18
do	4	18 — 28
do	5	28 — 33
do	6	34 — 38
do	7	38 — 44
do	8, 9 et 12	44 — 53
do	10	53 — 57
do	11	57 — 63

PAGE

N° 2. Rapports d'inspection de corps:

District militaire n° 1 ..... 64 — 75
do 2 ..... 76 — 93
do 3 ..... 94 — 107
do 4 ..... 108 — 117
do 5 ..... 118 — 131
do 6 ..... 132 — 135
do 7 ..... 136 — 143
do 8 ..... 144 — 153
do 9 ..... 154 — 163
do 10 ..... 164 — 169
do 11 ..... 170 — 173
do 12 ..... 174 — 177

N° 3. Totalisation des bons de subsistance des camps de brigade .... 178 — 185

N° 4. Rapports sur l'artillerie ..... 186 — 206
Ontario ..... 186 — 193
Québec ..... 194 — 204
Provinces maritimes (est) ..... 195 — 200

N° 5. Rapport de l'inspecteur du génie ..... 207 — 212

N° 6. Rapports concernant les écoles royales d'artillerie:

Batterie A ..... 213 — 214
do B 215

N° 7. Certificats, écoles royales d'artillerie:

(A) Ecoles d'artillerie ..... 216 — 218
(B) Cavalerie 219
(C) Artillerie (de l'inspecteur) 220
(D) Infanterie 220

N° 8. Certificats, écoles d'instruction militaires:

Toronto (province d'Ontario) 221
Montréal (do de Québec) 222
Halifax (provinces maritimes) 223

N° 9. Certificats, bureaux d'examinateurs ..... 224 — 226

N° 10. Rapport du bureau de visiteurs, collège militaire royal du Canada ..... 227 — 246

N° 11. Rapport annuel concernant le collège militaire royal ..... 247 — 256

N° 12. Rapport concernant les pièces de $\frac{64}{32}$ et les canons de 7 pouces. 257

N° 13. Rapport du directeur de l'intendance militaire ..... 258 — 275

N° 14. Rapport concernant la fabrique de cartouches pour les armes à feu portatives 276

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ÉTAT DE LA MILICE

POUR L'ANNÉE

1881.

OTTAWA, janvier 1882.

L'honorable

Ministre de la milice et de la défense.

MONSIEUR,—Une année d'expérience de plus, pendant laquelle j'ai profité des occasions qui se sont présentées de faire des inspections d'un bout à l'autre d'une portion considérable du pays, me permet de me faire une meilleure idée que l'année dernière de l'habilité, des mérites, des besoins et des imperfections de la milice canadienne.

L'expérience que j'ai ainsi acquise me confirme dans l'opinion exprimée dans mon premier rapport, relativement à la manière dont les crédits votés par le parlement pourraient être le mieux employés dans le but de favoriser la prospérité des troupes placées sous mon commandement; et, en rédigeant mon deuxième rapport annuel, je tiens à insister encore une fois sur la nécessité d'examiner les recommandations par moi soumises l'année dernière, et que j'ai l'honneur de renouveler dans l'espérance qu'elles attireront l'attention de ceux qui par la libéralité de leurs votes, peuvent augmenter la capacité de la milice, et à qui je laisse le soin de décider laquelle d'une milice peu nombreuse et bonne ou d'une milice plus considérable mais moins bonne, vaut le mieux pour les besoins du pays.

J'ai l'honneur de renvoyer à la récapitulation de mon rapport de l'année dernière, et je vais maintenant en examiner les sujets dans l'ordre qu'ils y sont mentionnés :

1° ECOLES D'ENSEIGNEMENT (PERMANENTES).

J'ai eu cette année l'avantage de voir un grand nombre des bataillons ruraux, et je persiste dans mon opinion que pour mettre ces corps sur un pied qui les rende utiles sous le rapport de la discipline, de l'instruction et de l'habileté en général, rien ne ferait un bien plus durable que l'établissement d'écoles d'enseignement permanentes pour l'infanterie, où des officiers et des sous-officiers de cette arme pourraient obtenir les avantages déjà accordés depuis plusieurs années et avec tant de succès à l'artillerie.

Ce qu'on pourra faire immédiatement dans ce sens servira les fins de la milice, mais, en définitive, il devrait y avoir trois de ces écoles partagées comme suit, savoir :—

1. Une pour Ontario, dans la caserne inoccupée de Toronto.

2. Une pour la province de Québec, à Montréal, sur l'île Sainte-Hélène, où les magasins, le matériel et les fortifications se trouveraient bien de la protection qu'une telle école leur donnerait.

3. Une pour les provinces maritimes, à quelque endroit central où convergent des chemins de fer.

2° Instruction en camp.

Je suis heureux de voir que ma recommandation relativement à l'éducation de la milice en camp a été en quelque sorte adoptée, et j'ai l'assurance que les 12 jours passés sous la tente cette année, dans les différents districts militaires, ont profité à ceux qui y ont pris part ; mais je regrette extrêmement de voir qu'en *deux* années ces 12 jours de campement soient la seule occasion donnée aux hommes d'apprendre la discipline et les exercices, et je sens qu'il est de mon devoir encore une fois de recommander la période plus longue de 16 jours par année. Quelqu'intelligents que ces hommes puissent être (et un grand nombre de rapports écrits par mes prédécesseurs ainsi que mes propres observations sont là pour prouver la grande intelligence des miliciens du Canada), je ne crois pas que personne puisse dire que 16 jours d'exercice par année soient plus que suffisants, même en ayant les services de bons officiers et d'instructeurs sous-officiers compétents,—chose à désirer mais qui en général fait défaut à l'infanterie du Canada, par suite de l'absence d'écoles militaires permanentes où les officiers et les sous-officiers puissent apprendre leur service. Sans ces instructeurs on ne peut aller qu'à l'aveugle et il est impossible qu'un bataillon devienne capable. A cause de la modicité du crédit, il a été impossible d'instruire plus qu'une partie de la milice active chaque année ; car le nombre d'hommes convoqués doit nécessairement dépendre du montant d'argent que le gouvernement peut consacrer à cette fin. Je suggère donc qu'en débattant ce crédit, l'on s'arrête à l'un des deux plans que voici, savoir : soit décider quel nombre d'hommes convoquer, multiplier ce nombre par 15 (chiffre de piastres auquel s'élève le coût de 16 jours de campement pour chaque homme) et voter cette somme pour les fins de l'instruction ; ou bien décider du montant d'argent disponible, diviser ce montant par 15 pour savoir quel nombre d'hommes il peut permettre de convoquer et fixer à ce chiffre le total de miliciens à conserver.

3° Dépense pour les fortifications.

Je regrette qu'il n'ait été fait que peu de chose à cet égard pendant l'année dernière, et j'espère que l'on pourra prendre quelque moyen cette année pour empêcher qu'une ancienne et noble forteresse comme la citadelle de Québec ne se délâbre, ainsi

que pour réparer d'autres bâtiments militaires importants qui tombent rapidement en ruines,—notamment la salle d'exercice à Montréal, les forts de la Pointe Lévis et les ouvrages à Toronto, à Saint-Jean, N.-B., et ailleurs.

4° Collège militaire royal.

L'année dernière, j'ai recommandé d'améliorer la ventilation et de fournir des chambres supplémentaires aux professeurs et aux cadets ; les mêmes nécessités existent cette année. Je considère aussi qu'il serait bon d'introduire l'usage du gaz pour remplacer les lampes à l'huile, qui sont à la fois dispendieuses et dangereuses. Je tiens à attirer encore une fois votre attention sur le fait qu'il serait à propos de promettre et procurer des situations dans le service civil à quelques-uns des cadets qui sortent du collège après des examens très honorables pour eux-mêmes et l'institution, mais qui n'ont peut-être pas les moyens d'accepter les commissions offertes par le gouvernement impérial.

Je ne saurais clore ce sujet sans rendre hommage au grand mérite du colonel Hewett, I. R., commandant, et de son personnel, qui ont si bien su conduire l'établissement depuis qu'il a été fondé il y a cinq ans.

5° Corps urbains.

J'éprouve beaucoup de plaisir à faire rapport que les corps urbains sont dans un état très satisfaisant. Autant que j'ai pu en juger, tous sont animés du meilleur esprit, afin d'exceller dans la connaissance de leur service respectif. L'un de ces corps—le 2e bataillon, ou carabiniers de la reine—mérite une mention spéciale non-seulement pour sa tenue, son équipement et ses exercices excellents, mais aussi pour le nombre de choses que je pourrais peut-être appeler " sujets supplémentaires " qu'il a entreprises. Etablir un système de signaux capable de transmettre des nouvelles de loin, ainsi qu'un service d'ambulance pour prendre soin des blessés, et enseigner à une grande partie du bataillon à faire des tranchées d'abri (comme la chose a eu lieu dans le 2e carabiniers de la reine), voilà ce qui, à mon avis, fait le plus grand honneur au commandant qui a établi, aux autres officiers qui ont enseigné et aux hommes qui ont bien voulu étudier ces sujets, en outre de l'école ordinaire du carabinier ; et, en mentionnant ceci à leur honneur, j'espère d'en encourager d'autres à suivre leur bon exemple.

6° Equipement et uniforme.

Il y a dans les magasins du Canada un grand nombre d'effets d'équipement vieux, hors d'usage et impropres au service qui devraient être déclarés tels et remplacés par une quantité suffisante d'autres effets des patrons les plus nouveaux et les plus approuvés. A ce propos je répéterai ce que je disais l'année dernière, à savoir, que pour l'infanterie on trouvera que le patron d'équipement inventé par le chirurgien-major Oliver, officier de santé de l'armée, est le meilleur.

J'ai reçu et vous ai transmis avant ce jour l'opinion très satisfaisante donnée à ce sujet par le commandant de l'un des bataillons de l'armée régulière qui a fait de cet équipement un bon essai (le 52e d'infanterie légère), et je suis convaincu de la justesse de cette opinion.

Pour ce qui est de l'uniforme, je conseille de le modifier dans le sens de l'utilité et de l'économie. Vu qu'on a récemment ajouté de la dentelle d'or à l'habillement de l'armée impériale, il devient nécessaire d'en arriver à une décision quant à ce que devra être celui de la milice canadienne. Je prends donc la liberté de dire qu'à mon avis, bien qu'il soit sage de choisir un uniforme qui, de loin, ressemble à celui des troupes de la mère-patrie, il ne serait pas judicieux—tant qu'une si grande partie de la dépense d'un corps de milice en ce pays sera laissée à la charge de ses officiers—d'imiter l'opulence de l'uniforme de l'armée anglaise, vu qu'il suffit d'établir un uniforme peu dispendieux, simple et militaire, portant sur la manche les insignes distinctifs du grade (comme dans la marine royale), et que cela peut se faire sans dépenser une quantité de dentelle d'or ou d'argent. J'ai en conséquence recommandé la convocation d'une commission d'officiers des différentes armes du service pour examiner cette importante question et faire rapport.

Après ces nouvelles observations sur les six sujets ci-dessus, mentionnés dans mon rapport de l'année dernière, je passe maintenant à ce qui concerne plus particulièrement l'année 1881.

Relativement à l'année qui vient de finir, je suis heureux de pouvoir faire en somme un rapport favorable de ce que j'ai pu voir de la milice placée sous mon commandement, et l'établissement de camps—même pour la période si courte de 12 jours—m'a permis d'en juger mieux que je n'aurais pu le faire sans cela.

Le milicien du Canada paraît avoir un vrai mérite,—une conduite régulière. D'après tous les rapports qui m'ont été faits, j'ai compris qu'il est sobre, bien disposé et intelligent. Il s'ensuit donc que tout ce dont la milice canadienne a besoin pour devenir une armée précieuse, c'est une instruction suffisante donnée par des instructeurs compétents pendant un temps raisonnable. J'espère en conséquence que ce besoin vivement ressenti par tous, officiers, sous-officiers et soldats, pourra être satisfait avant longtemps par l'établissement d'écoles d'infanterie permanentes. Un grand nombre des hommes suivant des carrières susceptibles de les entraîner ailleurs, c'est difficile d'en faire des miliciens consommés, mais cet inconvénient diminuerait peut-être quelque peu, si ces hommes étaient certains de pouvoir faire les exercices chaque année au lieu de n'y être appelés qu'à tous les deux ans. Un autre moyen d'encourager les hommes à rester dans les rangs serait de mettre la solde à 25 centins par jour pour la première année, à 50 pour la seconde et à 75 pour la troisième, au lieu de la laisser comme elle l'est actuellement à 50 centins par jour, pour tout le temps de l'enrôlement. Je crois que je puis dire que, en somme, les efforts qui ont été faits pour acquérir les qualités voulues, pendant la période des exercices de 1881, sont dignes d'éloges.

Une chose particulièrement remarquable cette année a été la formation—sous les auspices de l'association d'artilleurs du Canada—d'un détachement de cette arme (y compris deux cadets), qui s'est rendu en Angleterre et a concouru,à Shoeburyness, avec les volontaires anglais, lors du rassemblement de l'association d'artilleurs nationaux, et ce avec succès, puisqu'il a rapporté au pays natal le prix donné par Son Excellence le gouverneur général pour un concours spécial de manœuves de force. Au lieutenant-colonel Oswald, de l'artillerie de place de Montréal, appartient l'honneur d'avoir commencé et généreusement favorisé la formation de ce détachement, qui mérite d'être fécilité sans exception des flatteuses louanges qu'il a reçues du commandant à Shoeburyness pour sa conduite et sa tenue régulières.

L'adjudant—capitaine Peters, de la batterie A, et le sergent L. Omer Genest, méritent aussi une mention spéciale.

Le rapport du commandant du camp à Shoeburyness a été publié avant ce jour dans les ordres généraux de la milice (28) en date du 16 décembre 1881.

J'espère que cette année (1882) comme l'année dernière, le gouvernement aidera à envoyer un autre détachement d'artilleurs en Angleterre.

Comme par le passé, un détachement de carabiniers s'est rendu à Wimbledon sous les auspices de l'association des carabiniers du Canada, et a encore réussi à remporter la coupe de Kolapore ainsi que d'autres prix gagnés par les membres du parti individuellement. Le détachement était commandé par le lieutenant-colonel Gibson, du 13e bataillon, Hamilton, Ont.

A l'égard de ce grand soutien de l'esprit militaire et de l'efficacité de la milice (l'association de carabiniers du Canada), je suis heureux de dire qu'il y a encore eu cette année, à Ottawa, un concours couronné de succès, sous l'habile direction du colonel Gzowski et de ses infatigables officiers; et j'espère que le gouvernement fédéral lui donnera encore une fois une preuve généreuse et solide de l'estime en lequel il tient le service de cette association, en aidant à payer les dépenses nécessaires pour envoyer un parti de tireurs en Angleterre.

Je pense qu'il serait d'une importance inestimable pour la milice de fonder des prix de tir d'escouades composées de pas moins d'un sous officier et de quatre hommes équippés en campagne et faisant le feu partie en tirailleurs et partie à rangs serrés, à des distances incertaines et dans un temps limité, et j'ai en conséquence l'honneur de faire remarquer que ce serait là un bon moyen d'encouragement, et que les sommes dépensées pour ces concours seraient de l'argent bien employé.

J'espère que le gouvernement fournira un prix ou des prix pour de semblables concours.

En consultant les ordres généraux de l'année dernière, on verra que j'ai eu en plusieurs occasions le plaisir de louer la conduite des miliciens. L'acte de bravoure accompli par le canonnier Alexander Macdonald, de la batterie B, en sauvant la vie

à un pêcheur qui allait se noyer dans le lac Ontario, mérite, à mon avis, d'être rapporté ici, afin qu'il puisse recevoir plus tard sa récompense du gouvernement. Je suggérerais que dans des cas comme celui-là on prît note du nom de l'homme afin de lui procurer un emploi dans le service civil une fois son temps de service militaire expiré.

D'un autre côté, j'ai été dans la pénible nécessité de mentionner dans les ordres généraux certains cas qui demandaient des commentaires défavorables. J'espère sincèrement que ces observations serviront d'avertissement à la milice et empêcheront que de pareils exemples d'irrégularité et de relâchement de discipline ne se renouvellent à l'avenir; et je crois que rien ne servira mieux les fins de la discipline et de la régularité que l'établissement d'écoles permanentes d'enseignement où les élèves pourront apprendre ces deux choses par la pratique, ainsi que la substitution d'exercices annuels aux exercices bi-annuels en camp.

Sans la discipline, pas de consistance, et je prends la liberté d'exprimer ici l'opinion que les campements bi-annuels sont insuffisants pour l'inculquer aux troupes. A moins que les officiers et les sous-officiers n'aient appris à connaître et aimer la discipline, ils ne pourront jamais l'inculquer à ceux qui leurs sont inférieurs en grade, et lorsque l'heure du danger sonnera il est à craindre qu'on ne se trouve en face de résultats désastreux.

ARMES ET MUNITIONS.

Je transmets un rapport de l'officier préposé à la direction de la fabrique de cartouches pour les armes à feu portatives, que l'on construit actuellement à Québec; ce rapport fait voir où l'on en est rendu. (Imprimé à la page 276.)

Un rapport a été transmis par le colonel Strange relativement aux canons que Messieurs Gilbert et fils, de Montréal, sont en train de transformer. (Imprimé à la page 257.)

A cause de l'étendue de nos côtes, il serait important, suivant moi, que le pays possédât un petit nombre des meilleurs et des plus puissants canons, dont quelques-uns devraient être tenus en réserve dans chaque province, avec des munitions de guerre, pour être envoyés quand et où besoin sera. Il ne faut pas oublier non plus l'importance qu'ont prise de nos jours les torpilles, pour la défense des côtes, et que l'on devrait prendre les moyens d'instruire la milice sur cet important chapitre.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Il est encore une autre chose très nécessaire selon moi ; je veux parler de cartes réellement bonnes et de date récente, donnant la longue ligne de nos frontières et s'étendant jusqu'à une certaine distance, de chaque côté.

En cas de troubles, il faudrait pouvoir distribuer largement de ces cartes, et sans retards, aux officiers postés sur la frontière.

Je crois que l'on pourrait utiliser à cet égard les services de gradués du collège taire royal en leur faisant faire des levées de plans sous la surveillance d'un

ingénieur militaire compétent, de sorte que les points jugés les plus favorables à des ouvrages de campagne susceptibles d'être élevés en cas de guerre, puissent être choisis d'avance et indiqués confidentiellement aux commandants de districts. Il est de la plus grande importance que l'on distribue des cartes petites mais exactes aux officiers qui sont dans le service, et j'espère que les crédits de l'année courante pourvoiront à la dépense nécessaire pour se les procurer.

ÉTAT-MAJOR.

Une nouvelle répartition de l'état-major de distrist a eu lieu cette année et, pour des raisons d'économie, on en a diminué le nombre. Après un an d'essai, je crois que la réduction ainsi faite est trop grande, et j'ai en conséquence recommandé d'augmenter l'état-major d'au moins un major de brigade afin de pourvoir en juste proportion à la besogne qu'il y a à faire dans les provinces maritines sous l'habile direction du lieutenant-colonel Taylor, aide-adjudant général.

En conformité des nouveaux règlements, nous allons perdre, cette année, à raison d'âge, les services du lieutenant-colonel Milsom, major de brigade du district militaire n° 2, qui, après avoir servi pendant longtemps dans l'armée impériale, où il a occupé quelques années le poste d'adjudant du 62e régiment, a consacré les dix-neuf dernières années au service du Canada, et que j'ai l'honneur de recommander très fortement à la favorable attention du gouvernement.

L'école royale d'artillerie, à Kingston, perd aussi son commandant par le fait qu'il a atteint le grade de major général en retraite; le lieutenant-colonel Bland Strange, officier capable et bien connu de l'artillerie royale, a consacré dix des meilleures années de sa vie à l'artillerie du Canada, et je recommande au gouvernement de le retenir comme inspecteur de cette arme.

Tandis que j'en suis à l'état major, je me permettrai d'ajouter que le règlement établi quant à l'âge devrait, à mon avis, être étendu aux autres officiers de la milice, et que les lieutenants-colonels devraient être forcés de prendre leur retraite à 60 ans, les majors à 55, et les capitaines à 50.

Je transmets avec les présentes les rapports des aides-adjudants généraux de districts, des inspecteurs d'artillerie, etc., etc., et j'y joins des notes qui me dispenseront de commenter ici le contenu de ces rapports.

Ces rapports donnent des détails complets des différents camps qui ont été formés dans l'été et l'automne de 1881.

En terminant je dois offrir mes remerciements sincères aux officiers d'état-major des quartiers généraux et d'ailleurs, qui par leur zèle et leur habileté m'ont aidé à accomplir mes devoirs.

J'ai visité pendant l'année certaines parties de tous les districts militaires, excepté le district n° 10, dans le Manitoba, et le district n° 11, dans la Colombie britannique. J'espère que le gouvernement consentira à ce que, pendant l'année 1882, je visite ces districts, et particulièrement le dernier, vu qu'il y a là une grande étendue de côtes et des positions de défense importantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

R. G. A. LUARD,

Major général commandant la milice.

P. S.—J'ai le regret d'avoir à mentionner la perte que vient de faire la milice du Canada par la retraite—après 20 ans de service—du colonel Laurie, aide-adjudant général du district militaire n° 11, C.-B., qui, pour des raisons de famille, a jugé nécessaire de résigner son commandement.

ANNEXE No 1.

DISTRICT MILITAIRE N° 1.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,

LONDON, ONT., 3 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information du major général commandant, mon rapport sur l'état de la milice dans le district militaire n° 1, depuis le 2 avril dernier jusqu'à ce jour, ainsi qu'un résumé des rapports d'inspection.

Conformément aux ordres généraux datés à Ottawa le 15 octobre 1880, je quittai le quartier général du district n° 4 le 1er avril dernier, et me rendis à London le lendemain, alors que je pris le commandemant de ce district.

Afin de pouvoir me rendre compte des besoins des différents corps ayant droit de faire les exercices annuels pour 1881-82, et vu que beaucoup d'officiers avaient fait la demande d'une grande quantité d'effets d'équipement, le major de brigade et moi entreprîmes de faire personnellement une inspection des effets militaires en possession des diverses compagnies autorisées à faire ces exercices; et, bien que le temps fût très court et que nous dussions accorder beauconp d'attention à la presse ordinaire des affaires avant la fin de l'exercice (30 juin), grâce à des efforts persistants nous réussîmes—sauf dans deux ou trois cas—à achever notre tâche. Ces inspections démontrèrent dans quel état très incomplet se trouvait l'équipement et combien il était nécessaire d'en faire de nouvelles distributions si l'on voulait que la milice pût paraître d'une manière satisfaisante ou avantageuse. Après une longue correspondance à ce sujet, certains effets furent *prêtés*, et les différents corps parurent en conséquence avec avantage tant sous le rapport de l'uniforme que sous celui de l'équipement.

Voici comment se composait le nombre d'hommes ayant droit de faire les exercices annuels pour 1881-82, dans ce district, en vertu des ordres généraux du 5 mai 1881.

	De tous grades.
Corps ruraux en camp de brigade	2,086

Les corps suivants ont reçu l'autorisation de faire les exercices, en vertu des mêmes ordres généraux concernant les corps urbains :

Batterie n° 2, 1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne de Guelph	81
7e bataillon de fusiliers de London	330
Nombre total autorisé pour le district	2,497

Le 21 juin fut formé, à London, un camp de brigade composé des corps suivants, avec l'effectif indiqué :—(*Voir note* 1.)

1er régiment de cavalerie.

Lieutenant-colonel John Cole.

	Officiers et hommes.	Chevaux.
Compagnie n° 2, London; major F. Peters	37	37
Compagnie n° 3, Mooretown, major Stuart	36	36
Artillerie.		
Batterie de campagne de London, major John Peters	82	28
Batterie n° 1, 1re brigade provisoire d'artillerie de campagne, capitaine Nicoll	69	29
Carabiniers et infanterie.		
22e bataillon de carabiniers d'Oxford, lieutenant-colonel Cowan, 8 compagnies	325	3

24e bataillon d'infanterie de Kent, lieutenant-colonel Baxter, 6 compagnies	209	...	5
25e bataillon d'infanterie d'Elgin, lieutenant-colonel O'Malley, 5 compagnies	188	...	5
26e bataillon d'infanterie de Middlesex, lieutenant-colonel Attwood, 4 compagnies	116	...	2
27e bataillon d'infanterie de Lambton, lieutenant-colonel Campbell, 6 compagnies	260	...	5
32e bataillon d'infanterie de Bruce, lieutenant-colonel Cooper, 8 compagnies	372	...	5
Etat-major de brigade	10	...	6
Total en camp de brigade	1,754	...	161
Camp à Goderich.			
33e bataillon d'infanterie de Huron, lieutenant-colonel A. M. Ross, 8 compagnies	317	...	5
Total aux exercices en camp	2,071	...	166
Ont fait les exercices en vertu des règlements concernant les corps urbains :—			
La batterie n° 2, 1re brigade provisoire d'artillerie de campagne de Guelph, capitaine McCrae. En camp pendant 6 jours	72	...	28
Le 7e bataillon de fusiliers de London, lieutenant-colonel Walker, 7 compagnies	313	...	4
Total de toutes armes aux exercices annuels de 1881–82	2,456	...	198

Les corps suivants ont été dispensés de faire les exercices pour la présente année, savoir :

La batterie d'artillerie de place de Sarnia, capitaine Ellis.
Les compagnies nos 1 et 4 du 1er régiment de cavalerie.
Les compagnies nos 2, 5, 6 et 7 du 26e bataillon d'infanterie de Middlesex.
Le 28e bataillon d'infanterie de Perth, lieutenant colonel Scott.
Le 29e bataillon d'infanterie de Waterloo, lieutenant-colonel Peck.
Le 30e bataillon de carabiniers de Wellington, lieutenant-colonel Clarke.
La compagnie n° 6, du 33e bataillon, capitaine Elliott.
Les compagnies d'infanterie de Leamington et de Windsor, commandées respectivement par les capitaines Ley et Cheyne.

Cavalerie.

Les compagnies nos 2 et 3 du 1er régiment ont fait les exercices en camp de brigade sous le commandement du colonel Cole.

Les hommes et les chevaux m'ont paru bons, mais je ne puis en dire autant de leurs exercices ; leurs manœuvres ont été exécutées avec hésitation et lentement, ce qui démontre qu'ils auraient besoin d'un instructeur vigilant. L'uniforme des officiers n'est pas convenable, et, en général, la sellerie et les équipements ne sont pas propres. Comme régiment, il ne paraît pas y avoir de cohésion ou esprit de corps, les compagnies agissant plutôt comme si elles étaient indépendantes. L'économie interne laisse à désirer.

Exercices : —Défilé au pas et au trot, feux en tirailleurs à poudre, manœuvres de campagne en général et la charge.

Les équipements ne sont pas bien tenus et peuvent être classés comme suit :— Compagnies nos 1 et 2, médiocrement ; n° 3, mal, et n° 4, très mal. Je dois mentionner le fait qu'à cause d'un changement survenu dans la répartition, le major Stuart de la compagnie n° 6, n'eut que deux jours d'avis, et qu'il mérite beaucoup de louanges

pour avoir pu sortir si promptement. Sa sellerie est très vieille et beaucoup usée. (*Voir note* 2.)

Artillerie.—Batterie de campagne de London.—Major John Peters.

Cette batterie a fait les exercices en camp de brigade, à London, et elle a été passée en revue par l'inspecteur d'artillerie, qui est demeuré dans le camp trois jours. (Voir son rapport pour les détails.) La batterie a pris part à deux exercices de brigade et aux grandes manœuvres du 1er juillet ; elle était propre et ferme. Elle a défilé au pas et au trot, s'est conformée aux mouvements de la brigade et a pris promptement des positions favorables pour s'engager dans l'action. Le major Peters a bien fait manœuvrer ce corps et paraissait particulièrement apte à saisir l'objet des différentes évolutions de brigade. (*Voir note* 3.)

Batterie n° 1, 1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne.—Capitaine Nicoll.

Cette batterie a fait les exercices en camp de brigade, à London ; et, avec la batterie de London, elle a formé une brigade sous le commandement du major Peters, le plus ancien officier d'artillerie présent. Pour les détails, je renvoie au rapport de l'inspecteur d'artillerie. (*Voir note* 4.)

Cette batterie a passé, avec la brigade, par les mêmes exercices que la batterie de London ; elle était propre et ferme et offrait un bon coup-d'œil, mais, dans ses mouvements lors des grandes manœuvres, elle ne s'est pas montrée aussi prompte que je l'aurais désiré. Je dois dire néanmoins que s'étant trouvée sans munitions pendant une grande partie de la journée, cette circonstance lui enlevait un avantage.

J'ai été particulièrement satisfait de l'économie interne. Le capitaine Nicoll et ses officiers méritent aussi beaucoup d'éloges pour la manière dont la batterie s'est acquittée de ses devoirs. (*Voir note* 5.)

Batterie n° 2, 1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne.—Capitaine McCrae.

Cette batterie a fait les exercices à son dépôt local, sous l'autorité des règlements concernant les corps urbains ; toutefois, ces exercices ont eu lieu en camp, pendant six jours. Elle a été passée en revue par l'officier agissant au nom de l'inspecteur d'artillerie, lequel dit qu'il a trouvé ce corps en bon état. Je renvoie à son rapport. Il me semblerait beaucoup plus désisable que l'on fît faire les exercices à ces deux batteries ensemble, en camp de brigade ; autrement elles ne valent pas mieux que des batteries indépendantes, et l'objet pour lequel l'on forme des brigades se trouve perdu. Si l'on veut que la brigade devienne bonne, il faut que l'équipement de cette batterie soit complété.

7e bataillon des fusiliers de London.—Lieutenant-colonel John Walker.

Ce beau bataillon a fait les exercices conformément aux règlements relatifs aux corps urbains ; il a été inspecté le 22 juin, par l'honorable ministre de la milice et de la défense, et le lendemain par le major général commandant. Il a aussi été passé en revue avec la brigade, le 1er juillet.

Le bataillon avait l'air très propre et martial, et sa marche a été irréprochable. Le "feu de joie," les mouvements de bataillon et de brigade ainsi que la marche en avant en grande tenue ont été bien exécutés ; mais dans la marche en avant pour l'attaque, les hommes n'étaient pas fermes, et le feu trop rapide et mal contrôlé. Les officiers de compagnie devraient se mettre mieux au fait du mode d'attaque actuel. En somme, ce bataillon fait honneur aux officiers et aux hommes qui le composent, ainsi qu'au service en général. (*Voir note* 6.)

J'apprends que depuis plusieurs années l'habillement ainsi qu'une partie des armes et des fourniments ont été laissés entre les mains des hommes ; ceci est cause qu'il est impossible d'en faire une inspection et un inventaire convenables. Vu que les exercices sont suspendus pendant quatre ou cinq mois d'été, je ne vois pas pourquoi tout l'équipement ne serait pas rapporté aux salles d'armes pendant cette période. (*Voir note* 7.)

Je ne suis pas encore satisfait de la manière dont les salles d'armes sont tenues, bien que j'y aie remarqué un progrès considérable; elles n'offrent pas cette apparence propre et militaire qu'on a l'habitude de voir partout où l'on emploie des gardiens permanents; et, à moins qu'il ne s'opère d'autres améliorations à ce sujet, il deviendra nécessaire de faire un rapport spécial.

22e *bataillon de carabiniers d'Oxford.*—Lieutenant-colonel Cowan.

Ce bataillon est arrivé au camp assez fort en nombre, mais comptant dans ses rangs un grand nombre de recrues. Avec son uniforme neuf, ses casques et son équipement complet également neufs, il avait tout à fait bon air, ses hommes jouissant d'un bon physique et étant justement de la taille convenable à des carabiniers. L'instruction a été donnée graduellement au bataillon, qui a fait des progrès satisfaisants. (*Voir note* 8.)

Ce corps a participé à tous les exercices de brigade ainsi qu'aux grandes manœuvres tout comme le 7e, et il s'en est tiré honorablement, excepté pour les feux d'attaque, où les hommes étaient incertains et le feu mal contrôlé. Il est nécessaire que les officiers donnent plus d'attention à cette partie des exercices. (*Voir note* 9.)

J'ai trouvé un manque de ponctualité dans la transmission des situations et des rapports, et il est encore d'autres points sur lesquels l'économie interne pourrait être plus soignée. En quittant le camp, précédé par son beau corps de musique, le bataillon offrait une apparence réellement bonne, et ses hommes avaient tout à fait l'air propres à remplir aucun des devoirs militaires ordinaires.

Les officiers sont pourvus d'un bon uniforme et font preuve d'un grand zèle pour le service.

Les différentes municipalités du comté d'Oxford se sont montrées très libérales à l'égard du bataillon en contribuant largement au fonds de musique, ainsi qu'à celui destiné à l'achat de casques et de bonnets Glengarry. Cette libéralité aide les officiers à maintenir les cadres du bataillon et à faire paraître ce dernier d'une manière honorable pour les hommes qui le composent ainsi que pour le comté dont il porte le nom.

Les salles d'armes des compagnies nos 1 et 6 sont dans un état fort satisfaisant; celles des compagnies nos 3 et 4 sont assez bien tenues, mais celles des compagnies nos 2, 5, 7 et 8 ne le sont pas d'une manière satisfaisante. Le capitaine Day, de la compagnie n° 8, vient d'établir une nouvelle salle d'armes, et les autres officiers ont promis des améliorations sous ce rapport.

24e *bataillon d'infanterie de Kent.*—Lieutenant-colonel Baxter.

A l'exception des compagnies nos 3 et 4, ce bataillon est arrivé au camp très faible en hommes et comptait beaucoup de recrues dans ses rangs. Le colonel Baxter est un bon instructeur et paraît bien appuyé de ses officiers, qui travaillent à améliorer le bataillon. Faible en nombre à la revue, ce dernier souffrait d'un désavantage; néanmoins il a fait des progrès satisfaisants. Le bataillon a passé par les mêmes exercices et grandes manœuvres que les autres corps, et il a été remarqué pour sa fermeté à la revue. A son départ du camp il avait l'air propre et la tournure militaire; ses devoirs de camp ont été accomplis avec régularité et ses rapports promptement transmis. L'adjudant n'était pas monté, ce qui était un grand désavantage pour le corps. (*Voir note* 10.)

L'état des salles d'armes, des armes, etc., est beaucoup amélioré et satisfaisant. Les officiers ont un assez bon uniforme.

25e *bataillon d'infanterie d'Elgin.*—Lieutenant-colonel O'Malley.

Ce bataillon est arrivé au camp très faible en hommes. La compagnie n° 5, tout à fait désorganisée, n'était pas représentée; par conséquent, le corps en souffrait continuellement. Il n'a pas paru faire beaucoup de progrès dans les commencements du camp, mais les choses ont pris une assez bonne tournure dans la dernière semaine. La discipline était lâche et les hommes peu réguliers dans leurs travaux. L'économie interne laissait beaucoup à désirer.

Ce bataillon a pris part aux exercices et grandes manœuvres, et dans cette occasion sa marche a été bonne et ses ralliements assez bien exécutés; mais comme il était faible en nombre, l'effet des feux a été en partie perdu. Il est nécessaire que les officiers donnent plus d'attention au mode d'attaque. (*Voir note* 11.)

La coiffure des hommes était très défectueuse; celle de l'une des compagnies n'était même pas militaire, et je considère que pour aucune raison on ne devrait la permettre à l'avenir.

Les officiers de compagnie paraissent pleins de zèle et consacrent un temps considérable au tir de la carabine avec quelques-uns des officiers d'état-major. Les officiers ont un assez bon uniforme.

Etat des salles d'armes et des effets d'équipement :—Compagnies nos 1 et 6, très satisfaisant; nos 2 et 3, assez bon; n° 4, s'améliore; 5, très mauvais.

26*e bataillon d'infanteri légère de Middlesex.*—Lieutenant-colonel Attwood.

Quatre compagnies seulement de ce bataillon ont reçu l'ordre de faire les exercices et se sont rendues au camp avec un effectif moyen d'environ 41 officiers et soldats par compagnie, dont la grande majorité se composait de recrues. Avec un aussi petit nombre d'hommes, le bataillon a toujours paru désavantageusement. (*Voir note* 12).

Les officiers étaient zélés et attentifs; ils m'ont paru faire tout leur possible pour perfectionner leurs hommes.

Le bataillon a pris son tour régulier de service et s'est trouvé à toutes les revues comme les autres corps, mais comme il a fourni les services pour la fête de la Confédération, il ne s'est pas trouvé en mesure de prendre part aux grandes manœuvres.

Les officiers ont fait remarquer qu'à cause de la récolte des foins ils se sont trouvés dans l'impossibilité de pouvoir amener leurs meilleurs hommes; par conséquent, le beau comté de Middlesex n'était pas très bien représenté par ceux qui étaient présents.

Les officiers ont un bon uniforme—grande et petite tenue—et font preuve d'esprit de corps.

Ils font aussi la dépense de sommes considérables pour entretenir un nombreux et bon corps de musique.

Etat des salles d'armes, des armes, etc.:—Compagnie n° 1, assez bon; 2 et 7, très bon; 3, pas satisfaisant; 4, 5 et 6, bon; 8, mauvais.

27*e bataillon d'infanterie légère de Lambton.*—Lieutenant-colonel Campbell.

Ce bataillon est arrivé au camp assez fort et avec beaucoup de recrues. Je n'ai pas remarqué qu'il ait fait beaucoup de progrès pendant les premiers jours, mais il s'est bientôt perfectionné tant sous le rapport des exercices que sous celui de la tenue.

Il a pris part à tous les exercices ainsi qu'aux grandes manœuvres du 1er juillet, et, dans ces occasions, les hommes se sont fait remarquer par une tenue recommandable sous tous rapports. Le major Fisher, qui eut le commandement des exercices pendant les derniers huit jours, est un officier capable et plein de zèle; il m'a paru bien appuyé de ses officiers, qui semblent vouloir perfectionner le bataillon de manière à faire honneur au beau comté qu'il représente. Discipline, lâche; économie interne, défectueuse; rapports, généralement en retard.

Les officiers n'ont pas un uniforme convenable, ce qui empêche beaucoup le bataillon de paraître avec avantage.

Ceux qui résident à Sarnia ont droit à beaucoup d'éloges pour avoir réorganisé un beau corps de musique, ce qui n'a pas pu être fait sans beaucoup de peine et de dépense.

Durant la dernière semaine on a pu remarquer que le camp de ce bataillon avait meilleure apparence et était beaucoup plus propre.

Etat des salles d'armes, des armes, etc.—Compagnies nos 1 et 3, assez bon; 2 et 5, très bon; 4, très mauvais; 6, bien amélioré.

32*e bataillon d'infanterie de Bruce.—Lieutenant-colonel Cooper.*

Ce beau bataillon est arrivé au camp avec un effectif de 8 compagnies, dont tous les sous-officiers et les hommes étaient présents. Vu que des effets d'équipement

avaient été fournis pour remplacer ceux qui manquaient, et que chaque homme avait été pourvu d'un sac en toile, le bataillon avait bonne mine. Environ 80 pour 100 de son effectif étaient des recrues, mais, grâce au système d'instruction suivi, on s'est aperçu de progrès dès le commencement.

L'état-major des quartiers généraux se trouvait campé dans une position qui lui permettait d'observer ce corps avec soin, et je puis témoigner de la manière stricte et honnête dont les différents devoirs et exercices ont été accomplis par lui.

Dans les exercices de bataillon et de brigade, les hommes ont manœuvré avec fermeté; dans les grandes manœuvres ils ont gagné des éloges non seulement par leur marche et leur attitude militaire en général, mais aussi par la manière ferme et correcte dont ils ont exécuté leur marche en avant dans l'attaque.

Le lieutenant-colonel Cooper est un officier capable et plein de zèle; il est habilement appuyé du major Biggar et de ses autres officiers.

Ce bataillon fait honneur au comté de Bruce. Les autorités municipales, comme celles d'Oxford, se sont montrées d'une très grande libéralité à l'égard de leurs volontaires en augmentant, cette année, de 25 centins par jour pour chaque homme, la solde régulière fournie par le gouvernement—soit un total de $3 par tête, sans compter une aide qui a permis aux officiers d'amener leurs compagnies au complet. (*Voir note* 15.)

Discipline et économie interne, bonnes. Officiers, bien habillés.

Etat des salles d'armes, des armes, etc.:—Compagnie n° 1, assez bon et bien amélioré; 2, pas propre; 3, très bon; 4, 6, 7 et 8, assez bon; 5, médiocre.

33*e bataillon d'infanterie de Huron.*—Lieutenant-colonel A. M. Ross.

Vu qu'il manquait du monde dans plusieurs des bataillons réunis au camp de brigade, une permission spéciale a été donnée à huit compagnies de ce corps de faire les exercices en camp à Goderich, pour une période de 12 jours, en se conformant aux règlements (en tant qu'applicables) qui gouvernent les camps de brigade. Le bataillon s'est assemblé le 13 septembre avec un effectif de 317 hommes.

L'aide-adjudant général a passé huit jours au camp et a vu à ce que l'instruction eût lieu d'une manière très satisfaisante.

Le lieutenant-colonel Ross est un officier zélé, capable et laborieux; il est bien appuyé de ses divers officiers.

L'enseignement de la théorie ainsi que donné par le major Cook, adjudant, a été rapide et a eu de bons résultats. Un jour la garde montante était très malpropre, et ceux qui la composaient étaient étendus sur l'herbe sans fourniments aucuns; cette irrégularité ayant été signalée à l'attention des officiers, les hommes de garde prirent immédiatement une meilleure tenue, et par la suite ce service fut mieux fait. On a aussi d'abord paru avoir quelque difficulté à faire nettoyer convenablement les ceinturons et les gibernes, mais ceci s'est amélioré avec le temps, et avant la levée du camp le bataillon avait l'air propre et martial. (*Voir note* 16.)

Le major général a inspecté le camp et le bataillon le 22 septembre; la veille, l'aide-adjudant général avait fait une revue à l'occasion de laquelle le bataillon a défilé en colonne et quart de colonne, puis exécuté le maniement des armes et les feux, les évolutions de bataillon en général, les déploiements pour l'attaque, etc., etc., le tout d'une manière satisfaisante. Le tir a été pratiqué sur le terrain.

C'est à M. Atterill que nous sommes redevables pour l'usage des magnifiques terrains d'exercice et de campement ainsi que du champ de tir mis à notre disposition.

Etat des salles d'armes, des armes, etc.:—Compagnies n°s 1 et 2, très bon; n° 3, armes propres, fourniments, malpropres; n° 4, très bon; n° 5, pas satisfaisant; n°s 6 et 7, assez bon; n°s 8 et 9, très sales.

Etat des salles d'armes, des armes, etc., des corps qui ont été dispensés de faire les exercices annuels:—

28*e bataillon d'infanterie de Perth.*

Compagnie n°s 1 et 2, très bon; 3, 4 et 5, bon; 6, assez bon.—L'état de la salle d'armes n'est pas satisfaisant.

29e bataillon d'infanterie de Waterloo.

Compagnie n° 1, malpropre et peu satisfaisant; 2, pas satisfaisant; 3, armes en assez bon état, fourniments malpropres; 4, assez bon—s'améliore; 5, assez bon; 6, armes malpropres et rouillées.

30e bataillon de carabiniers de Wellington.

Compagnie n° 1, pas de salle d'armes, pas d'effets d'équipement (sont tous en la possession des hommes); 2 et 4, très bon; 3, bon; 5, armes en assez bon état; fourniments malpropres, salle d'armes malpropre aussi et trop petite; 6, pas de salle d'armes, effets d'équipement inspectés sur les hommes et trouvés propres et en bon état; 7, en assez bon état, mais pas de salle d'armes convenable; 8, armes en assez bon état, fourniments très sales, habillement mal entretenu; 9, armes en assez bon état, fourniments moisis mais s'améliorant, habillement mal entretenu; 10, en bon état, mais beaucoup d'effets d'équipement finis et d'autres hors d'usage.

Camp de brigade à London.

Ce camp (excepté sous certains rapports ci-après mentionnés) a donné des résultats très satisfaisants et hautement appréciés par les officiers, qui trouvent que tel est le meilleur moyen d'accomplir les exercices annuels. Il était situé près de la limite est de la ville, sur un emplacement d'étendue suffisante pour contenir les tentes et fournir un terrain d'exercice dont l'usage a été généreusement et gratuitement accordé par l'honorable M. John Carling, qui s'est imposé une dépense considérable pour enlever les clôtures intérieures et réparer celles du dehors, de manière à nous laisser le libre contrôle de toute la propriété. (*Voir note* 19.) Je suis également beaucoup redevable à la bonne obligeance de ce monsieur, qui nous a aidés de plusieurs manières à former le camp et à assembler la milice.

Les autorités municipales de London ont généreusement fait poser environ 800 verges de tuyaux à l'eau avec une borne-fontaine pour l'usage de chaque corps; l'eau était fournie par les pompes hydrauliques de la ville et de la meilleure qualité. Les autorités ont aussi fait construire des latrines.

Le comité s'est montré actif et libéral. Son président, l'échevin Millroy, s'est intéressé particulièrement aux travaux en surveillant la pose des tuyaux. L'échevin Smith s'est aussi rendu très utile.

L'honorable ministre de la milice et de la défense a visité le camp une journée après sa formation, et il a pu voir chaque corps à sa besogne ordinaire; ayant eu connaissance de quelques plaintes, l'honorable monsieur a autorisé des changements qui ont été grandement appréciés.

Le lendemain, le major général commandant a aussi visité le camp et minutieusement inspecté chaque corps. Comme les hommes n'avaient pas fait d'exercices depuis deux ans, et vu le grand nombre de recrues (environ 75 pour 100), ces visites prématurées les a trouvés dans leur plus mauvais état; il n'y a pas de doute que si ces visites eussent pu être remises vers la fin du camp, le résultat en aurait été plus satisfaisant pour tout le monde. (*Voir note* 18.)

Le camp a reçu la visite d'un grand nombre de personnes venues tant de la ville que de la campagne environnante, et l'on estime que le jour de la fête de la Confédération il s'y trouvait au moins 10,000 spectateurs. Ces rassemblements sont très propres à rendre la milice populaire,—chose si nécessaire à son succès.

Pendant le camp, la brigade a fait, sac au dos, deux marches d'environ quatre milles chacune. Sa tenue était magnifique et a été favorablement remarquée par plusieurs personnes.

La difficulté de se procurer un terrain convenable au camp et aux exercices augmente d'année en année, et il serait à propos que le ministère prît en considération le projet d'en acheter un dans une localité centrale. Je crois qu'il serait impossible de trouver dans ce district un endroit plus favorable que la ferme Carling, dont nous nous sommes servis cette année; si on l'achetait, les pâturages paieraient en grande partie l'intérêt du capital engagé dans cette propriété, et toutes les améliorations qu'on y ferait deviendraient permanentes. (*Voir note* 19.)

L'état-major de brigade se composait de l'aide-adjudant général commandant; du lieutenant-colonel, l'honorable M. Aylmer, major de brigade; du capitaine Miller, 7e bataillon de fusiliers, aide-major de brigade; du major Starr, paie-maître et garde-magasin de district; du major Rutherford, paie-maître du 28e bataillon, officier préposé aux approvisionnements; du capitaine J. B. Smyth, quartier-maître du 7e bataillon de fusiliers, fourrier de campement; du lieutenant W. H. Heath, de la batterie d'artillerie de London. Officier de jour, le chirurgien-major V. A. Brown, de la batterie d'artillerie de campagne de London, principal officier de santé.

Tous ces officiers se sont acquittés chacun de leurs devoirs avec promptitude et d'une manière satisfaisante.

A cause de choix antérieurs, il est devenu nécessaire, cette année, de mettre en brigade avec les bataillons de l'extrême sud, ceux venant de l'extrême nord; et comme une distance d'environ 225 milles sépare ces deux points, la date du rassemblement ne convient pas également bien à tous. Dans le sud, la récolte commence de dix à quinze jours plus à bonne heure que dans le nord, et par conséquent le 21 juin (jour fixé pour le rendez-vous) se trouvait trop tard pour la partie sud du district. C'est ce qui peut expliquer la faiblesse numérique de quelques-unes des compagnies. Si l'on continue le système des camps de brigade, le temps le plus convenable pour assembler la milice sera vers l'époque du 10 juin, à moins que le district ne puisse être divisé de l'est à l'ouest, auquel cas les comtés du nord pourraient envoyer leurs contingents jusqu'au 18 juin.

Service religieux.

Le dimanche, au camp, un service religieux protestant a été célébré sur le terrain. Le 7e bataillon de fusiliers et la compagnie d'exercice de l'Institut collégial, se sont joints à nous à cette occasion, ainsi qu'un grand nombre de bourgeois. Les révérends messieurs Cooper et McMullen officiaient. Dans le cours du printemps et au commencement de l'été, la compagnie de cavalerie de la batterie de campagne, le 7e fusiliers et les compagnies d'instruction militaire du collège Dufferin ainsi que de l'Institut collégial ont fréquemment assisté au service religieux de quelques-unes des églises de la ville. Le public a paru prendre beaucoup d'intérêt à ces parades, qui tendent à rapprocher les hommes et à répandre le goût du service.

Compagnies d'instruction militaire.

Il y en a quatre dans ce distinct, savoir:—celles de l'institut de London, du collège Dufferin, et du lycée (*High school*) de Mount Forrest. Les deux compagnies de London ont eu les services d'un instructeur (le sergent Billman) de l'école royale d'artillerie, pendant les mois d'avril et juin; une autre, à Mount Forest, a été enseignée par le même homme pendant le mois de mai, et de plus à partir du 15 septembre jusqu'au 1er novembre. Au commencement de cette dernière période, la compagnie en avait fourni six qui avaient déjà été dressés.

Les deux compagnies de London ont un bon et solide uniforme, et comme les cadets le portent constamment, cela a un bon effet sur leur conduite en général et contribue à répandre l'esprit militaire parmi le peuple.

J'ai souvent vu les deux compagnies de la ville s'exercer avec le 7e fusiliers; ses hommes m'ont toujours paru propres et tout à fait habiles à prendre part à toutes les évolutions du bataillon. Les directeurs du lycée de Mount Forrest ont acheté des tuniques et des bonnets de police qu'ils retiennent comme propriété de l'institution.

Rations.

A l'occasion de précédents camps de brigade la ration a été augmentée de 2 onces de fromage et de 2 onces d'orge perlée, ce qui, même alors, était regardé comme à peine suffisant. Le retranchement de quatre onces de nourriture solide a causé beaucoup de mécontentement, et il a fallu que quelques-uns des officiers fissent des achats supplémentaires pour tranquilliser leurs hommes. Il est vrai que l'honorable ministre de la milice et de la défense—lorsqu'il a visité le camp—a permis de distribuer du fromage et de l'orge à tous les deux jours, mais cette mesure n'a pas tout à fait surmonté l'embarras, bien qu'elle ait fait quelque chose dans ce sens. L'officier de

subsistance est d'opinion que si l'on ajoutait quatre onces de fromage et une demi-once d'orge par jour, la difficulté serait vaincue; mais je penche à croire qu'il faudrait accorder une once d'orge. On suppose que ces quantités additionnelles permettraient aux hommes de ménager assez de fromage pour en avoir à manger avec leur pain et le café au déjeuner. Même, la plupart des Canadiens ne considéreraient pas ce déjeuner comme trop somptueux; et lorsqu'on songe aux durs travaux que les hommes ont à faire, il est évident qu'il leur faut une nourriture abondante pour soutenir leurs forces et leur courage—ce qui d'ailleurs aiderait beaucoup à prévenir chez eux la soif des liqueurs fortes.

Cantines.

La vente de la bière ou des spiritueux dans le camp, paraît être contraire aux lois d'Ontario, et vu que l'on peut généralement attribuer à l'usage immodéré des liqueurs fortes les fautes commises contre la discipline, la permission d'avoir une cantine pour chaque corps offre beaucoup d'inconvénients. Quelque stricts que soient les règlements, l'expérience démontre qu'en général les cantiniers peuvent toujours distribuer des liqueurs en guise de bière ou de soda, et cela de manière à ne pas être découverts, excepté peut-être par ces officiers qui ferment les yeux sur la violation de règlements qu'ils disent ne pas être nécessaires, et qui sont eux-mêmes quelquefois intéressés dans la vente des boissons fortes.

Dans ces circonstances il me paraît très désirable que le ministère passe des règlements stricts et explicites à ce sujet.

S'il fallait laisser subsister les cantines, on ne devrait pas en permettre, pour chaque camp, plus d'une, qui serait sous la surveillance des autorités de la brigade et où la vente des choses nécessaires à la vie devrait être encouragée de préférence aux diverses boissons connues, excepté peut-être la bière allemande (*lager beer*).

Uniforme.

A peu d'exceptions près l'habillement récemment fourni donne une satisfaction générale; quelques tuniques paraissent être trop courtes, et les boutons de quelques pantalons sont si petits qu'on est obligé de les remplacer.

Les pantalons destinés aux conducteurs de l'artillerie et ceux de la cavalerie devraient être pourvus de boutons et de sous-pieds avant d'être délivrés.

Le bonnet de police est encore une "question brûlante." Ceux qui ont été fournis ne conviennent pas du tout à notre climat. J'apprends que dans quelques parties du district, les meilleurs hommes refusent obstinément de servir à cause de cette coiffure tout à fait désagréable qu'il leur faudrait porter.

Salles d'exercice.

Je constate qu'il y a trente-huit salles d'exercice dans le district. Vu qu'elles ont été d'abord mal construites, le temps les a rendues disgracieuses et plusieurs s'en vont en ruines. Un rapport spécial sera fait sur chacune, conformément à vos instructions. Je me permettrai d'attirer votre attention sur la nécessité de faire réparer convenablement les bâtiments militaires à London; à l'heure qu'il est ils offrent, avec les clôtures, une apparence négligée et délâbrée.

Les fenêtres du magasin et des salles d'armes auraient besoin d'être pourvues de bons contrevents, ou protégées par des barres de fer.

Associations de carabiniers.

Il y en a treize dans ce district, toutes apparemment prospères. Aux soins protecteurs de ces associations peut sans doute être attribué le fait que le district compte quelques-uns des meilleurs tireurs du Canada, dont les plus renommés sont le major titulaire Wilson et le sergent Wilson du 33e bataillon de Huron, le sous-lieut. Mitchell du 32e bataillon de Bruce, les lieutenants Crowe et Wheeler Ogg, de la batterie de campagne de Wellington, ainsi que plusieurs membres du 25e bataillon d'Elgin qui se sont toujours distingués.

Musique.

Il y a dans le district 12 bons corps de musique militaire attachés aux différents

corps qui suivent, savoir : la 1re brigade provisoire d'artillerie de campagne, et les 7e, 22e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 32e et 33e bataillons. Naturellement, il y en a de plus forts les uns que les autres, mais un homme qui n'est pas du métier ne pourrait pas très bien leur assigner chacun un rang, sans commettre une injustice à l'égard de quelques-uns d'entre eux. Je crois que tout le monde admet les hautes qualités du corps de musique du 7e fusiliers de London, lequel mérite une mention spéciale.

Capacités requises des officiers.

Notre système actuel de faire les exercices tous les deux ans est de nature à produire peu d'officiers capables de passer un examen satisfaisant devant un bureau, et les sous-officiers ne voient pas assez de pratique pour apprendre leur besogne. On ne pourra remédier à ce défaut qu'en induisant un plus grand nombre de personnes à suivre les écoles militaires. London est le centre de l'une des sections les plus prospères et les plus populeuses du Canada et possède toutes les choses nécessaires à l'établissement d'une telle école. En en donnant suffisamment avis pour que chacun puisse prendre ses mesures en conséquence, je ne vois pas de raison pour qu'une pareille école ne soit pas patronisée. Toutefois, je suis d'opinion que les sous-officiers devraient y être admis.

Artillerie de place et compagnies indépendantes.

La seule batterie d'artillerie de place du district est celle de Sarnia, et elle n'a pas l'air prospère dans cette position isolée. Le capitaine Ellis pense qu'il serait mieux de la convertir en infanterie qui serait attachée au 27e bataillon. Vu qu'un changement semblable, opéré à Goderich, a donné de bons résultats, je recommanderais qu'on fît de même à Sarnia.

Il n'y a que deux compagnies indépendantes d'infanterie dans le district, et je recommanderais fortement que celle de Windsor fût attachée au 24e bataillon, et celle de Leamington au 25e. Ce sont les deux seules compagnies indépendantes d'infanterie qu'il y ait dans le comté d'Essex, et dans le cas où l'on formerait plus tard un bataillon dans ce comté, elles pourraient alors être détachées pour former partie de ce corps.

Bureaux d'examinateurs.

Ont été réunis trois bureaux devant lesquels 25 officiers se sont présentés pour subir leur examen ; il en est résulté sept certificats de première classe et neuf de seconde classe.

Je dois des remercîments au lieutenant-colonel, l'honorable M. Aylmer, major de brigade, ainsi qu'au major Starr, paie-maître et garde-magasin du district, qui ont rempli assidument leurs devoirs et m'ont prêté tout l'aide possible ; je dois remercier de même les commandants de bataillons, dont la plupart ont été prompts à obéir aux ordres et ont manifesté un désir sincère de contribuer au perfectionnement de la milice. Toutefois, ce but ne pourra être atteint qu'avec la coopération dévouée des officiers de compagnies qui, règle générale, sont zélés et se donnent autant de peine que leurs affaires personnelles le leur permettent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général du district militaire n° 1.

L'adjudant général de milice,
Ottawa.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) J'ai eu le plaisir de voir ce camp, et, à quelques exceptions près, ce que j'ai vu m'a plu.
(2) Je regrette d'apprendre cette chose.
(3) J'ai été bien satisfait de cette batterie.
(4) Ce corps m'a paru en assez bon état.
(5) Cette batterie m'a paru en assez bon état.
(6) J'ai été bien satisfait de ce bataillon. Je ne l'ai pas vu en tenue de route ; il a été exercé avec intelligence et fermeté.
(7) Le colonel peut-il objecter à cette recommandation ?

(8) Bataillon qui a bonne mine.
(9) Ceci fait voir la nécessité d'écoles militaires permanentes pour l'infanterie.
(10) Bataillon faible numériquement mais paraissant assez bien.
(11) Ce corps ne s'est pas montré très avantageusement
(12) Bataillon faible en nombre mais paraissant assez bien.
(13) Lorsque j'ai vu ce bataillon il avait l'air très négligé. Je suis heureux d'apprendre qu'il s'est amélioré sous le commandement du plus ancien major; un rapport spécial a été fait au sujet du lieut.-colonel Campbell, qui est trop âgé pour servir.
(14) J'ai remarqué ce bataillon. Bien exercé et plein d'animation.
(15) J'ai remarqué les capacités du lieutenant-colonel Cooper.
(16) J'ai examiné ce bataillon à Goderich et j'ai été satisfait de ce que j'ai vu; mais les sacs étaient impropres au service lorsqu'ils ont été reçus des magasins.
(17) Camp magnifique et pittoresque.
(18) C'est une très forte proportion!
(19) Je recommande de prendre ce conseil en considération.
(20) Vu que les cultivateurs canadiens sont accoutumés à une nourriture abondante, je crois que leurs rations ne devraient pas être rognées.
(21) C'est une autre preuve de la nécessité qu'il y a d'établir des écoles permanentes.
(22) Je recommande d'accorder à ce conseil une sérieuse attention.

DISTRICT MILITAIRE N° 2.

VIEUX-FORT, TORONTO, 21 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information du major général commandant, mon rapport annuel sur l'état de la milice du district militaire n° 2.

Les corps urbains autorisés à faire les exercices annuels à leurs dépôts locaux comptaient 1,031 hommes de tous grades. A ce nombre doivent être ajoutés le 13e bataillon, qui a reçu la permission de faire les exercices pour 1881-82 en avril 1882, ainsi que la demi-batterie d'artillerie et la compagnie de carabiniers du Sault Sainte-Marie, qui font leurs exercices généraux à leurs dépôts locaux pendant l'hiver—ce qui donne un total de 3,080 hommes. Les corps en dernier lieu mentionnés seront inspectés au printemps.

Garde du corps du gouverneur général.

Ce corps a fait les exercices annuels à son nouveau dépôt local, qu'il a occupé le 20 juin dernier. Lorsque les exercices ont été terminés, le corps a été inspecté (pendant que je me trouvais absent en service) par le lieutenant-colonel Milsom, dont le rapport est très flatteur. L'honorable ministre de la milice et de la défense ayant eu l'occasion d'examiner la garde du corps pendant la période des exercices, s'en est déclaré très satisfait. On trouvera ci-joint le rapport du lieutenant-colonel Milsom.

Artillerie de place.

Les batteries d'artillerie de Sainte-Catherine et de Toronto ont fait les exercices annuels à leurs dépôts locaux. (*Voir le rapport de l'inspecteur d'artillerie.*)

Compagnie du génie du district militaire n° 2.

Cette compagnie ayant fait ses exercices annuels à son dépôt local, a été inspectée par le major Walker, officier nommé à cette fin.

Le lieutenant-colonel Scoble ayant résigné le commandement à cause de son départ pour une autre province, les autorités ont dû faire rentrer dans les magasins du district les armes et effets d'équipement de ce corps pour les y garder en sûreté, vu que les autres officiers ne se sont pas suffisamment intéressés à leur entretien.

Je considère que par la retraite du lieutenant-colonel Scoble le district perd les services d'un officier très énergique et capable.

2e bataillon des carabinires de la Reine.

Ce corps a fait les exercices annuels à son dépôt local. Assisté du lieutenant-colonel Milsom, j'ai, le matin du 12 novembre, inspecté les armes et les équipements ainsi que les livres de régiment et de compagnie de ce bataillon et les ai trouvés dans un état parfait. Dans l'après-midi du même jour j'ai fait faire l'appel du régiment en ma présence, après quoi le corps a été passé en revue par le major général commandant. (*Voir note* 1.)

Le 10e grenadiers royaux.

Ce corps ayant été récemment organisé et habillé en grenadiers, présente une belle apparence ; à peu d'exceptions près les hommes qui le composent sont de bonne taille. Il se recrute parmi les meilleurs sujets de la ville, et j'espère de voir ses cadres remplis bientôt. Le lieutenant-colonel Grassett et ses officiers méritent les plus grands éloges pour le succès qu'ils ont remporté en réorganisant ce régiment. Ce corps a fait les exercices annuels à son dépôt local. Le 12 novembre, aidé du lieutenant-colonel Milsom, j'ai inspecté les armes du régiment et les ai trouvées parfaitement propres ; j'ai aussi examiné les livres de compagnie, qui sont dans un état parfait. L'appel ayant été fait en ma présence, le corps a été alors passé en revue par le major général commandant. Je recommanderais que deux compagnies formées exclusivement de mécaniciens fussent ajoutées à ce corps pour tenir lieu de compagnie du génie. (*Voir note* 2.)

Camp de Niagara.

Les corps ci-dessous mentionnés ont fait les exercices à Niagara, cette année ; ils ont établi leur camp le 13 juin et s'en sont retournés dans leurs foyers le 24 du même mois. Le nombre total autorisé à faire les exercices en camp a été de 2,449 hommes.

2e régiment de cavalerie, batterie de campagne de Toronto, et les 19e, 20e, 31e, 36e, 37e, 38e et 77e bataillons d'infanterie.

Pour les détails, voir tableau ci-joint.

Bien que ces corps ne se fussent pas formés en camp d'instruction depuis 1875, il a été très agréable de voir la rapidité avec laquelle ils se sont mis à la besogne ; les hommes de tous grades paraissaient rivaliser entre eux à qui donnerait le plus de satisfaction aux intéressés, et je puis dire que l'on a banni du camp cette idée si fausse que les exercices annuels sont synonymes de plaisir. Lorsqu'ils étaient de service les hommes s'occupaient de nettoyer leurs armes et leurs fourniments, qui m'ont tous paru propres et en bon état avant la levée du camp.

Instruction militaire.

Vu que plusieurs des hommes étaient nouvellement enrôlés, il a fallu consacrer autant de temps que possible à l'instruction des recrues et à la pratique du tir.

L'adoption de la carabine courte a beaucoup contribué à rendre les hommes fermes sous les armes, et d'un autre côté cela leur a permis d'en apprendre plus vite le maniement. Les hommes sont devenus très fermes dans les exercices de brigade et autres avant la fin du camp, et ils ont fait preuve de grands progrès. Tous les exercices ont eu lieu sous la direction d'un officier d'état-major de brigade. (*Voir note* 3.)

Heure adoptée pour monter les gardes.

La milice n'étant convoquée que pour si peu de temps à la fois, il n'y a pas de doute que l'heure de la retraite est plus convenable pour commencer tous les services, vu que, par cet arrangement, il n'y a jamais d'absents à l'appel que les hommes de garde nommés pour une journée.

Garde montante.

Après une inspection très minutieuse par un officier d'état-major de brigade qui a mis un soin particulier à enseigner aux hommes la manière d'arranger leur fourniment, de monter la garde et de poser les sentinelles, la garde montante était remise aux mains de l'officier supérieur de jour qui la conduisait à sa destination. Vers la fin du camp, le progrès opéré dans ce service était très remarquable, principalement dans le 37e carabiniers, dont les gardes ont paradé avec des armes et des fourniments aussi propres et aussi bien ajustés que si elles eussent été dans le service depuis des années.

Tir à la cible.

Le temps consacré au camp étant si court, je recommanderais qu'après avoir appris à viser et reçu de l'instructeur de tir des leçons de théorie, les recrues eussent

la permission de tirer quelques cartouches à une petite portée, sous la direction de cet instructeur; mais le nombre de cartouches à balle ainsi accordé devrait être fixé au dépôt de compagnie, sous la direction des officiers de compagnie, et le département de la milice accordant une légère somme à chaque compagnie pour être partagée en 1er, 2e et 3e prix de compagnie. Je recommanderais également qu'une partie de la subvention accordée aux associations de carabiniers fût dépensée en prix offerts seulement à ceux qui auraient gagné un prix de compagnie la même année ; c'est de cette manière que l'on pourra amener les hommes à prendre plus de goût au tir de la carabine. (*Voir note* 4.)

Cartouches sans balles.

Les cartouches blanches fournies à ce camp ont été très judicieusement mises à profit sous la direction des officiers ; dans la plupart des cas, les hommes ont été dispersés dans un bois, au sud du camp, et on leur a enseigné à s'abriter ainsi qu'à bien viser avant de tirer.

A mon avis, dépenser des munitions dans un combat simulé d'apparat a pour effet de faire tirer les hommes précipitamment et d'une manière désordonnée, habitude qui deviendrait très pernicieuse en présence de l'ennemi, où il faut savoir obéir aux ordres et prendre le temps de viser sûrement pour remporter des avantages.

Enrôlement.

Le terme actuel de service dans la milice active étant de trois ans, je recommanderais que les hommes désireux de continuer à faire partie de la milice, fussent obligés —en restant dans le corps—de signer le contrôle à l'expiration de chaque troisième année et que toutes les vacances survenant dans la compagnie fussent remplies chaque année. (*Voir note* 5.)

Musique.

La musique était très bonne dans ce camp ; il y avait une bonne musique composée de tambours et de fifres, et six corps de musique complets. Ces corps réunis avaient le meilleur effet sur le défilé de brigade.

Embarquement.

Le plus grand soin a été donné à la question du transport des troupes, auxquelles on a enseigné à s'embarquer de la manière la plus expéditive possible eu égard à la sûreté des hommes, des chevaux, des canons, et du matériel de guerre.

La compagnie de cavalerie de Markham s'est embarquée sur le bateau à vapeur, à Niagara, en quatre minutes.

La batterie de campagne de Toronto—hommes, chevaux, canons et matériel—en neuf minutes.

Le 20e bataillon, 7 compagnies, en sept minutes.

Le 31e bataillon, 7 compagnies, en huit minutes.

Le 36e bataillon, 8 compagnies, en sept minutes.

Subsistance.

Les entrepreneurs qui ont fourni les approvisionnements nécessaires au camp ont donné satisfaction en général.

Prix de revient des rations par homme, y compris 3 onces de fromage : près de $19\frac{1}{3}$ centins.

Emplacement de camp.

Niagara est l'endroit du district le plus favorable à un camp. On y peut arriver par eau et par chemin de fer et l'on y trouve un espace suffisant pour établir un grand camp, ainsi qu'un terrain d'exercice de brigade et des champs de tir, sans compter un approvisionnement de bonne eau et l'aide prompte et généreuse fournie par le maire, les membres de la corporation et les citoyens de la ville.

Le ministre de la milice.

L'honorable ministre de la milice et de la défense a visité le camp dimanche, le

19 juin, et a assisté à la parade d'église de la brigade. Le lendemain matin il a été reçu par une salve de la brigade en ligne, et il a été témoin des grandes manœuvres de brigade.

Il a exprimé aux troupes de la manière la plus bienveillante et la plus encourageante, la grande satisfaction que lui avait causée sa visite au camp ainsi que la revue à laquelle il venait d'assister. Dans l'après-midi il a reçu tous les officiers du camp. La visite de l'honorable monsieur a eu l'effet le plus encourageant sur les hommes de tous grades.

Je transmets ci-inclus les rapports de tir à la cible des corps qui ont fait les exercices annuels en camp, ainsi que le rapport de l'instructeur de tir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

ROBERT B. DENISON, lieutenant-colonel.
A. A. G. district militaire n° 12.

L'adjudant général de milice,
Ottawa.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) Je regarde les "Queen's Own" comme un corps modèle, et l'on ne saurait décerner trop d'éloges au lieutenant-colonel Otter qui le commande, ainsi qu'à l'esprit du bataillon entier.
(2) La formation d'un très beau bataillon. Je partage absolument la même opinion sur le mérite du lieutenant-colonel Grasset et des officiers du 10e. S'il peut être permis d'augmenter la milice, j'approuve cette recommandation.
(3) J'ai inspecté ce camp et je regrette d'avoir à faire rapport que les ordres publiés jusqu'ici n'ont pas été si parfaitement exécutés que je l'aurais désiré.
(4) Je recommande cette idée; ce serait une bonne chose à introduire.
(5) C'est une très bonne idée.

Toronto, 18 novembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que conformément à vos instructions j'ai inspecté la garde du corps du gouverneur général à Toronto, le 25 juin.

Ce corps était bien monté; il a défilé au pas et au trot. Maniement des armes et manœuvres de campagne, bien exécutés. Vu le progrès opéré dans un si court espace de temps, il était évident que tous avaient bien profité de l'instruction donnée par leur commandant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. MILSOM, lieutenant-colonel
Major de brigade du district militaire n° 2.

L'aide-adjudant général
du district militaire n° 2, Toronto.

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Bureau de l'aide-adjudant général.

Kingston, 28 novembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre, pour être soumis au major général commandant, mon rapport annuel sur l'état de la milice dans le district militaire n° 3.

Conformément aux ordres généraux datés d'Ottawa le 5 mai 1881, le contingent attribué à ce district pour faire les exercices annuels a été de 1,520 hommes.

Les corps ci-dessous mentionnés ont été choisis pour faire ces exercices en camp, savoir:—

Le 3e régiment provisoire de cavalerie:

La batterie de campagne de Kingston ;
" " " Durham ;
Le 16e bataillon ;
" 45e "
" 46e "
" 47e "

Les 14e et 15 bataillons étant des corps urbains sont autorisés par les ordres généraux à faire les exercices annuels à leurs propres dépôts de bataillon.

Exempts de l'instruction.

Les corps suivants n'ayant pas reçu ordre de faire les exercices annuels cette année, ont été exemptés de ce service, savoir ;—
Le 4e régiment provisoire de cavalerie ;
La batterie d'artillerie de place de Cobourg ;
" " " de Port-Hope ;
Le 40e bataillon ;
" 49e "
" 57e "

Corps licenciés.

Les corps et compagnies ci-après mentionnés s'étant désorganisés depuis la dernière inspection, ont été licenciés, savoir :—
La batterie de place de Napance ;
" " " Trenton ;
Les compagnies nos 2 et 6 du 15e bataillon ;
La compagnie n° 5 du 40e bataillon.

14e bataillon.

Le 14e bataillon a été inspecté le 29 juillet par le major général commandant.
Le régiment a paradé en tenue de route ; il avait l'air propre et martial.
Ce corps est bien équipé et très capable. (*Voir note* 1.)

Camp de Picton.

Un camp d'instruction a été formé près de la ville de Picton, le 6 septembre, pour une période de douze jours.
Voici quels étaient les corps qui le composaient :—
Le 3e régiment provisoire de cavalerie, lieutenant-colonel Boulton, commandant ;
La batterie de campagne de Kingston, capitaine Wilmot ;
Le 16e bataillon, 4 compagnies, lieutenant-colonel Ross, commandant ;

Le 45e	do	6	do	do	Cubitt, commandant ;
Le 46e	do	6	do	do	Williams, commandant ;
Le 47e	do	10	do	do	Kirkpatrick, commandant.

Instruction militaire.

L'instruction de chaque bataillon a été fidèlement donnée sous la surveillance de son commandant respectif, et si l'on considère qu'environ les $\frac{7}{10}$ des hommes étaient des recrues sans aucune expérience, il y a eu lieu de s'étonner des progrès faits d'un jour à l'autre.

Le major général a inspecté les troupes en tenue de route le 16 septembre. Après l'inspection, le général a visité les chevaux de chaque corps. (*Voir note* 2.)

Rations.

Les rations étaient de qualité excellente. Comme pas une seule plainte n'a été faite, cela parle beaucoup en faveur des fournisseurs. Le seul sujet de plainte consiste dans la faible ration de fromage, qui est de 2 onces par homme. Je recommanderais qu'on la portât à 3 onces pour l'avenir. Le prix de revient des rations quotidiennes par homme ne s'est élevé qu'à $16\frac{1}{2}$ centins. (*Voir note* 3.)

Inspection des effets d'équipement.

Pendant le camp j'ai fait une inspection minutieuse des armes, fourniments et habillement de chaque corps, et j'ai tout trouvé propre et en bon état.

Instruction et efficacité.

Les différents corps ont donné de très bonnes preuves d'instruction et de capacité ; naturellement, les uns ont mieux réussi que les autres. Les 45e, 46e et 47e bataillons d'infanterie étaient sous les ordres de leurs commandants respectifs ; ils étaient bien équipés et ont été exercés de main de maître. (*Voir note* 4.)

Le 16e bataillon n'a pu fournir que 4 faibles compagnies, et j'ai remarqué qu'il était moins au fait de la besogne que les autres corps. (*Voir note* 5.) Deux de ses compagnies ne sont pas venues au camp ; on leur a demandé avec raison d'expliquer leur absence à l'officier général.

Les officiers de bataillon paraissaient bien au fait de leurs devoirs à la revue, plusieurs d'entre eux ayant passé par l'école royale d'artillerie. Je puis en dire autant des sous-officiers, tandis que c'est tout le contraire pour d'autres. Tous les officiers ne possédant pas les qualités voulues ainsi que les sous-officiers désireux d'apprendre leurs devoirs, devraient profiter de l'avantage qui leur est offert en suivant les écoles qui sont à la veille de s'ouvrir pour l'hiver, et ainsi acquérir ce qui leur manque.

Je ne puis rien dire de la qualité des corps exemptés des exercices, ne les ayant pas vus en service.

J'ai inspecté plusieurs des salles d'armes du district et j'ai trouvé les armes ainsi que les équipements en bon état.

Appels.

L'appel de chaque corps a été fait en ma présence, conformément aux ordres généraux du 5 mai, par le major King, payeur du district, et ce d'une manière satisfaisante.

Bonne conduite.

Je suis heureux de dire que pendant tout le camp la conduite des militaires en général a été très bonne, tellement qu'une adresse (marquée A et annexée) m'a été présentée par le maire de Picton au départ des troupes.

Batterie de campagne de Durham.

Bien que désignée pour faire les exercices annuels en camp à Picton, la batterie de campagne de Durham a été spécialement autorisée à s'acquitter de ces exercices à Port-Hope—au dépôt de la batterie—et elle a été passée en revue par le major général le 17 septembre. (*Voir le rapport de l'inspecteur d'artillerie.*)

15e bataillon.

Le 15e bataillon (corps urbain) n'a pas encore été inspecté.

Etat-major de camp.

J'ai le plaisir de pouvoir dire les choses les plus flatteuses de l'aide que j'ai reçue des officiers de mon état-major, lesquels ont déployé beaucoup d'habileté dans l'exécution de leurs devoirs au camp de Picton, et dont les noms suivent, savoir :—

Le major McGill, major de brigade ;
Le major White, aide-major de brigade ;
Le major Smith, officier de jour ;
Le major King, payeur du district ;
Le capitaine Van Ingen, fourrier de campement ;
Le capitaine Gordon, officier préposé aux approvisionnements ;
Le capitaine Byrne, instructeur de tir.

Cantine.

La seule chose désagréable qui ait eu lieu dans le camp a été la construction d'une cantine autorisée par le ministre de la milice, et sa démolition par un parti armé du 16e bataillon, sous l'autorité du lieutenant-colonel Ross, qui avait le commandement *avant* mon arrivée. Ce procédé a paru d'une nature si sérieuse que le major général a donné ordre à une commission de s'assembler immédiatement pour faire une enquête à ce sujet.

Equipement.

Avant le rassemblement des troupes au camp, des commandants de corps ont constaté que plusieurs de leurs compagnies manquaient de sacs, de courroies de charge et de petits bidons. Des demandes ont en conséquence été adressées au ministère de la milice, et un grand nombre des effets manquants ont été fournis; néanmoins, il manque encore des petits bidons.

Emplacement de camp.

Le grand désavantage du terrain de campement à Picton est son éloignement de l'eau; il faut aller à environ 1½mille du camp pour abreuver les chevaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
H. V. VILLIERS, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

L'adjudant général,
Ottawa.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) J'ai été bien content de la manière dont ce corps s'est porté au rendez-vous, et satisfait de ses exercices. Je savais déjà combien ses armes, ses effets d'équipement et son uniforme étaient parfaitement entretenus dans la salle d'exercice et la salle d'armes.
(2) J'ai été satisfait de voir avec quelle bonne volonté les hommes de tous grades paraissaient faire de leur mieux.
(3) Je recommande que ceci soit favorablement pris en considération.
(4) J'ai remarqué que c'étaient de bons bataillons.
(5) J'ai vu avec peine la faiblesse de ce corps.

Au colonel Villiers, commandant de la brigade militaire actuellement campée à Picton; aux colonels commandant leurs bataillons respectifs et autres officiers de ces corps.

MESSIEURS,—Nous devons des remercîments à ceux qui vous ont invités à venir ici; nous vous remercions de la vie dont vous avez animé notre ville si tranquille; nous vous remercions d'avoir défilé dans nos rues, ce qui a donné à nos concitoyens, que leurs occupations empêchaient d'assister aux exercices et aux revues, l'occasion de juger d'une arme de la milice de notre comté. De plus, nous avons à vous remercier de la bonne conduite des hommes placés sous votre commandement, et des efforts que vous avez faits pour assurer le maintien de l'ordre.

Veuillez, messieurs, offrir les remercîments des citoyens de Picton aux soldats du camp pour leur politesse, leur savoir-vivre et leur bonne conduite générale. Nous désirons remercier spécialement les corps de musique des différents bataillons appartenant à votre brigade, des si beaux morceaux qu'ils ont bien voulu nous faire entendre de temps à autre; et qu'ils reçoivent ici l'assurance que leur musique trouvera encore un écho dans notre ville lorsqu'ils seront loin de nous, dans leurs foyers. Permettez-moi aussi de vous féliciter des aptitudes développées chez les hommes que vous avez ensei enseignés en un si court espace de temps.

En terminant, je dirai au nom de mes concitoyens: recevez nos adieux avec nos meilleurs souhaits pour votre heureux retour dans vos foyers et au sein de vos familles.

Au nom de la ville de Picton.

STEWART WILSON, jeune,
Maire.

Picton, 16 septembre 1881.

Au maire et aux habitants de la ville de Picton :

De la part de l'état-major, des officiers, des sous-officiers et des soldats de la brigade placée sous mon commandement,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre adresse excessivement bienveillante et courtoise.

Je suis très flatté d'apprendre qu'un corps d'hommes si considérable n'a en aucune manière troublé la paix et le bien-être de votre ville, et aussi que les soldats se sont si bien conduits. Soyez persuadés que votre adresse formera un accessoire précieux de mon rapport au major général commandant la milice en Canada.

H. V. VILLIERS, lieutenant-colonel,
Commandant du camp de Picton.

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

QUARTIERS GÉNÉRAUX,

OTTAWA, 21 novembre 1881.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux (9) du 5 mai dernier, j'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur l'état de la milice du district placé sous mon commandement, pour l'année militaire 1881–82.

L'effectif de la milice telle qu'organisée, en comptant 3 compagnies du 43e bataillon du district n° 5 qui lui ont été adjointes, est de 2,335 hommes.

Le contingent autorisé de la milice active pour ce district est de 3,064 hommes.

L'effectif autorisé à faire les exercices annuels de 1881–82, y compris les corps urbains et les corps attachés tel que susdit, est de 1,505. 1,472 officiers, sous-officiers et soldats des corps suivants ont fait les exercices annuels.

Les dragons de la garde de la princesse Louise n'ont pas encore fait leurs exercices annuels ; en évaluant à 35 hommes l'effectif de ce corps, le contingent autorisé se trouve au complet.

	Etablissement.		Nombre de ceux qui ont fait les exercices.		
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	S.-officiers et soldats.	Chevaux.
Dragons de la garde de la princesse Louise, capitaine J. Stewart, (1 compagnie).....	3	35	Exercices non terminés.		
Compagnie de cavalerie de Prescott, capitaine Raney	3	25	3	32	35
Batterie d'artillerie de campagne d'Ottawa, capitaine J. Stewart	6	75	5	69	29
Batterie d'artillerie de campagne de Gananoque, major titulaire Mackenzie.....	6	75	5	66	28
Batterie d'artillerie de place de Prescott, capitaine Coughlin	3	43	Exemptée des exercices.		

	Etablissement.		Nombre de ceux qui ont fait les exercices.		
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	S.-officiers et soldats.	Chevaux.
1er bataillon des gardes à pied du gouverneur général, lieut.-col. Ross, (6 compagnies)	26	258	20	240	4
18e bataillon d'infanterie de Prescott, lieut.-colonel Butterfield, (6 compagnies)	26	258	Exempté des exercices		
41e bataillon de carabiniers de Brockville, lieut.-colonel Cole, (6 compagnies)	26	258	20	212	4
42e bataillon d'infanterie de Brockville, lieut.-colonel Buell, (6 compagnies)	26	258	26	212	3
43e bataillon de carabiniers d'Ottawa et Carleton, lieut.-col. White, (6 compagnies)	26	258	21	219	4
56e bataillon de carabiniers "Lisgar," de Grenville, lieut.-col. Jessup, (7 compag.)	29	301	Exempté des exercices.		
59e bataillon d'infanterie de Stormont et Glengarry, lieut.-colonel Bergin, D., (7 compagnies)	29	301	25	291	4
Etat-major	...	....	8	8	8
Totaux	209	2,155	123	1,349	119
		209		123	
		2,364		1,472	

Observations générales.

Mon premier rapport annuel sur l'état de la milice du district n° 4, dans la province d'Ontario, devra nécessairement être court, vu que je n'ai été transféré que tout dernièrement du district n° 8 de la province du Nouveau-Brnnswick.

Par l'expérience—si limitée qu'elle soit—que j'ai acquise dans le district n° 4, je vois que mon nouveau commandement n'a pas moins d'importance que celui que je viens de quitter. Les corps qui composent la milice de ce district représentent dans d'assez bonnes proportions les trois armes du service, et ils ont été recrutés dans une contrée dont l'histoire—tant ancienne que moderne—occupe une place éminente dans celle du Canada. Géographiquement et stratégiquement, cette contrée n'est pas non plus sans grande importance.

Nous avons 112 milles de frontière qui s'étendent depuis la rivière Beaudette à l'est, jusqu'à Gananoque à l'ouest, tandis que le quartier général du district est dans la capitale du Canada. Les importantes divisions régimentaires suivantes sont comprises dans les limites du commandement, savoir:—Brockville, Carleton, Cornwall, Dundas, Glengarry, Grenville, Lanark, Leeds, Ottawa (cité), Prescott, Renfrew, Russell et Stormont. Les corps de ce district paraissent échelonnés avec avantage au point de vue de la tactique, pour protéger la frontière ou former le noyau d'une milice facile à concentrer soit dans la capitale, soit sur aucun point des frontières.

A chaque bout de la frontière, c'est à-dire, à Cornwall, du côté de l'est, et à Gananoque, du côté de l'ouest, sont le 59e bataillon—lieutenant-colonel Bergin—et partie du 41e bataillon de carabiniers—lieutenant-colonel Cole—, tandis que le 56e bataillon, lieutenant-colonel Jessup—à Prescott, et le 42e bataillon—lieutenant-colonel Buell—, ainsi que le reste du 41e bataillon, à Brockville, occupent le centre de cette ligne. La compagnie de cavalerie de Prescott—capitaine Raney—, la batterie d'artillerie de campagne de Gananoque—major titulaire McKenzie—et la batterie d'artillerie de place de Prescott—capitaine Coughlin—complètent les trois armes de cette ligne.

Il y a aussi une brigade dans le voisinage immédiat de la capitale, savoir : les dragons de la garde de la princesse Louise, capitaine J. Stewart ; le 1er bataillon des

gardes à pied du gouverneur général, lieutenant-colonel Ross; le 43e bataillon de carabiniers, lieutenant-colonel White;—3 compagnies dans Ontario, 3 compagnies dans Québec, (comté d'Ottawa),—tandis que le 18e bataillon—lieutenant-colonel Butterfield—occupe une position importante sur les bords de la rivière Ottawa, avec dépôt local à L'Orignal.

Pour maintenir en bon état les beaux corps dont se compose cette milice, et profiter des circonstances favorables dans lesquelles ils ont été organisés, ils ne faut rien moins que tous les efforts réunis non-seulement de l'état-major, mais encore de chaque officier et de chaque homme.

Je vais maintenant parler de ces corps séparément.

Camp de brigade à Ottawa.

Conformément aux ordres généraux (9) du 5 mai dernier, les corps suivants se sont rassemblés en camp sur la "ferme Mitchell," près d'Ottawa, le 6 septembre, pour faire les exercices annuels sous mon commandement avec les officiers d'état-major dont voici les noms, savoir :—

Le lieutenant-colonel Bacon, major de brigade; le major titulaire Weatherly, aide-major de brigade; le lieutenant-colonel Butterfield, fourrier de campement; le lieutenant-colonel Macdonald, officier préposé aux approvisionnements; le major Macpherson, instructeur de tir; le chirurgien Merrick, principal officier de santé, et le capitaine Toller, officier d'ordonnance.

Cavalerie.

La compagnie de Prescott, capitaine Raney.

Artillerie.

La batterie de campagne d'Ottawa, capitaine Stewart; la batterie de campagne de Gananoque, major Mackenzie.

Infanterie.

Le 41e bataillon de carabiniers de Brockville, lieutenant-colonel Cole;
Le 42e bataillon d'infanterie de Brockville, lieutenant-colonel Buell;
Le 43e bataillon de carabiniers d'Ottawa et Carleton, lieutenant-colonel White;
Le 59e bataillon d'infanterie de Stormont et Glengary, lieutenant-colonel Bergin.

A cause de la grande distance qui séparait le lieu de campement des dépôts de certains corps, et notamment de ceux de Gananoque et de Cornwall, ces corps sont arrivés tard, le jour fixé, après un long voyage par chemin fer. Néanmoins, tous se sont vaillamment rendus au camp, avec leur effectif presque au complet, et se sont mis en frais d'exécuter mes ordres quant à la besogne à faire dans l'ordre suivant:

(1) Dresser proprement les tentes suivant l'ordre.
(2) Etablir des cuisines.
(3) Creuser des latrines.
(4) Faire des râteliers pour les armes.

Je dois dire ici qu'un plan du terrain, indiquant la place de chaque tente—plan soigneusement préparé par le lieutenant-colonel Bacon, major titulaire, et mis à la disposition de chaque corps—a grandement facilité l'exécution de ces travaux.

Les fourriers ayant pris des mesures pour préparer un repas avec du thé chaud pour leurs corps respectifs, à leur arrivée au camp (devoir qui ne saurait jamais être trop soigneusement rempli), les troupes ont pu s'établir promptement. Le lendemain matin, et tous les matins, les jours suivants, j'ai assisté à la distribution des rations, et j'ai constaté que les différents devoirs se rattachant à cette importante opération ont été remplis d'une manière satisfaisante, ce qui fait honneur à l'habile officier préposé aux approvisionnements, le lieutenant-colonel Macdonald.

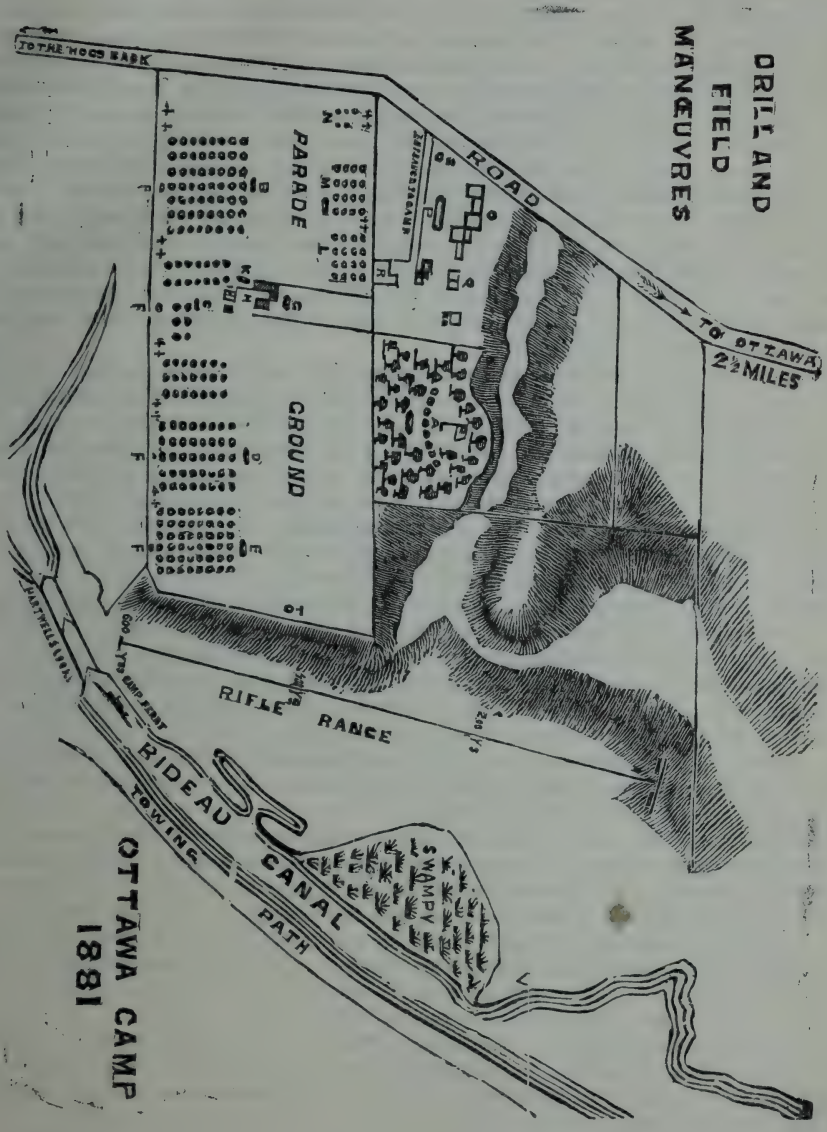
DRILL AND
FIELD
MANŒUVRES
TO THE WOOD BASK
ROAD
TO OTTAWA
2½ MILES
PARADE
GROUND
RIFLE RANGE
RIDEAU CANAL
TOWING PATH
SWAMPY
OTTAWA CAMP
1881

Les 41e et 42e bataillons se sont servi du poële de cuisine de camp inventé par le lieutenant-colonel Cole ; ce poêle a donné satisfaction en temps de pluie comme au beau temps, et l'on a constaté qu'il ménage le combustible.

Il y avait longtemps qu'aucune école d'enseignement pour l'infanterie n'avait été ouverte dans ce district ou dans cette partie du Canada. Sachant d'ailleurs que les corps n'avaient eu, en ces derniers temps, que peu d'occasions de faire les exercices annuels en camp de brigade d'instruction, ce fut avec quelque appréhension que je me rendis au premier appel du matin, m'attendant de ne trouver qu'un petit nombre d' officiers en état d'instruire leurs hommes. Je fus néanmoins agréablement surpris de voir que chaque compagnie, sans exception, possédait au moins un instructeur compétent dans ses rangs, et j'en trouvai peu dont le capitaine n'était pas l'officier le plus capable de tous. Quand il en est ainsi une compagnie n'a rien à craindre, et s'il y a plusieurs officiers comme ceux-là dans un bataillon, ce dernier ne saurait dégénérer.

Je dois dire en outre que lorsqu'un intervalle d'un an s'est écoulé sans faire d'exercices, pour les corps de cavalerie et d'infanterie en général, suivant les circonstances, et qu'un grand nombre de recrues entrent nécessairement dans les rangs pendant cet intervalle, pour remplacer les absents, il faut des efforts sérieux et une stricte attention de la part de chaque officier, sous-officier et soldat pour assurer même un moyen degré d'efficacité.

Ce que je disais à ce sujet dans mon rapport de l'année dernière est encore vrai cette année : " Du commencement à la fin de la courte période d'enseignement militaire, dans un camp comme celui-ci, où tous ont hâte de se rendre capables et où ces corps rivalisent constamment entre eux à qui parviendra au résultat désiré, il arrive souvent que les commandants ont des défauts à signaler, et le plaisir aussi fréquent d'exprimer leur satisfaction après que ces défauts ont été corrigés."

Je reconnais avec plaisir qu'il y a eu, cette année, un progrès sensible dans la manière de faire les exercices annuels en camp (et par conséquent, je présume, dans l'efficacité de la milice), comparée à celle de 1880-81.

Le nombre de jours passés en camp a été porté de 6 à 12, et les règlements concernant les corps en activité ont été appliqués à ceux réunis en camp.

La milice a ainsi pu consacrer plus de temps et d'attention aux différentes phases de l'enseignement, depuis l'école de peloton jusqu'aux grandes manœuvres ; et l'on a eu l'avantage de pouvoir diriger l'instruction technique annuelle des miliciens comme s'ils eussent été appelés au service actif en campagne.

Je puis ajouter, comme opinion qui se fortifie avec le temps, que les " Règlements de 1879 " contiennent un code complet d'enseignement pour la milice en toute occasion, quelles que soient les circonstances.

L'emplacement du camp d'Ottawa était ce que l'on pouvait désirer de mieux, tant sous le rapport des terrains, qui se prêtaient admirablement aux exercices ainsi qu'aux manœuvres de campagne, que sous celui du pittoresque.

Les officiers de santé n'ont pas tous été du même avis sur la *qualité* de l'eau fournie par le puits du camp ; quant à moi, je n'ai eu aucun doute sur sa *quantité*, ainsi que ma lettre du 27 septembre dernier en fait foi. Quoi qu'il en soit, sur le rapport des officiers de santé dont je viens de parler, un abondant approvisionnement d'eau pure a été promptement obtenu de l'aqueduc d'Ottawa.

La santé des hommes a été excellente. La propreté et la disposition générale du camp ont été soigneusement surveillées par l'habile fourrier de campement, le lieutenant-colonel Butterfield ; et j'ai trouvé très précieux les services du principal officier de santé, le chirurgien Merrick.

Les ordres du major général commandant ont été allègrement et promptement exécutés sur les points suivants, savoir : quant à la discipline, à la manière de s'acquitter des exercices annuels, à l'équipement, à la manière de dresser le camp, à la propreté, etc.

Il y a eu tous les jours revue en tenue de route, sinon revue générale de toute la milice (comme exception à la règle) ; invariablement il y a eu parade générale de toutes les gardes et de tous les piquets, sac au dos, et le major de brigade les a inspectés ; les hommes les plus propres sortaient des rangs tous les jours pour faire

de légers ouvrages et remplir les fonctions d'ordonnances. Dans les cas où ni sacs ni petits bidons n'avaient été fournis (et il s'en rencontrait plusieurs), les corps se rendaient à la revue *uniformément* habillés et *uniformément* équipés, avec leurs haversacs et avec leurs capotes.

On a pu s'apercevoir que l'apparence de la milice faisait tous les jours autant de progrès qu'il était possible d'en faire dans une pareille tenue de route. De même que l'école de peloton et les exercices de compagnie ont préparé les miliciens aux évolutions de bataillon, ainsi le maniement des armes et les exercices à feu les ont amenés à une phase encore plus importante, savoir: à l'exercice de position et de pointage, prélude du tir à la cible.

A mon avis, on ne saurait attacher trop d'importance à cette partie des ordres du major général.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir retenir les services d'un instructeur de tir—le major Macpherson—officier aussi bien disposé que capable de faire exécuter ces ordres ainsi que mes règlements de tir basés dessus. Et avant qu'aucun corps ait reçu la permission de commencer le tir à la cible, un cours abrégé d'exercices de position et de pointage a été donné par l'instructeur en question.

J'ai remarqué que l'observation des règlements de tir a produit deux résultats distincts:

(1) Les différents corps se sont assez bien distingués au tir à la cible (eu égard au nombre de recrues dans les rangs).

(2) Après le tir à la cible, chaque fois que les miliciens se sont trouvés en ordre dispersé pour l'attaque dans les grandes manœuvres, les feux ont été bien nourris, sans gaspillage de munitions.

Avant la levée du camp nous avons pu distribuer une somme de $135 en prix aux meilleurs tireurs. On trouvera ci-joint un résumé des livrets du tir à la cible.

Conformément aux instructions du major général, les miliciens ont par deux fois fait de courtes marches en dehors du camp, pris des positions pour l'attaque ou la défense en route, placé des piquets ainsi que des gardes, et pratiqué d'autres manœuvres simples et utiles.

Le dimanche, 11 septembre, les troupes ont assisté, sur le terrain, à un service religieux auquel le révérend J. J. Bogert, M. A., recteur de St. Albans, a bien voulu officier.

Le 13, le camp a reçu la visite de l'honorable ministre de la milice et de la défence, et ce jour-là la milice s'est formée en ligne pour être par lui passée en revue.

Après le défilé, quelques exercices de brigade ont été faits d'une manière satisfaisante, et les miliciens ont été complimentés par le ministre, qui s'est également déclaré satisfait de la bonne conduite des troupes ainsi que de la disposition générale du camp.

Le 14, la brigade a été pareillement passée en revue par le major général commandant, qu'elle a reçu en se déployant en ligne de quart de colonne.

Après avoir défilé en quart de colonne au pas accéléré, et l'artillerie ainsi que la cavalerie ayant en outre défilé au trot, la ligne de quart de colonne a changé de front à gauche pour se porter à la rencontre d'un ennemi supposé marchant de l'ouest sur le camp. Le 41e bataillon était dispersé pour l'attaque, la cavalerie poussant des reconnaissances et couvrant nos positions. Le 42e appuyait les mouvements, le reste de l'infanterie agissait comme réserve, et l'artillerie, sous le commandement du major McKenzie, prenait de temps en temps les positions qui paraissaient les plus avantageuses pour ouvrir le feu. Après une marche en avant dans cet ordre, et lorsqu'on eut la certitude que l'ennemi s'était mis à couvert quelque part sur le flanc droit, nos troupes ont fait un mouvement de flanc correspondant, dans cette direction.

L'ennemi s'étant retiré en renonçant à l'attaque, la brigade a abandonné ses positions et s'est formée en ligne de quart de colonne sur son premier terrain.

Le major général s'est déclaré satisfait de la conduite des troupes et des progrès faits, en tant que les circonstances pouvaient le permettre; en même temps il a signalé quelques défauts sous le rapport de l'uniformité de l'habillement des officiers, ainsi que sous celui de l'équipement de la milice en général. L'adjudant général a visité plus d'une fois le camp pendant la période de l'enseignement militaire. Le 15

septembre a été le dernier jour du camp, et nous pouvons dire que nous avons pleinement tiré parti de la période mise à notre disposition pour les exercices et le tir.

Il me suffit de dire que tous les officiers et les hommes ont paru prendre le plus profond intérêt aux grandes manœuvres. Sir S. L. Tilley, C.C.M.G., ministre des finances, et sir A. Campbell, C.C.M.G., ministre de la justice, étaient présents, à cette occasion, et l'on y voyait également un grand nombre de spectateurs. Le major—maintenant lieutenant-colonel—McLennan a habilement fait manœuvrer la petite troupe placée sous ses ordres; il était appuyé du capitaine Stewart, de la batterie d'artillerie de campagne d'Ottawa, et les dragons de la garde de la princesse Louise, qui avaient offert leurs services pour l'occasion, se sont rendus très utiles.

Du côté opposé—pour la défense—le major McKenzie a déployé beaucoup d'intelligence dans le choix qu'il a fait de ses positions pour l'artillerie de campagne. La compagnie de cavalerie du capitaine Raney, armée de carabines, a rendu de bons services, notamment en s'emparant d'une position sur le flanc droit, et la gardant jusqu'à ce qu'elle eût reçu du renfort de l'infanterie. Je suis heureux d'ajouter que la ligne de bataille, les réserves et le corps d'armée en général ont fait preuve de progrès. S'il fallait mentionner spécialement un corps pour les bons résultats obtenus de cet enseignement annuel, après quelques exercices volontaires aux dépôts locaux (bien que les 41e et 42e bataillons rivalisent constamment à l'envie l'un de l'autre, et que tous deux soient très forts), je devrais nommer le 41e, à cause de ses progrès sûrs dans l'instruction—progrès dus en grande partie à la présence d'officiers bien dressés dans le corps. On ne saurait trop apprécier les avantages qui découlent de la formation du 43e bataillon de carabiniers—lieutenant-colonel White—dont 5 compagnies avaient été jusque-là des compagnies isolées. Ce corps a dernièrement été complimenté par le major général commandant sur le soin pris des équipements et autres effets réglementaires qui lui avaient été confiés pour le temps du camp. Par la nomination du lieutenant-colonel White au commandement, et du major Walsh comme le plus ancien major, l'admirable système régimentaire des gardes à pied du gouverneur général a été appliqué à ce corps. Quant au 59e bataillon—lieutenant colonel Bergin—(le corps numériquement le plus fort du camp), tout ce que je puis en dire c'est que c'est un bel échantillon de bataillon de milice en activité, composé d'une bonne classe d'officiers et d'hommes; et, comme beaucoup d'autres corps, il ne lui faut que l'enseignement annuel en camp pour le maintenir sur un bon pied. J'ai été heureux de remarquer à ce camp, que l'un des gradués du collège militaire royal (le lieutenant Cochrane) a occupé les importantes fonctions d'adjudant du 42e bataillon, dont il a rempli les devoirs d'une manière qui lui a fait honneur à lui-même ainsi qu'au collège, et avec avantage pour le corps.

Pendant leur séjour au camp, la conduite des hommes dont se composait la brigade a été *exemplaire;* aucun cas d'ivresse ni autre n'a été rapporté.

Les ordres de brigade qui ne permettent pas la vente de spiritueux dans la cantine ont été strictement mis en vigueur; il était également impossible de se procurer aucune telle liqueur dans le voisinage du camp, grâce à la prompte intervention du fourrier de campement, qui a fait fermer une taverne illégalement établie près des tentes. La mission envoyée dans le camp par l'Association Chrétienne des Jeunes Gens, institution recommandable sous tous rapports, a fait un grand bien aux officiers ainsi qu'aux hommes, en leur donnant les moyens de passer leurs heures de loisir avec plaisir et profit.

Les miliciens se sont servi avec avantage du bureau établi dans le camp par le ministère des postes; plus de 900 lettres écrites dans la tente de l'association susdite y ont été déposées. Les différents corps s'en sont retournés à leurs dépôts respectifs dans le même ordre qu'ils s'étaient rendus au camp, et bien que la presse ait mentionné un cas de mauvaise conduite de la part d'hommes s'en retournant par le chemin de fer P. C., à l'occasion d'un retard au point d'embarquement, je crois, après une minutieuse information (et documents placés devant le major général), que cette rumeur a été beaucoup exagérée. Je dois ajouter que dans mes ordres de district pour la milice, j'ai attiré l'attention sur la nécessité d'observer la plus stricte discipline en

route " vu qu'en aucune occasion il n'est plus besoin d'attention et de vigilance de la part de chaque officier pour maintenir l'ordre et la régularité."

Pour terminer, je puis dire que j'ai considéré comme chose due à l'état-major—passé et présent,—aux officiers commandants et aux miliciens en général, de parler d'eux comme je l'ai fait dans les ordres de brigade du 16 septembre—ordres que je soumets au major général commandant ainsi qu'à l'honorable ministre de la milice et de la défense.

1*er bataillon des gardes à pied du gouverneur général.*—Lieutenant-colonel Ross.

Accompagné du major de brigade, j'inspectai ce beau bataillon sur la place Cartier à Ottawa, le 1er juillet.

Après le défilé ordinaire, après le maniement des armes et les feux commandés par le plus ancien major (le lieutenant-colonel titulaire White), le lieutenant-colonel Ross et le major Macpherson ont fait faire une variété de mouvements d'instruction générale qui ont tous été exécutés d'une manière satisfaisante. La distance et la direction en colonne ont été soigneusement gardées; les conversions en quart de colonne et par compagnies, ainsi que la marche en avant et la retraite en ligne, ont été particulièrement très satisfaisantes.

Le bataillon n'a pas aussi bien paru dans l'ordre dispersé, vu qu'il avait rarement eu l'occasion de s'instruire dans cette importante partie des exercices. La marche de route, avec avant-garde et arrière-garde, a ensuite été faite.

J'ai plus d'une fois passé ce bataillon en revue, et j'ai remarqué avec plaisir les excellentes gardes d'honneur qu'il a fournies à S. E. le gouverneur général, chaque fois qu'il en a été besoin.

Le lieutenant-colonel Ross a la bonne fortune d'avoir pour officiers des hommes dont la cordiale coopération est très précieuse dans tout ce qui tend à assurer la fermeté du bataillon. Les sous-officiers paraissent connaître leurs devoirs et s'en bien acquitter. Les hommes sont choisis. Tous semblent comprendre la nécessité de se livrer à des exercices additionnels ou volontaires pour que le corps puisse garder le rang qu'il devrait toujours tenir comme bataillon type de la milice active du Canada, et comme modèle pour d'autres corps.

Les avantages que ce bataillon possède sont nombreux et considérables, vu que c'est le seul corps des gardes à pied du gouverneur général ayant son dépôt dans la capitale du Canada, avec une spacieuse et admirable salle d'exercice et des salles d'armes à sa disposition, ainsi qu'un excellent corps de musique régimentaire. Il est de fait que ce corps de musique mérite d'être spécialement cité pour ses bonnes qualités en général.

Compagnie d'infanterie d'Aylwin (maintenant la compagnie n° 6 du 43e bataillon de carabiniers).—Capitaine Chamberlain.

Je me suis rendu à Aylwin le 9 juillet et j'ai inspecté cette compagnie. Effectif à cette date : 3 officiers et 32 sous-officiers et soldats.

Le capitaine et ses lieutenants (père et fils) ont obtenu des certificats de capacité il y a quelques années; mais il est évident qu'il leur faudrait plus d'occasions qu'ils n'en ont eu en ces derniers temps d'exercer leur compagnie, pour pouvoir conserver les connaissances acquises dans les manœuvres et la discipline.

Toutefois, lors de mon inspection, la compagnie—commandée par ces officiers—s'est assez bien acquittée du maniement des armes et des feux, ainsi que des exercices de compagnie et en tirailleurs. Ses armes et les fourniments étaient en état de service, à l'exception d'une carabine qui avait été endommagée par accident, ainsi qu'il en a déjà été fait rapport.

Les habits-vestes en serge, les pantalons et les bonnets de police étaient en bon état. Il serait très nécessaire de fournir des capotes et des havresacs aux hommes. Par ce que j'ai vu de cette compagnie et d'après les renseignements que m'a donnés son capitaine, je suis de plus en plus convaincu qu'il serait désirable et nécessaire de mettre à effet la recommandation contenue dans mon rapport du 11 juin dernier, à savoir, de former aussitôt que possible cette compagnie et d'autres mentionnées au dit

rapport, en un bataillon qui serait attaché au district n° 4, avec dépôt à Ottawa, et d'ordonner en conséquence au plus grand nombre possible de compagnies de se rendre au camp de ce district en septembre prochain.

P.S.—La recommandation qui précède a été approuvée, et le bataillon, formé le 5 août, s'est assemblé en camp le 5 septembre.

COMPAGNIE D'INSTRUCTION MILITAIRE DU COLLÈGE D'OTTAWA.

En réponse à des demandes faites concernant cette compagnie, le directeur du collège écrit : " Je suis heureux de dire que la compagnie existe encore sur le même pied régulier que par le passé ; elle sera prête à subir l'inspection de l'aide-adjudant général en janvier, ou à n'importe quelle date qui pourra être fixée. Le temps est arrivé où la compagnie peut s'exercer fréquemment. Jusqu'ici elle a eu peu d'occasions de le faire, vu que l'année scolaire est encore peu avancée et qu'il faut un certain temps pour remplir les vacances amenées chaque année par le départ de cadets qui ont fini leurs études.

Ottawa, 28 novembre 1881.

CONCOURS DE CAPACITÉ.

Le gouverneur général continue à prendre le plus grand intérêt à la milice active de ce pays, ("la seule milice qu'il y ait," dit-il lui-même, " pour protéger la vie et la propriété en Canada "). Son Excellence a vu notre milice dans chaque district militaire, depuis les montagnes Rocheuses jusqu'aux bords de l'Atlantique, et Elle a acquis une connaisance personnelle des contrées—dans leurs moindres détails—d'où nous viennent nos soldats. Non-seulement une nouvelle impulsion a été donnée aux efforts de ceux qui, depuis plusieurs années, ont supporté l'association de carabiniers du Canada—ce qui a été cause que le détachement de tireurs canadiens envoyé à Wimbledon en 1881 (*Wimbledon Team*), a de nouveau remporté les coupes Kolapore, mais encore, la première fois (cette année) qu'un parti d'artilleurs de notre nation a pris part au concours de Shoeburyness, le prix offert par Son Excellence pour les manœuvres de force a été gagné par nos hommes.

Les trois branches du service ont reçu un encouragement fort précieux dans les efforts qu'elles ont faits pour apprendre à se servir habilement des armes qui leur sont propres, et je puis ajouter que les " Jeux et exercices militaires " dont on a été témoin à Ottawa, sur les terrains de *Rideau Hall*, le 30 avril dernier, lors du concours pour le prix si judicieusement offert par Son Excellence, ont été un nouveau pas vers l'obtention des aptitudes physiques qui sont le fondement de toute efficacité.

Voici les partis de concurrents qui ont remporté des premiers prix :—

Escrime à la baïonnette—Compagnie n° 1 des gardes à pied du gouverneur général.

Descendre un canon—Escouade n° 1 de la batterie d'artillerie d'Ottawa.

Maniement du sabre—Pas de concurrents.

Course—Compagnie n° 1 du 43e bataillon de carabiniers d'Ottawa.

Grecs contre grecs—Dragons de la garde de la princesse Louise.

ASSOCIATIONS DE TIR EN ACTIVITÉ.

Les rapports des associations de carabiniers suivantes ont été dûment soumis ; ces rapports en disent assez par eux-mêmes quant à la besogne faite par chaque association.

Brockville,
Métropolitaine (Ottawa),
Gardes,
18e bataillon (comté de Prescott),
Prescott,
Perth,
Gananoque,
Ramsay, (Almonte).

SALLES D'EXERCICE PUBLIQUES ET SALLES D'ARMES.

Il y a des salles d'exercice publiques avec des salles d'armes aux endroits suivants. Le rapport transmis donne les dimensions de ces salles ainsi que les noms des corps qui s'en servent. Les corps qui ne figurent pas dans ce rapport ont des salles privées pour y conserver les effets à eux confiés par le gouvernement. J'apprends que d'ordinaire la disposition générale de ces *salles d'armes privées* pourrait être meilleure. J'espère néanmoins que l'esprit et la lettre des ordres généraux et des instructions reçues de temps à autre à ce sujet, par l'entremise du major de brigade, seront observés en tous points.

Voici les noms des localités mentionnées ci-dessus :—

Ottawa,	Wakefield,	
Hawkesbury,	Prescott,	
Vankleek Hill,	Burritt's Rapids,	
Gananoque,	Metcalfe,	
Merrickville,	Cornwall,	
Carleton Place,	Pakenham,	Pas de corps à ces endroits.
Perth,	Milloors corners,	
Lansdown,	North Gore,	
Kinburn,	Manotic,	
Vernon,		

RECOMMANDATIONS.

Je suis heureux de constater que deux des plus importantes recommandations soumises dans mon rapport pour 1880, ont depuis été mises à effet—la première en partie, savoir :

(1) "Si tout le contingent de milice active pour le Canada *ne peut* être exercé et payé tous les ans, réduire (graduellement) l'effectif d'*au moins un tiers*, et puis exercer et payer le reste pendant une période plus longue que celle autorisée jusqu'ici, sur un *principe établi*, d'une manière systématique."

Je puis ajouter à ceci que vu le peu de jours laissés à notre disposition et le grand nombre de recrues qui se trouvent ordinairement dans les rangs, les corps n'ont guère le temps—même avec des efforts énergiques de la part de tous les intéressés—d'atteindre un assez haut degré de fermeté dans les différentes matières qui font maintenant partie de l'éducation d'un soldat. Il est en conséquence tout-à-fait essentiel qu'on ne laisse pas s'écouler *un an* sans exercer *tout le contingent autorisé* de la milice active, et cet enseignement devrait être donné autant que possible en camp de brigade de tactique militaire.

2. "Permettre d'ouvrir tous les ans, pendant les mois d'hiver, des écoles d'instruction militaire d'infanterie, sur le pied des écoles d'infanterie dirigées par l'état-major de district, pour les officiers et les sous-officiers de la milice active."

Je me permettrai d'ajouter qu'à ma connaissance la mise à effet des recommandations précédemment soumises, quant à l'établissement d'écoles permanentes d'instruction militaire pour l'infanterie, sur le pied des écoles d'artillerie (fonctionnant si bien à Kingston et à Québec), serait beaucoup plus satisfaisante que la continuation du système des écoles annuelles d'infanterie ainsi qu'indiqué ci-dessus. Toutefois, en attendant l'établissement d'écoles permanentes, je suis d'avis que les écoles d'infanterie actuellement autorisées sont appelées à produire de bons résultats.

La valeur relative des différentes armes du service —cavalerie, artillerie, génie et infanterie—placées dans des circonstances toujours changeantes, continue toujours à être un sujet de débat. Il est hors de doute cependant que l'infanterie reste la "ligne de bataille," et, comme telle, aucun effort ne devrait être épargné en vue d'améliorer son organisation et de perfectionner l'instruction de ses officiers et sous-officiers.

3. J'attire respectueusement l'attention sur les recommandations suivantes au sujet desquelles il n'a encore été rien fait; elles ont été soumises dans mon rapport de 1880, avec arguments à l'appui.

(*a*) "Encourager les exercices additionnels ou volontaires, et accorder des décorations distinctives aux hommes qui les font;

(*b*) " Former une liste de disponibilité composée des officiers compétents appartenant ci-devant à la milice active et de réserve, et qui, ne résidant pas dans les limites du district auquel appartiennent les soldats de leurs corps, ou pour d'autres raisons, n'ont pu continuer à faire partie de l'effectif de ces corps;

(*c*) " Encourager les officiers d'état-major et autres officiers de la milice à recueilir des informations sur les ressources militaires de leurs districts, ainsi que prescrit par les règlements de 1879, et à les transmettre de temps à autres aux quartiers généraux pour l'usage du bureau de renseignements."

Je considère cette recommandation comme très importante. J'ai transmis au major général à ce sujet un rapport spécial qui recevra, je l'espère, une sérieuse attention.

(*d*) " Attacher plus d'importance au tir à la cible des compagnies de cavalerie, des batteries d'artillerie et des compagnies d'infanterie, en donnant des prix pour récompenser l'habileté des tireurs lors des concours de tir à la cible."

4. A l'égard des recommandations du major général commandant, relatives à l'habillement et aux fourniments, et contenues dans le rapport pour 1880, je désire suggérer respectueusement que le ministre de la milice se procure une quantité d'effets d'habillement et d'équipement d'officiers et les garde en magasin aux quartiers généraux, pour en disposer en faveur des officiers de la milice qui les achèteraient au prix de revient. Ce système a été adopté il y a quelques années au Nouveau-Brunswick, alors que la milice de cette province était sous mes ordres, et on a trouvé qu'il donnait des résultats satisfaisants. Je considérerais cette innovation comme un grand bien. Les officiers pourraient ainsi, sans inconvénient ni délai, acheter l'uniforme nécessaire, et ils assureraient l'observation du paragraphe 178 des règlements de 1879, qui leur prescrit de se procurer, sitôt qu'ils sont nommés, un *uniforme convenable*, c'est-à-dire: un uniforme de petite tenue, de leur grade respectif, pour les exercices annuels et le service actif, et un uniforme de grande tenue qu'ils doivent porter lorsqu'ils occupent des positions éminentes dans les revues militaires ainsi que dans toutes les occasions de pompe et de cérémonie.

5. Comme dans l'armée régulière de Sa Majesté, le grade de major devrait être conféré aux officiers qui occupent les importants commandements de batteries d'artillerie de campagne, et le grade de capitaine au plus ancien officier venant après eux, dans chaque batterie.*

Je ne puis clore ce rapport sans remercier le major de brigade—lieutenant-colonel Bacon,—de son cordial appui et de son aide habile.

Je n'hésite pas à dire que grâce à la connaissance particulière qu'il a des hommes et des choses, ainsi qu'à son éducation tant civile que militaire, j'attache un très grand prix à ses services comme officier de l'état-major.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général du district militaire n° 4.

L'adjudant général de milice,
Ottawa.

NOTE DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

* Je recommande que cette proposition soit favorablement prise en considération.

DISTRICT MILITAIRE N° 5.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,
MONTRÉAL, 2 décembre 1881.

MONSIEUR,—1. Conformément à vos ordres, j'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur l'état de la milice du district militaire n° 5, pour être soumis au major général commandant.

2. Les corps suivants ont été choisis pour faire les exercices annuels, savoir:—

Le 6e régiment provisoire de cavalerie; la batterie d'artillerie de campagne de Shefford; la batterie de campagne de Richmond; la brigade d'artillerie de place de

Montréal ; la batterie de place de Saint-Jean, P. Q. ; le 1er carabiniers du prince de Galles ; le 3e carabiniers Victoria ; le 5e bataillon de fusiliers E. R. ; le 6e bataillon de fusiliers ; le 11e bataillon ; le 50e bataillon ; le 51e bataillon ; le 52e bataillon ; le 60e bataillon ; le 79e bataillon, et 3 compagnies indépendantes du génie de Montréal.

3. Les corps ci-après mentionnés ont été exemptés des exercices, cette année, savoir :—

Le 5e régiment provisoire de cavalerie, et les 21e, 53e, 54e et 58e bataillons.

4. Les corps dont les noms suivent ont reçu la permission de faire les exercices annuels à leurs propres dépôts, en choisissant leur temps, savoir :—

La batterie de campagne de Montréal, en camp ; la batterie de campagne de Richmond, en camp ; la brigade d'artillerie de place de Montréal ; la batterie de place de Saint-Jean ; le génie de Montréal ; le 1er carabiniers du prince de Galles ; le 3e carabiniers Victoria, en camp, à l'île Sainte-Hélène ; le 5e bataillon de fusiliers E. R. et le 6e bataillon de fusiliers.

5. Les autres corps autorisés à faire les exercices se sont assemblés pour 12 jours, en camp de brigade, à Saint-Jean.

6. Les compagnies indépendantes d'Eardley, de Wakefield et d'Aylwin ont fait leurs exercices sous les ordres du lieutenant-colonel Maunsell, aide-adjudant général commandant le district n° 4, auquel il a été transféré.

7. Tous les corps ci-dessus, à l'exception de la brigade d'artillerie de place de Montréal, ont été exercés, inspectés et payés, si ce n'est toutefois la batterie de campagne de Montréal, et le 5e fusiliers, qui n'ont pas encore transmis leurs contrôles de solde.

8. La brigade d'artillerie de place de Montréal a obtenu la permission de remettre son inspection à plus tard ; elle sera probablement prête à la passer de bonne heure en 1882.

9. Les batteries de campagne de Montréal et de Richmond ont obtenu la permission de faire les exercices à leurs dépôts respectifs et ont été passés en revue par l'inspecteur d'artillerie, qui fera rapport sur l'état de leurs batteries et sur celui de la batterie de place de Saint-Jean.

10. Le génie de Montréal a été inspecté par le major Walker, I. R., qui s'est déclaré très satisfait des progrès faits par le corps, tant dans les travaux du génie que dans les exercices, et il a complimenté le major Kennedy de cet état de choses.

Je crois qu'il faudrait encourager davantage les mécaniciens à entrer dans ce corps en élevant le tarif de la solde. Le major Kennedy éprouve de la difficulté à se procurer de bons hommes avec le tarif de solde actuel, vu que ces hommes n'ont pas les moyens de sacrifier leurs gages pendant le temps affecté aux exercices militaires.

11. Le 1er carabiniers du prince de Galles a été autorisé à commencer ses exercices de bonne heure en mai, à son dépôt local, et je l'ai inspecté moi-même. Le régiment a été passé en revue sur le Champ de Mars dans des circonstances quelque peu défavorables, vu qu'au moment même où il se rassemblait il tombait une abondante averse.

Evolutions de bataillon, maniement des armes et feux, bien exécutés. Ordre dispersé, peu pratiqué. Physique, bon. Armes, équipement et uniforme, en bon état. Les officiers et les sous-officiers paraissaient bien au fait de leur besogne. 55 recrues dans les rangs. Lieutenant-colonel Bond, commandant.

12. Le 3e carabiniers Victoria a campé sur l'île Sainte-Hélène pendant huit jours et a été passé en revue par le major de brigade lieutenant-colonel Worsley, en mon absence. On trouvera son rapport ci-joint. C'est une question de savoir si la formation d'un camp sur l'île, pour un corps urbain, est la meilleure manière de faire les exercices annuels. La plus grande partie des hommes ne peuvent quitter leur ouvrage avant 6 heures p. m. Il leur faut ensuite aller chez eux chercher leur uniforme, etc., et l'obscurité tombe comme ils arrivent au camp et se mettent aux exercices. Les appels du matin doivent aussi être nécessairement faits à la hâte pour permettre aux hommes de prendre leur déjeûner et d'aller reprendre leurs occupations à la ville, ce qui leur laisse peu de temps à consacrer à l'instruction militaire.

13. Le 5e fusiliers a été inspecté en tenue de route, sur le Champ de Mars, le 15 novembre. Aucune situation numérique n'a été transmise, bien que demande en ait été mainte fois faite. A peu d'exceptions près, les hommes étaient convenablement habillés et les capotes assez bien pliées. Armes et fourniments, nets. Evolutions de bataillon, maniement des armes et feux, très passables. Pas d'exercices en tirailleurs. A la revue du régiment le nombre des officiers était faible. Major Geddes, commandant. Physique, bon. Quant aux recrues, pas d'état.

14. J'ai passé le 6e fusiliers en revue sur le Champ de Mars, le 6 novembre. Armes, fourniments et uniforme, propres; capotes, très bien pliées; havresacs, complets mais pas de petits bidons. Evolutions de bataillon, maniement des armes et escrime à la baïonnette, très bien exécutés, spécialement ce dernier exercice. Pas d'exercices en tirailleurs. Officiers et sous-officiers, bien au fait de leur besogne. Lieutenant-colonel Gardner, commandant. Physique, bon. Recrues, pas d'état.—Je considère que ce bataillon est le mieux exercé de tous ceux que j'ai inspectés cette année. (*Voir aussi note* 1.)

15. Les carabines confiées aux corps urbains dans mon district ont été examinées et réparées par l'armurier pendant l'année; elles sont actuellement en bon état. Les sacs sont d'un patron suranné et quelques-uns sont tout à fait hors de service; il en est ainsi des petits bidons. (*Voir note* 2.)

16. Le reste de la milice appelée à faire les exercices s'est assemblé en camp de brigade à Saint-Jean, P. Q., le 21 juin.

17. Le camp a été dressé sur la propriété du gouvernement, au sud des casernes, sur le bord de la rivière Richelieu; ce terrain était assez grand pour qu'environ 2,500 hommes pussent y camper. Le champ de manœuvre (terrain situé à l'ouest de celui du camp) a été fourni gratuitement par la municipalité, de Saint-Jean; il s'est trouvé de trop peu d'étendue pour les évolutions de brigade en ordre dispersé. Le champ de tir a aussi été fourni par la municipalité qui a souscrit une somme considérable pour ériger dix buttes et des plates-formes aux diverses distances, dont la plus longue était de 500 verges.

18. Les rations (viandes et épiceries) étaient d'excellente qualité; mais le pain a laissé à désirer, ce qui a occasionné quelques plaintes les deux premiers jours. Les rations ont coûté 20½ centins.

19. La conduite des hommes a toujours été excellente: aucun délit quelconque. Je n'ai jamais servi avec un corps de troupes plus discipliné. (*Voir note* 3.)

20. La santé des hommes a été bonne; moyenne des malades portés sur le rapport de santé, 18; et pas de cas bien sérieux. Un homme a été blessé par un coup de pied de cheval, et un ou deux ont dû être renvoyés chez eux.

21. L'approvisionnement de médicaments (une seule caisse de pharmacie a été fournie) a été absolument insuffisant pour les besoins du camp; le principal officier de santé a été obligé d'acheter à la pharmacie, en ville, les médicaments nécessaires, dont le compte s'est élevé à $13.90. (*Voir note* 4.)

22. Les recrues étaient au nombre de 601 et se répartissaient comme suit:—6e cavalerie, 38; batterie de campagne de Shefford, 6; 11e bataillon, 80; 50e bataillon, 86; 51e bataillon, 113; 52e bataillon, 95; 60e bataillon, 95; 60e bataillon, 104; 79e bataillon, 79.

23. J'annexe copie des ordres—avec détail des services et des revues—transmis aux commandants des corps assemblés en camp. Ces ordres ont été strictement exécutés à tous égards.

24. L'appel des différents corps a été fait par le payeur du district en ma présence; les contrôles ont été soigneusement vérifiés et trouvés corrects.

25. Les carabines, pour la plupart, ont besoin de réparations et devraient être envoyées chez l'armurier pour y être examinées et réparées. Un rapport concernant l'équipement nécessaire pour compléter les corps autorisés à camper, a été transmis avant la formation du camp. De tous les articles demandés, les sacs seuls ont été fournis. L'uniforme était neuf en grande partie, et tous les fourniments étaient dans un état très passable.

26. Le tir à la cible a été pratiqué avec beaucoup de succès sous les ordres du major de brigade, lieutenant-colonel Worsley, assisté des sergents Gough et Marks.

Presque chaque homme du camp a tiré 20 cartouches. Les exercices de position et de pointage ont été faits autant que la courte période du camp a pu le permettre. J'ai l'honneur d'annexer le rapport du lieutenant-colonel Worsley, ainsi qu'un état donnant le nombre d'hommes qui ont pratiqué le tir, la moyenne et la classification des régiments et des compagnies. (*Voir note* 5.)

27 La brigade a été passée en revue le 1er de juillet; elle a tiré un "feu de joie" et défilé, après quoi les troupes ont parcouru les rues de la ville. Les carabiniers du prince de Galles et le 6e fusiliers sont venus de Montréal à leurs frais pour se joindre à la brigade; le gouvernement n'a payé que leur transport. Il y avait sur les terrains une masse de spectateurs qui ont paru satisfaits de l'apparence et de la tenue générale des différents corps.

Dans l'après-midi eurent lieu les jeux militaires à l'occasion desquels les officiers donnèrent des prix.

28 Le camp a reçu la visite de l'honorable ministre de la milice et du major général commandant. Ce dernier a été étonné du costume extraordinaire porté par quelques-uns des officiers, et notamment par ceux du 11e bataillon. J'espère que l'année prochaine tous les officiers se procureront un uniforme convenable avant de se rendre au camp. (*Voir note* 6.)

Le temps a toujours été très favorable, et je crois que juin est le meilleur mois pour rassembler la milice en camp dans cette partie du pays.

(30) Les services du camp ont été faits régulièrement et avec zèle par les officiers et les hommes de tous grades; le seul défaut a été le manque d'instructeurs capables. Tous ne demandaient pas mieux que d'apprendre, mais il y avait peu d'instructeurs possédant les connaissances voulues. Je puis dire que la plupart des officiers et presque tous les sous-officiers étaient très rouillés et avaient autant besoin d'instruction que les soldats. L'état-major, tant officiers que sous-officiers, a travaillé avec zèle en donnant beaucoup d'aide aux commandants et autres, et en se trouvant aux revues ou dans le camp du matin au soir. (*Voir note* 7.)

Je crois qu'il est de mon devoir d'attirer votre attention sur le manque d'entraves pour les chevaux de cavalerie et d'artillerie; il me semble que le gouvernement devrait en fournir. Les officiers qui avaient le commandement de ces corps en camp, ont été obligés d'acheter des piquets et des barres de bois qui font bien l'affaire dans un camp permanent, mais qui ne sauraient répondre aux besoins pendant le service actif. Je considère que le département devrait fournir des entraves convenables tout comme les moreaux, dont les différents corps seraient obligés de rendre compte ou qu'ils renverraient dans les magasins, à la levée des tentes, avec le reste de l'équipage du camp. Pour ma propre satisfaction, et les montrer aux officiers de mon district, j'ai fait faire par M. Irwin, sellier, un jeu d'entraves semblables à celles dont on se sert dans l'Inde; je l'ai payé $3. Ce monsieur serait prêt à en faire une quantité pour un prix beaucoup moindre, savoir: pour environ $1.40 le jeu. Presque tous les ans il arrive aux chevaux qui se détachent des accidents pour lesquels le gouvernement doit indemniser leurs propriétaires. Et puis, il n'est guère juste de s'attendre à ce que les officiers achètent eux mêmes des appareils pour attacher leurs chevaux lorsqu'ils sont de service. (*Voir note* 8.)

32. Je désirerais aussi attirer votre attention sur le fait que dans tous les régiments campés ici, on n'a pu trouver que deux clairons ayant quelque connaissance des sonneries; un des régiments n'en avait même pas du tout. (*Voir note* 9.)

33. L'Association Chrétienne des Jeunes Gens, de Montréal, a dressé sur le terrain une grande tente pour l'usage des hommes, qui s'y sont rendus en grande nombre, l'association fournissant des plumes, de l'encre et du papier gratuitement. Des services religieux ont eu lieu dans cette tente tous les soirs et ont été bien suivis. (*Voir note* 10.)

34. Les propriétaires des journaux quotidiens de Montréal se sont montrés très généreux en envoyant, pour être distribués dans le camp, un grand nombre de copies de leurs feuilles qui ont été bien appréciées de tout le monde. (*Voir note* 11.)

35. Par permission des quartiers généraux, 2 compagnies du 5e cavalerie, comptant 6 officiers et 62 soldats avec chevaux, et 6 compagnies du 68e bataillon, comptant

12 officiers et 216 hommes, se sont rassemblées à Cookshire pour faire l'exercice à feu le 1er juillet, et elle ont touché la solde de 2 jours. Je transmets avec les présentes le rapport du lieutenant-colonel Pope (marqué E.), qui commandait le revue.

36. Je désirerais vous renvoyer respectueument aux rapports de mon prédecesseur pour les années 1879-80 et 1880-81, relativement à l'état dans lequel se trouve la salle d'exercice de cette ville. Malgré tout ce qui a été écrit et dit sur le sujet, rien n'a encore été fait, ni de la part de la municipalité ni de celle du gouvernement. Tout ce que je puis ajouter, c'est que c'est pour la ville une honte qui rejaillit sur le gouvernement, que de voir une milice volontaire comme celle de Montréal privée d'une salle d'exercice. (*Voir note* 12.)

37. Je désirerais aussi attirer votre attention sur le rapport du lieutenant-colonel Fletcher pour l'année 1880-81, relativement au champ de tir de ce district. En examinant les documents, je constate que le bail pour la partie inférieure du champ où les buttes ont été élevées, a été renouvelé en mai 1878, pour 5 ans qui expireront ainsi le 30 avril 1883. Celui de la partie supérieure du champ a été renouvelé au mois de mai dernier pour trois ans qui finiront le 30 avril 1884, mais cette partie du champ de tir ne servirait de rien sans la partie inférieure.

Comme des devis de réparations et de changements ont été demandés et seront bientôt soumis, il s'agirait de savoir si des démarches ne devraient pas être faites pour obtenir le renouvellement des baux pour un certain nombre d'années, ou l'échange de propriété suggéré par le lieutenant-colonel Fletcher dans son rapport, avant de faire d'autres dépenses pour opérer des changements. Je crois que l'on devrait faire des efforts énergiques pour s'assurer de cette propriété, vu qu'il est indispensable de posséder un bon champ de tir pour encourager les citoyens de la ville à s'engager dans la milice. (*Voir note* 13.)

(38.) J'inclus les états de tir à la cible reçus jusqu'à ce jour de 5 batteries d'artillerie de place de Montréal et de 3 compagnies du 1er carabiniers du prince de Galles; les autres seront transmis lorsque l'ordre en sera donné.

(39.) Je suis très heureux de porter à votre connaissance la précieuse aide que m'a prêté l'état-major en accomplissant ses différents devoirs, aide à laquelle j'attribue en grande partie le succès définitif du camp de Saint-Jean.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

B. VAN STRAUBENZEE, lieutenant-colonel.
Aide-adjudant général du district militaire n° 5.

L'adjudant général de milice,
Ottawa.

A.

BUREAU DE LA BRIGADE,
MONTRÉAL, 19 août 1881.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, qui m'ont confié l'enseignement du tir au camp de Saint-Jean, en juin dernier, je dois faire rapport que, grâce à la libéralité de la municipalité de la ville, dix buttes ont été construites sur le système Bland et ont donné satisfaction. Le champ de tir que l'on a ainsi obtenu était très bon et situé près du camp.

Les ordres de district renfermaient les règlements de tir, qui se lisent comme suit:—

"RÈGLEMENTS DE TIR DU DISTRICT MILITAIRE n° 5.

"Afin que le tir de ce district puisse être exécuté uniformément par les différents corps, tant urbains que ruraux, voici le système qui sera suivi en conformité des règlements de la milice active, paragraphe 271-285.

"*Instruction préliminaire.*

"Avant de commencer le tir à la cible, la compagnie passera par l'instruction préliminaire, consistant dans les exercices de position et de pointage—deux choses qu'il est nécessaire d'enseigner à chaque homme. On pourra enseigner la position

pendant l'exercice des feux; et, d'un autre côté, lorsque la compagnie s'exercera au pointage, ceux des hommes qui attendront leur tour apprendront la position et les différents exercices sous les ordres de leurs officiers et sous-officiers. Dans les exercices de pointage, les instructeurs devront enseigner à chaque soldat les quatre simples règles relatives à la manière d'aligner les mires et d'ajuster la hausse fixe de la carabine.

Tir.

Chaque officier, sous-officier et soldat tirera 20 cartouches à balles (nombre accordé par le gouvernement), aux distances prescrites pour les troupes de Sa Majesté—et sur des cibles de même grandeur—savoir: à 300, 400 et 500 verges;—à 200 verges, sur 2 cibles ayant un blanc de 1 pied de diamètre; cercle intérieur, 3 pieds de diamètre; cercle extérieur, le reste de la cible. Dix cartouches seront tirées debout, à 400 et 500 verges; cinq autres le seront à la même distance, dans n'importe quelle position militaire, sur trois cibles ayant un blanc de 2 pieds de diamètre;—cercle intérieur, 4 pieds de diamètre; cercle extérieur, le reste de la cible. La valeur des coups sera déterminée comme suit, savoir: pour une balle dans le blanc, quatre points; dans le cercle intérieur, 3 points; dans le cercle extérieur, deux points. A la fin de ce tir, les hommes seront classés et ceux qui auront fait 60 points seront considérés comme bons tireurs. Ceux qui auront obtenu 45 points seront classés comme "tireurs de 1ère classe;" ceux qui, n'ayant pu arriver à 45 points en auront 30, seront des "tireurs de 2e classe," et ceux qui resteront en dessous de 30 points, des "tireurs de 3e classe." Les livrets de tir seront tenus sur les lieux et transmis, et ceux des corps urbains envoyés aussi vite que possible au major de brigade.

P. W. WORSLEY, lieutenant-colonel.
M. B. du district militaire n° 5.

A cause du nombre limité des cartouches mises à notre disposition, j'ai modifié la manière d'attribuer les points, en faisant en sorte que les hommes eussent à en obtenir proportionnellement au nombre nécessaire pour pouvoir être classés dans l'armée de Sa Majesté.

Nous avons commencé le tir le 23 juin et consacré une journée entière à chaque bataillon, en commençant à 6 heures du matin et finissant à 7 heures du soir, avec un intervalle de 2 heures pour les repas. Avant de tirer, les hommes ont passé par les exercices de position et de pointage; on leur a aussi enseigné à nettoyer leurs armes et à juger des distances. Les hommes de tous les bataillons en camp et de 4 compagnies de cavalerie ont tiré chacun 20 cartouches.

Nous voyons par les livrets qu'environ 55 pour 100 des hommes sont des tireurs de 3e classe, 35 pour 100 des tireurs de 2e classe, et 10 pour 100 des tireurs de 1ère classe.

Le 79e bataillon est celui qui s'est le plus distingué, et le sergent-major Scafe, du 51e, s'est placé au premier rang de tous par 67 points.

La grande proportion des tireurs de 3e classe prouve que les soldats de la milice canadienne ne savent pas se servir de leurs armes, et j'espère en conséquence que l'on portera plus d'attention à l'enseignement du tir à l'avenir. (*Voir note* 14.)

J'ai constaté également que la plupart des armes étaient en mauvais état; je suggérerais que l'armurier les examinât partout dans le district, ainsi qu'il l'a fait dans la ville. Je vous transmets ci-inclus les livrets de tir à la cible ainsi que les états indiquant la classe de tous les hommes qui ont tiré.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. W. WORSLEY, lieutenant-colonel,
Major de brigade du district militaire n° 5.

L'aide-adjudant général
du district militaire n° 5,
Montréal.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) Je suis heureux d'apprendre que ce beau bataillon n'a rien perdu des bonnes qualités dont il a fait preuve l'année dernière.

(2) Ceci me confirme dans l'opinion qu'il est à propos de se procurer l'équipement Oliver.

(3) C'est dommage que de si bons soldats n'aient que si peu de temps à leur disposition pour apprendre leurs devoirs.
(4) J'ai l'honneur d'attirer l'attention du ministre de la milice sur ce sujet.
(5) Le lieutenant-colonel Worsley mérite beaucoup d'éloges pour la manière dont il s'est acquitté de ces services.
(6) Je regrette beaucoup de dire que j'ai été en effet très surpris de cet état de choses.
(7) Ceci vient à l'appui de la demande que j'ai faite d'écoles permanentes d'infanterie, sans lesquelles on ne peut espérer d'acquérir les qualités voulues.
(8) Cette recommandation devrait être favorablement accueillie.
(9) Ceci prouve combien sont nécessaires les écoles permanentes d'instruction militaire. On s'efforce tout naturellement de créer un corps plutôt que d'obtenir des clairons capables, malgré que le premier soit *comparativement* inutile.
(10) Je suis heureux de ce témoignage donné à la bienveillance de cette excellente institution.
(11) La presse mérite des remerciments.
(12) J'ai l'honneur d'attirer sérieusement l'attention sur ce sujet.
(13) Je suis parfaitement de cet avis.
(14) J'appuie sans réserve cette recommandation d'une chose qui est nécessaire par tout le pays.

DISTRICT MILITAIRE N° 6.

MONTRÉAL, 1er décembre 1881.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du major général commandant, que les corps suivants appartenant au district militaire placé sous mes ordres, ont été choisis pour faire les exercices annuels de 1881-82,— l'un (le 65e bataillon) à son dépôt local ici, et les autres en camp de brigade, à Laprairie.

65*e bataillon*—368 officiers, sous-officiers et soldats.

Camp de brigade à Laprairie.

	Officiers, sous-officiers et soldats.
64e bataillon	270
76e do	270
80e do	270
85e do	270
	1,080

Les autres bataillons appartenant à ce district ont dûment reçu avis qu'ils étaient exemptés des exercices de cette année. Ce sont :

Le 83e bataillon (Joliette), lieutenant-colonel Sheppard ;
Le 84e do (Saint-Hyacinthe), lieutenant-colonel Doherty ;
Le 86e do (Trois-Rivières), lieutenant colonel F. Houde, M.P.

Les quatre bataillons mentionnés en premier lieu se sont rendus au camp, à Laprairie, le 20 juin dernier, et ils l'ont quitté le 1er juillet suivant, après y être restés 10 jours francs, sans compter les jours d'arrivée et de départ.

Il est inutile que je donne ici une longue description de l'emplacement du camp de Laprairie, ainsi que de la manière dont les tentes ont été dressées, etc., vu que le major général lui-même m'a fait l'honneur de venir le visiter en personne pendant les exercices annuels. (*Voir note* 1.)

Ce camp de brigade a été d'un grand avantage aux corps qui le composaient.

Il a rassemblé les différents bataillons qui ont pu ainsi apprendre à mettre ensemble en action, comme partie constituante d'une armée, " l'ensemble de la chose." Il a fait beaucoup de bien à chaque bataillon séparément, en mettant les différentes compagnies en rapport les unes avec les autres pour la première fois depuis plusieurs années, faisant revivre par là le véritable esprit de corps et entretenant cette connaissance réciproque des officiers si indispensable au vrai succès.

Je ne crains pas de dire qu'à mon avis ces 10 jours de vie militaire et de pratique en camp valent plus, pour les quatre bataillons mentionnés ci-dessus, que les exercices annuels de 5 années accomplis à leurs dépôts de compagnie.

Le camp a fourni aux officiers une bonne occasion d'acquérir la connaissance des

principaux détails de l'économie interne, et aux officiers, sous-officiers et soldats celle d'apprendre tout ce qui a trait à l'avant-garde, à la garde de police et aux avant-postes, ainsi qu'à la manière de monter et faire descendre les gardes, de conduire en faction, de relever ou poser les sentinelles, de réclamer le mot de ralliement, de faire sortir la garde, etc., etc., ce qui, de fait, constitue les principaux devoirs se rattachant à cette importante partie du service militaire que l'on considère tellement comme la protection d'un corps de troupes, que ceux qui sont nommés pour les remplir sont regardés comme " les oreilles et les yeux de l'armée."

On ne saurait accorder trop d'attention à cette partie essentielle d'une saine éducation militaire, car une armée surprise par l'ennemi est toujours en danger d'être battue, taillée en pièces et détruite.

Etat-major au camp de Laprairie.

Le lieutenant-colonel A. C. de Lotbinière Harwood, A A.G., commandant;
Le lieutenant-colonel E. Lamontagne, major de brigade;
Le lieutenant-colonel J. W. Hanson, instructeur de tir;
Le lieutenant-colonel Doherty, du 84e bataillon, officier préposé aux approvisionnements;
Le major F. X. Lambert, du 86e bataillon, fourrier de campement;
Le capitaine J. C. Robert, du 65e bataillon, officier d'ordonnance; (N.B.—Cet officier a résigné pendant le camp et a été remplacé par le capitaine Robillard, du 65e, qui est un très bon et capable officier.)
Le lieutenant Eugène Globensky, du 65e bataillon, aide-major de brigade.

Voici le nombre d'officiers et de soldats présents lorsque l'appel a été fait au camp de Laprairie. (*Voir note* 2.)

64*e bataillon de carabiniers de Beauharnois.*—Lieutenant-colonel Prud'homme.

C'est un bon bataillon commandé par un officier rempli de zèle.

Présents à la revue :

Officiers	24
Sous-officiers et soldats	209

76*e bataillon de voltigeurs de Chateauguay.*—Lieutenant-colonel P. A. Rodier.

C'est un bon bataillon. Physique des hommes, bon. Le lieutenant-colonel Rodier veille soigneusement à tous les besoins de son bataillon.

Présents à la revue :

Officiers	23
Sous-officiers et soldats	179

80*e bataillon d'infanterie de Nicolet.*—Lieutenant-colonel Defoy.

Ce bataillon est renommé pour le physique des hommes qui le composent, et son commandant est un officier capable et zélé.

Présents à la revue :

Officiers	21
Sous-officiers et soldats	183

85*e bataillon d'infanterie.*—Dépôt à Montréal.

Présents à la revue :

Officiers	18
Sous-officiers et soldats	213

RÉCAPITULATION.

Présents à la revue au camp de Laprairie :

Officiers	86
Sous-officiers et soldats	780
	866

Le 85e bataillon est commandé par le lieutenant-colonel Brosseau.

Ce nouveau corps est évidemment destiné à ne le céder à aucun autre en Canada. Le physique des officiers et des hommes est remarquablement bon. Le commandant est renommé pour son esprit d'entreprise, son zèle et son patriotisme; de plus il est habilement et allègrement secondé dans tous ses efforts par chaque officier placé sous ses ordres. Les armes, l'équipement et l'uniforme, tant des officiers que des soldats de ce bataillon, sont dans un état qui fait réellement honneur à la milice.

Tous les corps ont fait beaucoup de progrès pendant ce camp de brigade—les uns plus que d'autres, naturellement. L'équipement de ces corps était presque complet. Je suis fier de pouvoir dire que dans toute occasion la conduite générale a été bonne. Les services de camp ordinaires ont été suivis à la lettre. Les rations ont été trouvées amplement suffisantes, particulièrement vers la fin du camp, et elles étaient bonnes. Il n'y a pas eu une seule plainte sérieuse, ni un seul cas de réprimande ou de punition pendant toute la durée du camp.

J'ai assisté à l'appel de chaque corps et me suis convaincu que tous les hommes portés sur le contrôle de solde étaient présents, ou que leur absence a été dûment expliquée.

Je regrette d'avoir à dire que les clairons de tous les corps, à l'exception de ceux du 85e, ne connaissaient pas les premiers rudiments des sonneries, ce qui est un grand désavantage pour un régiment lorsqu'il est appelé à aucune espèce de service militaire d'une nature sérieuse.

J'espère sincèrement, pour le bien de la milice, que le département adoptera quelque moyen pratique de procurer une instruction convenable à ces clairons qui ont assez de bonne volonté, mais qui ne sauraient s'instruire seuls. (*Voir note* 3.)

Pas d'accident d'aucune sorte à enregistrer.

Je suis heureux de dire que j'eus, de plus, l'honneur de recevoir la visite de deux ministres de la couronne.

Le 27 juin, l'honorable ministre de la milice et de la défense, accompagné du sous-ministre,—l'honorable lieutenant colonel E. Panet,—et d'un brillant état-major, vint au camp.

Les honneurs militaires rendus, le défilé eut lieu et fut suivi des grandes manœuvres. Dans une brillante improvisation, l'honorable ministre complimenta les troupes sur leur bonne mine ainsi que sur la manière dont elles avaient exécuté les diverses évolutions commandées; il se déclara satisfait de la propreté du camp et de la régularité avec laquelle les tentes avaient été dressées, distribuées, etc.

Le 29 juin, nous reçûmes la visite de l'honorable M. Mousseau, qui vit les troupes à l'œuvre et voulut bien leur adresser quelques bonnes paroles d'encouragement et se dire satisfait de tout ce dont il avait été témoin.

J'ai inspecté le 65e bataillon le 17 septembre.

Présents à la revue:

Officiers	24
Sous-officiers et soldats	278

C'est un beau corps qui fait honneur au Canada.

Le lieutenant-colonel J. A. Ouimet, M.P., est un énergique et bon commandant, bien appuyé de tous les officiers qu'il a sous ses ordres.

Ce bataillon renfermait un grand nombre de recrues cette année. J'ai remarqué que les sous-officiers n'étaient pas aussi actifs que l'année dernière; ils paraissaient un peu lents comme jalonneurs.

Les différents mouvements commandés ont été bien faits, mais la masse de spectateurs qu'il y avait sur le Champ de Mars ce jour-là (c'était pendant l'exposition provinciale) a quelque peu nui aux évolutions du bataillon.

Les armes et les fourniments de ce corps n'ont jamais été en si bon état qu'à cette occasion.

TIR DE LA CARABINE.

Je regrette d'avoir à dire que les quatre bataillons formés en camp de brigade à Laprairie n'ont pas, là et alors, terminé leur tir à la cible, les hommes n'ayant tiré que dix cartouches chacun. Et bien que chaque commandant m'eût expressément promis de voir à ce que, pendant l'été, son bataillon complétât fidèlement cette partie

t

la plus importante des exercices annuels, je n'ai encore reçu d'aucun d'eux un rapport de tir à la cible complet. Je n'ai pas non plus reçu le rapport de tir à la cible du 65e bataillon, bien que demande en ait été fréquemment faite.

ÉCOLE MILITAIRE.

Je suis heureux de voir que l'école militaire doit être continuée ici cet hiver, et que, dans certaines circonstances, des sous-officiers pourront y être reçus. C'est là une amélioration dont la milice avait très grand besoin.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Il y a dans le district quatre associations de carabiniers placées sous mes ordres, savoir :—l'association de tir du 65e bataillon, lieutenant-colonel A. Ouimet, président; l'association de tir du 53e bataillon, lieutenant-colonel J. Sheppard, président; l'association de tir du 86e bataillon, lieutenant-colonel F. Houde, M.P., président; et l'association de tir de la 5e division de brigade.

ARMES ET FOURNIMENTS.

Ainsi qu'on peut le voir par les excellents et soigneux rapports rédigés à diverses époques par le lieutenant-colonel E. Lamontagne, major de brigade de ce district, et que j'ai régulièrement transmis aux quartiers généraux, les armes de plusieurs des bataillons ont besoin d'être réparées. (*Voir note* 4.)

Autant que j'ai pu en juger, à peu près un tiers des soldats exercés cette année, tant au camp qu'aux dépôts des bataillons, étaient des recrues.

COIFFURE.

Dans son admirable rapport de l'année dernière le major général dit: "La coiffure du milicien canadien devrait protéger les yeux contre l'éclat de la lumière, et les tempes, la partie de la tête derrière les oreilles ainsi que la nuque contre les coups de soleil; et *il faut qu'elle soit telle qu'elle ne puisse gêner le tir.*" C'est là une observation importante et pratique qui, je l'espère, recevra l'attention la plus sérieuse de la part de l'honorable ministre de la milice et de la défense. S'il n'est pas possible d'adopter immédiatement une coiffure parfaite comme celle dont parle le major général commandant, je suggérerais, "en attendant," le képi au lieu du bonnet de police actuellement en usage, pour la milice du district placé sous mes ordres.

J'espère que l'année prochaine le département fournira de bons petits bidons; ceux que les miliciens possèdent actuellement sont *hors d'usage et dégoûtants au possible.* (*Voir note* 5.)

Comme il est de la plus grande importance que les officiers et les sous-officiers soient bien au fait des connaissances militaires, et qu'ils aient toutes les occasions possibles de se rendre maîtres des détails de l'instruction, je suggérerais humblement que tous les corps du district placé sous mes ordres (qui, numériquement est peu considérable) reçussent la permission de s'exercer *tous les ans.* Il serait facile de mettre ceci à exécution en réduisant les compagnies à 24 ou 25 hommes pour l'occasion, car il n'est que juste que les hommes qui ne comprennent pas l'anglais aient plus de temps à consacrer aux exercices que ceux à qui la langue est familière. (*Voir notes* 6 *et* 7.)

SALLE D'EXERCICE.

Montréal, la reine du Canada, avec sa magnifique milice, n'a pas encore de *salle d'exercice convenable.* Ceci est une honte pour Montréal, qui dépense tant d'argent pour ses parcs, et il est plus que temps que le gouvernement s'occupe de la chose.

Je ne puis clore ce rapport sans remercier le lieutenant-colonel E. Lamontagne, major de brigade du district, de l'aide très efficace et toujours bienveillante qu'il m'a constamment donnée, tant dans le camp qu'au bureau, depuis qu'il a été nommé pour le district placé sous mes ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. DE LOTBINIÈRE HARWOOD, lieutenant-colonel,

Aide-adjudant général du district militaire n° 6.

L'adjudant général de milice,

Ottawa.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) J'ai inspecté le camp de Laprairie et trouvé là un corps de troupes bien disposé et de bonne mine, mais laissant voir combien l'instruction militaire en camp est nécessaire aux officiers, sous-officiers et soldats pour en faire une bonne milice. L'uniformité faisait considérablement défaut dans la coiffure des différents corps. Le camp était placé avantageusement et les tentes bien dressées, et tout le monde avait l'air content et heureux.

(2) Bataillons très faibles.

(3) Cette recommandation devrait être bien accueillie.

(4) Le paragraphe 228 des règlements de la milice dit de quelle manière les armes doivent être réparées.

(5) Je soumets ceci à la sérieuse considération du ministre de la milice pour qu'il en réfère à l'intendance militaire.

(6) Il serait à désirer que cette proposition fût approuvée pour *tous* les districts.

(7) Je ne puis m'empêcher de faire remarquer comme un grand inconvénient pour ce district, le fait que sur un total de 1,080 hommes devant composer ces quatre bataillons, 214 se trouvaient absents; ou, pour m'exprimer d'une autre manière, 4 bataillons ayant en moyenne 214 hommes chacun étaient présents, et ce qu'il manquait de monde aurait été suffisant pour former un bataillon. Je regrette de voir un pareil manque de zèle.

DISTRICT MILITAIRE N° 7.

QUÉBEC, 3 décembre 1881.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux du 5 mai 1881, j'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur l'état de la milice du district placé sous mes ordres, pour l'année 1881–82.

La milice organisée dans le district militaire n° 7 compte 3,258 hommes de tous grades.

Le maximum de l'effectif des corps ruraux autorisés par les ordres généraux du 5 mai 1881 à faire les exercices annuels de 1881–82, a été de 1,622 hommes, à part les corps urbains comprenant les hussards canadiens de la Reine, les batteries de place et les 8e et 9e bataillons. 1,636 hommes en tout ont eu la permission de faire les exercices à leurs dépôts avant le 1er décembre 1881.

Les hussards canadiens de la Reine, les batteries de place et le 8e bataillon de carabiniers royaux ont eu la permission de faire leurs exercices annuels l'hiver prochain.

Le 9e bataillon de voltigeurs n'a pas encore fait ses exercices annuels ; il attend les changements qui doivent se faire par la réorganisation du corps.

Certains officiers de ce bataillon ont résigné, et leurs résignations, qui ont été transmises aux quartiers généraux n'ont pas encore été acceptées. Dans l'état où se trouvent les choses, et jusqu'à ce que le département agisse, le commandant ne peut recommander de nouveaux officiers; en attendant les exercices sont suspendus.

Batterie de campagne de Québec.

La batterie de campagne de Québec, commandée par le capitaine Crawford Lindsay, faisait partie de la milice qui s'est rassemblée à Lévis le 27 juin 1881. La batterie s'est rendue de Québec au camp avec un effectif de 5 officiers, 62 sous-officiers et soldats et 29 chevaux. Le service de camp a été le même pour cette batterie que pour d'autres corps réunis. La conduite des hommes a été très bonne, et j'ai l'honneur de faire un rapport favorable de leur tenue martiale ainsi que de leur propreté (*Voir note* 1).

Le capitaine Lindsay peut à bon droit être fier de commander un si beau corps. (*Voir note* 2). Le lieutenant-colonel Irwin a inspecté la batterie de campagne de Québec peu de jours avant la levée du camp.

Batterie de Gaspé.

Cette batterie a été inspectée par le major Holmes, de la batterie "A", école royale d'artillerie. Elle était comprise dans la milice qui devait camper, mais elle ne s'est pas rendue, vu que le paragraphe 3 des ordres généraux du 5 mai 1881 lui permettait de faire les exercices à son dépôt. L'effectif disponible pour faire les exercices en camp s'est trouvé diminué d'autant.

Batterie n° 1 d'artillerie de place de Lévis.

Cette batterie a été choisie pour camper aux mêmes conditions que la batterie de Gaspé. Elle n'a pas fait ses exercices annuels.

8e carabiniers royaux.

Le 29 avril dernier, j'ai inspecté le 8e carabiniers royaux (6 compagnies), commandé par le lieutenant-colonel Alleyn, pour les exercices annuels de 1880-81, qu'en vertu d'une autorisation spéciale ce corps avait eu la permission de faire pendant les mois d'hivers précédents. La revue a eu lieu dans la salle d'exercice de la Grande Allée, vu qu'à cette époque il ne se trouvait pas d'endroit disponible qui permît de la faire dehors.

Le régiment s'est rassemblé en grand nombre ; il avait l'air martial et était très ferme sous les armes. Le défilé a bien réussi si l'on tient compte de la difficulté qu'on éprouve à faire ce mouvement dans un espace si restreint que celui offert par une salle d'exercice. Le maniement des armes et les feux, commandés par le major Scott, ont été bien exécutés. Il en a été ainsi de l'escrime à la baïonnette. Plusieurs manœuvres de campagne, commandées par le lieutenant-colonel Alleyn, ont été exécutées d'une manière qui lui a fait beaucoup d'honneur, après quoi les exercices de compagnie par la compagnie n° 4, ont très bien réussi. La revue finie, je me suis déclaré satisfait de la manière dont les différents mouvements avaient été exécutés, et j'ai exprimé la haute estime en laquelle je tenais le bataillon. L'équipement du corps est complet, à l'exception des petits bidons dont il n'y a que 100 en magasin,

Le commandant et les capitaines de compagnies doivent être félicités de l'air martial et de la conduite des hommes.

Le 2e carabiniers royaux possède un bon corps de musique composé d'instruments de cuivre.

Corps ruraux.

Le nombre maximum d'officiers, sous-officiers et soldats, autorisé à recevoir la solde pour les exercices en camp de 1881-82, a été de 1,622, et voici les corps qui ont été choisis pour se rassembler en camp à Lévis :—

Etat-major.

Le lieutenant-colonel Duchesnay, A.A.G., commandant ;
Le lieutenant-colonel D'Orsonnens, M.B., major de brigade ;
Le capitaine Chs. Coursol, du 65e régiment, aide-major de brigade ;
Le lieutenant L. Lessard, de l'artillerie de place, officier d'ordonnance ;
Le capitaine Vien, de la batterie n° 2 de Lévis, officier préposé aux approvisionnements ;
Le lieutenant-colonel Forrest, garde-magasin, fourrier de campement.

	Compagnies.	Officiers, sous-officiers et soldats.
La batterie de campagne de Québec	1	75
La batterie n° 1 d'artillerie de place de Lévis	1	45
La batterie d'artillerie de Gaspé	1	45
Le 55e bataillon de Mégantic	6	275
Le 61e do de Montmagny	5	230
Le 81e do de Portneuf	6	275
Le bataillon de Témiscouata	4	186
Le 87e bataillon	6	275
Le bataillon provisoire de Kamouraska	4	186
Sous-officiers de l'état-major de division		19
	34	1,611

Les corps ci-dessus ont été choisis parmi ceux qui n'avaient pas fait les exercices l'année précédente, conformément au paragraphe 3 des ordres généraux du 5 mai 1881.

Les exercices du camp de division ont été faits au camp du génie, à Lévis, et tous les corps se sont rassemblés là le 27 juin.

L'instruction militaire et les mesures prises pour la disposition du camp ont été strictement conformes aux ordres du major général commandant qui, je crois, en a été satisfait (*Voir note* 3).

Je regrette que les commandants des corps aient négligé certains détails relatifs à l'équipement des hommes.

Le nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats présents au camp a été de 1,426, et les heures prescrites pour l'éducation des hommes ont été scrupuleusement mises à profit sous ma surveillance immédiate et celle de mon état-major. Je suis heureux de rendre témoignage du zèle et de la bonne volonté des officiers de mon état-major de division. Ils se sont montrés infatigables et ont rivalisé d'efforts entre eux pour communiquer aux officiers inexpérimentés les connaissances dont ils avaient si grand besoin.

Pendant le camp j'ai inspecté personnellement les armes, les fourniments et l'uniforme ; j'ai trouvé les armes et les fourniments en bon état.

En général l'uniforme avait été sali, et le nouvel uniforme fourni au 81e n'allait pas du tout aux hommes ; les tuniques étaient trop étroites à la poitrine, et, comme conséquence inévitable, crevaient sous les bras lorsque les hommes pratiquaient les exercices d'assouplissement. Plusieurs mêmes étaient si petites que les hommes ne pouvaient les boutonner.

La plupart des bataillons manquaient absolument de petits bidons, et la raison qu'on a donnée était qu'il n'y en avait pas dans les magasins des quartiers généraux. Trois des corps avaient d'anciens sacs enduits d'une couche de goudron qui se fondait sous l'action du soleil et adhérait aux tuniques des hommes, laissant des taches impossibles à enlever (*Voir note* 6).

Je ne considère pas que les petits bidons actuels soient d'un bon usage ; ils se corrodent facilement et l'eau qu'on y met devient impotable. Vu qu'il est toujours facile de trouver une eau de première qualité à la campagne, je suggérerais que chaque homme reçut une coupe de ferblanc qu'il pourrait porter bouclée sur le sac (*Voir note* 5).

Le camp a reçu la visite de Son Excellence le gouverneur général et de l'honorable ministre de la milice, qui l'ont inspecté dans tous ses détails et ont été satisfaits du physique des hommes ainsi que du splendide emplacement choisi pour y dresser les tentes.

Avant la levée du camp le major général Luard a inspecté la division réunie, et l'a examinée bataillon par bataillon séparément. Il a particulièrement fait attention à la manière dont l'instruction était donnée, et s'est enquis si toutes les instructions publiées dans les ordres généraux du 5 mai avaient été observées relativement à l'établissement du camp, aux mesures sanitaires et aux approvisionnements pour les hommes. Personne ne s'est plaint de la qualité des diverses provisions fournies aux troupes, et la seule demande qui ait été faite réclamait une ration de beurre quotidienne (*Voir note* 6). On ne distribuait du beurre et du fromage, ou bien du riz ou de l'orge aux hommes qu'à *tous les deux jours*.

Comme commandant du camp, je me suis fait un devoir de voir personnellement et d'inspecter les différents corps avant de partir. J'ai constaté qu'en général, au bout d'une journée, les officiers se sont régulièrement mis à exercer et faire manœuvrer leurs divers bataillons. J'ai remarqué toutefois qu'un grand nombre d'entre eux manquaient de beaucoup des connaissances nécessaires pour instruire leurs hommes. Il s'est trouvé dans tous les bataillons des officiers provisoirement nommés qui n'ont pu exercer les soldats placés sous leurs ordres, et il a fallu faire venir des instructeurs d'autres corps non campés. Je dois répéter encore une fois ici que les écoles établies dans Québec et Ontario sont insuffisantes pour donner l'éducation et l'instruction militaires dont il est si grand besoin pour former des officiers capables. On ne sait presque rien de l'économie interne, que je considère d'une absolue nécessité pour le succès d'un camp. Lorsqu'on songe à la brièveté de la période d'instruction, ainsi qu'au nombre proportionnel des recrues (environ un tiers de l'effectif dans chaque compagnie) et au manque d'instructeurs, il est encore étonnant que la milice ait pu faire de tels progrès. Je ne puis attribuer ce résultat qu'au zèle et à la bonne volonté déployées tant par les officiers que par les hommes.

La conduite des miliciens rassemblés en camp a été très bonne.

Le tir à la cible a été pratiqué tous les jours, mais seulement par les hommes qui avaient déjà été enseignés. De cette manière, on a pu obtenir d'assez bons résultats, et éviter un gaspillage inutile de munitions.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Les associations de carabiniers dont les noms suivent ont eu leurs concours annuels, cette année, comme de coutume:

Les hussards canadiens de la Reine—Lieutenant-colonel Forsyth, président.

L'association de tir Stadacona	"	Turnbull,	"
L'as. du 8e carabiniers royaux	"	Alleyn,	"
" du 17e bataillon	"	Blanchet	"
" du 87e "	"	Laurin	"
" " Témiscouata	"	Hudon	"
" " Rimouski	"	Martin	"
" " Champlain	"	Massicotte	"
" " Mégantic	"	l'hon. Geo. Irvine	"

Les salles d'armes qui ont pu être inspectées dans les cantons ruraux ont généralement été trouvées en bon état.

La salle d'armes locale, à Québec (*voir note* 7), est dans un très bon état et contient la sellerie, les harnachements, les fourniments et l'uniforme des corps urbains. Les armes de ces corps sont gardées dans une salle construite à la citadelle, où elles ont été transportées de la salle d'armes locale.

Le désastreux incendie de l'été dernier a causé quelques pertes à la milice de Québec. Certains tireurs qui avaient en leur possession des armes pour le tir à la cible, et d'autres individus qui dans le temps se livraient à des exercices volontaires, ont été incapables, vu la soudaineté et la violence de la conflagration, de sauver les objets à eux confiés. Les démarches nécessaires ont été faites pour constater les pertes, et, après informations prises, des demandes ont été transmises aux quartiers généraux afin de remplacer les objets brûlés.

CHAMPS DE TIR.

Le ministère des travaux publics a fait faire des réparations considérables au champ de tir de la plaine de Beauport.

Le champ de tir de Lévis a été mis en bon état par le ministère de la milice avant le rassemblement du camp, et il est maintenant à la disposition de la batterie " A," de l'école royale d'artillerie et de la milice volontaire.

ETAT-MAJOR.*

Depuis mon dernier rapport, des changements ont été faits dans le district militaire n° 7, conformément aux ordres généraux du 15 octobre 1880. Le lieutenant-colonel Lamontagne, major de brigade à Québec, a été transféré à Montréal, en permutation avec le lieutenant-colonel D'Orsennens, major de brigade dans le 6e district militaire.

En terminant le rapport de cette année je ne saurais manquer d'offrir au lieutenant-colonel Lamontagne, à l'occasion de son départ de ce district, mes sincères remerciments de l'aide qu'il m'a donnée comme major de brigade placé sous mes ordres.

Le lieutenant-colonel D'Orsennens, son successeur, est un officier qui se donne de la peine et qui a rendu de bons services dans mon bureau ainsi qu'au camp de division, à Lévis. Je remercie le major de brigade et le payeur du district de la manière efficace dont ils ont rempli leurs différents devoirs. Outre son service comme payeur du district, le lieutenant-colonel Forrest a la garde de tous les magasins militaires et des propriétés du gouvernement, tant à Québec qu'à Lévis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général du
district militaire n° 7.

L'adjudant général de milice,
Quartiers généraux, Ottawa, Ontario.

* Renvoyé aux observations supplémentaires, à la fin du rapport.

CITADELLE, FORTIFICATIONS, FORT LÉVIS ET BATIMENTS MILITAIRES.

Citadelle et fortifications.

La citadelle et les fortifications ont été, à diverses reprises, examinées de fond en comble et considérablement réparées lorsque la chose a été jugée nécessaire.

Bien que les fortifications et d'autres ouvrages militaires aient été renouvelés, des travaux encore plus importants, qui s'en vont rapidement en ruines, ont été négligés. Je considère qu'il faudrait pourvoir immédiatement à ces réparations qui sont très nécessaires.

Le lieutenant-colonel Irwin, commandant de l'école royale d'artillerie, qui est l'officier commis à la garde des forts et des ouvrages à Québec et à la Pointe-Lévis, m'informe que les réparations à ce dernier endroit ont été entreprises et sont en voie d'exécution sans qu'on lui ait demandé aucun renseignement à l'égard de leur nécessité, de leur nature ou de leur étendue.

Quelques démolitions très importantes ont été faites sur les limites de la ville, dans le voisinage des nouveaux édifices du gouvernement ; le mur de revêtement a été enlevé, des ouvrages avancés ont été nivelés, etc., et le lieutenant-colonel m'informe qu'il n'a reçu aucun avis officiel à l'égard de ces altérations, etc.

Dans la citadelle même, quelques réparations importantes ont été faites aux murs du côté du fleuve, mais il reste encore à faire beaucoup de travaux de cette nature. Des plans et des devis estimatifs ont été préparés par le ministère des travaux publics et approuvés par les autorités militaires, dans le but de couvrir d'un toit une portion considérable des remparts et ainsi rendre les casemates habitables ; et bien que ces travaux aient été entrepris l'été dernier, ils ne sont pas encore commencés.

Le lieutenant-colonel Irwin m'informe aussi qu'on a tiré beaucoup de profit des services du lieutenant Imlah comme aide-surveillant des travaux publics.

Forts de Lévis.

Les forts de Lévis sont dans un assez bon état, des réparations y ayant été faites de temps à autre par le ministère des travaux publics. Les forts n°s 2 et 3 ont, je crois, été couverts d'un toit cet automne.

Parc du génie.

Les bâtiments construits sur ces terrains sont dans un bon état de conservation, vu qu'ils ont été inspectés de fond en comble. De nouvelles clôtures ont été faites à l'entour de cette propriété. Le champ de tir contigu a aussi été réparé et l'on y a élevé de nouvelles buttes.

Salle d'exercice.

Ce bâtiment a constamment besoin de réparations. Vu qu'il se trouve dans un faubourg de la ville, il est exposé aux impitoyables entreprises de mauvais sujets qui ne s'en tiennent pas au bris des portes et des fenêtres. Personnellement je sais que l'on a tenté d'y mettre le feu, ce qui n'a pu être empêché que par la vigilance du gardien.

Je recommande instamment de démolir la salle d'exercice actuelle et d'en construire une autre au fond du glacis, près de la cour du génie et dans le voisinage de la salle d'armes locale. En construisant un bâtiment plus grand, on se procurerait des salles d'armes pour les différents corps urbains et l'on parerait à la nécessité de laisser les armes et les fourniments entre les mains des hommes pendant la période d'éducation annuelle.

Il faudrait que ce bâtiment fût assez fort pour pouvoir résister aux attaques d'une populace armée, afin que les effets du gouvernement et le matériel de guerre y pussent être en sûreté. La cour de la salle d'armes pourrait être entourée d'un mur crénelé et fermée par d'épaisses portes.

Salle d'armes locale.

La salle d'armes locale est en assez bon état ; il suffirait d'une légère dépense pour la mettre dans un état parfait. Son toit de ferblanc est mauvais et demande des réparations immédiates si l'on veut que les effets d'équipement des différents corps ne soient pas endommagés.

Il y a, près de la salle d'armes, un petit bâtiment que l'on pourrait, je crois, acheter à bas prix, et qui pourrait être employé comme habitation par le gardien, les chambres que ce dernier occupe actuellement servant de magasins, etc.

Magasins militaires.

Le garde magasin du district m'informe qu'il a préparé et transmis un devis estimatif des travaux et des réparations à faire à ces bâtiments.

Bureau de la milice.

Le hangar à bois et les latrines sont dans un état de vétusté qui demande des réparations. Le hangar surtout a besoin d'un nouveau toit en ferblanc ou en tôle, vu que le toit actuel laisse s'introduire la neige et la pluie.

T. J. DUCHESNAY, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général du district militaire n° 7

L'adjudant général de milice,
Ottawa.

CAMP DE BRIGADE,
LÉVIS,————————1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport général de santé de la brigade à la levée du camp et à la fin de mon service comme principal officier de santé :—

Premièrement.—A l'exception de deux cas, l'un de diarrhée et l'autre de fièvre entérique ou typhoïde, il n'y a pas eu de maladie sérieuse, et seulement deux admissions à l'hôpital—ni l'une ni l'autre ne valant la peine d'être mentionnée spécialement.

Deuxièmement.—Les maladies les plus communes au camp (peu nombreuses cependant), ont été la diarrhée, les indigestions, la constipation, le mal de gorge et les maux de pieds.

Troisièmement.—Très peu d'hommes ont été exemptés du service pour cause de maladie, pendant toute la durée du camp; par exemple, dans mon bataillon un seul homme a été exempté de la revue—le caporal Coxon, qui souffrait d'un panaris à l'index de la main droite.

Quatrièmement.—Il me faut reconnaître la manière prompte et efficace dont les recommandations relatives à la condition sanitaire générale du camp ont été observées (dans l'ensemble), en tant que cela concerne l'état-major et les officiers commandants, mais je dois me plaindre très sérieusement de l'incapacité des chirurgiens de bataillons, dont plusieurs ne connaissaient pas les devoirs essentiels d'un officier de santé de régiment, et ignoraient même la manière de rédiger un rapport de santé ordinaire. Je crois que cela doit être entièrement attribué à la négligence ou au manque d'occasion d'étudier les "règlements de la milice," car j'ai pu, avant de quitter le camp, mettre de l'ordre dans notre service et constater l'habileté des chirurgiens sous le rapport médical; seulement ils ne connaissaient pas la routine ni l'ordre des services.

Cinquièmement.—La position et la condition générale du camp ainsi que la conduite des hommes étaient excellentes, comme le prouve le peu de maladie qu'il y a eu parmi les troupes, ce qui est d'autant plus surprenant que plus des deux tiers des officiers et des hommes ont dû parcourir des distances considérables à l'aide de toute espèce de moyens de transport pour se rendre aux bateaux ou aux chemins de fer qui devaient les amener à Lévis, et que plusieurs d'entre eux,sinon le plus grand nombre, n'étaient pas accoutumés à ces voyages non plus qu'à la qualité de la nourriture.

Sixièmement.—Vu que deux accidents sont arrivés au tir à la cible et qu'il y en a eu d'autres ailleurs qui ont demandé le secours immédiat du chirurgien, il serait sage, à mon avis, sinon à propos, de fournir à la brigade une caisse d'instruments ordinaires, simples et peu dispendieux—mais bons—contenant au moins un tourniquet, une tenaille incisive, un instrument pour découvrir la balle dans une blessure et des pinces, une sonde (longue), un scalpel, des ligatures (fil d'argent et de soie), une pince à pansement et une demi-douzaines d'aiguilles à ligatures. (*Voir note* 9.) Ces instruments, pour le moins, sont essentiels dans le cas d'une blessure provenant d'un

coup de feu, ou plutôt il est probable qu'ils le seraient. La caisse pourrait être portée par le chirurgien de jour, qui l'apporterait aux buttes et la remettrait au principal officier de santé lorsque son service serait fini de ce côté-là. En cas d'accident, chaque chirurgien pourrait, au besoin, recourir à cette caisse d'instruments.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

REGINALD A. KING, C.M., M.D.,
Chirurgien du 55e bataillon et
Principal officier de santé au camp de brigade.

Le lieutenant-colonel D'ORSONNENS,
Major de brigade.

NOTES DU MAJOR-GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai vu dans quel bon état se trouvait cette batterie.
(2) Je partage entièrement cette opinion.
(3) J'ai trouvé le camp bien dressé et les choses bien faites.
(4) Important. La même chose qu'au camp de London.
(5) Bien; mais il devrait avoir aussi un petit bidon.
(6) Ceci mérite d'être pris en considération.
(7) Ceux qui ont soin de cette salle d'armes méritent d'être félicités de la manière dont les armes sont tenues.
(9) Recommandé.

DISTRICTS MILITAIRES Nos 8, 9 ET 12.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,
SAINT-JEAN, N.-B., 1er décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour être soumis au major général commandant, les rapports d'inspection en forme de tableaux ci-joints, pour les trois districts nos 8, 9 et 12 placés sous mes ordres, ainsi que de courtes observations au sujet des corps qui ont fait les exercices annuels en camp de brigade ou à leurs dépôts respectifs, conformément aux ordres généraux du 7 mai 1881.

CAMP DE BRIGADE.

Comme il avait été entendu que Son Excellence le gouverneur général voudrait bien passer en revue une brigade composée de milice active des provinces maritimes, des mesures ont été prises pour rassembler certains corps en vue de leur faire faire 12 jours d'exercice en camp, à Sussex, N.B., que l'on considérait comme l endroit le plus convenable.

C'est un fait digne de remarque que tant de corps étaient impatients de se rendre au camp, qu'il a été difficile de s'en tenir à l'effectif autorisé.

Voici les noms des corps du district n° 8 (Nouveau-Brunswick) qui ont fait les exercices en camp :—

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Le 8e régiment de cavalerie, lieutenant-colonel J. Domville, (7 compagnies).....	24	273
La batterie de campagne de Newcastle, major R. R. Call, (4 canons).....	6	75
La batterie de campagne de Woodstock, capitaine Dibblee, (4 canons).....	6	75
Le génie de Brighton, major Vince.....	2	43
Le 67e bataillon, lieutenant-colonel Upton.....	28	382
Le 71e bataillon, lieutenant-colonel Marsh.....	20	219
Le 73e bataillon, major McCulley.....	10	86
Le 74e bataillon, lieutenant-colonel Beer	18	172

A ces corps sont venus se joindre, pour la revue, le 1er juillet:		
La brigade d'artillerie de place du N.B., lieutenant-colonel Foster.....	8	94
Le génie du N.-B., lieutenant J. T. Hartt.....	3	43
Le 62e bataillon, lieutenant-colonel Blaine.....	15	253
Venant du district n° 9 (Nouvelle-Ecosse) :—		
Le 78e bataillon, lieutenant-colonel Blair.....	21	293
Le bataillon de Cumberland, major Harrison..	21	206
Qui ont été rejoints, le 1er juillet, par :—		
Le 63e carabiniers d'Halifax, lieutenant-colonel Mackintosh.....	18	243
Le 66e fusiliers de la princesse Louise, lieutenant-colonel Bremner.....	24	300
Venant du district n° 12 (Ile du Prince-Edouard), un bataillon temporaire, sous le commandement du major Doherty, composé de la batterie n° 2 de Charlottetown.		
Le génie de Charlottetown, et les compagnies n°s 1 et 3 du 82e bataillon.....	16	182
Faisant un total de	240	2,939

Les officiers de mon état-major au camp de brigade étaient :

Le lieutenant-colonel Crewe Read, major de brigade;
Le major (maintenant lieutenant-colonel) A. H. Macdonald, aide-major de brigade;
Le lieutenant-colonel Cunard, préposé aux approvisionnements;
Le lieutenant-colonel MacShane, officier d'ordonnance;
Le capitaine J. Ewing, instructeur de tir;
Le capitaine T. McKenzie, fourrier de campement.

Le principal officier de santé était le chirurgien W. P. Bishop, du 73e bataillon.

Le camp a été dressé sous la surveillance du lieutenant-colonel E. B. Beer, du 74e bataillon.

Le lieutenant-colonel J. F. Turnbull, des hussards canadiens de la Reine, a passé plusieurs jours au camp et a été attaché au 8e de cavalerie, qui lui est beaucoup redevable de son aide et de son enseignement.

Le 20 juin, des détachements d'avant-garde, sous les ordres du quartier-maître de chaque corps, sont arrivés à Sussex, ont choisi leurs terrains de campement, se sont fait livrer l'équipage de camp et ont tout préparé pour l'arrivée de leurs corps respectifs, qui devait avoir lieu le lendemain; mais, à cause de la lenteur des convois du chemin de fer Intercolonial, plusieurs corps n'ont pu arriver avant la nuit, et c'est alors que ceux d'entre eux qui avaient l'avantage de posséder de bons et habiles fourriers ont appris à connaître leur valeur en trouvant les tentes dressées, les rations distribuées et le souper prêt.

La routine ordinaire des services de camp a été suivie, bien qu'il y eût dans quelques corps un si grand nombre d'hommes qui n'avait pas encore campé, qu'il fallut prendre un certain temps pour mettre tout en ordre.

Pour la première semaine, on s'est borné principalement à l'école de peleton, aux exercices de compagnie et en tirailleurs, avec instruction sur le tir tous les matins; les manœuvres de bataillon et de brigade ont été pratiquées pendant la deuxième semaine. Le manque d'instructeurs de compagnie compétents et de sous-officiers bien exercés s'est fait sentir dans un trop grand nombre de compagnies. (*Voir note* 1.)

Personne ne suppose, sans doute, que 12 jours d'instruction militaire—ce qui, en mettant de côté les jours pour se rendre au camp et s'en retourner, ainsi que le dimanche, ne laisse réellement que 9 jours d'exercice—soient suffisants pour produire cette fermeté sous les armes et cette régularité de mouvements que les soldats régu-

liers seuls peuvent acquérir après des années de soigneuse instruction ; par conséquent, prenant en considération que trois des jours passés en camp ont été pluvieux et que peu d'exercices ont pu être faits ces jours-là, j'ai été très satisfait des progrès en général de la milice placée sous mon commandement. Quelques-uns des corps étaient sans doute beaucoup plus forts que d'autres à leur arrivée au camp, et ils ont gardé leur supériorité ; mais chacun d'eux m'a paru impatient et désireux de profiter de son temps pour apprendre les exercices et le service.

Règle générale, les hommes sont venus dans les rangs avec des ceinturons et des fourniments assez nets ; plusieurs compagnies ont montré qu'elles s'étaient donné beaucoup de peine pour blanchir leurs ceinturons et entretenir leurs cuivres et leurs boutons brillants. J'ai remarqué que ces compagnies étaient aussi les mieux exercées et qu'elles avaient de bons officiers qui se faisaient gloire de la belle tenue de leurs hommes. Je regrette de dire que les officiers de quelques compagnies ont paru porter peu d'attention à la conduite de leurs hommes, qui ne restaient pas tranquilles dans les rangs, parlaient trop et conséquemment gâtaient l'apparence et les exercices de bataillon aux revues (*Voir note* 2).

Les capitaines de ces compagnies n'ont pas fait une inspection assez minutieuse de leurs hommes, j'en ai peur, avant de les former en revue de bataillon, ni assez attiré l'attention d'un chacun sur son apparence malpropre dans les rangs ou sur l'ajustement négligé de son fourniment. Il est aussi quelques officiers qui eux-mêmes n'ont pas donné un bon exemple sous ce rapport.

La conduite générale des miliciens en camp a été très bonne, et la discipline a été assez bien observée ; mais la connaissance et la stricte exécution des devoirs régimentaires, de la part des officiers, m'ont paru le point le plus faible dans la plupart des corps, et c'est l'enseignement pratique de ces devoirs qui rend un camp si avantageux, car l'économie interne d'un corps de troupes ainsi que la pratique journalière de la vie de soldat ne sauraient être apprises dans la salle d'exercice.

Une importante parade a eu lieu tous les jours pour les gardes montantes, et les hommes ont été strictement tenus de s'y rendre. Il en est résulté un progrès qui est devenu de plus en plus marqué, tous les corps rivalisant entre eux à qui fourniraient la garde la plus propre et à l'air le plus martial.

J'ai été obligé de nommer un membre de l'état-major pour surveiller l'accomplissement des devoirs attribués aux hommes de garde ainsi que la conduite en faction, la pose des sentinelles, etc., et s'assurer que ces dernières comprenaient bien ce qu'elles avaient à faire (*Voir note* 3).

Règle générale, les armes étaient en bon état et propres au service. Celles qui ont besoin de réparations sont envoyées à tour de rôle aux magasins de district, à Halifax, pour y être réparées. L'uniforme, à l'exception de celui de quelques compagnies du 67e bataillon, était aussi en bon état, plusieurs compagnies en ayant reçu une nouvelle distribution immédiatement avant le camp ; mais les fourniments, bien que pas tout à fait hors d'usage, sont très vieux, et les gibernes en particulier sont d'un patron ancien, grossier et suranné. Des états de chaque corps dans les trois districts, indiquant les effets d'équipement qui manquent, ont été transmis avec des demandes de nouveaux effets ainsi que voulu par les règlements (*Voir note* 4).

Il semble singulier que si peu de bataillons aient des sapeurs. Les sapeurs sont pourtant une partie bien nécessaire d'un bataillon campé ou en marche, et la dépense à faire pour leur fournir des outils ne serait que peu de chose comparée à l'utilité de ces corps.

La santé générale a été très bonne dans le camp, et les officiers de santé ont rempli leurs devoirs d'une manière efficace et attentive. Les règlements sanitaires du camp ont été soigneusement observés. Il n'est pas arrivé d'accident grave (*Voir note* 5).

Les rations quotidiennes m'ont paru suffisantes, et la distribution supplémentaire d'orge pour la soupe a été très appréciée ainsi que la ration de fromage. Les contrats pour la fourniture des subsistances ont été remplis d'une manière très satisfaisante, et les commissions d'officiers qui tous les jours, ont examiné les rations, n'ont eu que très peu de plaintes à faire.

Le prix de revient des rations a été de 18¼ centins par officier ou soldat, par jour, et de 35 centins pour les chevaux.

Son Excellence le gouverneur général, accompagné de l'honorable ministre de la milice, a visité les terrains de campement le 30 juin ; il a fait une inspection du camp de chaque corps ainsi que des dispositions générales, dont il s'est déclaré parfaitement satisfait sous tous rapports.

Puis, le 1er juillet, toute la milice du camp, à laquelle étaient venus se joindre le 62e bataillon et la brigade d'artillerie de place de Saint-Jean, N.-B., ainsi que le 63e carabiniers et le 66e fusiliers de la Princesse Louise, d'Halifax—ce qui donnait sept compagnies de cavalerie, deux batteries de campagne et neuf bataillons d'infanterie et de carabiniers, soit un effectif total de 3,179 hommes—a été passée en revue par Son Excellence. Cette revue était sous les ordres du major général commandant (*Voir note* 6).

La brigade a tiré un "feu de joie" en l'honneur de la fête de la Confédération et a passé par les manœuvres ordinaires de revue, après quoi elle s'est mise en mouvement pour attaquer, sur la rivière à la Truite, une position défendue par des ouvrages avancés qui avaient été construits par le génie de Brighton, sous les ordres du major Vince (*Voir note* 7).

J'ai l'honneur de reproduire ici l'ordre général suivant du 8 juillet, lequel fait voir que Son Excellence a été satisfaite du camp et de la revue.

ORDRES GÉNÉRAUX (18).

Camp de Sussex N.-B.

"La visite de Son Excellence le gouverneur général au camp de Sussex lui a procuré un grand plaisir. L'air martial des troupes à la revue, la manière dont les manœuvres ont été exécutées, ainsi que la propreté et la disposition de leur camp, sont une preuve éclatante du soin et de l'attention que les commandants de régiments et de corps avaient donnés à leurs devoirs militaires, et Son Excellence les félicite du succès qui a couronné leurs efforts.

"Son Excellence désire aussi remercier le lieutenant-colonel Taylor et l'état-major du district de l'admirable manière dont ils ont rempli leur nombreux devoirs."

Je suis heureux de pouvoir dire que l'honorable ministre de la milice, qui accompagnait le gouverneur, tant à l'inspection du camp qu'à la revue, s'est déclaré parfaitement satisfait du camp et de la brigade rassemblée là.

Tout le camp et la brigade ont aussi été inspectés par le major général commandant (*Voir note* 8).

L'appel de tous les corps a été fait à la fin de leurs exercices, et les règlements concernant les contrôles de solde ont été soigneusement observés.

J'ai l'honneur de reconnaître la coopération cordiale et l'aide que j'ai reçues d'officiers de tous grades au camp, particulièrement de ceux qui composaient l'état-major temporaire, et aussi du lieutenant-colonel Jas. Domville, grâce à l'énergie de qui plusieurs difficultés ont été surmontées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN B. TAYLOR, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général,
Commandant les districts nos 8, 9 et 12.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) Ceci indique le besoin d'écoles permanentes d'infanterie.
(2) Ceci indique le besoin d'écoles permanentes d'infanterie.
(3) J'ai été heureux de voir qu'on avait porté autant d'attention à ce service, et cela a compensé quelque peu l'absence de la revue quotidienne en tenue de route mentionnée dans les ordres généraux du 6 mai.
(4) Ceci indique le grand besoin d'un nouvel équipement pour une grande partie de la milice.
(5) Le terrain convenait admirablement à un camp et tout était en bon état.
(6) La revue a fait beaucoup d'honneur au colonel Taylor, ainsi qu'à son état-major et à tous les intéressés ; les observations élogieuses de Son Excellence ont été publiées dans les ordres généraux.
(7) Le major Vince et son corps méritent beaucoup d'éloges.
(8) A ma grande satisfaction.
(9) Je considère que l'état-major de ce district a trop à faire ; il devrait être augmenté d'un major de brigade.

DISTRICT MILITAIRR N° 8.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

EXERCICES ANNUELS.

Les détails relatifs à chaque corps sont contenus dans le rapport d'inspection en forme de tableau transmis avec les présentes. Voici quelques courtes observations supplémentaires :—

CAVALERIE.

Le 8e régiment de cavalerie, lieutenant-colonel Domville, a fait ses exercices au camp de brigade, à Sussex. Les officiers (à l'exception de deux seulement) ont obtenu des certificats de cavalerie et sont ainsi au fait de leur service. Les sous-officiers sont bons et très attentifs. Les hommes sont vifs et ont pris beaucoup d'intérêt à leurs exercices. Les chevaux étaient d'une excellente trempe. Je n'ai pu faire autrement que de remarquer l'excellent système d'économie interne et de discipline suivis dans ce régiment. C'est un bon corps. Le lieutenant-colonel Domville mérite beaucoup d'éloges pour la manière dont il le commande et la peine qu'il se donne pour le faire équiper parfaitement. L'uniforme, les armes et les fourniments sont en très bon état, mais les selles sont très vieilles et le corps a grandement besoin qu'on lui en délivre de nouvelles (*Voir note* 1). Le régiment a construit au camp des écuries permanentes pour ses chevaux.

ARTILLERIE.

La batterie de campagne de Newcastle, commandée par le major R. R. Call, a fait la moitié de ses jours d'exercice à Sussex et l'autre en camp local.

La batterie de campagne de Woodstock, capitaine Dibblee, a fait ses 12 jours à Sussex.

Toutes deux se sont rassemblées au grand complet et ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie (*Voir note* 2).

Leur conduite, tout le temps qu'elles ont été sous mes ordres, a été aussi bonne que je pouvais le désirer, et leur défilé en brigade, à la revue, sous le commandement du major Macdonald, a fait beaucoup d'honneur à tous.

Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick.—Les batteries n°s 1, 2, 3, 9 et 10 de cette brigade ont fait les exercices à leurs dépôts locaux, et ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie, en présence du major général commandant. La brigade s'est rendue à Sussex pour la revue, le 1er juillet, et a ensuite manœuvré les canons dans les ouvrages avancés.

Le génie de Brighton, placé sous le commandement du major Vince, a fait ses exercices en camp, à Sussex. C'est un corps très utile en camp. Il a épargné des frais considérables au département en construisant plusieurs bâtiments nécessaires, et fait d'autres services que des sapeurs auraient pu faire s'il y en eût eu au camp. Il a aussi très bien construit un petit ouvrage extérieur revêtu de gabions.

Le génie de Brighton est un corps qui pourrait rendre de grands services en campagne, principalement en étant commandé par un officier aussi capable que le major Vince. On ne lui a pas fourni d'outils ; il a emprunté ceux du génie du Nouveau-Brunswick qui, à mon avis, devraient lui être laissés.

Le corps a été inspecté plus tard par le major Walker, E. R. (*Voir note* 3).

Le génie du Nouveau-Brunswick, commandé par le lieutenant J. Twinning Hart, a fait les exercices annuels à son dépôt local. Je l'ai inspecté le 28 octobre. Manœuvres d'infanterie, maniement des armes et feux seulement. J'ai été très satisfait de la manière ferme et correcte dont il s'en est acquitté. Silence parfait dans les rangs. C'est une compagnie d'infanterie exceptionnellement bonne et composée d'hommes choisis qui ont la réputation d'être d'excellents tireurs à la carabine ; elle s'est rassemblée au complet. Armes, uniforme et fourniments en très bon état (*Voir note* 4).

INFANTERIE.

Le 62e bataillon, lieutenant-colonel Blaine, a fait les exercices à son dépôt local, à Saint-Jean, où il a été inspecté par le major général commandant. Il a aussi pris part à la revue de brigade, à Sussex, le 1er juillet, et s'en est tiré avec honneur.

De fréquents exercices, toutes les semaines, ainsi que des promenades militaires, ont entretenu un bon "esprit de corps." Les soldats paraissent très jeunes et il y a parmi eux beaucoup de recrues. Les officiers portent une très grande attention à leurs compagnies et possèdent les qualités voulues. Les sous-officiers gagneraient à suivre l'école militaire cet hiver. (*Voir note* 5.)

Le 67e bataillon—lieutenant-colonel Upton—a fait ses exercices au camp de Sussex. J'ai été très satisfait de la discipline dont il a fait preuve en se rendant au camp en bon ordre et se formant en ligne pour l'appel, par une grosse pluie, à minuit après un long voyage qui avait duré toute la journée à cause de retards. C'est un beau corps; officiers, assez bien exercés; s'est rassemblé au grand complet; armes, en bon état et bien entretenues; fourniments, vieux; uniforme de plusieurs des compagnies, râpé; a besoin de nouvelles tuniques. (*Voir note* 6.)

Le 71e bataillon, lieutenant-colonel Marsh, a fait ses exercices au camp de Sussex. Avait l'air propre et martial à la revue; armes et uniformes, propres au service et en bon état; fourniments, vieux; marche et mouvements de bataillon, très passables; état-major de bataillon, bon; officiers de compagnie paraissent avoir les qualités voulues; n'a que 5 compagnies; a besoin d'une autre compagnie pour se trouver sur un bon pied.

Le 73e bataillon—deux compagnies seulement, sous les ordres du major McCulley—pouvait être autorisé à faire les exercices, et il a été attaché au 74e bataillon, dont quatre compagnies ont fait les exercices en camp. Ces six compagnies ont formé un bataillon provisoire commandé par le lieutenant-colonel Beer, qui lui a fait faire de grands progrès, grâce à une sage direction et à un bon système d'enseignement. Etat-major de bataillon, bon; officiers de compagnie, plus ou moins bons; services de jour, bien faits; armes et uniforme, en bon état; fourniments, vieux.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Le concours annuel de l'association provinciale de carabiniers du Nouveau-Brunswick, dont le major J. Parks est l'habile et zélé président, a eu lieu à Sussex; il a duré quatre jours et le nombre de concurrents qui se sont présentés a été plus grand que de coutume. Des mesures spéciales ont été prises pour attirer de nouveaux concurrents, et elles ont été suivies de bons résultats.

La province était représentée par quatorze concurrents au concours de l'association de carabiniers du Canada, et l'association provinciale a donné $300 pour cet objet.

Les associations de comté de Saint-Jean, Kings, Carleton, York, Northumberland et Charlotte, ainsi que la nouvelle association de Westmoreland, ont ouvert des concours qui ont été bien encouragés.

DISTRICT MILITAIRE N° 9.

NOUVELLE-ECOSSE.

EXERCICES ANNUELS.

Les détails concernant chaque corps se trouvent dans le rapport d'inspection, en forme de tableau, ci-joint. Voici quelques courtes observations supplémentaires:—

ARTILLERIE.

La batterie de campagne d'Halifax, major Graham.

La 1ère brigade d'artillerie de place d'Halifax, lieutenant-colonel Macpherson, a fait les exercices à son dépôt local et a été passée en revue par l'inspecteur d'artillerie, en présence du major général commandant.

La batterie de Pictou, capitaine Gordon, a fait ses exercices à Pictou, et elle a été inspectée de la même manière. (*Voir note* 7.)

Les batteries de place de Digby, de Yarmouth, de Lunenburg et de Mahone Bay ont fait les exercices à leurs dépôts respectifs, et elles ont été inspectées par le major de brigade, qui dit dans son rapport qu'elles ont fait très bonne contenance à la revue. Les deux batteries en dernier lieu nommées n'avaient pas de canons et par conséquent n'avaient pas pratiqué le service des bouches à feu; toutefois, deux canons ont été dernièrement mis en position à Lunenburg. Aucun des officiers ou sous-officiers de Lunenburg ne possède de certificat de capacité, et il semblerait à propos qu'une école d'artillerie envoyât un instructeur pour enseigner ces corps pendant leurs exercices annuels.

INFANTERIE ET CARABINIERS.

Le 63e carabiniers d'Halifax, lieutenant-colonel Mackintosh, et le 66e fusiliers de la princesse Louise, lieutenant-colonel Bremner, ont fait les exercices à leurs dépôts respectifs.

Je les ai inspectés le 29 septembre. Ils se sont présentés à la revue au grand complet et j'ai été très satisfait de leur air martial ainsi que de la fermeté qu'ils ont montrée dans les exercices.

Les officiers de ces deux bataillons m'ont paru bien au fait de leurs devoirs et porter beaucoup d'intérêt à leurs corps. Les sous-officiers sont capables. Les armes, l'uniforme et l'équipement sont propres et en bon état; les fourniments sont vieux.

L'artillerie, l'infanterie et les carabiniers, qui composent la brigade de milice active dans la ville d'Halifax, ont été passés en revue avec les troupes régulières, le jour de la fête de la Reine; ils ont aussi pris part aux grandes manœuvres, dans l'attaque et la défense des retranchements de la colline du camp, en présence de Son Excellence le gouverneur général, ainsi qu'à un autre exercice à feu, le 29 septembre.

Je reproduis l'ordre général suivant, qui est flatteur pour la milice d'Halifax :

OTTAWA, 15 août 1881.

ORDRES GÉNÉRAUX (19).

Grandes manœuvres à Halifax, N.-E.

N° 1. Le major général éprouve beaucoup de plaisir à publier l'ordre général suivant, daté du quartier général, à Halifax, le 9 juillet 1881, relativement à la part prise par la milice dans un exercice à feu, à Halifax, en présence de Son Excellence le gouverneur général, le 5 juillet :—

QUARTIER GÉNÉRAL,
HALIFAX, N.-E., 9 juillet 1881.

ORDRES GÉNÉRAUX.

N° 1. Le général commandant désire remercier le colonel Drayson, de l'artillerie royale, ainsi que le lieutenant-colonel Cameron, V. C., de la manière dont les troupes d'attaque et de défense ont manœuvré dans les opérations de jeudi, le 5 juillet, et il les prie d'exprimer aux officiers qui commandaient des corps sous leurs ordres, savoir :—

Pour la défense—au lieutenant-colonel McPherson, de la 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax, ainsi qu'au lieutenant-colonel Mackintosh, du 63e carabiniers d'Halifax ;

Et pour l'attaque—au major Graham, de la batterie de campagne d'Halifax, ainsi qu'au lieutenant-colonel Bremner, du 66e fusiliers :

L'entière satisfaction du général relativement à la manière dont les détails de la défense et de l'attaque ont été conduits.

Son Excellence a ordonné au major général de faire connaître à tous les intéressés, tant réguliers que volontaires, le plaisir et l'intérêt avec lesquels Elle a été témoin des opérations du jour.

FITZROY FREMANTLE,
Sous-secrétaire militaire.

Le 63e carabiniers et le 66e fusiliers de la princesse Louise se sont aussi rendus au camp de Sussex, pour la revue du 1er juillet. Leur présence a été bien appréciée de toute la brigade, et personne n'aurait pu supposer, en voyant l'excellent ordre dans lequel ces deux régiments sont arrivés au camp de bonne heure ce jour-là, ainsi que leur air martial au défilé, qu'ils avaient voyagé toute la nuit en chemin de fer pour venir prendre part à la revue. (*Voir note* 8.)

Les mesures prises par le chemin de fer l'Intercolonial pour ramener ces régiments à Halifax ont été si mal exécutées, que ces troupes, sorties du camp dans l'après-midi, ont été laissées jusqu'après minuit sur la voie d'évitement, à Sussex, et par conséquent sont arrivées trop tard le lendemain pour que les hommes pussent aller reprendre leurs occupations journalières,—ce qui a causé beaucoup de contre-temps aux officiers ainsi qu'aux soldats. (*Voir note* 9.)

Le 78e bataillon (*Highlanders*) de Truro et Colchester, commandé par le lieutenant-colonel Blair, a fait ses exercices au camp de Sussex. C'est un corps remarquablement beau, bien habillé et bien exercé, et son attitude très ferme à la revue ainsi qu'au défilé a fait beaucoup d'honneur au commandant et au bataillon entier. Les officiers de compagnie et les sous-officiers sont capables et bien au fait de leurs devoirs. (*Voir note* 10.)

Ce bataillon a fourni une très belle garde au gouverneur, à son arrivée et pendant son séjour à Sussex, et Son Excellence a bien voulu s'en déclarer satisfaite.

Le bataillon provisoire de Cumberland a fait ses exercices au camp de Sussex. Il avait évidemment été très peu enseigné avant de se rendre au camp, et comptait un grand nombre de recrues dans ses rangs ; mais il a fait beaucoup de progrès vers la fin, et il a profité de ce qu'il a appris des exercices et de la pratique du service en campagne. Néanmoins, il a besoin de se perfectionner encore. Uniforme, neuf ; armes, bien entretenues.

Le bataillon provisoire de Victoria (*Argyle Highlanders*), a fait ses exercices en camp à Baddeck, C. B. Je l'ai inspecté le 21 septembre et en ai été satisfait (à l'exception de la compagnie n° 5). C'est un beau corps ; son commandant, le lieutenant-colonel Bingham, qui est un ancien officier, lui a appris la fermeté sous les armes et n'a évidemment épargné aucune peine pour l'instruire soigneusement pendant la durée du camp. Uniforme, bon ; armes, bien entretenues ; fourniments, vieux ; officiers de compagnie et sous-officiers, assez bien au fait de leur service.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

J'ai transmis avant ce jour les rapports de l'association provinciale de carabiniers de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que ceux des associations de tir de comté suivantes, savoir : de Halifax, Hants, Cumberland, Pictou, Kings, Annapolis et Digby, lesquelles accusent toutes un état d'organisation vicace.

MAGASINS DE LA MILICE.

J'ai à faire rapport que le bâtiment actuellement loué pour servir de magasin militaire est extrêmement peu convenable, de même que la localité où il est situé. Vu qu'on y garde en ce moment une grande quantité d'effets d'équipement, etc., et qu'il importe beaucoup d'en avoir bien soin, j'espère que quelque changement pourra être fait en vue de les mieux conserver. (*Voir note* 11.)

Le garde-magasin—major Guy—a certainement fait tout ce qu'il a pu pour tirer le meilleur parti possible de ce bâtiment, et si les effets d'équipement se trouvent aujourd'hui encore en bon état, cela est dû en grande partie à son énergie et à ses soins. Le sol de la cave était couvert de plusieurs pouces d'eau lorsque je l'ai vue en juillet, et l'humidité que cela produit est naturellement très dommageable aux armes et aux équipements. (*Voir note* 12.)

Il y a trois ans, un armurier a été engagé pour réparer les armes portatives dans les provinces maritimes et posté dans les magasins, à Halifax, sous les ordres du major Guy. Je vois par un rapport qui a été transmis, que 2,979 carabines ont été réparées, nettoyées et brunies.

Aussitôt que les carabines du district n° 9 auront été entièrement réparées, celles du district n° 8 seront envoyées à l'armurier pour l'être à leur tour.

9—4½

Salle d'exercice et chambre des canonniers.—La salle d'exercice, la chambre des canonniers et les hangars à canons, à Halifax, ont besoin de réparations considérables et de changements pour les approprier à la milice de la ville. Le département a, je crois, donné son attention à ce sujet, et il est à espérer que les réparations seront complètement faites. (*Voir note* 13.)

DISTRICT MILITAIRE N° 12.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

EXERCICES ANNUELS.

Les détails relatifs à chaque corps se trouvent dans le rapport d'inspection, en forme de tableau, ci-joint :—

ARTILLERIE.

La batterie d'artillerie de place n° 2, à Charlottetown, commandée par le capitaine T. Irving, a fait les exercices à son dépôt local, et elle a été passée en revue par l'inspecteur d'artillerie, en présence du major général commandant.

Ce corps a aussi consacré quatre jours au camp de brigade de Sussex. (*Voir note* 14.)

GÉNIE.

Génie de Charlottetown.—C'est une très belle compagnie, et il est évident que le major Doherty, son commandant, s'est donné beaucoup de peine pour l'instruire. Elle a fait 12 jours d'exercice à Charlottetown, et 4 autres jours au camp de Sussex. Je l'ai inspectée le 20 juillet, et j'ai été bien satisfait de sa fermeté sous les armes et aux exercices, ainsi que du bon état dans lequel se trouvaient son uniforme et ses équipements. Elle a fait les exercices de compagnie lors de la revue, et je la regarde comme une bonne compagnie d'infanterie. (*Voir note* 15.)

Le 82e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Beer, a fait les exercices annuels à son dépôt local. Je l'ai inspecté à Charlottetown le 20 juillet, et il m'a paru en bon état, très passablement exercé et composé d'une bonne classe d'hommes. Les armes et les fourniments (à l'exception d'une compagnie) étaient propres et bien entretenus ; uniforme, bon. Les officiers ont besoin de plus d'instruction.

Bataillon temporaire pour le camp de brigade.

Batterie d'artillerie de place n° 2, de Charlottetown, commandée par le capitaine Irving.

Le génie de Charlottetown et les compagnies n°s 1 et 3 du 82e bataillon ont été formés en un bataillon temporaire, qui, sous les ordres du major Doherty, du génie, a fait partie du camp de Sussex pendant quatre jours. C'est le seul corps qui ait paru en "tenue de route" au camp ; à la revue du 1er juillet, ses mouvements ont été remarquablement fermes, et, de fait, sa tenue en général a fait honneur à l'Ile du Prince-Edouard. (*Voir note* 16.)

Je dois remercier le major Freeland, major de brigade, le major Doherty et le major Cropley, garde-magasin, de la peine qu'ils se sont donnée pour amener ce beau bataillon au camp en si bon ordre et si bien équipé.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

L'association provinciale de carabiniers de l'Ile du Prince-Edouard a tenu, cette année, au champ de tir de Kensington, son assemblée annuelle, qui a réuni beaucoup de monde.

Il y a aussi les associations de tir des comtés de King et de Queen qui ont tenu comme d'habitude leur assemblée annuelle.

Plusieurs membres de la milice, sous les ordres du major Doherty, du génie de Charlottetown, ont pris part au concours de l'association de carabiniers du Canada et ont remporté d'assez beaux succès.

JOHN B. TAYLOR, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général des district nos 8, 9 et 12.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) J'ai l'honneur d'attirer l'attention sur ceci.
(2) Toutes deux m'ont paru être de bonnes batteries.
(3) C'est un corps très utile et animé d'un bon esprit. J'appuie cette recommandation.
(4) Très satisfaisant.
(5) Bataillon assez bien exercé.
(6) Mérite beaucoup d'éloges.
(7) C'est en vérité un très bon corps.
(8) Cela lui a certainement fait beaucoup d'honneur.
(9) J'aimerais que cela fût porté à la connaissance du département dont relève le chemin de fer Intercolonial.
(10) J'ai remarqué que c'était un très beau bataillon.
(11) J'appuie cette recommandation de tout cœur, ayant vu le magasin et remarqué combien l'endroit est peu approprié.
(12) Il ne saurait y avoir de doute à cet égard.
(13) J'ai déjà fait un rapport à ce sujet; j'ajouterai qu'à mon avis les magasins et la salle d'exercice devraient être ensemble et non séparés par plus d'un mille de distance comme actuellement.
(14) Voir le rapport de l'inspecteur d'artillerie. La batterie est dans un état qui lui fait honneur.
(15) J'ai vu ce corps au camp de Sussex et lui ai trouvé un air très martial.
(16) Je suis tout à fait de cet avis.

DISTRICT MILITAIRE N° 10.

QUARTIER GÉNÉRAL,
FORT OSBORNE, WINNIPEG,
5 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, pour être soumis au major général commandant, le rapport d'inspection ci-joint de la milice de ce district militaire, dont j'ai pris le commandement le 24 avril 1881, conformément à l'ordre général (20) daté d'Ottawa le 15 octobre 1880.

Voici une liste de la milice telle qu'actuellement établie dans ce district, en comprenant le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest :—

Cavalerie et infanterie à cheval.

	Officiers.	Sous-officiers. et soldats.	
Compagnie de Winnipeg.....	3	42	Manitoba.
Do n° 1 de Prince-Albert.....	3	42	Territoires du Nord-Ouest.
Do n° 2 do	3	42	" "
Do n° 1 du lac aux Canards	3	42	" "

Artillerie.

Batterie de campagne de Winnipeg.....	6	74	Manitoba.

Infanterie.

	Officiers.	Sous-officiers. et soldats.	
Compagnie de Kildonan.....	3	42	Manitoba.
Compagnie d'Emerson.....	3	42	"
Compagnie de Winnipeg.....	3	42	"
Compagnie de St-Jean-Baptiste.	3	42	"
Compagnie de Saint-Boniface...	3	42	"
Compagnie de Battleford.....	3	42	Territoires du Nord-Ouest.
Compagnie de Prince-Albert ...	3	42	" "
Total.....	39	536	

Les corps ci-dessus, à l'exception de la compagnie de Kildonan, ont tous été choisis pour faire les exercices pendant l'année courante, mais n'ont pas dépassé le contingent fixé pour le district par le § 3 de l'ordre général (9) du 5 mai 1881.

Batterie de campagne de Winnipeg.

La batterie de campagne de Winnipeg, commandée par le lieutenant-colonel Kennedy, a campé le 20 juin dernier pour 10 jours, et c'est elle que j'ai inspectée la première.

Comme les exercices qu'elle avait faits à cette époque appartenaient plus proprement à l'année précédente (1880-81)—dont ils avaient été différés par permission spéciale—j'ai fait dans le temps un rapport complet de mon inspection aux quartiers généraux en date du 11 juillet 1881.

C'était l'intention de ce corps de camper de nouveau l'automne dernier en vue de faire les exercices autorisés pour 1881-82, mais l'hiver s'étant déclaré plus à bonne heure que d'habitude, il en a été empêché.

Le commandant espère toutefois obtenir la permission de compléter, l'année prochaine, les exercices de cette année, en outre de tous autres exercices quelconques qui pourraient être ordonnés pour 1882-83.

Compagnie d'infanterie de Saint-Boniface.

C'est le 27 juillet que j'ai inspecté cette compagnie, commandée par le capitaine Prud'homme.

C'est une nouvelle compagnie, levée l'année dernière et composée presque entièrement de Canadiens-français. Elle avait extrêmement bonne mine à la revue, son uniforme étant neuf, et ses armes et fourniments propres et en bon état.

J'ai été aussi très content de ses progrès dans les exercices, progrès qui lui ont fait beaucoup d'honneur, pour un si jeune corps, et font bien augurer de son mérite futur.

Les subalternes ont sorti des rangs chacun leur tour pour commander et ont montré qu'ils avaient fait d'assez bons progrès.

Le capitaine Prud'homme a été assez heureux que d'obtenir l'usage d'une assez bonne salle d'exercice, grâce à la bienveillance de Sa Grandeur l'archevêque Taché, qui a mis la salle d'étude de l'ancien collège de Saint-Boniface à sa disposition dans ce but, ainsi qu'une autre chambre, dans le même bâtiment, pour servir de salle d'armes et de magasin de compagnie.

Compagnie de cavalerie de Winnipeg.

La compagnie de cavalerie de Winnipeg, commandée par le capitaine G. H. Young, a campé pour 12 jours le 21 juillet, en vertu d'une autorisation spéciale des quartiers généraux, accordée en vue d'une visite que Son Excellence le gouverneur général devait prochainement faire à Winnipeg, en se rendant au Nord-Ouest.

Je l'ai inspectée d'abord au camp, puis sur les plaines, le 29 juillet; et j'ai été content des progrès qu'elle avait faits pendant la courte période de son campement, les hommes et les chevaux s'étant très bien acquittés des diverses évolutions.

Les subalternes ont tous été appelés à prendre le commandement de la compagnie, et chacun d'eux s'en est tiré d'une manière satisfaisante.

La compagnie a joué le rôle d'avant-garde d'une colonne de route supposée, s'est déployée en tirailleurs, puis repliée. Elle a aussi fait le maniement du sabre et agi comme escorte—le tout d'une manière très passable.

Cette compagnie a escortée le gouverneur général lorsqu'il est entré officiellement de Silver Heights à Winnipeg, ainsi qu'à son départ pour le Nord-Ouest; et dans chacune de ces occasions, elle a eu l'honneur d'être inspectée et complimentée par lui personnellement.

Elle a aussi fourni au gouverneur deux ordonnances à cheval pendant son séjour à Silver Heights, près de Winnipeg.

Compagnie de Saint-Jean-Baptiste.

J'ai inspecté cette compagnie, commandée par le capitaine Thibault, le 15 août, à son dépôt même, près d'Emerson.

C'est encore un établissement français et le corps se compose presque exclusivement de Canadiens-français.

Prenant en considération le fait que les officiers et les hommes de la compagnie se livrent tous à l'agriculture, et que l'inspection a été faite dans le temps des récoltes, j'ai été assez satisfait de leur rassemblement, qui a réuni trente-deux hommes, ainsi que le fait voir le rapport ci-joint.

Les armes, les fourniments et l'uniforme étaient en bon état, et les exercices—comprenant les exercices de compagnie et en tirailleurs, le maniement des armes et les feux—ont été assez bien exécutés.

Comme de tous les officiers le capitaine seul était présent, je n'ai pas eu l'occasion de juger de la force des subalternes qui se trouvaient absents en permission pour affaires personnelles importantes.

Compagnie d'infanterie de Winnipeg.

Cette compagnie, commandée par le capitaine Mackeand, a été inspectée par moi, le 8 septembre, et je dois dire que son bel air martial m'a inspiré une très haute estime. Ses armes et ses fourniments étaient propres et bien entretenus; son uniforme, bien qu'en usage depuis deux ans, paraissait bien et faisait beaucoup d'honneur aux officiers et aux hommes.

Les mouvements—comprenant le défilé, les exercices de compagnie, l'attaque et l'escarmouche, ainsi que le maniement des armes et les feux—ont été bien exécutés, et j'ai eu la preuve qu'on y avait donné beaucoup d'attention.

Le sous-lieutenant Forrest (la compagnie n'a pas de lieutenant) recevant l'ordre de sortir des rangs, a fait manœuvrer la compagnie de manière à me satisfaire pleinement.

Ce corps s'est procuré des casques blancs qui relèvent la mine de la compagnie et sont mieux appropriés aux chaleurs de Winnipeg que le casque bleu d'ordonnance.

COMPAGNIE D'INFANTERIE D'EMERSON.

La compagnie d'infanterie d'Emerson n'a pas fait d'exercices cette année, vu que les membres de l'ancien corps ont fini leur temps; le capitaine Nash, son commandant, s'efforce actuellement de la réorganiser d'une manière plus satisfaisante en la recrutant parmi des résidents plus permanents—ce qui ne pouvait guère se faire lors de la formation première de ce corps.

J'ai inspecté les armes et les fourniments de cette compagnie le 16 août, en m'en revenant de Saint-Jean-Baptiste, et j'ai trouvé le tout propre et en bon état dans une salle d'armes construite par le capitaine Nash, dans sa propre demeure.

Il manquait quelques effets par suite d'un incendie, ce dont mon prédécesseur a déjà fait rapport aux quartiers généraux.

Compagnie d'infanterie de Kildonan.

Cette compagnie, placée sous les ordres du capitaine Rolph, n'a pas reçu la permission de faire les exercices cette année, à cause de l'effectif limité autorisé pour le district.

J'ai inspecté les armes, les fourniments, etc., à Kildonan, le 24 novembre, et je regrette de ne pouvoir faire un rapport très favorable de l'état des carabines confiées à ce corps.

La seule salle d'armes disponible dans cette localité consiste en une chambre reculée de la maison d'école où il n'y a pas de poële, et les murs contre lesquels se dressent les râteliers sont excessivement humides.

Le capitaine Rolph m'a assuré qu'un gardien régulier salarié était chargé d'avoir soin de ces armes, et il m'a promis de les faire nettoyer immédiatement et de me faire connaître l'époque où elles seraient prêtes à être inspectées. Cependant il ne l'a pas encore fait.

CORPS DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Ces corps n'ayant pu faire leurs exercices l'année dernière, à cause du mauvais temps, ont eu la permission de les remettre au printemps de cette année. Jusqu'ici, un seul officier—savoir: le capitaine Scott, de la compagnie de Battleford—a fait rapport qu'il a profité de cette permission, et il a transmis un contrôle de solde par lequel il apparaîtrait que 26 hommes de tous grades ont fait les exercices le printemps dernier.

Tous les corps dans les territoires du Nord-Ouest ont été désignés pour faire les exercices cette année, mais comme je n'ai reçu d'eux aucun avis officiel à cet égard, je ne puis dire quels progrès ils ont pu faire. J'apprends cependant de source privée que quelques-uns de ces corps, sinon tous, ont fait plus ou moins d'exercices cette année.

Je profiterai de la circonstance pour faire remarquer encore une fois que ces corps n'ont pas encore été pourvus d'uniforme, ce qui n'est rien moins qu'encourageant pour les jeunes soldats qui les composent.

Les règlements concernant les contrôles de solde—ordres généraux (8) du 5 mai 1880—ont été strictement observés, et tout a été trouvé correct.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Le concours annuel de l'association provinciale de carabiniers a eu lieu au champ de tir de la Pointe Douglas, le 17 août et les jours suivants.

Le temps s'étant montré favorable, et par conséquent un bon nombre de concurrents s'étant rendus sur les lieux, le concours a très bien réussi. Environ $1,300 ont été distribuées en argent et autres prix, outre cinq coupes en argent (dont deux d'un grand prix), trois médailles et un clairon en argent.

Les affaires de l'association sont dans un état beaucoup plus florissant qu'elles ne l'ont jamais été, et une somme de $500 a été mise de côté pour améliorer le champ de tir l'année prochaine.

Toutefois, avant de faire cette dépense le comité devrait soit acheter le champ de tir actuel (ce qui m'a l'air d'être impossible), ou bien s'en procurer un autre plus loin, à l'abri des empiètements de la ville de Winnipeg, dont le développement est si rapide.

Magasin.

Pour la même raison, il deviendra absolument nécessaire, l'année prochaine, d'enlever la poudre du magasin temporaire actuel, à la caserne du fort Osborne.

Vu que cette question a déjà fait le sujet de nombreux rapports, je me contenterai de vous renvoyer au dernier que j'ai transmis, le 5 mai 1881; de plus, j'attirerai votre attention sur le fait que la propriété dans le voisinage du magasin est à présent d'une immense valeur, et que de tout côté l'on y construit de belles résidences, en

sorte que l'explosion d'une tonne ou deux de poudre causerait aujourd'hui infiniment plus de dégâts qu'elle n'en aurait pu faire il y a quelques mois à peine.

La visite de Son Excellence le gouverneur général à Winnipeg et dans les territoires du Nord-Ouest, l'automne dernier, a fait époque dans les annales de la milice et du pays, auxquels elle a fourni l'occasion de manifester leur loyauté envers Sa Majesté par l'entremise de son noble représentant.

La milice a donc sorti avec le plus grand empressement et le plus grand zèle en toute occasion pour l'honorer—la cavalerie l'escortant, l'artillerie tirant des salves et l'infanterie fournissant des gardes d'honneur chaque fois qu'il en a été besoin ou qu'on le lui a permis, sans aucun égard pour le prix du temps pendant la courte saison des affaires de cette nouvelle contrée.

Je me permettrai de saisir cette occasion de remercier très respectueusement Son Excellence, au nom des officiers et des soldats de la milice de cette province, ainsi qu'en mon nom propre et en celui des autres officiers de l'état-major du district, de la gracieuseté avec laquelle Elle a bien voulu reconnaître leurs services d'une manière flatteuse, ainsi que communiqué par l'entremise du major général commandant, dans le § n° 1 des ordres généraux (25) en date du 28 octobre 1881; et je suis certain que ces louanges décernées à la milice par Son Excellence seront le plus grand encouragement pour renforcer et maintenir les corps militaires de ce district.

C. F. HOUGHTON, lieutenant-colonel,
Aide adjuddnt général du district militaire no 10.

L'adjudant général,
quartiers généraux, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 11.

VICTORIA, C.B., 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—En transmettant mon rapport annuel, j'ai l'honneur de faire la récapitulation suivante.

L'effectif établi de la milice dans ce district est ainsi qu'il suit :—

	Officiers,	Sous-officiers et soldats.
Artillerie	8	115
Infanterie	13	220
	21	385

Mais sous l'autorité des règlements réduisant à 43 hommes l'effectif des corps appelés aux exercices, l'effectif autorisé est comme suit, savoir :—

	Officiers,	Sous-officiers, et soldats.
Artillerie	8	115
Infanterie	9	172
	17	287

De ces nombres,

	Officiers.	Sous-officiers, et soldats.
Artillerie	8	78
Infanterie	8	142
	16	220

sont mentionnés dans les rapports comme ayant reellement fait les exercices pendant la saison actuelle et ont touché la solde, tandis que

	Officiers	Sous-officiers, et soldats.
Artillerie	6	59
Infanterie	6	113
	12	172

étaient présents à la revue et ont été mentionnés dans le rapport, et que

	Officiers,	Sous-officiers, et soldats.
Artillerie	2	19
Infanterie	2	29
	4	48

se trouvaient absents lors de la revue, et je n'ai en conséquence aucun moyen de rien connaître de leur mérite; ils ont été néanmoins placés sur le contrôle de solde ainsi qu'ordonné. Je transmets avec les présentes des rapports d'inspection des différents corps, avec état en forme de tableau, ainsi que des rapports relatifs à divers détails se rattachant au même objet.

Rapport d'inspection de corps.

Artillerie de place de Victoria.

L'inspection d'infanterie de ce corps a eu lieu dans la salle d'exercice, le soir du 15 novembre, alors que 44 sous-officiers et canonniers se sont trouvés dans les rangs. Cinq jeunes garçons qui s'exercent pour former le corps des clairons étaient aussi à la revue, mais non en uniforme. Je ne puis voir pourquoi une batterie devrait être maintenue avec un effectif nominal de 85 hommes; celle-ci est loin d'atteindre ce chiffre, mais il serait bon d'avoir au moins ce nombre d'artilleurs, et comme un capitaine ne peut obtenir 85 hommes, le remède évident—que j'ai suggéré bien des fois—serait que le corps consistât en deux batteries de 43 hommes chacune, ce qui est l'effectif reconnu ailleurs dans tout le Canada. Ces batteries seraient, je crois, beaucoup plus facilement recrutées.

Le capitaine Dupont n'ayant pu compléter sa batterie, a plus d'une fois pressé les autorités de transformer les carabiniers en artilleurs et de former une brigade dont il serait lui-même le lieutenant-colonel; mais les compagnies de carabiniers n'empêchent pas de recruter pour l'artillerie, vu que tous les hommes qui désiraient passer dans l'artillerie ont eu la permission de le faire, lors de son organisation, et comme le changement officiel de nom ne pourrait pas transférer les hommes sans leur consentement, et vu qu'ils refusent d'être ainsi transférés, on n'arriverait qu'à perdre le service des hommes qui composent les compagnies de carabiniers, et personne ne se présenterait pour les remplacer. Un certain nombre d'ingénieurs du personnel du chemin de fer du Pacifique étant venus passer l'hiver à Victoria, sont entrés dans cette batterie un peu avant l'inspection; sous le rapport du physique et de l'éducation, ce sont justement les hommes qu'il faut à la milice volontaire, mais vu qu'on ne saurait compter sur eux comme résidents permanents, ils ne peuvent guère être une acquisition réelle pour l'effectif de la batterie ou pour le but dans lequel elle a été organisée. Néanmoins j'ai été content qu'une éducation militaire leur fût donnée, car, naturellement, le pays en général en profitera.

Je dois encore insister énergiquement sur l'à propos de transformer ce corps en deux batteries; car, à mon avis, on ne devrait pas permettre que des considérations personnelles l'emportassent sur l'intérêt public, et il est certainement très désirable d'avoir des artilleurs pour le service des bouches à feu.

Le capitaine Dupont connait bien sa besogne, et si l'on tient compte de la brièveté du temps consacré à l'éducation, les exercices d'infanterie de la batterie ont été très satisfaisants.

A cause de la rareté des recrues, le capitaine Dupont s'est relâché des règlements concernant la stature exigée pour l'artillerie. Il n'y a pas de doute qu'un petit homme ne paraît pas bien en uniforme d'artilleur, mais les hommes qui n'ont pas la stature réglementaire comptent peut-être parmi les canonniers les plus zélés de la batterie, qui en cela n'a pas souffert de leur admission. Une quantité de recrues (mentionnées ailleurs), étant entrées dans la batterie tard dans la saison, le concours de tir de l'artillerie a été remis, à la demande du capitaine Dupont, jusqu'en décembre, à une époque trop reculée pour trouver place dans ce rapport. Néanmoins j'ai constamment vu les détachements s'occuper du service des bouches à feu sous les ordres des officiers et sous-officiers de demi-section, et j'ai été satisfait de l'attention qu'ils ont paru y mettre.

Le capitaine Tatlow, gardien des fortifications, a rempli les fonctions d'instructeur de la batterie dans les exercices d'infanterie, et on le trouve toujours prêt lorsqu'on a besoin de ses services.

1er carabiniers de Victoria.

Le capitaine Wolfenden a considérablement augmenté l'effectif de cette compagnie pendant l'année dernière. A l'inspection du 3 novembre, 2 officiers et 25 soldats ont été passés en revue, outre trois jeunes garçons qui s'exerçent pour former un corps de clairons.

2e carabiniers de Victoria.

Le 5 novembre, le capitaine Fletcher m'a fait passer en revue 2 officiers et 25 soldats, ce qui était à peu près le même effectif que l'année précédente. Plusieurs bons hommes étaient allés travailler au chemin de fer, et comme le capitaine espérait qu'ils reviendraient, il a préféré attendre que de les remplacer. Cette compagnie a été recrutée parmi des jeunes gens doués d'un bon physique et bien développés.

Dans chacune des deux occasions ci-dessus il a plu très fort, et les inspections ont dû être faites dans la salle d'exercice, qui est trop étroite pour permettre aucuns grands mouvements. Les exercices de compagnie avec déploiements simples ont été très bien faits eu égard à la méthode d'éducation suivie, mais il faut un autre système à qui veut acquérir les qualités voulues pour le service actif.

Demi-batterie d'artillerie de Seymour.

Inspectée le 1er novembre; seulement 1 officier et 15 hommes présents à la revue. Le capitaine donne pour raison que l'on a refusé de s'enrôler dans un corps où il manque tant d'effets d'équipement et dont les canons sont dans un si mauvais état. Les quelques hommes qui se sont rassemblés ont fait l'école de peloton et le maniement des armes, et ils ont mis un obusier en position, aux exercices d'artillerie.

Carabiniers de New-Westminster.

Inspectés le 30 novembre; 1 officier et 30 hommes présents. Le capitaine Peele est un officier enthousiaste, mais ses lieutenants sont empêchés par leurs occupations d'assister aux exercices. Quelques recrues ont eu la permission de sortir des rangs avant que la compagnie commençât ses exercices; il y aurait eu avantage à en laisser de côté un plus grand nombre encore. Néanmoins, les hommes ont généralement marché avec ensemble et avaient une bonne idée des exercices de compagnie et en tirailleurs, mais les manœuvres de la compagnie n'ont pu être satisfaisantes à cause de l'absence de ses guides.

Carabiniers de Nanaïmo.

Cette compagnie s'est rassemblée le 10 novembre pour être inspectée par moi, et 28 hommes étaient présents; mais la violence du mauvais temps ayant retardé le steamer sur lequel j'avais pris passage, le sous-lieutenant Hervey a de nouveau rassemblé ce corps le 18, où il n'y eut que 20 hommes dans les rangs—plusieurs d'entre eux, employés comme conducteurs de locomotives, etc., dans les mines de charbon, n'ayant pu se rendre. Le sous-lieutenant Hervey est le seul officier, et comme la

compagnie se recrute dans deux localités différentes séparées par une distance de cinq milles, cela lui donne beaucoup de besogne pour sa part. Un canonnier du dernier vaisseau amiral venu ici a été employé pour exercer cette compagnie il y a quelques années, et bien que plusieurs changements aient été faits parmi les hommes depuis cette époque, il reste encore des traces de son onvrage. C'est là une nouvelle preuve de l'avantage qu'il y a à donner aux recrues un instructeur capable.

J'ai été frappé de la bonne tenue des hommes par tout le district, ainsi que du soin qu'ils m'ont paru prendre de leur uniforme.

A l'exception d'un, tous les corps se sont procuré des casques de grande tenue ou colbachs. Il est évident que nous avons sous la main des hommes de premier choix pour former une milice, et il serait facile de créer une saine émulation en ayant un instructeur capable pour enseigner les recrues, et en rassemblant les corps tous les ans de manière à pouvoir les comparer entre eux. Je crois que ces corps feraient ainsi des progrès qui les mettraient en état de soutenir très favorablement la comparaison avec aucun des autres en Canada.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Education.

Les compagnies de carabiniers de Victoria ont demandé la permission de faire leurs exercices annuels en camp, mais elles ne l'ont pas obtenue vu qu'elles n'étaient pas formées en bataillon. Par conséquent, les exercices ont été faits comme par le passé, mais la méthode n'est pas satisfaisante. L'éducation des hommes couvre une période trop longue ; ils viennent aux exercices en si petit nombre que c'est l'école de peloton qu'ils font et non l'exercice de compagnie. Ceci devient très monotone pour les soldats formés, tandis que ce n'est pas suffisant pour affermir les recrues dans les éléments du métier ; et je suis plus convaincu que jamais que des exercices préliminaires pour tous, avec instruction supplémentaire pour les recrues, puis un nombre fixe de revues de l'effectif complet faites à de très courts intervalles, soit en camp ou aux dépôts des corps, constitueraient la méthode d'enseignement le plus efficace en soutenant l'intérêt tout le temps et accoutumant les hommes à agir avec ensemble.

Il aurait été très avantageux pour notre milice qu'elle eût pu obtenir les services d'un instructeur capable formé dans l'armée régulière. Les officiers en général méritent beaucoup d'éloges pour les efforts faits et les progrès obtenus dans des circonstances si défavorables. Ils ont acquis les connaissances voulues pour commander des soldats bien exercés, mais le pénible travail qui s'impose constamment à eux pour enseigner des recrues par groupes de deux ou trois, épuise leur intérêt et leur patience ; et la recrue n'étant pas assez ferme ou n'ayant pas reçu suffisamment d'instruction à l'heure où elle veut s'en aller, a constamment besoin d'être reprise du commencement à la fin de son éducation ; la vivacité lui fait défaut dès le début, et elle perd bientôt tout goût du métier des armes.

La dépense d'un instructeur, ici, serait considérable ; mais en assignant au même homme les devoirs de gardien d'armes et d'instructeur, et l'employant aussi pour exercer les jeunes gens dans les instituts et les lycées, où les directeurs désirent établir un cours d'instruction militaire, sa solde se trouverait presque amassée.

Habillement et équipement.

Comme il n'y a pas de major de brigade dans ce district, je me suis naturellement chargé des devoirs prescrits à cet officier. J'ai examiné aussi soigneusement que possible les livres de distribution et les situations de l'habillement confié à chaque corps, et j'ai inspecté tous les objets appartenant au gouvernement. J'ai transmis des rapports de major de brigade indiquant les effets manquants, avec des explications pour chacun d'eux, et j'ai aussi fait des demandes pour compléter l'équipement des corps selon leur effectif autorisé.

Je recommanderais que tous les fourniments et les armes du gouvernement fussent marqués du numéro du district, et aussi numérotés consécutivement de 1 au

plus haut chiffre de la distribution $\frac{1}{3}\frac{1}{0}\frac{1}{0}$, avant d'être sortis des magasins de district; ils pourraient ainsi être transférés d'un corps à l'autre sans qu'il fût besoin de les marquer de nouveau. Je recommanderais également que tout l'habillement fût marqué du numéro du corps auquel il est distribué, ainsi que par série. De cette manière on pourrait suivre la trace des effets manquants, et les identifier en les trouvant. Il est également désirable que tout l'habillement déclaré hors d'usage comme étant trop vieux, soit marqué du mot "*condemned*", pour la justification de ceux qui l'auront mis de côté.

Naturellement il aurait été préférable que des canons rayés, du nouveau modèle, eussent été fournis à l'artillerie de Seymour pour la défense de la rivière Fraser; mais à défaut de ces canons il était à propos de mettre les obusiers de 24 pouces en bon état de service, et des soumissions ont été demandées pour réparer les affûts, etc.

Il est regrettable que les corps d'infanterie de cette province aient été habillés de drap vert foncé plutôt que de drap écarlate, qui paraît bien mieux et est plus attrayant. Le lieutenant-colonel Houghton a fait un rapport à ce sujet en 1876; je constate qu'il existe un vif désir parmi tous les corps d'adopter l'uniforme écarlate, et l'on dit qu'un pareil changement serait de nature à stimuler le recrutement. Une raison encore plus forte qui vient à l'appui de ce changement, c'est que parmi les aborigènes la couleur écarlate est connue pour appartenir à l'uniforme anglais, et bien qu'il n'y ait actuellement aucun signe de trouble, il est très désirable que notre petite milice ait le prestige de représenter le pouvoir britannique impérial.

Musiques.

Nanaïmo et New-Westminster ont demandé la permission d'organiser des corps de musique parmi les compagnies que ces deux endroits possèdent, mais la chose n'a pas encore été permise vu que cela réduirait sérieusement l'effectif déjà trop peu considérable.

Plusieurs tentatives ont été faites, me dit-on, pour maintenir un corps de musique à Victoria, mais elles paraissent avoir toutes échoué.

La population étant si passagère, j'ai suggéré de former un corps de clairons et de tambours, et nous avons actuellement un certain nombre de jeunes gens qui s'exercent à cette fin; mais comme il a fallu s'adresser à Montréal pour avoir des instruments, des retards considérables ont eu lieu et on n'a encore pu rien faire cette année. Un bon corps de musique ajouterait immensément à la popularité de la milice ici, et c'est malheureux qu'on ait tant de peine à le maintenir.

Réserves.

L'idée sur laquelle repose le système de la milice canadienne est qu'une grande partie de la jeunesse du pays reçoit une somme raisonnable d'éducation militaire pendant trois années de service dans la milice, puis quitte l'activité pour être remplacée par de nouvelles recrues. Dans les parties du Canada nouvellement établies comme celle-ci, il est très facile de voir qu'une grande partie de ceux qui arrivent des vieilles provinces ont passé par les rangs de la milice. Avec notre petite milice actuelle, consistant en compagnies qui n'ont que la charpente, il me paraît très à propos d'adopter quelque moyen pour organiser ces hommes déjà dressés, de façon à ce qu'ils puissent se reconnaître et se trouver rapidement dans les rangs en cas d'événement. Le cadre de la milice provinciale peut être agrandi de trois fois la dimension qu'il a actuellement: ce n'est qu'un squelette qui demande à être habillé. Dans ces hommes déjà exercés se trouvent les matériaux nécessaires, et bien qu'il soit impossible—à cause du mouvement de la population—d'établir aucun nombre fixe comme réserve pour chaque compagnie, je suggérerais que chaque capitaine reçût instruction d'entretenir un registre matricule de réserve et d'y inscrire tous les hommes déjà exercés de son district qui pourraient être disposés à s'enrôler dans la milice, dans le cas d'un évènement national demandant leurs services. Comme ceci nécessiterait une certaine somme d'ouvrage, je proposerais que pour chaque 25 hommes ainsi

enrôlés, un officier de réserve supplémentaire fût donné à la compagnie; et, afin de s'assurer d'hommes dressés à cette fin, des officiers désireux de se retirer en conservant leur grade pourraient être autorisés à se faire mettre sur cette liste avec exemption du service actif en temps de paix, mais seraient attachés à une compagnie et chargés d'entretenir l'enrôlement d'un certain nombre d'hommes avec lesquels ils seraient sujets à être rappelés à l'activité en cas d'évènement.

Salles d'exercice.

Des rapports complets concernant les salles d'exercice et les salles d'armes ont été transmis avant ce jour.

La salle de Victoria est trop étroite pour permettre de changer de front à une compagnie s'exerçant avec tout son effectif; les bureaux, magasins militaires et salles d'armes qui sont dans les appentis, devraient être mis dans un bâtiment distinct, et l'appentis mis dans l'édifice principal, ce qui donnerait beaucoup plus de place.

Un rapport détaillé sur l'état de cette salle a été transmis en novembre dernier par l'architecte fédéral, mais tout en est resté au même point. Si on ne s'empresse pas de faire quelque chose, j'ai peur que le bâtiment ne tombe en ruines; le terrain autour de la salle s'est affaissé d'un pied environ depuis la construction de cette dernière, et les eaux pluviales qui s'infiltrent dans le bâtiment ont fait pourrir les soles.

La salle d'exercice de New-Westminster est en grande partie entretenue par la population de cette localité, qui s'en sert pour ses assemblées publiques, etc.; ceci est très avantageux, vu que chacun a intérêt à ce qu'on ait convenablement soin du bâtiment.

Champs de tir.

New-Westminster et Nanaïmo ont de bons champs de tir jusqu'à 800 verges.

Je regrette de dire que le champ de tir de Victoria ne donne pas satisfaction; il est situé dans un endroit très exposé, vu qu'il projette dans le détroit de Fuca et que, pendant l'été, il y fait ordinairement de grands vents orageux. Il est parallèle à un grand chemin sur une partie de sa longueur, mais il n'y a pas de danger que les balles aillent blesser quelqu'un, et pour ne pas effrayer les chevaux, on " cesse le feu " chaque fois que des gens désirent passer. Avec ces précautions, les accidents ne sauraient être à craindre.

Depuis le mois d'août, une commission de district s'est occupée de trouver un champ de tir plus avantageux, mais sans succès jusqu'ici.

Associations de carabiniers.

L'association provinciale depuis longtemps établie dans la Colombie britannique a produit un petit nombre de tireurs de première classe, qui feraient honneur à leurs corps sur n'importe quel champ de tir, mais l'excellence même de ces tireurs a empêché le goût du tir de la carabine de se répandre, en ce que les jeunes tireurs ont senti qu'il était inutile pour eux de s'inscrire contre des concurrents aussi habiles. Il en est résulté que l'intérêt public a langui et que peu de tireurs ont pris part aux différents concours; on a pu même remarquer que le champ de tir était rarement occupé pour la pratique. Evidemment il fallait prendre quelque mesure pour opérer un changement dans cet état de choses, et l'on a formé à Victoria, New-Westminster et Nanaïmo, trois associations locales, dont les règlements ont été soumis aux autorités. Ces règlements ont adopté, pour les concours, un système de classification par lequel les hommes sont classés suivant le nombre de points déjà obtenu par eux au tir de la carabine; et tandis que les prix les plus considérables sont encore offerts à tous venants, d'autres concours n'admettent que des tireurs de 2e et de 3e classes. Ainsi le débutant se trouve classé avec ses égaux et cela l'encourage à persévérer jusqu'à ce qu'il ait atteint une classe plus élevée. De plus, au lieu de voir quatre ou cinq hommes seulement pratiquer volontairement le tir, on en compte souvent maintenant jusqu'à quarante sur le champ, et les demandes de munitions

démontrent que depuis le mois d'août pas moins de 43,000 cartouches ont été achetées et dépensées en exercices volontaires,—ce qui est une immense augmentation, comparée à aucune année précédente.

Munitions.

Les cartouches à balles sont heureusement presque toutes dépensées ; je dis heureusement, parce qu'elles étaient en très mauvais état. L'extérieur des caisses paraît généralement bien, mais les munitions qu'elles renferment sont souvent très endommagées par la rouille, et même l'on a trouvé de l'eau dans quelques-unes de ces caisses. J'ai déjà fait rapport que si on continue à en faire une consommation proportionnée à celle de cette année—et je m'attends à ce qu'elle sera plus grande encore—il n'y en a pas assez en magasin pour l'année prochaine. J'espère que les cartouches seront cette fois meilleures et mieux conservées. Il reste encore beaucoup de cartouches sans balles, mais j'entends dire de tous côtés qu'elles ne valent absolument rien.

Armement en position.

Il n'y a pas de clôtures à l'entour des batteries et les animaux franchissent les parapets, qu'ils écrasent. Des personnes malfaisantes enlèvent et dispersent les coins d'arrêt et les tampons, et remplissent les canons de morceaux de bois et de pierres ; en sorte qu'il faut enlever tous les objets qui se peuvent transporter et les garder sous clef. Toutefois on entretient la peinture des canons (qui malheureusement est rouge—couleur de rouille), et les lumières ainsi que les crans de mire sont bien tamponnés avec du saindoux ; en sorte que bien que les batteries et l'armement aient l'air de s'en aller en ruine, comparés à ceux auxquels sont constamment employées des troupes régulières, les canons ne se détériorent réellement pas, et le gardien fait de son mieux pour les conserver. Le matériel est en bon état et bien entretenu, quoique les magasins soient très étroits et humides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. WIMBURN LAURIE, colonel.
Colonel aide-adjudant général
du district militaire n° 11.

L'adjudant général,
Ottawa.

ANNEXE

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 1. Lieut.-col. W. H. JACKSON, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Etat-major de brigade.....	...	....	.....	.....	6	4	.....	.....	.....	.....	...	.....
1er régiment de cavalerie	4	Lt.-col. J. Cole, London.										
Escadron n° 2.	...	Major F. Peters, London.	3	35	2	34	London	21 juin..	12		17	
do n° 3.	...	Major. G Stewart, Courtright.....	3	35	2	34	do	21 do	12		61	
		Etat-major	8	.....	1	.....						
		Total.	14	70	5	68						
										Camp de brigade.		A pied et ch. de fer.
Batterie de campagne, London	...	Major J. Peters, London.	6	75	4	75	London.....	21 juin..	12	do		
Batterie n° 1, 1re brigade provisoire d'artillerie de campagne.....	...	Cap. W. Nicoll, Guelph	6	75	4	65	Guelph.	21 juin..	12	do	73	Ch. de fer.

No 2.

1

ait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite général des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Portées.	Chiffre de mérite. Bataillon.			
											Compagnie.		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6 chevaux.
12 h	19 centins.	Bonne.	1 cheval tué.	Non.	Uniforme, assez bon ; armes, etc., médiocre.	Défilé au pas et au trot ; grandes manœuvres et feux ; marche : assez bien ; autres évolutions, médiocrement.	Oui.				1 juillet	2 juillet.	36 chevaux.
24 h	do	do	do	do	do	do	do				1 do	2 do	36 chevaux.
													1 cheval.
12 h	do	1 soldat renvoyé.	1 jambe contusionnée.	Non.	Satisfaisant.	Défilé au pas et au trot et grandes manœuvres ; bien.	do		Tir à boulets et à obus			1 juillet.	2 juillet.	28 chevaux.
12 h	do	Bonne.	Aucun.	Oui ; bonne.	Bon.	Bien.	do		do			1 juillet.	2 juillet.	29 chevaux.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.						Milles.	Mode.
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.			
Batterie no 2, 1re brigade provis. d'artillerie de campagne.....	...	Cap. M. McCrae, Guelph.....	6	75	6	66	Guelph.....	10 oct...	12 en 6 jours.	Dépôt général.		
7e bataillon de fusiliers.....	7	Lt.-col. J. Walker, London.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Smith, London.....	3	43	1	41	London.....	.....	12			
do no 2.	...	Capitaine Miller, London.	3	43	3	41	do	.....	12			
do no 3.	...	Cap. McKenzie, London.	3	43	2	42	do	.....	12			
do no 4.	...	Cap. McBeth, London.	3	43	2	41	do	.....	12			
do no 5.	...	Cap. Gartshore, London.	3	43	3	41	do	.....	12			
do no 6.	...	Cap. Peel, London.	3	43	2	44	do	.....	12			
do no 7.	...	Capitaine Mahon, London.	3	43	3	37	do	.....	12			
		Etat-major	8	.....	8	2				Non en camp.		A pied.
		Total.	29	301	24	289						

faits les exercices annuels de 1881-82—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	6 heures.	12 heures.							
Coût quotidien des rations par tête, en campement.									
Conduite générale des corps.	Bonne.								
S'il y a eu des accidents ; leur nature.	Aucun.								
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Très bonne ; 35 exécutants.	30 exécutants.							
Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Passable ; uniforme usé.								
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Défilé en colonne et quart de colonne ; mouvements de brigade et grandes manœuvres ; marche en avant en ordre de revue—le tout bien, excepté le tir qui n'était pas bien contrôlé.	Voir rapport de l'inspecteur d'artillerie.							
Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	do	Oui.							
Tir à la cible. — Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	42								
Tir à la cible. — Portées.	200, 400, 500 et 600 verges.								
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.									
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.			55.33						
Date de l'inspection.		14 oct..	1er juill.	do	do	do	do	do	do
Date de la fin des exercices.		15 oct..	1er juill.	do	do	do	do	do	do
Observations.		28 chevaux.				Meill. tireur, sergt. Jacobs, 86 points.			4 chevaux.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 1—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
22e bataillon de carabiniers d'Oxford.....	8	Lt.-col. Cowan...										
Compagnie no 1.	...	Cap. MacQueen, Woodstock.....	3	43	2	30	London.....	21 juin.	12		27	
do no 2.	...	Cap. Loveys, Embro	3	43	3	33	do	21 do	12		22	
do no 3.	...	Cap. Williamson, Princeton.....	3	43	2	37	do	21 do	12		38	
do no 4.	...	Cap. R. Y. Ellis, Ingersoll	3	43	3	36	do	21 do	12		17	
do no 5.	...	Cap. Mullins.....	3	43	3	40	do	21 do	12		40	
do no 6.	...	Cap. McCleneghan, Woodstock	3	43	3	41	do	21 do	12		27	
do no 7.	...	Cap. Chambers, Woodstock.....	3	43	3	34	do	21 do	12		47	
do no 8.	...	Capitaine M. Day, Thamesford.....	3	43	3	40	do	21 do	12		17	
		Etat-major	8	.....	7	6						
		Total	32	344	28	297						
24e bataillon d'infanterie de Kent	6	Lt.-col. Baxter, Chatham.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Patterson, Chatham.....	3	43	2	22	London.....	21 juin.	12		66	
do no 2.	...	Cap. Atkinson, Chatham.....	3	43	2	32	do	21 do	12		66	
do no 3.	...	Capitaine Raine, Ridgetown	3	43	2	41	do	21 do	12	do	59	
do no 4.	...	Capitaine Smith, Chatham.....	3	43	3	26	do	21 do	12		66	
do no 5.	...	Cap. Robinson, Bothwell	3	43	2	40	do	21 do	12		44	
do no 6.	...	Cap. Hughes, Dresden.....	3	43	2	27	do	21 do	12		83	
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total.....	26	258	21	188						

En camp de brigade.

Chemin de fer.

Chemin de fer et voiture.

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bien âgés* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	19 centins.	Bonne.	Aucun.	Assez bonne; 24 exécutants.	Assez bon; nouvel uniforme.	Défilé en colonne et quart de colonne; mouvements de brigade et grandes manœuvres; marche en avant en ordre de revue—le tout satisfaisant, excepté le tir, qui n'était pas bien contrôlé.	Oui.	19	200, 400 et 500.		22·08	1er juill.	2 juillet.	3 chevaux.
												do	do	Meilleur tireur, soldat Rob. Ross, 42 points.
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
do	do	Quelques hommes punis.	Aucun.	Assez bonne; 20 exécutants.	Assez bon.	do						1er juill.	2 juillet.	5 chevaux.
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 1.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices faits.		Milles.	Mode.
25e bataillon d'infant. d'Elgin.	6	Lt.-col. O'Malley, Wardsville.										
Compagnie no 1	...	Cap. W. F. Ellis, St-Thomas.....	3	43	2	32	London.....	21 juin.	12		15	
do no 2	...	Cap. W. Watt, Vienna.....	3	43	2	30	do	21 do	12		28	
do no 3	...	Cap. Weisbrod, Aylmer.....	3	43	2	35	do	21 do	12		28	
do no 4	...	Capitaine Moore, St-Thomas.....	3	43	3	34	do	21 do	12		15	
do no 5	...	Cap. Lindsay, St-Thomas.....	3	43	2	39	do	21 do	12	Camp de brigade.	15	Chemin de fer.
		Etat-major	8	.....	7	.....						
		Total	23	215	18	170						
26e bataillon d'infant. légère de Middlesex.	8	Lt.-col. Attwood, London.										
Compagnie no 1	...	Cap. Garnett, Delaware.....	3	43	2	36	London	21 juin.	12		10	
do no 3	...	Cap. Choates, Harrietsville....	3	43	2	38	do	21 do	12		8	
do no 4	...	CapitaineDraney, Crumlin	3	43	2	43	do	21 do	12	do	49	
do no 8	...	Capitaine Wood, Avon	3	43	2	37	do	21 do	21		20	
		Etat-major ...	8	.....	4	.....						
		Total.	20	172	12	154						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.				Observations.
									Portées.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	
24 heures.	19 centins.	Assez bonne.	Aucun.	Assez bonne; 21 exécutants.	Assez bon.	Défilé en colonne et quart de colonne; évolutions de brigade et grandes manœuvres; marche en avant en ordre de revue, le tout satisfaisant, excepté le tir qui n'était pas bien contrôlé.	Oui.					1er juil. do . do . do . do .	2 juil... do do do do	5 chevaux.
do	do	1 homme emprisonné pour 6 jours.	Aucun.	Au-dessus de la moyenne; 28 exécutants.	Assez bon.	do	do					30 juin . do ... do ... do ...	2 juil... do do do	2 chevaux.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
27e bataillon d'infanterie de Lambton.....	6	Lt.-col. Campbell, Watford.										
Compagnie no 1	...	Cap. Woodward, Oil Springs.....	3	43	3	38	London	21 juin..	12		53	
do no 2	...	Capitaine Pollack, Forest....	3	43	3	37	do	do .	12		71	
do no 3	...	Capitaine Gattis, Widder.....	3	43	3	40	do	do .	12		62	
do no 4	...	Capitaine Kerr, Warwick.....	3	43	3	36	do	do .	12		36	
do no 5	...	Capitaine Beattie, Wallaceburg....	3	43	3	40	do	do .	12		98	
do no 6	...	CapitaineCarroll, Watford	3	43	3	38	do	do .	12	Camp de brigade.	36	Chemin de fer et bateau.
		Etat-major	8	.....	8	5						
		Total	26	258	26	234						
32e bataillon d'infanterie de Bruce.....	8	Lt.-col. Cooper, Walkerton.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Boyd, Port Elgin	3	43	2	43	London	21 juin..	12		167	
do no 2	...	Cap. Loscombe, Kincardine.....	3	43	3	43	do	do .	12		104	
do no 3	...	Capitaine Jeffries, Lucknow.....	3	43	3	43	do	do .	12		88	
do no 4	...	Cap. Valentine, Paisley	3	43	2	43	do	do .	12		155	
do no 5	...	Cap. Eckford, Walkerton.....	3	43	2	43	do	do .	12	do	140	
do no 6	...	Cap. Douglas, Tara.....	3	43	3	43	do	do .	12		183	
do no 7	...	Capitaine Moffatt, Belmore.....	3	43	3	43	do	do .	12		86	
do no 8	...	Capitaine Gillies, Teeswater	3	43	2	43	do	do .	12		86	Voiture et chemin de fer.
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
		Total	32	344	20	344						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	19 centins.	Assez bonne ; 1 sergent dégradé.	Aucun.	Au-dessus de la moyenne ; 32 exécutants.	Assez bon	Défilé en colonne et quart de colonne ; évolutions de brigade et grandes manœuvres, marche en avant en ordre de revue ; assez bien, excepté le tir qui n'a pas été bien contrôlé.	Oui.	25	200 et 400 verges.		21·88	1 juillet. 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do	2 juillet. 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do	5 chevaux. Meilleur tireur, soldat Robt. Sutton, 36 points.
do	do	Bonne.	Aucun.	Assez bonne ; 18 exécutants.	Assez bon ; habillement bon.	Défilé en colonne et quart de colonne ; évolutions de brigade et grandes manœuvres, marche en avant en ordre de revue. Très satisfaisant.	do	26	200 et 300 verges.		39·30	1 juillet. 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do	2 juillet. 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do	5 chevaux Meilleur tireur soldat John Barber, 74 points.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
33me bataillon d'infanterie de Huron	9	Lieut.-col. Ross, Goderich.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Miller, Goderich.....	3	43	2	39	Goderich	13 sept.	12		...	
do no 2.	...	Cap. B. Wilson, Wingham	3	43	2	39	do	13 do	12		37	
do no 3.	...	Major C. Wilson, Seaforth	3	43	2	37	do	13 do	12		21	
do no 4.	...	Cap. W. Shepperd, Clinton...	3	43	2	38	do	13 do	12		13	
do no 5.	...	Capitaine Leckie, Brussells	3	43	2	34	do	13 do	12		48	
do no 7.	...	Cap. McDonald, Clinton	3	43	2	37	do	13 do	12		8	
do no 8.	...	Capitaine Haines, Gorrie.....	3	43	2	37	do	13 do	12		49	
do no 9.	...	Cap. Mallough, Dungannon.....	3	43	2	32	do	13 do	12		12	
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total	32	344	24	293				Camp de bataillon.		Voiture et chemin de fer.

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Portées.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	20 centins.	Très bonne.	Aucun.	Bonne musique ; 15 exécutants.	Assez bon ; habillements beaucoup tachés par les sacs.	Défilé en colonne et en quart de colonne; maniement des armes et feux, mouvements de bataillon et déploiement pour l'attaque. Très satisfaisant.	Oui.	39			25·83	21 sept.	24 sept.	5 chevaux. Meil. tir., sold. Pennington, 58 p'nts
								39			26·79	21 do	24 do	Meil tir., sold. G. Steene, 50 points.
												21 do	24 do	
												21 do	24 do	
												21 do	24 do	
								36	200 et 400 verges.		28·22	21 do	24 do	Meil. tir., sold. W. Currie, 49 points
								35			35·52	21 do	24 do	Meil. tir., sold. Macintosh, 65 points.
								32			23·25	21 do	24 do	Meil. tir., sold. Jno. Penn, 57 points.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2. Lieut.-col. R. R. DENISON, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Garde du corps du gouverneur général	...	Lt.-col. G.T. Denison, Toronto.										
Compagnie	1	Major Denison, Toronto.	3	43	2	42	Toronto	20 juin	12	Aux dépôts.		
do	2	Major Dunn, Toronto	3	43	2	40	do	20 do	12			
		Etat-major	3	.....	3	.....						
		Total	9	86	7	82						
2e régiment de cavalerie	...	Major Gregory, Oak Ridges.										
Compagnie no 1.	...	Lieut. Button, Ste Catherines	3	43	2	37	Niagara	13 juin	12	En camp.	12	A pied.
do no 2	...	Cap. McConnell, Oak Ridges	3	43	2	32	do	13 do	12		56	Bateau à vapeur p. 20 et à pied p. 36
do no 3	...	Major Elliott, Markham	3	43	2	35	do	13 do	12		56	
do no 4	...	Cap. Patterson, Grimsby	3	43	2	32	do	13 do	12		40	
do no 5	...	Cap. Marshall, Burford	3	43	2	32	do	13 do	12		85	C de fer.
do no 6	...	Lieut. Servas, Queenston	3	43	2	34	do	13 do	12		5	à p.
do no 8	...	Cap. Buchner, Welland	3	43	2	34	do	13 do	12		28	do
		Etat-major	9	.....	7	.....						
		Total	30	301	22	236						
Batteries de campagne	...	Major Gray, Toronto	6	75	5	65	Niagara	13 juin	12	En camp.	36	Bateau.
		Cap. McMahon, Hamilton	6	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
		Major King, Welland	6	75	.....	.....						
		Total	18	225	5	65						

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.				Oui; 15; assez bonne.	Bon.	Défilé, maniement des armes et grandes manœuvres de cavalerie.	Oui, suivant les rapports.		200 et 400 verges.	25·39	27·19	25 juin.	25 juin.	Inspectée par le lt.-col. Milsom, maj. de brigade.
											23·60	25 do	25 do	
24 heures.	19 centins.	do	3 chevaux blessés.—Rapport fait.		do	Passé en revue par l'honorable ministre de la milice et de la défense; défilé, évolutions de brigade, etc.	do		200, 400 et 600 verges.	20·73	18·20	21 juin.	25 juin.	Inspecté par le major général Luard, commandant la milice.
											14·56	21 do	24 do	
											16·83	21 do	25 do	
											20·40	21 do	25 do	
											21·50	21 do	25 do	
											24·30	21 do	25 do	
											28·77	21 do	25 do	
do	do	do			do		do					23 juin.	24 juin.	Inspectée par le lt.-col. Strange, inspecteur d'artillerie, etc.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas fait les exercices annuels, 1881-82.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batteries de place.....	...	Capitaine Gibson, Toronto.	3	43	1	42	Toronto	4 juil.	12	Non en camp.		
		Lt.-col. Hogg, Collingwood ...	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
		Capitaine Wiley, Ste. Catherine.	3	43	2	29	SteCath'rine	18 juin.	12			
		Total.	9	129	3	71				En camp.		
Compagnie du génie du 2e dist. militaire.	...	Lt.-col. Scoble, Toronto.....	5	70	1	48	Toronto	30 juin.	12	Aux dépôts.		
2e bataillon	10	Lieut.-col. Otter, Toronto.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Allan, Toronto	3	43	2	57	Toronto	1er juil.	12			
do no 2	...	Capitaine Brown, Toronto	3	43	2	50	do	do	12			
do no 3	...	Cap. Delamere, Toronto	3	43	2	53	do	do	12			
do no 4	...	Capitaine Close, Toronto	3	43	2	61	do	do	12			
do no 5	...	Cap. Kesterman, Toronto	3	43	2	48	do	do	12			
do no 6	...	Cap. Hamilton, Toronto	3	43	2	62	do	do	12			
do no 7	...	Cap. Jennings, Toronto	3	43	2	59	do	do	12			
do no 8	...	Capitaine Nash, Toronto	3	43	2	49	do	do	12			
do no 9	...	Cap. Hodgins, Toronto	3	43	2	49	do	do	12			
do no 10	...	Capitaine Baker, Toronto, ...	3	43	3	47	do	do	12			
		Etat-major	8	.....	8	.....				Non en camp.	Aucune.	Aucune.
		Total	38	430	29	536						

fait les exercices annuels de 1881-82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.	Nil.	Oui ; 16 ; bonne.	Bon.		Oui, suivant les rapports.					7 nov.	7 nov.	Inspectée par le lt.-col. Strange, inspecteur d'artillerie, etc.
24 heures.		Bonne.	Nil.		do		do					25 juill.	25 juill.	N'a pas reçu ordre de faire les exerc. annuels de 1881-2 Inspectée par le lt.-col. Montizambert.
12 heures.		Bonne.	Nil.	Oui ; 16 ; bonne.	do		do					18 juill.	4 juillet	Inspectée par le major Walker, du collége militaire royal.
24 heures.		Bonne.	Nil.	Oui ; 35 ; très bonne.	do	Evolutions de bataillon ; maniement des armes et exercice des feux.	do		200, 400 et 500 verges.	49·53	49·48	12 nov.	12 nov.	Inspecté par le maj. gén. Luard.
											50·80	12 do	12 do	
											60·59	12 do	12 do	
											54·91	12 do	12 do	
											48·35	12 do	12 do	
											40·80	12 do	12 do	
											54·00	12 do	12 do	
											49·47	12 do	12 do	
											52·21	12 do	12 do	
											34·70	12 do	12 do	

Rapport d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No 2—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
10e bataillon	6	Lt.-col. Grasett, Toronto.										
Compagnie no 1	...	Cap. Boomer, Toronto	3	43	3	46	Toronto	13 sept.	12			
do no 2	...	Cap. Robertson, Toronto	3	43	3	44	do	13 do	12			
do no 3	...	Cap. Caston, Toronto	3	43	2	47	do	13 do	12			
do no 4	...	Cap. Appelbe, Toronto	3	43	2	41	do	13 do	12			
do no 5	...	Cap. Darling, Toronto	3	43	3	45	do	13 do	12			
do no 6	...	Cap. Harrison, Toronto	3	43	3	44	do	13 do	12			
		Etat-major	8	.....	7	.....				Non en camp.		
		Total.....	26	258	23	267						
12e bataillon.....	8	Lt.-col. Garden, Aurora.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Lea, Scarboro'	3	43								
do no 2	...	Cap. Bruce, Aurora.....	3	43								
do no 3	...	Cap. Smith, King.....	3	43								
do no 4	...	Cap. Lloyd, Newmarket.....	3	43								
do no 5	...	Cap. Tremayne, Sutton	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 6	...	Cap. Tomlinson, Markham.....	3	43								
do no 7	...	Cap. Wayling, Sharon.....	3	43								
do no 8	...	Cap. Vidal, Yorkville.....	3	43								
		Etat-major	8									
		Total	32	344								

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Portées.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
24 heures.												12 nov..	30 nov..	
												do .	do .	
												do .	do .	
												do .	do .	Inspecté par le maj. gén. Luard.
												do .	do .	
												do .	do .	
.....	.....	...	..	Oui; 20; bonne.	Bon.	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	Exempté de faire les exercices annuels de 1881-82.
		Bonne.		Oui; 30; très bonne.	Bon.	Evolutions de bataillon; maniement des armes et feux.	Rapportés tels.							

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
13e bataillon.....	6	Lt.-col. Skinner, Hamilton.										
Compagnie no 1	...	.....	3	43								
do no 2	...	.....	3	43								
do no 3	...	.....	3	43								
do no 4	...	.....	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5	...	.....	3	43								
do no 6	...	.....	3	43								
		Etat-major.....	8									
		Total	26	258								
19e bataillon.....	6	Lt.-col. Macdonald, Ste-Catherine.										
Compagnie no 1	...	CapitaineDorrity, Niagara.....	3	43	2	46	Niagara	13 juin.	12		...	
do no 2	...	Capitaine Day, Ste-Catherine..	3	43	2	40	do	do .	12		12	
do no 3	...	Cap. Carlisle, Ste-Catherine..	3	43	3	40	do	do .	12		12	
do no 4	...	Cap. Vosburgh, Beamsville	3	43	2	27	do	do .	12	En camp.	26	En voiture et à pied.
do no 5	...	Cap. Brennan, Ste-Catherine..	3	43	1	32	do	do .	12		12	
do no 6	...	Cap. Hiscott, Virgil.....	3	43	2	40	do	do .	12		4	
		Etat-major	7	.....	6	.....						
		Total	25	258	17	225						

fait les exercices annuels de 1881-82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite général des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Portées.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	A reçu la permission de faire les exercices annuels en 1882.
24 heures.	19 centins.	Bonne.		Oui ; 26 ; très bonne.	Bon.	Passé en revue par l'honorable ministre de la milice et de la défense. Défilé, évolutions de brigade, etc., etc.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	20·43	21·22	21 juin.	24 juin.	Inspecté par le major général Luard.
											22·28	do	do	
											20·17	do	do	
											21·81	do	do	
											5·25	do	do	
											27·35	do	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
20e bataillon.....	7	Lt.-col. Allan, Milton.										
Compagnie no 1 ...		Cap. Albertson, Oakville	3	43	2	43	Niagara	13 juin.	12		38	Bateau et chemin de fer.
do no 2 ...		Cap. Appelbe, Stewartown....	3	43	2	35	do	do	12		70	
do no 3 ...		Cap. Goodwillie, Georgetown....	3	43	2	25	do	do	12		72	
do no 4 ...		Capitaine Curry, Norval.....	3	43	1	29	do	do	12		72	
do no 5 ...		Cap. Breckon, Burlington.....	3	43	1	26	do	do	12		42	
do no 6 ...		Capitaine Shaw, Acton.....	3	43	1	21	do	do	12		79	
do no 7 ...		Cap. Robinson, Milton.....	3	43	2	34	do	do	12		61	
		Etat-major	7	.....	7	.....						
		Total.	28	301	18	213						
31e bataillon.....	7	Lt.-col. Brodie, Owen Sound.										
Compagnie no 1 ...		Cap. Butchart, Owen Sound....	3	43	2	45	do	13 juin.	12		158	Bateau, chemin de fer et voiture.
do no 2 ...		Lieut. Pollard, Meaford.....	3	43	2	34	do	do	12		144	
do no 3 ...		Cap. Telford, Leith.....	3	43	2	42	do	do	12		165	
do no 4 ...		Cap. Moodie, Durham.....	3	43	2	39	do	do	12		140	
do no 5 ...		Capitaine Boyd, Owen Sound ...	3	43	2	41	do	do	12		158	
do no 6 ...		Cap. Campbell, Flesherton	3	43	2	42	do	do	12		122	
do no 7 ...		Capitaine Rorke, Clarksburgh....	3	43	2	37	do	do	12		152	
		Etat-major	7	.....	4	.....						
		Total.	28	301	18	280						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	19 centins.	Bonne.		Oui ; 21 ; bonne.	Bon.	Passé en revue par l'honorable ministre de la milice et de la défense.—Défilé, évolutions de brigade, etc., etc.	Rapportés tels.		200, 400 et 600 verges.	26·36	22·55	21 juin.	24 juin.	Inspecté par le major général Luard, commandant de la milice
											33·93	21 do	24 do	
											31·04	21 do	24 do	
											22·13	21 do	24 do	
											30·41	21 do	24 do	
											21·20	21 do	24 do	
											19·90	21 do	24 do	
do	do	do	do	do	do	do	do		do	22·81	18·40	21 do	24 do	do
											24·86	21 do	24 do	
											19·27	21 do	24 do	
											34·50	21 do	24 do	
											14·55	21 do	24 do	
											24·90	21 do	24 do	
											19·15	21 do	24 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices faits.		Milles.	Mode.
34e bataillon.....	7	Lt.-col. O'Donovan, Whitby.										
Compagnie no. 1.	...	Cap. Rutledge, Whitby.	3	43	.....	.....						
do no 2.	...	Cap. Farewell, Oshawa.....	3	43	.....	.....						
do no 3.	...	Capitaine Smith, Oshawa..	3	43	.....	.....						
do no 4.	...	Cap. Davidson, Beaverton.	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5.	...	Cap. McGillivray Uxbridge.....	3	43	.....	.....						
do no 6.	...	Capitaine Brown, Brooklin	3	43	.....	.....						
do no 7.	...	Cap. Herschfelder, Cannington.	3	43	.....	.....						
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
		Total.	29	301	.....	.....						
35e bataillon.....	10	Lt.-col. McKenzie, Barrie.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Graham, Barrie.....	3	43	.....	.....						
do no 2.	...	Cap. Campbell, Collingwood....	3	43	.....	.....						
do no 3.	...	Capitaine Cook, Cookstown.....	3	43	.....	.....						
do no 4.	...	Capitaine Ward, Vespra	3	43	.....	.....						
do no 5.	...	Lieutenant Ewan, Barrie.....	3	43	.....	.....						
do no 6.	...	Capitaine Wilson, Bradford	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 7.	...	Cap. Burnett, Orillia	3	43	.....	.....						
do no 8.	...	Cap. Rankin, Bond Head.....	3	43	.....	.....						
do no 9.	...	Cap. McLaren, Alliston.....	3	43	.....	.....						
do no 10.	...	Cap. Handley, Pénétancouchine	3	43	.....	.....						
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
		Total.....	38	430	.....	.....						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Portées.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
.....	.....	.....	.....	Oui ; 14 ; bonne.	Bon.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Exempté de faire les exercices de 1880-81.
.....	.....	.....	.....	Oui ; 25 ; bonne.	Bon.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Exempté de faire les exercices de 1881-82.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 2—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
36e bataillon	9	Lieut.-col. Scott, Brampton.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Miller, Brampton	3	43	2	37	Niagara.	13 juin..	12		58	
do no 2	...	Capitaine Barker, Orangeville	3	43	2	37	do	do .	12		85	
do no 3	...	Capitaine Tye, Brampton	3	43	2	38	do	do .	12		58	
do no 4	...	Capitaine Wolfe, Bolton	3	43	1	38	do	do .	12		60	
do no 6	...	Capitaine Smith, Elba	3	43	1	40	do	do .	12		85	
do no 7	...	Capitaine Henry, Mono Mills	3	43	1	42	do	do .	12		67	
do no 8	...	Cap. McCollum, Tullamore	3	43	2	30	do	do .	12		69	
do no 9	...	Capitaine Leslie, Orangeville.....	3	43	2	46	do	do .	12		85	
		Etat-major	8	.....	8	.....				En camp.		Chemin de fer et bateau à vapeur.
		Total.....	32	344	21	308						
37e bataillon.....	...	Lt.-col. Davis, York.										
Compagnie no 1	...	Cap. Williamson, York.	3	43	2	42	Niagara	13 juin..	12		98	
do no 3	...	Capitaine Nellis, Caledonia.	3	43	2	42	do	do .	12		92	
do no 4	...	Lieut. Griffiths, Hullsville	3	43	1	39	do	do .	12		83	
do no 5	...	Capitaine Ryan, Hagersville.....	3	43	2	39	do	do .	12		83	
do no 6	...	Cap. Goodwin, Cheapside.....	3	43	.....	.....	.....	.....	.....		...	
do no 7	...	Capitaine Sawle, Caledonia.....	3	43	2	42	Niagara	13 juin..	12		92	
do no 8	...	Cap. Musson, Cayuga.	3	43	2	36	do	do .	12		75	
		Etat-major	8	.....	7	.....				En camp.		Chemin de fer.
		Total.	29	301	18	240						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâfide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	19 centins.	Bonne.		Oui ; 24 ; bonne.	Bon.	Passé en revue par l'honorable ministre de la milice. Défilé, évolutions de brigade, etc.	Rapportés tels.		200, 400 et 600 verges.	15·88	10.11	21 juin	24 juin	
											14·63	21 do	24 do	
											20·83	21 do	24 do	
											19·55	21 do	24 do	
											14·39	21 do	24 do	
											18·66	21 do	24 do	
											18·63	21 do	24 do	
											11·73	21 do	24 do	
24 heures.	19 centins.	Bonne.		Oui ; 18 ; bonne.	Bon.	do	do	.....	200, 400 et 600 verges.	24·88	22·50	21 juin	24 juin	Inspecté par le major général Luard, commandant la milice.
											27·63	21 do	24 do	
											32·44	21 do	24 do	
											26·17	21 do	24 do	
								.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'ont pas fait les exercices annuels de 1881-82.
											21·91	21 juin	24 juin	
											23·84	21 do	24 do	

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 2—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
38e bataillon.....	...	Lt.-col. Jones, Brantford.										
Compagnie no 1	...	Cap. Cox, Paris.....	3	43	1	34	Niagara	13 juin	12		91	
do no 2	...	Lieut. Daniel, Brantford.	3	43	1	20	do	13 do	12		83	
do no 3	...	Lieut. Howell, Brantford.	3	43	1	24	do	13 do	12		83	
do no 4	...	Cap. Morton, Brantford.	3	43	1	28	do	13 do	12		83	
do no 5	...	Cap. Wetmore, Burford.	3	43	2	39	do	13 do	12		92	
do no 6	...	Cap. Cockburn, Drumbo.....	3	43	2	24	do	13 do	12		99	
		Etat-major	7	.....	5	.....						
		Total.	25	258	13	169						
39e bataillon.....	...	Lt.-col. Mabee, Simcoe.										
Compagnie no 1	...	Cap. Coombs, Simcoe.....	3	43	.....	.....						
do no 2	...	Cap. Thompson, Villa Nova.....	3	43	.....	.....						
do no 3	...	Cap. Price, Port Rowan.....	3	43	.....	... .						
do no 4	...	Cap. Morgan, Walshingham .	3	43	.....	.....						
do no 5	...	Cap. Yerks, Waterford.....	3	43	....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 6	...	Cap. Matheson, Simcoe.....	3	43	.....	.....						
do no 7	...	Cap. Riddell, Port Dover.....	3	43	.....	.....						
do no 8	...	Cap. Snider, Fredericksburg	3	43	.....	.....						
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
		Total.	32	344	.....	.....						

Ch. de fer.

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	19 centins.	Bonne.	...	Oui; 20; très bonne.	Bon.	Passé en revue par l'honorable ministre de la milice et de la défense. Défilé, évolutions de brigade, etc.	Rapportés tels.	.....	200, 400 et 600 verges.	21·85	17·00	21 juin.	24 juin.	
											23·56	21 do	24 do	
											17·33	21 do	24 do	
											21·93	21 do	24 do	
											32·22	21 do	24 do	
											19·10	21 do	24 do	
.....	.....	...	...	Oui; 21; bonne.	Bon.	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels de 1881-82.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
44e bataillon.....	8	Lt.-col. Barnett, Clifton.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Bender, Drummondville	3	43								
do no 2.	...	Capitaine James, Thorold.	3	43								
do no 3.	...	Cap. M. J. Beam, Chippawa	3	43								
do no 4.	...	Cap. Newbigging, Fort Erié.	3	43								
do no 5.	...	Cap. Kennedy, Welland.	3	43	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 6.	...	Cap. Tattersall, Clifton	3	43								
do no 7.	...	Cap. J. G. Bean, Stevensville.....	3	43								
do no 8.	...	Cap. Barwell, Fenwick	3	43								
		Etat-major	7	.....								
		Total	31	336								
77e bataillon.....	6	Lt.-col. Brown, Dundas.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Bertram, Dundas.....	3	43	2	40	Niagara	13 juin.	12		62	
do no 2.	...	Capt. McMonies, Waterdown.....	3	43	1	42	do	13 do	12		63	
do no 3.	...	Capitaine Hoey, Binbrook	3	43	2	41	do	13 do	12		58	
do no 4.	...	Cap. Walker, Rockton.....	3	43	2	43	do	13 do	12		63	
do no 5.	...	Cap. Carpenter, Saltfleet.	3	43	2	43	do	13 do	12		50	
do no 6.	...	Capitaine Wells, Glanford	3	43	2	43	do	13 do	12		64	
		Etat-major.....	7	.....	6	.....						
		Total	25	258	17	252						
Demi-Batterie....	...	Major Wilson, Sault Ste-Marie	2	21								
Cie de carabiniers.....	...	Lieut. Towers, Sault Ste-Marie	1	34	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
			3	55								

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Portées.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	19¼ cents.	Bonne.		Oui; 24; très bonne.	Bon.	Passé en revue par l'honorable ministre de la milice et de la défense. Défilé, évolutions de brig., etc.	Rapports tels.		200, 400 et 600 verges.	26·29	28·06	21 juin.	24 juin.	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices annuels, 1881-82.
											25·23	do	do	Inspecté par le major général Luard, commandant la milice.
											28.54	do	do	
											22·34	do	do	Nos 5 et 6—Exercices annuels, 1880 81.
											32·29	do	do	
											20·04	do	do	
Bon.														Exercices annuels, 1881-82 pas encore faits.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3. Lieut.col. H. V. VILLIERS, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
3e régiment provisoire de cavalerie	3	Lieut.-colonel D. A. Boulton, Cobourg.										
Compag. no 1...	...	Major tit. Regan, Cobourg	2	43	2	37	Cobourg	6 sept.	12 jours.	En camp à Picton.		
do no 2...	...	Lieut. Weller, Port Hope.	2	43	2	30	Port Hope...	do				
do no 3...	...	Lieut.-col. titul. Rogers, Peterboro'	2	43	2	37	Peterboro'...	do				
		Etat-major	7	.....	7	.....						
		Total.....	13	129	13							
4e régiment provisoire de cavalerie.....	4	Lt.-col. J. Duff, Kingston.										
Compag. no 1...	...	Capitaine Knight, Kingston.....	2	43	.....	.....						
do no 2...	...	Capitaine Perry, Napanee	2	43	.....	.....						
do no 3...	...	Lt.-col. tit. Wood, Loughborough.	2	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 4...	...	Major tit. White, Picton	2	43	.....	.....						
		Etat-major	7	.....	.....	.....						
		Total.....	15	172	.....	.....						

fait les exercices annuels de 1881-82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Chiffre de mérite.				
								Portées.	Bataillon.	Compagnie.			
48 heures.	16½ centins.	Très bonne.		Oui ; 12 exécutants. Assez bonne.	Uniforme bon et propre, armes et fourniments propres.	Défilé au pas et au trot en colonne et quart de colonne de troupes, grandes manœuvres et attaque d'un ennemi supposé,—le tout assez bien exécuté.	Oui.	Ce régiment n'a pas pratiqué le tir à la cible au camp			16 sept. 16 do 16 do	17 sept. 17 do 17 do	Inspecté par le major gén. Luard, le 16 septembre.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas reçu ordre de faire les exercices cette année

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Kingston	1	Cap. H. Wilmott Kingston	6	74	4	51	Kingston	6 sept.	12	En camp à Picton.		
Batterie de campagne de Durham	1	Capitaine McLean Port Hope	6	74	4	62	Port Hope	6 sept.	15	En camp à Port Hope. dépôt de la batterie.		
Batterie de place de Cobourg	1	Cap. H. Dumble, Cobourg	2	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
Batterie de place de Port Hope.	1	Maj. tit. Gurnsey, Port Hope.	2	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite général des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.	17 centins.	Très bonne.			Uniforme, armes et fournitures, bons et propres.	Voir rapport de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.					16 sept.	17 sept.	Inspectée par le maj. gén. Luard.
24 heures.						do						17 sept.	20 sept.	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas reçu ordre de faire les exercices cette année.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 3—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
14me bataillon, "Carabiniers P. G.".....	6	Lieut.-col. John Kerr, Kingston.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Chowan, Kingston.....	2	43	2	43	Kingston	1er mai.	12			
do no 2.	...	Lieut. Hubbell, Kingston.....	2	43	2	43	do	do	12			
do no 3.	...	Capitaine Power, Kingston.....	2	43	2	43	do	do	12			
do no 4.	...	Capitaine Morton, Kingston.....	2	43	1	43	do	do	12			
do no 5.	...	Cap. Galloway, Kingston.....	2	43	2	43	do	do	12			
do no 6.	...	Capitaine Sands, Kingston.....	2	43	1	43	do	do	12			
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total	20	258	18	258						
										A fait ses exercices le soir, sur le champ de manœuvre de la salle d'exercice.		
15me bataillon, "Infanter. lég. d'Argyle.".....	4	Lieut.-col. S. S. Lazier, Belleville.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Biggar, Belleville.....	2	43								
do no 3.	...	Capitaine Farley, Belleville.....	2	43								
do no 4.	...	Cap. Simpson, Belleville.....	2	43	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5.	...	Lieut. Bullen, Belleville.....	2	43								
		Etat-major	7	.....								
		Total	15	172								

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâfide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.		Oui ; 24 exécutants ; bonne.	Uniforme, bon et propre ; armes et fourniments, propres.	Défilé en colonne et quart de colonne ; grandes manœuvres de bataillon ; exercices en tirailleurs,—le tout bien exécuté.	Oui.		Rapports du tir à la cible pas encore reçus.			29 juillet	29 juillet	Inspecté par le maj. gén. Luard le 29 juillet.
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas encore été inspecté.

Université d'Ottawa
DOCUMENTS OFFICIELS
GOVERNMENT PUBLICATIONS

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 3.—*Suite.*	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
16e bataillon, Prince-Edouard	6	Lt.-col. Walter Ross, Picton.										
Compagnie no 1	...	Cap. Fralick, Picton.....	2	43	1	43	Picton.....	6 sept.	12		...	
do no 4	...	Cap. Ostrander, Milford.....	2	43	2	41	do	do	12		8	
do no 5	...	Cap. Vandusen, Milford..	2	43	2	37	do	do	12		8	
do no 6	...	Cap. Johnson, Picton	2	43	2	40	do	do	12		...	
do no 7	...	Cap. Peterson, Ameliasburg ...	2	43	.....	.....						
do no 8	...	Cap. Cunningham, Rednersville	2	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
		Etat-major	8	.....	7	.....						
		Total.....	20	258	14	161						
40e bat., Northumberland.....	8	Lt.-col. W. Smith, Cobourg.										
Compagnie no 1	...	Lt -col. titul. Graveley, Cobourg.	2	43	.....	.....						
do no 2	...	Cap. Guillet, Cobourg	2	43	.....	.....						
do no 3	...	Cap. Bonnycastle, Campbellford...	2	43	.....	.....						
do no 4	...	Capitaine Butler, Brighton	2	43	.....	.....						
do no 6	...	Capitaine Rogers, Grafton.....	2	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....
do no 7	...	Cap. Duncan, Colborne.....	2	43	.....	.....						
do no 8	...	Cap. Duncan, Castleton.	2	43	.....	.....						
do no 9	...	Cap. Hurlburt, Warkworth	2	43	.....	.....						
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
		Total.	24	344	.....	.....						

En camp. — En voiture.

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	17 centins.	Très bonne.		Oui; 18 exécutants; très bonne.	Uniforme bon et propre. Armes et fourniments bons et propres.	Défilé en colonne et quart de colonne; grandes manœuvres et combat simulé, le tout assez bien exécuté.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	21·44	19·69	16 sept.	17 sept.	Insp. par le major général Luard, le 16 septembre.
											22·04	16 do	17 do	
											20·94	16 do	17 do	
											23·11	16 do	17 do	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'ont pas fait les exercices.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices cette année.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 3.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
45e bataill., Durham Ouest.....	6	Lt.-col. F. Cubitt, Bowmanville. .										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Scott, Bowmanville...	2	43	1	34	Bowmanville	6 sept.	12		...	
do no 2.	...	Cap. Kennedy, Fenelon Falls...	2	43	2	34	do ...	6 do	12		76	
do no 3.	...	Lieut. Brown, Burtonville.....	2	43	1	26	do ...	6 do	12		20	
do no 4.	...	Capitaine Evans, Omemee.....	2	43	1	31	do ...	6 do	12		50	
do no 5.	...	Lieut. Stanton, Lindsay.....	2	43	1	24	do ...	6 do	12		60	
do no 6.	...	Cap. McDonald, Kendall.	2	43	2	36	do ...	6 do	12		34	
		Etat-major	8	.....	7	5				En camp, à Picton.		Voiture et chemin de fer.
		Total.	20	258	15	200						
46e bataillon, Durham Est....	6	Lt.-col. A. Williams, Port Hope.										
Compagnie no 2.	...	Cap. Dingwall, Port Hope.....	2	43	2	41	Port Hope...	6 sept.	12		...	
do no 3.	...	Cap. Ward, Port Hope..	2	43	2	37	do ...	6 do	12		...	
do no 4.	...	Capitaine Hunter, Millbrook.	2	43	2	40	do ...	6 do	12	do	18	
do no 5.	...	Capitaine Walsh, Springville.. ...	2	43	1	32	do ...	6 do	12		22	
do no 6.	...	Cap. Preston, Lifford..	2	43	1	35	do ...	6 do	12		30	
do no 7.	...	Capitaine Grey, Janetville.....	2	43	3	36	do ...	6 do	12		26	
		Etat-major	8	.....	7	.....						Chemin de fer Midland.
		Total.	20	258	18	221						

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
48 heures.	17 centins.	Très bonne.		Oui ; 14 exécutants ; bonne.	Uniforme bon et propre ; armes et fournitures do	Défilé en colonne et quart de colonne ; grandes manœuvres de brigade ; exercices en tirailleurs et attaque d'un ennemi supposé,—le tout assez bien exécuté.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	26·68	22·95	16 sept.	17 sept.	Inspecté par le maj. gén. Luard, le 16 septembre.
											25·26	do	do	
											40·82	do	do	
											*	do	do	* Le livret de tir, à la cible de cette compagnie a été enlevé par le vent pendant la pratique du tir.
											22·54	do	do	
											21·69	do	do	
do	do	Très bonne.		Oui ; 19 exécutants ; très bonne.	do	do	Oui.		200, 400 et 600 verges.	23·50	19·48	16 sept.	17 sept.	Inspecté par le maj. gén. Luard, le 16 septembre.
											17·66	do	do	
											22·08	do	do	
											25·90	do	do	
											30·07	do	do	
											25·86	do	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3—*Suite.*	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
47e bataillon, Frontenac	10	Lieut.-col. G. A. Kirkpatrick, Kingston.										
Compagnie no 1		Cap. Hewton, Storrington	2	43	2	39	Kingston	6 sept.	12		16	
do no 2		Cap. Hunter, Inverary	2	43	2	38	do	do	12		12	
do no 3		Cap. Spooner, Elginburg	2	43	2	42	do	do	12		7	
do no 4		Cap. Kelley, Portsmouth	2	43	2	39	do	do	12		2	
do no 5		Capitaine Byrne, Barriefield	2	43	2	41	do	do	12		0	
do no 6		Cap. Radford, Wolf Island	2	43	2	42	do	do	12		3	
do no 7		Cap. Joyner, Harrowsmith	2	43	2	42	do	do	12		16	
do no 8		Capitaine Cox, Tamworth	2	43	2	42	do	do	12		36	
do no 9		Cap. Patterson, Ile Amherst	2	43	2	34	do	do	12		15	
do no 10		Cap. Maybee, Ernestown	2	43	2	41	do	do	12		15	
		Etat-major	8	.....	7	.....						
		Total	28	430	27	400						
49e bataillon, Car. d'Hastings	6	Lt.-col. J. Brown, Belleville.										
Compagnie no 1		Cap. Harrison, Belleville	2	43								
do no 2		Capitaine Fidler, Sterling	2	43								
do no 3		Cap. Vandervoort, Sidney	2	43								
do no 4		Cap. Crozier, Belleville	2	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5		Cap. Lennox, Tyendenago	2	43								
do no 6		Cap. Ponton, Belleville	2	43								
		Etat-major	8	.....								
		Total	20	258								

En camp, à Picton. — En voiture, à pied et en bateau.

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
48 heures.	17 centins.	Très bonne.	Aucun.	Oui; 13 exécutants; très bonne.	Uniforme très bon et propre; armes et fourniments très bons et propres.	Défilé en colonne et en quart de colonne; évolutions de brigade et combat simulé,—le tout assez bien exécuté.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	25.83	23·32	16 sept.	17 sept.	Inspecté par le major général Luard, le 16 sept.
											29·05	16 do	17 do	
											26·26	16 do	17 do	
											26·62	16 do	17 do	
											37·13	16 do	17 do	
											23·77	16 do	17 do	
											23·73	16 do	17 do	
											41·85	16 do	17 do	Meilleure compagnie de la brigade, au tir.
											24·07	16 do	17 do	
											22·56	16 do	17 do	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices cette année.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3—*Fin.*	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
57e bataillon, "Rangers."	6	Lieut.-col. J. Z. Rogers, Peterboro'.										
Compagnie no 1		Cap. Edwards, Peterboro'	2	43								
do no 2		Cap. Langford, Peterboro'	2	43								
do no 3		Cap. Rogers, Ashburnham	2	43								
do no 4		Cap. Dean, Keene	2	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5		Cap. Burke, Norwood	2	43								
do no 6		Cap. Howard, Hastings	2	43								
		Etat-major	8	.....								
		Total	20	258								

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'ont pas reçu ordre de faire les exercices cette année.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4. Lieut.-col., A.J. MAUNSELL, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Dragons de la garde de la princ. Louise..	1	Cap. J. Stewart, Ottawa.....	3	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
Compagnie de cavalerie de Prescott.....	1	Capitaine Raney, Prescott	3	35	3	32	Ottawa.....	6 sept..	12	En camp.	54	En chemin de fer.
Batterie d'artillerie de campag.	1	Cap. Stewart, Ottawa.....	6	75	5	69	Ottawa.....	6 sept..	12	do	2½	A pied.

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	1 journée.	6 heures.						
Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Hommes, 16 centins ; chevaux, 26 centins.	.....						
Conduite générale des corps.		...						
S'il y a eu des accidents ; leur nature.		...						
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.		.....						
Etat général de l'uniforme, des armes et des tournaments.	Bon.	.....						
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice de cavalerie, à cheval et à pied, en compagnie et escadon, et maniement du sabre ; s'est améliorée de jour en jour.	.....						
Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Oui.	.....						
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	2	.....						
Tir à la cible. — Distances.	200 et 400 verges.	...						
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.		.....						
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	15·87	.....						
Date de l'inspection.	13 sept., par l'hon. ministre de la milice. 14 sept., par le major génl. commandant.	.....						
Date de la fin des exercices.	17 sept.	.....						
Observations.	Meilleur tireur, de la cie. le maréchal des logis Montgomery.	L'exercice n'est pas encore terminé.						
6 heures.	do	do	Exercices d'artillerie de campagne et grandes manœuvres ; tir à boulets et à obus. Rapport favorable par l'inspecteur d'artillerie.	do	do	17 sept.	Batterie qui tire le mieux en Canada, 1881-82.	
Oui ; 17 exécutants ; très bonne.	do							

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 4—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Batterie d'artillerie de campagne.....	1	Major titulaire McKenzie, Ganonoque	6	75	5	68	Ottawa.....	6 sept.	12	En camp de brigade.	97	En chemin de fer.
Batterie d'artillerie de place....	...	Cap. Coughlin, Prescott.....	3	43								
Gardes à pied du gouverneur général.....	6	Lieut.-col. Ross, Ottawa.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Todd, Ottawa.....	3	43								
do no 2	...	Lieut. Toller, Ottawa.....	3	43								
do no 3	...	Cap. Aumond, Ottawa.....	3	43								
do no 4	...	Maj. tit. Weatherley, Ottawa	3	43	20	240	Ottawa.....	.....	12	Aux dépôts de compagnie.		
do no 5	...	Cap. Graburn, Ottawa.....	3	43								
do no 6	...	Capitaine Lee, Ottawa.....	3	43								
		Etat-major	8	.....								
		Total	26	258								

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	6 heures.	3 heures.				
Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Hommes, 16 centins ; chevaux, 26 centins.					
Conduite générale des corps.						
S'il y a eu des accidents ; leur nature.						
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Oui ; 19 exécutants ; très bonne.	Oui ; 30 exécutants ; excellente.				
Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Bon.	Bon.				
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice d'artillerie de campagne et manœuvres ; tir à boulets et à obus. Rapport favorable par l'inspecteur d'artillerie.	Exercice, tel qu'indiqué dans le rapport, bien fait.				
Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Oui.					
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.						
Distances.						
Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.						
Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.						
Date de l'inspection.	13 sept., par l'hon. ministre de la milice. 14 sept., par le major gén. commandant.		1er juill.	1er juil.	Rapports du tir de la carabine pas encore reçus.	
Date de la fin des exercices.	17 sept.		1 do	1 do		
Observations.			1 do	1 do		
			1 do	1 do		
			1 do	1 do		
			1 do	1 do		

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
18e bataillon	6	Lt-col. Butterfield, L'Orignal										
Compagnie no 1		Cap. Higginson, Hawkesbury....	3	43	.....	.....						
do no 2		Cap. Vankleek, Vankleek Hill..	3	43	.....	.....						
do no 3		Cap. Huntington, L'Orignal.	3	43	.....	.....						
do no 4		Cap. LeRoy, Hawkesbury Est	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5		Cap. Johnson, Plantagenet.....	3	43	.....	.....						
do no 6		Cap. Wyman, Moulins Hawkesbury.	3	43	.....	.....						
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
			26	258	.....	.....						
41e bataillon	6	Lieut.-col. Cole, Brockville.										
Compagnie no 1		Cap. Cook, Brockville.....	3	43	3	37	Ottawa.....	6 sept.	12		73	
do no 2		Cap. Jackson, Gananoque	3	43	2	42	do	6 do	12		97	
do no 3		Cap. Lander, Frankville.....	3	43	3	20	do	6 do	12		67	
do no 4		Cap. Merrick, Merrickville	3	43	2	43	do	6 do	12		68	
do no 5		Cap. Teskey, Carleton Place.	3	43	3	38	do	6 do	12		29	
do no 6		Cap. Garvin, Munster..	3	43	2	32	do	6 do	12		29	
		Etat-major	8	.....	6	.....						
			26	258	20	212						

En camp.

Chemin de fer et voiture.

fait les exercices annuels de 1880-81.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible.		Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
										Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
1 journée.	16 centins.	Excellente.	Aucun.	Oui; 15 exécutants.	Bon.	Instruction et manœuvres de campagne mentionnés dans le rapport. Progrès sûrs tous les jours.	Oui.							Exempté de faire les exercices.
								6		16·00	7·72	1 sept..	16 sept..	Hugh Davis, meilleur tireur du bataillon.
								4			25·84	1 do	16 do	
								2			11·11	1 do	16 do	
								7			20 94	1 do	16 do	
								4			14·75	1 do	16 do	
								3	200 et 400 verges.		15 63	1 do	16 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
42e bataillon.....	6	Lieut.-col. Buell, Brockville.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Macdonell, Almonte	3	43	3	40	Ottawa	6 sept..	12		35	
do no 2.	...	Cap. Sparham, Brockville.....	3	43	2	43	do	6 do	12		73	
do no 3.	...	Cap. Matheson, Perth	3	43	2	43	do	6 do	12		57	
do no 4.	...	Capitaine Cornett Landsdown	3	43	2	43	do	6 do	12		89	
do no 5.	...	Cap. Gill, Brockville	3	43	.....	.....	do	6 do	12		73	
do no 6.	...	Cap. Hollingsworth, Pembroke	3	43	2	43	do	6 do	12		...	
		Etat-major...	8	.....	5	.....				En camp.		En chemin de fer.
		Total.....	26	258	16	212						
43e bataillon, carabiniers d'Ottawa et Carleton.....	6	Lt.-col. White, Ottawa.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Lang, Ottawa.....	3	43	2	36	Ottawa... ...	6 sept..	12		...	
do no 2.	...	CapitaineWalker, Kinburn	3	43	3	43	do	6 do	12		54	
do no 3.	...	CapitaineWright, Wakefield	3	43	2	35	do	6 do	12		25	
do no 4.	...	Capitaine Grant, Vernon.	3	43	1	37	do	6 do	12		33	
do no 5.	...	CapitaineJowsey, Eardley.....	3	43	3	36	do	6 do	12		18	
do no 6.	...	Cap. Chamberlain, Aylwin,..	3	43	3	32	do	6 do	12			
		Etat-major	8	.....	7	.....				En camp.		A pied, en ch. de fer et en voiture.
		Total.....	26	258	21	219						

fait les exercices annuels de 1880-81—*Suite*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
Une journée.	Hommes, 16 centins; chevaux, 26 centins.	Excellente en camp.	1 chev. légèr. blessé dans la bat. de camp. d'Ottawa.	Oui; 21 exécutants; bonne.	Bonne.	Instruction et manœuvres de campagne mentionnées dans le rapport, et progrès sûrs tous les jours.	Oui.	2		16·73		13 sept., par l'honorable ministre de la milice. 14 sept., par le major général commandant.	17 sept.	
do	do	Excellente en camp.		Musique en voie d'organisation.	do	do	do	4		17·70			17 do	5 coups tirés à 200 verges. 10 coups tirés à 400 verges.
								3		12·07			17 do	Sergent Coulter, meilleur tireur du corps et de la brigade.
								5		14·62			17 do	
								.....		20·50			17 do	
								6	200 et 400 verges.	16·73			17 do	Exemptée de faire les exercices.
								6		19·38			17 sept.	
								3		13·18			17 do	Caporal Fairbairn, meilleur tireur du bataillon.
								4		23·43			17 do	
								2		23·78			17 do	
								2		18 15			17 do	
								.....	200 et 400 verges.	18·35			17 do	A fait les exercices au dépôt de la compagnie.

9—8½

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4—*Fin.*	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
56e bat., carabiniers de Lisgar	7	Lt.-col. Jessup.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Adams, Prescott	3	43	.....	.....						
do no 2.	...	Maj. tit. Bennett, Prescott	3	43	.....	.....						
do no 3.	...	Maj. tit. Campbell, Rap. de Burritt	3	43	.....	.....						
do no 4.	...	Cap. Chambers, Kemptville	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
do no 5.	...	Maj. tit. Checkley, North Augusta.	3	43	.....	.....						
do no 6.	...	Maj. t. Carmichael Spencerville. ...	3	43	.....	.....						
do no 7.	...	Cap. Morgan, Metcalfe.	3	43	.....	.....						
		Etat-major	8	.....	.....	.....						
		Total.....	29	301	.....	.....						
59e bataillon.....	7	Lt.-col. Bergin, Cornwall.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Wilden, Cornwall..	3	43	2	42	Ottawa.....	6 sept.	12		99	
do no 2.	...	Capitaine Smyth, Cornwall.	3	43	3	43	do	6 do	12		99	
do no 3.	...	Capitaine Davey, Cornwall..	3	43	3	42	do	6 do	12		99	
do no 4.	...	Cap. McLennan, Lancaster.	3	43	2	41	do	6 do	12		112	
do no 5.	...	Capitaine Light, Farren's Point.	3	43	3	41	do	6 do	12		85	
do no 6.	...	Capitaine Smart, Lunenburg	3	43	2	42	do	6 do	12		94	
do no 7.	...	Maj. t. McDiarmid Athol.	3	43	3	40	do	6 do	12		129	
		Etat-major	8	.....	7	.....						
		Total.....	28	301	25	291						

En camp.

En voiture et ch. de fer.

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite général des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Exempté des exercices.
Une journée.										14·03				
Soldats, 16 centins ; chevaux, 26 centins.								6			9·09	13 sept., par l'hon. ministre de la milice. 14 sept., par le major général commandant.	17 sept.	Soldat J. Cameron meilleur tireur du bataillon.
Excellente en camp.								8			10 66		17 do	
								5			17·21		17 do	
Oui ; 18 exécutants ; bonne.								12			14 13		17 do	
								2			13·38		17 do	
Bon.								2			15·00		17 do	
								.....			18·73		17 do	
						Exercice et manœuvres de campagne mentionnés dans le rapport. Progrès sûrs tous les 4 jours.	Oui.		200 et 400 verges.					

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5. Lieut.-col., B, VAN STRAUBENGEE A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
5e régiment provisoire de cavalerie	5	Lt.-col. tit. Taylor, Cookshire..	20	175	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
6e régiment provisoire de cavalerie	4	Lt.-col. tit. Burwash, Montréal.										
Compagnie no 1	...	Cap. McArthur, Montréal	3	35	3	26	Saint-Jean..	21 juin	12		26	
do no 2	...	Cap. Wanless, Saint-André....	3	35	2	31	do	21 do	12		82	
do no 3	...	Cap Barr, Covey Hill.....	3	35	2	33	do	21 do	12		36	
do no 4	...	Capitaine Bush, Clarenceville...	3	35	3	32	do	21 do	12		20	
		Etat-major	5	.....	4	6						
		Total	17	140	14	128				En camp.		En bateau passeur, en bateau à vapeur et à pied.
Batterie de camp. de Montréal....	...	Lt.-col. Stevenson, Montréal..	6	74	6	53	Montréal.....	.....	12	do	...	.....
Batterie de camp. de Shefford	...	Lieut.-col. Amyrauld, Granby.	6	74	7	72	Saint-Jean..	21 jnin..	12	do	36	A pied.

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	2 heures.	12 heures.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas reçu ordre de faire les exercices.
Coût quotidien des rations par tête, en campement.		22 centins.							
Conduite générale des corps.	Bonne.	Bonne.							
S'il y a eu des accidents ; leur nature.	1 canonn. blessé.	1 sergent blessé par un cheval, 2 caval. malades							
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.									
Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Uniforme et armes en bon état.	Uniforme, bon ; armes ont besoin d'être réparées.							
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Manœuvres de campagne.	Evolutions de cavalerie.							
Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	do	Oui.							
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.									
Tir à la cible. — Distances.		200, 400 et 500 verges.							
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.				24·47					
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.					28·06	16·19	28 23	26·49	
Date de l'inspection.					1er juill.	do	do	do	
Date de la fin des exercices.					2 juillet.	do	do	do	
Observations.									Inspecté par l'A. A.G. et le M.B.
									Inspectée par l'A. A.G. et le M.B.
4 heures.	22 centins.	Bonne.	Cuivre ; 15 exécutants.	do	do	do			2 juillet.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Richmond	...	Lt.-col. l'hon. H. Aylmer, Richmond	6	74	4	59	Richmond ...	31 août.	12	En Camp.	...	.....
Brigade d'artillerie de place de Montréal.....	6	Lt.-col. Oswald, Montréal	26	252	.....	.....	....	....	.....	.....	...	.....
Artill. de place de St-Jean.....	1	MajorDrumms,St-Jean	3	43	2	37	Saint-Jean..	.....	12	Au dépôt.	...	.....
Génie de Montréal.....	1	Major Kennedy, Montréal	3	84	1	30	Montréal.....	3 sept...	12	do	...	.....

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.		Bonne.		Cuivre; 16 exécutants.	Uniforme et armes en bon état.	Manœuvres de campagne.	Oui.							Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie et le major de brigade.
3 heures.		...		.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Reçu les rapp. de 5 batter. seulement. Pas encore inspectée.
2 heures.		Bonne.			Uniforme et armes en bon état.		Oui.							Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie.
do		Bonne.			do	Travaux du génie et exercices de compagnie, très bien.	do					3 sept.		Inspecté par le maj. Walker, IR.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
1er bataillon ou rég. du prince de Galles.....	6	Lieut.-col. Bond, Montréal	26	258	19	226	Montréal.....	.....	12	Aux dépôts.	...	.....
3e bataillon ou carabin. Victoria du Canada.	6	Lt.-col. Whitehead, Montréal.	26	258	19	247	do	.....	12	En camp.	...	.....
5e batail. fusiliers écossais royaux.	6	Major Geddes, Montréal	26	258	12	225	do	.....	12	Aux dépôts.	...	.....

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	2 heures.	do	do
Coût quotidien des rations par tête, en campement.			
Conduite générale des corps.	Bonne.	Bonne.	Bonne.
S'il y a eu des accidents ; leur nature.		Un soldat.	
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Instruments de cuivre ; 30 exécutants ; bonne.	Instruments de cuivre ; 32 exécutants ; bonne.	Instruments de cuivre et cornemuses ; assez bonne.
Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Uniformes et armes en bon état.	do	do
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Evolutions de bataillon et feux, bien exécutés ; les mouvements en tirailleurs ont été peu pratiqués.	Evolutions de bataillon très bien faites ; exercices en tirailleurs, assez bien.	Evolutions de bataillon, maniement des armes et feux, très passable ; pas de mouvements en tirailleurs.
Si les soldats des différents corps étaient *bondé le* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Oui.	do	do
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.			
Tir à la cible. — Distances.			
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.			
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.			
Date de l'inspection.	15 juillet	9 juillet.	19 nov...
Date de la fin des exercices.	15 juillet	8 juillet.	17 nov...
Observations.	Reçu les rapports de 3 compagnies seulement. Inspecté par l'A. A.G. et le M.B.	N'a pas reçu de munitions. Inspecté par le M.B.	Inspecté par l'A. A.G.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
6e bataillon de fusillers.....	6	Lt.-col. Gardner, Montréal..	26	258	22	243	Montréal	.....	12	Dépôt.		
11e bat., "Argenteuil Rangers"	8	Lt.-col. l'hon. J. J.C.Abbott, St-André.										
Compagnie no 1.	...	Cap. LeRoy, St-André.....	3	43	2	26	St-Jean	21 juin.	12		76	
do no 2.	...	Capitaine Smith, West Gore.....	3	43	2	42	do	21 do	12		67	
do no 3.	...	Cap McKnight, West Gore.....	3	43	2	33	do	21 do	12		76	
do no 4.	...	Cap. Simpson, Lachute.....	3	43	2	25	do	21 do	12		67	
do no 5.	...	Capitaine Shunt, East Gore	3	43	2	36	do	21 do	12		76	
do no 6.	...	Cap. Pollock, Mille Iles.....	3	43	2	33	do	21 do	12		81	
do no 7.	...	Cap. Hay, Carillon.....	3	43	2	18	do	21 do	12		72	
do no 8.	...	Cap. Cushing, Chatham	3	43	2	34	do	21 do	12		77	
		Etat-major	7	.....	4	5				En camp.		Chemin de fer et bateau à vapeur.
		Total	31	344	20	252						
21e bat., infanter. de Richelieu...	4	.....										
		Saint-Jean.....	17	168	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	État général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.		
12 heures.	22 centins.	Bonne.	Bonne.	Instruments de cuivre, fifres et tambour ; bonne.	Uniforme, vieux ; armes ont besoin d'être réparées.	Evolutions de bataillon, exercices de compagnie, services des gardes et des piquets. A grand besoin d'un bon instructeur.	Oui.		200, 400 et 500 verges.	20·45		1er juill.	2 juill.	Inspecté par l'A. A.G. et le M.B.
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	N'a pas reçu ordre de faire les exercices.
												5 nov....	5 nov....	Inspecté par l'A. A.G.

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel present à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
50e bataillon "Huntingdon Borderers."...	8	Lt.-col. McEachern, C.M.G., Huntingdon.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Stevenson, Hinchinbrook.	3	43	3	30	St-Jean... ...	21 juin.	12		80	Chemin de fer et bateau à vapeur.
do no 2.	...	Cap. Cunningham, Huntingd'n	3	43	1	18	do	21 do	12		74	
do no 3.	...	Cap. Gardner, Huntingdon. ...	3	43	1	25	do	21 do	12		74	
do no 4.	...	Cap. Cairns, Durham.	3	43	2	32	do	21 do	12		68	
do no 5.	...	Cap. Anderson, Athelstan.....	3	43	2	29	do	21 do	12		78	
do no 6.	...	Cap. Watson, Rockburn.	3	43	3	32	do	21 do	12		80	
do no 7.	...	Cap. Gilbert, Dewittville.....	3	43	2	20	do	21 do	12		74	
do no 8.	...	Cap. Buchanan, Dundee.	3	43	1	20	do	21 do	12		74	
		Etat-major	8	.....	7	5						
		Total.	32	344	22	211						
51e bat., "Hemmingford Rangers"	8	Lt.-col. Rogers, Hemingford.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Milne, Havelock.....	3	43	3	35	St-Jean.....	21 juin.	12		54	En chemin de fer et à pied.
do no 2.	...	Cap. Scriver, Lacolle.....	3	43	2	35	do	21 do	12		20	
do no 3.	...	Capitaine Rowe, Franklin	3	43	3	34	do	21 do	12		59	
do no 4.	...	Cap. McNaughton, Hemingford	3	43	3	35	do	21 do	12		44	
do no 5.	...	Capitaine Elliott, Roxham.....	3	43	2	41	do	21 do	12		49	
do no 6.	...	Capitaine Hayes, Hemingford....	3	43	2	30	do	21 do	12		45	
do no 7.	...	Cap. Stewart, St-Jean Chrysost'm	3	43	3	25	do	21 do	12		60	
do no 8.	...	Cap. Ste. Marie, St-Rémi.	3	43	3	40	do	21 do	12		28	
		Etat-major	8	.....	8	5						
		Total	32	344	29	280						

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 heures.	22 centins.	Bonne.		Instrum. de cuivre ; 17 exécutants ; médiocre.	do	do	Oui.		200, 400 et 500 verges.	29·03		1er juill.	2 juillet.	do
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
12 heures.	22 centins.	Bonne.			Uniforme, en bon état ; les armes ont besoin d'être réparées.	Evolutions de bataillon, exercices de compagnie, services des gardes et des piquets. A grandem. besoin d'un bon instructeur.	Oui.		200, 400 et 500 verges.	26·55		1er juill.	2 juillet	Inspecté par l'A. A.G. et le M.B.
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	do 2	
												1er do	do 2	
												1er do	do 2	

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 5—*Suite.*	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
52e bataillon, d'infanterie de Brome	6	Lt.-col. Hall, Knowlton.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Allen, Abercorn	3	43	3	36	Saint-Jean	21 juin	12		45	
do no 2	...	Capitaine Peters, Knowlton	3	43	2	20	do	21 do	12		44	
do no 3	...	Lieut. Robertson, Sutton	3	43	2	35	do	21 do	12		40	
do no 4	...	Cap. Hall, East Farnham	3	43	3	23	do	21 do	12		31	
do no 5	...	Cap. Drew, Mansonville	3	43	2	24	do	21 do	12		64	
do no 6	...	Cap. Mooney, Bolton	3	43	3	22	do	21 do	12		53	
		Etat-major	8	.....	6	5						
		Total	26	258	21	165						
										En camp.		En ch. de fer et à pied.
53e bataillon	6	Lt.-col. Ibbotson, Sherbrooke	26	258	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
54e bataillon	6	Lt.-col. l'hon. H. Aylmer, Richmond	26	258	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
58e bataillon	10	Lieut.-col. Pope, Cookshire	38	430	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.	22 centins.	Bonne.			Uniforme, bon ; les armes ont besoin d'être réparées.	Evolutions de bataillon, exercices de compagnie, services des gardes et piquets. A grand besoin de bons instructeurs.	Oui.		200, 400 et 500 verges.	23·52		1er juill.	2 juillet.	Inspecté par l'A. A.G. et M.B.
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas reçu ordre de faire les exercices.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	do "
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 5—*Suite.*	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Cadre. Corps. Officiers.	Cadre. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à l'inspection. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport. Mode.
60e batt., infanterie de Missisquoi.....	6	Lieut.-col. Rowe, Dunham.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Sixby, Philipsburg	3	43	3	34	St-Jean	21 juin.	12		26	
do no 2	...	Cap. Jameson, Clarenceville...	3	43	1	42	do	21 do	12		20	
do no 3	...	Cap. Robinson, Dunham	3	43	3	28	do	21 do	12		35	
do no 4	...	Cap. Higgins, West Farnham.	3	43	1	32	do	21 do	12	En camp.	15	Chemin de fer et voiture.
do no 5	...	Cap. Bockus, Stanbridge	3	43	1	25	do	21 do	12		24	
do no 6	...	Cap. Westover, Frelighsburg....	3	43	3	31	do	21 do	12		31	
		Etat-major	8	.....	7	5						
			26	258	19	197						
79e bataillon, Montagnards de Shefford.....	8	Lieut.-col. Cox, Granby.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Seale, Granby	3	43	2	37	St-Jean	21 juin.	12		29	
do no 2	...	Cap. Whitehead, Waterloo	3	43	2	30	do	21 do	12		43	
do no 3	...	Capitaine Bell, Waterloo.	3	43	2	38	do	21 do	12		36	
do no 4	...	Cap. Galbraith, South Roxton...	3	43	2	32	do	21 do	12	do	56	do
do no 5	...	Capitaine Wood, Roxton Falls ...	3	43	1	22	do	21 do	12		70	
do no 6	...	Cap. Hackwell, Boscobel..... ...	3	43	2	31	do	21 do	12		80	
do no 7	...	Capitaine Brown, Lawrenceville..	3	43	3	34	do	21 do	12		55	
do no 8	...	Capitaine Brooks, Waterloo	3	43	3	36	do	21 do	12		43	
		Etat-major	8	.....	7	4						
			32	344	24	264						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des tournaments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *von à-le* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
12 jours.	22 centins	Bonne.		20 exécutants ; cuivre ; mauvaise.	Uniforme, bon ; les armes ont besoin d'être réparées.	Evolutions de bataillon, exercices de compagnie, services des gardes et des piquets. A grand besoin de bons instructeurs.	Oui.		200, 400 et 500 verges.	29·62		1er juil.	2 juillet	Inspecté par l'A. A.G. et le M B.
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
do	do	Bonne.		20 exécutants ; instruments de cuivre ; bonne.	do	do	do		200, 400 et 500 verges.	31·65		1er juil.	2 juillet	do
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6. Lieut.-col., A. C. DeLOBINIERE HARWOOD, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
64e bataillon.....	6	Lieut.-col. Prudhomme, Beauharnois.....	26	258	24	205	Laprairie....	20 juin.	12	En camp.	20	En bateau.
65e bataillon.....	8	Lt.-col. Ouimet, Montréal.....	32	344	24	278	Montréal.....	17 sept..	12	Au dépôt.		
76e bataillon.....	6	Lt.-col. Rodier, St-Martin.....	26	258	23	179	Laprairie....	20 juin .	12	En camp.	20	En voiture.

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	8 heures.	3 heures.	8 heures.
Coût quotidien des rations par tête, en campement.	25 centins.		25 centins.
Conduite général des corps.	Bonne.	Bonne.	Bonne.
S'il y a eu des accidents ; leur nature.			
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Oui ; 24 exécutants ; très bonne.	Oui ; 24 exécutants ; très bonne.	Oui ; 18 exécutants ; bonne.
Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Uniforme, bon ; armes, en assez bon état.	Bon.	Uniforme, bon ; armes, en assez bon état.
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Ecole de peloton, maniement des armes et feux, exercices de compagnie, de bataillon et de brigade, aussi en tirailleurs, et services des gardes.	Défilé, maniement des armes et feux, formation en quart de colonne et colonne ouverte, échelons, carrés, déploiem. et exerc. en traill.	Ecole de peloton, maniement des armes et feux, exercices de compagnie, de bataillon et de brigade, aussi en tirailleurs, et services des gardes.
Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Oui.	do	Oui.
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	41		41
Distances.	200		200
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	8		12
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.			
Date de l'inspection.	28 juin..	17 sept..	28 juin..
Date de la fin des exercices.	1er juill.	17 sept..	1er juill.
Observations.		Pas encore reçu de rapports du tir à la cible.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
80e bataillon.....	6	Lt.-col. deFoy, Gentilly.....	26	258	21	183	Laprairie.....	20 juin..	12	En camp.	114	Chemin de fer.
83e bataillon.....	6	Lt.-col. Sheppard, Joliette	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
84e bataillon.....	6	Lt.-col. Doherty, St-Hyacinthe...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...
85e bataillon.....	6	Lt.-col. Brosseau, Montréal.....	26	258	18	213	Laprairie.....	20 juin..	12	En camp.	9	Bateau.
86e batailion.....	6	Lt.-col. Houde, Louiseville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonafide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
8 heures.	25 centins.	Bonne.			Uniforme, bon ; armes, en assez bonne état.	Ecole de peloton, maniement des armes et feux ; exercices de compagnie, de bataillon et de brigade, aussi exercices en tirailleurs et services des gardes.	Oui.	12	200	10		28 juin	1er juil.	
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Exempté de faire les exercices de 1881-82.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Exempté de faire les exercices de 1881-82.
8 heures.	25 centins.	Bonne.		Oui ; 18 exécutants ; très bonne.	Bon.	Ecole de peloton, maniement des armes et feux ; exercices de compagnie, de bataillon et de brigade, aussi exercices en tirailleurs et services des gardes.	Oui.		200	12		28 juin	1er juil.	Pas de rapport de 2 compagnies, et la compagnie n° 2 n'a pas fait les exercices.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Exe'pté de faire les exerc. de 1881-82.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 7. Lieut.-col. T. J. DUCHESNAY, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
8e bat. carabin. royaux	6	Lt.-col. Alleyn, Québec.										
Compagnie no 1	...	Major Scott, Québec.....	3	43	1	40	Québec	29 avril	12			
do no 2	...	Cap. Ray, Québec.	3	43	3	43	do	do	12			
do no 3	...	Cap. LeSueur, Québec	3	43	1	41	do	do	12			
do no 4	...	Capitaine Miller, Québec	3	43	3	46	do	do	12			
do no 5	...	Capitaine Ahern, Québec	3	43	2	46	do	do	12			
do no 6	...	Major Pentland, Québec	3	43	3	46	do	do	12			
		Etat-major	8	.....	4	.....				Au dépôt.		
		Total.	26	258	17	262						
Batterie de campagne de Québec.	...	Cap. Lindsay, Québec	6	74	5	63	Lévis	27 juin	12	En camp.		A pied.
55e bataillon.....	6	Lt.-col. King, Inverness Corners										
Compagnie no 1	...	Capitaine Lipsay, Kinnear's Mills	3	43	1	39	Lévis	27 juin	12		59	
do no 2	...	Lt. Wallace, Inverness Corners	3	43	1	33	do	do	12		51	
do no 3	...	Lieut. Porter, New Ireland....	3	43	1	35	do	do	12		56	
do no 4	...	Lieut. Watkins, Reed's Mills	3	43	2	39	do	do	12	do	61	
do no 5	...	Lieut. Bourke, Somerset	3	43	2	40	do	do	12		49	
do no 6	...	Maj. Montgomery, St. Sylvestre ...	3	42	2	33	do	do	12		30	
		Etat-major	7	.....	7	5						Voiture et chemin de fer.
		Total.	25	258	16	224						

fait les exercices annuels de 1881-82 —*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	OBSERVATIONS.
24 heures.	12 heures.													
											29·51	29 avril.	29 avril.	Inspectée par l'A. A.G.
Très bonne.	Très bonne.										27·93	29 do	29 do	
											11·66	29 do	29 do	
Oui; 14 exécutants; bonne. Non compris dans le total.				Oui; 24 musiciens; très bonne.							20·47	29 do	29 do	
Uniforme, tachè, armes et fourniments, bons.	do				Très bon.						12·85	29 do	29 do	
École de peloton et de compagnie, maniement des armes et feux, exercices de bataillon et en ordre dispersé, exercices préliminaires de brigade—le tout assez bien exécuté.						La revue a été faite par l'inspecteur d'artillerie.					12·28	29 do	29 do	
do	do						Oui.						8 juillet	Inspectée par le lt.-col. Irwin, inspecteur de l'artillerie.
						Maniement des armes et feux, exercices de compagnie et de bataillon, ordre dispersé et escrime à la baïonnette,—le tout très bien exécuté.								
									200, 400 et 600 verges.					
												6 et juillet.	8 juillet	Inspectée par l'A. A.G.
													8 do	
													8 do	
													8 do	
													8 do	
													8 do	

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 7—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
61e bataillon.....	5	Lt.-col. Colfer, Montmagny.										
Compagnie no 1.	...	Lieut. Fournier, St-Thomas.....	3	43	1	37	Lévis	27 juin.	12		47	
do no 2	...	Cap. Landry, St-Pierre.....	3	43	1	37	do	27 do	12		40	
do no 3	...	Cap. Desjardins, Cap St-Ignace.	3	43	1	37	do	27 do	12		54	
do no 4	...	Lieut. Talbot, St-Jean Port Joli.	3	43	1	33	do	27 do	12	En camp.	69	En ch. de fer.
do no 5	...	Cap. Giasson, L'Islet	3	43	2	42	do	27 do	12		61	
		Etat-major.....	5	.....	5	2						
		Total	20	215	11	188						
81e bataillon.....	6	Lt.-col. Panet, Pont Rouge.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Gauvin, Pointe-aux-Trembles.....	3	43	2	43	Lévis	27 juin.	12		24	
do no 2	...	Cap. Frenette, St-Raymond....	3	43	2	42	do	27 do	12		45	
do no 3	...	Cap. Paquette, Deschambault.	3	43	2	36	do	27 do	12		45	
do no 5	...	Cap. Dussault, Cap Santé.....	3	43	2	40	do	27 do	12	do	30	
do no 6	...	Capitaine Martel, St-Raymond....	3	43	2	42	do	2 do	12		45	
do ne 7	...	Cap. Courteau, Lotbinière	3	43	2	40	do	27 do	12		45	En voiture et bat. à vap.
		Etat-major	7	.....	7	4						
		Total.	25	256	19	247						

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	24 heures.	do
Coût quotidien des rations par tête, en campement.		
Conduite générale des corps.	Très bonne.	Très bonne.
S'il y a eu des accidents; leur nature.		
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Oui; 21 exécutants; très bonne. Figurant dans le total.	
Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Uniforme, sali, armes et fourniments en bon ordre.	Uniforme neuf, trop petit et mal ajusté; armes et fourniments en bon état.
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Ecole de peloton et exercices de compagnie, maniem. des armes et feux, exercices de bataillon et en ordre dispersé, exercices préliminaires de brigade; le tout assez bien exécuté.	do
Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Oui.	do
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.		
Tir à la cible. — Distances.		
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.		
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.		
Date de l'inspection.	6 et 7 juillet.	do
Date de la fin des exercices.	8 juillet. do do do do	8 juillet. do do do do do
Observations.	Inspectée par le A.A.G.	do

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
87e bataillon	6	Lt.-col. Laurin, Ancienne Lorette.										
Compagnie no 1	...	Major Dorion, Charlesbourg ..	3	43	2	42	Lévis...	27 juin..	12		.....	
do no 2	...	Capitaine Laurin, Anc. Lorette ...	3	43	2	43	do	do ...	12		.....	
do no 3	...	Major Genest, St-Ambroise.....	3	43	1	42	do	do ...	12		.....	
do no 4	...	Cap. Routhier, St-Foye.....	3	43	3	37	do	do ...	12		13	
do no 5	...	Major Brunette, St-Augustin	3	43	3	35	do	do ...	12		15	
do no 6	...	Cap. Blouin, St-Jean, I. d'Orl...	3	43	2	42	do	do ...	12		21	
		Etat-major.....	7	.....	7	6						
		Total.	25	258	20	247						
Bataillon de Kamouraska	4	Major Fraser, Kamouraska.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Potvin, St-Anne	3	43	2	40	Lévis...	27 juin..	12		84	
do no 2	...	Capitaine LeBel, Kamouraska.. .	3	43	1	39	do	do ...	12		104	
do no 3	...	Major Têtu, Riv.-Ouelle	3	43	2	40	do	do ...	12		97	
do no 4	...	Lieut. Langlois, St-Denis.....	3	43	2	40	do	do ...	12		100	
		Etat-major	4	.....	3	1						
		Total.	16	172	10	160						

En camp. — Bateau à vapeur, à pied et en voiture.

En camp. — Chemin de fer, à pied et en voiture.

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.		Très bonne.		Oui ; 11 exécut. ; bonne. Non comp. dans le total.	Uniforme, sali ; armes et fournitures, en bon état.	Ecole de peloton et de compagnie, maniement des armes et feux, exercices de bataillon et en ordre dispersé ; exercices préliminaires de brigade ; le tout assez bien exécuté.	Oui.					6, 7 juill.	8 juillet	Inspecté par l'A. A. G.
												6, 7 do	8 do	
												6, 7 do	8 do	
												6, 7 do	8 do	
												6, 7 do	8 do	
												6, 7 do	8 do	
24 heures.		Très bonne.			do	do	Oui.					6, 7 juill.	8 juillet	do
												6, 7 do	8 do	
												6, 7 do	8 do	
												6, 7 do	8 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 7.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Bataillon de Témiscouata...	4	Lt.-col. Hudon, Riv. du Loup...										
Compagnie no 1.	...	Cap. MacNab, Riv. du Loup...	3	43	2	39	Lévis.....	27 juin.	12		126	
do no 3.	...	Capitaine Frève, Cacouna.....	3	43	3	42	do	27 do	12		133	
do no 4.	...	Capitaine Le Bel, St-Arsène.....	3	43	2	41	do	27 do	12		133	
do no 5.	...	Cap. Marceau, Ile Verte.....	3	43	3	42	do	27 do	12		141	
		Etat-major	5	.....	5	.....						
		Total.	17	172	15	164						
Batterie de place, Gaspé	...	Maj. Slous, Gaspé	2	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...

En camp. — En chemin de fer et à pied.

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.		Très bonne.			Uniforme, sali ; armes et fournitures en bon état.	Ecole de peloton et de compagnie, maniement des armes et feux, exercices de bataillon et en ordre dispersé ; exercices préliminaires de brigade ; le tout assez bien exécuté.	Oui.					6, 7 juil. do do do	8 juil. do do do	Inspecté par l'A. A.G.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Insp. par le major Holmes, batterie "A," E.R.A.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 8. Lieut.-col. J. B. TAYLOR, A.A.G.M.			Cadre. Corps.		Effectif réel présent à l'inspection. Corps.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
8e régiment de cavalerie.....	7	Lt.-col. Domville, Apohaqui.								En camp.	Moyenne, 30.	Tous à pied, excepté la compagnie de Shédiac qui est venue par chemin de fer.
Compag. no 1	...	Major tit. Otty, Hampton.....	3	43	3	40	Sussex.....	21 juin	12			
do no 2	...	Cap. Langstroth, Hammond River	3	43	2	37	do	do	12			
do no 3	...	Capitaine Foshay, Apohaqui.....	3	43	3	38	do	do	12			
do no 4	...	Capitaine Fowler, Upham.....	3	43	2	40	do	do	12			
do no 5	..	Cap. Pearson, Eng. Settlement	3	43	3	39	do	do	12			
do no 6	...	Capitaine Scovil, Shédiac.....	3	43	2	39	do	do	12			
do no 7	...	Cap. Brittain, Springfield	3	43	3	39	do	do	12			
		Etat-major..... ..	8	.....	8	.....						
		Total 1	29	301	26	272						
Batterie de campagne	...	Major titul. Coll, Newcastle.....	7	74	6	74	6 jours à Newcastle et 6 jours à Sussex.	21 juin	12	do	165	Chemin de fer.
Batterie de campagne	...	Cap. Dibblee, Woodstock	7	74	6	74	Sussex.....	21 juin	12	do	170	

fait les exercices annuels de 1881-82.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	Officiers et soldats, 18¼ centins; chevaux, 35 centins.	Très bonne.		14; assez bonne.	Bon, excepté les selles qui sont très vieilles.	Manœuvres de campagne, postes avancés et instruction générale. La revue de brigade a bien réussi, pour une première fois que le régiment a été rassemblé au complet.	Oui.		200 et 400 verges.		40·30	30 juin .	2 juill . .	
												30 do	2 do	
											40·30	30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
											33·62	30 do	2 do	
12 heures.	18¼ centins.	Très bonne.			Bon.								2 juill . .	Revue faite par l'inspecteur d'artillerie.
do	do	Très bonne.			do								2 juill . .	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Brigade d'artillerie de place du N.B.....	7	Lt.-col. Foster, St-Jean.										
Batterie no 1.....	...	Capitaine Kane, St-Jean.....	3	43	3	38	St-Jean	A diverses dates pendant l'année.	12	Au dépôt.		
do no 2.....	...	Capitaine Ring, Carleton	3	43	3	42	do		12			
do no 3.....	...	Capitaine Ewing, Portland	3	43	1	21	do		12			
do no 6.....	...	Cap. Polleys, St-André.....	3	43	.....	.....	do		12			
do no 7.....	...	Lt.-col. tit. Gillespie, Chatham	3	43	.....	.....	do		12			
do no 9.....	...	Cp. Sander, Fairville, St-Jean..	3	43	2	37	do		12			
do no 10....	...	Cap. Armstrong, St-Jean	3	43	2	42	do		12			
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total	29	301	19	180						
Génie du N.B...	...	Lieut. Hartt, St-Jean	3	43	1	43	St-Jean	.....	12	do		
Gén. de Brighton	...	Major tit. Vince, Brighton	3	43	3	43	Sussex.....	June 21	12	En camp.	170	Chemin de fer.

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bond fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.		Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.		
12 heures.													Revue faite par l'inspecteur d'artillerie.
2 heures.					Bon.	Maniem. des armes et feux, et exercices de compagnie ; très-bien exécutés, et avec beaucoup de fermeté.	Oui.				29·34	29 oct.	29 oct.	
do	18¼ centins.	Très bonne.										2 juill.	11 juill.	Inspecté par le major Walker, I R.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 8.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.						Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.			
62e bataillon	6	Lt.-col. Blaine, St. John.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Devlin, St. John.....	3	43	2	42	St-Jean		12			
do no 2	...	Cap. Sturdee, St-Jean.	3	43	2	43	do		12			
do no 3	...	Capitaine Farren, St-Jean	3	43	2	40	do		12			
do no 4	...	Capitaine Magee, St-Jean	3	43	2	39	do		12			
do no 5	...	Cap. Thomas, St-Jean.	3	43	1	40	do		12			
do no 6	...	Capitaine Hartt, St-Jean	3	43	2	40	do		12			
		Etat-major	7	.....	7	.....						
		Total.....	25	258	18	244						
67e bataillon.....	9	Lt.-col. Upton, Woodstock.										
Compagnie no 1	...	Cap. Bourne, Woodstock.....	3	43	3	39	Sussex.	June	21 12			
do no 2	...	Cap. Adams, Centreville.....	3	43	2	40	do	do	21 12			
do no 3	...	Capitaine Boyer, Vic. Corner.....	3	43	3	41	do	do	21 12			
do no 4	...	Capitaine Hoyt, Richmond.....	3	43	3	40	do	do	21 12			
do no 5	...	Capitaine Burpee, Waterville	3	43	3	42	do	do	21 12			
do no 6	...	Cap. Beckwith, Grandes Chutes	3	43	2	41	do	do	21 12			
do no 7	...	Capitaine Baker, Baker Brook....	3	43	2	39	do	do	21 12			
do no 9	...	Cap. Hartley, Peel.....	3	43	3	41	do	do	21 12			
do no 10	...	Cap. Carvell, Wilmot.	3	43	3	39	do	do	21 12			
		Etat-major..	8	.....	8	.....						
		Total.....	35	387	32	362						

Différentes dates.

A Saint-Jean.

En camp.

Moyenne, 180 milles.

Voiture et chemin de fer.

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible.		Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
										Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	18 centins.	Très bonne.		Oui; 21; assez bonne.	Armes en bon état; fourniments, vieux; uniforme beaucoup usé; nouvelles tuniques nécessaires.	Evolutions de bataillon et de brigade et exercices en tirailleurs. Quelques compagnies ont bien réussi; d'autres, médiocrement.	do							
3 heures.				Oui; 27 bons exécutants.	Très propres et bien entretenus; fourniments, vieux; uniforme, bon.	Maniement des armes et feux, exercices en tirailleurs et de bataillon. Inspection faite par le major général commandant.	Oui.		200, 400 et 600 verges.	19·63	27·00	16 août.	16 août.	Le bataillon a aussi pris part à la revue à Sussex, le 1er juillet.
											19·84	do	do	
											15·80	do	do	
											13·02	do	do	
											16·39	do	do	
											16·33	do	do	
											35·36	1er juil.	2 juil.	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	
												do	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 8.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
71e bataillon.....	5	Lt-col. Marsh, Frédéricton.										
Compagnie no 2		Capitaine Barker, St. Mary's.....	3	43	3	38	Sussex	21 juin.	12			
do no 3		Cap. Christy, Keswick	3	43	3	39	do	do	12			
do no 4		Major tit. Wilkinson, Stanley....	3	43	3	39	do	do	12			
do no 5		Capitaine Loggie, Frédéricton.....	3	43	3	39	do	do	12			
do no 6		Major tit. Alexander, Blissville..	3	43	2	39	do	do	12			
		Etat-major	7	.....	7	.....						
		Total.....	22	215	20	194						
										En camp.	Moyenne, 90 milles.	Voiture et chemin de fer.
73e bataillon.....	5	Major McCulley, Chatham.										
Compagnie no 1		Cap Hutchinson, Bouctouche.....	3	43	.....	.....	Sussex	21 juin.	12			
do no 2		Capitaine Fentin, Chatham	3	43	.....	.....	do	do	12			
do no 3		Cap. McKnight, Black Brook....	3	43	.....	.....	do	do	12	do	160	do
do no 4		Cap McNaughton, Black River	3	43	3	43	do	do	12			
do no 5		Cap. Cameron, Bay de Vin.....	3	43	3	43	do	do	12			
		Etat-major	6	.....	4	.....						
		Total.....	21	215	10	86						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	18 centins.	Très bonne.		20 exécutants ; bonne musique.	Uniforme, bon ; armes bien entretenues ; fourniments, vieux.	Mouvements de bataillon et de brigade, et exercices en tirailleurs généralement assez bien.	Oui.					1er juill.	2 juillet	
do	do											1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
												1er do	2 do	
do	do	Très bonne.		15 exécutants ; assez bien.	Unif. des cies nos. 1, 4 et 5, bon, mais celui des cies nos 2 et 3, usé ; armes bien entretenues ; fourn. v.	Les 2 compagnies du 73e bataillon et 4 compagnies du 74e ont été formées en bataillon provisoire, sous le lt.-col. Beer. Exercices de bataillon et de brigade et exercices en tirailleurs. Quelques compagnies ont très bien réussi, d'autres, médiocrement.	do					30 juin	2 juillet	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	
												30 do	2 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 8—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.						Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.			
74e bataillon.....	6	Lieut.-col. Beer, Sussex.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Wetmore, Clifton.....	3	43	3	43	Sussex.....	21 juin.	12			
do no 2.	...	Capitaine McFee, Petitcodiac.....	3	43	.....	....	do	21 do	12			
do no 3.	...	Cap. Arnold, Sussex	3	43	3	43	do	21 do	12			
do no 4.	...	Cap. Murray, Murray Road ...	3	43	3	43	do	21 do	12			
do no 5.	...	Capitaine Baird, Sackville.....	3	43	.....	.....	do	21 do	12			
do no 6.	...	Capitaine Harper, Baie Verte.....	3	43	3	43	do	21 do	12			
		Etat-major.....	7	.....	6	.....						
		Total.....	25	258	18	172						
Cie indépendante	1	Capitaine Lloyd, Deer Island.....	3	43	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....
Cie indépendante	1	Cap. Stewart, St-Stephens.....	3	43	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....
Cie indépendante	1	Major-tit. McGee, St-George	3	43	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....

En camp. — moyenne, 25 milles. — Voiture et chemin de fer.

fait les exercices annuels de 1881-82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite général des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
24 heures.	18 centins.	Très bonne.		15 bons exécutants.	Uniforme, bon ; armes, propres et en bon état ; fourniments, vieux.	Les 2 comp. du 73e et 4 comp. du 74e ont été formées en bataillon provisoire, sous le lt.-col. Beer. Exercices de bataillon, de brigade et en tirailleurs. Quelq. comp. ont très bien réussi, d'autres médiocrement.	Oui.				29·22	30 juin. 30 do 30 do 30 do 30 do 30 do	2 juillet. 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	N'a pas fait les exercices cette année.
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9. Lieut.-col. J. B. TAYLOR, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batterie de campagne d'Halifax	...	Major-titul. Graham, Halifax	5	100	.....	.....	.....	.....	.....	Non en camp.	...	.....
1re brigade d'artillerie de place d'Halifax	6	Lieut.-col. Mowbray, Halifax.										
Compagnie no 1	...	Capitaine Ronne, Halifax	3	43	2	30	Halifax	9 nov.	12			
do no 2	...	Cap. Garrison, Halifax	3	43	1	30	do	9 do	12			
do no 3	...	Cap. Curren, Halifax	3	43	2	43	do	9 do	12			
do no 4	...	Cap. Oland, Halifax	3	43	3	43	do	9 do	12			
do no 5	...	Lieut. Cogswell, Halifax	3	43	2	37	do	9 do	12			
do no 6	...	Cap. Balcom, Halifax	3	43	1	41	do	9 do	12			
		Etat-major	6	.....	.....	.....				Aux dépôts des compagnies.		
			24	258	11	224						
2e brigade d'artillerie de place d'Halifax	6	Lt.-col. MacPherson, Halifax.										
Compagnie no 1	...	Cap. Johnson, Herring Cove	3	43	.....	.....	Halifax	22 nov.	12			
do no 2	...	Cap. Stairs, Halifax	3	43	.....	.....	do	22 do	12			
do no 3	...	Cap. Brown, Halifax	3	43	.....	.....	do	22 do	12	do		
do no 4	...	Lieut. Johnson, Dartmouth	3	43	.....	.....	do	22 do	12			
do no 5	...	Major tit. Purcell Purcell's Cove.	3	43	.....	.....	do	22 do	12			
do no 6	...	Cap. Lockhart, East Passage	3	43	.....	.....	do	22 do	12			
		Etat-major	6	.....	.....	.....						
			24	258	.....	.....						

fait les exercices annuels de 1881-82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
3 heures.	.....	..	..	.....	....	.....	.....	.....	...	.....	31·07	.....	.....	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie.
3 heures.				Oui ; 24 exécutants ; assez bonne.						29·47	29·82	25 août.	9 nov..	do
											30·39	25 do	9 do	
											41·85	25 do	9 do	
											23·44	25 do	9 do	
											24·86	25 do	9 do	
											28·50	25 do	9 do	
6 heures.				Oui ; 18 exécutants ; assez bonne.							25·30	25 août.	22 nov..	do
											.....	25 do	22 do	
											23·68	25 do	22 do	
											22·40	25 do	22 do	
											22·52	25 do	22 do	
											36·61	25 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.						Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.			
Batterie de Pictou	...	Cap. Gordon, Pictou	3	43	3	68	Pictou.....	30 août.	12	Dépôt.	...	.....
Batterie d'artillerie de place de Digby.....	...	Cap. Jno. Daley, Digby	3	43	2	33	Digby	20 sept..	12	do		
Batterie d'artillerie de place de Yarmouth..	...	Cap. T. R. Jolly, Yarmouth	3	43	1	43	Yarmouth ...	24 oct...	12	do	4	Chemin de fer.
Batterie d'artillerie de place de Lunenburg.	...	Cap. J. H. Brown, Lunenburg.....	3	43	2	39	Lunenburg..	7 oct...	12	do		
Batterie d'artillerie de place de la baie Mahone	...	Cap. E. James, baie Mahone....	3	43	2	39	Baie Mahone	22 oct...	12	do	4	A pied.

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible. Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
2 heures.	......	...	...	Oui; 14 exécutants; très passable.	......	......	......	......	...	......	......	30 août.	......	Passé en revue par l'inspecteur d'artillerie.
1 heure.		Bonne.			Bon.	Exerc. de compagnie, maniem. des armes et feux, assez bien; service d'une pièce de 32 et tir; très b.	Oui.		200,400,500 et 600 vgs.		41·22	26 sept.	26 sept.	Inspectée par le major de brigade.
1½ heure.		do			Très bon.	Maniement des armes et feux, bien; service d'une pièce de 32 et tir, assez bien.	do					2 nov...	2 nov...	do
1 heure.		do			do	Les canons n'ét. pas en position. Exercices de compagnie, maniem. des armes et feux, assez bien.	do		do		48·07	20 oct...	20 oct...	do
2½ heures.		do			Bon.	Maniement des armes et feux, bien; exercices de compagnie, assez bien. Pas de canons à cet endroit	do		do		30·61	7 nov...	5 nov...	do

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 9—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel present à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
63e bataillon.....	6	Lt.-col. Mackintosh, Halifax...										
Compagnie no 1.	...	Cap. ——— Halifax.....	3	43	3	43	Halifax.....	29 sept.	12			
do no 2.	...	Cap. Hechler, Halifax.....	3	43	3	43	do	do	12			
do no 3.	...	Cap. Cunningham, Halifax...	3	43	2	43	do	do	12			
do no 4.	...	Cap. Fortune, Halifax.....	3	43	3	43	do	do	12			
do no 5.	...	Cap. Egan, Halifax	3	43	2	43	do	do	12	Aux dépôts.		
do no 6.	...	Cap. Milsom, Halifax	3	43	3	43	do	do	12			
		Etat-major.....	8	.....	7	.....						
		Total	26	258	23	258						
66e bataillon.....	8	Lt.-col. Bremner, Halifax.....										
Compagnie no 1.	...	Cap. Weston, Halifax.....	3	43	3	40	Halifax.....	29 sept.	12			
do no 2.	...	Cap. Hart, Halifax	3	43	3	35	do	do	12			
do no 3.	...	Major titul. Watt, Halifax	3	43	3	43	do	do	12			
do no 4.	...	Capitaine Patner, Halifax.....	3	43	3	41	do	do	12	do		
do no 5.	...	Cap. Dence, Halifax.....	3	43	2	43	do	do	12			
do no 6.	...	Cap. Salter, Halifax.....	3	43	3	43	do	do	12			
do no 7.	...	Cap. Humphry, Halifax.....	3	43	3	43	do	do	12			
do no 8.	...	Maj. titul. Reeves, Halifax.....	3	43	3	43	do	do	12			
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total	32	344	31	331						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
2 heures.										31·25				
											34·65	29 sept.	29 sept.	Ce bataillon s'est procuré des casques à ses propres frais cette année.
											32·25	29 do	29 do	
											27·13	29 do	29 do	
											32·62	29 do	29 do	
											30·27	29 do	29 do	
											30·60	29 do	29 do	
	do									34·34				
											39·39	29 sept.	29 sept.	
											35·28	29 do	29 do	
											25·06	29 do	29 do	
											28·65	29 do	29 do	
											36·20	29 do	29 do	
											42·12	29 do	29 do	
											37·79	29 do	29 do	
											30·27	29 do	29 do	
	do			Oui ; 24 ; très bonne.	Uniforme, neuf ; armes, bien entretenues ; fournitures, vieux ; ce bataillon est bien équipé.	Evolutions de bataillon et de brigade, grandes manœuvres, attaque de position,—le tout très bien exécuté. Ferme sous les armes.	Oui.							
					Capotes, neuves ; unif., bon ; armes, bien entretenues, ont été rép. dernièrem. ; fournim., vieux.	Evolutions de bataillon et de brigade et grandes manœuvres, très fermes et bien exécutées.								
		Bonne.												
	do													

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
78e bataillon	7	Lieut.-col. Blair, Truro.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Lawrence, Truro..	3	43	2	43	Sussex.....	21 juin..	12		173	
do no 2.	...	Capitaine Rayne, Onslow.....	3	43	2	43	do	21 do	12		192	
do no 4.	...	Cap. Bramhill, Shubenacadie..	3	43	2	42	do	21 do	12		250	
do no 5.	...	Cap. Burgess, Windsor.....	3	43	1	43	do	21 do	12		197	
do no 6.	...	Cap. McKenzie, Mill Brook.....	3	43	3	40	do	21 do	12		197	
do no 7.	...	Cap. Sutherland, Mount Thorn...	3	43	2	42	do	21 do	12		207	
do no 8.	...	Cap. McLeod, New Laing.....	3	43	2	40	do	21 do	12		170	
		Etat-major.....	8	.....	7	.....				Camp de brigade.		Chemin de fer et voiture.
		Total	29	301	21	293						
Bataillon provisoire de Cumberland	5	Major Harrison, Amherst.										
Compagnie no 1.	...	Capitaine Allen, Amherst	3	43	3	43	Sussex.....	21 juin..	12		93	
do no 2.	...	Capitaine Black, RivièrePhilippe	3	43	3	42	do	21 do	12		121	
do no 3.	...	Cap. Harrison, Maccan.....	3	43	2	42	do	21 do	12		101	
do no 4.	...	Capitaine Mills, Mapleton.....	3	43	3	41	do	21 do	12		119	
do no 5.	...	Capitaine Oxley, Oxford	3	43	3	39	do	21 do	12		123	
		Etat-major	5	.....	5	.....				do		Chemin de fer et voiture.
		Total.....	20	215	19	207						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	24 heures.	do
Coût quotidien des rations par tête, en campement.	18 centins.	do
Conduite générale des corps.	Très bonne.	Très bonne.
S'il y a eu des accidents ; leur nature.		
S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	21 exécutants ; assez bonne.	
Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Uniforme, neuf ; armes, bien entretenues ; fourniments, vieux.	Uniforme, neuf ; armes, en bon état ; carabines de 4 cies dernièrem. réparées ; fournim., vieux.
Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Evolutions de brigade, de bataillon et de campagne, le tout exécuté d'une manière ferme et martiale.	Evolutions de bataillon, de brigade et de compagnie au-dessous de la moyenne. Beaucoup de progrès à faire.
Si les soldats des différents corps étaient *bonâfide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Oui.	do
Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.		
Tir à la cible. — Distances.		
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.		
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.	29·95	
Date de l'inspection.	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do 1er do	1er juill. 1er do 1er do 1er do 1er do
Date de la fin des exercices.	2 juillet. 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do 2 do	2 juillet. 2 do 2 do 2 do 2 do
Observations.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Bataillon provisoire, Victoria.	5	Lt.-col. Bingham, Baddeck.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Cain, Baddeck.....	3	43	2	41	Baddeck.....	12 sept.	12		6	
do no 2.	...	Capitaine McRae, Middle River....	3	43	2	39	do	12 do	12		15	
do no 3.	...	Capitaine McNeil, Gd. Narrows....	3	43	2	40	do	12 do	12		15	
do no 4.	...	Capitaine McRae, Baddeck	3	43	2	38	do	12 do	12		6	
do no 5.	...	Capitaine Hill, Sydney.....	3	43	2	33	do	12 do	12		33	
		Etat-major	5	.....	5	.....						
		Total	20	215	15	191						

fait les exercices annuels de 1881-1882—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
									Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	18 centins.	Très bonne.		6 joueurs de cornemuse.	Uniforme, neuf, excepté une compagnie; armes de 3 comp. récemment réparées; fourniments, vieux.	Maniement des armes et feux, exercices en tirailleurs et de bataillon, très passables.	Oui.					22 sept.	23 sept.	
												22 do	23 do	
												22 do	23 do	
												22 do	23 do	
												22 do	23 do	

Rapport d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 10. Lieut.-col. C. F. HOUGHTON, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.						Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.			
Compagnie de cavalerie de Winnipeg	...	Capitaine Geo. H. Young, Winnipeg.....	3	43	3	29	Winnipeg...	21 juill..	12	En camp.		
Batterie de campagne de Winnipeg.....	...	Lieut-col. titul. W. N. Kennedy, Winnipeg	6	74	4	66	Ft. Osborne.	20 juill..	10	En camp.		
Compagnie n° 1 des carabiniers à cheval de Prince-Albert.	2	Cap. Charles F. Young, Prince-Albert, T.N.O.	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....
No. 2 do ...	—	Cap. Henry S. Moore, Prince-Albert, T.N.O.	3	43	.....	.....						
		Total.	6	86	.....	.....						
Carabiniers à cheval du lac aux Canards...	...	Capit. Owen E. Hughes, lac aux Canards.	3	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
					Bon.	Man. de camp., y comp. exerc. en tiraill., format. d'avant-et arrière-gardes, service d'escorte et maniem. du sabre, bien exéc.	Rapportés tels.	Rapports pas encore reçus.				29 juill..	2 août...	
		Bonne.		Oui ; 21 exécutants ; très bonne.	Bon.	Manœuvres de campagne en général et feux sans balles en revue ; défilé en ligne et tir d'une salve royale ; bien exécutés.	Rapportés tels.	do				1er juill.	1er juill.	
		Bonne.												
														Désigné pour faire les exercices, mais pas encore reçu de rapport.
														do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 10.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Cie d'infanterie de Kildonan ...	...	Cap. Richard W. A. Rolph Kildonan	3	43	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....
Cie d'infanterie d'Emerson.....	...	Capitaine W. Hill Nash, Emerson.	3	43	.....	.....	....	.....	.....	.....	...	.....
Cie d'infanterie de Winnipeg...	...	Cap. Alfred Mackeand, Winnipeg.....	3	43	2	32	Winnipeg....	8 sept...	12	Dépôt.		
Cie d'infanter. de St-JeanBaptiste	...	Cap. Théophile Thibault, St-Jean Baptiste...	3	43	1	31	St-Jean Baptiste.	15 août.	12	do		

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Exemptée de faire les exercices.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	N'a pas fait d'exercices cette année parce que le terme d'enrôlement était expiré ; le corps est en voie de se réorganiser.
Bonne.	Bonne.	—	—		Uniforme, en assez bon état ; armes et fournitures, propres.	Exercices de compagnie, y compris défilé, déploiement pour l'attaque, exercices en tirailleurs, maniement des armes et feux. Le tout bien exécuté.	Rapporté tels.					8 sept.	8 sept.	
Uniforme, en bon état ; armes et fournitures, propres.							do	do				15 août	15 août	
Exercices de compagnie, y compris défilé, exercices en tirailleurs, maniement des armes et feux. Le tout assez bien exécuté.														

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 10—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Cie d'infanterie de St-Boniface.	...	Cap. Louis A. Prud'homme, St-Boniface	3	43	3	36	St-Boniface.	27 juill.	12	Au dépôt.		
Cie d'infanterie de Battleford..	...	Cap. William J. Scott, Battleford, T.N.O.....	3	43	.....	.....	Battleford, T.N.O.	.....	.....	.....	...	.....
Cie d'infanterie de Prince-Albert	...	Cap. Thos. McKay, Prince Albert	3	43	.....	.....	Prince Albert.	.....	.....	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite général des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Bonne.			Uniforme, en bon état ; armes et fournitures, propres.	Exercices de comp. comprenant défilé, exercices en tirailleurs, maniement des armes et feux, assez bien exécutés.	Rapportés tels.	Pas encore reçu de rapports.				27 juill.	27 juill.	
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Choisie pour faire les exer. de 81-82, mais pas encore reçu de rapports. A fait 10 jours d'exerc. le print. dern. p. 1881-82, par permission spéciale, mais n'a pas été insp.
.....	.....	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	Choisie pour faire les exerc., mais pas encore reçu de rapports.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 11. Col. J. W. LAURIE, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Batailllon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Artillerie de place de Victoria.....	1	Cap. Dupont, Victoria.....	6	85	*5 1	44 12	Victoria.....	15 nov.	12	.....	...	.....
1er carabiniers de Victoria	1	Cap. Wolfenden, Victoria.....	2	43	*2	38	Victoria.....	3 nov.	12	.....	...	.....
2e carabiniers de Victoria	1	Cap. Fletcher, Victoria.....	2	42	*2	25 8	Victoria.....	5 nov...	12	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881–82.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection	Date de la fin des exercices.	Observations.
1 heure.				Corps de trompettes et de tambours en voie de formation.	Rapp. fait d'eff. manquants et demandes transmises pour les remplac.	Exercices de compagnie à rangs serrés et en tirailleurs.	Rapportés tels.	30	Réglementaires.		32·57	15 nov.	23 ov.	La première ligne indique ceux présents à la revue ; la seconde ligne, ceux qui, bien que n'ayant pas été inspectés, sont mentionnés par les capitaines comme ayant droit à la solde.
do	Bonne.	Bonne.		do	do	do	do	10	Réglementaires.		29·85	3 nov.	26 nov.	do
do	Bonne.			do	do	do	do	26	Réglementaires.		26·40	3 nov.	26 nov.	d°

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 11—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Artillerie de Seymour.....	½	Cap. Pettendrigh New Westminster.....	2	30	*1 1	15 7	New Westminster.	1er nov.	12	.....	...	.....
Carabiniers de New Westminster.....	1	Cap. Peele, New Westminster....	2	43	*1 2	30 10	New Westminster.	1er nov.	12	.....	...	.....
Carabiniers de Nanaïmo.....	1	Sous-lt. Harvey, Nanaïmo	2	42	*1	20 11	Nanaïmo.....	8 nov.	12	.....	...	.....

fait les exercices annuels de 1881-82.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
1 heure.					Rapp. fait d'effets manq. et transmis demandes pour les remplacer.	Ecole de peloton ; maniement des armes ; service des bouches à feu.	Rapportés tels.			N'a pas transmis de rapports de tir.		1er nov.	26 nov.	•La première ligne indique ceux présents à la revue, la seconde ligne, ceux qui, bien que n'ayant pas été inspectés, sont mentionnés par les capitaines comme ayant droit à la solde.
do		Bonne.			Bon.	Exercices de compagnie, à rangs serrés et en tirailleurs.	do			do		1er nov.	26 nov.	do
4 heures.		Bonne.				do	do			do		18 nov..	26 nov.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No 12. Lieut.-col. J. B. TAYLOR, A.A.G.M.			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Artillerie de place.....												
Batterie no 1....	3	Sous-lt. Palmer, Charlottetown.	3	43	.....	.....	Charlottetown.	1er sept.	16*			
do no 2....	...	Capitaine Irving, Charlottetown.	3	43	2	37		1er do	16			
	...	Capitaine Owen, Georgetown....	3	43	.....	.....		1er do	16			
			9	129	2	37						
Génie	...	Major Dogherty, Charlottetown.	3	43	2	37	Charlottetown.	20 juill .	16*	.....	...	.....
82e bataillon.....	6	Lieut.-col. Beer, Charlottetown.										
Compagnie no 1.	...	Cap. Dogherty, Charlottetown Royalty.....	3	43	3	37	Charlottetown.	20 juill..	16		3	Chemin de fer et voitures.
do no 2.	...	Capitaine McRae, Southport.....	3	43	2	40		20 do	12		4	
do no 3.	...	Capitaine Longworth, Charlottetown	3	43	3	40		20 do	16*		...	
do no 4.	...	Major Mabon, Little York.....	3	43	3	34		20 do	12		8	
do no 5.	...	Capitaine Spence, Brookfield.....	3	43	3	33		20 do	12		14	
do no 6.	...	Cap. Bearisto, Cove Head.....	3	43	2	38		20 do	12		13	
		Etat-major	7	.....	.....	.....						
			25	258	16	222						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement.	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
											39·44	1er sept. 1er do 1er do	1er sept. 1er do 1er do	Inspection faite par l'inspecteur d'artillerie.
.....	.....	...	...	.....	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	20 juill.	20 juill.	Très bon corps.
Moyenne, environ 8 heures.	25 centins.	Bonne.		Oui; 18 exécutants; assez bonne.	Cies nos 1 et 2: armes, en bon état; fourniments, vieux; faudra nouv. uniforme l'année prochaine.	Instruction générale, maniement des armes et feux, très passables. Une partie de ce corps a été au camp de Sussex, et s'y est bien acquittée des exercices, lors de la revue.	Oui.		De 200 à 600 verges.			20 juill. 20 do 20 do 20 do 20 do 20 do	20 juill. 20 do 20 do 20 do 20 do 20 do	Les corps marqués ainsi * ont fait 4 jours d'exercice au camp de Sussex, et le reste des exercices a été fait aux dépôts.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No 12.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Bataillon provisoire du comté de Kings	2	Major McDonald, Georgetown.										Chemin de fer et voitures.
Compag. no 1	...	Cap. McLeod, Montague	3	43	.....	.....	Souris	8 août	12		...	
do no 2	...	Cap. McLean, Souris	3	43	3	28	do	do 8	12		5	
			6	86	3	28						
Bataillon provisoire du comté de Prince.....	2	.... Alberton.										
Compag. no 1	...	Cap. Maxfield, Alberton	3	43	2	31	Alberton.....	9 nov.	12		...	
do no 2	...	Capitaine Ives, Tryon...	3	43	.....	.....	do	do 9	12		...	
			6	86	2	31						

fait les exercices annuels de 1881-82—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou le corps.	Coût quotidien des rations par tête, en campement	Conduite générale des corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'uniforme, des armes et des fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient *bonâ fide* enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Tir à la cible.			Date de l'inspection.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait les exercices, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.		
					Armes, en bon état; fourn., vieux; de nouv. unif. seront néc. l'an. pr.	Exercices de compagnie, maniement des armes et feux, assez bien.		16			38·72			Inspecté par le major de brigade.
					do	do								do

ANNEXE No 3.

TOTALISATION DES BONS DE SUBSISTANCES DE LA BRIGADE.
DISTRICT MILITAIRE N° 1.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à London, pour les exercices annuels de 1881-82.

LONDON, 2 juillet 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.												
	Orge.	Fromage.	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourrage p. chevaux.	Combustible et bois.	Paille, pour les homm.
Etat-major de brigade	25	30	55	55	55	55	55	55	55	55	67	13¾	
Compagnie de cavalerie n° 2	141	176	386	386	386	386	386	386	386	386	385	121	35
do n° 3	143	179	394	394	393	393	393	393	393	393	390	121	35
Batterie d'artillerie n° 1	269	323	719	719	722	722	722	722	722	722	319	204½	
Batterie de campag. de London	312	399	864	864	862	862	862	862	862	862	323	260¾	
22me bataillon	1245	1730	3621	3621	3659	3659	3659	3659	3659	3659	33	968	314
24me do	828	961	2216	2216	2264	2264	2264	2264	2264	2264	55	638	
25me do	752	826	1922	1922	1970	1970	1970	1970	1970	1970	55	619	
26me do	700	744	1756	1756	1776	1776	1776	1776	1776	1776	22	538	30
27me do	1070	1265	2904	2904	2904	2904	2904	2904	2904	2904	51	797	262
32me do	1489	1910	4153	4153	4153	4153	4153	4153	4153	4153	55	933	
Total	6974	8543	18990	18990	19144	19144	19144	19144	19144	19144	1755	5214	676

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
6974	Orge	871 12	0 4	34 87	Horner et Sommerville.
8543	Fromage	1067 14	0 12½	133 48	do
18990	Pain	28485 00	0 3⅜	1068 18	H. H. Gore.
18990	Viande	18990 00	0 7½	1471 72	John Lockyer.
19144	Pommes de terre	19144 00	0 0⅞	167 51	Horner et Sommerville.
19144	Café	398 13	0 32	127 62	do
19144	Thé	299 02	0 45	134 66	do
19144	Sucre	2393 00	0 8⅜	209 39	do
19144	Sel	598 04	0 0½	2 99	do
19144	Poivre	32 00	0 15	4 80	do
1755	Fourrage p. chev. { Av., 17550 00 / Foin, 26325 00 }		0 33	579 15	W. E. Jackson.
5214	Combustible, bois	54⅜⅜ cordes	4 80	260 67	Thos. Tanton.
676	Paille, pour hommes	8112 lbs.	0 60	48 67	W. E. Jackson.
				4213 71	

ROBERT RUTHERFORD, major,
Officier préposé aux approvisionnements, camp de London.

W. H. JACKSON, lieut.-colonel, A.A.G.,
Commandant du camp de London.

DISTRICT MILITAIRE N° 2.

RÉSUMÉ général indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à London, pour les exercices annuels de 1881-82.

NIAGARA, 24 juin 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.												
	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Orge perlée.	Fromage.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourage pour chevaux.	Combustible, bois.	Paille, pour les hommes.
Etat-major de brigade	57	57	57	.....	12	57	57	57	57	57	79	12	
Batterie de campagne, Toronto.	770	770	770	.....	103½	770	770	770	770	770	297	204	
2e régiment de cavalerie	2810	2810	2810	.....	382½	2810	2810	2810	2810	2810	2651	671	
19e bataillon	2633	2633	2633	.....	360	2633	2633	2633	2633	2633	44	575	
20e do	2514	2514	2514	.....	336	2514	2514	2514	2514	2514	44	575	
31e do	3279	3279	3279	.....	442½	3279	3279	3279	3279	3279	22	767	
36e do	3545	3545	3545	.....	477	3545	3545	3545	3545	3545	55	735	4
37e do	2826	2826	2826	.....	378	2826	2826	2826	2826	2826	44	607	4
38e do	1987	1987	1987	.....	273	1987	1987	1987	1987	1987	33	479	
77e do	2942	2942	2942	.....	4 0½	2942	2942	2942	2942	2942	44	655	
Totaux	23363	23363	23363	.....	3165	23363	23363	23363	23363	23363	3313	5280	8

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
23363	Pain	35044 8	0 03½	1226 55	Hy. Carlisle.
23363	Viande	23363 0	0 08½	1985 85	Bishop, Best et Longhurst.
23363	Pommes de terre	23363 0	0 00⅞	204 43	H. W. Chrysler.
Aucune.	Orge perlée	.....	.....	.....	.....
3165	Fromage	395 10	0 12½	49 45	H. W. Chrysler.
23363	Café	486 12	0 32	155 76	do
23363	Thé	365 1	0 36	131 42	do
23363	Sucre	2920 6	0 08⅝	251 88	do
23363	Sel	730 2	0 00½	3 65	do
23363	Poivre	40 9	0 16	6 48	do
3313	Fourrage pour chev.	.....	0 29	960 77	Andrew Putman.
5280	Combustible, bois	55 cord's	6 40	352 00	Alpheus Cox.
8	Paille pour les homm.	96 lbs.	0 78	0 75	W. H. Knowlton.
				5328 99	

J. J. MASON, capitaine,
Officier préposé aux approvisionnements, camp de Niagara.

ROBERT B. DENISON, lieut.-colonel, A.A.G.,
Commandant du camp de Niagara.

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

RÉSUMÉ général indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à Picton, pour les exercices annuels de 1881-82.

PICTON, 17 septembre 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.												
	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Orge perlée.	Fromage.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourrage p. chevaux.	Combustible, bois.	Paille, pour les homm.
Etat-major de brigade	55	55	55	25	30	55	55	55	55	55	77	13¾	.....
3e régiment de cavalerie	1268	1268	1268	585	683	1268	1268	1268	1268	1268	1187	413¾	.....
Batterie de campagne, Kingston	608	608	608	279	329	608	608	608	608	608	319	206¾	.....
16e bataillon	1807	1807	1807	804	1003	1807	1807	1807	1807	1807	44	542¼	.....
45e do	2465	2465	2465	1084	381	2465	2465	2465	2465	2465	44	707	.....
46e do	2497	2497	2497	1066	1431	2497	2497	2497	2497	2497	44	709½	.....
47e do	4660	4660	4660	2120	2540	4660	4660	4660	4660	4660	55	1220	.....
Totaux	13360	13360	13360	5963	7397	13360	13360	13360	13360	13360	1770	3812½	.....

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		Lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
13360	Pain	20040 00	3 97	795 58	W. H. Reid.
13360	Viande	13360 00	5 50	731 80	Jas. Gowdy.
13360	Pommes de terre	13360 00	0 00⅔	89 07	J. H. Metcalfe.
5963	Orge perlée	745 06	0 03½	26 09	do
7397	Fromage	924 10	0 11½	106 33	do
13360	Café	278 05⅓	0 27	75 15	do
13360	Thé	278 05⅓	0 29	80 72	do
13360	Sucre	1670 00	0 08½	137 77½	do
13360	Sel	417 08	0 00¼	1 04	do
13360	Poivre	23 03	0 05	1 16	do
1770	Fourrage pour chev.	1770 00	0 25	442 50	R. D. White.
3812½	Combustible, bois	39⅝⅝ cordes	4 00	158 85	do
.....	Paille, pour les homm.	.....	.....	.....	
				2,649 06	

W. D. GORDON, capitaine,
Officier préposé aux approvisionnements, camp de Picton.

H. V. VILLIERS, lieut.-colonel, A.A.G.,
Commandant du camp de Picton.

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

RÉSUMÉ GÉNERAL indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade à la ferme Mitchell, Ottawa, pour les exercices annuels de 1881-82.

OTTAWA, 19 septembre 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.												
	Pain.	Viande.	Orge perlée.	Fromage.	Pommes de terre.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourrage pour chev'x	Combustible, bois.	Paille, pour les hommes.
Officiers, cavalerie de Prescott, batteries de campagne d'Ottawa et de Gananoque.....	144	144	79	65	144	144	144	144	144	144	.....	132	.....
Cie de cavalerie de Prescott....	352	352	192	160	352	352	352	352	352	352	375	88	.....
Batterie de campagne d'Ottawa	735	667	400	335	735	735	735	735	735	735	338	182	.....
Batt. de camp. de Gananoque.	647	647	325	322	647	647	647	647	647	647	319	160½	.....
41e bataillon	2595	2360	1414	1181	2595	2595	2595	2595	2595	2595	44	720	.....
42e do	2486	2259	1354	1132	2486	2486	2486	2486	2486	2486	33	713½	.....
43e do	2270	2270	1245	1025	2270	2270	2270	2270	2270	2270	49	648¼	.....
59e do	3336	3046	1800	1536	3336	3336	3336	3336	3336	3336	37	881	.....
Sergents d'état-major de brigade, et fourrage pour chevaux d'état-major de brigade	48	48	.....	48	48	48	48	48	48	48	84	12	.....
Total.....	12613	11793	6809	5804	12613	12613	12613	12613	12613	12613	1279	3537	.....

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		Lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
12613	Pain	18919 08	0 03	567 59	James Warnock.
11793	Viande	11793 00	0 06¼	737 07	Satchell frères.
12613	Pommes de terre	12613 00	0 00⅞	110 36	Warnock et Clarke
6809	Orge perlée	851 02	0 04	34 05	do
5804	Fromage	725 08	0 11	79 81	do
12613	Café	262 12	0 30½	80 14	do
12613	Thé	197 01	0 33⅞	66 01	do
12613	Sucre	1576 10	0 08⅝	135 99	do
12613	Sel	394 00	0 00½	1 97	do
12613	Poivre	21 14	0 14¼	3 11	do
1279	Fourrage pour chev'x	.....	0 26	332 54	Francis McKenna.
3537	Combustible, bois.....	36⅞ cordes.	6 00	221 25	John Heney.
.....	Paille, p. les hommes	.....	.....	.....	
				.....	

D. A. MACDONALD, lieut.-colonel,
Officier préposé aux approvisionnements, camp d'Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 5.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à Saint-Jean, pour les exercices annuels de 1881-82.

SAINT-JEAN, 2 juillet 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.												
	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourrage pour cheva'x	Combustible, bois.	Paille, pour les hommes.	Fromage.	Orge.
Etat-major de brig., sergents	73	73	73	73	72	73	73	73	66	73	.....	42	28
6e rég. provisoire de cavalerie	1513	1513	1513	1513	1513	1513	1513	15'3	1505	475½	33	831	546
Batterie de camp. de Shefford	825	825	825	825	825	825	825	825	330	324	33	457	301
11e bataillon	2952	2952	2952	2952	2952	2952	2952	2952	22	816¼	33	1610	1073
50e do	2644	2944	2644	2644	2644	2644	2641	2644	55	734	33	1440	962
51e do	3385	3385	3385	3385	3385	3385	3385	3385	55	900	33	1849	1221
52e do	2046	2046	2046	2046	2046	2046	2046	2046	55	575	33	1114	743
60e do	2296	2296	2296	2296	2296	2296	2296	2296	44	656	33	1257	837
79e do	3161	3161	3161	3161	3161	3161	3161	3161	55	855	35	1722	1149
Totaux	18895	18895	18895	18895	18895	18895	18895	18895	2187	5408¾	266	10322	6860

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		Lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
10322	Fromage	1287 00 6/16	0 12½	160 92	R. Douglas.
6860	Orge	860 00	0 05	42 87	do
18895	Pain	28342 06	0 03	850 28	J. Cloran.
18895	Viande	18895 00	0 10½	1,983 98	J. Prendergast.
18895	Pommes de terre	18895 00	0 01	188 95	R. Douglas.
18895	Café	393 00	0 33	129 69	do
18895	Thé	393 00	0 35	137 55	do
18895	Sucre	2362 00	0 09⅜	221 50	do
18895	Sel	590 00	0 00¾	4 42	do
18895	Poivre	32 12	0 18	5 90	do
2187	Fourrage pour chev'x	2187 rations.	0 29	634 23	T. Roy
5408¾	Combustible, bois	Emises † 43 08	6 00	261 00	John Black.
266 bottes.	Paille, p. les hommes.	266 bottes.	0 07½	19 95	A. Decells.
				$4,641 24	

† 90c. par 100 lbs.

P. SMITH, capitaine,
Officier préposé aux approvisionnements, camp de Saint-Jean.

B. VAN STRAUBENZEE, lieut.-colonel, A.A.G.,
Commandant du camp de Saint-Jean, P.Q.

DISTRICT MILITAIRE N° 6.

Résumé général indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à Laprairie, pour les exercices annuels de 1881-82.

Laprairie, 1er juillet 1881.

Corps.	Totaux de chaque sorte de rations fournies.												
	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Orge perlée.	Fromage.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourrage pour chev.	Combustible, bois.	Paille, pour les hommes.
64e bataillon	2224	2224	2224	1695	.....	2224	2224	2224	2224	2224	44	2224	.....
76e do	2202	2202	2202	1600	.....	2202	2202	2202	2202	2202	33	2202	.....
80e do	2193	2193	2160	1561	.....	2160	2160	2160	2160	2160	33	2160	.....
85e do	2472	2472	2472	1802	.....	2472	2472	2472	2472	2472	54	2472	.....
Etat-major de brigade	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	.....	.....
Dans l'hôpital	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200
Totaux	9091	9091	9058	6588	.....	9058	9058	9058	9058	9058	217	9058	200

RECAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des Rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.	Montant payé.
		lbs. oz.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
9091	Pain	13636 08	0 03	409 10	Jos. Cloran	409 20
9091	Mouton, 1,645 lbs. à 8c.; bœuf, 7,446 lbs à 9c	9091 00	8&9	801 74	N. Benard et Cie	801 67
9058	Pommes de terre	9058 00	0 01	90 58	F H. LeBert	90 58
6588	Orge perlée	823 08	0 05	41 18	Dufresne et Mongenais.	41 39
.....	Fromage	.....	.....	.....	.....	.....
9058	Café	188 12	0 25	47 19	Dufresne et Mongenais	45 54
9058	Thé	141 08	0 40	56 40	do	55 63
9058	Sucre	1132 04	0 09	101 91	do	102 24
9058	Sel	283 00	0 00½	1 42	do	1 39
9058	Poivre	15 12	0 12	1 89	do	1 98
217	Fo'rage p. les chev.	217 00	0 29	62 93	F. H. LeBert	62 93
9058	Combustible, bois.	14 cords.	8 00	112 00	D. Sleeth	112 00
200 lbs.	Paille, pour les homm. à l'hôpital.	200 lbs.	0 60	1 20	F. H. LeBert	1 20
				1,727 54		1,725 75

H. J. Doherty,
Officier préposé aux approvisionnements,
Camp de Laprairie.

DISTRICT MILITAIRE Nº 7.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à Lévis, pour les exercices annuels de 1881-82.

LÉVIS, 9 juillet 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.										
	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fourrage pour chev.	Combustible, bois.	Paille, pour les hommes.
										pd. pc.	
Etat-major de brigade	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84	.....	.....
Batterie de camp., Québec.	1182½	795	722	16 8⅜	4 12⅝	98 4	21 8½	1 2¾	319	19 0	.....
55e bataillon	4026	2615	2441	55 14½	34 5½	335 8	76 8	4 1⅝	55	60 4	.....
61e do	3371	2199¾	2039	47 4½	21 6¼	281 14	62 14½	3 9	42	47 6	.....
Bataillon de Kamouraska.	2844	1853½	1726	39 9⅜	17 15⅝	237 8	54 5	3 2½	17	45 3	.....
81e bataillon	4396½	2864½	2665	61 0	27 15	365 8	83 14½	4 0	44	67 8	.....
87e do	4281½	2787½	2592	59 7	27 0	356 10	80 10	3 13	39	63 9	.....
Bataillon de Témiscouata...	2961	1930¼	1795	40 9	27 3	244 9	54 11	3 1	30	39 1	
Totaux	23062½	15038¾	13980	320 4	160 10½	1919 13	433 12	22 14	630	31 cordes.	

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		Lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
15379	Pain	23062 08	0 02¾	634 38	J. McCorkell.
15379	Viande	15038 12	7 et 9c	1,072 42¾	Geo. Carrier.
13980	Pommes de terre	13980 00	0 08⅓	116 48	And. Bourget.
15379	Café	320 04	0 34	108 88	do
13979	Thé	160 10½	0 45	72 34	do
15379	Sucre	1919 13	0 10	191 92½	do
13979	Sel	433 12	0 01	4 33¾	do
13979	Poivre	22 14	0 23	5 26	do
630	Fourrage pour chev...	.....	0 36	226 80	do
2544	Combustible, bois....	31 cordes.	4 00	124 00	do
.....	Fromage	963 00	0 12½	120 37	Lambert et Bourget.
.....	Orge	879 10	0 05	43 98½	do do
				2,721 16	

G. S. VIEN, capt.,
Officier préposé aux approvisionnements,
Camp de Lévis.

T. J. DUCHESNAY, lieut.-colonel,
Commandant du camp de Lévis.

DISTRICT MILITAIRE N° 8.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL indiquant le total des rations fournies aux différents corps présents au camp de brigade, à Sussex, N.B., pour les exercices annuels de 1881-82.

SAINT-JEAN, N.B., 6 juillet 1881.

CORPS.	TOTAUX DE CHAQUE SORTE DE RATIONS FOURNIES.													
	Lait pour l'hôpital.	Pain.	Viande.	Pommes de terre.	Café.	Thé.	Sucre.	Sel.	Poivre.	Fo'rage pour les chevaux	Comb'stible, bois.	Paille, pour les hommes.	Fromage.	Orge.
8e régiment de cavalerie	.....	3326	3326	3326	3326	3326	3326	3326	3326	2832	889 3	283	1508	1221
Bat. de c. de Newcastle.	.....	405	405	405	405	405	405	405	405	145	138·3	.....	243	162
do Woodstock.	.....	887	887	887	887	887	887	887	887	319	304·1	74	404	323
Génie de Brighton	.....	460	460	460	460	460	460	460	460	.....	152·2	43	184	184
67e bataillon	.....	4509	4509	4509	4509	4509	4509	4509	4509	55	1183·2	387	2055	1638
71e do	.....	2561	2561	2561	2561	2561	2561	2561	2561	33	721·3	219	1157	934
74e do	.....	3141	3141	3141	3141	3141	3141	3141	3141	66	841·1	258	1429	1142
78e do	.....	3446	3446	3446	3446	3446	3446	3446	3446	44	935·3	287	1568	1258
Bat. prov., Cumberland.	.....	2464	2464	2464	2464	2464	2464	2464	2464	30	690·2	215	1117	891
82e bataillon, I.P.E.	.....	577	577	577	577	577	577	577	577	9	169·0	178	385	192
66e bat., fusilliers P. L.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....
Et.-maj. de brig. et hôpit.	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84	.....	18	.....	.....
Total	43	21776	21776	21776	21776	21776	21776	21776	21776	3621	6027·0	1962	10050	7945

RÉCAPITULATION.

Total des rations fournies pendant le camp.	Description des rations.	Quantité.	Prix.	Valeur totale suivant contrat.	Noms des fournisseurs.
		Lbs. oz.	$ cts.	$ cts.	
10050	Fromage.....	1256 04	0 12½	157 03	G. H. White.
7945	Orge	993 02	0 05	49 65	do
21776	Pain.....	32664 00	0 03½	1143 24	C. T. White.
21776	Viande.....	21776 00	0 07	1524 32	M. Coughlan.
21776	Pommes de terre	21776 00	0 01	217 76	G. H. White.
21776	Café.....	453 10	0 32	145 16	do
21776	Thé	340 04	0 33	112 28	do
21776	Sucre	2722 00	0 09½	258 59	do
21776	Sel	680 08	0 00½	3 40	do
21776	Poivre.....	37 12	0 18	6 79	do
3621	Fourrage p. chevaux,	3621 rations.....	0 35	1267 35	C. T. White.
6027	Combustible, bois....	62·78 cordes.....	4 00	251 12	do
1962	Paille, p. les hommes	23544 lbs	0 35	82 40	J. E. Smith et J. Titus.
43	Lait pour l'hôpital ...	43 chopines...	0 02	0 86	G. H. White.
				5219 95	

W. CUNARD, lieut.-colonel,
Officier préposé aux approvisionnements,
Camp de Sussex, N.B.

JOHN B. TAYLOR, lieut.-colonel,
Commandant du camp de Sussex, N.B.

ANNEXE No 4

RAPPORT DU PLUS ANCIEN INSPECTEUR D'ARTILLERIE SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE.

KINGSTON, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai inspecté " personnel et matériel " ainsi que ci-après détaillé. J'ai transmis le rapport du lieutenant-colonel Irwin concernant les inspections faites dans la province de Québec et les provinces maritimes, ainsi que celui du lieutenant-colonel Montizambert qui a fait les inspections dans les province d'Ontario pendant mon voyage en Angleterre. En transmettant aujourd'hui les rapports d'inspection des écoles royales d'artillerie des batteries A et B, je ferai remarquer que comme toujours les systèmes et les sujets d'instruction ainsi que la méthode de faire rapport, diffèrent grandement dans les deux écoles.

Je n'ai pas jugé à propos de charger mon rapport de recommandations faites les années précédentes, et qui n'ont pas été écoutées.

J'ai l'honneur de reconnaître respectueusement et officiellement l'aide que m'ont valu les conseils de Son Excellence le gouverneur général à l'égard des prix qu'il a donnés, ainsi que le système de concours qu'il a inauguré—concours qui ont eu pour résultat de faire faire des progrès sensibles aux troupes d'artillerie. L'association d'artilleurs du Canada a fait de bonne besogne, ainsi que le démontrera son rapport annuel, dans lequel sera compris celui du lieutenant-colonel Oswald, qui a eu sous ses ordres le détachementd'artilleurs canadiens envoyé à Shoeburyness.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. BLAND STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

A l'Adjudant général de milice,
Ottawa.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE TORONTO.

Ainsi que l'indique la situation numérique générale, j'ai inspecté, le 20 juin, au camp de Niagara et en grande tenue, la batterie de campagne de Toronto placée sous le commandement du major Grey, assisté du lieutenant Mead, du lieutenant Beatty et du chirurgien McDonald.

Le 21, appel et inspection en tenue de route.

Le 22, tir du canon. Dans l'après-midi, service des bouches à feu, descente des pièces et questions.

Le 23, manœuvres, instruction et maniement du sabre à cheval.

Le tableau général de l'échelle de points pour le concours du gouverneur général rendra compte du mérite de ce corps d'une manière exacte et détaillée.

On ne s'est pas servi de chaînes de licou, dont plusieurs ont été perdues la dernière fois que la batterie est sortie pour tirer les salves en l'honneur de la législature provinciale, les harnachements ayant dû être remis à la hâte en magasin ; il manquait aussi trois marteaux. L'habileté générale de cette batterie est satisfaisante. Le rapport dit qu'elle s'est embarquée sur le vapeur *Chicora* en 9 minutes, au camp de Niagara, et qu'à son arrivée à Toronto la batterie entière—canons, chevaux et équipement—a quitté le pont du bateau et s'est mise en marche en 14 minutes. Le major

Grey conserve intacte la réputation de mérite dont il jouit depuis des années, et le lieutenant Beatty a obtenu un certificat de 1ère classe à l'école royale d'artillerie de la batterie B. (*Voir note* 1.)

BATTERIE DE CAMPAGNE DE LONDON.

Ainsi que l'indique le rapport général du nombre d'hommes présents à la revue, j'ai inspecté le 27 juin, au camp de London, la batterie de campagne de London, commandée par le major Peters.

Lieutenant F. Williams, ci-devant de l'A. R;
Lieutenant en premier W. H. Heath, de l'E. A.;
Lieutenant en second J. S. A. Hunt, (prov.);
Chirurgien A. Vesy Brown;
Vétérinaire James Tennet.

J'ai aussi inspecté au même camp la batterie de campagne n° 1 de Wellington, 1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne, commandée par le capitaine Nicoll de l'E. A.

Lieutenant en premier A. Murchison de l'E. A.;
Lieutenant en second A. P. Davidson, (prov.);
Lieutenant en second J. Crowe, (prov.).

Les deux batteries ont été formées en brigade sous le commandement du major Peters, qui les a bien fait manœuvrer comme telle. J'ai ensuite inspecté en détail chaque batterie séparément et attribué les points indiqués dans le tableau général de mérite pour le concours inauguré par le gouverneur général. J'ai aussi surveillé le tir de concours des deux batteries; le prix, consistant en une longue-vue, a été gagné par la batterie de compagne de Wellington, brigade provisoire, tandis que la batterie de campagne de London a remporté celui offert pour descendre des bouches à feu, ce qui a ainsi partagé les honneurs. (*Voir note* 2.)

Cette émulation toute amicale entre les deux batteries a produit les meilleurs résultats; et je considère ces corps comme très capables en tout ce qu'ils sont susceptibles de pouvoir accomplir. Ils ont néanmoins cela de commun avec d'autres batteries de campagne, qu'ils offrent le spectacle disgracieux de soldats montant à cheval sans éperons et avec des pantalons retroussés. On pourrait remédier à cela à peu de frais, en fournissant aux hommes des éperons à courroies et des guêtres de cuir comme partie de l'équipement de la batterie. La distribution d'une sellerie de modèle universel pour les officiers montés est un autre besoin dont il a été souvent question.

Le maréchal des logis chef Clarke, de la 1ère brigade provisoire d'artillerie de campagne et ci-devant de la batterie A, a agi comme instructeur avec succès. Il réussit très bien avec la brigade commandée par le lieutenant-colonel Macdonald, dont une batterie, néanmoins, n'a pas encore de canons. Je recommanderais d'acheter huit canons rayés de 13 se chargeant par la culasse pour la 1ère brigade provisoire, et de transférer les canons de 9 actuels de la batterie n° 1 à l'ancienne batterie composée de canons à âme lisse. Et il faudrait procéder de cette manière jusqu'à ce que toutes les batteries fussent armées de canons rayés, en ayant soin de ne plus acheter de canons rayés de 9 se chargeant par la bouche.

Il y a un avantage si évident à former l'artillerie de campagne en brigade que je recommanderais que les batteries de chaque district fussent ainsi formées sous les ordres du plus ancien officier, auquel serait conféré le grade de lieutenant-colonel, et que des camps d'instruction eussent lieu dans des localités centrales. Il est absolument important que l'artillerie de campagne s'accoutume aux exercice en tenue de route et de combat. Lorsque les avant-trains sont chargés de munitions, le poids en est trop lourd pour quatre chevaux—nombre auquel ont été restreintes les batteries de campagne à une époque de crise financière nationale où la seule alternative qui nous restât était de réduire de moitié l'effectif de ces corps. De ces deux maux j'ai choisi le moindre, mais je ferai respectueusement remarquer que le temps est venu de rétablir le nombre de chevaux nécessaire (6 par canon) pour permettre à une batterie d'enlever ses avant-trains pleins de munitions. Des hommes habitués à quatre che-

vaux seulement par canon se trouveraient bien embarrassés de manœuvrer avec six, ce qu'il leur faudrait pourtant faire dans les cas où ils seraient appelés à l'activité. (*Voir note* 3.)

BATTERIE DE PLACE DE TORONTO.

Ainsi que le fait voir le rapport du nombre d'hommes présents à la revue, j'ai inspecté, le 7 novembre, la batterie de place de Toronto, commandée par le capitaine Gibson.

Je l'ai trouvée en très bon état, si ce n'est que le capitaine Gibson en est le seul officier. Il n'y a pas de doute que par son influence, l'aide-adjudant du district pourrait procurer des officiers convenables à cette batterie, puisque le capitaine Gibson semble ne pouvoir le faire.

Les points suivants que ce corps a gagnés au concours pour le prix du gouverneur général font voir les détails d'un tableau de mérite qui leur fait beaucoup d'honneur. Il a été en outre examiné sur l'équipement de la chèvre de campagne et les manœuvres de force.

Echelle de points pour le prix de Son Excellence le gouverneur général :—

	Points attribués.	Points gagnés.
Uniforme et fourniments	10	10
Exercices de campagne	10	8
Maniement des armes, et feux	10	8
Service des bouches à feu	25	24
Questions sur le matériel d'artillerie et l'art de canonnier	80	60.5
Questions sur l'emploi de l'artillerie	50	20.5
Certificats	0	0
Insignes de mérite	0	0
Discipline et économie interne	0	8
$\frac{1}{5}$ des points	0	31-6

Le tir du canon a bien réussi, mais quelques fusées ont éclaté quoique convenablement forées ; ces fusées, qui sont de l'ancien modèle 1864, ont déjà été mentionnées dans les rapports comme hors de service. L'intendance militaire n'a pas distribué d'obus à balles.

Cette batterie n'a pas reçu de sacs ni de petits bidons. Je crois qu'en substituant aux sacs à pain de toile blanche des havresacs noirs imperméables comme ceux qui ont été fournis aux corps de carabiniers, on aurait un équipement de route satisfaisant. Le havresac imperméable protégerait les rations contre la pluie, et contiendrait en outre une paire de chaussettes sèches, ce qui est à peu près tout ce dont le soldat en marche a besoin dans les circonstances difficiles. (*Voir note* 4.)

FORTS.

Je n'ai pas inspecté les forts, l'année dernière, si ce n'est celui de Toronto, qui s'en va en ruine.

Le ministère des travaux publics a fait faire d'une manière satisfaisante des réparations considérables aux toits et aux magasins du fort Henry, et il a aussi fait réparer quelques embrasures du fort Frédéric. Un nouveau magasin ayant des bureaux convenables a remplacé le vieux bâtiment en bois, aux casernes de la Tête-du-Pont. La destruction, par le feu, de ces casernes et autres bâtiments militaires du gouvernement, n'est, j'en ai peur, qu'une question de temps—à moins qu'on ne fournisse à la batterie B une pompe à bras à laquelle elle pourrait atteler ses chevaux et qu'elle servirait elle-même.

ARMEMENTS.

Je n'ai pas eu occasion d'inspecter les armements et le matériel de guerre cette année. J'ai constaté, à mon retour d'Angleterre, que messsieurs Gilbert et fils, en

étaient au même point dans la transformation des canons pour lesquels ils avaient signé un contrat, et j'ai fait rapport en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,

Inspecteur d'artillerie.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL.

(1) J'ai vu cette batterie et j'ai été satisfait de son apparence.

(2) J'ai été satisfait de la tenue ainsi que des exercices de cette batterie au camp de London, juin 1881.

(3) Recommandé.

(4) Le soldat a aussi besoin d'une paire de bottes de rechange, d'un essuie-mains, d'un morceau de savon et d'un peigne. Les havresacs blancs sont très impropres au service.

(5) Fortement recommandé.

Du lieutenant-colonel Montizambert au commandant de l'école royale d'artillerie, inspecteur d'artillerie, Kingston.

CASERNE DE LA TÊTE-DU-PONT,

KINGSTON, 12 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant votre absence en congé en Angleterre, j'ai inspecté, dans le cours de l'été dernier, les batteries d'artillerie suivantes, dans la province d'Ontario, savoir:—

Les batteries de campagne d'Ottawa, de Gananoque, de Kingston, de Durham et d'Ontario, ainsi que la batterie de place de Sainte-Catherine.

Vous trouverez ci-après les situations numériques et l'échelle des points de chaque batterie.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'OTTAWA.

Inspectée en camp de brigade à Ottawa, le 13 septembre.

Le 10 avait eu lieu sous ma surveillance la pratique annuelle du tir du canon, le major Taschereau, de la batterie B, faisant les fonctions d'officier de tir:—

Officiers présents:—

Le capitaine J. Stewart, (prov.);

Le lieutenant L. W. P. Coutlée, de l'E.A.;

Le lieutenant Thomas Evans, de l'E.A.;

Le chirurgien T. B. Bently, M.D.;

Le vétérinaire James Harris.

Manœuvres de campagne, bien exécutées, et service des bouches à feu particulièrement bien fait. La batterie a campé par un temps fort pluvieux. Uniforme, harnachements, fourniments (équipement en général), en bon état. Chevaux, très bons cette année. Sous-officiers et soldats, actifs, intelligents et capables. L'équipement n'est pas complet. (*Voir note* 1.)

BATTERIE DE CAMPAGNE DE GANANOQUE.

Inspectée en camp à Ottawa, le 13 septembre.

Le 11 avait eu lieu sous ma surveillance la pratique annuelle du tir du canon, le major Taschereau de la batterie B agissant comme officier de tir.

Officiers présents:—

Le major titulaire Wm. Mackenzie, de l'E.A.;

Le lieutenant C. E. Britton;

Le lieutenant G. Gillies;

Le lieutenant J. M. Redmond, de l'E.A.;

Le chirurgien E. H. Merrick;

Le vétérinaire John Waddie.

Manœuvres de campagne, médiocres. Service des bouches à feu, très bien fait. Chevaux, bons. Harnais et harnachements, en très bon état malgré que la batterie ait campé par un fort mauvais temps.

Equipement de route, défectueux.

C'est un beau corps de sous-officiers et d'hommes, mais la discipline paraît relâchée. (*Voir note* 2.)

BATTERIE DE CAMPAGNE DE KINGSTON.

Inspectée en camp de brigade à Picton, le 15 septembre.

Officiers présents :—

Le capitaine Henry Wilmot, (prov.);

Le lieutenant John Wilmot, de l'E.A.;

Le lieutenant P. G. Wilmot, de l'E. A.;

Le chirurgien Herbert J. Saunders, M.D.

Cette batterie a pris part à la revue, en présence du major général Luard, avant l'inspection.

Elle s'est fait remarquer par sa bonne tenue et a prouvé qu'elle était bien au fait du service. Affûts, équipement et harnachement, dans un médiocre état. Les vis de pointage de deux des canons étaient dérangées. Rais et jantes de roues relâchés et fendus.

Uniforme et fourniments, en bon état.

Le sergent instructeur A. Lyndon, de la batterie B—école royale d'artillerie, a rendu de bons services pendant la période d'enseignement.

La pratique annuelle du tir du canon a eu lieu sous vos ordres, le 23 novembre. Major Taschereau, de l'E. R. A. de la batterie B, officier de tir. (*Voir note* 3.)

BATTERIE DE CAMPAGNE DE DURHAM.

Inspectée en camp, à Port-Hope, le 19 septembre, en présence du major général Luard.

Officiers présents :—

Le capitaine W. McLean, fils, de l'E. A.;

Le lieutenant Saunderson;

Le lieutenant Benson,

L'aide-chirurgien T. H. Brent, M.D.

Cette batterie avait été choisie pour faire partie du camp de Picton, mais elle a reçu la permission de faire ses exercices seule, cette année, afin de lui permettre de consacrer plus de temps aux détails de l'instruction, vu que pour le mérite elle occupait le dernier rang, l'année dernière, sur la liste donnant l'échelle des points.

Je n'avais pas encore vu cette batterie, mais à en juger par les rapports elle a dû faire des progrès sensibles.

Les affûts ont été mal peinturés et demandent des réparations; moyeux de roues, en mauvais état; attirail, complet; uniforme, en bon état mais mal ajusté. Les conducteurs n'avaient ni sabres ni éperons. Les hommes de cette batterie ne portent que le bonnet de police; ils n'ont ni colbacks ni casques.

Harnais, réparés depuis l'année dernière mais sales; chevaux, bons. Le sergent W. Keeley, de la batterie B,—E. A. R.—a rendu de bons services comme instructeur pendant la période d'enseignement. La pratique du tir a eu lieu le 20 septembre sous ma surveillance, le major Taschereau, de la batterie B,—E. R. A.—agissant comme officier de tir.

Le canonnier Perritt, de cette batterie, est celui qui a fait le plus grand nombre de points cette année, savoir : 42. (*Voir note* 4.)

1RE BRIGADE PROVISOIRE D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Batterie de campagne n° 2, de Guelph.

Inspectée en camp, à Guelph, le 15 octobre.

Officiers présents :—

Le lieutenant-colonel A. H. Macdonald, commandant la 1re brigade provisoire;

Le capitaine D. McLean, E. A., commandant la batterie;

Le lieutenant W. Johnston;

Le lieutenant A. Nicol, E. A.;

Le lieutenant A. Macdonald, E. A. ;
Le chirurgien H. Howitt, M.D. ;
Le vétérinaire E. A. Grange.

Cette batterie étant en grande partie composée de membres du collège d'agriculture, possède des avantages exceptionnels dont elle a tiré un excellent parti.

Depuis la dernière période d'instruction, deux de ses officiers ont passé avec honneur par l'école royale d'artillerie, à Kingston.

La batterie avait tout à fait bonne mine et paraissait particulièrement bien au fait de la partie théorique de sa besogne. Les canons et les harnais dont elle se sert sont les mêmes que ceux d'autres batteries de la brigade ; ils étaient en bon état. Ses manœuvres de campagne et l'occupation de positions de combat ont été bien faites ; il en a été de même du service des bouches à feu et particulièrement de manœuvres consistant à descendre des pièces d'artillerie.

Le tir annuel a eu lieu le 16 décembre, à Toronto, sous votre propre direction, le major Hébert, de la batterie B,—E. R. A.—remplissant les fonctions d'officier de tir.

Le maréchal des logis chef, Clarke, ci-devant de l'artillerie royale et de la batterie A,—E.R.A.—a rempli les fonctions d'instructeur.

BATTERIE DE PLACE DE SAINTE-CATHERINE.

Sous les ordres du capitaine W. Wiley.
Lieutenant Clendenning, de l'E. A.
Lieutenant Hunter absent en congé, et à la veille de résigner, dit-on.

Inspectée en camp, le 25 juillet, sur le bord du lac, à 5 milles de la ville.

Maniement des armes et feux, assez bien exécutés; exercices de compagnie, médiocres ; service des bouches à feu, sous les ordres du lieutenant Clendenning, très bien fait. Batterie très faible : 22 canonniers seulement à la revue. Physique des hommes, excellent ; uniforme et fournitments, propres et en bon état.

Le tir du canon n'a pu être pratiqué à cette époque, vu que les munitions n'étaient pas arrivées.

Il a eu lieu le 22 septembre, sous ma surveillance, le major Taschereau agissant comme officier de tir.

Les armements des deux pièces de 18 confiées à cette batterie sont usés et incomplets.

La b tterie a refusé de concourir cette année pour le prix du gouverneur général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. E. MONTIZAMBERT,
Capitaine et lieut.-colonel titulaire,
Commandant de la batterie B.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL.

(1) J'ai vu cette batterie et j'ai été content de sa tenue. Je suis très satisfait de pouvoir transmettre un si bon rapport sur cette batterie. Et pour ce qui est du rapport de l'année dernière, je déclare que ce qui y est dit à la page 208, ligne 6, se trouve là par erreur, vu que le capitaine Stewart ne méritait pas de blâme.

(2) J'ai vu cette batterie ; sa tenue était satisfaisante.

(3) J'ai été satisfait de la tenue de cette batterie.

(4) Cette batterie se compose de bons hommes bien zélés, mais leurs fourniments, etc., ne m'ont pas paru très propres.

SITUATION NUMÉRIQUE des batteries inspectees dans la province d'Ontario, pendant l'année 1881.

D'strict militaire.	Nom de la batterie.	Nom du commandant.	Armement.	Officiers supérieurs.	Officiers de l'état-major.	Capitaines.	Lieutenants.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	S.-officiers d'état-major.	Sergents.	Caporaux.	Bombardiers.	Canon et conducteur.	Trompettes.	Artificiers.	Musiciens	Hommes de recrue.	Total.	Chevaux.	Certificats de 1re classe.	Certificats de 2e classe.	Certificats de 3e classe.	Certificats de 4e classe.	Observations.
1	1re brigade provis. d'artillerie de campagne.	Major A. H. Macdonald.																							
	Batterie n° 1	Cap. W. Nicol	C. R. de 9 se C.B.	...	...	1	3	1	1	2	4	4	...	64	1	.....	...	.....	81	29	...	...	...	...	Inspectée par le lt.-col. T. B. Strange, A.R., I. d'A.
	do n° 2	Cap. D. McCrae	.....	...	...	1	3	1	1	2	4	4	4	53	...	(2)	...	(47)	73	28	3	1	2	...	Inspectee par le lt.-col. C.E.L. Montizambert, B. B., E.R.A.
1	Batterie de campagne de London	Major-tit. J. Peters	C. R. de 9 se C. B.	...	..	1	3	1	1	2	4	4	...	64	1	.....	...	.....	81	29	...	...	...	...	Inspectée par le lt.-col. T. B. Strange, A.R., I. d'A.
2	Batterie de campagne de Toronto	.....	.....	...	...	1	2	1	1	2	4	4	...	55	...	1	...	.....	71	27	...	...	...	...	do do
2	Batterie d'artillerie de place de Toronto	Cap. D. Gibson	Pc. de 32 à A. L.	...	...	1	...	...	...	...	3	3	3	32	1	.....	...	.....	43	...	1	1	2	...	do do
2	Batterie d'artillerie de place de Ste-Catherine	Cap. W. Wiley	Pc. de 18 à A. L.	...	...	1	1	...	..	...	3	3	...	22	1	.....	...	.....	31	...	...	...	...	...	Inspectée par le lt.-col. C. E. Montizambert, B.B., E.R.A.
3	Batterie de campagne de Durham	Cap. W. McLean	C.R. de 9 se C.B.	...	...	1	2	1	...	2	4	4	4	48	...	.....	...	.....	66	28	...	...	...	...	do do
3	Batterie de campagne de Kingston	Cap. H. Wilmot	C. R. de 9 se C.B.	...	...	1	2	1	...	1	6	4	...	37	1	.....	...	.....	52	29	...	...	...	...	do do
4	Batterie de campagne de Gananoque	Major W. McKenzie	C.R. de 9 se C. B.	1	...	1	2	1	1	2	4	4	4	42	1	.....	18	(21)	81	29	4	....	2	1	do do
4	Batterie de campagne d'Ottawa	Cap. John Stewart	C.R. de 9 se C.B.	...	...	1	2	1	1	4	4	4	1	56	2	3	...	.....	79	21	1	2	1	...	do do

NOTE.—Les batteries suivantes n'ont pas fait les exercices cette année, savoir :—La batterie de campagne de Hamilton, la batterie de campagne du canal Welland, la batterie d'artillerie de place de Collingwood, la batterie d'artillerie de place de Cobourg et la batterie d'artillerie de place de Port-Hope.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel.
Inspecteur d'artillerie.

TABLEAU GÉNÉRAL indiquant l'échelle des points pour le prix du gouverneur général, 1881.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

	Maximum des points attribués.	Points gagnés.														
		London.	Wellington.	Ontario.	Toronto.	Durham.	Kingston.	Gananoque.	Ottawa.	Montréal.	Richmond.	Shefford.	Québec.	Newcastle.	Woodstock.	Halifax.
Uniforme et fourniments	10	9	10	9	7	6	8	7	9	10	8	7	9	5	7	10
Canons, affûts et équipements	10	10	10	8	9	6	7	6	7	10	7	8	10	7	5	7
Chevaux	10	10	9	9	9	8	8	6	7	10	9	9	9	7	9	3
Harnais et harnachements	15	12	12	13	10	10	12	13	11	12	9	10	13	10	11	11
Défilé—au pas, au trot et au galop	15	13	13	12	13	9	10	10	12	11	9	10	11	8	8	3
Service des bouches à feu, position et service général	25	23	23	25	20	23	24	20	23	23	20	23	18	18	15	12
Réponses à questions, par officiers et sous-officiers	50	28	33	40	25	30	30	35	40	33	28	27·2	19	11	13	3
Manœuvres de campagne	25	23	23	22	23	20	20	15	22	18	17	20	21	15	13	5
Choix de positions de combat et réponses à questions sur maniement des armes ou la tactique de combat, par officiers	50	40	33	40	40	35	30	30	35	32	32	38	23	10	11	.....
A chaque sous-officier et soldat ayant un insigne de mérite gagné cette année	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
A chaque sous-officier et soldat ayant un certificat d'artillerie, 1re à 4me classe	.....	.....	17	14	16	.....	.....	.....	13	33	.....	.....	17	4	24	.....
Maniement du sabre, officiers et sous-officiers à cheval	5	.....	.....	4	3	2	2	3	4	2	.....	.....	3	.....	.....	.....
Descendre canons et mettre pièces hors de combat	10	10	8	10	7	8	8	8	9	8	.....	.....	10	.....	.....	.....
Discipline (y compris détails de camp)	10	10	10	10	10	10	10	6	10	5	6	8	7	8	6	8
⅓ du total des points du tir de concours	.....	46·6	67·8	67·8	65·2	58·4	58·6	65·6	80·2	70·6	86	86	69·2	37·6	16·4	.....

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

KINGSTON, 28 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport de l'inspecteur d'artillerie pour la province de Québec, lequel, pendant mon absence, a inspecté, cette année, l'artillerie des provinces maritimes. Je partage les avis qu'il émet dans ses recommandations en général (*voir note* 1), mais je ne crois pas devoir recommander la dépense d'une forte somme pour envoyer un détachement composé d'un officier et de vingt à trente hommes résider pendant quatre mois à Halifax, Saint-Jean et Montréal, à seule fin d'enseigner les corps d'artillerie de ces localités. Il suffirait d'y envoyer un officier et deux sous-officiers, en laissant aux batteries qui ont besoin d'instruction le soin de fournir les soldats.

L'ordre original créant les écoles d'artillerie, a pourvu à l'établissement d'une succursale à Montréal au moyen d'un détachement pris de la batterie en garnison à Québec, et d'une autre à Toronto par un détachement tiré de la batterie de Kingston. Il avait aussi en vue l'établissement, à Saint-Jean,—pour les provinces maritimes—d'une école succursale qui pourrait être placée comme garnison à l'île aux Perdrix. Ces écoles pourraient enseigner tant l'artillerie de place que l'infanterie. Tant que Halifax sera une garnison impériale, il ne sera pas nécessaire d'y établir une école militaire fédérale. Je ne partage pas l'avis du lieutenant-colonel Irwin lorsqu'il recommande au gouvernement de fournir aux hommes à cheval des batteries de campagne, soit des culottes à sous-pieds ou des pantalons collants avec grandes bottes, car ni les uns ni les autres ne conviennent à un corps formé pour quinze jours seulement. Les guêtres de cuir et les éperons à courroies précédemment recommandés sont, à mon avis, le seul équipement convenable pour un tel corps (*Voir note* 2). On pourrait remettre ces objets en magasin, et ils iraient à n'importe quel homme ordinaire. Ainsi que je l'ai déjà dit, le besoin d'éperons à courroies se fait grandement sentir, et l'on devrait aussi fournir aux officiers de batteries de campagne des selles de cavalerie et un équipement d'un patron universel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. BLAND STRANGE, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

A l'adjudant général
de milice.

ECOLE ROYALE D'ARTILLERIE,
QUÉBEC, 16 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-inclus le rapport annuel (*Voir note* 3) sur les batteries d'artillerie qui ont été inspectées par moi-même ou par des officiers placés sous mes ordres, dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard.

On verra quel est le mérite relatif—suivant les règles prescrites par l'association d'artilleurs du Canada—de ces batteries qui ont concouru pour les prix accordés par Son Excellence le gouverneur général et par l'association, en consultant le rapport fait par le président de cette dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, lieut.-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

Le plus ancien inspecteur d'artillerie,
Kingston, Ont.

RAPPORT D'INSPECTION.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE NEWCASTLE.

Inspectée au camp de Sussex, les 29 juin et 1er juillet.
Major Call, commandant.
Lieutenant B. A. Lawlor.
Lieutenant en second C. E. Fish.
Lieutenant-colonel Underhill, adjudant de la brigade d'artillerie de place de Saint-Jean, attaché.
Vétérinaire J. A. Brown.
Chirurgien J. B. Freeman.
75 soldats.
29 chevaux.

Les chevaux étaient bien enharnachés et bien conduits, mais n'avaient pas de gourmettes. Quant aux conducteurs, vu qu'ils n'avaient pas d'éperons et qu'ils étaient pour la plupart en bottines, sans sous-pieds à leurs pantalons, leur apparence laissait généralement à désirer.

Les hommes se sont généralement bien acquittés du service des bouches à feu, mais, ainsi que les sous-officiers, ils ont montré très peu de connaissance en fait de munitions et d'équipement.

En général le physique des hommes de cette batterie est très bon, et il m'a paru évident qu'avec une instruction et des exercices un peu plus soignés ce corps deviendrait rapidement très capable.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE WOODSTOCK.

Inspectée au camp de Sussex, les 29 juin et 1er juillet.
Capitaine Dibblee, commandant.
Lieutenant T. Lynch.
Lieutenant C. Emery.
Lieutenant en second John Garden.
Chirurgien Daniel.
Vétérinaire Gillman.
59 soldats.
29 chevaux.

Les chevaux de cette batterie étaient très bons, mais très mal conduits, et par conséquent très indociles.

Les officiers et les sous-officiers étaient pour la plupart bien au fait de leur service, et l'apparence générale de la batterie était très bonne grâce, à l'excellent physique des hommes. Toutefois on n'a pas suffisamment appris à se connaître en munitions ainsi qu'en artillerie, et je crois que cela peut s'expliquer en grande partie—non seulement pour cette batterie, mais encore pour celle de Newcastle—par le fait que leur armement de canons à âme lisse est hors d'usage. Je ne saurais donc trop fortement recommander de remplacer ces canons par de meilleures pièces rayées (*voir note* 4), ce qui mettrait ces deux batteries sur le même pied que toutes les autres batteries de campagne du Canada.

J'ai inspecté la batterie de Woodstock le 30 juin, au tir de concours qui a eu lieu en plein champ, près du camp. Le tir n'a pas aussi bien réussi qu'on aurait pu le désirer, vu que les concurrents n'avaient pas reçu assez d'instruction préliminaire.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE QUÉBEC.

Inspectée au camp de Lévis, les 5 et 6 juillet.
Capitaine Crawford Lindsay, commandant.
Lieutenant Garneau.
Lieutenant Thibaudeau.
Chirurgien Hamel.
Vétérinaire Hall.

La belle tenue de cette batterie à la revue lui a fait beaucoup d'honneur ; les sous-officiers et les soldats étaient actifs, propres et bien mis. Les conducteurs avaient tous de grandes bottes, et l'équipement de la batterie était dans un état parfait (*Voir note* 5).

Les officiers m'ont paru bien au fait de leur service, et le seul défaut bien visible était dans le manque général de connaissance des détails du service des bouches à feu, des munitions et des armements. Ceci peut s'expliquer en grande partie par le fait que cette batterie est canadienne-française ; les hommes qui la composent ne comprenait généralement pas l'anglais, et les manuels d'exercice étant en cette dernière langue, il devient nécessaire de donner verbalement aux hommes l'instruction qu'ils ne peuvent acquérir par eux-mêmes.

Le tir de concours a eu lieu sous ma surveillance, le 6 juillet, au champ de tir de l'île d'Orléans, et il a donné de très bons résultats.

A cause du récent incendie de Québec, quelques-uns des sous-officiers de cette batterie ont dû nécessairement se trouver absents, et vu qu'un des lieutenants était en Angleterre avec le détachement d'artilleurs, la batterie n'a pas paru tout à fait aussi avantageusement qu'elle pourrait sans doute le faire dans des circonstances ordinaires.

BATTERIE DE CAMPAGNE D'HALIFAX.

Inspectée à la revue, dans la salle d'exercice, à Halifax, le 26 août 1881.
Major titulaire J. R. Graham.
Lieutenant en premier A. Flowers.
Lieutenant en second W. Harris.
Présents à la revue : 3 officiers, 48 sous-officiers et soldats et 13 chevaux.

Uniforme et fourniments, propres et en très bon état ; affûts et canons, nets ; boutons d'écouvillon, complètement usés. Les avant-trains ne contenaient pas tout ce qu'il fallait pour le service, vu que le major Graham avait mis en magasin une grande partie de l'équipement de campagne de cette batterie. Harnais, propres mais mal ajustés. Le major Graham était le seul officier monté. Les six pièces rayées de 6 se chargeant par la culasse dont cette batterie est armée, n'étant pourvues que d'une limonière pour un attelage à un de front, le cheval de derrière était mené par un homme assis sur le coffre de l'avant-train, tandis que celui de devant portait son conducteur. En essayant de défiler il devint évident que faute d'éducation convenable chez les chevaux et les conducteurs de devant, ce mouvement, non plus que tout autre ne pouvait être exécuté ; et, à la demande du major Graham, les chevaux de devant ont été dételés.

La batterie a été examinée sur le service des bouches à feu, qu'elle a assez bien fait, mais les sous-officiers et les hommes m'ont paru n'avoir aucune connaissance quelconque des munitions et des plus simples détails de l'art de l'artillerie.

Comme il n'y avait pas moyen de faire d'autres évolutions, la batterie s'est rendue à Point Pleasant pour tirer à la cible. Vu que le major avait refusé d'entrer dans l'association d'artilleurs du Canada, ou de choisir des tireurs suivant ses règlements, tous les hommes de la batterie ont tiré un ou deux coups chacun, et l'on s'est vite aperçu qu'ils n'avaient pas reçu d'instruction préliminaire suffisante pour pouvoir corriger l'angle de tir ou l'écartement, ni ajuster leurs fusées. Ce tir m'a paru se réduire à un gaspillage inutile de précieuses munitions.

Vu qu'avec son organisation actuelle cette batterie ne possède pas les qualités voulues pour pouvoir être considérée comme une batterie de campagne ; vu que ses canons sont du plus petit calibre et bons tout au plus pour la guerre de montagne, que les munitions sont dispendieuses et ne peuvent être obtenues que des réserves impériales à Halifax, et que les fusées sont hors d'usage ; et comme le major Graham m'apprend qu'il ne peut trouver de chevaux pour les exercices sans payer $2.50 par jour pour chacun—ce qui rend pratiquement impossible l'enseignement des services à cheval—je ne vois pas en quoi il pourrait être utile de continuer à maintenir un corps si spécial et si dispendieux, et, pour ces raisons—sans parler de l'état d'inefficacité partielle dans lequel se trouve présentement la batterie, et auquel on pourrait

remédier par un enseignement plus soigneux et plus compétent—je recommande que ce corps ne soit pas plus longtemps maintenu tel qu'il est actuellement (*Voir note* 6).

BRIGADE D'ARTILLERIE DE PLACE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Inspectée à Saint-Jean, les 17 et 18 août.
Lieutenant-colonel S. K. Foster, commandant.
Lieutenant-colonel J. D. Underhill, adjudant.

Le 17, j'ai inspecté les batteries n°s 1 et 2 au fort Dufferin, et surveillé leur tir de concours à la cible.

Le 18, j'ai inspecté les batteries n°s 3, 9 et 11 au même endroit, où elles ont aussi pratiqué leur tir annuel du canon.

Dans l'après-midi, les cinq batteries que je viens de nommer ont été passées en revue par le major général commandant.

L'apparence de ces cinq batteries sous le double rapport de l'uniforme et du physique était bonne, mais je ne puis en dire autant de son mérite général; à très peu d'exceptions près, on ne leur avait enseigné que faiblement l'école de peloton ainsi que les exercices de compagnie, et apparemment pas du tout le maniement de la carabine. Les détachements choisis qui ont formé les escouades envoyées au concours de tir étaient bien exercés—à l'exception de celui de la batterie n° 9, dont presque tous les hommes étaient des recrues,—mais j'ai remarqué un manque général de connaissances des détails ordinaires, des munitions et de l'art de l'artillerie.

Quelques-uns des officiers, et ceux des sous-officiers qui avaient suivi un cours à l'école d'artillerie, étaient bien au fait de leur service, et j'attribue en grande partie le manque d'une capacité plus générale à l'incertitude dans laquelle on a laissé jusqu'ici les batteries de place relativement aux exercices annuels.

Il est inutile d'espérer que de bonnes recrues viendront de l'avant, ou que des officiers se donneront la peine—grande, mais nécessaire—d'organiser des classes pour faire des exercices volontaires, à moins qu'il ne soit certain que leurs batteries seront appelées à profiter de l'enseignement annuel (*Voir note* 7).

Je suis heureux de pouvoir dire, néanmoins, que parmi les officiers commandant des batteries et leurs subalternes, j'en ai remarqué un grand nombre qui désiraient vivement apprendre leurs devoirs et améliorer leurs batteries; et si leur zèle était secondé de la co-opération et de l'aide de l'officier commandant, je n'ai aucun doute que ces corps feraient de rapides progrès.

Quant aux observations faites par le sous-inspecteur d'artillerie dans son rapport pour 1880, relativement au commandement de cette brigade, je n'ai pas eu assez d'expérience locale pour me permettre d'épouser son opinion, si ce n'est pour dire que le commandant devrait connaître les récents changements introduits dans le service des bouches à feu, et pouvoir enseigner à sa brigade les simples évolutions de bataillon (*Voir note* 8).

Les officiers et hommes suivants étaient présents avec leurs batteries à l'inspection :—

Batterie n° 1.

Capitaine J. A. Kane.
Lieutenant en premier C. F. Langan.
Lieutenant en second S. D. Crawford.
34 sous-officiers et soldats.

Batterie n° 2.

Capitaine A. Ring.
Lieutenant en premier J. Estie.
Lieutenant en second B. Ring.
42 sous-officiers et soldats.

Batterie n° 3.

Capitaine J. Ewing.
20 sous-officiers et soldats.

Batterie n° 9.

Capitaine Lauder.
Lieutenant Roxborough.
39 sous-officiers et soldats.

NOTE.—Cette batterie s'est assemblée au grand complet. Les hommes sont doués d'un très beau physique, mais comme ils étaient presque tous des recrues et n'avaient pas d'instructeurs compétents, je ne les ai pas trouvés bien exercés, et ils n'étaient pas en état de se présenter au concours général pour aucun des prix, si ce n'est pour les prix de batterie.

Batterie n° 10.

Capitaine Armstrong.
Lieutenant Steven.
35 sous-officiers et soldats.
Quartier-maître, major R. Farmer.
Chirurgien, Dr J. W. Daniel.

1ÈRE ET 2E BRIGADES D'ARTILLERIE DE PLACE D'HALIFAX, N.-E.

Après avoir correspondu en juin et juillet avec les commandants de ces batteries pour fixer la date de leur inspection, et nous être arrêtés à la dernière semaine d'août comme étant l'époque la plus convenable, j'ai été désappointé d'apprendre presqu'à la dernière heure, que les détachements choisis pour prendre part au concours du tir du canon pouvaient seuls se présenter à la revue. Des détachements des batteries suivantes ont donc pratiqué le tir du canon sous ma surveillance aux diverses dates mentionnées, savoir :—

Le 22 août, la batterie n° 1 de la 1ère brigade, capitaine Ronne, et la batterie n° 3 de la 2e brigade, capitaine Brown.

Le 23 août, la batterie n° 2 de la 1ère brigade, capitaine Garrisson, et la batterie n° 4 de la 2e brigade, n'ont pu rassembler que 2 sous-officiers, 3 recrues et 1 trompette pour former un détachement de canonniers, et se sont trouvées en conséquence déqualifiées.

24 août.—Complété le tir de la batterie n° 2 de la 1ère brigade, qui avait été interrompu la veille à cause de la brume, et surveillé aussi le tir de la batterie n° 5 de la 1re brigade,—lieutenants en second Cogswell et Bland. La batterie n° 2 de la 2e brigade, qui devait pratiquer ce jour-là, n'a pu rassembler que six concurrents et s'est trouvée en conséquence déqualifiée.

25 août.—La batterie n° 4 de la 1ère brigade, capitaine Curren, et la batterie n° 6 de la 2e brigade, capitaine . Le tir de ces batteries a été fait sous la direction du major Holmes, de la batterie A.

26 août.—La batterie n° 3 de la 1ère brigade, et la batterie n° 5 de la 2e brigade, capitaine Purcell,—sous la direction du major Holmes, de la batterie A.

27 août.—La batterie n° 6 de la première brigade, sous la surveillance du major Holmes, de la batterie A, et les batteries nos 2 et 4 de la 2e brigade, ont pratiqué leur tir annuel le 23 septembre, sous les ordres du lieutenant-colonel McPherson, du major Purcell et du capitaine-adjudant Mulvena.

Relativement aux concours ci-dessus, les détachements ont montré qu'il connaissaient assez bien le service des bouches à feu ; mais, règle générale, ils savaient très peu de chose en fait de détails concernant les munitions ou l'art de l'artillerie, et dans plusieurs cas il a fallu enseigner aux hommes la manière de poser une fusée, de corriger des erreurs dans l'angle de tir, etc. ; et si ces détachements étaient composés, comme ils auraient dû l'être, des hommes les mieux exercés de leurs batteries, je considère que la somme de leurs connaissances en artillerie ne fait pas du tout honneur à leurs instructeurs.

Le soir du 25 août, les 2 brigades d'artillerie se sont rassemblées dans la salle d exercice pour être passées en revue par le major général commandant.

En voici le détail :—

1ère brigade.

Etat-major de brigade		—3 officiers.		16 musiciens		19
Batterie n°	1	—2	do	13 soldats		15
do	2	—1	do	23	do	24
do	3	—2	do	25	do	27
do	4	—1	do	30	do	31
do	5	—2	do	19	do	21
do	6	—2	do	25	do	27
		Total				164

2e brigade.

Etat-major de brigade		—2 officiers.		19 musiciens		21
Batterie n°	2	—1	do	0	do	1
do	3	—2	do	19	do	21
do	4	—1	do	3	do	4
do	5	—1	do	26	do	27
		Total				74

Il est facile de voir par la situation numérique ci-dessus que l'effectif de toutes ces batteries est resté bien au-dessous du chiffre voulu ; il y avait dans leurs rangs un grand nombre de recrues non exercées et plusieurs jeunes gens qui n'avaient pas le physique exigé par les règlements.

L'apparence générale des hommes, sous le double rapport de l'uniforme et des fourniments, n'était pas bonne.

On ne leur avait enseigné que très faiblement le maniement des armes, et pas du tout l'exercice des feux (*Voir note* 9).

J'ai su que ces corps avaient constamment fait des exercices volontaires, mais ces exercices paraissent avoir été limités à un certain nombre d'hommes et n'être pas sortis de l'instruction sur l'artillerie. Quant à la faiblesse numérique de l'effectif présent, elle peut être attribuée jusqu'à un certain point au fait que plusieurs des hommes se trouvaient, disait-on, absents de la ville à cette époque ; mais par ce que disent les commandants de batteries de la difficulté qu'il y a de faire des recrues, il semble assez évident que le cadre de la milice volontaire dans la ville et les faubourgs d'Halifax est trop grand pour la population, et que si l'on veut avoir des troupes d'artillerie de place réellement capables, en outre des deux bataillons d'infanterie, il faudra réduire l'effectif nominal actuel et réorganiser cette milice en en composant une brigade de 5 ou 6 batteries (*Voir note* 10).

Je ferai aussi remarquer que dans la première brigade les officiers paraissent être sur une seule liste générale d'avancement, et par conséquent l'un d'eux peut être avancé d'une batterie dans une autre et appelé à prendre le commandement d'un corps sans rien connaître, au préalable, ni des officiers ni des hommes qui le composent.

Comme le succès de l'organisation actuelle des compagnies de volontaires dépend, en grande partie, de l'influence personnelle du capitaine et des efforts qu'il fait pour obtenir et retenir les services de bons sous-officiers et soldats, le système en question semble être défectueux et préjudiciable à un bon " esprit de corps." Comme je constate, en consultant des rapports précédents du sous-inspecteur d'artillerie pour les provinces maritimes, que les hommes ne se sont rassemblés qu'en petit nombre pour les revues, et qu'on n'a pas choisi avec assez de soin des tireurs qui eussent les qualités voulues pour prendre part au concours du tir du canon, je dois en conséquence recommander, outre la réduction de l'effectif total de ces corps et la formation d'un nombre plus restreint de bonnes batteries, que ces dernières soient enseignées plus soigneusement par leurs propres instructeurs, ou par des sous-officiers envoyés spécialement dans ce but de l'école royale d'artillerie, car il me paraît assez évident que le système actuel de faire donner presque tout l'enseignement par les

adjudants de ces brigades, ne produit pas parmi les volontaires cette émulation qui seule peut leur faire préférer le dur métier d'artilleur au service plus simple et plus facile à apprendre du soldat d'infanterie.

BATTERIE DE PLACE DE PICTOU.

Inspectée à Pictou, le 30 août.
Capitaine Gordon.
Lieutenant en premier J. K. Davis.
Lieutenant en second Fraser.
42 soldats.
12 musiciens.

Cette batterie s'est assemblée au grand complet pour l'inspection; elle avait en outre un très bon corps de musique. La revue a été faite en tenue de route, et l'uniforme ainsi que l'apparence générale des hommes ont donné toute la satisfaction désirable (*Voir note* 11). Après le défilé, ses officiers lui ont fait faire le maniement des armes et l'exercice des feux, ainsi que plusieurs manœuvres de compagnie dont elle s'est acquittée d'une manière très recommandable.

Le corps a ensuite été conduit à la batterie de canons, et cinq escouades ont subi l'inspection avec assez de succès dans le service des bouches à feu. Mais comme la batterie n'avait pas d'instructeur d'artillerie compétent, sa connaissance des munitions et de l'art de l'artillerie était très limitée.

Le tir de concours a été fait par un détachement choisi, mais à cause du mauvais état des plates-formes, qui toutes se sont affaissées les unes après les autres (*voir note* 12), et vu que la cible se trouvait à une distance qui dépassait la portée des légères pièces de 32 (45 qtx.,) dont cette batterie est armée, les résultats obtenus ont été très médiocres.

Il ne manque qu'un bon instructeur à cette batterie pour en faire une des meilleures du Canada, car les officiers et les hommes qui la composent sont évidemment disposés à faire n'importe quoi pour acquérir les qualités voulues.

Comme on ne peut pas dire que la batterie de canons, dans l'endroit où elle se trouve, protège en aucune manière l'entrée du port, je recommanderais que deux des canons actuels seulement fussent remontés sur de bonnes plates-formes, et que, si on le jugeait nécessaire, une batterie efficace fût érigée sur l'une des pointes de terre du côté sud de l'entrée du port (*Voir note* 13).

BATTERIE DE PLACE N° 2 DE CHARLOTTETOWN.

Inspectée à Charlottetown, le 1er septembre.
Lieutenant J. D. Irving, commandant.

Le lieutenant Passmore, de la batterie n° 1, a été temporairement attaché à celle-ci.

36 soldats.

La batterie s'est assemblée en tenue de route. Après le défilé, elle a fait le maniement des armes et l'exercice des feux, ainsi que les exercices, de compagnie et en tirailleurs, le tout d'une manière assez satisfaisante. La tenue générale des hommes était très bonne, et à peu d'exceptions près, leur uniforme et leurs fourniments étaient propres et en bon état.

Le corps a ensuite subi un examen sur le service des canons de place, à la demande du lieutenant Irving, et tous les hommes ont passé par cet exercice qui a été très bien fait. Le major Holmes et moi avons examiné 15 hommes sur le service des bouches à feu, etc., et de ce nombre 10 ont fait preuve de connaissances considérablement au-dessus de la moyenne. J'ai aussi envoyé à ces hommes des questions auxquelles ils devront répondre sous la surveillance du major Freeland, major de brigade (*Voir note* 14.).

Puis j'ai posé, par écrit, au lieutenant Irving et aux sous-officiers de la batterie, des questions sur l'art de l'artillerie, etc; et cet examen a donné de bons résultats.

Le très bon état dans lequel se trouve cette batterie fait le plus grand honneur au lieutenant Irving, et j'espère que—la batterie n° 1 paraissant être actuellement

désorganisée—ce corps pourra être soit numériquement augmenté ou voir compléter jusqu'au nombre voulu son effectif d'officiers.

Le tir du canon a été remis jusqu'à ce que la glace soit prise dans le port, vu qu'il est difficile d'y ancrer une cible flottante et des jalons, à cause de la profondeur de l'eau et des courants de marée.

BATTERIE DE PLACE DE SAINT-JEAN.

Inspectée à Saint-Jean, le 10 octobre.
Major W. Drumm.
Lieutenant en second Tierney.
37 sous-officiers et soldats.

Cette batterie n'ayant pas fait d'exercices depuis 1878, s'est trouvée n'avoir à peu près que des recrues dans ses rangs. Tenue générale à la revue, bonne; uniforme et fourniments, propres et en bon état.

Maniement des armes, assez bien.

Exercice des feux, médiocre.

Ecole de peleton, assez bien.

La plupart des hommes avaient reçu quelqu'instruction sur le service des bouches à feu, mais neuf d'entre eux seulement étaient assez bien exercés.

Cette batterie a eu les services d'un sergeant instructeur pris dans la batterie A, mais le nombre de ses jours d'exercice ayant été fixé à 12 (soit 36 heures), on ne pouvait s'attendre à ce qu'elle devînt très forte.

Le tir à la cible a eu lieu pendant mon inspection, mais comme la cible était ancrée trop près du bord de la rivière, quelques obus seulement ont été tirés et l'on ne s'est servi que de boulets pleins.

Le major Drumm espère pouvoir organiser une classe d'exercices volontaires avec leçons sur les munitions, etc., pendant l'hiver; s'il y réussit et que la batterie soit exercée tous les ans, cette dernière deviendra tout probablement très forte.

CITADELLE, QUÉBEC,
12 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour votre information, que conformément à vos ordres, j'ai inspecté la batterie d'artillerie de place de Gaspé, le 7 octobre dernier, au bassin de Gaspé.

Présents à la revue: 3 officiers (le capitaine, major titulaire Slous, le lieutenant Carter et le lieutenant Shea) et 32 sous-officiers et canonniers.

Armes et fourniments, en très bon état. Cette batterie a des banderolles et des gibernes de l'ancien patron, qui, à mon avis, devraient être remplacés par des ceinturons et des gibernes à cartouches.

Uniforme, en bon état. Les capotes sont du patron de l'infanterie et devraient être remplacées par celles de l'artillerie. La batterie n'a ni casques ni colbachs.

Courroies de charge, en bon état et au complet; pas de sacs ni de porte-manteaux; je recommanderais d'adopter les sacs, comme étant moins compliqués sous le rapport des courroies.

Pas de petits bidons ni de gamelles.

Maniement des armes et feux, commandés par le lieutenant en premier, assez bien.

Exercices de compagnie, sous les ordres du commandant de la batterie et du lieutenant en second, assez bien. Ce dernier officier n'a pas de certificat de l'école d'artillerie.

Service des bouches à feu, bien. Deux détachements de servants de pièces ont pu seuls faire cet exercice; le reste des hommes étaient des recrues, et la brièveté de la période d'enseignement a été cause qu'ils n'ont pu se livrer qu'à l'école de peloton.

Le concours de manœuvres de force a très bien réussi; lieutenant Carter en tête du détachement. Temps: 4 min. 8 sec.

Le tir des grosses pièces a été fait suivant les règlements de l'association d'artilleurs du Canada. Distance calculée à 1,200 verges. Armement, canons à âme lisse, 48 qtx. Total des points, 123.

Discipline et économie interne, très bonnes. Les hommes sont obéissants et respectueux envers leurs officiers; leur physique est bon, et ils paraissent désirer ardemment connaître leur service. Les livres, etc., de la batterie sont correctement tenus.

L'équipement de l'artillerie est en bon état; des affûts en bois ont été fournis cette année.

Pas de vis de pointage ni de hausses de mire et de tir en bois pour les canons.

Ouvrages et terrains.—J'ai visité les propriétés du gouvernement à l'endroit connu sous le nom de Fort Ramsay. On m'a dit que la propriété située sur le plateau où se trouve la même batterie a été échangée, il y a quelques années, contre un morceau de terre contigu qui ne peut servir à aucunes fins militaires, vu qu'il est dans un ravin. Ce terrain a environ 13 acres d'étendue, et j'ai su qu'on pourrait le vendre un prix beaucoup plus élevé que celui pour lequel se vendrait le plateau actuellement occupé, lequel convient éminemment à une batterie, puisqu'il commande l'abord du bassin. Il coûte actuellement $50 de loyer par année. Je recommanderais donc fortement que les 13 acres appartenant au gouvernement fussent vendus, que le terrain actuellement loué par lui fût acheté et que l'on votât un léger crédit pour construire une simple batterie avec magasin, dépôt, etc. Les magasins actuels ainsi que les plates-formes ne valent rien.

Je transmets la situation numérique (*Voir note* 15).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. G. HOLMES,
Lieutenant et major titulaire,
Adjudant, école royale d'artillerie.

Le lieut.-colonel IRWIN,
Inspecteur d'artillerie,
Commandant de l'école royale d'artillerie,
Québec.

ECOLE ROYALE D'ARTILLERIE,
QUÉBEC.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à vos instructions, j'ai inspecté la batterie de campagne de Shefford le 30 juin, et les batteries de campagne de Montréal et de Richmond, le 20 et le 31 août respectivement.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SHEFFORD.

Armement, canons rayés de 9, se chargeant par la bouche.

Inspectée en camp, à Saint-Jean, P.Q., le 30 juin 1881.

Présents à la revue :—1 capitaine, 3 lieutenants, 1 lieutenant en second, 1 chirurgien, 1 vétérinaire, 4 maréchaux de logis d'état-major, 4 maréchaux de logis, 3 brigadiers, 2 trompettes, 49 canonniers et conducteurs, 29 chevaux.

Lieutenant-colonel Amyrauld, commandant.

La batterie est bonne. Equipement, en bon état; harnais et canons, nets et en bon état; manœuvres de campagne, service des bouches à feu et défilé, bien exécutés. Les sous-officiers et les hommes sont bien au fait des détails de leurs services et ont une assez bonne connaissance des munitions, etc. Le tir de concours annuel n'a pu avoir lieu faute d'un champ de tir convenable à Saint-Jean.

Cette batterie n'a pas concouru pour le prix du gouverneur général. J'annexe la situation numérique.

NOTE.—Le tir de concours de cette batterie a eu lieu à Shefford, dans le mois de novembre, sous la direction du lieutenant-colonel Amyrauld et des officiers de la batterie. On y a suivi les règlements de l'association d'artilleurs du Canada, et le total des points faits a été de 430 d'après le rapport,—ce qui est remarquablement bon (*Voir note* 16).

D. T. IRWIN.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE MONTRÉAL.

Armement, canons rayés de 9 se chargeant par la bouche. Inspectée à Montréal, le 20 août. Lieutenant-colonel Stevenson, commandant.

Présents à la revue :—1 capitaine, 3 lieutenants, 1 chirurgien, 2 maréchaux de de logis d'état-major, 4 maréchaux de logis, 3 brigadiers, 4 bombardiers, 2 trompettes, 36 canonniers et conducteurs et 28 chevaux, dont 12 de selle et 16 de trait.

La batterie était campée sur les terrains de la société d'agriculture, près de la station du Mile-End, et se servait des écuries pour ses chevaux.

Les exercices ont été faits de grand matin, et le soir à l'aide de la lumière électrique. Le maréchal des logis chef Clarke, ci-devant de la batterie A, remplissait les fonctions d'instructeur.

La batterie est très bonne. Uniforme et fourniments, en bon état. Attelages et canons, très propres.

Manœuvres de campagne, service des bouches à feu et défilé,—le tout bien exécuté. Les sous-officiers et les hommes sont tous bien au fait des détails de leur service et se connaissent en munitions, etc.

Le tir de concours annuel avec les pièces rayées de 9 se chargeant par la bouche, a eu lieu à Québec, le 3 octobre (*Voir note* 17).

BATTERIE DE CAMPAGNE DE RICHMOND.

Armement, obusiers de 24.

Inspectée en camp, à Richmond, P. Q., le 31 août.

Major l'honorable Henry Aylmer, commandant.

Présents à la revue : 1 capitaine, 2 lieutenants, 2 maréchaux des logis d'état-major, 4 maréchaux des logis, 3 brigadiers, 4 bombardiers, 1 trompette, 45 canonniers et conducteurs, 29 chevaux.

La batterie est bonne. Equipement, tel qu'il est, en bon état ; uniforme, très bon, bien ajusté et propre. Harnais et canons, nets et en bon état. Chevaux, très bons et propres au service. Manœuvres de campagne, service des bouches à feu et défilé,—le tout bien exécuté. Cette batterie est encore armée d'obusiers de 24 dont les hommes s'occupent fort peu, vu que cela les empêche de concourir avec d'autres batteries mieux armées.

Cette batterie n'a pas reçu de cordes à piquets, de petit équipement de cheval d'écouvillons, ni de sellerie d'officiers (*Voir note* 18).

Le commandant se plaint que l'uniforme est distribué tous les 5 ans, ce qui fait que les hommes entrant dans la batterie à tous les trois ans sont obligés d'accepter des effets en partie usés (*Voir note* 19).

Il n'y a maintenant que juste assez d'effets d'habillement pour les hommes enrôlés, et il aurait été possible au commandant de renforcer sa batterie s'il avait pu disposer d'une plus grande quantité de ces effets. Cette batterie n'a pas concouru pour le prix du gouverneur général, ni fait les exercices annuels.

Une chose qu'elle a de commun avec toutes les autres batteries de campagne, c'est que ses conducteurs n'ont pas de pantalons ni de bottes convenables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTON,

Capitaine et lieut.-colonel titulaire.

Le lieut.-colonel D. T. IRWIN,
Inspecteur d'artillerie
pour la province de Québec.

ECOLE ROYALE D'ARTILLERIE,
QUÉBEC, 13 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour votre information, que les 8, 9 et 10 de ce mois, j'ai surveillé le tir annuel à boulet et à obus des batteries nos 1, 2, 3, 4 et 5 de la brigade d'artillerie de place de Montréal, placée sous le commandement du lieutenant-colonel W. R. Oswald. (La batterie n° 6 n'était pas représentée.)

Le tir a été fait avec un canon de 24 (50 qtx.,) à âme lisse, à l'île Ste-Hélène, Montréal, sur une cible ancrée dans le fleuve.

A une ou deux exceptions près, les détachements de servants de pièces des différentes batteries étaient bien au fait de leurs exercices; ils savaient comment manœuvrer leurs canons ainsi que forer et ajuster les fusées.

Le temps était excessivement froid le 8 et le 10, mais grâce à la bienveillance du garde-magasin militaire et de ses aides, les hommes n'ont pas beaucoup souffert.

Je transmets ci-inclus un rapport du tir, qui donne le détail des points faits.

NOTE.—Sur 40 obus à balles tirés, 5 ont éclaté à la gueule. Je ne puis attribuer cela qu'à de mauvaises fusées, vu que ces dernières étaient correctement forées et ajustées au canon (*Voir note* 21).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTON,
Capitaine et lieut.-colonel,
Commandant de la batterie A., E.R.A.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Batteries de campagne.

Les principaux sujets qui exigent de l'attention à l'égard de ces corps, ont été exposés dans mes rapports annuels des années précédentes et se réduisent généralement à ceci, savoir:—

Porter le nombre des chevaux alloués, de 4 à 6 par canon.

Distribution de pantalons de drap à sous-pieds, ou de pantalons collants avec grandes bottes à tous les sous-officiers et soldats montés.

Sellerie pour les officiers.

Plus d'attention à entretenir l'équipement en bon état, et un meilleur système de tenue de livres.

J'ai inspecté pour la première fois, cette année, les batteries de campagne de Newcastle et de Woodstock, qui sont maintenant armées des canons de 9 à âme lisse. Ainsi que j'en ai fait rapport ailleurs, ces batteries possèdent de bons officiers ainsi que de bons chevaux, et elles sont composées de jeunes gens capables; mais les canons hors d'usage dont elle est armée sont un empêchement sérieux à tout progrès de sa part (*voir note* 22), vu que ni les officiers ni les hommes ne peuvent mettre, à acquérir la connaissance de l'art de l'artillerie et des munitions, la même ardeur qu'ils déploieraient s'ils avaient à leur disposition une arme de précision.

Ces observations s'appliquent également à la batterie de campagne de Richmond, qui n'a que des obusiers de 24. Ces canons, qui possèdent certains avantages à de petites distances, ne donnent aucuns résultats raisonnablement satisfaisants dans les concours de tir à la cible, et de là leur peu de valeur, à part le parti qu'on en peut tirer pour les exercices de théorie. J'espère donc qu'on trouvera moyen d'armer de pièces rayées ces batteries, qui sous tous autres rapports sont excellentes.

Batteries de place.

A cause de la retraite du lieutenant-colonel P. Lewes et de l'absence du colonel Strange, j'ai, cette année, inspecté la plus grande partie de l'artillerie dans les provinces maritimes. On trouvera ailleurs les détails de cette inspection, mais je puis ajouter que son résultat général a été de me convaincre que pour s'acquitter de ce service convenablement et avec profit pour le corps inspecté, le temps ne devrait pas être mesuré à l'inspecteur (*voir note* 23); et chaque batterie devrait être prête à se présenter au grand complet, tel jour fixé à l'avance, pour être passée en revue, vu qu'il n'y a pas moyen d'inspecter efficacement et parfaitement plus d'une batterie et de lui faire

exécuter son tir le même jour. J'ai constaté qu'à Saint-Jean comme à Halifax, les commandants de batteries ont eu la plus grande difficulté à rassembler tout leur monde.

Le manque d'instructeurs compétents se fait aussi grandement sentir, et l'on n'a pu trouver que très peu d'officiers ou d'hommes capables et désireux de suivre les écoles d'artillerie (*Voir note* 24).

Il ne saurait y avoir de doute qu'aussi longtemps que l'artillerie de place sera sur le même pied que les bataillons d'infanterie relativement à la solde, à l'instruction, etc., la plupart des jeunes gens s'enrôleront naturellement de préférence dans ces derniers corps, dont le service est plus facile à apprendre. Si donc l'on juge à propos de maintenir l'artillerie de place, il est évident qu'il faut trouver un encouragement supplémentaire à offrir aux recrues. C'est ce qu'il serait très facile de faire, je crois, en autorisant l'usage de pièces rayées pour le tir de concours, comme à Saint-Jean, à Halifax, à Québec et à Kingston ; en prolongeant la période des exercices (*voir note* 25,) qui devraient être annuels, et en faisant donner l'enseignement dans la localité qui réunit la majorité des corps. Pour cela il faudrait envoyer tous les ans à Halifax, à Saint-Jean et à Montréal, un détachement, composé d'un ou deux officiers et de vingt à trente hommes, qui résiderait dans chacune de ces villes pendant quatre mois. Un cours abrégé, de 3 mois, pourrait ainsi être organisé, il y aurait des examens, des certificats seraient accordés, et la milice trouverait l'encouragement dont elle semble avoir actuellement si grand besoin.

A l'exception de la batterie n° 2 du capitaine Boulanger, qui a pratiqué le tir du canon à l'Ile d'Orléans, en novembre, les batteries de place de Québec et de Lévis n'ont encore fait aucune partie de leurs exercices annuels. Les premières ont eu la permission de s'exercer en janvier, à la citadelle, et j'espère qu'elles en tireront un grand avantage.

Le brigade d'artillerie de place de Montréal a pratiqué le tir du canon à l'île Saint-Hélène le 8 de décembre et les jours suivants, et l'on trouvera ci-annexé le rapport du lieutenant-colonel Cotton à ce sujet.

D. T. IRWIN, lieut.-colonel,
Québec, 16 décembre 1881. Inspecteur d'artillerie.

NOTES DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

1. Je considère que le plan suggéré par le lieutenant-colonel Irwin a l'avantage d'être parfait (quoique plus dispendieux), et je crois qu'il serait très précieux pour la milice des provinces maritimes.
2. Ce sujet devrait être porté devant une commission d'officiers de milice nommée pour étudier à fond la question de l'uniforme et de l'équipement, ce que j'ai recommandé par suite de récents changements dans l'uniforme de l'armée anglaise.
3. Je recommande ce précieux rapport à l'attention du gouvernement.
4. Importante recommandation sur laquelle j'attire l'attention.
5. J'étais présent et j'ai été satisfait de la tenue de cette batterie.
6. Je partage cet avis et recommande la dissolution de cette batterie. Je l'ai vue moi-même, et je ne considère pas que ce soit une dépense satisfaisante des deniers publics.
7. Je suis parfaitement de cet avis.
8. Il devrait l'être certainement.
9. Ces brigades m'ont beaucoup désappointé, surtout la 2e.
10. Ce que j'ai vu à Halifax me fait partager cette opinion.
11. C'est une batterie très active et bonne ; je suis heureux de pouvoir faire d'elle un rapport très favorable.
12. C'est un triste état de choses.
13. C'est une recommandation très importante que j'appuie et qui devrait être mise à effet de suite.
14. J'ai été content de cette batterie, qui est un respectable corps d'hommes bien disposés, commandé par un officier rempli de zèle.
15. Je suis heureux d'entendre dire tant de bien de cette batterie. J'ai l'honneur d'attirer l'attention du gouvernement sur la recommandation du major Holmes relativement à l'achat et à la vente de ces terrains.
16. Rapport satisfaisant qui me fait plaisir à voir.
17. Je suis heureux de voir que cette batterie se maintient dans un bon état.
18. J'attire l'attention du gouvernement sur cela.

19. Cinq ans à 12 jours par année font 60 jours d'usage.
20. Chose à considérer.
21. Je recommande d'essayer un certain nombre par 100 des fusées en magasin, afin que, si la chose est nécessaire, l'approvisionnement puisse en être déclaré hors d'usage et qu'on s'en procure d'autres, car les mauvaises fusées sont inutiles et dangereuses.
22. Je recommande ceci à l'attention du gouvernement.
23. Je partage cette opinion.
24. L'éloignement des écoles d'artillerie influence ces officiers ainsi que les hommes.
25. Il importe infiniment que ce soit tous les ans.
26. Ceci me paraît être une bonne recommandation, bien que, naturellement, cela coûterait plus cher que ne le dit le colonel Strange ; mais la question est de savoir quel système produirait les meilleurs résultats.

ANNEXE No 5.

INSPECTION DU GÉNIE.

(*Rapport du major Walker, I. R., inspecteur de la milice du génie, à l'adjudant général.*)

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL,
12 septembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai inspecté la compagnie du génie de Brighton, N.-B., à Woodstock, le 12 juillet. Par suite d'un malentendu sur le jour où je devais quitter Halifax, la revue a été ordonnée pour le 11, et le major Vince m'informe que la compagnie s'est assemblée au complet ce jour-là. Dès que le lieutenannt-colonel Taylor s'est aperçu que je ne pouvais pas arriver avant le 12, il en a donné avis au major Vince par une dépêche télégraphique; mais il était alors trop tard pour donner un contre-ordre, vu que cette compagnie est un corps rural, et que plusieurs de ses membres résident à une grande distance de Woodstock. Ce changement de date joint à la circonstance d'une grande assemblée orangiste qui avait lieu dans le voisinage, le 12, a été cause que la compagnie a réuni très peu de monde à l'inspection, savoir : 2 officiers, 1 sous-officier et 13 hommes.

Les hommes de cette compagnie sont doués d'un bon physique, et comme la plupart d'entre eux sont accoutumés aux travaux d'exploitation des bois et qu'ils sont habiles à se servir de la hache, ils forment une classe très propre au génie.

Vu le petit nombre d'hommes présents et le fait qu'ils arrivaient du camp de Sussex, je ne leur ai fait faire aucun mouvement d'infanterie, mais j'en ai examiné quelques-uns pris au hasard sur les connaissances qu'ils pouvaient avoir des travaux du génie, et j'ai constaté qu'ils avaient des terrassements simples une assez bonne idée acquise par l'expérience au camp, où ils avaient reçu quelqu'instruction pratique. J'ai trouvé ces hommes très intelligents, et je suis sûr qu'ils ont tiré le meilleur parti possible des rares occasions qui leur ont été données d'apprendre. J'ai aussi questionné le lieutenant Connell, subalterne présent, et j'ai constaté qu'il avait évidemment étudié le génie, qu'il y prenait goût et désirait ardemment s'instruire d'avantage. Le lieutenant-colonel Taylor et le lieutenant-colonel Irwin m'ont parlé avantageusement de la besogne faite au camp par cette compagnie, comme génie; et, d'après leurs rapports et mes propres observations, je me suis formé une haute opinion de la capacité et de l'énergie du major Vince, commandant de ce corps. Je ne doute pas que si on lui accordait certaines facilités raisonnables, il arriverait à faire de sa compagnie un bon corps du génie.

L'équipement actuel de la compagnie est très mauvais; les ceinturons des hommes s'attachent avec des boucles de harnais, et les banderolles dont ils se servent comme d'un pis-aller paraissent avoir été taillées dans de vieux ceinturons. Les hommes ont des capotes d'infanterie, des carabines longues avec baïonnettes—pas de sacs—et des gibernes du patron le plus ancien—pas de sacs à balles. Il est presque inutile d'ajouter qu'ils n'ont aucun outil du génie d'aucune sorte.

Cette compagnie a été récemment transformée de compagnie d'infanterie qu'elle était en compagnie du génie, et pour en faire un bon corps les choses suivantes sont absolument essentielles :—

1. Porter l'effectif de l'infanterie (43) à, disons, 70 hommes.
2. Distribuer un équipement personnel convenable, savoir : porte-manteau, carabine courte et sabre-baïonnette, nouveaux ceinturons, etc.
3. Fournir les outils de pionniers et autre matériel nécessaire.
4. Fournir environ 20 exemplaires du " Manual of Elementary Field Engineering " pour l'usage des sous-officiers et des hommes qui désireraient étudier pendant l'hiver.

Le major Vince a deux subalternes dont il est très content, mais ces officiers ont reçu avis qu'à moins d'avoir les qualités voulues comme ingénieurs avant la fin de

septembre 1881, ils seront renvoyés du corps. Il est sans doute tout à fait nécessaire que tous les officiers du génie soient forcés d'acquérir les qualités voulues, ainsi que je le recommande dans mon rapport de 1879 ; mais pour en arriver là il faudrait fonder un cours approprié et établir des classes au Collège militaire royal, qui seul peut donner l'enseignement voulu. En attendant qu'il en soit ainsi il ne serait pas bien de renvoyer des officiers qui donnent satisfaction dans leurs corps.

Dans mon rapport de 1879, j'ai recommandé que les compagnies du génie soient limitées aux grandes villes, comme étant les endroits où des artisans et autres hommes possédant les dispositions nécessaires pourraient être le plus facilement recrutés ; et c'est là, je crois, la meilleure ligne de conduite à tenir. Je ne recommanderais pas la formation de nouvelles compagnies du génie dans les districts ruraux, mais comme celle de Brighton se trouve établie et qu'elle est assez heureuse de posséder un commandant capable et énergique, je crois qu'elle a une assez bonne chance de succès. Elle pourrait être organisée plus tard en compagnie de campagne, et former l'un des deux corps dont le dépôt devrait être à Saint-Jean ; mais avant d'en arriver là, il lui faudra d'abord prouver qu'elle a atteint un haut degré de mérite comme compagnie de place.

Compagnie du génie du Nouveau-Brunswick, à Saint-Jean.

Le lieutenant-colonel Taylor m'a informé que l'officier préposé temporairement au commandement de cette compagnie (le lieutenant Hartt) ne voulait pas que je l'inspectasse comme corps du génie, vu qu'elle n'avait pas encore terminé ses exercices annuels. J'ai prié le lieutenant Hartt de me rencontrer à Saint-Jean pour discuter la chose. Le lieutenant Hartt a été très franc avec moi ; il a admis que pratiquement sa compagnie n'était que de l'infanterie en uniforme du génie. Le manque d'instructeur a été cause qu'elle n'a reçu aucune instruction sur le génie, cette année. Le capitaine Perley, son commandant, réside actuellement à Ottawa, et, naturellement, il ne peut s'occuper de l'enseignement de son corps à Saint-Jean. J'ai vu depuis le capitaine Perley, qui m'apprend que les hommes ont toujours reçu jusqu'ici l'instruction théorique à l'aide de leçons, mais qu'ils n'ont jamais fait de travaux du génie.

Les outils de pionniers que la subvention du gouvernement a permis à cette compagnie d'acheter, ont été prêtés au major Vince pour ses travaux à Sussex. La compagnie de Saint-Jean n'est allée à Sussex que pour le défilé final, dans lequel elle a figuré comme l'une des compagnies d'un bataillon d'infanterie auquel on l'avait attachée pour l'occasion.

Je n'ai guère besoin de signaler les besoins évidents de ce corps. Il a en sa possession une certaine quantité d'effets d'équipement propres au génie, et il ne lui faut plus maintenant que quelque instruction sur son service. En conséquence, des officiers compétents, résidant sur les lieux, devraient être nommés aussitôt que possible dans ce but, car quelqu'habile que puisse être le commandant actuel, son absence du district est fatale à la compagnie.

Génie du 2e district, Toronto.

J'ai inspecté ce corps, commandé par le lieutenant Scobble, le 18 juillet, dans la salle d'exercice, à Toronto. Son effectif, à la revue, était de 1 officier et 41 sous-officiers et soldats, et sa tenue a été très bonne ; 18 officiers et soldats étaient absents en permission, et 4 hommes l'étaient sans permission.

Le lieutenant-colonel Scobble m'a informé que n'ayant pu profiter que des 12 soirs d'exercice accordés aux compagnies d'infanterie, il n'avait fait aucuns travaux du génie pendant l'année, bien que la compagnie eût campé pendant 5 jours au Fort-Neuf à ses propres frais.

Comme il n'y avait pas de subalternes à la revue, j'ai fait sortir des rangs le sergent-major et les sergents, à qui j'ai ordonné de faire faire aux hommes quelques mouvements de compagnie, lesquels, à l'exception du maniement des armes et de l'exercice des feux, n'ont pas été bien exécutés. Les sergents n'avaient évidemment jamais exercé la compagnie. Alors, le lieutenant-colonel Scobble, à sa propre demande, a fait faire quelques mouvements de compagnie qui n'ont pas été fermes ni satisfaisants.

La compagnie a, dans le fait, souffert de l'éloignement du lieutenant-colonel Scoble, qui s'est absenté de Toronto pendant l'hiver, et l'enseignement a manqué en conséquence. Le lieutenant-colonel Scoble m'a informé que des conférences sur le génie avaient été données pendant l'hiver par le capitaine Devine. J'ai constaté qu'aucun des sous-officiers n'avait assisté à ces conférences.

J'ai questionné les sous-officiers sur les connaissances qu'ils pouvaient avoir des ouvrages du génie, et j'ai été heureux de voir qu'ils se rappelaient assez bien de l'instruction qui leur avait été donnée pendant la dernière période d'enseignement, à Kingston; mais je regrette d'avoir à faire rapport que le lieutenant-colonel Scobble m'a interrompu et s'est efforcé de faire cesser cet examen, prétendant que le corps n'était que de l'infanterie en uniforme du génie, que je ne devais poser aux hommes aucunes questions sur le génie, et que s'il eût su que je dusse le faire, il leur eût ordonné de ne pas répondre.

En adressant la parole à la compagnie, après la revue, j'ai été forcé de lui dire que je regrettais de ne pouvoir la féliciter d'aucun progrès dans le métier qui lui était propre. Sur ce, le lieutenant-colonel adressa lui aussi la parole aux hommes et affirma de nouveau publiquement que vu que la compagnie avait été traitée comme infanterie sous le rapport de l'instruction, elle n'était effectivement qu'une compagnie d'infanterie en uniforme du génie, et que s'il eût su que je dusse poser des questions sur le génie, il eût donné l'ordre de n'y pas répondre. J'ai prié le lieutenant-colonel Scoble de ne pas continuer son discours, qu'à tout le moins j'ai regardé comme très peu judicieux mais inoffensif.

En faisant rapport de ces circonstances, je crois que je manquerais à mon devoir si je n'attirais pas l'attention sur le fait que bien qu'il soit indubitablement vrai (ainsi que je le fais remarquer dans des rapports précédents) que les compagnies de milice du génie doivent, pour acquérir les qualités nécessaires, pouvoir jouir de facilités plus grandes que celles actuellement mises à leur disposition, toutefois il est du devoir de tout officier, tant qu'il reste attaché à une compagnie du génie, de tirer le plus grand parti possible de ces circonstances, qu'elles soient beaucoup ou peu favorables. Rien ne peut autoriser un officier à abandonner délibérément toute instruction sur le génie, parce que, selon lui, les facilités accordées pour cet enseignement seraient insuffisantes.

Je transmets ci-inclus le rapport du lieutenant-colonel Scoble, qui m'a été présenté le soir de l'inspection. J'estime qu'il vaut mieux que je le fasse sans commentaires; je dirai seulement qu'il a été publié dans le *Mail* le matin après l'inspection.

Génie de Montréal.

J'ai inspecté le génie de Montréal—commandé par le major Kennedy—le 3 septembre, à l'île Sainte-Hélène, Montréal. Le nombre d'hommes présents à la revue a été de 1 officier et 32 sous-officiers et soldats. Deux officiers étaient absents—l'un en permission et l'autre attaché à l'école royale d'artillerie, à Kingston—et 20 hommes qui sont sur le contrôle de la compagnie manquaient à l'appel.

A une ou deux exceptions près, la tenue des hommes était bonne. Les armes auraient pu être mieux entretenues. La compagnie n'a pas encore l'équipement de voyage qu'il a été recommandé de lui délivrer dans des rapports précédents. Elle se plaint encore, et avec raison, de ce qu'elle n'a pas reçu de tenue de fatigue, chose très essentielle pour le génie.

La compagnie a bien défilé et assez bien exécuté quelques mouvements de compagnie.

Après l'exercice j'ai inspecté les ouvrages du génie exécutés par la compagnie et je suis heureux de dire que je les ai trouvés très satisfaisants. Le major Kennedy avait fait tout un programme de travaux à exécuter, et il mérite les plus grands éloges pour la manière dont il l'a mené à bien, en dépit de la grande difficulté qu'il a éprouvée à rassembler un nombre d'hommes suffisant pour remplir ses vues.

La compagnie avait construit, sur une ouverture de 60 pieds, un excellent pont d'espars (à double attache), ouvrage qui lui a fait extrêmement honneur.

Des fosses à canons et autres, de pleine grandeur, ont été creusées, et une batterie de siège a été dressée en ma présence, et tous ces ouvrages ont été bien faits. Un pont de tonneaux a aussi été construit assez habilement. Le corps avait pratiqué le service des signaux, et, vu le peu de temps disponible, je crois que les progrès faits dans cette branche d'instruction sont très satisfaisants.

Dans toutes les opérations exécutées en ma présence, le zèle et l'habileté du sergent Thompson m'ont tellement frappé que je suis heureux de vous faire remarquer spécialement son nom.

J'ai été très content de la besogne faite par cette compagnie, car elle montrait qu'on s'était efforcé, avec zèle et succès, de dresser un corps de milice comme génie. Cela prouve qu'il est possible d'en agir ainsi lorsqu'on est bien déterminé à être quelque chose de plus que génie de nom seulement. Je ne puis cependant taire le fait qu'il a fallu surmonter de grandes difficultés pour en arriver à ce résultat, et je n'espère pas que des efforts si énergiques puissent durer bien longtemps ou finir par triompher, à moins qu'on n'accorde plus d'aide à cette branche de la milice. La faiblesse numérique de cette compagnie à la revue (moins de la moitié de l'effectif ordinaire) montre la difficulté qu'il y a de se procurer des hommes ayant les dispositions voulues—difficulté que le major Kennedy voit constamment s'accroître, j'en suis sûr.

Il est inutile d'espérer que des hommes se jetteront dans un métier qui exige un dur travail manuel et auquel manque, en grande partie, l'attrait du faste militaire, à moins que, comme seule récompense de leur patriotisme, ils ne soient sûrs au moins de n'en pas trop souffrir pécuniairement.

Les rapports ci-dessus montrent à l'évidence que la milice du génie n'est rien moins que florissante, et je ne crois pas que l'on puisse s'attendre à un meilleur état de choses, tant qu'on ne s'efforcera pas réellement de mettre cette milice sur un bon pied.

Le génie ne s'improvise pas. Si l'on veut qu'il soit capable, il faut le former. Le moins que l'on puisse faire dans ce but serait de le placer, sous le rapport de l'enseignement, sur le même pied que les batteries d'artillerie de campagne, et de le réunir en camp pour 14 jours tous les ans. Mais puisque pour être capables les hommes doivent tous être artisans, il est évident que le sacrifice de 14 jours de salaire serait un lourd fardeau à imposer à chacun de ceux qui se rendraient au camp, et à moins que la solde ne soit portée à $1 par jour pour toute la période d'instruction, y compris l'aller et le retour, je crains fort que cette difficulté qu'on éprouve à trouver de bons hommes ne puisse être surmontée. Naturellement, les officiers et les sous-officiers devraient toucher une solde proportionnellement plus élevée que dans les autres armes, en ayant soin que tous soient forcés d'acquérir les qualités voulues pour mériter cette augmentation de solde. En outre, on devrait faire tous les efforts possibles pour attacher au génie, comme subalternes, des gradués du collège militaire royal.

Il faudrait que chaque compagnie eût la *certitude* d'être inspectée tous les ans après ses exercices; c'est le seul moyen de perfectionner ces corps.

Les progrès faits par l'artillerie sont une preuve de ce que l'on peut obtenir par des inspections et un encouragement suffisants; et bien que le génie tienne beaucoup à l'art et n'offre malheureusement pas beaucoup d'attrait sous le rapport du faste, je n'ai néanmoins aucun doute que les compagnies de cette arme peuvent acquérir ce qui leur manque si l'on prend des mesures en conséquence.

J'ai l'honneur de renvoyer aux recommandations suivantes contenues dans mes rapports de 1879 et 1880, comme étant absolument essentielles, savoir :—

1. Enseignement annuel de 14 jours.
2. Inspections annuelles.
3. Fournir un équipement au génie pour l'étude de la pratique.
4. Uniformité d'organisation, de subvention, etc., des différentes compagnies.
5. Etablissement d'une école du génie à Kingston, et, à tout évènement, la formation de classes pour les officiers du génie au collège militaire royal.
6. Fournir un instructeur sous-officier du génie, au moins pour la période des exercices annuels.

Je recommanderais fortement la formation de camps annuels : à Kingston pour les corps d'Ontario et de Montréal, et à Saint-Jean ou dans son voisinage pour les provinces d'en bas. A Kingston, si le camp était formé dans un temps convenable de l'année, l'état-major du collège pourrait dispenser l'instruction, et pour les provinces d'en bas il serait peu difficile d'obtenir un instructeur des compagnies du génie royal

à Halifax, pour la période d'enseignement. Naturellement il serait bien de former le génie en brigade avec d'autres troupes si l'on formait des camps sur des points convenables, mais les raisons qui me font nommer Kingston comme rendez-vous pour les corps d'Ontario sont très fortes, vu les facilités qu'offre le collège militaire royal pour l'instruction des hommes.

Un tel rassemblement des compagnies et leur formation en bataillons du génie fourniraient d'excellentes occasions d'exécuter les travaux propres à cette arme. Je regrette qu'on n'ait pas profité du camp de Sussex pour ces fins, cette année, et que les trois compagnies qui s'y trouvaient n'aient pas été formées en un bataillon du génie au moins pour le défilé. Cela aurait eu pour effet de réveiller "l'esprit de corps" parmi les différentes compagnies, et de leur montrer qu'elles formaient un corps spécial chargé d'un service particulier. Le plus grand défaut de ces compagnies, telles qu'elles existent, me paraît consister dans l'oubli de ce fait.

La seule "raison d'être" d'une compagnie du génie est qu'elle sera formée de sapeurs bien dressés; s'ils en est autrement, ce n'est plus que le simulacre d'un tel corps, et, à mon avis, elle est non-seulement passivement inutile, mais encore activement nuisible, en ce qu'elle tend à créer l'impression que le génie (n'étant que de l'infanterie déguisée) est pratiquement sans but.

Je n'ai que faire d'essayer à prouver l'importance rapidement croissante des corps du génie dans l'art moderne de la guerre; tout le monde en convient. J'ai compris que l'on désire réellement avoir de pareilles troupes dans la milice du Canada, mais je ne puis m'empêcher de dire, qu'à moins que l'on ne prenne les mesures mentionnées ci-dessus pour améliorer celles que nous possédons actuellement, le génie, tel qu'il se trouve, mourra d'inanition, et ainsi se produira un mouvement rétrograde dans l'organisation militaire du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. R. WALKER,
Capitaine du génie royal et major local.

QUARTIER GÉNÉRAL, GÉNIE DU 2E DISTRICT MILITAIRE,
TORONTO, 18 juillet 1881.

MONSIEUR,—Le corps que je commande ayant fait l'année dernière ses exercices annuels à Kingston, sous votre surveillance personnelle, je n'ai pas cru nécessaire de vous faire un rapport ainsi que le prescrivent les règlements. Je regrette néanmoins extrêmement de ne l'avoir pas fait, vu que votre rapport sur la milice du génie assemblée à Kingston n'a pas été publié dans le rapport annuel de la milice, tandis que celui du commandant du collège militaire royal, à qui ni le commandement ni l'inspection du génie n'étaient attribués, a été pris pour une critique officielle du caractère et de la discipline de cette arme. Comme cet officier n'avait pas le commandement, qu'il n'a ni inspecté ni enseigné le génie campé à Kingston, et qu'il était mon cadet dans le service, je ne m'occuperai pas de ce qu'il a pu dire. J'espère toutefois que cette année les autorités militaires rendront justice au génie en publiant le rapport de l'inspecteur comme étant plus digne de confiance, sur la question de la constitution et des besoins de l'organisation, que celui d'aucun officier irresponsable.

Je regrette que le manque d'argent ou d'autres raisons qui me sont inconnues, aient conduit le département de la milice à mettre le génie sur le même pied que l'infanterie, pour l'enseignement. Tel étant le cas, j'en suis arrivé à la conclusion que je ne saurais résister plus longtemps aux circonstances adverses contre lesquelles j'ai lutté depuis cinq ans, et je vais laisser à quelque officier plus jeune et plus énergique la tâche que je n'ai pas réussi à remplir. Je ne puis que consigner une fois de plus mon opinion bien arrêtée, que pour établir une bonne organisation du génie, il faudra que le ministère de la milice fasse beaucoup plus qu'il ne semble disposé ou capable de faire.

J'espère que vous me rendrez ce témoignage que ma compagnie ne cesse pas d'exister pour cause d'incapacité, mais que c'est simplement parce qu'elle ne peut concilier avec son esprit de corps comme génie, l'idée de n'être de cette arme que de nom et d'uniforme seulement.

Comme c'est mon intention de mettre bientôt ma résignation entre les mains de l'adjudant général, je prends congé de vous en vous remerciant beaucoup de la bienveillance et de l'encouragement que vous m'avez témoignés par le passé.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. C. SCOBLE, lieut.-colonel,
Commandant du génie du 2e district militaire.

A l'inspecteur du génie.

ANNEXE No 6.

RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LES ÉCOLES ROYALES D'ARTILLERIE.

BATTERIE "A."

CITADELLE, QUÉBEC, décembre 1881.

MONSIEUR,—12 officiers et 99 sous-officiers et soldats sont entrés à cette école pendant l'année dernière.

Sur ce nombre, 9 officiers et 33 sous-officiers et soldats se sont inscrits pour le cours abrégé, de trois mois, et 3 officiers pour le cours complet.

Des 66 sous-officiers et soldats enrôlés dans la batterie "A," 21 se sont ré-engagés ou enrôlés de nouveau pour trois ans.

Batteries.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
Batterie "A", E.R.A.	.....	66	66
Etat-major de district	2	.....	2
Batterie de campagne de Richmond	.....	4	4
do Shefford	.....	1	1
do Québec	2	6	8
do Woodstock	.....	1	1
Batterie d'artillerie de place n° 1, Québec	2	1	3
do do n° 2 do	1	8	9
do do n° 3 do	1	2	3
do do n° 1, Lévis	.....	2	2
do do n° 2 do	.....	3	3
do do Gaspé	2	.....	2
do do Georgetown	.....	1	1
Brigade d'artillerie de place du N.-Brunswick, batterie n° 7	.....	4	4
65e bataillon	1	.....	1
Bataillon provisoire de Témiscouata	1	.....	1
Total	12	99	111

Les certificats suivants ont été accordés depuis le dernier rapport en date du 27 novembre 1880 :—

	Cours complet.				Cours abrégé.					Total.
	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	Présents.	
Officiers	.....	.....	.....	.....	8	3	.....	.....	.....	11
Sous-officiers et soldats	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	9	23	35
Total	.....	.....	.....	.....	8	3	3	9	23	46

1 Le nombre de ceux qui se sont inscrits pour suivre un cours abrégé d'instruction pendant l'année dernière a été à peu près le même que l'année précédente, mais on a éprouvé beaucoup de difficulté à se procurer de bonnes recrues pour la batterie. Il n'y a pas de doute que ceci tient à ce que la demande de la main-d'œuvre s'est améliorée et que les territoires du Nord-Ouest attirent de plus en plus la population.

2. Le tir annuel de la carabine pour la batterie a eu lieu au champ de tir de la Pointe-Lévis,—des détachements d'hommes commandés par un officier occupant à tour de rôle la caserne en bois, au camp du génie. Le tir a généralement très bien réussi ; le chiffre de mérite de la batterie entière a atteint 73.26, contre 58.93 l'année précédente. Des prix s'élevant à $40 et prélevés sur les fonds de la cantine ont été donnés aux tireurs les plus heureux.

3. Les jeux athlétiques annuels de la batterie ont eu lieu en septembre, sur la carrière des Plaines, et des prix s'élevant à $50 prélevés sur les fonds de la cantine ont été distribués.

4. Pendant la première quinzaine de juillet, les membres du détachement choisi pour concourir avec l'artillerie volontaire anglaise, à Shoeburyness, ont été rassemblés à la citadelle et assidûment exercés dans les manœuvres de force et le tir du canon par le capitaine Peters et le sergent-instructeur Genest, de la batterie A. Les résultats du concours de Shoeburyness ont déjà été publiés, et il ne saurait y avoir de doute que nos hommes doivent directement à cet enseignement préliminaire une grande partie du succès qu'ils ont remporté.

5. Le capitaine Peters a été attaché à une batterie de campagne de l'artillerie royale, à Aldershot, depuis le 20 août jusqu'à la fin d'octobre. Pendant cette période il a régulièrement profité de tous les moyens d'instruction, et il a aussi obtenu un certificat de l'école vétérinaire de l'armée à Aldershot, après avoir subi avec beaucoup de succès l'examen voulu.

6. L'efficacité de l'instruction sur l'équitation et les exercices de batterie de campagne a été beaucoup affaiblie par le manque d'un nombre suffisant de chevaux. En juillet dernier, on a disposé de trois des huit chevaux de batterie alloués, et comme les fournisseurs du gouvernement ont négligé de les remplacer par des animaux propres au service de l'artillerie, il en manque toujours trois pour compléter le nombre nécessaire.

Les services des sergents instructeurs de l'infanterie ont été utilisés comme suit pendant l'année, savoir :—

Ceux du sergent Cornish, au collège de Joliette ;
do Genest à l'école militaire de Montréal ;
do Genest, au collège de Rigaud.
do Phillips, au collège de Sainte-Marie ;
do Cornish, au collège de Sainte-Thérèse de Blainville ;
do Phillips, au collège Sainte-Marie, Montréal ;
do Genest, au collège de Lévis ;
do Cornish, au collège de Saint-Hyacinthe.

8. Je regrette de rapporter le décès du trompette-major, arrivée le 11 janvier 1881. Bien qu'il ne fût dans la batterie que depuis peu de temps, ses services comme maître de musique ont été trouvés très précieux et sa perte a été beaucoup regrettée.

9. Le maréchal des logis armurier Skinner, ci-devant de l'A. R., a pris son congé de libération pendant l'été, après un service de neuf ans sans interruption. Demande a été faite d'un ouvrier militaire compétent pour le remplacer, mais sans succès jusqu'ici.

10. Plusieurs réparations, etc., ont été faites aux bâtiments par le ministère des travaux publics, pendant l'année, mais ils reste beaucoup de réparations ordinaires à faire aux casemates ainsi qu'au quartier, et je crois qu'il y aurait beaucoup d'économie et d'avantage à employer quelques artisans d'une manière permanente, sous la surveillance du commandant, ainsi que l'ai déjà fréquemment recommandé. (*Voir note* 1.)

D. T. IRWIN, lieut.-colonel,
Commandant de l'E. R. A., Québec.

NOTE DU MAJOR GÉNÉRAL COMMANDANT.

(1) J'ai recommandé la même chose comme étant pratique et économique à la longue.

BATTERIE " B."

KINGSTON, 23 décembre 1881.

MONSIEUR,—Pendant l'année finissant le 23 décembre 1881, 23 officiers et 144 sous-officiers et soldats sont entrés à cette école. Sur ce nombre, les officiers sont répartis comme suit:—

Pour le cours abrégé d'artillerie, 3.
do de cavalerie, 1.
do d'infanterie, 15; pour le cours complet, 3.

Du nombre total ci-dessus 52 étaient des sous-officiers, des canonniers, des conducteurs et des cavaliers appartenant aux différents corps d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie de la province d'Ontario.

De plus, 92 sous-officiers et soldats se sont enrôlés ou ré-engagés dans la batterie B.

Les sergents instructeurs d'infanterie de la batterie B ont été employés et distribués comme suit:—

Le sergent instructeur T. H. Billman, au collège Dufferin et au lycée de London, au lycée de Mount Forrest, et à l'université de la Reine, de Toronto.

Le sergent instructeur James Sloane, fonctionnaire maréchal des logis chef, du 16e bataillon, au camp de brigade, à Picton, Ontario;

Le sergent instructeur O'Hamann, maréchal des logis chef de brigade, au camp de Saint-Sean, P. Q., et maréchal des logis au camp de brigade, à Picton, Ontario;

Le sergent instructeur C. H. Hewlett, fonctionnaire sergent-major, 32e bataillon, camp d'infanterie, à London, et camp du 47e bataillon, Picton, Ontario.

L'équitation a été enseignée aux cadets du collège militaire royal par le major C. J. Short assisté de l'instructeur d'équitation maréchal des logis d'état-major Maguire. Le lieutenant-colonel a bien voulu permettre que le professeur de fortification aidât à l'enseignement des officiers de milice de toutes armes inscrits pour le cours abrégé, dans la salle des modèles du collège militaire royal. Le lieutenant Goodwin, du génie de Montréal, avait déjà donné l'instruction élémentaire à l'école royale d'artillerie. Le colonel Hewett et le major Walker désiraient vivement tous deux aider à l'enseignement des officiers de milice, à l'école royale d'artillerie de la batterie B, mais il leur a été difficile de le faire, faute d'une permission formelle de la part des quartiers généraux. J'ai l'honneur d'attirer, à ce sujet, l'attention du major général commandant sur la page 236 du rapport de l'année dernière concernant la milice, à partir du 2e paragraphe jusqu'au bas de la page. Pendant mon voyage en Angleterre, l'instruction sur le tir, les concours de batteries, les exercices à cheval et les tournois athlétiques ordinaires ont eu lieu sous la surveillance du lieutenant-colonel Montizambert, qui a fait tous les services d'inspection, d'enseignement et de commandement, outre ceux de payeur. J'ai eu les preuves de sa rude besogne à mon retour, et je m'attends avec satisfaction à ce qu'il me succède dans le commandement que je suis sur le point de quitter et dont il s'est rendu digne par dix années de service continuel.

J'ai l'honneur de recommander à votre attention tous les officiers et sous-officiers du personnel de l'école d'artillerie, pour le zèle infatigable et l'exactitude avec lesquels ils ont rempli pendant des années leurs devoir très onéreux.

Le nombre des certificats accordés cette année dépasse celui des trois dernières années.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant de l'E. R. A.

ANNEXE No 7.

(A.)

CERTIFICATS D'ARTILLERIE.

Province d'Ontario.

Liste des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats de l'école royale d'artillerie, à Kingston, pendant l'année 1881.

Noms et grades.	Corps.	Date des certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	
Beaty, James P., lieut. en 2nd.	Batterie de campagne, Toronto	17 oct.				Abrégé.
Beatty, John, bombardier	do Durham			11 mars.		do
Birchall, W. D., maréchal des logis	do canal Welland			11 do		do
Bliss, D. C. F., quartier-mtre sous-offic.	do Ottawa			29 déc.		do
Brown, William, canonnier-conduct.	do Gananoque			7 avril		do
Burns, James do	Batterie "B," E.R.A				4 juillet.	do
Cameron, Hugh do	Batterie de campagne, Gananoque				9 juin	do
Crowley, James, brigadier	Artillerie de place, Prescott				24 septembre	do
Elliott, J. W., bombardier	1re brigade provisoire d'artillerie de campagne			4 juillet.		do
Elliott, T. H., maréchal des logis	Artillerie de place, Prescott				14 septembre	do
Fillion, E. M., brigadier	Batterie de campagne, Kingston			7 avril		do
Goodwin, H., lieut. en 2nd	Compagnie du génie, Montréal	29 déc.				Complet
Gray, W., brigadier	Batterie de campagne, Toronto			4 juillet.		Abrégé.
Henderson, H., canonnier-conduct.	Batterie "B," E.R.A				14 septembre	do
Hewlett, C. H., maréchal des logis	do			4 juillet.		do
King, Richard do	Batterie de campagne, canal Welland				14 septembre	do
Lanthier, E., canonnier	Batterie de place, Prescott				20	do

Macdonald, Walter, lieut. en 2nd	1re brigade provisoire d'artillerie de campagne	17 oct.				do
Macquisten, A., canonnier	Batterie "B" E.R.A.				29 déc.	do
Mason, Robert, bombardier	Batterie de campagne de Toronto			11 mars		do
Maxwell, J., canonnier	Batterie "B" E.R.A.				4 juillet	do
Miller, Isaac, canonnier-conducteur	Batterie de campagne de Durham				11 mars	do
Mitchell, John, bombardier	Batterie de campagne de London			22 avril		do
McCrae, D., quart.-mtre. sous officier.	1re brigade provisoire d'artillerie de campagne			12 avril		do
McDonald, E. A., maréch. des logis	Batterie de campagne de Gananoque				11 mars	do
McLachlan, H, canonnier	Ci-devant de la batterie de place de Trenton				20 déc	do
McMurray, W., canonnier	Batterie "B" E.R.A.	22 août				do
McNaughton, D., lietenant en 1er	Batterie de place de Cobourg				29 déc.	do
Nicol, Arthur, lieutenant en 2nd	1re brigade provisoire d'artillerie de campagne	6 juin				do
O'Connor, Hugh, caporal	Batterie de place de Prescott				24 sept.	do
Pike, John, caporal	Batterie de campagne de London				22 avril	do
Pring, William, maréchal des logis	do			22 avril		do
Redmond, James McC., lieut. en 2nd	Batterie de campagne de Gananoque		18 mars			do
Robinson, J. B., maréchal des logis	do			29 mars		do
Rutherford, K., canonnier conduct	Batterie de campagne de Kingston			24 sept.		do
Setterington, F., canonnier	Batterie "B" E.R.A.				20 déc.	do
Sheppard, G. P., maréchal des logis	Batterie de campagne d'Ottawa			29 mars		do
Smith, E., canonnier conducteur	Batterie de campagne de Toronto				4 juillet	do
Taschereau, J. E. M., lieutenant.	Batterie "B" E.R.A.	4 juillet				Complet
Walleck, G., canonnier conducteur	1re brigade provisoire d'artillerie de campagne				29 déc.	Abrégé.
Walsh, A., fonctionnaire-bombardier	Batterie "B" E.R.A.				20 do	do
Wethereil, C. F., bombardier	Batterie de campagne de Gananoque				22 do	do
Whitney, David J., canonnier cond	Batterie de campagne de Kingston			1er avril		do
Whitney, Robt. A., canonnier cond	do				1er avril	do
Wilkinson, P. J., maréchal des logis	1re brigade provisoire d'artillerie de campagne			4 juillet		do
Wright, Osborne, canonnier cond	Batterie de campagne de Durham				11 mars	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe, "cours complet"	2
do do "cours abrégé"	4
do deuxième classe do	1
do troisième do do	17
do quatrième do do	22
Total	46

Province de Québec.

Liste des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats de l'école royale d'artillerie à Québec, pendant l'année 1881.

Noms et grades.	Corps.	Date des certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2e classe.	3e classe.	4e classe.	
Boulanger, T. L., capitaine	Batterie de place n° 2, Québec	30 mars				Abrégé.
Campbell, D., canonnier	Batterie de campagne de Richmond				31 mars	do
Carter, A. T., lieutenant en 1er	Batterie de place de Gaspé	22 avril				do
Coursol, C. J., capitaine	6e bataillon	15 déc.				do
Emery, F., caporal	Batterie de campagne de Woodstock				31 mars	do
Forrest, W. H., lieut.-col	Etat-major de la milice	6 juin				do
Garneau, E. B., lieutenant en 2nd	Batterie de campagne de Québec	25 do				do
Hudon, J. A. G., lieutenant en 1er	Batterie de place n° 1, Québec	22 avril				do
Le Moine, C. E., maréchal des logis	Batterie de place n° 2, Québec				22 avril	do
Levesque, A., maréchal des logis	Batterie de place n° 2, Lévis				22 do	do
Levesque, O., canonnier	do do				22 do	do
Morgan, H. D., lieutenant en 1er	Batterie de place n° 3, Québec		27 oct			do
Rough, A., fonctionnaire-bombardier	Batterie "A" E.R.A			15 déc.		do
Savignac, A., fonction.-bombardier	do					do
Sexmith, F., fonct.-bombardier	do				31 mars	do
Thibaudeau, C. F., sous-lieut. en 2nd	Batterie de campagne, Québec	22 avril				do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe	"cours abrégé"		7
do	seconde do	do	1
do	troisième do	do	1
do	quatrième do	do	6
		Total	15

[B]

CERTIFICATS DE CAVALERIE.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats pendant l'année 1881.

Noms et grades.	Corps.	Date des certificats.				Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2me classe.	3me classe.	4me classe.	
Fraser, A., cavalier	Compagnie de Prescott			8 juillet		Abrégé.
Harpelle, John, brigadier	4me régiment provisoire				19 avril	do
Horning, George B., maréchal des logis	do			16 mai		do
Knight, Archibald, capitaine	do	19 avril				do
Love, Geo. W., cavalier	Compagnie de Prescott			8 juillet		do
Mosher, Carni, cavalier	do				8 juillet	do
Scriven, Joseph, maréch des logis chef.	4me régiment provisoire				19 avril	do
Strothers, James, do	1er régiment			8 juillet		do
Warner, William, maréchal des logis.	Compagnie de Prescott			8 juillet		do
Woods, B. S., maréchal des logis	1er régiment			18 nov		do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe, "cours abrégé"	1
do troisième " do	6
do quatrième " do	3
Total	10

[C]

CERTIFICATS D'ARTILLERIE.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats des inspecteurs d'artillerie, pendant l'année 1881.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et leur date.	Certificats de seconde classe et leur date.
McCrae, D., capitaine	1re brigade d'artillerie de campagne provisoire		17 novembre
Raymur, James L., lieut. en 2nd	Batterie d'artillerie de place, Victoria, (C.B.)		17 do

[D]

CERTIFICATS D'INFANTERIE.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats pendant l'année 1881.

Noms et grades.	Corps.	Certificats de première classe et leur date.	Certificats de seconde classe et leur date.	Cours complet ou abrégé.
				Abrégé.
Bethune, W. S., lieutenant en 2nd	77me bataillon		28 décembre	do
Birdsall, R. E., lieutenant	57me do		19 avril	do
Cole, Geo. M., lieutenant en 2nd	41me do	15 novembre		do
Evans, J. D. B., lieutenant en 2nd	43me do	15 do		do
Farley, A. A., capitaine	15me do	19 avril		do
Hubbell, H. G., lieutenant	14me do	15 novembre		do
Jackson, D. E., capitaine	41me do		19 avril	do
Kerr, Chas. D., lieutenant	14me do	19 avril		do
MacDougall, J. C., lieutenant	14me do	15 do		do
Morton, A. W., capitaine	14me do	19 novembre		do
Mowat, H. M., lieutenant en 2nd		15 do		do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe, "cours abrégé"	8
do seconde do	3
Total	11

ANNEXE No 8.

CERTIFICATS D'ÉCOLE MILITAIRE.

Province d'Ontario.

Liste des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats de l'école d'instruction militaire à Toronto, pendant l'année 1881.

Noms.	Grades.	Corps.	Certificats de seconde classe et leur date.
Alderson, W. M.	Lieut. en 2nd.	39e bataillon	5 mars.
Allan, G. W.	do	10e do	5 do
Biggar, J. L.	Lieutenant.	15e do	22 février.
Brooks, G. H. C.	Lieut. en 2nd.	12e do	5 mars.
Brown, F. N. W.	Lieutenant.	34e do	22 février.
Brown, W. J	do	45e do	4 do
Bruce, John.	do	10e do	7 mars.
Cozens, Joseph	do	31e do	5 do
Crawford, J. W.	Lieut. en 2nd.	36e do	22 février.
Ferris, W. P.	do	39e do	4 do
Greenwood, John A.	Lieutenant.	44e do	11 do
Hart, C. E.	Lieut. en 2nd.	49e do	26 do
Henderson, W.	do	34e do	11 do
Henry, Alexander	Lieutenant.	36e do	23 do
Leslie, J. Knox	Lieut. en 2nd.	12e do	5 mars.
Macdonald, W. C.	do	2e do	5 do
Mackay, Angus	Lieutenant.	12e do	26 février.
Moffat, J. W.	do	32e do	23 do
McGee, J. C.	Lieut. en 2nd.	2e do	11 do
Pollard, R. D.	Lieutenant.	31e do	23 do
Price, Geo.	Capitaine	39e do	3 do
Riddell, Jas. D	Lieutenant.	39e do	5 mars.
Sargent, William	do	36e do	23 février.
Snider, W. R.	Capitaine	39e do	18 do
Taylor, J. P.	Lieut. en 2nd.	34e do	5 mars.
Vennell, Geo.	do	12e do	5 do
Vicar, John	do	34e do	20 février.
Wilson, R. J.	do	35e do	23 do

Certificats de seconde classe..... 28

Province de Québec.

Liste des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats de l'école d'instruction militaire à Montréal, pendant l'année 1881.

Noms.	Grades.	Corps.	Certificats de seconde classe et leur date.
Barry, Edmund	Lieutenant	Bataillon prov. de Témiscouata	25 février.
Bell, Andrew	Lieut. en 2nd	54e bataillon	15 do
Blair, Thomas	Lieutenant	83e do	3 mars.
Blanchet, L	Lieut. en 2nd	Bataillon prov. de Témiscouata	3 do
Bonhomme, T	do	64e bataillon	12 février.
Boucher, D	do	86e do	18 do
Buchanan, Peter	Lieutenant	50e do	18 do
Cadieux, Joseph A	do	64e do	25 février.
Cadieux, Joseph J	do	64e do	25 do
Chalut, Leonie	Lieut. en 2nd	86e do	3 mars.
D'Amour, Napoleon	Lieutenant	76e do	18 février.
Duhaime, L	do	84e do	25 do
Fraser, H. R	Lieut. en 2nd	53e do	14 do
Gagné, Alexis	do	Bataillon prov. de Dorchester	19 do
Gamache, Alfred	Lieutenant	61e bataillon	28 do
Garrant, G	Lieut. en 2nd	23e do	19 do
Henderson, Samuel H	Lieutenant	50e do	2 do
Hood, John	Lieut. en 2nd	5e do	14 do
Lithgow, John	do	5e do	2 do
MacIver, A. L	Capitaine	58e do	14 do
Marcotte, G	Lieut. en 2nd	81e do	3 mars.
McEvenue, J. E	do	85e do	3 do
Patterson, A. W	do	6e do	3 do
Pelletier, A	Lieutenant	55e do	12 février.
Prud'homme, J. M. P	Lieut. en 2nd	64e do	25 do
Smith, Ed. Ibbotson	Lieutenant	53e do	14 do
Stephen, G. C	Lieut. en 2nd	6e do	3 mars.
Strathy, J. A. L	do	5e do	25 février.
Thornton, Michael		50e do	3 mars.
Turgeon, Edouard	Lieut. en 2nd	Bataillon prov. de Dorchester	18 février.
Twose, Samuel W	Lieutenant	53e bataillon	14 do
Waldo, Edward	Lieut. en 2nd	Gardes à pied du gouv. général	3 mars.
Weightman, Thomas	Lieutenant	11e bataillon	25 février.
Worthington, E. B	Lieut. en 2nd	53e do	14 do

Certificats de seconde classe..... 34

Province de la Nouvelle-Ecosse.

Liste des officiers de la milice active qui ont obtenu des certificats de l'école d'instruction militaire à Halifax, pendant l'année 1881.

Noms.	Grades.	Corps.	Certificats de seconde classe et leur date.
Butler, W. J.	Lieut. en 2nd....	63e bataillon	5 mars.
Chipman, H. L.	do ...	66e do	5 do
Dimock, C. H	do ...	78e do	5 do
Doull, A. M. K	do ...	66e do	5 do
Johnston, John B.	do ...	63e do	5 do
Jones, Walter G.	do ...	63e do	5 do
Mooney, John	do ...	Cie d'infanterie de St-George, N.B.	5 do
Stairs, Gavin L.	do ...	66e bataillon	5 do

Certificats de seconde classe..... 8

ANNEXE No 9.

CERTIFICATS DE BUREAUX D'EXAMINATEURS.

LISTE des officiers de la milice active et des aspirants à des commissions qui ont reçu des certificats des bureaux d'examinateurs pendant l'année 1881.

PROVINCE D'ONTARIO—CERTIFICATS D'INFANTERIE.

Noms.	Grades.	Corps.	Certificats de première classe et leur date.	Certificats de seconde classe et leur date.
Ball, A. S.	Lieut. en 2nd	22e bataillon		1er nov.
Ball, P. B.	Lieutenant	10e do		30 août.
Beattie, Joseph H	Capitaine	27e do	24 octobre	
Beaumont, E. J	do	29e do		1er nov.
Bertram, T. A.	Lieut. en 2nd	77e do		30 août.
Boyd, Benj. B	Capitaine	Gardes à pied du Gouv. G.	28 sept.	4 mars.
Brophy, G. F	Lieut. en 2nd	32e bataillon	29 do	
Brown, F. N. W.	Lieutenant	34e do	30 août	
Carpenter, Frank M.	Capitaine	77e do	30 do	
Carpenter, Hugh	Lieutenant	77e do		30 août.
Cooley, M. W	do	77e do		30 do
Cruickshank, Ernest A	Lieut. en 2nd	44e do		30 do
Douglas, John W	Capitaine	42e do	17 sept	
Evans, George T.	Lieut. en 2nd	36e do	30 août.	
Farewell, John E	Capitaine	34e do	30 do	
Gartshore, W. M	Lieut. en 2nd	7e do	25 mars	
Henderson, Wilbur	do	34e do	30 août	
Howard, D. M	do	10e do		30 août.
Hudson, William	Capitaine	7e do	25 mars	
Hughes, Patrick D	Lieut. en 2nd	2e do		30 août.
Huntington, Samuel A	Capitaine	18e do	28 sept.	
Hutcheson, G. G.	Lieut. en 2nd	42e do		28 sept.
Kelly, William	Capitaine	27e bataillon	25 mars	
Kerns, William	do	20e do	23 juin	
Knight, H. V.	Lieutenant intérimaire en 2nd	22e do		1er nov.
Manley, Fred. F.	Lieutenant	10e do	30 août	
Moffat, J. W.	do	32e do	29 sept.	
Motherwell, J. W.	Lieut. en 2nd	42e do	17 février	
Murray, John A	Lieutenant		30 août	
Mutton, William G	Lieut. en 2nd	2e do		30 août.
Mutrie, John	Capitaine	30e do	25 mars	
McMonies, fils, J.	Lieutenant	77e do		30 août.

Liste des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—CERTIFICATS D'INFANTERIE—*Fin.*

Noms.	Grades.	Corps.	Certificats de première classe et leur date.	Certificats de seconde classe et leur date.
Northwood, W. J	Serg. d'état-maj.	24e bataillon		24 octobre.
Parker, James E	Lieutenant.	43e do		28 septembre
Paterson, John H	do	10e do		30 août.
Pattinson, H G. S. R.	do	24e do		24 octobre.
Percival, Lionel V	Lieut. en 2nd.	10e do		30 août.
Peters, Samuel F	Lieutenant.	7e do		1er novemb'e
Phin, Richard J	do	29e do		1er do
Porter, George D.	do	30e do		1er do
Robertson, D	do	32e do		29 septembre
Rowe, Conrad D.	Capitaine.	24e do	24 octobre	
Sawle, William T	do	37e do		30 août.
Somerville, T. C	Lieutenant.	24e do	24 octobre	
Speirs, James S	Capitaine.	30e do	25 mars	
Starr, Joseph A	Lieutenant.	7e do	1er nov	
Stafford, John W	do	32e do		29 septembre
Symons, John T	Lieut. en 2nd.	12e do		30 août.
Taylor, John P	do	34e do	30 août	
Thompson, David	Major	37e do	23 juin	
Tilton, John	Capitaine.	Gardes à pied du G.G.	14 octobre	
Tremayne, Frank G.	do	12e bataillon		30 août.
Tye, George	do	36e do	30 août	
Walker, Robert	do	42e do	28 septembre	
Webb, E. E	Lieut. en 2nd.	Gardes à pied du G.G.		4 mars.
Wright, Joshua	Lieutenant.			28 septembre

PROVINCE DE QUÉBEC—CERTIFICATS D'INFANTERIE.

Blanchet, Z.	Lieut. en 2nd.	Bataillon provisoire de Témiscouata	26 mars	
Chabot, Achille	Lieutenant.	Bataillon provisoire de Dorchester	26 do	
Nott, John T.	Capitaine.	1er bataillon	26 do	

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—CERTIFICATS DE CAVALERIE.

Armstrong, J. R	Major	8e régiment	2 juillet	20 avril.
Carmichael, A. F	Lieut. en 2nd.	do		20 do
Domville, James	Lieut.-colonel	do	2 juillet	
Earle, M. J.	Cavalier	do		20 avril.

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—CERTIFCATS DE CAVALERIE—*Fin.*

Noms.	Grades.	Corps.	Certificats de première classe et leur date.	Certificats de seconde classe et leur date.
Fowler, D. J.	Capitaine.	8e régiment		20 avril.
Fowler, George W	Sergent.	do		20 do
Gass, Fred	Lieut. en 2nd.	do		20 do
Ketchum, George E.	Sergent-major.	do		20 do
Langstroth, William	Capitaine.	do		20 do
Markham, Alfred	Major.	do	2 juillet	
Otty, G. O. D.	Lieutenant.	do		20 avril.
Parlee, Wellesley	Sergent	do		20 do
Pearson, T. E. A.	do	do		20 do
Pearson, T. H.	Capitaine.	do		20 do
Peters, T. Lee	Sergent	do		20 do
Sharp, T. H	Lieutenant.	do		20 do
Sprague, S. W.	Caporal.	do		20 do
Sproule, F. M.	Lieut. en 2nd.	do		20 do
Weyman, C. W.	Sergent.	do		20 do

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—CERTIFICATS D'INFANTERIE.

Blois, Osborne	Lieut. en 2nd.	62e bataillon		3 mars.
Godard, H. J. A	do	do		3 do
Hartt, J. T. T.	do	Cie de génie du N.B.	27 octobre	
Sturdee, Edward T.	Capitaine.	62e bataillon	27 do	
Trueman, Arthur J.	Lieut. en 2nd.	do		3 mars.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—CERTIFICATS D'INFANTERIE.

Burgess, Joseph	Capitaine.	78e bataillon	11 août	

RÉCAPITULATION.

Cavalerie—Certificats de	première classe	3
do do	seconde classe	17
Infanterie— do	première classe	34
do do	seconde classe	32
Total		86

ROYAL MILITARY COLLEGE OF CANADA,
KINGSTON.

ANNEXE No 10.

RAPPORT DU BUREAU DE VISITEURS DU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL POUR 1881, AU MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.

Le bureau de visiteurs nommé par ordre de Son Excellence le gouverneur général en conseil, pour l'année courante, relativement au collège militaire royal, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est assemblé ce mois-ci, à Kingston, pour s'acquitter de ses devoirs. Bien que les membres du bureau se soient enquis minutieusement de toutes choses se rattachant à l'économie interne du collège, leur intention n'est pas de répéter plusieurs des détails qui ont été donnés dans leur rapport de 1879, vu qu'il n'a été introduit que de légers changements dans l'administration de cette institution. A leur avis, il vaut mieux indiquer les changements faits ainsi que ceux à faire, et montrer la condition actuelle comme l'objet et le but du collège. On se rappellera que l'examen annuel a été substitué aux examens semestriels d'entrée; que de huit le nombre des classes a été réduit à quatre, pour correspondre à la durée du cours, qui est de quatre ans ; que les limites d'âge pour l'admission au collège, au lieu d'être de 15 à 20 ans comme autrefois, sont maintenant fixées entre $15\frac{9}{12}$ et $18\frac{9}{12}$; et, aussi, que quatre professeurs ont été nommés pour prendre chacun leur tour de service de jour et assurer davantage l'observance de la discipline. De plus, on a exigé de chaque nouveau cadet une contribution de $100 par année. On a amélioré le gymnase en faissant disparaître une cloison et posant un plancher à son extrémité nord, et l'on a construit cette année un petit bâtiment pour les fins de l'approvisionnement d'eau.

EMPLACEMENTS ET BATIMENTS DU COLLÈGE.

Le collège militaire royal est situé sur une presqu'île, près de la ville de Kingston, dans la province d'Ontario. Du côté ouest, la rivière Cataracoui sépare les terrains du collège de la ville, et du côté est une anse navigable formée par le fleuve Saint-Laurent les sépare d'autres réserves du gouvernement et du fort Henry, tandis qu'à l'extrémité sud de la presqu'île, et en face du collège, se trouve le fort Frédéric. Les terrains du gouvernement forment deux enceintes. Dans l'enceinte intérieure (environ 34 acres) se trouvent la caserne des cadets, le bâtiment affecté à la pension et aux classes, le gymnase, les terrains servant aux exercices et à la récréation, etc. Les terrains affectés à l'usage du génie militaire, ainsi que les quartiers des professeurs, des sous-officiers et des domestiques, sont dans l'enceinte extérieure (qui comprend environ 32 acres). Le collège a été ouvert pour les fins de l'éducation le 1er juin 1876, sous les ordres de son commandant actuel (premier), avec 18 cadets.

La planche qui accompagne ce rapport donne une vue des bâtiments du collège, qui sont tous en pierre. La caserne a $172 \times 40\frac{1}{2}$ pieds et est à trois étages au-dessus d'un soubassement de $7\frac{1}{2}$ pieds de hauteur; le premier étage a 10 pieds 2 pouces, le deuxième 9·6, et le troisième 9·9, en œuvre. Le bâtiment nord en L, situé en arrière, a 157 x 55 pieds à un bout et 80 à l'autre, et il est à trois étages, au-dessus d'un soubassement de 10 pieds 2 pouces de hauteur; le premier étage a 15 pieds, le deuxième 14·8 et le troisième 10·9, en œuvre. Le gymnase a 88 x 48 pieds, et est à un seul étage. Il a été construit vers 1838 par le gouvernement impérial, et nous nous en servons depuis 1876 pour les fins du collège.

La caserne des cadets, construite par l'amirauté vers 1838, portait le nom de "frégate de pierre," et elle a servi de magasin et d'entrepôt jusqu'au moment où elle a été cédée au Canada en 1871. Elle a été affectée à l'usage actuel en 1876, et maintenant elle peut loger 59 cadets ainsi qu'un officier et un sous-officier; il s'y trouve aussi deux magasins et une salle de recréation pour les élèves.

La grandeur des chambres à coucher varie de 10 x 13 pieds à 12 x 13 pieds. Chacune d'elles est occupée par un cadet, et toutes contiennent un lit, deux chaises, une commode, un miroir, une table, un lavabo, une lampe, une tablette pour les livres et le linge et un râtelier muni de crochets pour le fourniment. Le bâtiment nord a été construit en 1878 pour servir aux fins de l'éducation et de la pension, et il est partagé comme suit, savoir:—pension, onze salles; hôpital, huit; salles pour les classes et les cours, dix; bibliothèque et salle de lecture, trois; salles de comités et bureaux, sept; salles occupées temporairement par 20 cadets, six; et enfin la salle du professeur:—total, 46. Il y a dans les salles de classe un pupître, un tabouret et une table à dessin pour chaque cadet. Tous les bâtiments sont éclairés au moyen de lampes à l'huile de charbon, dont il y a 108 dans le quartier des cadets et 200 dans le bâtiment qui sert aux fins de l'éducation. Le quartier des cadets est chauffé au moyen d'air chaud fourni par deux fournaises qui se trouvent dans le soubassement, et deux poêles à charbon (*base burners*). Le bâtiment du nord est chauffé à la vapeur par deux chaudières placées dans le soubassement, et l'anthracite est le combustible dont on se sert.

BUT DU COLLÈGE.

"Le collège militaire est établi," disent ses règlements, "dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches de la tactique militaire, des fortifications, du génie, et une connaissance générale des sujets scientifiques qui sont indispensables pour l'entente parfaite de la profession militaire, ou qui s'y rattachent; et pour rendre les officiers aptes à prendre un commandement ou à occuper un poste dans l'état-major."

ASPIRANTS À L'ADMISSION.

Les examens d'aspirants à l'admission sont ouverts aux jeunes gens—sujets britanniques résidant en Canada depuis 5 ans—qui avaient de 15 à 18 ans le 1er janvier dernier. L'épreuve qu'on leur fait subir avant de les admettre comme cadets est à la fois de concours et suffisante pour l'admission; c'est à peu près la même que celle imposée pour la classe intermédiaire dans les lycées du pays, et elle assure une connaissance spécifique des différents sujets énumérés dans les séries obligatoires (*voir annexe A*), mais les aspirants qui ont les qualités voulues et sont examinés sur les sujets facultatifs ou supplémentaires, gagnent des points additionnels qui comptent pour les honneurs et relèvent les qualités dont ils ont fait preuve. Dans ces examens les aspirants sont désignés par des numéros; on ne leur permet pas de se servir de livres ni de mémorandum, et il faut qu'ils remplissent le papier d'examen sur chaque sujet, dans le temps prescrit pour ce sujet. Les papiers d'examen, ne portant aucunes marques autres que les numéros qui les distinguent, sont préparés chaque année, au commencement de juin, en présence d'un bureau d'officiers d'état-major, au quartier général du district militaire dans lequel résident les aspirants. Lorsqu'ils sont prêts, ces papiers sont mis dans des enveloppes cachetées, et transmis à l'adjudant général pour être soumis à un bureau d'examinateurs compétents qui demeurent à Ottawa et ne connaissent pas personnellement les aspirants, et qui doivent faire rapport sur ces papiers suivant les numéros qu'ils portent. Ces examinateurs sont, quant à leur devoir comme tels, séparés et indépendants du département de la milice, et leurs services sont si précieux qu'on les retient d'année en année en y apportant aussi peu de changement que possible. Les aspirants heureux sont autorisés à entrer au collège comme cadets.

Le nombre des cadets qui ont pris leurs dégrés depuis que le collège est ouvert est de 35, et celui de ceux qui sont actuellement au collège est de 77. Ontario en a fourni 61; Québec, 24; la Nouvelle-Ecosse, 15; le Nouveau-Brunswick, 8; le Manitoba 2 et la Colombie-britannique, 2—: total, 112. Une des principales raisons pour laquelle le nombre a diminué cette année, c'est que tous ceux qui avaient été admis la 1ère et la 2e années ont fini leur cours et quitté l'établissement. Les admissions ayant été depuis limitées et changées en annuelles de semestrielles qu'elles étaient, il devra s'écouler quelque temps avant que le maximum soit atteint, à moins que permission ne soit donnée d'admettre plus que le nombre réglementaire pendant les deux années qui vont suivre.

COURS SUIVI DANS LE COLLÈGE.

Le cours suivi dans le collège et qui s'ouvre au commencement de septembre de chaque année, est d'un ordre supérieur et pratiquement gratuit pour les cadets qui ne paient qu'une contribution de $100 pour la pension et l'enseignement. Toutefois, les cadets déposent en outre $200 la première année et $150 chaque année subséquente pour payer l'uniforme, les livres, les instruments, etc., qui sont fournis au prix de revient et dont le montant s'élève en somme à une moyenne d'environ $180 pour la première année, et d'environ $140 pour chaque année subséquente, suivant l'économie pratiquée par chaque cadet. La dépense de la première année est nécessairement plus forte, parce que plusieurs objets achetés cette année-là suffisent pour toute la durée du cours. On rend compte, chaque année, aux cadets, de la balance de la somme par eux déposée, s'il en reste une ; d'un autre côté, s'ils dépassent le montant de leur crédit, ils sont tenus de rembourser le collège. La dépense totale voulue pour l'éducation de 100 cadets ne dépassera probablement pas le crédit de $59,000 par année voté à cette fin par le parlement, à part le total des contributions de $100 versées par les cadets. Cette somme ne saurait être regardée comme excessive si l'on envisage les avantages que le pays devra retirer plus tard de cette institution. Comme le personnel actuel est amplement suffisant pour l'enseignement du nombre autorisé de 120 cadets, la dépense supplémentaire que demanderait l'éducation de ce nombre ne serait que pour la subsistance, le service des domestiques, le blanchissage du linge, etc., des élèves, une fois le nombre 100 dépassé—disons $175 pour chacun d'eux à part ses $100 de contribution, soit un total de $1,500 pour 20 cadets. Voir annexe G, à la page 239, pour la dépense de semblables institutions en Angleterre et aux Etats-Unis.

On trouvera dans l'annexe B le nombre, les noms et les services du personnel de professeurs et d'instructeurs. Pour les sujets et le système d'étude et d'enseignement, voir les annexes C et D.

TABLE.

Le réfectoire est assez grand pour contenir 100 cadets, assis par dix à chacune des 10 tables. Le gouvernement fournit tout ce qui est nécessaire pour la table des cadets sous forme d'accessoires de table, etc., et d'appareils pour la cuisson des aliments, et c'est lui qui paie pour la nourriture. Le chef d'ordinaire a un logement gratuit dans le bâtiment, savoir, 6 chambres à part du magasin et de l'office; c'est lui qui fournit tous les comestibles, les cuisiniers, les petits ustensiles de cuisine, le combustible et l'éclairage, excepté pour la cuisine, et il reçoit 49 centins par jour pour chaque cadet présent jour par jour. Il leur fournit aussi, sous des restrictions, certains articles supplémentaires qu'ils paient. Pour l'ordinaire et les heures de repas, voir annexes E et F. Les domestiques du collège servent à table et lavent la vaisselle dont on se sert au réfectoire. Les cadets sont conduits au réfectoire à des heures fixées. Pendant les repas, ils sont sous la surveillance d'un officier et de cadets sous-officiers. Il leur faut toujours se comporter en gentlemen, et à table il ne leur est pas permis de se départir des règles qui sont le trait caractéristique de la bonne société.

DISCIPLINE, INSTRUCTION ET ÉCONOMIE INTERNE.

Le commandant a l'entière responsabilité de la discipline. Les cadets sont soumis à l'acte concernant la discipline de l'armée, aux ordonnances de la reine, ainsi qu'à la loi et aux règlements de milice. Le code de discipline s'applique à tous également ; on n'a aucune peine à le mettre en vigueur et il n'y a pas eu de cas d'insubordination ni individuelle ni collective. Les cadets saluent tous les professeurs et les officiers en uniforme, et l'on exige d'eux qu'ils soient respectueux, obéissants et attentifs à leurs devoirs. Les punitions ont un caractère militaire et emportent la privation d'un certain nombre déterminé de points de bonne conduite. On n'a pas encore jugé à propos d'employer un personnel spécial pour faire observer la discipline; tout le personnel, militaire et civil, peut mettre les cadets aux arrêts en attendant la décision du commandant. Les membres de l'état-major militaire ont le pou-

voir de consigner les cadets au quartier pendant 48 heures ou de les priver de permission pendant sept jours. Le personnel civil peut reprimander les cadets et les priver de permission.

Les cadets sont organisés en un bataillon de cinq compagnies pour les fins de la discipline et de l'économie interne. Ils sont habillés comme l'infanterie, avec la tunique écarlate, et sont obligés de porter cet uniforme en tout temps, excepté lorsqu'ils sont en permission pour une période de plus de sept jours. Les compagnies se composent indifféremment de cadets qui sont entrés au collège en différentes années. Chaque compagnie a un personnel complet de cadets sous-officiers, savoir : 1 sergent-major, 2 sergents, 2 caporaux, 1 fonctionnaire-caporal, et est commandée par un professeur militaire. Les cadets sont pourvus de carabines Martini-Henri, de havresacs et de petits bidons. Ils fournissent leur propre uniforme et leurs nécessaires, qu'ils obtiennent des magasins du collège au prix coûtant. Ils nettoyent eux-mêmes leurs armes et leurs fourniments, et ce sont eux aussi qui font leurs lits. Le cirage de leurs chaussures, le lavage des planchers et autres ouvrages de ce genre sont faits par les domestiques du collège. Les cadets se lèvent à 6.30 a.m., en été, et à 7 a. m. en hiver. Extinction des feux pour tous à 10 p. m, excepté pour ceux qui sont de service. Des bains d'eau chaude et d'eau froide sont disponibles pour 1 cadet sur 10. Dans l'été, tous les cadets doivent se rendre aux appels de natation ; on apprend à nager à ceux qui ne le savent pas. Le terrain dont on se sert pour les exercices est en face de la caserne et du bâtiment affecté à l'éducation. Les cadets ne peuvent franchir l'enceinte du collège sans un laisser-passé par écrit. Dans leur organisation de compagnie, les cadets sous-officiers prennent leur tour de service, aident à faire observer la discipline dans les rangs, en classe et au quartier, et à l'enseignement des élèves dans les manœuvres et les exercices militaires. A tous les appels pour l'étude, les cadets forment les rangs par classe sous le commandement des sous-officiers qui les conduisent à leurs salles respectives, et le professeur de service les renvoie de la classe lorsque l'heure de l'étude est écoulée. Pour les manœuvres et exercices militaires, les cadets forment les rangs par compagnies ou pelotons d'exercice spéciaux, et l'officier de service est toujours présent. On enseigne à tous l'usage des canons et des armes portatives, et tous sont forcés de pratiquer le tir à la cible ordonné pour l'artillerie et l'infanterie ; chacun d'eux passe aussi par un cours obligatoire de théorie et d'exercices de gymnastique. On enseigne également aux élèves à faire des modèles d'ouvrages militaires en sable dans un bâtiment réservé à cette fin.

La surveillance est exercée le soir au moyen de l'appel de 10 heures, ainsi qu'à l'aide de visites faites, à des jours et heures *inconnus*, par les sergents-majors cadets et par les officiers de service. La chambre de chaque cadet est ainsi visitée *au moins* trois fois par mois, et aussi souvent que les officiers de service ou les sergents-majors cadets peuvent le juger à propos. Tous les officiers d'état-major doivent aussi visiter la caserne, le soir, s'ils ont quelque raison de soupçonner qu'il manque des élèves. Les sous-officiers sont logés dans des chambres voisines de celles des cadets de leurs escouades respectives, et il est en tout temps de leur devoir de veiller et d'empêcher les cadets de quitter la caserne, la nuit. Des chevaux appartenant à l'école royale d'artillerie sont mis à la disposition du collège pour enseigner l'équitation aux cadets de la première classe, qui montent à cheval trois fois par semaine pendant toute la durée de chaque terme.

Le quartier des cadets et les effets de casernement sont dans un excellent état ; les chambres et les effets personnels des cadets sont propres et bien entretenus. L'ordre et la régularité sont visibles partout. Le développement physique des cadets ainsi que leur tenue de soldats et de gentlemen nous sont un sûr garant que leur éducation est soignée sous ces rapports. On ne se mêle pas des croyances religieuses, mais les cadets sont tenus de se trouver à la parade d'église tous les dimanches matin ; un officier ou sous-officier les conduit ensuite à leurs temples respectifs et les en ramène. On les encourage aussi à assister aux offices religieux qui ont lieu l'après-midi et le soir.

AMUSEMENTS.

La bibliothèque du collège possède environ 800 volumes. La salle de lecture est fournie de revues et de journaux par des souscriptions volontaires de la part de

l'état-major et des cadets. Les récréations auxquelles on les encourage sont le jeu de cricket et de ballon, les exercices à la rame, le jeu de longue paume et la gymnastique. Les dépenses de clubs sont payées par les membres. Il y a des jeux athlétiques tous les ans. Les jeux de hasard, sous quelque forme que ce soit, sont strictement défendus ; mais on permet de jouer, sauf le dimanche, et dans la salle de lecture seulement, à certains jeux désignés qui demandent plus d'adresse que de chance et sont innocents en eux-mêmes. Aucun argent ni valeur d'argent ne peuvent être engagés soit directement ou indirectement sur l'issue d'aucunes parties ou séries de parties.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT.

Les cadets qui entrent chaque année reçoivent l'instruction dans la même classe et sur les mêmes sujets, et tous reçoivent l'instruction et sont obligés d'acquérir les capacités voulues sur les mêmes sujets obligatoires, pendant leur cours de quatre ans. De plus, il y a pour chaque sujet obligatoire, un cours facultatif, ou plus élevé, dans lequel ne s'engagent que les élèves les plus avancés. Il y a néanmoins d'autres sujets facultatifs que les cadets ne sont pas obligés d'entreprendre pour se faire graduer. Presque tous les élèves choisissent quelques-uns des sujets facultatifs, et des insignes d'honneur, des mentions spéciales, etc., sont décernés avec les certificats tant pour les sujets obligatoires que pour les sujets facultatifs. Un cadet peut choisir ou rejeter tous les sujets purement facultatifs ou aucun d'eux, ainsi que toutes les parties facultatives de sujets obligatoires ou aucune d'elles. (*Voir annexe C.*) L'instruction se donne à l'aide de conférences et aussi à chaque cadet individuellement. Il est évident néanmoins que tous ne font pas les mêmes progrès, et il y en a qui restent en arrière de leur classe. (*Voir annexe D.*) L'étude a lieu dans les salles de classes, pendant certaines heures qui sont suffisantes pour qu'un élève de moyenne force puisse se préparer d'une manière satisfaisante sur tous les sujets obligatoires. Les cadets ne sont pas tenus d'étudier dans leurs chambres, mais ceux qui veulent se distinguer parmi leurs camarades afin d'obtenir des insignes d'honneur, des mentions spéciales, etc., le font plus ou moins. Par conséquent, on ne leur donne pas de devoirs spéciaux à préparer pour les classes, mais tous leurs travaux sont surveillés par les professeurs individuellement, soit dans les salles de classe ou en dehors. On ne leur permet pas de quitter les salles de classe (excepté quelques minutes par nécessité) ni le bâtiment affecté aux fins de l'instruction pendant les heures d'étude. (*Voir tableau des heures fixées pour les différents devoirs, annexe F.*) L'examen final et tous les autres examens des cadets sont faits par les professeurs seulement.

Les facilités d'enseignement vont se trouver augmentées par l'addition qu'on a faite durant l'année d'appareils pour la lumière électrique, le service des sigaux et des télégraphes sous-marins, ainsi que de cartes, de plans, de dessins, de modèles de différents genres, d'instruments pour la levée des plans militaires, le génie, la télégraphie, etc., et d'appareils pour faire des expériences chimiques et autres. En changeant la limite d'âge des aspirants, de 15 à 20 ans qu'elle était, à $15\frac{9}{12}$ et $18\frac{9}{12}$, on a assuré plus d'égalité dans leur force pour concourir les uns avec les autres, et la réduction du nombre de classes à quatre pour correspondre au cours de quatre ans, ainsi que les examens annuels pour l'admission, faciliteront la réussite du système d'enseignement.

L'instruction à l'aide de modèles, de dessins et autres objets, ainsi que les expériences faites sous les yeux des élèves, sont très précieuses en ce qu'elles viennent à l'appui de ce qu'ils ont pu apprendre dans les auteurs traitant des mêmes sujets ; il est donc tout à fait à propos de favoriser autant que possible cette méthode d'enseignement. Le plan suivi par le collège paraît être le mieux calculé, dans les circonstances actuelles, pour assurer l'éducation par la faculté de la vue et celle de l'esprit dans les salles de classe et sur le champ, ainsi que le développement physique au moyen du gymnase et de l'équitation.

Le bureau est d'avis qu'un peu plus d'attention à l'étude de la littérature anglaise ajouterait à la valeur et à l'utilité de l'enseignement donné dans le collège.

De plus, on devrait enseigner la calligraphie aux élèves et leur faire composer des thèmes sur des sujets pratiques, afin de leur donner l'occasion d'apprendre à coucher leurs pensées par écrit, grammaticalement et dans un style clair.

On pourrait entretenir avec avantage des discussions dans les journaux, afin de faciliter l'étude de l'art de lire et de parler correctement.

PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Le bureau n'hésite pas à dire que le Canada possède, au service du collège, un personnel de professeurs qui sont pénétrés de l'importance des grands devoirs qu'ils remplissent vis-à-vis des cadets, du collège et du pays; qui sont éminemment doués comme corps pour remplir ces hautes fonctions, et qui consacrent au service leur temps, leurs capacités, leur exemple et leur influence, d'une manière qui ne peut manquer de faire du collège une institution utile. Il ne faut pas oublier qu'en outre de leurs devoirs vis-à-vis des cadets et du collège, ces professeurs doivent marcher de pair avec le temps et les progrès qui se font constamment dans leurs branches d'enseignement; par conséquent plusieurs d'entre eux ont un travail ardu à faire. Afin que le pays puisse profiter entièrement de l'expérience de ces professeurs, le bureau suggère que des gradués soient nommés aussitôt que possible pour leur aider, afin qu'en outre ces gradués acquièrent, avec le temps, les capacités nécessaires pour enseigner à leur tour dans les plus hautes sciences.

CONDITION SANITAIRE.

L'état de la santé des cadets est généralement très bon. Pas de maladies spéciales, et qu'une légère tendance seulement à la fièvre lente, et ce, dans un degré moindre qu'à Kingston ou la plupart des autres endroits. Lorsque l'hôpital a été visité on n'y a trouvé qu'un cadet affecté d'un furoncle, mais qui, d'ailleurs, paraissait être en état de supporter une nourriture plus forte que celle donnée ordinairement aux malades. L'endroit où se trouve le collège est regardé comme parfaitement salubre. L'eau fournie au collège sera excellente lorsque les travaux actuellement en voie de construction seront terminés,—ce qui sera probablement fait avant Noël, cette année. Les eaux d'égoût du bâtiment nord devraient aller se perdre de l'autre côté d'une barre qu'il y a dans la baie de la Marine.

RECOMMANDATIONS.

Il n'est pas possible de trouver beaucoup de Canadiens possédant les qualités nécessaires pour le service technique, à moins qu'ils n'aient reçu une instruction spéciale. De fait, les sciences se sont tellement développées que tout homme destiné probablement à devenir instructeur ou administrateur dans la carrière militaire, doit de toute nécessité avoir reçu une instruction technique dans l'art de cette carrière; et comme il n'y a qu'une certaine méthode par laquelle on puisse s'emparer de cette instruction, il est évident qu'elle devrait recevoir toute l'attention qu'elle mérite. La dépense nécessaire pour rendre le collège parfait (en tant que la perfection est possible aujourd'hui) ne sera pas forte, mais cette dépense—faite à présent—amènera une immense différence en résultats qui probablement ne frapperont pas les yeux tout de suite. Arrivant une circonstance difficile, il sera trop tard pour suppléer à ce qui nous manque actuellement, et la dépense qu'il faudra faire alors sera beaucoup plus grande en comparaison de celle qui résulterait de l'amélioration des facilités actuelles. Le plan qu'en définitive on trouvera le plus satisfaisant sera celui qui assurera davantage l'instruction pratique, au collège militaire royal, d'autant de jeunes gens que les arrangements voulus peuvent le permettre, savoir: du plus grand nombre autorisé par la loi; aussi l'éducation pratique, dans les écoles spéciales, l'armée et les fabriques d'Angleterre, du nombre de gradués suffisant pour satisfaire aux besoins immédiats et nous fournir d'officiers compétents capables d'en instruire d'autres, tant au collège que dans les différentes branches de la milice active du pays.

Afin d'ajouter aux moyens qu'on a actuellement d'assurer la santé, la discipline et le confortable des cadets, il faudrait de toute nécessité agrandir leur logement dans la caserne, de manière à permettre à chacun d'avoir sa chambre. La somme nécessaire pour compléter l'établissement sous ce rapport, ne sera pas excessivement forte, et d'un autre côté l'avantage que le collège et la milice en retireront sera considérable. Cela permettrait de déménager les cadets du bâtiment affecté aux fins de l'éducation, où quelques-uns d'entre eux sont incommodément et temporairement logés, et aussi de former, pour l'instruction d'officiers de la milice active, une classe qu'il est impos-

sible d'organiser actuellement, bien que le personnel de l'enseignement soit assez nombreux pour se charger de ce service.

A cet égard, si l'on fournissait le logement, dans l'enceinte du collège, à un plus grand nombre de professeurs, sinon à tous, on y trouverait de l'économie et cela augmenterait très sensiblement les facilités d'instruction ainsi que les moyens de faire observer la discipline et de faire marcher l'établissement en général. On pourrait toujours loger à très peu de frais deux professeurs dans le quartier supplémentaire, proposé pour les cadets. La grande distance qui sépare le collège des maisons d'habitation disponibles dans la ville de Kingston, fait qu'il est très important que le personnel du collège réside sur les lieux. En attendant qu'on ait un quartier supplémentaire pour le personnel, le bureau considère qu'il est absolument essentiel au bien-être du collège que le commandant soit requis d'aller résider dans la maison qui lui était originairement destinée, et qu'à la suite de ce changement des arrangements ultérieurs soient faits à l'égard des deux autres quartiers actuellement existants.

Il faudrait un hangar pour les travaux et l'école du génie militaire, et aussi, lorsqu'il sera possible, des ateliers, un laboratoire et un musée pour l'usage des cadets. Il importerait beaucoup de remplacer l'huile par le gaz, tant pour se mettre en sûreté contre le feu que pour faciliter l'étude de la chimie.

Le collège aurait aussi besoin d'une légère subvention annuelle, disons de $200, afin d'acheter des livres pour la bibliothèque, et de $100 pour louer des voitures qui serviraient à transporter les élèves à qui les professeurs enseignent pratiquement le génie civil, la topographie militaire, la levée des plans, les reconnaissances, etc. Des spécimens de géologie et de minéralogie devraient être fournis, si c'est possible, par le département géologique du ministère de l'intérieur.

Vu que les cadets suivent un cours régulier dans toutes les branches d'instruction requises par l'Acte des terres de la Couronne pour être faits arpenteurs fédéraux, il est également désirable que l'exemption exigée par la section 93 de 42 Vict., chap. 31, soit étendue à tous les cadets du collège militaire royal qui terminent ce cours et obtiennent un certificat en conséquence, savoir : qu'ils aient droit à l'examen après une année de service dans les conditions ordinaires, avec un arpenteur fédéral, au lieu du terme de trois ans exigé de ceux qui n'ont pas fait en entier le cours de collège voulu. Faute d'emploi dans la milice, une telle concession serait un encouragement de plus pour ceux des cadets qui pourraient désirer embrasser la profession d'arpenteurs fédéraux.

Vu le peu de responsabilité qui pèse sur le chef d'ordinaire du collège, de qui on n'exige ni loyers ni taxe, le bureau pense que sa rémunération excède la valeur de ce qu'il fournit. En conséquence, on devrait demander pour ce service de nouvelles soumissions devant prendre effet dans le plus bref délai possible.

MAGASINS ET COMPTABILITÉ.

A l'égard de l'intendance et de la comptabilité du collége, le bureau constate que tous les grands-livres de magasins paraissent être soigneusement tenus, et que des feuilles de situation élaborées sont préparées tous les mois. Le système de comptabilité pour le combustible et l'éclairage pourraient être simplifié. Aucuns effets ni uniforme quelconques ne sont distribués aux cadets gratuitement, et aucune somme d'argent appartenant au public ne passe par les mains du personnel de l'établissement. Toutes les réclamations sont soumises au département et réglées par chèques payables aux personnes ayant droit de toucher les montants de ces chèques.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les divers sujets intéressants qui se sont présentés, ainsi que les considérations nées de l'examen de ces sujets et leurs rapports avec le collège et le pays, ont reçu la plus soigneuse attention. Les membres du bureau savent que ce n'est pas à eux de produire de nouveaux plans pour le service militaire, ni d'exprimer une opinion sur les systèmes actuellement existants, mais ils jugent à propos d'attirer spécialement votre attention sur quelques-uns des avantages qui résulteront de l'éducation militaire donnée dans ce collège.

Fonder un système militaire sur les meilleurs modèles, marcher de pair avec le perfectionnement des connaissances et des moyens modernes, prendre note des résul-

tats de l'expérience et faire en sorte de pouvoir en profiter en aucun temps, voilà des sujets qui demandent la plus grande attention. Les devoirs ordinaires d'un officier subalterne peuvent peut-être être accomplis sans instruction spéciale, mais les services d'une classe plus élevée et les capacités requises pour les commandements supérieurs, qui font partie du mécanisme compliqué nécessaire pour lever, équiper, instruire, maintenir et gouverner des troupes de milice, ne peuvent être abordées avec succès qu'après un cours complet d'étude et de préparation. Il est à espérer que les Canadiens n'auront de longtemps l'occasion d'être appelés au service militaire actif, mais il est aussi déraisonnable de s'attendre à ce que nous restions entièrement exempts de troubles intérieurs, qu'il serait peu sage de supposer que le bon esprit de la population rendra toujours inutile l'aide militaire.

Il n'y pas de doute que la connaissance de l'art militaire deviendra de plus en plus indispensable à mesure que le pays s'établira ; et comme il est impossible d'obtenir en nombre suffisant, de l'armée regulière impériale, des officiers bien formés (et il n'est pas désirable non plus qu'à cette phase de progrès comme colonie importante de l'empire, le Canada compte sur cette armée seulement pour se procurer des officiers versés dans les sciences), il est évident que le collège militaire de Kingston se trouvera être le moyen le plus satisfaisant d'assurer les connaissances qu'il a reçu la mission de répandre. S'il y a des raisons de ne pas détourner des occupations industrielles plus qu'une portion minime de la population valide pour la jeter dans le métier des armes, on ne saurait donc s'opposer avec autant de force à ce qu'un nombre limité de jeunes gens reçoivent la haute éducation militaire. L'adoption de ce dernier plan ne s'oppose pas à ce que la population se livre aux occupations ordinaires, et la dépense d'argent nécessaire pour le mettre à exécution est peu de chose comparée à l'objet que l'on a en vue.

En fondant le collège militaire royal, le Canada a profité de l'expérience de Grande-Bretagne et d'autres pays, et il a pu ainsi acquérir des moyens modernes ainsi qu'une méthode éprouvée d'enseignement basée sur les meilleurs modèles. Il a donc fait de rapides progrès dans l'instruction militaire pendant les cinq années que le collège a été en opération, et il promet de subvenir lui-même à ses besoins probables d'une manière aussi satisfaisante que les circonstances du pays le permettront. Le cours d'étude est éminemment approprié aux fins pour lesquelles il a été créé, et il donnera aussi à ceux des cadets dont les services militaires pourront n'être pas immédiatement requis, des qualités supérieures pour le service civil. Un des premiers efforts a été de conserver la santé et d'assurer le développement physique des cadets afin de leur permettre d'atteindre le plus haut degré d'éducation possible. Le nombre d'élèves venus des différentes provinces est une preuve de l'empire qu'a pris le collège sur l'esprit public, et les quelques changements qu'il a fallu faire dans l'organisation de l'établissement sont propres à satisfaire aux besoins actuels du pays. La permission donnée aux districts de remplir les vacances et les examens de concours avant l'admission, font du territoire la base de la représentation dans le collège ; de plus, le degré de capacité toujours croissant qu'on exige des aspirants admis d'année en année, joint à leurs progrès subséquents, nous donne la promesse d'une force individuelle d'un ordre supérieur sur un grand nombre de sujets. Les cadets sont des jeunes gens qui n'ont pas d'occupation dans la vie civile, qui sont soumis à la discipline, qui ont le temps et le goût d'entreprendre un cours complet d'étude et qui deviennent graduellement des hommes utiles. Les certificats accordés à des gradués devraient donner l'assurance que ceux qui les ont obtenus possèdent de l'habileté et des connaissances, et que ces gradués constitueront une ressource d'où pourront être tirés des officiers susceptibles de faire de la milice l'usage le plus intelligent, dans quelque temps que l'on ait besoin de leurs services ; mais à part de cela le rassemblement de jeunes gens venus des différentes provinces pour recevoir l'éducation dans un collège militaire fédéral, doit avoir pour résultat de former des liens d'union qui exerceront une puissante influence sur la direction des futures destinées du pays. Le plan d'instruction suivi dans l'établissement porte les cadets à discipliner leur esprit, à cultiver des habitudes de réflection, à exercer les facultés de penser et de raisonner qui leur aideront essentiellement à faire servir à des fins utiles les connaissances acquises par eux. Non-

seulement ces élèves, une fois formés, introduiront dans le service militaire un ton intellectuel plus élevé, mais leur éducation spéciale en fera des hommes supérieurs pour les services particuliers. On ne peut toutefois s'attendre à ce que tous les cadets arrivent au même degré de force, mais la supériorité individuelle leur sera sûrement acquise comme résultat naturel de l'application aux études et de l'amour du service, ou de la vocation particulière à laquelle ils pourront se trouver le plus propres. Dans tous les cas, ils sont parfaitement au fait de l'idiosyncrasie et des coutumes de la population ; ils connaissent leur pays, auquel ils tiennent par des liens qui ne sauraient être facilement rompus, et il ne leur faut que l'instruction spéciale qu'ils reçoivent actuellement pour les rendre capables de remplir des devoirs spéciaux dans n'importe quelle partie du Canada. De fait, quelques-uns des gradués pourraient être employés immédiatement, avec avantage pour le public, à faire des relevés topographiques des frontières et des côtes, ainsi que des ébauches de plans de défense pour les points les plus importants, et plus tard, à mesure que l'occasion s'en présenterait, comme professeurs et instructeurs dans le collège.

Un pareil résultat obtenu en un si court espace de temps fait à la fois honneur au pays, au ministère de la milice et de la défense, ainsi qu'au commandant capable, zélé et laborieux du collège et à son personnel de professeurs et d'instructeurs, qui s'efforcent de diriger l'économie interne de tout l'établissement sans froisser personne autant que possible et toujours au point de vue des intérêts du public. Le collège peut donc être regardé comme la fondation du système d'éducation militaire du pays,—source d'où sortira l'instruction théorique des plus hautes branches du service —et par conséquent, il deviendra l'*Alma Mater* des futurs officiers et commandants militaires, ainsi que de ceux des gradués qui pourront s'engager dans les différentes carrières de la vie civile.

Un cadet qui entre au collège à 16 ans finit son cours à 20. A cet âge, si les circonstances le forcent à se choisir une carrière dans la vie civile, les habitudes de discipline et la maturité de jugement qu'il aura acquises lui permettront de faire en un an, pour se préparer à cette carrière, autant d'études spéciales qu'il en aurait probablement pu faire en deux s'il n'eût pas reçu d'éducation militaire. Dans un cas comme celui-là, il continuera à augmenter ses capacités pour les utiliser, lorsqu'il en sera besoin, dans le service militaire ; et, d'un autre côté, si l'occasion ne se présente jamais pour lui de faire partie de l'armée, ses facultés intellectuelles et ses connaissances techniques seront pour le gouvernement une compensation suffisante de l'instruction qu'il lui aura fait donner.

Il n'est pas étonnant de trouver des Canadiens qui, individuellement, doutent de la sagesse d'une pareille ligne de conduite, car il règne ordinairement dans les pays nouveaux un préjugé populaire opposé à la création de collèges et d'écoles pour la diffusion de la science militaire, et l'on y croit que non-seulement l'argent dépensé pour fonder ces établissements est un argent perdu, mais que les établissements eux-mêmes constituent un désavantage réel pour ceux qui y entrent dans le but de suivre les cours. Il est évident que ce raisonnement n'est pas fort, car s'il est vrai que nous ayions toujours besoin d'une milice, il ne devrait pas y avoir de doute sur l'à propos de pourvoir spécialement à une éducation militaire qui assure ces conditions de régularité, de précision, de similitude et d'ordre qui devraient se manifester dans toutes les branches d'une organisation militaire. Ce n'est pas lorsque le péril est imminent qu'il est temps d'imaginer des plans ou de chercher les moyens de les mettre à exécution. De tels moyens ne devraient jamais faire défaut, afin que s'il surgit une circonstance critique on puisse lui faire face de suite avec force, énergie et décision. Il ne s'en suit pas nécessairement que tous les cadets doivent être immédiatement pourvus d'un emploi militaire permanent ; à dire vrai, plusieurs d'entre eux pencheront naturellement vers les carrières civiles, parce que l'on sait que les occasions d'embrasser celle des armes sont assez rares, mais il ne saurait guère y avoir de doute que tous profiteront du développement physique et de l'acquisition de ces habitudes d'obéissance et de soumission à la discipline qui feront d'eux, sur le champ, des membres utiles de la société et rendront leurs services inestimables lorsqu'on en aura besoin. Parce qu'un collège militaire a été établi, ce n'est pas une raison non plus pour qu'il

soit nécessaire d'augmenter considérablement l'effectif actuel des corps de milice active organisés d'une manière permanente dans le but d'utiliser les services des cadets. Une telle milice sera sans doute levée lorsqu'il en sera besoin, mais ce ne seront pas les cadets instruits qui en feront naître la nécessité; ils ne feront que fournir les moyens de permettre au pays d'organiser avec célérité et précision, et diriger avec habileté la milice dont il pourra avoir besoin plus tard, quelle qu'elle soit.

L'établissement actuel fournira tous les ans 20 gradués, dont 4—s'ils ont par eux-mêmes les moyens de fournir un supplément à la solde—recevront des commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté; les autres ne peuvent être employés que dans la milice du Canada à mesure que les besoins toujours croissants du pays le demandent. Par conséquent, on devrait se faire un devoir de placer ceux qui le désirent soit dans le service civil ou la police à cheval, et de procurer de l'emploi aux autres au collège même ou dans la milice active à mesure que des vacances se font ou que les circonstances le permettent. Il y en a un grand nombre qui ne se soucient pas de devenir employés secondaires du service civil, vu que leur éducation les rend propres à embrasser des professions qui sont généralement plus rémunératives et dans lesquelles les espérances d'avancement définitif sont plus certaines. Chacun d'eux penche naturellement vers la carrière pour laquelle il se sent le mieux doué, mais quelle que soit leur occupation future ils se sentiront sans doute toujours animés par le germe de la science militaire acquise pendant leur séjour à ce collège. Bien que l'exactitude de ces conclusions soit évidente pour ceux qui ont donné une attention particulière à ce sujet, il y a des gens qui disent que le collège a été fondé trop tôt; que selon toute apparence il n'y a pas de carrières d'ouvertes pour un nombre tant soit peu considérable d'officiers formés, et que faute d'emploi militaire, la nature de l'éducation que l'on donne dans cet établissement rendra probablement les gradués incapables de se livrer aux occupations ordinaires de la vie civile. S'il devait en être ainsi, le résultat obtenu en Canada serait bien différent de ceux auxquels on en est arrivé en Angleterre et dans d'autres pays où l'établissement de semblables institutions s'est trouvé être d'une valeur inestimable. Et, pour aller moins loin chercher des exemples, ne dit-on pas que pendant la dernière guerre civile des Etats-Unis d'Amérique, un grand nombre des éminents officiers qui se sont montrés à la hauteur des circonstances, étaient des gradués d'une académie militaire, qui, à défaut d'emploi comme tels dans un temps plus paisible, s'étaient livrés à des occupations civiles, mais qui ont répondu à l'appel de service, du moment qu'on a eu besoin de recourir à leur science dans l'art de la guerre? On voit donc que des précautions de cette nature trouvées nécessaires dans des pays plus vieux que le nôtre, se trouveront l'être probablement de même ici, et que le maintien d'un collège destiné à donner une instruction spéciale à des personnes qui pourront être appelées plus tard à remplir des devoirs importants dans l'administration de la milice sera une mesure sage et salutaire.

Ainsi que la chose a eu lieu dans d'autres pays, on peut s'attendre à ce qu'avec le temps les gradués du collège militaire royal occupent des places éminentes dans le personnel du collège, dans les professions libérales, dans le commerce, dans l'agriculture et dans les diverses entreprises qui contribuent à la prospérité publique; en même temps, ils posséderont cette science militaire qui, assistée, s'il le faut, d'une milice patriotique, permettra au Canada de faire observer la loi et l'ordre d'un bout à l'autre de la vaste région composant l'étendue territoriale du pays.

WALKER POWER, colonel adjudant général, président.
C. S. GZOWSKI, colonel, etc.,
GEO. J. MAUNSELL, lieut.-col., A.A.G. du district n° 4,
T. J. DUCHESNAY, lieut.-col., A.A.G. du district n° 7,
C. E. MONTIZAMBERT, lieut.-col., capitaine batterie B., école royale d'artillerie,
} membres.

Kingston, Ont., 18 octobre 1881.

ANNEXE A.

EXAMEN OBLIGATOIRE OU PRÉLIMINAIRE DES ASPIRANTS À L'ADMISSION.

		Points.
(1)	Mathématiques:	
	(*a*) Arithmétique, y compris les fractions ordinaires et décimales; les proportions simples et composées; la règle d'intérêt, simple et composé, de société, de profit et perte	500
	(*b*) Algèbre, y compris les équations simples	500
	(*c*) Géométrie, premier livre d'Euclide	500
	(On recommande les éditions canadiennes des ouvrages élémentaires de Hamblin Smith; mais pour la géométrie, aucun texte autorisé des éléments d'Euclide répondra au besoin.)	
(2)	(*a*) Grammaire: exercices en anglais ou en français, écrits correctement et d'une bonne écriture lisible, sous dictée	500
	(*b*) Composition: essai, précis ou lettre en anglais ou en français	500
(3)	(*a*) Géographie, générale et description	500
	(*b*) Histoire générale d'Angleterre et du Canada	500
*(4)	(*a*) Français; grammaire, et traduction du français	500
	(*b*) Allemand; grammaire et traduction de l'allemand en anglais ou en français, au choix de l'aspirant	500
(5)	Latin, grammaire et simple traduction du latin en anglais ou en français, au choix de l'aspirant	500
(6)	Éléments du dessin à main levée, savoir: simples esquisses d'un modèle	300

* Le français et l'allemand sont pour à présent des sujets *facultatifs*. Un aspirant peut laisser de côté les deux sujets ou n'en choisir qu'un seul.

Aucun aspirant n'est considéré comme possédant les qualités voulues pour entrer à l'école, ni ne peut compter de points dans "l'examen supplémentaire," à moins qu'il n'obtienne un minimum de quarante pour cent du nombre total de points assignés pour chacun des sujets: —1 (*a*, *b* et *c*, réunis), 2 (*a* et *b*, réunis), 3 et 6; et le minimum d'un tiers des points assignés pour chacun des sujets 4 et 5.

EXAMEN FACULTATIF OU SUPPLÉMENTAIRE.

		Points.
(1)	Mathématiques:	
	(*a*) Algèbre—Jusqu'aux équations simples et à deux degrés inclusivement	1000
	(*b*) Géométrie—Jusqu'aux troisième livre d'Euclide inclusivement	1000
	(*c*) Théorie et emploi des logarithmes ordinaires, trigonométrie rectiligne, mesurage	1000
(2)	Littérature anglaise ou française—limitée à des auteurs désignés d'avance	1000
	(*a*) L'examen comprend la 2e partie et les chapitre VI et VII de la 3e partie de la "Littérature Anglaise" par Spalding, ou quelque auteur français classique, mais non nécessairement des livres de texte.	
(3)	Géographie physique, particulièrement du Canada et des Etats-Unis	1000
	(*a*) Examen sur l'introduction de Pope et l'esquisse de géographie physique de Colton.	
(4)	Histoire d'Angleterre et du Canada, limitée à certaines périodes déterminées	1000
	(*a*) Examen sur "l'Histoire de l'Empire Britannique" par Collier, embrassant la période des Stuarts et celle des Brunswicks, ainsi que la période à partir de 1812 jusqu'à l'époque actuelle de l'histoire du Canada par n'importe quel auteur classique.	

(5) Français—Traduction de l'anglais en français ou du français en anglais 1200
(6) Allemand—Traduction soit de l'anglais ou du français en allemand, au choix de l'aspirant 1200
(7) Latin—Y compris le 5e livre des commentaires de César, la fin du 23e chapitre, et les 1re, 4e, 6e, 7e et 9e églogues de Virgile. Traduction soit en anglais ou en français, au choix de l'aspirant..... 1500
(8) Dessin—Esquisse d'un modèle, avec ombres, et dessin d'objets simples d'après nature..... 1000

A l'exception des mathématiques et du dessin, les points obtenus sur un sujet facultatif ne peuvent compter pour un aspirant, à moins qu'il n'obtienne le tiers des points assignés à ce sujet.

Les points obtenus sur les sujets obligatoires sont ajoutés à ceux mérités sur les sujets facultatifs pour former un second total.

Les aspirants parlant l'anglais se servent des papiers préparés dans cette langue et ceux qui parlent le français se servent de papiers préparés en français.

L'objet de cette permission est de permettre aux aspirants d'écrire leurs papiers d'examen (excepté lorsque la nature de la question s'y oppose) dans la langue qui peut leur être la plus familière, de l'anglais ou du français.

Les aspirants doivent transmettre leur demande à l'adjudant général, à Ottawa, vers le 1er mai, afin que des mesures puissent être prises pour leur faire subir l'examen en juin.

ANNEXE B.

LISTE DES NOMS DES PERSONNES EMPLOYÉES PAR LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL. OCTOBRE 1881.

PERSONNEL SUPÉRIEUR.

Le lieutenant-colonel E. O. Hewett, I.R., commandant; le colonel J. R. Oliver, professeur de topographie militaire et de reconnaissance pour la levée de plans militaires; le major J. B. Ridout—des carabiniers écossais—adjudant d'état-major, (ce qui comprend le service d'instructeur d'infanterie et d'exercices militaires autres que ceux de l'artillerie et du génie), quartier-maître et payeur; le major E. Kensington, A.R., professeur de mathématiques et d'artillerie, instructeur d'exercices et d'examens d'artillerie, préposé à la compagnie C et officier de semaine; le major G. R. Walker, I. R., professeur de fortification, de dessin géométrique, de géométrie descriptive, instructeur de manœuvres et d'exercices, préposé à la compagnie B et officier de semaine; le major D. Jones, A.R., professeur d'histoire militaire, de stratégie et de tactique, d'administration et de loi; le major S. G. Fairtlough, A.R., instructeur de mathématiques et d'artillerie, instructeur de manœuvres et d'exercices d'artillerie, préposé à la compagnie D et officier de semaine; le chirurgien-major H. Neilson; le chirurgien de service; le capitaine H. R. Sankey, I. R., instructeur de fortification, de dessin géométrique et de géométrie descriptive, instructeur de manœuvres et d'exercices du génie, préposé à la compagnie A et officier de semaine; le professeur Ferguson; le professeur d'allemand; le professeur Forshaw Day, professeur de dessin à main levée et de peinture; le professeur A. D. Duval, professeur de français; le professeur R. C. Harris, professeur de génie civil; le professeur H. A. Bayne, professeur de sciences expérimentales et naturelles.

PERSONNEL SUBALTERNE.

Militaire.

Le sergent-major John Mortimer, instructeur d'artillerie et d'infanterie; le sergent-major M. T. Leader, quartier-maître sous-officier, sergent payeur et sergent

fourrier ; le sergent-major H. Birtles, instructeur de génie militaire ; le sergent d'état-major John Morgans, instructeur d'infanterie et de gymnastique ; le sergent d'état-major P. Brogan, infirmier-major ; le caporal T. J. Hennessy, aide-fourrier et garde-magasin.

Civil.

T. Thomson, chef serviteur attaché aux classes et aide-artificier ; Butler M. Butcher, P. Burns, T. Enright, W. Grange, J. Liston, J. McCormick, C. McGregor, W. Peters et J. Salsbury, domestiques des cadets.

AUTRES EMPLOYÉS.

Le clairon H. McIntosh, planton de service à la porte intérieure ; le canonnier G. Mercer, clairon et facteur ; le canonnier C. Colombe, planton de service à la porte extérieure et le canonnier J. Fournier, clairon et facteur. (Ces quatre derniers employés attachés au collège appartiennent à la batterie B, et reçoivent une solde supplémentaire de 25 cts. par jour que leur paie l'institution.) Les mécaniciens W. Johnson et M. Madden, du département des travaux publics, sont préposés aux appareils de chauffage.

ANNEXE C.

SUJETS D'INSTRUCTION, OBLIGATOIRES ET FACULTATIFS, AUXQUELS SONT ATTRIBUÉS DES POINTS POUR CHAQUE CLASSE OU TERME.

1*ère classe ; sujets obligatoires :*—Fortification et génie militaire ; administration et loi militaires ; stratégie et tactique ; reconnaissance ; français ; physique ; dessin à main levée ; peinture ; école d'infanterie ; gymnastique ; natation ; conduite.

1*ère classe ; sujets facultatifs :*—Mathématiques et mécanique ; fortification et génie militaire ; topographie et levée de plans militaires ; allemand ; physique ; chimie inorganique ; chimie organique (éléments) ; géologie et minéralogie ; dessin à main levée ; peinture ; génie civil ; architecture ; évaluation.

2*e classe ; sujets obligatoires :*—Mathématiques et mécanique ; fortification et génie militaire ; théorie et construction d'artillerie ; stratégie et tactique ; topographie militaire ; levée de plans et reconnaissance ; français ; physique ; chimie inorganique (éléments) ; dessin à main levée ; peinture ; école d'infanterie ; école d'artillerie ; gymnastique, natation ; conduite.

2*e classe ; sujets facultatifs :*—Mathématiques et mécanique ; géométrie descriptive ; fortification et génie militaire ; théorie et construction d'artillerie ; allemand ; dessin à main levée ; peinture.

3*e classe ; sujets obligatoires :*—Mathématiques ; dessin géométrique ; géométrie descriptive ; fortification et génie militaire ; théorie et construction d'artillerie ; administration et loi militaires ; topographie et levée de plans militaires ; français ; dessin à main levée ; école d'infanterie, d'artillerie et du génie ; conduite ; discipline des sous-officiers ; école des sous-officiers.

3*e classe ; sujets facultatifs :*—Mathématiques ; géométrie descriptive ; fortification et génie militaire ; allemand ; peinture.

4*e classe ; sujets obligatoires :*—Mathématiques ; dessin géométrique ; fortification et génie militaire ; français ; dessin à main levée ; école du génie ; équitation ; conduite ; discipline de sous-officiers ; école des sous-officiers.

4*e classe ; sujets facultatifs :*—Mathémathiques ; dessin géométrique ; allemand.

ANNEXE D.

EXTRAIT DE RENSEIGNEMENTS OBTENUS PAR LE BUREAU DES VISITEURS SUR LES SUJETS ET LA MÉTHODE D'INSTRUCTION POUR L'ANNÉE 1881-82.

Le professeur de mathématiques et d'artillerie, qui est extrêmement capable et diligent dans l'accomplissement de ses devoirs, dit ceci relativement à la méthode employée pour donner l'instruction aux cadets en classe :—

" Je donne des *conférences* intimes pendant lesquelles j'encourage les cadets à " poser des questions, en cas que je ne me sois pas fait comprendre clairement. Vu " que dans la même classe d'élèves il s'en trouve dont les aptitudes pour les mathé- " matiques diffèrent beaucoup, il m'arrive fréquemment de répéter mes leçons pour " l'avantage de ceux qui sont le moins avancés. Je donne une *instruction* personnelle " à chaque cadet, et je fais tout mon possible pour les encourager tous à travailler " d'eux-mêmes, afin qu'aucuns ne soient retardés par la lenteur des autres. C'est un " point sur lequel j'insiste beaucoup dans toute instruction de jeunes gens. Je con- " state que chaque classe se partage généralement en quatre sections qui compren- " nent : 1°, ceux qui, faute de talent, ou par paresse ou insouciance, peuvent à peine " finir le cours obligatoire ; 2°, ceux qui font la besogne obligatoire aisément, mais " ne se soucient pas d'en entreprendre davantage ; 3°, ceux qui ont le temps et le " goût de s'occuper de ces parties de travail obligatoires qui ne demandent pas des " connaissances profondes en mathématiques ; 4°, ceux enfin qui suivent le cours " régulier de conférences sur les mathématiques avancées, en dehors du travail obli- " gatoire pour toute la classe. Le nombre de ces derniers est petit. Il s'en est " trouvé respectivement 3, 2, 2 dans les trois fournées qui ont quitté le collège ; 4 " dans la 1re classe actuelle ; 5 dans la 2e et 2 dans la 3e classe, mais ces deux der- " niers ne paraissent pas aussi forts que les autres. La 4e classe actuelle promet de " compter une proportion beaucoup plus grande de cadets avancés."

" J'ai quelquefois recours à des *récitations* dans quelques-unes des parties élémen- " taires du cours obligatoire, lorsque je vois que je ne puis autrement amener les cadets " les moins avancés à venir à bout de leur ouvrage, mais je constate que ces récita- " tions prennent trop de temps pour ce qu'elles valent, en ce qu'elles retardent les " progrès des élèves plus avancés. A mon avis ce système, bien qu'indubitablement " excellent dans des institutions militaires possédant un nombreux personnel de pro- " fesseurs, est inapplicable à ce collège, où chaque professeur doit donner son atten- " tion à une classe entière. Les élèves prennent des notes que je revois et auxquelles " sont attribués un petit nombre de points."

Le major Kensington est aidé du major Fairtlough, qui se charge entièrement de l'instruction sur l'artillerie en classe, à l'exception des plus hautes parties, qui ne sont étudiées que par un petit nombre de cadets les plus avancés. Il conduit les exercices et prête son aide en toutes choses relatives au tir, aux demandes de matériel d'artillerie, de munitions, etc. Il enseigne à la 3e et à la 4e classe les sections obligatoires de mathématiques qui lui sont attribuées à chaque terme. Il aide aux examens ainsi qu'à la révision des livres de notes de la 4e classe. Le major Kensington est aussi aidé d'un sergent instructeur d'artillerie, mais tous les trois ont d'autres devoirs importants à remplir vis-à-vis des cadets et du collège.

Le lieutenant-colonel Oliver, de l'A. R., professeur de topographie militaire et d'arpentage civil, apprend aux cadets des trois plus hautes classes le système de topographie militaire selon qu'on l'enseigne dans les collèges militaires ; il leur montre les principes et la pratique de la reconnaissance militaire, ainsi que l'arpentage civil dans toutes ses branches, y compris l'astronomie et la géodésie pratiques. L'instruction se donne partie au moyen de conférences en classe et partie à l'aide d'opérations faites au dehors avec les cadets.

Le major Walker, I. R., professeur de fortification, de dessin géométrique et de géométrie descriptive dit ceci : " Mon devoir, pendant l'étude, consiste à donner des " conférences qui durent de 1 à 2 heures, et à montrer moi-même aux cadets indivi- " duellement, les méthodes de faire des modèles, des dessins, des planches, etc. On " donne aussi aux cadets des " projets " à finir,—comme par exemple la défense d'une

" position pour laquelle les observations nécessaires sont réellement faites sur le terrain, " les besoins de la défense, etc. Pour ces opérations, il faut aller jusqu'à 6 milles du " collège, ce qu'on fait généralement l'après-midi, durant les prétendues heures de " loisir. Les élèves font aussi des "projets" à l'étude, au moyen de certaines données que " je leur fournis pour qu'ils puissent dessiner un ouvrage original. J'expose par " exemple un plan lithographié d'une maison ou d'un village, et le cadet indique les " travaux qu'il faut faire pour mettre ce point en état de défense ; ou bien, étant " donné le diamètre d'une ouverture et les matériaux disponibles, je lui demanderai " de dessiner un pont militaire, etc., etc. Dans la 2e classe, les heures désignées pour " l'école du génie sont entièrement employées à construire, sur le terrain, des " ouvrages de grandeur naturelle ou en modèles, tels qu'ouvrages de campagne et tra- " vaux de siège de tous genres. Dans la 1ère classe, une partie du temps est néces- " sairement pris par les conférences, et l'on consacre le reste à la construction de ponts " militaires, au service des signaux, aux essais électriques, etc."—Le major Walker reçoit l'aide du capitaine Sankey, I. R., dans cette importante besogne

Le major Douglas Jones, de l'A. R., professeur d'histoire, d'administration et de loi militaires, s'exprime ainsi :—

" Je consacre plus de la moitié des heures de classe à donner des conférences, et " le reste du temps je lis des leçons et réponds aux questions que j'encourage les ca- " dets à me faire. J'enseigne l'administration et la loi militaires à la 3e classe, la " tactique à la 2e, et la tactique et la stratégie à la première. La 4e classe n'est pas " suffisamment avancée pour comprendre les sciences militaires ; ce qu'il lui faut " d'abord, c'est un peu d'éducation militaire et quelque connaissance des exercices. " Je donne l'instruction au moyen de leçons soit originales ou puisées dans des ma- " nuels, entremêlées d'explications et d'exemples qui éclaircissent le sujet. Les " manuels que j'ai compilés ont pour objet d'engager les élèves à donner toute leur " attention à mes leçons—ce que je ne pourrais obtenir d'eux s'il leur fallait prendre " beaucoup de notes—et de me permettre d'avancer plus rapidement."

Geo. D. Ferguson, M.A., professeur d'allemand. Enseignement :—grammaire de Otto comme livre de texte ; traduction de l'allemand en anglais et de l'anglais en allemand. Explications, sous forme de leçons, sur la liaison grammaticale de la langue et ses affinités avec d'autres, sur son caractère comme prêtant peu aux inflexions et sur aucunes difficultés qui peuvent se présenter ; conversation en allemand.

Forshaw Day, professeur de dessin à main levée et de peinture :—dessin linéaire, perspective et détails archi techniques, projet ornemental, dessin avec ombre d'après modèles, croquis d'après nature, peinture monochrome et en couleurs. Les principes généraux de la perspective, de la composition de la lumière et de l'ombre, de la couleur, etc., sont enseignés collectivement, à l'aide de modèles, de diagrammes et du tableau. Dans l'application pratique des principes (" techniques ") le professeur opère chaque fois en présence de chaque cadet, d'après des exemples, des modèles ou la nature, suivant la classe et le rang. Le travail qu'ils font eux-mêmes est soigneusement surveillé. On fournit à chaque cadet les meilleurs manuels et un livre blanc pour prendre des notes. Le professeur suggère de consacrer 3 heures de plus à la 1ère classe, ce qu'il considère comme très nécessaire vu l'avancement de cette classe et le soin qu'il faut mettre à achever son éducation.

A. Duval, M. D., professeur de français, considère que malgré la meilleure volonté possible, les élèves ne peuvent faire que des progrès lents dans un sujet d'étude, à moins qu'ils ne l'aiment. En conséquence, il tâche d'être pratique et de rendre sa partie aussi attrayante et aisée que possible. Les cadets apprennent d'eux-mêmes les règles de la grammaire, et quant à lui il consacre la plus grande partie de son temps à la prononciation, à l'application des règles, aux idiotismes, etc. Il donne des phrases à traduire *viva voce* et à écrire sur le tableau. Il dicte aussi et fait remarquer l'application des règles de grammaire. Il n'oublie pas que la faculté d'assimilation du cerveau est limitée ; aussi a-t-il soin de ne pas surcharger l'intelligence de ses élèves de règles et d'exceptions aux exceptions. Il leur expose très peu de règles à la fois et les répète très souvent afin qu'ils ne les oublient jamais. Il insiste particulièrement sur la prononciation et exerce l'oreille et la bouche de manière à ce que les

cadets puissent continuer à apprendre et à parler la langue après avoir quitté le collège. Tous les élèves n'ont pas les mêmes talents pour apprendre le français dans les différentes classes, et le professeur pense que les progrès seraient plus rapides si l'on groupait les cadets suivant leurs connaissances de la langue, au lieu de suivre les classes comme actuellement.

R. Carr Harris, professeur de génie civil et d'architecture. Méthode d'enseignement: *description de la nature.* Objets et opérations de constructions de travaux publics. Explications des principes, mathématiques et autres, qu'embrasse le génie civil. *Explications pratiques*, à l'aide de dessins et de modèles—autant qu'on peut s'en procurer—de travaux publics, ponts, aqueducs, excavations, chemins de fer, routes, etc., etc. Les élèves résolvent des problêmes dans toutes les branches du génie civil, et prennent dans un livre relié de nombreuses notes sur toutes les instructions et les démonstrations, pour les consulter plus tard. Ils lèvent aussi, sur le terrain, des plans de projets de travaux publics, comme par exemple d'un chemin de fer ou d'un canal, et font des profils, des sections transversales et des devis estimatifs de cet ouvrage. Le professeur dit que la majorité des cadets qui ont déjà pris leurs degrés s'occupent aujourd'hui de génie civil et que ce cours ne saurait être trop apprécié; il ajoute que si l'on pouvait fournir un assortiment convenable de modèles et d'appareils pour cette branche d'enseignement, cela faciliterait l'instruction des élèves.

A. Bayne, professeur de chimie, de physique, de géologie et de minéralogie:—Des conférences sont données tous les jours, accompagnées d'expériences et expliquées à l'aide de spécimens. Les cadets prennent des notes et le professeur lit certaines parties des manuels prescrits. Des examens quotidiens ont lieu sur les sujets du cours. Le professeur croit que pour rendre plus facile l'enseignement des importants sujets étudiés dans cette branche, il serait avantageux de nommer sous-professeur l'un des gradués ayant les capacités voulues.

Les majors Kensington et Walker disent que leur service supplémentaire comme capitaines de compagnies est onéreux, et ils croient que l'organisation des cadets en deux compagnies au lieu de quatre comme actuellement, serait avantageuse au collège à plusieurs points de vue.

ANNEXE E.

TABLE FOURNIE PAR LE CHEF D'ORDINAIRE.

Le commandant indique les jours de la semaine ou les repas auxquels certains plats devront être donnés. Le contrat du chef d'ordinaire peut être résilié si ce dernier fournit aux cadets, moyennant finance ou gratuitement, aucuns comestibles non permis ou à des prix non autorisés; il peut l'être aussi pour manque de respect envers les officiers du collège ou pour ivrognerie. Le chef d'ordinaire fournit tout le combustible pour le quartier et la cuisine. On lui fournit l'éclairage pour la cuisine seulement (6 lampes). Il fournit lui-même le cuisinier et tous les aides de cuisine nécessaires, ainsi que tous les comestibles en quantité et de la qualité voulues par le commandant.

DÉJEUNER.—Thé ou café; sucre (cassonade); lait, pas plus d'un demiard; bifteck chaud, ou côtelette, ou jambon et deux œufs chacun; poisson, (de lac et parfois de mer) pas plus d'une lb. pour chaque cadet; pommes de terre cuites au four, bouillies ou en purée; pain blanc ou pain bis; beurre, tous les jours; bouillie d'avoine et lait—un demiard pour chaque cadet—avec cassonade ou sirop, suivant le goût de chacun, *substituée* à la viande chaude, etc., si le commandant l'ordonne, mais pas plus que deux fois par semaine.

GOUTER.—Pain, 4 once; beurre, $1\frac{1}{2}$ once; fromage, 2 onces par chaque cadet.

DINER.—Soupe, trois fois par semaine; poisson (de lac et parfois de mer,—1 lb. par cadet, au plus), pas plus d'une fois la semaine; pâtés à la viande ou viande à l'étuvée, ou étuvée au riz, pas plus d'une fois par semaine de deux semaines l'une; mouton bouilli (avec câpres), une fois par semaine; bœuf salé avec simples conserves au vinaigre, ou volaille, une fois par semaine de deux semaines l'une; rosbif, deux fois par semaine; tartes aux pommes, aux confitures ou aux fruits, alternativement, trois fois par semaine; pouding au lait, une fois par semaine; légumes, suivant la saison: laitues, céleri ou betterave, le dimanche; beurre ou fromage les jours où l'on ne donne pas de pouding ou de tartes; cassonnade pour tartes et pouding seulement.

SOUPER.—Thé ou café; sucre (cassonade); viande froide, généralement et lorsque possible, différente de celle servie au dîner; pain blanc ou pain bis; beurre; fromage ou sirop, au goût de chacun; simples conserves au vinaigre: choux, concombres ou oignons—pas plus d'une sorte pour chaque cadet; moutarde, vinaigre, poivre et sel à chaque repas.

ANNEXE F.

TABLEAU DES HEURES D'ÉTUDE, ETC., ETC., AU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.

ETÉ, du 15 avril au 15 octobre.—HIVER, du 16 octobre au 14 avril.

—	Lundi. Mardi. Jeudi. Vendredi.		Mercredi. Samedi.		Dimanche.	
	Eté.	Hiver.	Eté.	Hiver.	Eté.	Hiver.
Réveil	6 A. M.	6.30	6 A. M.	6.30	6.30 A. M.	7 A. M.
1er appel des délinquants	6.15 à 7	6.45 à 7.15	6.15 à 7	6 45 à 7.15	6.45 (Appel seulement.)	7.15
Appel de déjeuner	7.15	7.15	7.15	7.15	8.25	8.25
Prières	7.20	7.20	7.20	7.20		
Déjeuner	7.30	7.30	7.30	7.30	8.30	8.30
1ère prise d'armes	8.30 à 9.30	1 à 2	8.30 à 9.30	1 to 2		
Appel de classes	9.40	8.25	9.50	8.25		
1ère étude	9·45 à 11.45 (*a*)	8.30 à 10	9.45 à 11.45 (*a*)	8.30 à 10.30		
Parade d'église					10.20	10 20
Bureau régimentaire	11.35	10.20	11.35	10.20		
Goûter	11.45 (*c*)	10.30	11.45 (*c*)	10.30		
Appel de classes (dans le corridor des classes)	11.55	10.40	11.55	10.40		
2e étude	12 to 2 P. M.	10.45 à 12.45 (*b*)	12 à 2 P. M.	10.45 à 12.45		
Appel de dîner	2.10	2.10	2.10	2.10	1.25 P. M.	1.25
Dîner	2.15	2.15	2.15	2.15	1.30	1.30
2e prise d'armes	3.15 à 4	3.15 à 4	Nil.	Nil.		
2e appel des délinquants	4.30 à 5	4.15 à 5	4 30	3.15 à 5	{3 P. M. / 5 P. M.} Appel seulement.)	
Appel de classes	5.55	5.55	Nil.	Nil.		
3e étude	6 to 8	6 à 8	Nil.	Nil.		
Appel de souper	8.10	8.10	6.25	6.25	5 55	5.55
Souper	8.15	8.15	6.30	6.30	6	6
3e appel des délinquants			8.30 (Appel seulement.)		8.30 (Appel seulement.)	
Retraite	10	10	10	10	10	10
Extinction des feux	10.30	10.30	10.30	10.30	10.30	10.30

NOTE—(*a*) En été, la 1ère étude commence à 8.30 a.m. pour les classes qui ne font pas la 1ère prise d'armes.
(*b*) En hiver, la 2e étude continue à 2 p.m. pour les classes qui ne font pas de 1ère prise d'armes.
(*c*) En été, le goûter est à 10.30 pour les classes dont la 1ère prise d'armes est à 10.45.
En hiver, le goûter est à 11.45 pour les classes dont la 2e étude commence à midi.

ANNEXE G.

INSTITUTIONS MILITAIRES DANS LA GRANDE-BRETAGNE ET LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'académie militaire royale de Woolwich a pour but de donner une instruction préliminaire à ceux qui désirent être reçus dans l'artillerie royale et le génie royal, et celui du collège militaire royal de Sandhurst est de donner une éducation militaire spéciale aux aspirants qui ont réussi à obtenir des commissions dans la cavalerie et l'infanterie. Leurs complets sont d'environ 200 et 300, et le coût de l'entretien pour 1881-82 a été d'environ $160,000 à $200,000 respectivement, en outre de la solde des détachements de militaires employés dans ces institutions et qui ne sont pas payés par elles. Les contributions exigées des cadets qui ne sont pas fils d'officiers de l'armée, varient de $100 à $400 par année, selon le grade ; celle des cadets fils de simples particuliers est de $625 chacun, par année. Sur le nombre des cadets qu'il y avait à Sandhurst en 1880, 124 étaient des fils d'officiers; il y en avait 81 à Woolwich en 1879. Chaque cadet reçoit du gouvernement 75 centins de solde par jour, pour couvrir les frais d'uniforme, de table, de blanchissage et autres dépenses imprévues. S'il dépense plus, il doit rembourser la différence. Le cadet se fournit de linge de corps, de livres, d'instruments, etc. La table, à Woolwich, coûte environ 64 centins par jour, et à Sandhurst, 78 centins pour chaque cadet. Ceci n'est que pour les jours de présence, tandis que la solde de 75 centins est pour toute l'année ; les vacances déduites, la dépense s'élève donc à environ $1 par jour. La plupart des cadets ont des chambres distinctes, mais s'il n'y a pas assez de place et que deux cadets doivent occuper la même chambre, leurs lits sont séparés par une cloison. Le montant total des contributions reçues des cadets, à Woolwich, en 1880, a été de $137,500, et à Sandhurst, de $105,000. Environ 20 cadets de la reine reçoivent l'éducation aux frais du public. La durée du cours à Woolwich, où l'on donne aussi l'instruction sur certains sujets non militaires, est de deux ans et demi. A Sandhurst, où les études obligatoires sont purement techniques, la durée du cours n'est que d'un an. Les aspirants doivent posséder des talents particuliers et d'un ordre supérieur pour passer l'examen de concours avant l'admission. Chaque personne examinée doit payer la somme de £1. Le personnel du collège, à Sandhurst, a pour mission spéciale d'enseigner les services d'état-major. Le complet d'étudiants consiste en 40 officiers qui ont servi dans l'armée pendant cinq ans ; dépense annuelle, $43,800. Les officiers ne paient pas de contributions pour les fins du collège, excepté environ $15 pour la bibliothèque. C'est avec leur solde de l'armée ou de leur bourse privée qu'ils paient leur entretien.

L'académie militaire de West Point, E.-U., a pour but l'éducation et l'instruction d'aspirants qui désirent obtenir des commissions dans les différentes branches de l'armée américaine. Complet, 250 cadets ; dépense d'entretien en 1878, pour l'académie proprement dite, y compris la solde des cadets mais non celle des officiers de l'armée employés dans l'établissement, $250,126 ; pour officiers et troupes de l'armée, de service et postés à l'académie, $187,814. Total, $437,940. Les cadets ne contribuent pas au fonds de l'académie ; mais chacun d'eux reçoit du gouvernement, par année, une somme de $540 qui lui sert à payer " sa nourriture, son habillement, ses livres et autres dépenses obligatoires ou permises." Le cours d'instruction, qui est de haute classe, dure 4 ans. Il y a une pension de 96 × 46 pieds, suffisante pour les élèves présents. Les chambres à coucher ont 14 × 22 pieds, et chacune d'elles est occupée par deux cadets. Les lits sont entourés de rideaux et séparés l'un de l'autre par une cloison. Il y a des chambres de bain auxquelles les cadets ont accès. L'académie possède un personnel tant civil que militaire de professeurs et d'instructeurs. L'examen des aspirants à l'admission en 1878 a consisté en 25 questions sur la grammaire anglaise,—temps, 2 heures; en 10 sur l'arithmétique (fractions),—temps, 3 heures; 30 sur la géographie, —temps, 2 heures; 17 sur l'histoire des Etats-Unis,—temps, 2 heures. Les cadets sont nommés sur la recommandation de membres du congrès. A cause du peu de sévérité de l'épreuve à subir avant d'entrer, un grand nombre des cadets manquent les examens académiques et se retirent. Il n'y en a pas la moitié qui prennent leurs degrés ;—en 1878, 42 pour 100 des 2,163 officiers de l'armée étaient des gradués. L'académie ne fournit pas assez de gradués pour remplir les vacances qui se font tous les ans parmi les officiers de l'armée.

ÉCOLES NORMALES.

Dans les écoles normales établies à Toronto et à Ottawa, Ont., Canada, pour l'instruction des instituteurs, les étudiants sont tenus de fournir leurs propres manuels. Ils logent et vivent à leurs propres dépens dans des maisons de pension dont le choix doit être approuvé par les autorités. Ils ne contribuent en rien à la réduction des dépenses des écoles; tout est fourni par le gouvernement provincial.

NOTE.—Aucune comparaison ne peut être exactement faite quant à la dépense relative nécessaire pour maintenir des maisons d'éducation autres que celles établies sur un pied militaire, vu que les mesures prises pour l'enseignement dans ces institutions sont plus pour l'avantage du public que pour celui des individus. Le coût plus considérable de l'outillage, des appareils, de l'équipement et de l'entretien, est par conséquent particulier aux sujets pour l'enseignement desquels sont fondés des collèges militaires. De plus, chaque pays adapte sa méthode d'instruction militaire à la condition et aux besoins de sa population. Par exemple, en Angleterre, où la concurrence est vive pour les emplois civils supérieurs, et où le service à l'extérieur, dans l'armée, est dans les goûts d'une partie de la population, on trouve assez d'aspirants disposés à payer la plus forte partie de la dépense qu'entraîne l'instruction nécessaire pour les préparer à recevoir une commission. Par conséquent, l'admission comme cadets, bien qu'en apparence à la portée de tout le monde, ne l'est qu'à celle de la classe qui a les moyens de payer. Aux Etats-Unis et en Canada le cas est quelque peu différent, en ce que l'emploi militaire est limité et principalement local, et que le champ des carrières civiles est vaste; il en coûte donc nécessairement plus cher à l'Etat pour maintenir des écoles normales, militaires et autres, en faveur de personnes désireuses d'acquérir les connaissances voulues pour embrasser une carrière spéciale et qui voudraient en instruire d'autres dans l'intérêt du public.

ANNEXE No 11.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

Du commandant du collège militaire royal, au major général R. Luard, président du collège militaire royal, et commandant de la milice du Canada.

KINGSTON, 6 décembre 1881.

Période du rapport annuel.

MONSIEUR,—(1) Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre embrasse la période de janvier à novembre 1881, mais comme le système des examens et des termes annuels est maintenant définitivement établi, je considère qu'à l'avenir le rapport annuel devrait embrasser le terme complet, depuis septembre d'une année précédente jusqu'au 30 juin de l'année courante, au lieu de deux parties de deux termes séparés, comme cela doit être si la période couverte par le rapport se trouve entre janvier et quelque époque variante de la même année.

CADETS SUR LE CONTRÔLE DU COLLÈGE.

(2) Le nombre total des cadets figurant sur le contrôle du collège en janvier 1881, était de 83, divisés comme suit, savoir:—

1ère classe	.....	13
2e "	.....	21
3e "	.....	33
4e "	.....	16

GRADUÉS, 1881.

(3) Les cadets nommés dans la liste suivante, ayant subi avec succès tous les examens obligatoires, ont pris leurs degrés le 25 juin 1881, et ont reçu le certificat et les marques de distinction supplémentaires mentionnés en regard de leurs noms:—

LISTE des cadets qui ont pris leurs

Noms par ordre alphabétique et grades.	Rang dans les sujets séparés d'instruction, tel que déterminé par le nombre collectif de points obtenus depuis la date de l'entrée des cadets jusqu'à celle où ils ont obtenu leurs degrés du collège militaire royal.																	Place générale dans la fournée en prenant les degrés.
	Mathématiques et mécanique.	Génie militaire.	Théorie et construction d'artillerie.	Histoire militaire. Stratégie et tactique.	Histoire militaire. Administration et loi militaires.	Topographie militaire et arpentage civil.	Dessin géométrique et géométrie descriptive.	Français.	Allemand.	Chimie	Physique.	Géologie.	Dessin à main levée et peinture.	Génie civil.	Manœuvres et exercices.	Conduite.	Discipline, sous-officiers.	
Campbell. Serg.-m. de bat. H. M.	2	2	2	3	11	2	2	4	1	4	2	...	1	5	1	1	1	2
Cartwright. Sergent R.	9	12	12	13	12	15	6	12	8	11	10	...	12	13	12	13	10	12
Coryell. Sergt.-maj. de co. J. A.	3	4	3	2	9	3	3	10	2	3	3	1	5	2	14	7	7	3
Daniel. Sergt.-maj. de co. A. W.	10	3	10	10	8	5	4	8	...	5	11	...	3	3	2	5	2	5
Drury. Sergent E. H.	15	6	15	15	13	6	14	5	...	9	15	...	15	14	11	2	11	15
Dunscomb. Sergent W. G. B.	12	7	4	1	14	4	5	7	3	2	5	2	7	4	13	10	12	4
Ford. Fonct.-cap. E.	5	13	8	8	4	12	15	13	...	7	7	...	8	6	7	15	15	10
Greig. Caporal W. R.	13	15	14	11	6	13	12	5	10	14	12	...	11	12	15	12	14	13
Hogan. Serg.-m. de co. H. H.	8	8	5	6	1	9	9	6	...	6	4	...	9	11	4	4	5	7
Hubbell. Sergent E. W.	14	5	11	14	15	11	13	14	9	8	14	...	14	15	6	14	6	14
Mackay. Serg.-m. de co. H. B.	1	1	1	4	2	1	1	1	...	1	1	...	2	1	3	3	3	1
McElhinney. Sergent W. J.	4	9	9	5	3	7	10	3	7	13	8	...	6	7	9	6	13	6
Sears. do J. W.	11	11	6	7	7	10	11	11	6	12	9	...	4	10	5	8	8 *eq.*	9
Shaw. do G. W.	7	14	13	9	10	4	7	9	5	10	6	...	13	9	10	11	4	11
Yates. do B. W.	6	10	7	12	5	8	8	2	4	14	13	...	10	8	8	9	8 *eq.*	8

degrés pendant l'année 1881.

Nombre total de points obtenus depuis l'entrée jusqu'à la sortie.	Distinction obtenue.			Observations.
	Certificats.	Marques de distinction.	Mentions spéciales.	
39,544	1re classe.	Mathématiques, dessin géométrique et géométrie descriptive, français, discipline des sous-officiers, manœuvres et exercices.	Fortification, artillerie, allemand, physique, dessin à main levée et génie civil.	Art. royale.
22,063	1re do .	.....	Discipline des sous-officiers.....	
36,145	1re do .	Génie civil et discipline des sous-officiers.	Mathématiques, fortification, dessin géométrique et géométrie descriptive et physique.	
29,585	1re do .	Manœuvres et exercices et discipline des sous-officiers.	Fortification, dessin géométrique et géométrie descriptive et génie civil.	
16,630	2e do .	.....	.....	
30,660	1re do .	.....	Français, génie civil.....	
26,213	1re do .	.....	Manœuvres et exercices.	
21,775	1re do .	Français.....	.....	
27,934	1re do .	Discipline des sous-officiers.....	Histoire militaire, français, manœuvres et exercices.	Infanterie.
17,056	2e do .	do do	Manœuvres et exercices.....	
40,937	1re do .	Mathématiques, artillerie, dessin géométrique et géométrie, discipline, français, génie civil, manœuvres et exercices, et discipline des sous-officiers.	Fortification, histoire militaire, topographie militaire et génie civil, chimie et physique.	Génie royal.
28,789	1re do .	Français.....	.....	
26,261	1re do .	Discipline des sous-officiers.....	Manœuvres et exercices.....	Infanterie.
25,420	1re do .	do do	.....	
27,425	1re do .	Français et discipline des S.-O....	Manœuvres et exercices.....	

Commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté.

(4.) Les quatre commissions mises à la disposition des cadets du collège militaire royal du Canada dans l'armée de Sa Majesté, ont été acceptées comme suit:—

Dans le génie royal, par le sergent-major de compagnie H. Mackay;
Dans l'artillerie royale, par le sergent-major de bataillon H. Campbell;
Dans l'infanterie, par le sergent-major de compagnie H. Hogan;
Dans l'infanterie, par le sergent J. Sears.

Ces messieurs possèdent toutes les qualités voulues pour maintenir, dans leur carrière future, la haute réputation du collège ainsi que celle des corps auxquels ils ont eu l'honneur d'être attachés.

Les messieurs suivants auraient pu obtenir des commissions dans l'infanterie s'ils l'eussent désiré:—

Le sergent-major de compagnie J. Coryell.
Le sergent W. Dunscombe;
Le sergent-major de compagnie A. Daniel;
Le caporal W. McElhinney;
Le sergent B. Yates.

Distinctions.—Epée d'honneur pour bonne conduite et discipline.

(5) L'épée présentée tous les ans pour conduite et discipline a été décernée au sergent-major de bataillon Campbell. M. Campbell occupait la position de premier cadet sous-officier dont les fonctions entraînent une responsabilité très considérable et sont remplies de difficultés.

Le sergent-major Campbell a parfaitement mérité la marque de distinction qui lui a été accordée.

L'esprit de discipline et le courage de l'observer existent chez lui à un haut degré, et il possède des qualités militaires prononcées.

Médailles pour mérite général.

(6) Les médailles d'or, d'argent et de bronze généreusement offertes tous les ans par Son Excellence le gouverneur général, le marquis de Lorne, pour être décernées aux cadets respectivement 1er, 2e et 3e en mérite général, ont été gagnées comme suit, savoir:—

La médaille d'or, par le sergent-major de compagnie H. Mackay;
La médaille d'argent, par le sergent-major de bataillon H. Campbell;
La médaille de bronze, par le sergent-major de compagnie J. Coryell.

Prix.

(7) Des prix ont été décernés aux cadets dont les noms suivent pour les sujets d'instruction indiqués.

Noms et grades.		Classe.	Sujets d'instruction pour lesquels des prix ont été décernés.
S.-maj. de b.	Campbell, H. M.	1er	Manœuvres et exercices.
do ...	do	do	Allemand.
do ...	do	do	Dessin à main levée et peinture.
S.-maj. de co.	MacKay, H. B.	do	1er en classe (prix de classe.)
do ...	do	do	Mathématiques et mécanique.
do ...	do	do	Fortification et génie militaire.
do ...	do	do	Géométrie descriptive.
do ...	do	do	Artillerie (théorie d').
do ...	do	do	Topographie militaire et génie civil.
do ...	do	do	Histoire militaire... Stratégie et tactique. Administration militaire. Loi militaire.
do ...	do	do	Français.
do ...	do	do	Physique.
do ...	do	do	Chimie.
do ...	do	do	Génie civil.
do ...	Coryell, J. A.	do	Géologie.
Fonct.-cap...	Robinson, W.	2me	Prix de classe.
Cadet	Stewart, W.	3me	do
do	Von Iffland, W.	4me	do

Avantages qu'ont eus les gradués de 1881 *pour s'instruire.*

(8) Les gradués de juin 1881 ont joui de plus grandes facilités d'instruction qu'aucuns de leurs prédécesseurs, et la plupart d'entre eux ont profité des avantages mis à leur disposition.

Facilités pour l'enseignement de la physique et de la géologie.

(9) Un assortiment précieux et soigneusement choisi d'appareils de chimie que le collège a reçu pendant l'année, a placé sur un pied satisfaisant l'enseignement de cette importante branche d'éducation. L'enseignement de la géologie et de la minéralogie est encore grandement entravée par le manque de spécimens, etc.

Instruction pratique sur l'électricité.

(10) Des expériences électriques ont pour la première fois été introduites dans le cours du génie militaire, pour miner dans la terre et sous l'eau, etc., et autres fins.

Arrangements faits en conséquence de la substitution de termes annuels aux termes semestriels.

(11.) Les termes semestriels ayant été remplacés par des termes annuels (depuis juin 1881), un nombre considérable de cadets de la 2e et 3e classes ont dû faire beaucoup de besogne, et y ont réussi, en quelque peu moins de temps qu'il n'en avait été assigné jusque là ou qu'il n'en sera assigné de nouveau au même cours.

Les arrangements sont tels qu'aucun cadet ne peut en souffrir, bien qu'il puisse gagner à ce changement, vu que des cours alternatifs sont ouverts à ceux qu'il affecte.

Résultat de l'examen.

(12.) Le résultat général de l'examen et des études du terme expiré au mois de juin 1881, a été très satisfaisant.

Les différents examinateurs font le rapport suivant :—

Levée de plans et topographie militaires.

1ère classe.—Quatre, très-bien ; le reste, au-dessous de la moyenne. Messieurs Campbell, Mackay et Coryell se sont particulièrement distingués dans la géodésie et l'astronomie pratique.

2e classe.—Extrêmement bien, particulièrement messieurs Robinson, Duff, Hubbell, Latimer et Skinner. Messieurs Hodgins, Duffus, Wetmore et Robinson sont de bons dessinateurs de topographie.

3e classe.—Généralement bien, particulièrement messieurs Casgrain, Chalmers, Lambe, Léonard, Nanton, Rosenbury, Stewart Van Straubenzee, Twining, Weller et Woodman.

Histoire militaire.

1ère classe.—Messieurs Mackay et Hogan, très-bien ; les autres, satisfaisant.

2e classe.—Très satisfaisant ; M. D. Campbell a obtenu le maximum des points.

Physique, chimie et géologie.

1ère classe.—Bonne moyenne. Messieurs Mackay, Coryell, Daniel, Campbell et Dunscomb, haute moyenne.

2e classe.—Plus que la haute moyenne ordinaire. Messieurs Duffus, Taylor, Robinson, Latimer et Skinner se sont particulièrement distingués.

Dessin à main levée.

1ère classe.—Très bien, particulièrement messieurs Campbell, Mackey et Sears.

2e et 3e classes.—Très satisfaisant.

4e classe.—Satisfaisant.

Français.

1ère, 2e, 3e et 4e classes.—Parfaitement satisfaisant, particulièrement la 4e classe, qui a fait de grands progrès.

Allemand.

1ère closse.—Eminemment satisfaisant, particulièrement le sergent-major de bataillon Campbell.

2e classe.—Satisfaisant, particulièrement le caporal Z. Wood.

3e et 4 classes.—Satisfaisant.

Fortification et génie militaire.

1ère classe.—Guère aussi bien qu'on s'y attendait; MM. Mackay, Campbell, Coryell et Daniel ont obtenu une mention spéciale.

2e classe.—Très passable. MM. Duffus, Latimer, Robinson et Skinner ont bien réussi.

3e classe.—Très satisfaisant, particulièrement messieurs Leonard, Weller, Stewart, Lang et Twining.

4e classe.—Assez bien, particulièrement messieurs Von Iffland, Carey, Van Buskirk, et Hearn.

Dessin géométrique et géométrie descriptive.

2e classe.—Très satisfaisant, principalement messieurs Robinson, Latimer, Duffus et Skinner.

3e classe.—Très satisfaisant, particulièrement messieurs Rosenburg, Lang, Leonard et Stewart.

4e classe.—Assez bien.

Mathématiques et mécanique.

1ère, 2e et 3e classes.—Assez satisfaisant.
4e classe.—Non satisfaisant.
Dans la 1ère classe, messieurs Mackay et Campbell possèdent de grands talents pour les mathématiques, et l'on peut en dire autant de M. Robinson dans la 2e et de MM. Lang et Stewart dans la 3e classe.

Théorie de l'artillerie.

2e classe.—Bien, particulièrement messieurs Robinson, Latimer et Skinner.
3e classe.—Bien, particulièrement messieurs Lang et Weller.

Génie civil.

1ère classe.—Comme ingénieur civil de longue expérience pratique en Canada, je puis dire que cette classe est entièrement composée de jeunes gens bien doués, actifs, intelligents et laborieux.
Les élèves dont les noms suivent se font principalement remarquer par leur aptitude et le mérite :—
Messieurs Mackay, Coryell, Dunscombe, Daniel, Shaw, Yates et Ford.

Aspirants à l'admission.—1881.

(13) Vingt-six aspirants se sont présentés à l'examen pour le terme commençant en 1881-82 ; treize d'entre eux seulement ont réussi.
Le nombre de ceux qui ont échoué a été plus grand que d'habitude. Il y a lieu d'espérer jusqu'ici que ceux qui ont réussi à passer l'examen formeront une classe fort satisfaisante à tous égards.
Le tableau ci-après donne les noms des aspirants heureux ainsi que d'autres renseignements qui les concernent :—

Liste des aspirants reçus au collège pendant l'année 1881.

Noms. (Par ordre alphabétique.)	Endroits où ils ont reçu leur éducation.	Points obtenus à l'examen pour admission au C. M. R.
C. F. Almon	Collège d'Haileybury, Angleterre	4,727
E. J. Duffus	Château de Murcheston, Edimbourg, Ecosse	4,967
D. A. Grant		2,430
C. R. Hodgins	Collège du Haut-Canada, Toronto, Ont	2,218
J. H. Laurie	Ecole collégiale de Galt, Ont	1,946
E. C. Lawson	Lycée et école de grammaire d'Halifax, N.-E	2,888
A. C. McDonald	Académie de Pictou, Nouvelle-Ecosse	5,068
J. A. Moren	Lycée d'Halifax, N.-E	5,064
P. C. H. Primrose	Académie de Pictou, Nouvelle-Ecosse	3,661
D. H. Ridout	Christ's Hospital, Londres, Angleterre	5,230
T. C. Skinner	Lycée de Woodstock, Ont.	3,126
W. F. Tilley	do Napanee, Ont	5,592
N. G. Von Hugel	Ecole de collège de la Trinité, Port-Hope	6,338

(14) Les cadets dont les noms suivent ont acquis le droit de porter des insignes honorifiques particuliers (étoiles), pour avoir été soit premiers dans leur classes respectives, ou avoir pris le premier rang dans trois sujets ou plus, à l'examen de juin 1881 :—

2e classe.	Le sergent Robinson,—deux étoiles.	1er en classe. 1er en mathématiques et en mécanique. 1er en génie militaire. 1er en théorie et construction d'artillerie. 1er en dessin géométrique et en géométrie descriptive.
	Le sergent-major de compagnie Skinner,—une étoile.	1er en administration et loi militaires. 1er en topographie et levée de plans militaires. 1er pour le français.
8e classe.	Le caporal Leonard,—une étoile.	1er en génie militaire. 1er en topographie et levée de plans militaires. 1er en dessin géométrique et en géométrie descriptive. 1er en dessein à main levée et en peinture.
	Le caporal Stewart,—une étoile.	1er en classe. 1er en mathématiques et en mécanique.
4e classe.	Le cadet Van Iffland,—une étoile.	1er en classe. 1er en génie militaire. 1er en dessin géométrique et en géométrie descriptive.

Ecole d'équitation.

(15) Le complet de chevaux pour l'école royale d'artillerie ayant été augmenté, les élèves ont pu suivre pour la première fois, cette année, un cours complet d'équitation. Cet enseignement a été donné d'une manière très soigneuse et efficace par le personnel de l'école royale d'artillerie, et il a produit des résultats fort satisfaisants.

Les cadets dont les noms suivent ont acquis le droit de porter des insignes formés d'éperons en sautoir, par leurs talents supérieurs dans l'art de l'équitation, savoir :—

Le sergent-major de bataillon Campbell.
Le sergent-major de compagnie Mackay.
Le sergent-major de compagnie Hogan.
Le sergent-major de compagnie Daniel.
Le sergent Sears.
Le fonctionnaire-caporal Ford.

Tir annuel du canon.

(16) Les cadets ont pratiqué leur tir annuel du canon avec des résultats excellents.

Le tir a remarquablement bien réussi, mais le compte nominal des points a baissé à cause de la défectuosité des fusées à durée fixe, et d'une manière de marquer qui fait que de bonnes bombes *de service* comptent pour peu :—

Les meilleurs tireurs, par ordre de mérite, sont :—
Le cadet Strange,
Le cadet Twining,
Le fonctionnaire-caporal Kirby,
Le cadet Chalmers,
Et le sergent Anderson.

Ces élèves ont acquis le droit de porter des insignes formés de canons en sautoir.

Tir annuel de la carabine.

(17) Le tir annuel de la carabine n'a pas bien réussi cette année. Les meilleurs tireurs par ordre de mérite sont :—
Le sergent-major de compagnie Kirkpatrick,
Le sergent Lang,
Le cadet Joly,
Le fonctionnaire-caporal Weller,
Et le sergent-major de compagnie Skinner.

Ces élèves ont acquis le droit de porter des insignes formés de fusils en sautoir

Concours d'escrime.

(18) Un concours d'escrime a été introduit pour la premiere fois au collège. Les élèves les plus habiles à manier l'épée, la baïonnette, le fleuret, etc., etc., qui ont acquis le droit de porter des insignes formés d'épées en sautoir, sont :—
Le sergent-major de bataillon Taylor,
Le sergent-major de compagnie Skinner,
Le sergent Hodgins,
Le sergent Hubbell,
Le caporal Leonard,
Le fonctionnaire-caporal Weller,
Le cadet Bremner,
Le cadet Carruthers.
Et le cadet Neyland.

Cadets membres du détachement d'artilleurs envoyé au concours de Shoeburyness en 1881.

(19) Les cadets du collège militaire royal se sont placés au premier rang en Canada, pour le tir à la cible de l'année 1880, avec le canon de campagne rayé de 9 se chargeant par la bouche ; et, dans le concours avec l'artillerie de place de tout le pays, ils ont remporté le prix pour les manœuvres de force.

En conséquence, deux des cadets, savoir, les sergents-majors de compagnie Kirkpatrick et Hodgins, ont été choisis pour se rendre en Angleterre avec le détachement envoyé en 1881 par l'association d'artilleurs du Canada, afin de concourir à Shoeburyness avec les volontaires d'artillerie de la Grande-Bretagne.

La manière dont ces cadets ont été reçus partout en Angleterre, tant par les militaires que par les simples particuliers, a été très flatteuse.

Le marquis de Londonderry leur a présenté en cadeau à tous deux, des coupes offertes par les officiers de l'artillerie volontaire de la Grande-Bretagne, comme souvenir de la première visite des cadets du Canada en Angleterre.

Une telle marque de générosité et de bienveillance a de quoi flatter, non-seulement en ce qu'elle fait voir l'estime accordé à ces deux élèves personnellement, mais encore en ce qu'elle montre le prix qu'on attache à l'institution dont ils font partie.

Concours de manœuvres de force pour 1881.

(20) Dans le concours de manœuvres de force pour l'année 1881, avec l'artillerie de place du Canada, les cadets du collège militaire royal l'ont encore emporté, tant les changements de position ont été faits par eux d'une manière rapide et vive.

Conduite.

(21) Des incidents répréhensibles en eux-mêmes sont survenus depuis mon dernier rapport.

Je ne suis pas prêt à dire que c'est parce que la discipline *fait défaut.* Au contraire, je considère que le sentiment du devoir et son accomplissement par les cadets sous-officiers en général, augmente sensiblement et sûrement, et qu'en somme le collège se pénètre peu à peu de l'idée que la discipline consiste même encore plus dans l'esprit que dans la lettre.

Aux débuts d'une école militaire qui n'a pas de traditions et qui reçoit peu d'aide extérieur à ce point de vue spécial, c'est l'esprit de discipline qu'il est important en même temps que difficile de créer. Il faut l'implanter graduellement, et l'on ne peut guère l'imposer d'un seul coup quand on n'a pas encore pu s'en faire une idée exacte.

Avec le temps, la discipline devra nécessairement devenir plus rigoureuse ; mais en faisant presqu'imperceptiblement partie des choses et de la vie propres au collège, il faut qu'elle devienne naturelle et instinctive au lieu de répugner aux élèves.

Je considère qu'à peu d'exceptions près, les cadets sous-officiers actuels valent mieux sous ce rapport que la moyenne de leurs prédécesseurs.

Condition sanitaire.

(22.) En somme la santé des cadets a été bonne. Néanmoins, il serait à propos de prendre bientôt des mesures pour empêcher les immondices provenant des égoûts de s'accumuler dans le voisinage immédiat du bâtiment nord du collège, comme la chose a lieu actuellement,—ce qui est à la fois désagréable à l'odorat et dangereux pour la santé.

Besoins.

(23) Les besoins du collège sous le rapport de l'agrandissement des bâtiments restent les mêmes que ceux mentionnés dans mes rapports annuels de 1879 et de 1880.

Autre utilité du collège.

(24) Mes vues relativement à l'emploi des gradués ainsi qu'à la liaison plus étroite du collège militaire royal avec la milice en général, au moyen de l'instruction d'officiers, et d'autres sujets mentionnés dans mes rapports de 1879 et de 1880, restent les mêmes en principe pour 1881 ; seulement ils s'accentuent davantage à mesure que le temps passe.

Préparation de cours par le personnel.

(25) Les membres du personnel des professeurs ont chacun complété, ou font actuellement imprimer pour leurs divers cours, des manuels explicatifs spécialement appropriés aux besoins du collège.

E. O. HEWETT, lieut.-colonel,

Commandant au collège militaire royal.

ANNEXE No 12.

RAPPORT DU LIEUTENANT-COLONEL STRANGE, INSPECTEUR D'ARTILLERIE, CONCERNANT LES PIÈCES DE 64-32 ET LES CANONS RAYÉS, DE 7 POUCES, SE CHARGEANT PAR LA CULASSE.

KINGSTON, ONT., janvier, 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant mon absence en Angleterre, messieurs Gilbert et fils, de Montréal, n'ont rien fait pour le transformation des dix bouches à feu de 64-32, ni pour la construction des deux pièces rayées, de 7 pouces, se chargeant par la culasse, entreprises par eux du gouvernement fédéral. J'ai appris qu'ils ont cédé à sir William Palliser leur contrat pour la construction des deux canons rayés de 7 pouces, se chargeant par la culasse; et, dans les circonstances actuelles, je crois que c'est le meilleur arrangement qu'on pouvait faire. J'approuve la substitution de l'acier à la fonte pour les chemises de ces canons, en ce que les perfectionnements apportés au premier de ces deux métaux le rendent moins dispendieux et en même temps plus sûr.

Toutefois, il a été entendu que cette substitution n'élèverait pas le prix du contrat original.

J'ai visité de nouveau les ateliers de messieurs Gilbert et fils, le 11 courant, et j'ai vu qu'ils ont recommencé à travailler aux tubes des dix pièces de 32 qui doivent être transformées. Les rubans de huit tubes ont été soudés ensemble, excepté les rubans de culasse, qui ne sont pas finis. Autant que j'ai pu en juger à l'œil, les soudures m'ont paru satisfaisantes. D'après les résultats remarquablement satisfaisants de l'épreuve irrégulière de la première pièce fabriquée par les messieurs Gilbert et fils, je ne doute pas qu'ils pourraient parfaitement transformer des canons pour le gouvernement fédéral, s'ils recevaient de ce dernier une commande assez forte pour en tirer un profit qui valût la peine de mettre tout autre ouvrage de côté.

Je recommande en conséquence qu'un nouveau délai soit accordé aux messieurs Gilbert pour leur permettre d'exécuter leur contrat, et qu'une autre somme soit mise dans les crédits de l'année prochaine pour la transformation de 20 bouches à feu de 32, à condition cependant que le nouveau contrat ne prenne effet que lorsque les canons actuellement entrepris auront été livrés, éprouvés et reçus. Je recommande aussi de prolonger le délai pour la construction des canons rayés, de 7 pouces, se chargeant par la culasse, à cause des changements apportés à l'intention première, changements nécessités par les perfectionnements de l'artillerie moderne, même depuis la date du contrat original, il y a deux ans.

Si le contrat passé avec les messieurs Gilbert est annulé, je crois que cela portera à la manufacture des bouches à feu en Canada un coup dont elle ne se relèvera pas de sitôt. Aucune autre maison sachant réellement quelles sommes coûtent les machines nécessaires, et le peu de profit laissé par le contrat, n'entreprendrait de tels travaux en se conformant aux épreuves nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. B. STRANGE, lieutenant-colonel,
Inspecteur d'artillerie.

L'adjudant général,
Quartiers généraux, Ottawa.

9-17

ANNEXE No 13.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE, DIVISION DE L'INTENDANCE,

OTTAWA, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant concernant les magasins et les propriétés de la milice confiés à mes soins.

HABILLEMENT.

A l'exception des capotes d'infanterie, qui ont été confectionnées dans le pays, on a fait venir d'Angleterre l'habillement qui a été distribué à la milice cette année.

Le tableau ci-après fait voir le total des distributions faites aux différentes armes du service pendant l'année :

DISTRIBUTIONS.

Tuniques de drap.					Tuniques de serge.				Pantal. de drap ; paires.		Pantalons de serge ; paires.			Bonnets de police.				Capotes.		
Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie et carab.
233	872	.....	4587	1320	201	316	60	89	192	586	1447	4394	1543	171	1054	3271	272	158	60	4091

En outre, les effets d'habillement suivants étant d'un ancien patron et inutiles à la milice, ont été vendus au département des affaires des sauvages pour être distribués à ces derniers dans le Nord-Ouest, savoir : 1,286 habits-vestes en serge, de carabiniers ; 1,430 habits-vestes de marine, 1,204 paires de pantalons, 1,574 chemises et 906 bonnets de marine. Valeur totale, $9,762.78.

MUNITIONS.

406,055 cartouches à balle Snider, et 378,310 cartouches sans balle ont été distribuées cette année aux différents corps pour la pratique du tir. (*Voir* annexe A.)

Il a été vendu pendant l'année pour la pratique privée du tir, aux diverses associations de carabiniers et aux membres de la milice active, 734,740 cartouches à balle Snider, 7,150 cartouches à balle pour la carabine Martini-Henry, et 700 cartouches aussi à balle pour la carabine Spencer, ce qui fait un total de 742,590 cartouches, pour lesquelles $12,151.34 ont été reçues et déposées au crédit du gouvernement.

Le montant ci-dessus comprend la poudre et les étoupilles à friction fournies au département des postes pour le service du canon du midi à Ottawa, ainsi que des étoupilles à friction pour la valeur de $9.60, vendues aux officiers de la milice, et

50,000 cartouches à balle Snider fournies au département de l'intérieur en 1880, pour le service de la police à cheval du Nord-Ouest. (*Voir* annexe B.)

L'approvisionnement ordinaire de poudre, d'étoupilles à friction, de bombes, de boulets et de fusées, a été fourni pour le tir et les salves, aux différents corps d'artillerie de compagne et de place. (*Voir* annexe C pour les détails concernant les distributions de poudre et d'étoupilles à friction dans chaque district militaire, pendant l'année.)

ARMES.

Les armuriers postés à Toronto, Kingston, Montréal, Québec et Halifax y sont constamment occupés, sous la direction des garde-magasins de district, à la réparation des armes fournies à la milice. Il semblerait à propos de poster un armurier supplémentaire à Ottawa pour y réparer les armes qui demandent à être inspectées dans ce district.

BUREAUX DE VISITEURS.

Les bureaux de visiteurs se sont assemblés à l'époque ordinaire, dans tous les districts, au sujet du matériel confié aux garde-magasins. La plus grande partie des effets déclarés hors d'usage par ces bureaux ont été vendus suivant la loi, excepté dans un petit nombre de cas où on a jugé que la petite quantité offerte aurait à peine suffi à payer les frais de vente par encan.

Le montant réalisé cette année par la vente d'effets condamnés a été de $1,442.47, y compris le produit de 500 paires de bottines, 319 paires de bottes de peau de bœuf, 25 paires de grandes bottes d'artillerie et 242 paires de grandes bottes d'infanterie qui étaient en magasin depuis plusieurs années à Winnipeg et dont la vente avait été recommandée par le bureau.

Il n'y a eu à enregistrer aucune perte sérieuse par le feu ni autrement.

REÇUS DE DÉPOTS ET CERTIFICATS DE TRANSFERT.

Le tableau ci-après fait voir le montant collectif porté au crédit du gouvernement par la division de l'intendance militaire, pour munitions et autre matériel vendus, et pour loyers perçus pendant l'année.

Munitions.		Habillements.		Armes et fournitures.	Effets manquants.	Loyers.	Divers.	Montant total.
Cartouches.	Montant.	Officiers.	Soldats.					
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
742,590	12,151 34	406 81	10,394 43	119 22	55 18	5,269 84	1,569 68	29,966 50

Ceci comprend la vente au département de l'intérieur de 50,000 cartouches qui ont rapporté $899,02, ainsi que la somme de $9,762.78 réalisée par la vente d'habillements de marine et autres au département des affaires des sauvages, et déposée au crédit du gouvernement.

LOYERS DE PROPRIÉTÉS MILITAIRES.

Le tableau ci-après indique les montants perçus pour loyers de propriétés de la milice louées pour la présente année.

Les loyers perçus pendant l'année s'élèvent à $5,120.84, et les arrérages d'années précédentes à $149.00. Total perçu, $5,269.84 ; arrérages encore dus, $463.

Nombre de locataires.	Localités.	Loyer par année.	Arrérages.
		$ cts.	$ cts.
1	Manitoba	2 00	.....
1	Chatham, Ont	1 00	.....
1	London	25 00	.....
2	Niagara	16 00	144 00
5	Toronto	362 50	.....
1	Ottawa	2 00	.....
24	Kingston	515 99	15 00
4	Montréal	301 00	.....
1	Laprairie	1 00	.....
2	Ile aux Noix	64 00	.....
27	Québec et district	3,080 60	.....
32	Pointe-Lévis	622 25	304 00
19	Nouveau-Brunswick	205 50	.....
1	Nouvelle-Ecosse	70 00	.....
1	Ile du Prince-Edouard	1 00	.....
	Total	5,269 84	463 00

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
J. MACPHERSON, lieutenant-colonel.
Directeur de l'intendance militaire et gardien
des propriétés de la milice.

A l'honorable ministre
de la milice et de la défense,
Ottawa.

[A.]

MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881.

Date.	Corps et postes militaires.	Cartouches.	
		A balle.	Sans balle.
1881.	*District militaire n° 1, London.*		
30 juin.....	Camp, London, Ont..	.....	40,100
25 juillet....	7e bataillon, fusilliers.....	6,020	.....
2 août.....	Compagnie n° 1, 22e bataillon.....	600	.....
2 do	do 2, 22e do	660	.....
2 do	do 3, 22e do	740	.....
2 do	do 4, 22e do	720	.....
2 do	do 5, 22e do	800	.....
2 do	do 6, 22e do	820	.....
2 do	do 7, 22e do	680	.....
2 do	do 8, 22e do	800	.....
2 do	do 1, 24e do	440	.....
2 do	do 2, 24e do	640	.....
2 do	do 3, 24e do	820	.....
2 do	do 4, 24e do	520	.....
2 do	do 5, 24e do	800	.....
2 do	do 6, 24e do	540	.....
2 do	do 1, 25e do	640	.....
2 do	do 2, 25e do	600	.....
2 do	do 3, 25e do	700	.....
2 do	do 4, 25e do	680	.....
2 do	do 6, 25e do	780	.....
2 do	do 1, 27e do	760	.....
2 do	do 2, 27e do	740	.....
2 do	do 3, 27e do	800	.....
2 do	do 4, 27e do	720	.....
do	do 5, 27e do	800	.....
do	do 6, 27e do	760	.....
do	do 1, 32e do	860	.....
do	do 2, 32e do	860	.....
do	do 3, 32e do	860	.....
do	do 4, 32e do	860	.....
do	do 5, 32e do	860	.....
do	do 6, 32e do	860	.....
do	do 7, 32e do	860	.....
do	do 8, 32e do	860	.....
do	do 1, 26e do	720	.....
do	do 3, 26e do	760	.....
do	do 4, 26e do	860	.....
do	do 8, 26e do	740	.....
do	do 2, 1er régiment de cavalerie	680	.....
do	do 3, 1er do	680	.....
5 septembre	33e bataillon	6,500	6,500
	Total.....	41,400	46,600
	District militaire n° 2, Toronto.		
1880.			
20 déc.....	2e bataillon, carabiniers Q.O.....	8,400	.....
1881.			
27 mai.....	10e do Royaux	5,040	.....
9 juin.....	Camp, Niagara.....	60,000	60,000
24 do	Gardes du corps du gouverneur général	1,680	1,680
30 do	Compagnie du génie de Toronto	1,400	1,400
20 oct.....	Batterie de place de Toronto.....	840	.....
21 do	10e bataillon.....	5,520	.....
23 déc.....	2e do carabiniers Q.O.....	8,400	2,000
	Total.....	91,280	65,080

MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en1 881—*Suite.*

Date.	Corps et postes militaires.	Cartouches.	
		A balle.	Sans balle.
	District militaire n° 3, Kingston.		
1881.			
5 juillet.....	Batterie de place de Cobourg.....	840	.....
7 do	13e bataillon, carabiniers P.G.....	5,040	5,040
3 sept.....	3e régiment de cavalerie.....	2,220	2,220
3 do	16e bataillon.....	5,040	5,040
3 do	45e do	5,040	5,040
3 do	46e do	5,040	5,040
3 do	47e do	8,400	8,400
22 do	Batterie "B", Kingston.....	4,700	4,700
25 oct.	1re compagnie de cavalerie, Cobourg.....	740	.....
25 do	3e do do Peterboro'.....	740	.....
	Total.....	37,800	35,480
	District militaire n° 4, Ottawa.		
1881.			
10 sept.....	Compagnie de cavalerie de Prescott.....	700	700
10 do	41e bataillon, 6 compagnies.....	5,040	5,040
10 do	42e do 5 do	4,200	4,200
10 do	43e do 5 do	4,200	4,200
10 do	59e do 7 do	5,880	5,880
15 oct.	Gardes à pied du gouverneur général.....	5,040	5,040
22 do	41e bataillon.....	210	210
5 déc	Dragons de la garde de la princesse Louise.....	640	640
	Total.....	25,910	25,910
	Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.		
1881.			
1er fév.....	Pour le tir des cadets, école militaire.....	800	800
6 juin.....	65e bataillon.....	6,720	6,720
18 do	Camp, Laprairie	20,000	20,000
21 do	do Saint-Jean.....	43,000	43,000
7 juillet.....	Compagnie d'infanterie d'Aylwin.....	840	840
2 août.....	1er bataillon, carabiniers P.G.....	3,880	5,000
6 do	Génie, Montréal.....	860	860
13 sept.....	Artillerie de place de Montréal.....	4,000	5,000
	Total.....	80,100	82,220
	District militaire n° 7, Québec.		
1881.			
4 mars.....	8e bataillon, carabiniers royaux.....	5,040	.....
27 juin.....	Batterie de campagne de Québec.....	1,460	1,460
27 do	55e bataillon.....	5,460	5,460
27 do	61e do	4,300	4,300
27 do	81e do	5,460	5,460
27 do	87e do	5,460	5,460
27 do	Témiscouata	3,440	3,440
27 do	Kamouraska.....	3,440	3,440
23 juillet.....	Batterie "A"	6,000	6,000
25 do	Batterie de Gaspé, artillerie de place.....	840	840
	Total.....	40,900	35,860

MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine, etc.—*Suite.*

Date.	Corps et postes militaires.	Cartouches.	
		A balle.	Sans balle.
1881.	*District militaire no* 8, *Nouveau-Brunswick.*		
22 mars.....	Compagnie d'infanterie de l'Ile au Chevreuil.....	840	840
22 juin.....	Camp de Sussex, N.B.....	.....	24,060
16 juillet.....	62me bataillon.....	5,160	.....
2 août.....	Génie, Nouveau-Brunswick.....	860	.....
8 do	Batteries d'artillerie de place nos 1, 2, 3, 9 et 10.....	4,200	.....
15 do	Compagnie n° 3, 8e régiment de cavalerie.....	860	.....
17 do	Compagnie 3, 74e bataillon.....	860	.....
22 do	do 1 do	860	.....
22 do	do 4 do	860	.....
22 do	do 5 do	860	.....
22 do	do n° 4, 73e bataillon.....	860	.....
22 do	71e bataillon.....	4,300	.....
22 do	67e do	7,740	.....
22 do	8e regiment de cavalerie.....	860	.....
22 do	8e do	860	.....
22 do	8e do	860	.....
22 do	8e do	860	.....
22 do	8e do	860	.....
22 do	8e do	860	.....
22 do	Compagnie n° 6, 74e bataillon.....	860	.....
22 do	Compagnie du génie, Brighton.....	860	.....
	Total.....	35,140	25,500
1881.	*District militaire n°* 9, *Nouvelle-Ecosse.*		
20 juin.....	63e bataillon	.....	5,160
20 do	66e do	.....	6,880
20 do	78e do	.....	6,020
20 do	Bataillon provisoire de Cumberland.....	.....	4,300
20 do	1re brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	3,360	5,160
20 do	Batterie de campagne, Halifax.....	1,600	.....
20 do	Fourrier de campement, Sussex	.....	1,200
12 juillet.....	Batterie n° 1, 2me brigade d'artillerie de place.....	800	800
12 do	do 2 do do	720	720
12 do	do 3 do do	780	780
12 do	do 4 do do	600	600
12 do	do 5 do do	840	840
12 oo	do 6 do do	800	800
27 do	63e bataillon.....	5,640	.....
27 do	66e bataillon.....	7,360	.....
8 août.....	Batterie d'artillerie de place, Digby.....	860	860
23 do	Compagnie de cavalerie, Kentville.....	860	.....
26 do	78e bataillon.....	860	.....
26 do	Compagnie n° 2, 78e bataillon.....	860	.....
26 do	do 4 do	860	.....
26 do	do 5 do	860	.....
26 do	do 6 do	860	.....
26 do	do 7 do	860	.....
26 do	do 8 do	860	.....
26 do	Artillerie de place, Pictou.....	860	.....
5 sept.....	Argyle Highlanders.....	4,300	4,300
6 do	Artillerie de place, Yarmouth.....	860	860
10 octobre...	Compagnie n° 1, bataillon provisoire, Cumberland.....	860	.....
10 do ...	do 2 do do	860	.....
10 do ...	do 3 do do	860	.....
10 do ...	do 4 do do	860	.....
10 do ...	do 5 do do	860	.....
11 do ...	Batterie d'artillerie de place, Lunenburg	860	860
14 do ...	do Baie Mahone	860	860
	Total.....	42,280	47,000

Munitions fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

Date.	Corps et postes militaires.	Cartouches.	
		A balle.	Sans balle.
1881.	*District militaire n° 10, Winnipeg.*		
21 mai	Compagnie d'infanterie, Saint-Jean-Baptiste	.....	2,520
30 juin	Corps d'infanterie à la revue, Winnipeg	.....	1,500
15 juillet	Cavalerie, Winnipeg	700	700
15 do	Compagnie d'infanterie, Saint-Boniface	900	900
25 do	do Winnipeg	560	900
	Total	2,160	6,520
1881.	*District militaire n° 11, Colombie britannique.*		
1er février	Artillerie, Seymour	840	.....
8 septembre	Compagnie n° 1, carabiniers de Victoria	290	860
17 do	Carabiniers de New-Westminster	580	800
	Total	1,710	1,660
1881.	*District militaire n° 12, Ile du Prince-Edouard.*		
18 juin	Batterie d'artillerie de place n° 2	735	.....
23 do	do do n° 2	.....	840
23 do	Génie, Charlottetown	.....	500
24 do	Compagnie n° 3, 82me bataillon	.....	160
25 do	do 1 do	.....	800
5 juillet	do 6 do	860	860
11 do	do 1, bataillon provisoire, P.C.	840	840
11 do	do 2, do K.C.	840	840
13 do	do 2, 82e bataillon	800	800
25 do	do 5, do	840	840
13 août	do 1, do	800	.....
12 sept	Génie, Charlottetown	860	.....
21 do	Compagnie n° 3, 82e bataillon	800	.....
	Total	7,375	6,480

Munitions fournies pour le tir de la carabine en 1881.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Districts.	Cartouches	
	A balle.	Sans balle.
District militaire n° 1, London	41,400	46,600
do 2, Toronto	91,280	65,080
do 3, Kingston	37,800	35,480
do 4, Ottawa	25,910	25,910
do 5 et 6, Montréal	80,100	82,220
do 7, Québec	40,900	35,860
do 8, Saint-Jean, N.B	35,140	25,500
do 9, Halifax, N.E	42,280	47,000
do 10, Winnipeg	2,160	6,520
do 11, Victoria, C.B	1,710	1,660
do 12, Charlottetown, I.P.E	7,375	6,480
Total	406,055	378,310

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

A l honorable
Ministre de la milice et de la défense,
Ottawa.

31 décembre 1881.

[B.]

MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881.

District militaire nº 1, London.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1881.				$ cts.
6 avril....	John Crowe	30e bataillon	5,000	80 00
16 do	Wm. Lawrence.....	Association de tir, Perth.	1,000	16 00
5 mai	Major Wilson	33e bataillon	2,000	32 00
30 avril....	Sec., A. de tir, Woodstock	Association de tir, Woodstock.....	1,000	16 00
17 mai.....	Lieut.-col. Atwood.....	26e bataillon	1,000	16 00
31 do	Lieut.-col. O'Malley.....	25e do	1,000	16 00
30 do	Cap. Ellis	Club de tir, Saint-Thomas.....	2,000	32 00
10 juin	Lieut.-col. Atwood.	26e bataillon.....	1,000	16 00
13 do	W. Wigmore.	Association de tir, Woodstock.....	1,000	16 00
14 do	Sec , A. de tir, Woodstock	do do	1,000	16 00
17 do	Lieut.-col. Moffatt.	do district de l'Ouest	4,000	64 00
22 do	W. Lawrence.	do Perth.	1,500	24 00
22 do	Major Wilson.....	33e bataillon.....	2,000	32 00
21 juillet..	Cap. Sheppard	33e do	1,000	16 00
20 do	John Crowe	30e do	5,000	80 00
4 août....	Secr., ass. de tir, London..	Association de tir, London.....	1,000	16 00
15 do	Lieut.-col. Aylmer.....	Major de brigade.....	1,000	16 00
19 do	Sec., A. de tir, Woodstock	Association de tir, Woodstock.....	1,000	16 00
6 sept.....	do do	do do	2,000	32 00
2 do	Secrétaire, A. de tir, Perth	do Perth	1,500	24 00
18 oct.....	J. Gurd.....	London.....	1,000	16 00
22 do	Sec., ass. de tir, Ingersoll	Association de tir, Ingersoll	1,000	16 00
21 do	Cap. Sheppard.	33e bataillon.....	1,000	16 00
27 do	W. Little.....	.....M.H.	200	4 80
31 do	Sec., A. de tir, Woodstock	Association de tir, Woodstock	1,000	16 00
5 nov.....	Cap. Sheppard.....	33e bataillon.....	500	8 00
		Total.....	40,700	652 80

District militaire nº 2, Toronto.

1881.				
24 fév	J. L. Rawbone.....	Garde du corps du gouverneur général.....	500	8 00
6 avril....	C. S. Jones	38e bataillon.....	4,000	64 00
14 do	J. L. Rawbone.....	Garde du corps du gouverneur général.....	1,000	16 00
19 do	Sec., ass. de tir, Ontario.	Association de tir, Ontario.....	8,000	128 00
28 mai	do do	do do	10,000	160 00
3 do	Lt.-col Otter.	2e bataillon ....M.H.	500	12 00
8 juin	J. L. Rawbone	Garde du corps du gouverneur général	1,000	16 00
29 do	Sec., ass. de tir, Ontario.	Association de tir, Ontario.....	1,000	16 00
20 juin.....	do do	do do	36,000	576 00
26 do	J. L. Rawbone.....	Garde du corps du gouverneur général	500	8 00
6 août....	Lt.-col. Alger	Garde-magasin de district.....	1,000	16 00
10 do	C. S. Jones.....	38e bataillon	2,000	32 00
11 do	Lt.-col. Davis.....	37 do	1,000	16 00
15 do	J. L. Rawbone.....	Garde du corps du gouverneur général.....	500	8 00
23 do	Cap. Boomer.....	10 bataillon	1,000	16 00
22 do	Lt.-col. Alger.....	Garde-magasin de district.....	500	8 00
31 do	Sec., ass de tir, Ontario..	Association de tir, Ontario.....	20,000	320 00
5 sept....	Cap. Sawle	37e bataillon.....	1,000	16 00
6 do	Cap. Bertram.....	77e do	1,000	16 00
5 do	J. L. Rawbone.....	Garde du corps du gouverneur général.....	500	8 00
9 do	Sec., ass. de tir, Ontario.	Association de tir, Ontario.....	10,000	160 00
20 do	Lieut. Bertram.....	77e bataillon.....	500	8 00

B.)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

District militaire nº 2, Toronto—Fin.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1881.				$ cts.
11 oct...	J. L. Rawbone.....	Gardes du corps du gouverneur général.....	500	8 00
12 do ...	C. S. Jones	38e bataillon.....	500	8 00
24 do ...	A. Lawson	37e do	1,000	16 00
7 nov ...	Cap. Sawle	37e do	1,000	16 00
10 do ...	Secrétaire, A. de T., Ont	Association de tir d'Ontario	10,000	160 00
2 déc ...	do do .	do do	10,000	160 00
17 nov...	J. L. Rawbone.....	Gardes du corps du gouverneur général.....	1,000	16 00
2 déc ...	Cap. Sawle	37e bataillon	1,000	16 00
5 do ...	Lt.-coll. Alger.....	Association de tir d'Ontario	500	8 00
27 do ...	do	do do	500	8 00
30 do ...	do	do do	10,000	160 00
		Total	137,500	2,240 00

District militaire nº 3, Kingston.

1881.				
20 jan....	Cap. Gordon	14e bataillon.....	2,500	40 00
22 do	Cap. Bailie.....	47 do	2,500	40 00
6 mai ...	Lt.-col. Bog	16 do	2,000	32 00
17 do ...	Sec., A. de T., Hastings.	Association de tir, Hastings.	1,500	24 00
19 do ...	Lt -col. Bog.....	16e bataillon...	4,000	64 00
22 juin ...	do	16 do	4,000	64 00
23 do ...	Sec., A. de T., Hastings.	Association de tir, Hastings.....	2,000	32 00
6 juil ...	Lt.-col. Rogers.....	do Peterborough	1,000	16 00
14 do ...	Major Bell	do do	2,000	32 00
2 août ...	Major Dingwell.....	46e bataillon.....	1,000	16 00
4 do ...	H. Tammage.....	Association de tir, Hastings.....	1,000	16 00
26 do ...	Lt.-col. Bog	16 bataillon.....	2,000	32 00
26 do ...	Sec., A. de T., Hastings.	Association de tir, Hastings.....	1,000	16 00
21 sept ...	Cap. Scott.....	45e bataillon	1,000	16 50
23 do ...	Sec., A. de T., Hastings.	Association de tir, Hastings.....	2,000	32 00
4 oct ...	Lt.-col Bog	16e bataillon.....	2,000	32 00
8 do ...	Major Bell.....	Association de tir, Peterborough	2,000	32 00
8 do ...	Sec., A. de T., Hastings.	do Hastings.....	1,0 0	16 00
7 nov ...	Sergt. Jas. Murray, fils...	14e bataillon	1,000	16 00
21 do ...	do ...	14e do	2,7 0	44 00
21 do ...	Cap. Gordon.....	14e do	4,000	64 00
24 do ...	Cap. Bailie..	47e do	2,000	32 00
		Total	44,250	708 50

District militaire nº 4, Ottawa.

1881.				
18 mars...	E. Hooper.....	.....	100	1 60
21 do ...	Cap. Lang.....	43e bataillon.....	150	2 40
9 avril...	A. Pink.....	do	500	8 00
12 do ...	F. Clayton	Gardes à pied du gouverneur général....H.M	250	6 00
13 do ...	Sergt. Cawdron	do do	1,000	16 00
5 mai ...	Soldat Morrison.....	do do	500	8 00
5 do ...	Soldat Anderson.....	do do	5 0	8 00
6 do ...	Soldat Sutherland.....	do do	500	8 00
9 do ...	Sergt Cawdron.....	do do	500	8 00
19 do ...	do	do do	1,000	16 00
25 do ...	Cap. Graburn.....	do do	500	8 00
27 do ...	Caporal Newby.....	do do	500	8 00
27 do ...	Sergt. Cawdron.....	do do	500	8 00

(B.)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

District militaire nº 4, Ottawa—Fin.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Car-touches.	Montant.
1881.				$ cts.
30 mai...	Lieut. Waldo.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
3 juin...	Sergt. Cawdron.....	do do	500	8 00
17 do ...	do	do do	500	8 00
24 do ...	do	do do	500	8 00
27 do ...	Sergt. Booth.....	do do	200	3 20
4 juillet...	Sergt. Cawdron.....	do do	1,000	16 00
4 do ...	Cap. Graburn	do do	500	8 00
4 do ...	Cap. Wickstead.....	Ottawa... .....étoupilles à friction	.....	3 00
12 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.	1,000	16 00
18 do ...	Cap. Anderson.....	43e bataillon.....	500	8 00
18 do ...	Cap. Graburn.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
19 do ...	Serg. Cawdron.....	do do	1,500	24 00
21 do ...	Cap. Graburn.....	do do	1,000	16 00
22 do ...	Cap. Lang	43e bataillon.....	500	8 00
25 do ...	Major Bennett.....	56e do	500	8 00
27 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
29 do ...	do	do do	1,500	24 00
30 do ...	Soldat Morrison.....	do do	500	8 00
30 do ...	J. W. Motherwell	Association de tir, Perth.....	500	8 00
1er août..	Cap. Anderson.....	43e bataillon..... 500 M.H.	1,000	20 00
5 do ...	Sergt. Cawdron	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
10 do ...	do	do do	1,000	16 00
11 do ...	Lieut. Waldo.....	do do	2,500	40 00
11 do ...	Cap McDonald	42e bataillon.....	500	8 00
17 do ...	Cap. Anderson.....	43e do	500	8 00
25 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
30 do ...	do	do do	500	8 00
31 do ...	Cap. Anderson.....	43e bataillon.....	500	8 00
1er sept...	J. W. Motherwell.....	Association de tir, Perth.....	2,000	32 00
2 do ...	Alex. Pink	43e bataillon.....	500	8 00
15 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,500	24 00
29 do ...	Cap. O'Grady.....	43e bataillon.....	500	8 00
30 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
30 do ...	Major Walsh.....	43e bataillon.....	500	8 00
3 oct. ...	Cap. Sparham.....	42e do	2,000	32 00
3 do ...	Sec., A. de T., Ramsay..	Association de tir, Ramsay	1,000	16 25
5 do ...	Sergt. Hughes.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
5 do ...	Lieut. Waldo.....	do do ..M.H.	200	4 80
13 do ...	Sec., A. de T., 18e bat.....	18e bataillon de l'association de tir.....	4,000	64 00
17 do ...	Lieut. Huntington.....	Prescott.....	2,500	40 00
18 do ...	Sec., A. de T., Perth.....	Association de tir, Perth.....	500	8 00
21 do ...	Cap. Leckey.	41e bataillon.....	1,000	16 00
21 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
24 do ...	J. Haggart, M.P	Perth	100	2 40
8 nov. ...	V. Nicholson..	Ottawa..... ..... Munitions Spencer	200	2 00
15 do ...	Sergt. Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
1er do ...	J. W. Motherwell.....	Association de tir, Perth.....	1,000	16 00
17 do ...	Major Walsh.....	43e bataillon .. ..H.M.	100	2 40
1er déc...	Lieut. Waldo.....	Gardes à pied du G. G., munitions Spencer.	500	5 00
13 do ...	Sec. A. de T., Canada....	Association de tir du Canada, Ottawa...M.H	4,500	72 00
14 do ...	Major Morgan.....	43e bataillon.....	500	8 00
20 do ...	J. W. Motherwell.....	Association de tir, Perth.....	500	8 00
30 do ...	Major Morgan.....	43e bataillon.....	500	8 00
31 do ...	Sec., A. de T., Canada...	Association de tir du Canada.....	35,470	567 52
27 mai ...	Ministère de l'intérieur .	Payé par mandat.....	50,000	899 02
.....	do des postes.	500 lbs. de poudre à canon et 420 étoupilles à friction pour le canon du midi	.....	134 28
		Total.....	139,270	2,469 87

(B.)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1881.				$ cts.
29 mars....	Lt-col. l'hon. L. R. Masson	.....(Etoupilles à friction)	.....	1 20
6 avril....	Cap. Chamberlain.....	Compagnie d'infanterie d'Aylwin.....	500	8 00
14 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	2,800	44 80
25 do ...	do	do do	4,000	64 00
29 do ...	Major Cates.....	Compagnie d'infanterie de Wakefield.....	1,000	16 00
13 mai.....	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	3,500	56 00
21 do ...	Sec. de l'A.T., Sherbrooke	Association de tir de Sherbrooke.....	1,000	16 00
25 do ...	Major Cates.....	Compagnie d'infanterie de Wakefield.....	1,500	24 00
27 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	4,500	72 00
31 do ...	Major Cates.....	Compagnie d'infanterie de Wakefield.....	500	8 00
1er juin...	do	do do	1,500	24 00
6 do ...	G. L. Macfarlane.....	50e bataillon.....	560	8 96
8 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir	4,000	64 00
15 do ...	do	do do	4,560	72 96
23 do ...	Major Morehouse.....	53e bataillon.....	1,120	17 92
28 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	6,000	96 00
6 juillet..	Major Morehouse.....	53e bataillon.....	1,120	17 92
16 do ...	do	53e do	2,240	35 84
20 do ...	Lieut.-col. Houde	86e do	560	8 96
15 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	10,000	160 00
25 do ...	Lieut.-col. Sheppard	83e bataillon.....	560	8 96
30 do ...	Lieut.-col. Houde	86e do	560	8 96
2 août....	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	12,000	192 00
4 do ...	E. Mudge.....	Association de tir de Québec.....	15,600	249 60
16 do ...	Cap. Maris	53e bataillon.....	1,000	16 00
18 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	12,000	192 00
17 do ...	R. J. Spearing	Secrétaire de l'assoc. de tir de Sherbrooke....	560	9 00
5 sept	Lieut.-col. Cook	58e bataillon.....	1,680	26 88
9 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir	2,000	32 00
19 do ...	Lieut.-col. Sheppard.....	83e bataillon	560	8 96
19 do ...	Cap. Whitehead	79e do	560	8 96
20 do ...	A. Keley.....	50e do	560	8 96
21 do ...	Cap. Bell	79e do	1,120	17 92
22 do ...	Lieut. Thornton.....	50e do	560	8 96
22 do ...	Lieut. Wright.....	50e do	1,680	26 88
24 do ...	Cap. Brooks	79e do	1,000	16 00
26 do ...	Lieut.-col. Houde	80e do	560	8 96
8 oct.....	Lieut.-col. Sheppard.....	53e do	1,680	26 88
8 do ...	Lieut. F. Cole	Artillerie de place de Montréal.....	560	8 96
10 do ...	Lieut.-col. Sheppard.....	53e bataillon.....	560	8 96
13 do ...	Lieut.-col. Ibbotson.....	53e do	560	8 96
5 nov.....	J. Smith.....	Montréal.....	560	8 96
1 do ...	J. C. Marks.....	Gardien, champ de tir.....	1,000	16 00
16 do ...	Major Slous.....	Batterie de l'artillerie de place.....	1,120	17 92
		Total.....	109,560	1,754 20

District militaire no 7, Québec.

1881.				
18 février .	Cap. Scott.....	8e bataillon	560	8 96
19 mars....	do	do	1,680	26 88
8 do ...	do	do	1,120	17 92
9 avril....	Cap. Lesuer	do	560	8 96
14 do ...	Cap. Scott.	do	1,120	17 92
16 do ...	Cap. Miller	do	560	8 96
25 do ...	Cap. Scott..... ...	do	1,120	17 92

(B.)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

District militaire nº 7, Québec—Fin.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1881.				$ cts.
27 avril....	Cap. Ahearn.....	8e bataillon	560	8 96
28 do ...	Cap. Scott.....	do	1,680	26 88
11 mai.....	Cap. Miller.....	do	560	8 96
12 do ...	Cap. Scott.....	do	1,000	16 00
23 do ...	do	do	1,000	16 00
14 juin	do	do	1,680	26 88
9 juillet .	do	do	1,000	16 00
13 do ...	Major Slous.....	do	560	8 96
19 do ...	Robert Stewart.	Association de tir de Mégantic	3,500	56 00
22 do ...	Cap. Talbot.....	Association de tir de Témiscouata.....	1,000	16 00
22 do ...	Cap. Scott.....	8e bataillon.....	1,000	16 00
23 juin.....	do	87e do	1,000	16 00
3 août....	do	8e do	1,000	16 00
6 do ...	Cap. Talbot.....	Association de tir de Témiscouata	1,000	16 00
10 do ...	do	do do	2,000	32 00
13 do ...	Cap Scott.....	8e bataillon	1,000	16 00
16 do ...	Cap. Talbot.....	Association de tir de Témiscouata.....	3,000	48 00
22 do ...	Major Scott.....	8e bataillon	1,000	16 00
24 do ...	Cap. Talbot	Association de tir de Témiscouata	1,000	16 00
26 do ...	Cap. Russell.....	8e bataillon.....	560	8 96
30 do ...	A. Couillard.....	Association de tir de Rimouski.....	1,000	16 00
1er sept .	Cap. Russell.....	8e bataillon	560	8 96
3 do ...	Lt.-col. Cotton.....	Batterie "A" ..... M.H.	300	7 20
3 do ...	Major Scott.....	8e bataillon	560	8 96
10 do ...	Lieut.-col. Laurin.....	87e do	750	12 00
19 do ...	Cap. Russell.....	8e do	560	8 96
26 do ...	Cap. Trudel.....	70e do	1,000	16 00
12 do ...	Major Scott.....	8e do	560	8 96
3 oct	Major Demers.....	17e do	1,000	16 00
28 sept.....	A. Couillard.....	Association de tir de Rimouski.....	500	8 00
7 oct.....	Cap. Trudel.....	70e bataillon.....	1,000	16 00
19 do ...	Major Scott.....	8e do	560	8 96
		Total	40,170	645 12

District militaire nº 8, Saint-Jean.

1881.				
23 mars ...	Cap. Hartt.....	62e bataillon.....	1,120	17 92
18 avril....	Lieut. O. Blois.....	62e do	560	8 96
19 do ...	Lieut. Hartt	Compagnie du génie	560	8 96
13 do ...	Caporal Phelips.....	Artillerie de place du Nouveau-Brunswick...	560	8 96
5 mai	Lieut. Hartt	Compagnie du génie.....	1,680	26 88
27 do ...	Lieut. Godard	62e bataillon	560	8 96
28 do ...	do	do	560	8 96
2 juin.....	Cap. Sturdee.....	do	560	8 96
14 do ...	A. W. McInnes.....	do	1,120	17 92
1er do ...	Caporal Phelips.....	Artillerie de place du Nouveau-Brunswick...	560	8 96
5 juillet..	Cap. Langstroth	Cavalerie du do	560	8 96
9 do ...	Lieut. Hartt	Compagnie du génie.....	1,120	17 92
16 do ...	Lieut. Blois.....	62e bataillon.....	560	8 96
18 do ...	Lieut. Hartt	Compagnie du génie.....	1,120	17 92
21 do ...	do	do	1,120	17 92
23 do ...	Cap. Loggie	71e bataillon.....	560	8 96
26 do ...	Chirurgien Daniel.....	Artillerie de place du Nouveau-Brunswick...	1,120	17 92
27 do ...	Caporal Phelips.....	do do	560	8 96

(B.)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

District militaire n° 8, Saint-Jean—Fin.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1881.				$ cts.
3 août...	Cap. Hartt	62e bataillon	560	8 96
5 do ...	do	62e do	1,120	17 92
6 do ...	Cap. Arnold	74e do	560	8 96
9 do ...	J. H. Parks	Secrétaire, association de tir	13,440	215 04
11 do ...	Cap. Hartt	62e bataillon	560	8 96
11 do ...	Cap. Langstroth	Cavalerie du Nouveau-Brunswick	1,120	17 92
11 do ...	Cap. Wetmore	74e bataillon	560	8 96
15 do ...	Cap. Hartt	62e do	1,120	17 92
26 do ...	Major Stickney	Associat. de tir du comté de Charlotte	1,120	17 92
29 do ...	Cap. Hartt	62e bataillon	1,120	17 92
5 sept'...	Cap. Bixby	Milice de la réserve	1,120	17 92
6 do ...	Major Stickney	Assoc de tir du comté de Charlotte	5,040	80 65
19 do ...	Lieut. Hartt	Compagnie du génie	1,120	17 92
10 do ...	Major Stickney	Assoc. de carabiniers du comté de Charlotte	1,120	17 92
27 do ...	Lieut. O. Blois	62e bataillon	560	8 96
11 do ...	Assist.-chirurg. Botsford	Assoc. de tir du comté de Woodstock	1,120	17 92
14 do ...	Cap. Hartt	62e bataillon	1,680	26 88
1er nov....	Lieut. Blois	62e do	560	8 96
		Total	48,160	770 57

District militaire n° 9, Halifax.

1880.				
2 oct....	Cap. Bland	Association provinciale de tir	1,000	16 00
4 do ...	Cap. Black	Bataillon provisoire de Cumberland	2,000	32 00
7 do ...	Cap. Burgess	78e bataillon	2,000	32 00
12 do ...	Major Sutherland	do	2,000	32 00
14 do ...	Lieut.-col. McPherson	2e brigade d'artillerie de place	500	8 00
15 do ...	Cap. Gordon	Artillerie de place de Pictou	500	8 00
1881.				
11 fév....	Lieut.-col. McIntosh	63e bataillon	1,000	16 00
8 mars...	Cap. Bland	Association provinciale de tir	1,000	16 00
29 do ...	Lieut.-col. McIntosh	63e bataillon	2,000	32 00
5 avril ...	Lieut.-col. Bremner	66e do	500	8 00
16 do ...	Cap. Bland	Association provinciale de tir	1,000	20 00
22 do ...	do	do do	500	8 00
23 do ...	Cap. Mulvana	Brigade d'artillerie de place, Halifax	1,500	24 00
14 mai. ...	Lieut.-col. Bremner	66e bataillon	500	8 00
16 do ...	Lieut.-col. Mowbray	Artillerie de place, Halifax	500	8 00
25 do ...	Lieut.-col. McPherson	2e brigade d'artillerie de place	500	8 00
25 do ...	Cap. Bland	Association provinciale de tir	2,000	32 00
26 do ...	Cap. Ryan	Troupe de cavalerie, King	500	8 00
14 do ...	Cap. Jolly	Artillerie de place, Yarmouth	500	9 25
6 juin....	Lieut -col. Kaulback	75e bataillon	2,240	35 84
7 do ...	Lieut.-col. McIntosh	63e do	500	8 00
7 do ...	Lieut. Spike	66e do	500	8 00
8 do ...	Cap. Bland	Association de tir, Halifax	500	8 00
14 do ...	Major Lydiard	Association de tir du comté de King	1,500	24 00
15 do ...	Lieut. West	66e bataillon	1,000	16 00
16 do ...	Major Graham	Batterie de camp. d'Halifax, étoup. à friction		2 50
16 do ...	do	do do	560	8 96
17 do ...	Cap. Jolly	Artillerie de place, Yarmouth	560	8 96
22 do ...	Cap. Bland	Association de tir du comté de King	1,500	24 00

(B)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine en 1881—*Suite.*

District militaire n° 9, Halifax—Fin.

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1881.				$ cts.
9 juillet.	Cap. Lawrence	78e bataillon	1,500	24 00
24 do	Cap. Foster	72e do	1,000	20 00
29 do	Cap. Bland	Association de tir du comté de King	1,500	24 00
29 do	Cap. Mumford	63e bataillon	1,000	16 00
30 do	Lieut.-col. Bremner	66e do	2,000	32 00
3 août	Cap. Bland	Artillerie de place, Halifax	1,000	16 00
1 do	do	do do	25,000	400 00
1 do	do	do do	1,500	24 00
3 do	Cap. Chamberlain		500	8 00
6 do	Cap. Lawrence	78e bataillon	1,000	16 00
8 do	Lieut. Dimmock	78e do	500	8 00
8 do	Lieut. West	66e do	500	8 00
9 do	Cap. Oxley	Bataillon provisoire de Cumberland	1,000	16 00
9 do	Cap. Egan	63e bataillon	1,500	24 00
11 do	Cap. Gordon	Artil. de place de Pictou, étoup. à friction		2 50
11 do	Cap. Bland	Artillerie de place d'Halifax	500	8 00
31 do	Cap. Egan	63e bataillon	1,000	16 00
31 do	Cap. Mumford	63e do	1,000	16 00
31 do	Cap. Bland	Artillerie de place, Halifax	500	8 00
2 sept.	Cap. Jolly	do Yarmouth	560	8 96
10 do	Cap. Bland	do Halifax	500	8 00
24 do	Cap. Gordon	do Pictou	1,000	16 00
24 do	Cap. Egan	63e bataillon	500	8 00
24 do	Payeur Miller	69e do	1,200	19 20
28 do	Lieut. Dimmock	78e do	1,500	24 00
1er oct.	Capt. Bland	Artillerie de place, Halifax	500	8 00
3 do	Capt. Egan	63e bataillon	4,000	64 00
3 do	Lieut.-col. Bremner	66e do	2,500	40 00
10 do	Cap. Black	Bataillon provisoire, Cumberland	1,000	16 00
13 do	Cap. Bland	Artillerie de place, Halifax	3,500	56 00
13 do	Cap. Gordon	do Pictou	2,240	35 84
14 do	Lieut.-col. Blair	78e bataillon	1,500	24 00
14 do	Lieut. Marshall	69e do	1,000	16 00
12 nov.	Thos. Walsh		500	8 00
16 do	Cap. Bland	Artillerie de place, Halifax	500	8 00
28 do	Lieut.-col. McPherson	do do	500	8 00
27 déc.	Cap. James.	Artillerie de place de la Baie Mahone	1,000	16 00
27 do	Lieut.-col. McIntosh	3e bataillon	1,000	16 00
23 do	Cap. Jolly	Artillerie de place, Yarmouth	500	8 00
		Total	96,860	1,564 01

District militaire n° 10, Winnipeg.

1881.				
20 juin	J. H. Smith	Association de tir du Manitoba	4,800	76 80
6 août	do	do do	4,800	76 80
16 do	do	do do	4,800	76 80
27 oct.	do	do do (M. H.)	500	12 00
		Total	14,900	242 40

(B.)—MUNITIONS fournies pour le tir de la carabine, en 1881—*Suite.*

District militaire nº 11, *Victoria, C.B.*

Date.	Acheteurs.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1880.				$ cts.
11 nov.....	E. Fletcher.....	Assoc. de carab. de la Colombie britannique	1,680	26 88
1881.				
25 janv....	Cap. Pettendrigh.....	Batterie d'artillerie de place de Seymour.....	840	13 44
4 fév.....	E. Fletcher.....	Assoc. de carab. de la Colombie britannique	1,680	26 88
1er sept..	do	do do	2,500	40 00
12 do ...	Cap. McDonald	Association de carabiniers provinciale.....	8,400	134 50
12 do ...	Cap. Peel.....	Carabiniers de New-Westminster.....	1,680	27 00
19 do ...	Cap. McDonell	Assoc. de carab. de la Colombie britannique	4,200	67 25
31 oct	E. Fletcher.....	do do	8,400	134 40
17 nov	Col. Laurie	do do	15,120	242 00
		Total.....	44,500	712 35

District militaire nº 12, *Charlottetown, I.P.E.*

1880.				
4 oct.....	Cap. Longworth.....	82e bataillon.....	1,120	17 92
14 do ...	Cap. Owen.....	Artillerie de place de Georgetown.....	1,000	16 00
18 do ...	Major Dogherty	Compagnie du génie.....	2,160	34 56
26 do ...	Cap. Baristo	.....	500	8 00
27 nov....	Major Dogherty	Compagnie du génie.....	1,120	17 92
1881.				
12 avril ...	E. McDougall.....	Secrétaire, association de carabiniers.....	1,120	17 92
19 do ...	Cap. Mabon.....	82e bataillon.....	500	8 00
1 juin.....	Major Dogherty	Compagnie du génie.....	3,000	48 00
28 do ...	Cap. Owen	Artillerie de place de Georgetown	3,000	48 00
8 juilet...	Cap. Ives	Bataillon provisoire du comté de Prince.....	500	8 00
12 do ...	Cap. Longworth.....	82e bataillon.....	1,000	16 00
3 août....	Cap. Irving	Artillerie de place de Charlottetown.....	6,000	96 00
4 oct.....	Cap. McRae.....	82e bataillon.....	500	8 00
7 do ...	E. McDougall.....	Association de carabiniers de Charlottetown	2,000	32 00
27 do ...	Major Dogherty	Compagnie du génie.....	2,000	32 00
21 déc.....	Cap. McRae.....	82e bataillon.....	500	8 00
23 do ...	Cap. Mabon.....	do	700	11 20
		Total.....	26,720	427 52

(B.)—Munitions pour armes à feu portatives, vendues pendant l'année jusqu'au 31 décembre 1881.

RÉCAPITULATION.

Districts militaires.	Cartouches.	Montant.
		$ cts.
District militaire n° 1, London	40,700	652 80
do " 2, Toronto	137,500	2,204 00
do " 3, Kingston	44,250	708 50
do " 4, Ottawa	139,270	2,469 87
do " 5 et 6, Montréal	109,560	1,754 20
do " 7, Québec	40,170	645 12
do " 8, Saint-Jean, N.-B.	48,160	770 57
do " 9, Halifax	96,860	1,564 01
do " 10, Winnipeg	14,900	242 40
do " 11, Victoria, C.B.	44,500	712 35
do " 12, Charlottetown, I.P.E.	26,720	427 52
Total	742,590	12,151 34

	Cartouches.
Balle Snider	734,740
Balle Martini-Henry	7,150
Balle pour carabine Spencer	700
Total	742,590

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

Division de l'intendance militaire,
31 décembre 1881.

[C.]

ETAT de la poudre à canon et des étoupilles à friction qui ont été fournies pour le tir et les salves, pendant l'année 1881.

Districts militaires.	Stations.	Corps.	Cartouches.	
			Poudre à canon.	Etoupilles à friction.
			Lbs.	Nombre.
N° 1	London			
2	Toronto	Batteries de campagne et de place	2,147	2,150
3	Kingston		3,764	1,405
4	Ottawa	Batterie de campagne, salves	1,450	920
5 et 6	Montréal	Batteries de campagne et de place	5,151	1,241
7	Québec	do do	8,219	3,128
8	Saint-Jean, N.B	do do	1,105	2,866
9	Halifax, N.E	do do	9,871	2,900
10	Manitoba	Batterie de campagne, Winnipeg	77	500
11	Victoria			
12	Charlottetown, I.P.E.	Batteries de place	790	186
		Total	32,574	15,296

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

31 décembre 1881.

L'honorable
Ministre de la milice et de la défense,
Ottawa.

ANNEXE No 14.

RAPPORT DE L'OFFICIER PRÉPOSÉ A LA DIRECTION DE LA FABRIQUE DE CARTOUCHES POUR LES ARMES A FEU PORTATIVES, A QUÉBEC.

QUÉBEC, 9 décembre 1881.

MONSIEUR,—Conformément à votre note en date du 6 décembre courant, j'ai l'honneur de faire rapport que les machines commandées à messieurs Greenwood et Batley, de Leeds, par contrat daté le 28 février dernier, ont été expédiées par eux en juillet et août, et qu'elles sont arrivées en bon état. La plus grande partie de ces machines ont été installées dans le bâtiment principal (*main building*) de la fabrique de cartouches.

BATIMENT PRINCIPAL ET ATELIER.

La machine à vapeur, les arbres et les poulies ont été installés et ajustés dans le bâtiment principal et l'atelier. On est actuellement à poser un appareil de chauffage.

Les courroies nécessaires ont été achetées et ajustées aux machines, qui sont maintenant prêtes à fonctionner, et l'atelier contigu peut fournir des moyens suffisants de les réparer.

Les machines dont ils s'agit font toutes les parties de la cartouche (vide), y compris les capsules (vides) et les balles.

BATIMENTS ET LABORATOIRE.

J'apprends que les bâtiments du laboratoire à *Cove Field*, dans lesquels devront être chargées les cartouches et les capsules, ne seront pas prêts de quelque temps encore à recevoir les machines destinées à cette fin.

Les machines ont été temporairement mises à l'abri sur les lieux, en attendant la construction de ces bâtiments et autres.

A l'heure qu'il est on travaille à installer la force de vapeur ainsi qu'un appareil de chauffage au laboratoire.

BATIMENTS POUR LE MÉLANGE DU FULMINATE.

Les bâtiments pour le mélange du fulminate, dont les plans et le devis ont été préparés l'été dernier, sont actuellement en voie de construction. Les machines et appareils pour mélanger le fulminate sont arrivés.

Il faudra pour ces bâtiments et le séchage par la vapeur, un appareil de chauffage semblable à celui qu'on s'est procuré pour les bâtiments de laboratoire.

MATIÈRES PREMIÈRES.

J'espère que nous aurons sous la main, pour fabriquer les munitions Snider, les matières premières dont je vous ai fait connaître à peu près le détail ; et si la poudre ne nous manque pas non plus, rien ne s'opposera à ce que l'on commence à fabriquer en règle les munitions pour les armes à feu portatives, dès que le laboratoire et les bâtiments pour le mélange du fulminate seront terminés, et que les machines qui doivent y être placées seront installées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

OSCAR PRÉVOST,

Major

Le sous-ministre de la milice et de la défense.

RAPPORT

DE

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

SUR LES

COMPTES DES CRÉDITS

DE

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1881

POUR L'INFORMATION DU PARLEMENT.

OTTAWA
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.
1882.

INDEX.

RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

PARTIE I.

COMPTES DES CRÉDITS.

	Page
Intérêt sur la dette publique	2
Etat des fonds d'amortissement	4
Primes et change	8
Fonds d'amortissement	9
Rachat de la dette	11
Frais de gestion	12
Le gouverneur général	20
Le lieutenant gouverneur	20
Bureau du secrétaire du gouverneur général	21, 45
Conseil privé	22
Ministère de la justice	23, 51
" " division des pénitenciers	55
" milice et de la défense	24
" du secrétaire d'Etat	25
" de l'intérieur	27
Bureau de l'auditeur général	29
Ministère des finances	30
Bureau de la trésorerie	30
Ministère du revenu de l'intérieur	31
" des douanes	34
" des postes	35
" de l'agriculture	37
" de la marine et des pêcheries	39
" des travaux publics	40
" des chemins de fer et canaux	41
Commission du service civil	42
Augmentation du personnel, etc	43
Récapitulation du gouvernement civil	44
Bureau du secrétaire du gouverneur général (dépenses contingentes)	45
Bureau du conseil privé "	48
Ministère de la justice "	51
Milice et défense "	57
Secrétariat d'Etat "	59
Ministère de l'intérieur "	61
Conseil de l'auditeur général "	64
Ministère des finances "	65
" des douanes "	67
" du revenu de l'intérieur "	70
" des travaux publics "	72
" des chemins de fer et canaux "	80
" des postes "	74
" de l'agriculture "	76
" ministère de la marine et des pêcheries "	78
Conseil de la trésorerie "	82
Département des affaires des sauvages "	83
Haut commissaire du Canada à Londres "	89
Départements en général "	85
Bureau de la papeterie—(Compte d'effets en mains)	91
Conseil du service civil	93

	Page
Tous les ministères—Récapitulation	94
Administration de la justice	96
Police fédérale	118
Pénitenciers	120
Législation	133
Arts, agriculture et statistique	153
Immigration et quarantaine	158
Pensions	175
Milice	179
Chemin de fer Intercolonial (capital)	184
Chemins de fer et canaux (capital)	187
" " (revenu	210
Travaux publics—(Capital)	217
" (Revenu)	221
" Fonds consolidé (récapitulation)	312
Service par voie de mer et dans les eaux de l'intérieur	314
Phares et service côtier	317
Pêcheries	319
Institutions scientifiques	320
Hôpitaux de la marine, etc	321
Inspection des bateaux à vapeur	322
Inspection des compagnies d'assurances	324
Subvention aux provinces	326
Commission géologique	327
Fonds consolidé des sauvages	330
Police à cheval du Nord-Ouest	367
Divers	368
Douanes (perception)	379
Accise "	385
Inspection et mesurage du bois	388
Poids, mesures et gaz	389
Inspection des deniers	390
Falsification des substances alimentaires	391
Appointements et dépenses contingentes des préposés aux canaux	416
Droits de glissoirs et estacades	417
Chemins de fer et canaux	414
Revenu des travaux publics	196
Chemins de fer en opération	395
Poste	420
Terres fédérales	436
Renus revenus	392
Items non pourvus	446

A.

Accise	385
Administration de la justice	96
Agriculture, ministère de l'	37, 76
Amélioration des rivières navigables	136
Arts, agriculture et statistique	153
Auditeur général, bureau de l'	29, 64
Augmentation du personnel, etc	43

B.

Balances du crédit	446
Bateaux à vapeur, inspection des	322
Bureau de la papeterie, état du	91

C.

Canadien du Pacifique, chemin de fer	405
Canaux	202
Canaux, dépenses contingentes des préposés aux	416

PAGE

C.

Commission du service civil 42, 93
Commission géologique 327
Chemins de fer et canaux 41, 80, 187, 474
Chemins de fer (entretien) 395
Conseil de la trésorerie 30, 82
Conseil Privé 22, 48
Chemins de fer en opération 395, 198
Crédits, balances de 446

D.

Denrées, inspection des 390
Dépenses contingentes 48
Département des sauvages 27, 83
Douanes, perception du revenu 379
Dragage 294
Douanes, ministère des 34, 67, 377
Droits de glissoirs et estacades 419
Divers 368
" travaux publics 310

E.

Edifices publics, Ottawa 217
" Ontario 221
" Québec 228
" Manitoba 245
" Nouveau-Brunswick 236
" Nouvelle-Ecosse 242
" Colombie-Britannique 250
" Ile du Prince-Edouard 241
" Territoires du Nord-Ouest 248
" En général 252

F.

Falsification des substances alimentaires 391
Finances, ministère des 30, 65
Frais de gestion 12

G.

Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs 20

H.

Haut commissaire en Angleterre 89
Hôpitaux pour les marins malades et en détresse 321

I, J.

Immigration et quarantaine 160
Inspection et mesurage du bois 388
Inspection des compagnies d'assurances 324
" " " 324
Inspection des bateaux à vapeur 322
Inspection des denrées 390
Institutions scientifiques 320
Intercolonial, chemin de fer 395
" " (entretien) 399
Items non pourvus, état des 432
Intérieur, ministère de l' 27, 61
Justice, ministère de la 23, 51
Justice, administration de la 96

PAGE

L.

Législation 133
Lieutenants-gouverneurs 20
Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique 82
Loyers, reparations, etc 254

M.

Marine, etc., hôpitaux de la 321
Marine et pêcheries, ministère de la 39, 78
Menus revenus 392
Menus revenus, dépense 392
Milice 179
Milice et défense, ministère de la 24, 57
Ministères 91
Ministères en général 85

N.

Nord-Ouest, police à cheval du 367

O.

Observatoires météorologiques 149

P.

Pêcheries 319
Pénitenciers (entretien) 120
Pénitenciers 55, 120
Pensions 175
Phares et service côtier 317
Poids, mesures et gaz 389
Police à cheval du Nord-Ouest 367
Police fédérale 118
Ports et rivières 270
Ports et brise-lames, Ontario 276
" " Québec 277
" " Nouveau-Brunswick 282
" " Nouvelle-Ecosse 286
" " Ile du Prince-Edouard 287
" " Manitoba 292
" " Colombie Britannique 293
Postes 74, 429
Postes, ministère des 35
" " (entretien) 431
Prince-Edouard, chemin de fer de l'Ile du 403
" " (entretien) .....

Q.

Quarantaine, immigration et 158

R.

Récapitulation, tous les services 94
Revenu, perception du 395, 198
Revenu de l'intérieur, ministère du 31, 70

PAGE

S.

Sauvages (fonds consolidé) 330
Secrétaire du gouverneur général 21, 45
Secrétaire d'Etat, ministère du 25, 59
Service par voie de mer et dans les eaux de l'intérieur 314
Subtances alimentaires, falsification des 391
Subvention aux provinces 326

T.

Travaux publics, ministère des 40, 72, 217
Travaux publics 217, 418
" (divers) 310
Terres fédérales 436

RAPPORT

DE

L'AUDITEUR GENERAL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1881.

En transmettant les comptes soumis à mon examen, la correspondance à laquelle ils ont donné lieu, et les observations que la loi concernant l'audition des comptes publics me paraît justifier, je me permettrai de signaler au parlement les grands avantages qui résulteraient de l'examen systématique de chacun de mes rapports, comme cela se fait en Angleterre, où la Chambre des communes fait minutieusement examiner à chaque session par un comité de ses membres, le dernier rapport du contrôleur et auditeur général.

Lorsque en matières de dépense, il m'arriverait de condamner quelques pratiques départementales, il me serait très avantageux que ma manière de voir fût approuvée, et il me le serait encore d'avantage que l'on me signalât mon erreur si je m'étais trompé.

Le comité auquel serait confié ce devoir aiderait grandement, je pense, à remplir les intentions du parlement, en examinant le budget article par article, afin d'établir un principe uniforme dans la subdivision des crédits selon les objets auxquels ils sont affectés.

EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES CRÉDITS ET LA DÉPENSE CORRESPONDANTE.

L'on remarquera que, souvent, les explications données au sujet de la différence accusée entre un crédit et une dépense démontrent que le but que l'on avait en vue en exigeant ces explications, n'a pas été compris par le département chargé de l'emploi du crédit.

Ainsi, la réponse : " La balance du crédit n'a pas été nécessaire," va de soi, mais elle ne dit pas ce que l'on désire savoir, c'est-à-dire, pourquoi les prévisions du département en demandant ce crédit ne se sont pas réalisées ?

Conformément à l'ordonnance ci-annexée du conseil de la trésorerie, l'état des rémunérations extraordinaires reçues par des employés permanents du service civil, a été fourni, et il en est parlé en même temps que des appointements réguliers de chaque employé.

RECETTES.

La publication de l'état des recettes, en même temps que de celui de la dépense pour la même période, sera, nous l'espérons, bien vue de ceux qui ont à consulter et comparer ces états.

Pour les raisons données dans mon dernier rapport, les causes de l'excédant de dépense sur les crédits n'ont pas changé.

Relativement à la discussion (pages 18 et 19) au sujet des frais de voyages de M. Tims, je dois dire que le 28 janvier 1882, après que cette partie du rapport eût été imprimée, M. Tims a rendu ses comptes, dans lesquels il porte à son débit $38.50, c'est-à-dire la somme en question.

La correspondance et les procès-verbaux suivants de l'honorable conseil de la trésorerie ne demandent aucun commentaire.

Paiements mensuels aux juges, aux officiers retraités et aux pensionnaires.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 15 mars 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de suggérer que l'on cesse de suivre la mode actuel de payer les juges, les officiers retraités et les pensionnaires par l'intermédiaire des banques auxquelles ils donnent des reçus, et que ces paiements se fassent à l'avenir au moyen de chèques expédiés tous les mois.

Le défaut du système actuel, c'est que les reçus ne viennent pas toujours par la même banque, ce qui rend plus difficile de savoir si doubles paiements n'ont pas été faits. De plus, les certificats ne sont pas régulièrement présentés dans tous les cas, et quand cela arrive pour les paiements des derniers mois de l'exercice, il est impossible, sans retarder outre mesure la publication des comptes publics et de mon rapport, de faire figurer tous les traitements, etc., d'une année dans les comptes de cette même année, ce qui est beaucoup à désirer.

Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

OTTAWA, 16 mars 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier, par laquelle vous suggérez de mettre fin au mode suivi actuellement pour le paiement des juges, des officiers retraités et des pensionnaires, en leur envoyant des chèques chaque mois, ce changement étant à votre avis désirable si l'on veut éviter la possibilité des doubles paiements et faire en sorte que les comptes publics soient clos peu après la fin d'un exercice.

Je ne suis pas indifférent aux raisons que vous apportez en faveur du changement; mais je crois qu'il serait aussi bien d'examiner d'abord jusqu'à quel point ce changement serait à la fois avantageux et praticable. Par exemple, laissez-moi vous demander comment vous feriez payer le traitement d'un juge domicilié dans la Colombie-Britannique? Pour son traitement de janvier, lui enverriez-vous d'ici un chèque le 14, qui lui parviendrait le 31 du même mois, ou bien, ne le lui enverriez-vous que le 31? Dans ce dernier cas, il serait moins bien traité que les autres membres de la magistrature qui habitent d'autres parties du pays; et dans le premier cas, si, après l'envoi du chèque, le juge venait à mourir avant la fin du mois, comment feriez-vous rembourser ce qui aurait été payé de trop? Ainsi donc, avant que je puisse soumettre ce projet au conseil de la trésorerie, je crois devoir vous demander de plus amples renseignements.

J'ajouterai, cependant, que je suis bien aise de vous aider de toute manière en fait d'améliorations nécessaires. Il y a deux ou trois semaines, j'ai envoyé des spécimens de nos formules à sir Alexander Galt, avec prière de se renseigner à la trésorerie sur la manière dont se font en Angleterre les paiements de cette nature. Cette lettre n'était pas officielle, mais si vous le désirez, je me ferai plaisir de vous en montrer une copie.

A vous bien sincèrement,

J. M. COURTNEY,
Secrétaire, conseil de la trésorerie.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
31 mars 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 16, au sujet du paiement des juges, etc., par chèque, je dois vous dire que dans tous les cas je serais d'avis que le chèque fût envoyé le dernier jour du mois.

Le seul inconvénient qu'aurait à subir le destinataire du chèque serait de recevoir, à un mois donné, son traitement quinze jours plus tard que d'ordinaire.

Les paiements suivants seraient à un mois d'intervalle, de même que pour ceux qui habitent près d'Ottawa.

Un mot de vous me fera plaisir lorsque vous aurez reçu d'Angleterre les renseignements que vous en attendez.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire, conseil de la trésorerie.

Pensions de retraite.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
5 mai 1881.

MONSIEUR,—Il me semble que l'on pourrait changer avec avantage la manière actuelle de procéder pour la mise à la retraite d'un employé. A la recommandation qui lui est faite, le conseil ne devrait s'occuper que de la question de décréter la retraite ou non, et s'il la décrète, de déterminer quel nombre d'années, s'il y a lieu, doit être ajouté aux années de service dans le calcul du chiffre de la pension. Je trouve inutile de fixer ce chiffre par arrêté du conseil, vu qu'il ne s'agit en cela que d'un calcul à faire par le ministère des finances et à soumettre au contrôle de ce bureau, après et non avant la décision du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire, conseil de la trésorerie.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 6 mai 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Dans votre lettre d'hier au sujet des décrets de mise à la retraite, je ne vois pas la raison qui nous fait croire que le chiffre de la pension ne doit pas être fixé par l'arrêté du conseil.

Comme complément de votre lettre, voulez-vous avoir l'obligeance de me dire ce qui vous fait trouver ce changement désirable ?

Bien sincèrement à vous,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
14 mai 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 6, au sujet des pensions de retraite, voici ce que j'ai à dire :

1. Le conseil ne fait pas et n'a aucune raison de faire le calcul de la pension à servir.

2. Une seconde audition du calcul, fait avant le rapport au conseil, est toujours nécessaire quand la décision est rendue, et les chiffres sont parfois changés au dernier examen.

3. Le premier calcul étant inutile, on devrait, par conséquent, s'en dispenser.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 30 mai 1881.

MONSIEUR,—Avant de répondre à votre lettre du 14, au sujet des mises à la retraite recommandées au conseil, il m'a fallu attendre que j'eusse le temps de me mettre au fait de toutes les circonstances particulières à ces recommandations ; mais je n'en dois pas moins m'excuser du retard que j'ai été ainsi contraint d'apporter à ma réponse.

Si je comprends bien vos lettres du 5 et du 14 de ce mois, vous désirez qu'à l'avenir le conseil de la trésorerie, dans ses rapports au Conseil privé, se borne à donner les raisons pour lesquelles l'officier doit être mis à la retraite ; que ces rapports mentionnent le nombre des années que l'on recommande d'ajouter au temps de service, mais sans spécifier le chiffre de la pension qui doit être accordée.

Je regrette de ne pas partager votre avis, mais avant de vous dire pourquoi, il convient peut-être de définir la méthode actuellement suivie, la multiplicité des affaires de votre bureau ayant pu vous empêcher de bien comprendre comment on arrive à établir la pension.

Quand un rapport recommandant la mise à la retraite d'un employé vient au conseil de la trésorerie, mon premier soin est de le remettre à M. Baxter, l'officier du ministère des finances chargées de la matricule, lequel vérifie le calcul fait dans le rapport, et si les archives ne s'accordent pas sous le rapport du nombre des années de service, ou s'il y a eu erreur dans le calcul de la pension, il se met immédiatement en commmunication avec le département qui a fait le rapport, et la chose est rectifiée. Ensuite, il inscrit au dos du rapport le chiffre de la pension qui sera accordée si le

rapport est adopté, et cette inscription est contrôlée par l'un de nos officiers, qui y ajoute ses initiales. Si le rapport recommande qu'il soit ajouté quelque temps au nombre des années de service, deux calculs sont faits et paraphés au dos du rapport, l'un indiquant quel serait le chiffre de la pension pour le temps réel du service, et l'autre quel serait ce chiffre avec le nombre d'années ajoutées.

Il faut dire, cependant, que le conseil de la trésorerie, ne consent pas toujours à l'augmentation du nombre d'années que le département recommande, et avec notre système de computation, il arrive quelquefois qu'en attendant la décision au sujet du rapport une autre année est venue s'ajouter au temps de service de l'employé ; mais après une revue des dix années de l'existence de la loi des pensions et du grand nombre de mises à la retraite recommandées, je ne puis me rappeler en ce moment cinq ou six cas qui aient exigé un second rapport pour rectifier des erreurs, et je pense que l'on pourrait aviser au moyen d'éviter des erreurs autrement qu'en omettant du rapport le chiffre de la pension.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'adhérer en tout point à la méthode suivie dans le service impérial ; mais si l'on considère la nature de la dépense, il ne serait peut-être pas mal de voir comment ont fonctionné les différentes lois de pension édictées par le parlement anglais, d'étudier leurs diverses dispositions et d'examiner les ordonnances de la trésorerie qui les mettent à effet.

Après consultation des statuts 4 et 5 Guil. IV, c. 25 ; 32–33 Vic., c. 26 ; 34–35 Vic., c. 12 ; 35 Vic., c. 23, et des décisions de la trésorerie se rattachant aux dispositions de ces lois, il reste avéré que dans tous les cas de mise à la retraite, l'ordonnance de la trésorerie fixe le chiffre de la pension que doit recevoir l'officier retraité, que la retraite soit due à des causes ordinaires ou soit en conséquence de blessures graves, de quelque infirmité corporelle ou mentale, ou à l'abolition de l'emploi, lors même que toute la pension qui aurait pu être accordée n'a pas été donnée, ou que la somme totale des appointements de l'employé lui a été accordée comme pension de retraite.

J'ai constaté aussi qu'il se passe à peine une session sans que de nouveaux emplois ne soient créés en raison du développement du service public et ne soient soumis aux lois des pensions, et qu'aucune tentative n'a jamais été faite pour changer la pratique actuelle.

Je puis ajouter que dans toutes les lois concernant les pensions de retraite, il est soigneusement stipulé que des états de toutes les pensions et gratifications accordées seront soumis au parlement à chaque session, accompagnés des ordonnances du conseil de la trésorerie qui y ont trait, et que cette prescription a été observée depuis que l'acte 4 et 5 Guil. IV existe.

L'on peut donc se demander pourquoi, dans un service où la plupart des nominations, promotions et dépenses sont laissées aux départements, et non, comme ici, au conseil exécutif, cette classe particulière de dépense serait si soigneusement surveillée, enlevée au contrôle départemental et placée sous celui des lords de la trésorerie, et je crois qu'à ceci l'on pourrait répondre que nulle classe de dépense n'est si nécessairement et si justement exposée à la critique, et que l'expérience démontre qu'il vaut mieux laisser au contrôle direct de la trésorerie l'octroi des pensions de retraite.

M'est avis que si vous consultiez le livre de M. Todd, sur le gouvernement parlementaire anglais, vol. 1, page 307, et vol. 11, page 448, vous trouveriez cette conclusion tout à fait justifiée.

Ainsi donc, jugeant du fonctionnement des lois impériales d'après l'expérience d'un demi-siècle, et sachant combien notre propre loi et ses résultats sont critiqués, je ne puis recommander au conseil de la trésorerie d'omettre de ses rapports le chiffre des pensions de retraite ; au contraire, je crois qu'il n'est que juste que ce conseil soit saisi de tous les faits dans chaque cas, et que les obligations imposées au pays par son action soient pleinement énoncées.

Si je me suis aussi longuement étendu sur le sujet, c'est parce que je pense qu'il faut bien examiner toute proposition tendant à faire dévier de la pratique suivie jusqu'ici, et que les arguments pour et contre doivent être pesés avec soin ; cependant,

comme je crois que tous les deux nous désirons également remédier à tous les défauts de détail qui peuvent exister dans la gestion des finances du pays, je suggère que l'on conserve la méthode actuelle de fixer le chiffre des pensions de retraite, car elle est exactement semblable à celle suivie pour les bordereaux de paie mensuels; mais dans les cas où la trésorerie est d'avis que les recommandations doivent être modifiées, si votre officier n'a pas le temps de vérifier le calcul avant l'envoi du rapport du conseil, qu'alors les mots " sauf vérification quant aux détails par le bureau de l'auditeur," soient insérés dans le rapport après le chiffre de la pension.

Maintenant, si vous êtes toujours d'avis que le chiffre de la pension ne doit pas figurer dans le rapport, je soumettrai, si c'est votre désir, toute la correspondance échangée à ce sujet à l'honorable conseil de la trésorerie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Secrétaire, conseil de la trésorerie.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Bureau de l'auditeur général,
Ottawa, 9 juin 1881.

Monsieur,—En réponse à votre communication du 30 du mois dernier, au sujet de la mise à la retraite des employés, je dois vous dire que je suis aise de voir que vous ne vous opposez pas à ce que l'on renonce au premier des deux examens d'audition que fait ce bureau. Ce que je désirais surtout se trouve accompli par un changement de cette nature, et s'il est entendu que les calculs qui ont passé par le conseil pourront être rectifiés s'ils sont trouvés inexacts lors de leur examen ici.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. Courtney,
Secrétaire, conseil de la trésorerie.

Inexécution de la décision du conseil de la trésorerie fixant le jour que les appointements des employés doivent être payés.

Bureau de l'auditeur général,
Ottawa, 28 juin 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que l'on m'a fourni la preuve que quelques-uns des départements ne tiennent pas compte du règlement établi par le conseil de la trésorerie, fixant la date du paiement mensuel des appointements des employés.

Pour m'empêcher de m'apercevoir que l'on a éludé le règlement, on donne la date voulue au chèque, mais celui-ci est émis avant et payé, quoique non présenté à la banque de Montréal avant le jour qu'il est censé avoir été tiré.

Ne pouvant me servir moi-même de l'information qui m'a été donnée, j'ai cru à propos de vous en faire part, pour que vous agissiez selon qu'il vous paraîtra nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. Courtney,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

EXTRAIT *du procès-verbal d'une réunion du conseil de la trésorerie tenue à Ottawa le 25 juin* 1879.

"Le conseil ordonne que les bordereaux de paie des départements soient faits aux dates suivantes: le 1er juillet, pour juillet; le 4 août, pour août; le 6 septembre, pour septembre; le 9 octobre, pour octobre; le 12 novembre, pour novembre; le 15 décembre, pour décembre; le 17 janvier, pour janvier 1880; le 19 février, pour février; le 21 mars, pour mars; le 23 avril, pour avril; le 25 mai, pour mai; le 27 juin, pour juin, et pour les exercices suivants, dans les derniers cinq jours de chaque mois.

(Circulaire à tous les départements).

OTTAWA, 29 juin 1881.

MONSIEUR,—L'honorable président du conseil de la trésorerie m'a donné instruction de vous informer qu'à la réunion du 27 de ce mois, il a été lu une lettre de l'auditeur général, disant qu'il est venu à sa connaissance que certains départements éludent le règlement établi le 28 juin 1879 par le conseil de la trésorerie, en payant d'avance les appointements de certains de leurs employés, et que pour empêcher la découverte de la chose, on donne la date réglementaire au chèque ainsi délivré d'avance. En examinant les rapports des banques, la vérité du renseignement a été constatée. Je suis en conséquence chargé d'appeler votre attention sur ce règlement du 29 juin 1879, et de vous prier, si votre département ne s'y est pas jusqu'à présent conformé, de donner les instructions nécessaires pour qu'il s'y conforme en tous points à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

Audition des comptes de la monnaie, etc.

OTTAWA, 6 juillet 1881.

MONSIEUR.—Je me permets de vous demander votre avis sur l'article 22 de l'acte d'audition, en ce qui a trait aux billets fédéraux. Je ne suis pas très certain si, d'après la teneur de cet article, je suis tenu de prendre les mesures voulues pour m'assurer de l'exactitude des états de la réception et de l'émission des billets.

Veuillez, en conséquence, me dire si, d'après le texte de cet article—ou pour d'autres raisons—vous pensez que l'examen de ces états doit être fait par ce bureau.

Selon moi, pour cet examen, s'il m'est ordonné, il faudrait:—

1° Que le graveur fournît un double du nombre et de la dénomination des billets envoyés à Ottawa et que chaque sous-receveur général fournît également un autre état indiquant la somme de billets fédéraux et de monnaies qu'il a reçue et qu'il a émise.

Dans tous les cas, l'un de ces états serait pour le ministère des finances et l'autre pour ce bureau.

2° Que l'on fît dès aujourd'hui l'inventaire des billets qu'il y a dans les voûtes.

3° Qu'un employé de ce bureau examinât à toute époque la quantité de billets dans les voûtes.

4° Que les inscriptions fussent acceptées par ce bureau sur la simple demande du ministère des finances, et sans examen préliminaire.

5° Qu'après être sortis des mains des contrôleurs du ministère des finances, les billets oblitérés fussent examinés par ce bureau de la même manière que jusqu'ici ils l'ont été par le ministère des finances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTMEY,
Sous-ministre des finances.

OTTAWA, 7 juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier au sujet des émissions et de l'oblitération des billets fédéraux.

D'après la teneur de la loi, il me semble que le contrôle de l'émission des billets appartient au ministre des finances, et en son absence il ne conviendrait pas que j'émisse une opinion sur l'opportunité de soumettre cette branche du service public au contrôle de votre bureau. Cependant, lorsque le conseil de la trésorerie se réunira, je ferai en sorte qu'il s'occupe sans retard de la question.

En attendant, et comme la loi indique clairement que vous et moi devons nous occuper de l'examen et de l'oblitération des billets retirés de la circulation, j'ai donné ordre que l'on se conformât à votre cinquième proposition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général, Ottawa.

EXTRAIT d'un procès-verbal d'une réunion du conseil de la trésorerie tenue le 2 décembre 1881.

AUDITION DES FINANCES.

Le conseil a examiné la correspondance échangée entre le sous-ministre des finances et l'auditeur général au sujet de la question de l'audition relative à l'émission et au rachat des billets fédéraux. Les articles de la loi concernant l'audition des comptes, et qui ont trait à l'émission des billets, sont le 20me, qui prescrit, entre autres devoirs imposés au sous-ministre des finances, que cet officier tiendra "un registre des billets provinciaux ou fédéraux émis ou oblitérés," et le 22e, lequel stipule "qu'il sera du devoir de l'auditeur général et du sous-ministre des finances d'examiner et d'annuler les débentures, billets fédéraux ou provinciaux, et autres effets publics représentant la dette du Canada et qui ont été remboursés."

Connaissance prise des citations ci-dessus, le conseil est d'avis qu'à part l'audition relative aux billets rachetés, la loi ne confère aucun contrôle à l'auditeur général quant à l'émission des billets, et que, pour ce qui est de ce dernier contrôle (s'il devait exister), c'est au conseil même, en vertu du 48me article de la loi, qu'il appartiendrait de le conférer.

Le conseil ordonne que l'émission des billets soit soumise au contrôle de l'auditeur général, et prescrit pour l'avenir les règles suivantes :—

(1) Le conseil croyant qu'il serait de l'intérêt public que l'Etat fournît à l'avenir le papier pour l'impression des billets fédéraux, il est par le présent ordonné que le bureau de la papeterie commande, aussitôt que possible après que l'approvisionnement

du fournisseur actuel sera épuisé, et d'accord avec la neuvième clause du contrat passé avec la compagnie des graveurs de billets de banque, la confection d'un papier particulier devant servir à l'impression future des billets fédéraux, et que le ministre des finances aura accepté.

(2.) Quand des commandes seront faites à l'entrepreneur, la quantité nécessaire de papier particulier lui sera envoyée en même temps, et il devra donner reçu du nombre de feuilles qui lui auront été expédiées.

(3.) Chaque fois qu'on le jugera à propos, l'entrepreneur devra rendre compte des feuilles à lui ainsi envoyées.

(4.) Après l'exécution de chaque commande, l'entrepreneur devra faire le compte du nombre de feuilles employées, du nomdre de feuilles gâtées, et du nombre qui lui reste, et renvoyer au ministère des finances les feuilles gâtées avec celles qu'il a eu de reste.

(5.) L'entrepreneur devra envoyer au ministre des finances une lettre d'avis pour chaque paquet de billets expédié au département.

(6.) Au reçu d'un paquet, son contenu sera compté, après quoi il en sera accusé réception à l'entrepreneur, lequel devra aussi être immédiatement informé de toute erreur découverte en comptant le contenu d'aucun des paquets.

(7.) Une fois comptés, tous ces billets seront inscrits dans un compte appelé " compte des billets non signés.".

(8.) Il ne sera donné qu'un seul paquet à la fois à chaque officier chargé de contresigner des billets. Quand un paquet est donné à signer, celui chargé de ce devoir devra le compter immédiatement et en donner reçu.

(9.) Quand un paquet sera signé, il sera compté dans le bureau du contrôleur, et si le nombre y est, il en sera donné reçu à la personne qui l'a contresigné.

(10.) Les billets une fois définitivement signés, leur montant sera transféré à un compte qui sera appelé Compte des billets de réserve.

(11.) Lors de l'envoi de billets au bureau d'un sous-receveur général, un reçu sera exigé de la compagnie des messageries et immédiatement envoyé au ministère des finances.

(12.) Les montants des billets ainsi envoyés seront déduits du Compte des billets des sous-receveurs généraux.

(13.) Les comptes avec la compagnie des graveurs de billets de banque seront réglés tous les mois.

(14.) Ces comptes seront faits en double, et envoyés, l'un au ministère des finances, l'autre à l'auditeur général.

(15.) Les divers receveurs généraux rendront compte à l'avenir comme à présent, mais leurs comptes devront être faits en double. Une copie sera envoyée au ministère des finances et l'autre à l'auditeur général.

(16.) La quantité de billets dans les voûtes sera dès maintenant vérifiée par l'auditeur général ou le sous-auditeur.

(17. L'auditeur général ou le sous-auditeur devra de temps à autre examiner la quantité de billets dans les voûtes, et cette inspection ne pourra être faite que par l'un ou l'autre de ces officiers.

(18.) L'examen des billets oblitérés devra être fait par le bureau de l'audition de la même manière que l'a fait jusqu'à présent le ministère des finances.

Par ordre du conseil de la trésorerie,

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai pris connaissance de la décision de l'honorable conseil de la trésorerie au sujet de l'audition des comptes, etc., de la monnaie de papier.

Je serai heureux de donner des instructions pour que l'examen soit fait selon que la prescrit le conseil de la trésorerie.

Quant à l'officier qui doit être chargé de la besogne, je ne puis, d'après les 15me et 48me articles de l'acte concernant l'audition des comptes, qui s'appliquent plus particulièrement à cette partie du sujet, non plus que d'après aucune autre de ses dispositions, conclure que, dans aucun cas, le parlement ait eu l'intention de priver l'auditeur général du droit de choisir dans son bureau la personne qui lui convient pour remplir aucun de ses devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire, conseil de la trésorerie.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 19 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre d'hier au sujet de l'audition des comptes de la monnaie de papier.

Elle m'annonce que vous allez donner des ordres pour que l'examen soit fait selon les termes prescrits par la commission du trésor, tout en me faisant remarquer qu'à votre avis le parlement ne vous a pas privé du droit de confier à qui vous convient dans votre bureau ce qu'il y a à faire.

Je suppose que ceci se rapporte à la restriction qu'a suggérée le conseil en disant que l'examen des valeurs dans les voûtes sera fait par le sous-auditeur ou par vous-même, car aucune autre partie de l'ordonnance ne comporte de restriction. Or, si j'ai bien compris, je dois dire que le conseil n'a nullement voulu empiéter sur vos attributions. Son seul but était d'établir telles règles que la sûreté et la précaution exigent, à l'égard des deniers et effets publics, et qui, je crois, sont suivies dans toutes les banques du monde.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 20 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre d'hier en réponse à la mienne au sujet de l'audition des comptes de la monnaie de papier.

Je n'ai nullement supposé que le conseil de la trésorerie eût l'intention de porter atteinte à aucune des attributions de mon office.

Mon but était de signaler un fait dont la répétition diminuerait l'autorité du bureau, et cela, je pense, contrairement à l'esprit de la loi concernant l'audition des comptes.

Je n'en reconnaîtrai pas moins toujours que vous avez beaucoup contribué à l'établissement du système actuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

Légalité du remboursement des retenues pour le fonds de retraite.

OTTAWA, 25 juillet 1881.

MONSIEUR,—Je vous prie de vouloir bien examiner jusqu'à quel point est légal le remboursement de la retenue faite pour le fonds de retraite, excepté lorsque la déduction n'a pas été dûment faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

---

20 août 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Votre lettre du 25 juillet, au sujet du remboursement de retenues pour le fonds de retraite, a dû attendre mon retour.

Je regrette de ne pas tout à fait comprendre la nature de votre demande. Je suppose, néanmoins, qu'il a été fait des remboursements de retenues et que vous doutez de leur légalité. Si vous voulez bien préciser quels sont ces remboursements, je ferai de mon mieux pour y répondre.

A vous bien sincèrement,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général,

OTTAWA, 27 août 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 20 de ce mois, au sujet des retenues pour le fonds de retraite, je dois dire que ma note avait pour but de mettre en question la légalité de tout remboursement de retenues opérées en vertu de la loi, soit que ces remboursements soient faits à des fonctionnaires qui ont accepté un autre emploi de l'Etat avec des appointements non assujétis à des retenues pour le fonds de retraite, ou qui ont abandonné leur emploi ou qui ont été renvoyés du service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGAL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

OTTAWA, 28 septembre 1881.

MON CHER MONSIEUR,—A votre lettre d'hier, au sujet des remboursements de retenues pour le fonds de retraite, je répondais que les remboursements de $72 à J. Patterson, le 25 novembre 1880; de $11 à J. Patterson, le 18 janvier 1881; et de $28.07 à F. Chaloux, le 19 juillet 1881, sont de ceux dont j'ai voulu parler.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

Mémoire du conseil de la trésorerie.

OTTAWA, 29 septembre 1881.

Par ma lettre du 25 juillet, l'auditeur général attire l'attention sur le remboursement de retenues opérées pour le fonds de retraite, et par une autre en date du 27 août, en réponse au même fonctionnaire, il met en doute la "légalité de tout remboursement de retenues opérées en vertu de la loi, soit que ces remboursements soient faits à des fonctionnaires qui ont accepté un autre emploi de l'Etat, avec des appointements non assujétis à des retenues pour le fonds de retraite, ou qu'ils ont abandonné leur emploi ou ont été renvoyés du service." Dans une lettre du 28 du courant, l'auditeur général cite deux cas, ceux de J. Patterson et de F. Chaloux.

M. Patterson, après avoir fait partie du personnel attaché au service du canal Welland et contribué au fonds de retraite, s'est engagé dans le personnel du chemin de fer du Pacifique, à Winnipeg, et comme il n'est pas fait de retenue sur les appointements de ce personnel pour le fonds de retraite, il a demandé le remboursement de ses contributions, et il a reçu $83.

M. Chaloux était d'abord éclusier sur le canal Chambly et contribuait au fonds de retraite; mais ayant ensuite été fait contre-maître charpentier, et ayant cessé par là d'avoir droit à une pension de retraite, il a demandé le remboursement de ses contributions comme éclusier, et il a reçu $28.07.

OTTAWA, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que l'honorable conseil de la trésorerie a pris connaissance de votre lettre relative au remboursement des retenues opérées pour le fonds de retraite, et comme le ministre de la justice lui a donné avis dans la lettre ci jointe que ses remboursements ne sont pas permis par la loi, il pense qu'il serait bon de faire porter au budget, pour couvrir ces remboursements, une faible somme qui ne pourrait être employée que sur l'autorisation du gouverneur en conseil.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 8 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai examiné la question de la légalité du remboursement des retenues pour le fonds de retraite, et je suis d'avis que sans l'autorisation du parlement, ces contributions ne peuvent légalement être remboursées.

D'après la loi des pensions, la retenue opérée sur les appointements fait partie du fonds consolidé du revenu. La loi ne pourvoit pas au remboursement de la retenue, et d'après le 32e article de l'acte d'audition, il ne peut être émis de chèque pour se remboursement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

A M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

Limitation de l'emploi des surnuméraires

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,

24 juin 1881.

CHER MONSIEUR,—Je me permets d'attirer votre attention sur le 19e article (et ses paragraphes) de l'acte 31 Vic., c. 34.

La loi ne semble pas autoriser l'exécutif à employer des surnuméraires pendant plus de six mois, même au moyen d'arrêtés successivement rendus à cet effet.

Je soulève maintenant cette question, parce que les estimations budgétaires pour 1881-82 sont en ce moment à l'étude.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

Emoluments extraordinaires aux employés surnuméraires.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 6 octobre 1881.

MONSIEUR,—Je vois qu'en Angleterre, par ordre de la commission du trésor, chaque département envoie à l'auditeur général un état des paiements qu'il peut avoir fait à ses employés permanents en sus de leurs appointements.

Ici le comité des comptes publics a demandé des renseignements semblables à ceux fournis par les ministères anglais.

Peut-être trouverez-vous à propos d'attirer l'attention de l'honorable conseil de la trésorerie sur l'opportunité de suivre ici la pratique anglaise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. L. COURTNEY,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

OTTAWA, 7 octobre 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Voulez-vous avoir l'obligeance de me donner une copie de l'ordonnance du conseil de la trésorerie prescrivant aux ministères de transmettre au contrôleur et à l'auditeur général le compte des paiements faits à leurs employés en sus de leurs appointements. Dès que je l'aurai reçue, je saisirai la première occasion de soumettre votre lettre d'hier au conseil de la trésorerie.

A vous bien sincèrement,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 11 octobre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 7 de ce mois, au sujet des rémunérations extraordinaires des employés du service civil, je vous transmets copie de l'ordonnance du conseil de la trésorerie en date du 31 octobre 1877.

A vous bien sincèrement,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. COURTNEY,
Secrétaire du conseil de la trésorerie.

EXTRAIT du premier rapport du comité des comptes publics, Chambre des communes (Angleterre), 13 mars 1878.

(*Ordonnance de la trésorerie*, 31 *octobre* 1877.)

IX.—NOTES CONCERNANT LES RÉMUNÉRATIONS EXTRAORDINAIRES.

Relativement aux observations formulées par le comité dans les 9me, 41me, et 106me paragraphes de son rapport, Leurs Seigneuries recommandent que la circulaire suivante soit envoyée à tous les départements comptables, y compris le ministère de la guerre et l'amirauté :—

MONSIEUR, (ou autre titre, selon le cas) les lords commissaires de la trésorerie de Sa Majesté m'ont enjoint de dire (pour l'information, etc.,) qu'à la suite des observations faites par le contrôleur et auditeur général dans ses rapports sur les comptes des crédits pour 1875-76, et par le comité des comptes publics pour 1877, dans son rapport du 16 mai dernier, ils ont jugé à propos d'envoyer à tous les départements comptables des instructions précises à l'égard de notes à placer dans leurs estimations et comptes des crédits, relativement aux rémunérations extraordinaires, pensions et autres émoluments qui peuvent être accordés à leurs employés en sus de leurs appointements réguliers.

Chaque fois qu'il y aura doute, il devra en être référé à ce département ; mais ce qui suit servira de règles générales pour décider,

(*a.*) S'il y a lieu de noter tel paiement ou telle source de revenu ;

(*b.*) S'ils doivent l'être dans le budget ou dans les comptes des crédits, ou dans les deux ;

(*c.*) Si, lorsqu'un paiement par un département à un employé d'un autre département doit être noté dans un compte de crédit, ce compte doit être celui du crédit sur lequel sont pris les appointements ordinaires de l'employé.

1. Si un officier payé à même un crédit particulier reçoit une rémunération additionnelle ou une pension sur un autre crédit, ou sur le fonds consolidé, ou par permission officielle sur quelque fonds local ou spécial, la source et le chiffre de cette rémunération additionnelle ou de cette pension devront être notés en regard de la prévision budgétaire pourvoyant aux appointements ordinaires de cet officier ; et s'il est employé en même temps et à des appointements déterminés par deux départements, une note de ces doubles appointements devra figurer dans les estimations des deux départements ; mais il ne sera pas nécessaire d'insérer ces notes dans les comptes des crédits, à moins que, par inadvertance, elles n'aient été omises dans le budget.

2. Si les émoluments extraordinaires d'un officier sont d'un chiffre variable, la source et le chiffre probable annuel devront en être notés dans les estimations du crédit sur lequel sont payés les appointements ordinaires de cet officier, et le montant réel reçu par lui dans l'année devra être noté dans les comptes de l'emploi de ce crédit.

3. Il ne sera pas nécessaire de noter dans le budget les paiements déjà faits à des officiers si on ne prévoit pas qu'ils se répéteront dans le cours de l'exercice ; mais tous les paiements de ce genre devront être notés dans les comptes d'emploi des crédits sur lesquels sont payés les appointements des officiers qui les reçoivent, à moins qu'ils n'aient déjà été mentionnés dans les notes du budget de l'exercice dans le cours duquel ils ont été faits.

4. Pour rendre plus facile aux comptables de noter les paiements faits à même des fonds étrangers à des officiers de leurs propres départements, la règle suivante, conformément à la recommandation du comité des comptes publics, devra être strictement observée :—

Chaque fois que des paiements seront faits par un département à un officier d'un autre département, avis explicite devra en être donné par le département qui fera ces paiements, au département auquel est affecté le crédit sur lequel sont payés les appointements ordinaires de l'officier.

Si la personne qui a reçu le paiement est en jouissance d'une pension à laquelle il est pourvu par le crédit affecté aux pensions de retraite, l'avis du paiement devra être envoyé au payeur général, afin qu'il le fasse noter dans le compte d'emploi de ce

crédit. Mais si la pension est servie à même le crédit affecté à la police métropolitaine de Dublin, au corps constabulaire d'Irlande ou aux départements du revenu, l'avis devra être adressé au département chargé de l'emploi de ces crédits.

Si un pensionnaire de la marine ou de l'armée reçoit des appointements d'employé civil, il va sans dire que sa pension devra être mentionnée dans les estimations comprenant ses appointements; et si sur un crédit civil il est payé une rémunération casuelle à un pensionnaire de cette catégorie, le paiement devra être noté dans le compte d'emploi de ce crédit; mais il ne sera pas nécessaire d'en donner avis au ministère de la guerre ni à l'amirauté.

5. Nulle mention détaillée ne sera nécessaire dans les estimations ou les comptes des paiements extraordinaires faits à de grandes organisations d'hommes et basés sur des ordonnances bien précises, tels que les rémunérations données aux constables d'Irlande pour leurs services d'agents de police fiscale, et la solde de bonne conduite payée aux soldats.

OTTAWA, 14 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un extrait du procès-verbal d'une réunion de l'honorable conseil de la trésorerie, tenue à Ottawa le 13 octobre, lequel a trait à la transmission, avec les comptes de crédits, d'un état des émoluments extraordinaires payés à des employés permanents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

EXTRAIT du procès-verbal de la réunion du conseil de la trésorerie, tenue à Ottawa le 13 octobre 1881.

Le conseil a pris connaissance d'une lettre de l'auditeur général, représentant que les départements comptables, en Angleterre, transmettent au contrôleur et auditeur général, avec leurs comptes de crédits, des états des émoluments extraordinaires payés à leurs employés permanents, et demandant si, vu ce qui a été fait par le comité des comptes publics pendant la dernière session du parlement, de semblables états ne devraient pas être transmis à son bureau avec les comptes de crédits. La lettre était accompagnée d'une ordonnance de la commission impériale du trésor.

Le conseil de la trésorerie est d'opinion que la pratique suivie en Angleterre devrait être adoptée au Canada, et il ordonne que la proposition de l'auditeur général soit suivie à la lettre.

J. M. COURTNEY,
Secrétaire.

Depuis mon dernier rapport, et bien que je n'aie pu examiner tous les comptes qu'il eût été nécessaire de vérifier, il a été fait beaucoup de progrès dans la voie de l'application des dispositions de la loi concernant l'audition des comptes aux divers services de la Confédération.

Il est cependant deux classes importantes de comptes auxquels la loi n'a pas encore été appliquée: ceux des affaires avec les différentes banques canadiennes et les agents de l'Etat en Angleterre.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Bureau de l'auditeur général,
9 février 1882.

COMPTE DES CRÉDITS AFFECTÉS

A

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

INTÉRÊT SUR LA DETTE PUBLIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
Payable à Londres.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bons émis par le Canada, à 5 p. cent..	*a*	1,569,752 10	1,574,594 43	.....	4,842 33
do do 6 do ..	*b*	379,979 60	375,774 80	4,204 80	
do Nouv.-Brunswick, à 6 p. c		269,486 80	269,486 80		
do la Nouvelle-Ecosse, à 6 p. c.		64,970 00	64,970 00		
do la Col.-Britannique, à 6 p. c.		55,480 00	55,480 00		
do le Canada, à 4 pour cent.....		3,562,400 00	3,562,400 00		
do do 5 do		121,666 67	121,666 67		
do l'Ile du Prince-Edouard, à 6 pour cent.....		65,466 40	65,466 40		
Emprunts additionnels à émettre... ...	*c*	150,000 00	.....	150,000 00	
Payable au Canada.		6,239,201 57	6,089,839 10	149,362 47	
Bons émis par le Canada, à 5 pour cent....		5,722 50	5,722 50		
do la Nouv.-Ecosse, à 6 p. cent		57,115 20	57,115 20		
do le Nouv.-Brunswick, à 6 p. c		7,374 00	7,374 00		
do l'Ile du Prince-Edouard, à 6 pour cent.		12,066 00	12,066 00		
Débentures, 6 pour cent		32,280 00	32,280 00		
Effets A, 6 pour cent		1,002 00	1,002 00		
do B, 6 do	*d*	13,149 82	15,797 58	.....	2,647 76
do A, 5 do	*e*	21,903 84	21,903 80	0 04	
do B, 5 do	*f*	122,195 00	136,990 99	.....	14,795 99
do C, 5 do	*g*	3,080 80	3,080 79	0 01	
do D, 5 do	*h*	307,464 38	313,156 44	.....	5,692 06
Caisses d'épargnes—					
Des postes, 4 pour cent.....	*i*	136,854 09	179,739 78	.....	42,885 69
do 5 do	*j*	8,390 00	5,165 03	3,224 97	
Toronto 4 do	*k*	9,586 33	15,575 20	.....	5,988 87
Winnipeg 4 do	*l*	3,897 87	5,349 72	.....	1,451 85
Nouvelle-Ecosse, à 4 pour cent....	*m*	109,360 85	137,771 36	.....	28,410 51
Nouveau-Brunswick, à 4 p. cent..	*n*	70,016 96	86,873 47	.....	16,856 51
Colombie-Britannique, à 5 p. cent.	*o*	59,036 78	57,000 66	2,036 12	
Ile du Prince-Edouard, à 6 pour cent.....	*p*	18,417 73	21,303 44	.....	2,885 71
Caisse des sauvages, à 6 pour cent.....	*q*	70,704 63	67,990 34	2,714 29	
do 5 do	*r*	90,538 76	95,301 94	.....	4,763 18
Pension des veuves et subventions non-commuées, à 5 pour cent.....	*s*	743 67	515 23	228 44	
Intérêt sur les fonds de dépôts 5 p. c..	*t*	192,155 95	192,155 94	0 01	
Indem. seigneuriale payée aux town.		.....	260 00		
Compensation payée aux seigneurs..		.....	23,894 70		
Fonds d'amort. du port de Québec..		.....	3,277 92		
Baring Frères et Cie, intérêt sur compte courant.....	*u*	.....	142 78	.....	33,074 37
Banque de Montréal, intérêt sur compte courant.....		.....	4,077 02		
Cie d'assurance mutuelle Atlantic intérêt sur dividendes.....		.....	1,421 95		
Total, intérêt sur la dette publique.		7,592 258 73	7,594.144 88	.....	1,886 15

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
F. HAYTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

ETAT de la dette publique payable à Londres, indiquant le montant de chaque emprunt portant intérêt le 30 juin 1881, et l'intérêt payé durant l'exercice 1880-81.

Service.	—	Montant.	Montant.	Intérêt.
Payable à Londres.	£ s. d.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.
Bons émis par le Canada, à 5 p.cent—				
22 Vic., chaps. 84 et 18	6,446,636 2 9			
12 Vic , chap. 5	24,300 0 0			
		6,470,936 2 9	31,491,889 20	1,574,594 43
Bons émis par le Canada, à 6 p. cent—				
18 Vic., chap. 4	174,770 11 0			
12 Vic., chap 5	244,607 17 1			
18 Vic., chaps. 3 et 103	52,761 3 7			
12 Vic., chap. 58 et 16 Vic.,chap. 17	42,460 8 4			
19 et 20 Vic., chap. 86, et 12 Vic., chap. 5	228,900 0 0			
22 Vic., chap. 83, et 20 Vic., chap.17	268,200 0 0			
		1,011,700 0 0	4,923,606 67	375,774 80
Bons émis par le N.-Brunswick,à 6 p.c.				
Ch.de f. du N.-Brunsw.et du Canada	42,000 0 0			
19 Vic., chaps. 14 et 16, N.-Brunswick	96,800 0 0			
19 Vic., chap. 16, New Brunswick	782,100 0 0			
		920,900 0 0	4,481,713 33	269,486 80
Bons émis par la N.-Ecosse, à 6 p.c.—				
27 Vic., chap. 6, Nouvelle-Ecosse		222,500 0 0	1,082,833 33	64,970 00
Bons émis par la C.-Britan., à 6 p.c.—				
Acte d'emprunt de la C.-Brit., 1863.	50,000 0 0			
Acte d'emprunt de Vancouver,1863.	40,000 0 0			
Acte d'emprunt de la C.-Britanniq.	100,000 0 0			
		190,000 0 0	924,666 67	55,480 00
Bons fédéraux, à 4 pour cent—				
Emprunt garanti de 1869	1,500,000 0 0			
do 1873	1,500,000 0 0			
do 1873, terre de Rupert	300,000 0 0			
do 1875	1,500,000 0 0			
do 1878	1,500,000 0 0			
		6,300,000 0 0	30,660,000 00	1,226,400 00
Emprunt non garanti de 1874	4,000,000 0 0			
do 1875	1,000,000 0 0			
do 1876	2,500,000 0 0			
do 1878	1,500,000 0 0			
do 1879	3,000,000 0 0			
		12,000,000 0 0	58,400,000 00	2,336,000 00
Bons fédéraux, à 5 pour cent—				
Chemin de fer Intercolonial		500,000 0 0	2,433,333 33	121,666 67
Bons émis par l'Ile du Prince-Edouard, à 6 pour cent—				
24 Vic., chap. 4, Ile du P.-Edouard—		224,200 0 0	1,091,106 67	65,466 40
		27,840,236 2 9	135,489,149 20	6,089,839 10

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
F. HAYTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

10—1½

ETAT des fonds d'amortissement de la dette en Angleterre, indiquant le montant de chaque fonds le 30 juin 1881, et l'intérêt reçu durant l'année 1880-81.

——	Montant.	Montant.	Intérêt.
Fonds d'amortissement.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.
Emprunt canadien consolidé	1,210,791 16 4	5,892,520 09	272,760 32
Emprunt du chemin de fer Intercolonial	411,800 0 0	2,004,093 34	86,003 73
Emprunt de la terre de Rupert	46,900 0 0	228,246 64	10,263 80
Emprunt de la Colombie-Britannique	159,300 0 0	775,260 02	35,654 07
Emprunt de 1874	156,149 2 10	759,925 83	27,306 67
do 1875	129,823 8 6	631,807 32	23,291 50
do 1876	55,353 2 7	269,385 22	9,047 66
do 1878	60,067 5 8	292,327 45	9,634 40
do 1879	22,800 0 0	110,960 00	2,238 67
	2,252,984 15 11	10,964,525 91	476,200 82
Excédant de la dette en Angleterre sur le fonds d'amortissement	25,587,251 6 10	124,524,623 29	5,613,638 28

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
OTTAWA, 19 octobre 1881.

MONSIEUR,—Je vous renvoie un certificat d'inscription que j'ai dernièrement reçu de vous et qui transférait une remise de $116.80, faite par Glyn, Mills, Currie et Cie, de l'avoir du compte de l'Intérêt sur la dette publique à l'avoir de celui du Revenu casuel. Les raisons que m'a données le teneur de livres fédéral pour opérer ce transfert, savoir: qu'il désire que la somme figurant aux comptes publics à l'article Intérêt payé, soit la même que celle sur laquelle les agents reçoivent commission,—me paraissent insuffisantes.

Je dois vous faire observer que lorsque MM. Glyn, Mills, Currie et Cie, remboursent un excédant d'intérêt à eux payé, ils ne font pas remise de la commission sur cet excédant.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Au sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 22 octobre 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Je suis en possession de votre lettre du 19 de ce mois, renvoyant le certificat d'inscription transférant une certaine somme de l'avoir du compte d'Intérêt sur la dette publique à l'avoir de celui du Revenu casuel.

J'ai examiné la chose et constaté que depuis un certain temps les remises de cette nature sont portées à l'avoir du Revenu casuel, et que depuis qu'a été faite la remise en question de £24 il en a été effectué d'autres que votre bureau a laissées au Revenu casuel. J'espère que vous voudrez bien laisser passer cette inscription pour le moment.

Vous savez sans doute que toute la question des Dividendes non soldés est actuellement à l'étude, et qu'une somme d'au delà de £5,000 a été reçue des MM. Baring pour ce compte. J'ai donné instruction de régler ce compte aussitôt que les comptes publics auront été compilés ; en attendant, vous m'obligeriez beaucoup en laissant subsister l'état de choses actuel.

Je tiens note de l'observation que vous faites au sujet de la remise de commission par les agents de Londres. Je suis pleinement de votre avis, mais je crois qu'il vaut mieux dans le moment laisser l'affaire en suspens ; le montant en jeu est faible, $116, mais la question ne sera pas perdue de vue.

Bien à vous,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

M. J. L. McDOUGALL.

BUREAU DE L'AUDITEUR,

OTTAWA, 29 octobre 1881.

MONSIEUR,—Je vous envoie ci-inclus un état de votre dépense portée au compte de l'Intérêt sur la dette publique, comparée avec les crédits budgétaires, et je vous prie de vouloir bien m'expliquer, par items, les causes de la différence qui existe entre les prévisions et les dépenses.

Sauf celui de la " Cie d'assurance mutuelle Atlantic, pour intérêt sur dividendes,' les paiements des six derniers items auraient pu, je crois, être prévus.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 4 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 du mois dernier, contenant un état de la dépense portée au compte de l'Intérêt sur la dette publique, comparée avec les crédits budgétaires, et dans laquelle vous me demandez d'expliquer la différence accusée entre la dépense et les prévisions.

Avant d'entrer dans des explications, permettez-moi de vous signaler le fait que les dépenses pour intérêt sur la dette publique étant faites en vertu des lois, n'exigent pas de crédit budgétaire, et qu'il n'en est rendu compte que pour guider le parlement. Je crois qu'en Angleterre cette dépense est contrôlée par des commissaires et n'est pas portée aux comptes des crédits.

Maintenant, j'ai l'honneur de vous renvoyer au budget présenté au parlement; vous y verrez que les estimations de l'intérêt à payer sur les effets publics et les dépôts dans les caisses d'épargnes sont basées sur les chiffres de ces dettes tels que

constatées le 31 décembre 1879 et le 31 janvier 1880. L'accroissement naturel de ces dettes explique l'excédant accusé pour ces items, en même temps qu'il a fait disparaître la nécessité de négocier de nouveaux emprunts en Angleterre,—nous évitant ainsi le paiement d'intérêts évalués à $150,000. Vous aurez, je n'en doute pas, observé que pour cet important service, sur une dépense de plus de $7,500,000, les prévisions n'ont été dépassées que de $1,886.15.

Vous dites qu'à une exception près, les six dernières dépenses auraient pu être prévues, mais je dois différer d'opinion avec vous. Le total de ces dépenses s'élève à $33,000, chiffres ronds, dont $23,000 représentaient l'intérêt sur les fonds affectés à l'indemnité à payer aux seigneurs. Le capital devait en être payé depuis longtemps, et il est entré en ligne de compte quand on a fait l'estimation de la somme qui serait probablement payée comme intérêt sur la dette nouvelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR,

OTTAWA, 5 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 novembre concernant le compte de l'Intérêt sur la dette publique.

Je regrette que vous ayez compris, d'après ma lettre, que je considérais qu'un crédit fût nécessaire pour l'intérêt sur la dette publique. Je savais que les estimations pour ce service étaient soumises au parlement surtout pour indiquer la balance de fonds disponibles pour d'autres dépenses, mais j'étais d'avis que le parlement a le droit de savoir pourquoi les paiements diffèrent de l'estimation.

Bien qu'ayant plus particulièrement en vue les subsides, le rapport du sous-comité des comptes publics justifient la ligne de conduite adoptée par l'auditeur général, consistant à demander et à faire connaître les raisons des différences sensibles qui peuvent s'accuser entre la somme affectée à un item et celle dépensée pour le même item, peut aussi s'appliquer, je pense, aux dépenses autorisées par la loi. Voulez-vous avoir l'obligeance de m'expliquer les différences par items et non pas seulement en bloc.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. MACDOUGALL,

Auditeur général.

Au sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 8 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 5 de ce mois, au sujet des dépenses mises en regard des estimations pour le service de l'Intérêt sur la dette publique.

Auparavant, toutefois, je me permettrai de vous assurer que je n'ai jamais voulu dire que vous ne sachiez pas que l'estimation pour intérêt sur la dette publique n'est soumise que dans le seul but de guider le parlement; la surabondance d'ouvrage et les interruptions constantes ne prêtent guère à la précision dans la rédaction de mes lettres, mais après avoir relu ma première je ne vois pas comment vous avez pu y trouver cette idée. Comme je savais que la correspondance serait publiée, j'ai simplement voulu dire que, vu la nature du service, des altérations par suite de conver-

sions, rachats, etc., devaient nécessairement se produire, même après la publication du budget, bien qu'on prenne le plus grand soin de présenter au parlement les chiffres les plus exacts possibles; dans le cas actuel, nonobstant l'importance de la somme dépensée, $7,500,000, la différence n'est que d'à peu près $1,800.

Sans entrer dans la question de savoir s'il est désirable d'appliquer aux dépenses faites en vertu des lois la remarque du sous-comité des Comptes Publics, je crois avoir donné des explications détaillées des diverses disparités, et non pas seulement de l'excédant des dépenses. Je renvoie l'état marqué de lettres, et j'ai l'honneur de vous faire observer que je vous ai déjà fait connaître, pour ce qui est de l'item (*c*), que si la dépense a été de $150,000 de moins que l'estimation, cela est dû à ce qu'il n'a pas été nécessaire de placer un emprunt sur le marché anglais; que les excédants de dépenses (*d*, *f*, *h*, *i*, *k*, *l*, *m*, *n* et *p*) vous ont été expliqués comme dus aux accroissements des effets publics et des dépôts dans les caisses d'épargnes en sus de ce qu'ils étaient aux différentes dates inscrites au budget; et quant à (*u*) j'ose différer d'avis avec vous, et dire que pour la plus grande partie cet excédant de dépense doit être compris dans les $150,000. Je regrette de n'avoir pas donné d'explication au sujet des items de dépenses (*e*, *g* et *t*) dont les items 4*c*., 1*c*., et 1*c*. sont dus à ce que les paiements faits ont différé d'autant des sommes portées au budget. D'autres disparités ont aussi échappé à mon attention; et j'essaie présentement de les expliquer: (*a* et *b*) une certaine partie de la dette anglaise a été estimée à 6 pour cent, au lieu de 5 pour cent; (*j*, *q* et *s*) dépensé en moins, dans ces items le capital a été réduit; (*o*) dépensé en moins, suite de la réduction du taux de l'intérêt; (*z*) excédant de dépense, par suite de l'accroissement de la dette.

J'espère que ces explications suffiront.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

MINISTÈRE DES POSTES, DIVISION DES CAISSES D'ÉPARGNES.

OTTAWA, 25 octobre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de dire que l'intérêt, $184,904.81, accordé sur les dépôts faits dans cette caisse pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier, doit être divisé comme suit:

Intérêts sur dépôts portant 4 pour cent.....	$179,739.78
" " " 5 "	5,165.03

L'intérêt à 5 pour cent a été discontinué le 1er mars, et le même jour tous les dépôts ont été portés au taux uniforme de 4 pour cent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. C. STEWART,

Surintendant.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

PRIME ET CHANGE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Prime et change		20,000 00			
Prime sur bons rachetés pour le fonds d'amortissement	37,255 85				
Escompte des remises à Baring Frères	3,692 70				
Change	3,443 93				
			44,392 48		24,392 48

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 4 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 31 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous dire qu'en conséquence de la hausse qui s'est produite en Angleterre dans la valeur courante des effets du gouvernement canadien, il a fallu payer un prix plus élevé pour les bons rachetés pour les différents fonds d'amortissement, et que, par suite, la dépense pour prime et change a augmenté d'autant.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

DÉPENSES À COMPTE DE PLACEMENTS DURANT L'EXERCICE 1880-81.

Banque de Montréal	500,000 00
Port de Québec	202,000 00
Bassin de radoub, Québec	175,000 00
	877,000 00

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

FONDS D'AMORTISSEMENT.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Emprunt canadien consolidé	419,493 59	403,446 66	16,046 93	
do de l'Intercolonial	244,203 95	228,246 66	15,957 29	
do de la Terre de Rupert	24,666 88	24,333 34	333 54	
do de la Colombie-Britannique	65,584 90	64,726 67	858 23	
do fédéral 4 pour cent, 1874	126,386 65	121,180 00	5,206 65	
do 4 do 1875	121,005 73	117,773 33	3,232 40	
do 4 do 1876	70,785 19	68,133 33	2,651 86	
do 4 do 1878	119,666 68	115,826 67	3,840 01	
do 4 do 1879	78,295 38	73,486 67	4,808 71	
Total	1,270,088 95	1,217,153 33	52,935 62	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
OTTAWA, 31 octobre 1881.

MONSIEUR,—Je vous envoie ci-inclus un état de votre dépense portée au compte du Fonds d'amortissement, comparée avec les crédits budgétaires, et je vous prie de vouloir bien m'expliquer, par items, les causes des différences qui existent entre les dépenses et les prévisions.

Je dois faire observer que les frais de prime et de courtage se rattachant au fonds d'amortissement, sont implicitement estimés deux fois, étant, vu leur nature, couverts par les sommes inscrites sous le titre de Fonds d'amortissement, ainsi que par celles comprises sous les chefs de Prime et change et Frais de gestion.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

Au sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 5 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 31 du mois dernier, contenant un état de la dépense portée au compte du fonds d'amortissement pour l'exercice 1880-81, comparée avec les crédits budgétaires, et me demandant d'expliquer les différences entre la dépense et les prévisions. A vos observations sur les frais se rattachant au service mentionné plus haut, je dois répondre que les estimations pour les différents fonds d'amortissement sont faites avec soin et basées sur la proportion du principal des divers emprunts, ainsi que sur l'intérêt des sommes déjà placées ou à placer. Pour l'exercice qui nous occupe, je constate par le manuscrit du budget, qu'on a même pris plus de soin que d'habitude dans sa préparation, et que l'estimation a été faite par le professeur Cherriman.

Je sais que le montant des rentes qui peuvent être achetées par les sommes à placer varie selon les fluctuations du marché; que si nos rentes se vendent au-dessous du pair, il peut en être acheté une plus grande quantité que lorsqu'elles sont cotées au-dessus du pair; mais je suis d'avis que notre bilan doit indiquer la valeur au pair, car c'est celle qui sera comptée quand les différents emprunts arriveront à échéance. Toutefois, j'ai longtemps pensé qu'il était à propos d'accuser la somme réelle placée sous une forme quelconque; et si vous voulez bien consulter les comptes publics de 1879-80 et des années précédentes, vous verrez, par le tableau comparatif des recettes et dépenses qui en fait partie, que les paiements en espèces seulement sont inscrits et que les chiffres nominaux en sont exclus.

A ces observations je dois ajouter que l'apparente différence en moins accusée par la dépense résulte de ce que les placements de l'exercice ont été au-dessus du pair.

Votre obéissant serviteur,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1880—Suite.

RACHAT DE LA DETTE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Province du Canada (dû à Londres)..	.....	1,311,566 67	1,423,500 00	.....	111,933 33
Débentures de l'Ile du Pr.-Edouard...	.....	.....	14,600 00	.....	14,600 00
Effets fédéraux, 6 pour cent B..	80,292 60	.....	.....	.....	.....
do 5 pour cent B.	197,200 00	.....	.....	.....	.....
do 5 pour cent D.	47,025 72	.....	324,518 32	.....	324,518 32
Rachat de billets mutilés, province de la Nouvelle-Ecosse	.....	.....	229 67	.....	229 67
		1,311,566 67	1,762,847 99	.....	451,281 32
Compensation aux seigneurs, montant payé	5,663 69	.....	.....	.....	.....
Compensation aux seigneurs, montant impayé	14,419 28	.....	8,755 59	.....	8,755 59
Total, rachat de la dette	.....	1,311,566 67	1,754,092 40	.....	442,525 73

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. D. McDOUGALL,
Auditeur général.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 8 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 31 du mois dernier, contenant un état des dépenses portées au compte du Rachat de la dette publique, comparées avec les crédits budgétaires, et me demandant d'expliquer les causes de la différence entre la dépense et les prévisions, j'ai l'honneur de dire que l'excédant de paiement à compte de la dette due en Angleterre a été causé par ce que les bons dus et portés dans le budget de l'exercice précédent ont été payés en 1880-81; que la même cause a entraîné l'excédant de paiement de bons payables dans l'Ile du Prince-Edouard; que les paiements des effets 6 pour cent sont résultés de ce que les porteurs ont préféré en recevoir le montant plutôt que de les convertir en effets 5 pour cent; que les paiements des effets B 5 pour cent proviennent de ce que les porteurs ont donné avis de retrait à trois mois; et que les paiements des effets D 5 pour cent proviennent de ce que le gouvernement a pu les retirer avant leur échéance. Le faible montant des billets emis par la province de la Nouvelle-Ecosse avant le Confédération s'explique de lui-même, et je suis porté à croire qu'ils sont à peu près tous payés.

Quoique l'autre item—Indemnité payable aux Seigneurs—ait apparemment augmenté durant le dernier exercice, j'espère qu'il disparaîtra graduellement au cours du présent.

Bien à vous,
J. M. COURTNEY,
Sous ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

FRAIS DE GESTION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépenses avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dépenses sujettes à un crédit—					
Inspecteur des finances	*a*	2,600 00	2,600 00		
Bureau du sous receveur général, Toronto	*b*	8,000 00	7,304 85	695 15	
do do Montréal	*c*	5,500 00	5,699 35		199 35
Auditeur et sous-receveur général, Halifax	*d*	10,000 00	10,879 00		879 00
do do St-Jean, N.B.	*e*	11,400 00	11,649 26		249 26
do do Winnipeg	*f*	5,250 00	3,436 27	1,813 73	
do do Victoria, C-B.	*g*	7,000 00	6,535 22	464 78	
do do Charlottetown.	*h*	4,000 00	3,777 66	222 34	
de do P. A. Landing.	*i*		418 36		418 36
Caisses d'épargnes rurales, Nouveau-Brunswick, Nouv.-Ecosse, Col.-Britann	*j*	12,500 00	13,160 74		660 74
		66,250 00	65,460 71	789 29	
Dépenses autorisées par la loi :—		Estimate.			
Commission sur dette rachetée durant l'année	*k*	13,111 67	14,235 00		1,123 33
Commission sur intérêt payé	*l*	58,000 00	43,802 96	14,197 04	
Commission et courtage, fonds d'amortissement de l'emprunt consolidé	*m*	4,194 93	4,305 78		110 85
Courtage, fonds d'amort. de l'Intercolonial.	*n*	610 50	750 69		140 19
Commission et courtage, fonds d'amortissement de l'emprunt de la Terre de Rupert.	*o*	308 32	88 81	219 51	
Commission et courtage, fonds d'amortissment de la Colombie-Britannique	*p*	163 96	209 27		45 31
Commission et courtage sur fonds d'amortissement, emprunts de 1874, 1875, 1876, 1878 et 1879	*q*	5,000 00	2,890 80	2,109 20	
Timbres, frais de port et télégrammes	*r*	2,000 00	24,437 60		22,437 60
Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux	*s*	30,000 00	6,364 90	23,635 10	
Impressions, annonces, frais de messagerie, etc., y compris l'impression des billets fédéraux	*t*	25,000 00	45,699 61		20,699 61
Non prévues	*u*		10,061 35		10,061 35
		138,389 38	152,846 77		14,457 39
Dépenses sujettes à un crédit		66,250 00	65,460 71	789 29	
do autorisées par la loi		138,389 38	152,846 77		14,457 39
Total		204,639 38	218,307 48		13,668 10

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
F. HAYTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Frais de gestion—Détails des dépenses autorisées par la loi.

	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Commission sur rachat :—		
Glyn, Mills, Currie et Cie	6,652 73	
Baring, frères et Cie	7,582 27	
		14,235 00
Commission sur intérêt payé :—		
Glyn, Mills, Currie et Cie	20,014 76	
Baring, frères et Cie	23,322 18	
Agent de la couronne pour les colonies	138 70	
Morton, Rose et Cie	327 32	
		43,802 96
Commission et courtage sur fonds d'amortissement		
Glyn et Baring	7,526 30	
Banque d'Angleterre	509 78	
Agent de la couronne pour les colonies	209 27	
		8,245 35
Timbres, frais de port et télégrammes :—		
Glyn, Mills, Currie et Cie	2,075 15	
Baring, frères et Cie	3,364 87	
do droit du timbre commué	17,687 90	
Agent de la couronne pour les colonies	58 68	
Morton, Rose et Cie	3 65	
Banque de Montréal, Londres	661 87	
do Ottawa	431 59	
do Moncton	153 89	
		24,437 60
Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux :—		
Diverses personnes employées à compter et détruire des bil. fédér.	2,173 00	
Banque de la Colombie-Britannique, commission sur billets fédéraux rachetés	153 65	
A. Fraser, frais de voyages se rattachant à l'émission des billets	64 77	
J. Young do do do	56 68	
J. Patterson do do do	14 30	
J. P. Taylor, commis surnuméraire, ministère des finances	912 50	
J. C. Beatty do do	730 00	
H. S. Watson do do	730 00	
E. Capbert do do	730 00	
John MacLean do do	800 00	
		6,364 90
Impressions, publicité, frais de messagerie, etc., y compris l'impression des billets féderaux		
Cie. de billets de banque de l'Amérique Britannique, à compte	42,000 00	
Cie. de lithographie Burland, lithographie de chèques	5 50	
Geo. Cox, gravure, lithographie et timbres	89 00	
Imprimeur de la reine	21 25	
Glyn, Mills, Currie et Cie, publicité	153 42	
Baring, frères et Cie do	44 65	
Agent de la cour. pour les colon. do	18 43	
Morton, Rose et Cie do	70 81	
Cie canadienne de messagerie, frais de messagerie	1,333 75	
A. Fraser do	602 45	
E. J. Barbeau do	24 00	
J. R. Wallace do	68 65	
R. W Crookshank do	107 70	
H. M. Drummond do	75 00	
J. Graham do	1,085 00	
		45,699 61
A reporter		142,785 42

FRAIS DE GESTION—DÉTAILS des dépenses autorisées par la loi—*Suite.*

	Montant.	Total.
	$ cts.	$ cts.
Report		142,785 42
Non prévu :—		
T. D. Tims, frais de voyages	1,339 49	
G. Y. Crookshank do	752 61	
J. M Courtney do	320 47	
W. R. Baker do	315 57	
C. F. Street do	95 95	
F. Toller do	46 05	
J. Langton do	39 50	
G. P. Éliot do	18 25	
J. B. H. Neeve do	10 00	
Walker et McIntyre, services professionnels	1,885 24	
L. H. Dumouchel do	10 00	
J. O. Archambault do	4 00	
O. Lavallée do	4 00	
Allan Pinkerton, services de police secrète	914 52	
Banque de Montréal, Londros, commission sur avances	2,395 68	
do Montréal, placement d'espèces à Montréal	1,550 00	
Banque de Québec, faiblage sur monnaie de cuivre	6 00	
E. J. Barbeau, transport d'or	1 50	
do déclaration d'argent à la douane	1 00	
J. et J. Taylor, boîtes pour les payeurs et pour titres	45 00	
Banque de Montréal, Londres, livre de chèques	2 02	
S. et H. Borbridge, sac en cuir	9 50	
H. J. Hellard, adresser des circulaires	36 00	
Bureau de la papeterie	109 00	
John Robins, appointements pour juin 1880, comme commis dans le ministère des finances	150 00	
		10,061 35
Total de la dépense autorisée par la loi		152,846 77

Je certifie l'exactitude : compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 21 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai examiné les pièces justificatives de dépensess inscrites sous le chef de Frais de gestion, de juillet à novembre 1880, et je prends la liberté de vous signaler les items suivants :—

Le chèque 55, frais de voyages de W. R. Baker, couvre 31 jours d'allocation à $3.50. L'arrêté de conseil du 6 mai 1866 décrète que les employés du service de l'intérieur seront remboursés des sommes qu'ils justifieront avoir réellement déboursées.

Des pièces justificatives doivent être produites, chaque fois que la chose est praticable, ainsi qu'un certificat de l'officier qui a fait le déboursé.

Le chèque 40 couvre $57.50 payés à T. D. Tims, pour frais de voitures entre Ottawa et Kingsmere pendant 72 jours. Cette dépense devrait être supportée par M. Tims lui-même.

Chèque 59, A. C. McMicken, services spéciaux, bureau du sous-receveur général, Winnipeg, $69. M. McMicken, faisant partie du personnel régulier, ne devrait recevoir du gouvernement que ses simples appointements.

Je n'ai pu trouver aucun item du compte des Frais de gestion dans lequel pourraient entrer les dépenses de M. Tims et des employés du service civil de l'intérieur.

10 janvier 1881.

Le seul item de vos dépenses de décembre que je doive vous signaler aujourd'hui est le paiement de $30 à M. A. C. McMicken pour services. Cette somme, ainsi que celle de $39 reçue par lui au mois de novembre, devraient être remboursées.

4 mars 1881.

Je remarque que M. A. C. McMiken, sur qui j'ai attiré votre attention le 21 décembre 1880, reçoit encore $1 par jour à part ses appointements réguliers. Si le service en question doit continuer, je vous suggère d'obtenir un arrêté du conseil qui augmente le traitement de M. McMicken et couvre les paiements faits depuis le 1er octobre 1870.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Au sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 28 mars 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 mars, relativement aux paiements faits à M. A. C. McMicken, sur le compte des Frais de gestion. Comme le service en question sera, je crois, bientôt terminé, et comme on n'a pas l'intention de faire de cette allocation une augmentation définitive des appointements de M. McMicken, je ne vois pas comment je puis suivre votre recommandation ; toutefois, je devrai me procurer un arrêté de conseil pour sanctionner tous les paiements passés.

Bien à vous,

J. M. COURNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 4 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 21 décembre dernier au sujet de certains items du compte des Frais de gestion, et avant de donner les explications que j'ai à vous offrir à cet égard, je dois dire que l'urgence d'autres affaires m'a forcé de retarder ma réponse jusqu'à ce jour.

Frais de voyages de M. Baker.—Après avoir bien relu l'arrêté de conseil du 6 mai 1876, je me suis confirmé dans l'opinion que les fonctionnaires des départements voyageant pour service public doivent être remboursés de leurs frais d'hôtellerie, mais ces frais ne doivent pas dépasser $3.50 par jour. Dans le cas qui nous occupe, le service s'est principalement accompli à Toronto, où les prix d'hôtel sont de $3.50 par jour ; et comme il est à ma connaissance personnelle que les sommes ont été réellement déboursées, j'ai cru qu'il valait mieux s'en tenir à l'allocation *per diem*.. Toutefois, si à l'avenir des officiers de ce ministère, autres que ceux qui sont chargés de l'inspection, voyagent

pour service public, je verrai à ce que leurs comptes soient rendus de la manière que vous désirez. Je devrais peut être ajouter que M. Baker voyageait en service d'inspection.

Frais de voitures de M. Tims.—Au cours de l'été de 1879, j'allai passer trois semaines dans les provinces maritimes. Je priai M. Tims de me remplacer comme sous-chef, vu que nous n'avons dans notre ministère d'autre premier commis que le comptable des dépenses contingentes, à l'exception du commis-chef de la division des caisses d'épargnes qui était également absent.

La famille de M. Tims était alors à la campagne, et il réclama ses frais de déplacement. Je ne suis pas sûr que cette réclamation ne soit juste ; dans tous les cas, elle était accordée par mes prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, lorsque votre lettre du 31 janvier 1880 m'a été remise par le comptable des dépenses contingentes, j'ai cru qu'il valait mieux rembourser ces deniers plutôt que de soulever une discussion à ce sujet. M. Tims était alors en tournée d'inspection, et trois semaines après avoir reçu votre lettre je tombai malade et je fus longtemps absent du bureau. Tout cela et mon départ subséquent pour l'Europe, me firent perdre la chose de vue, et j'oubliai d'en informer—comme je l'aurais dû peut-être,—M. Tims, à qui, en l'absence du premier commis, la direction du ministère fut de nouveau confiée. J'entre dans ces détails en justice pour M. Tims, et je l'ai prié de vous écrire immédiatement au sujet de ces derniers frais.

J'ai inséré dans les dernières estimations pour frais de gestion présentés au parlement, les frais d'inspection suivant le plan exposé dans votre dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 5 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier renfermant la correspondance échangée entre vous et l'auditeur général au sujet, entre autre chose, de frais de voitures encourues entre Ottawa et Kingsmere l'été dernier, alors qu'à ma grande incommodité je remplissais les fonctions de sous-ministre durant votre absence en Angleterre.

Quant à l'entente que j'eus avec vous sur la manière dont ces frais seraient payés, les faits étant exactement tels que vous les exposez, je me contenterai d'ajouter qu'à l'époque en question j'étais soumis à d'autres dépenses considérables, ayant à rester en ville pendant que ma famille résidait comme d'habitude à la campagne, où je me rendais tous les samedis pour en revenir le lundi, à une saison de l'année où j'avais coutume de prendre mes vacances ou d'être en tournée d'inspection, altermative qui n'entraînait aucune dépense de ce genre.

En présence de ces faits, et surtout comme il avait été entendu dans le principe que mes frais de voitures seraient remboursés, je suis certain que l'opinion de l'auditeur général, qui veut que je rembourse à même mes faibles ressources le paiement d'une réclamation que je considère légitime ne sera pas sanctionnée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS D. TIMS,

Inspecteur des finances.

Au sous-ministre des finances.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 11 avril 1881.

MONSIEUR,—Je dois accuser réception de votre lettre du 5 du courant, relative aux frais de voitures encourus par M. Tims pendant qu'il faisait fonction de sous-ministre des finances, ainsi que de la lettre de M. Tims à ce sujet. Je crois que c'est un principe admis que les fonctionnaires publics attachés au service intérieur sont censés vivre à Ottawa. S'il en est ainsi M. Tims doit payer lui-même les frais de voitures qui résultent de ce qu'il ne demeure pas à la capitale.

Si vous croyez qu'il soit nécessaire de traiter M. Tims d'une façon exceptionnelle, sous le rapport des dépenses que lui occasionne la distance qu'il y a de la ville à sa maison de campagne, je crois qu'il serait bon de faire sanctionner la chose par un arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. le sous-ministre des finances.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
OTTAWA, 11 avril 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Je vous envoie sous ce pli copie d'une lettre reçue de l'auditeur général, relative à votre demande de frais de route entre Kingsmere et Ottawa.

Pour éviter à l'avenir toute discussion sur ce sujet, je crois que je fais bien de vous signifier qu'en conséquence de la décision de l'auditeur général je ne pourrai désormais autoriser ces sortes de dépenses.

Vous voudrez bien alors vous arranger de façon à ce qu'à l'exception du temps des vacances, vos services soient à la disposition du département tout comme si vous demeuriez à Ottawa.

J'ai envoyé copie de la présente à l'auditeur général.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. T. D. TIMS,
Inspecteur des finances.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 9 juillet 1881.

MONSIEUR,—Dans la note de M. Tims pour frais de voyages, de juillet 1880 à février 1881, les jours de départ et d'arrivée sont comptés comme jours pleins dans le calcul des frais d'hôtellerie, (A.C 6 mai 1876). Sa note pour 1880-81 reçue à ce bureau comprend six voyages pour service public, soit six jours de trop à $3.50, ou $21. Cette somme devrait être remboursée par M. Tims.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,
J. M. McDOUGALL,
Auditeur général.

Le sous-ministre des finances.

MONTRÉAL, 14 juillet 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu hier de M. Courtney une note venant de votre bureau et m'ordonnant de rembourser $21 que j'aurais reçues de trop pour mes frais de voyages.

Avant de me conformer à cette intimation, je désire soumettre la chose à sir Leonard Tilley, vu qu'avant de présenter ma réclamation j'ai été informé que d'autres inspecteurs avaient le privilège de réclamer l'allocation d'un jour plein pour les jours de départ et d'arrivée, lorsque plus de la moitié de la journée est prise par le voyage.

Bien à vous,

THOMAS D. TIMS.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR,

OTTAWA, 14 septembre 1881.

MONSIEUR,—Dans les notes de M. Tims en date du 7 mai et du 29 juin 1881, pour cinq voyages pour le service public, les jours de départ et d'arrivée sont comptés comme jours pleins dans le calcul des frais d'hôtellerie. Cinq jours à $3.50—$17.50, ont été ainsi comptés de trop, et cette somme ajoutée aux $21 mentionnées dans ma lettre du 9 juillet, porte à $38.50 la somme à rembourser par M. Tims.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.,

J. L. MCDOUGALL,

Auditeur général.

Le sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 19 septembre 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Relativement aux lettres de l'auditeur général, en date du 9 juillet et du 14 du courant, et dont j'ai reçu copie, je dois vous dire que lorsque la première m'est parvenue au Nouveau-Brunswick, j'ai écrit directement à M. McDougall, pour lui dire qu'ayant été informé que d'autres inspecteurs ont le privilège de réclamer l'allocation d'un jour plein pour les jours de départ et d'arrivée lorsqu'ils partent d'Ottawa dans la matinée ou qu'ils y arrivent dans l'après-midi, j'avais préparé mes réclamations en conséquence, et qu'avant de me conformer à son ordre de rembourser, je désirais soumettre la question à sir Leonard.

J'ajoute que je n'ai jusqu'à présent attendu qu'une occasion favorable de le faire.

Tout à vous,

THOMAS D. TIMS.

A M. J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 25 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre contenant un résumé des Frais de gestion, et de donner les explications qui suivent:

(*a*) Pas d'observations à faire.

(*b*) Différence due à l'économie de l'administration.

(*c*) La différence en plus dans les dépenses est dans les limites du crédit total. Je note ici une somme de $120 parmi les dépenses du bureau. Je ne sais si cette

inscription est bien à sa place ; la somme, il est vrai, a été payée à la Banque d'épargnes de la Ville et du District, qui agit pour nous, mais c'était à raison de ce qu'elle était chargée d'effets donnés en garantie par les compagnies d'assurances ;—cette dépense a cessé.

(*d*, *e*) Refait sur le crédit général.

(*f*, *g*, *h*) Economie dans l'administration.

(*i*, *j*) Refait sur le crédit général.

Ce qui précède appartient à un seul crédit, dont le chiffre total n'a pas été atteint.

(*k*) Partie de la dette arrivée à maturité dans le cours de l'exercice, payée ; ce qui explique l'augmentation.

(*l*) Je crois que cet article aurait dû comprendre d'autres items placés ailleurs, tels que la commission payable à la banque de Montréal à Londres. J'admets que les mots *et cœtera* ont été omis, mais c'était l'intention du département de comprendre dans cet article les commissions à payer à Londres.

(*m*, *n*, *o*, *p*, *q*) Economisé au moyen de rachats effectués dans le cours de l'année au profit des fonds d'amortissement.

(*r*) L'excédant de dépense est causé par de fortes remises faites en Angleterre en effets à soixante jours, qui ont dû porter des timbres *ad valorem*. Il faut néanmoins comprendre dans cet article le paiement fait pour la commutation des droits du timbre, qui n'est pas couvert par les mots timbres, frais de port ou télégrammes.

(*s*) Cet item devrait comprendre de fortes sommes inscrites pour dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu.

(*t*) Excédant de dépense dû à ce qu'il a été payé pendant l'année plus d'effets qu'on ne comptait racheter.

(*u*) Bien que cette somme soit inscrite comme représentant des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu dans le budget, ces dépenses n'étaient pas imprévues, et suivant moi, une forte partie s'en rattache à l'émission et au rachat des effets fédéraux, savoir : Services professionnels des hommes de loi Walker et McIntyre ; service de police secrète payé à Allan Pinkerton ; placement d'espèces, Banque de Montréal ; boîtes à documents pour renfermer des effets, Taylor ; sacs de cuir, Borbridge, etc., etc.

Bien à vous,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
OTTAWA, 9 novembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre circulaire du 15 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous dire que M. McMicken, du bureau du sous-receveur général de Winnipeg, a reçu une partie de l'année, $1 par nuit, pour passer ses nuits sur les lieux, par précaution, avant que la voûte de sûreté ait été construite.

Bien à vous,

J. M. COURTNEY,

Sous-ministre des finances.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.

GOUVERNEMENT CIVIL.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

SERVICE.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
Son Excellence le Très honorable sir John Douglass Campbell, marquis de Lorne, C.C., G.C.M.G., gouverneur général du Canada.*a*	48,666 66	48,666 63	000 03	
Lieut.-gouverneur de la province de l'Ontario.	10,000 00	.....		
Son Honneur J. B. Robinson	.....	10,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province de Québec ...	10,000 00	.....		
Son Honneur Théo. Robitaille.....	.....	10,000 00		
Lt.-gouvernuer de la province de la N.-Ecosse.	9,000 00	.....		
Son Honneur A. G. Archibald, C.M.G.	.....	9,000 00		
Lt.-gouverneur de la province du N.-Brunswick.	9,000 00	.....		
Son Honneur Robt. D. Wilmot.....	.....	9,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province du Manitoba et de Kéwatin..... .....*b*	10,000 00	.....		
Son Honneur Jos. E. Cauchon.....	.....	10,000 00		
Lt.-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.	7,000 00	.....		
Son Honneur David Laird	.....	7,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province de la Colombie-Britannique.....	9,000 00	.....		
Son Honneur A. N. Richards.....	.....	9,000 00		
Lieut.-gouverneur de la province de l'Ile du Prince-Edouard.....	7,000 00	.....		
Son Honneur T. Heath Haviland	.....	7,000 00		
Sir A. T. Galt, G.C.M.G., haut commissaire..	10,000 00	10,000 00		
Total.....	129,666 66	129,666 63	000 03	

a. Depuis plusieurs années le budget porte $48,666.66, tandis que la loi n'autorise et qu'il n'est payé que $48,666 63.

b. Sur cette somme, $1,000 sont payées pour les fonctions de gouverneur de Kéwatin.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédent ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Addit. au traitem. du secrétaire du gouv. général...	600 00	600 00		
Contrôleur et aides-de-camp.....	3,000 00	3,000 00		
1 premier commis.....	2,300 00	2,300 00		
1 commis de 1ère classe.....	1,800 00	1,800 00		
1 commis de 2me classe ancienne.....	1,300 00	1,300 00		
1 do do cadette et sténographe *a*	1,000 00	975 00	25 00	
2 messagers et 1 ordonnance..... *b*	1,000 00	500 00	500 00	
	11,000 00	10,475 00		
Secrét. du gouverneur, autorisé par 31 Vic., chap. 33	2,400 00	2,400 00		
			525 00	
	13,400 00	12,875 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Appointements augmentés, pour six mois à compter du 1er janvier 1881, par un arrêté du conseil du 10 janvier. La prévision budgétaire comportait la somme nécessaire pour cette augmentation pour un an.

b. La solde de l'ordonnance, portée au budget, a été payée à même le crédit pour dépenses contingentes.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

CONSEIL PRIVÉ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
1 sous-chef (greffier)	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, adjoint	1,612 50	1,612 50		
1 commis de 1ère classe	1,450 00	1,450 00		
2 commis de 2me classe, ancienne	2,500 00	2,500 00		
2 do cadette	1,700 00	1,700 00		
2 commis de 3me classe	800 00	800 00		
1 huissier	600 00	600 00		
4 messagers *a*	1,930 00	1,900 00	30 00	
1 secrétaire particulier *b*	600 00	337 10	262 90	
	14,392 50	14,099 60	292 90	
1 ministre, autorisé par 36 Vic., chap. 31	7,000 00	.....		
L'hon. L. R. Masson, du 1er au 31 juillet 1880	.....	583 33		
L'hon. J. A. Mousseau, depuis le 8 novembre 1880 jusqu'au 19 mai 1881	.....	3,721 39		
L'hon. A. W. McLellan, depuis le 20 mai jusqu'au 31 juillet 1881	.....	809 18		
	7,000 00	5,113 90	1,886 10	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Estimation trop élevée.
b. Un secrétaire particulier pour le ministre a été employé durant le mois de juillet et du 9 au 31 décembre 1880, $87.10, et un autre, du 1er janvier 1881 au 31 mai, $250.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,600 00	3,600 00		
1 premier commis	1,600 00	1,600 00		
4 commis de 2me classe ancienne	5,250 00	5,250 00		
1 do cadette	1,550 00	1,550 00		
1 commis de 3me classe	400 00	400 00		
1 secrétaire particulier	600 00	600 00		
2 messagers *a*	900 00	874 41	25 59	
	13,900 00	13,874 41	25 59	
1 ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
L'honorable James McDonald, depuis le 1er juillet jusqu'au 19 mai 1881		6,190 82		
Sir Alex. Campbell, depuis le 20 mai jusqu'au 31 juillet 1881		809 18		
	7,000 00	7,000 00		
Division des pénitenciers.				
1 inspecteur des pénitenciers	2,750 00	2,750 00		
1 comptable *b*	1,200 00	1,180 64	19 36	
1 sous-inspecteur, Colombie-Britannique *c*	250 00	125 00	125 00	
1 commis de 2me classe ancienne	1,100 00	1,100 00		
	5,300 00	5,155 64	144 36	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Un seul messager a été employé entre la fin de mai et le 18 juin, époque qui a suivi la démission d'un des messagers et précédé la nomination de son successeur.

b. Entré en fonctions le 7 juillet 1880.

c. M. Walkem a donné sa démission le 1er janvier 1881, mais a continué de faire fonction. Il lui a subséquemment été payé quatre mois de traitement, mais après la clôture des comptes de l'exercice.

En sus de son traitement comme sous-ministre de la justice, M. Lash a reçu:—

Du département des affaires des sauvages, comme solliciteur du département			$400 00
do	de la marine et des pêcheries, en honoraires		360 00
do	des chemins de fer et canaux	do	300 00
do	du revenu de l'intérieur	do	200 00
do	des postes	do	200 00
do	des travaux publics	do	2 0 00
Sur le crédit pour faire face aux dépenses imprévues			200 00
			$1,860 00

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MILICE ET DEFENSE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, comptable	3,000 00	3,000 00		
2 do *a*	4,400 00	2,933 32	1,466 68	
5 commis de 1re classe *b*	8,050 00	8,012 50	37 50	
1 do (surnuméraire)	1,400 00	1,400 00		
6 commis de 2me classe ancienne *c*	7,400 00	7,362 50	37 50	
8 do cadette *d*	7,000 00	6,920 80	79 20	
Secrétaire particulier *e*	600 00	576 66	23 34	
1 gardien de bureau	500 00	500 00		
3 messagers *f*	1,460 00	1,191 65	268 35	
	37,010 00	35,097 43	1,912 57	
1 ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
Sir Alexander Campbell, depuis le 1er juillet jusqu'au 8 novembre 1880	.....	2,469 43		
L'honorable Jos. P. Réné A. Caron, depuis le 9 novembre 1880 jusqu'au 30 juin 1881	.....	4,530 57		
	7,000 00	7,000 00		
			1,912 57	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. L'un a été mis à la retraite le 31 octobre 1880. Reçu $733.32 d'appointements.
b. Augmentation autorisée par la loi à compter du 1er avril 1881, en vertu d'un arrêté du conseil en date du 28 mars. Augmentation estimée pour toute l'année.
c. Estimation trop élevée.
d. L'un a été mis à la retraite le 1er décembre 1880. Reçu $416.65 d'appointements. Successeur nommé le 1er février 1881 à $700. Un a reçu appointements augmentés pendant trois mois. L'estimation de l'augmentation était pour toute l'année.
e. Un secrétaire particulier, du 1er juillet au 8 novembre 1880, $211.66.
do do 22 novembre 1880 au 30 juin 1881, $182.50.
do do do do $182.50.
f. Un messager a été destitué le 30 novembre et n'a pas été remplacé.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef		3,200 00	3,200 00		
1 premier commis		2,350 00	2,350 00		
1 do		1,850 00	1,850 00		
1 gardien des archives	*a.*	1,850 00	1,875 00	.....	25 00
1 imprimeur de la reine	*b.*	2,250 00	2,200 00	50 00	
1 sous-régistraire général	*c.*	2,050 00	2,075 00	.....	25 00
4 commis de 1re classse	*d.*	6,200 00	6,287 50	.....	87 50
2 commis de 2me classe ancienne	*e.*	2,550 00	2,575 00	.....	25 00
8 commis de 2me classe cadette	*f.*	5,950 00	5,830 94	119 06	
8 commis de 3me classe	*g.*	4,550 00	5,580 94	.....	1,030 94
Secrétaire particulier, du 8 novembre 1880 au 30 juin 1881	*h.*	386 75	388 34	.....	1 59
1 commis de 3me classe, du 24 février au 30 juin 1881	*j.*	212 00	208 93	3 07	
5 messagers	*k.*	2,355 00	2,380 00	.....	25 00
Somme portée au compte du crédit affecté à l'augmentation du personnel		35,753 75	36,801 65	.....	1,047 90
		.....	.....	.....	818 44
					229 46
1 ministre, autorisé par 36 Vic., chap. 31		7,000 00	.....		
L'hon. Jas. C. Aikins, depuis le 1er juillet jusqu'au 8 novembre 1880		.....	2,469 43		
L'hon. John O'Connor, depuis le 9 novembre jusqu'au 19 mai 1881		.....	3,721 39		
L'hon. Jos. A. Mousseau, depuis le 20 mai jusqu'au 30 juin 1881		.....	809 18		
		7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

OBSERVATIONS.

a, *c*, *d*, *e*, *h* et *k*. Estimation insuffisante ; il semble qu'on n'ait pas calculé correctement les augmentations d'appointements autorisées par la loi.

b, *f*, *j*. Estimation trop élevée, pour la même raison.

g. Il semble qu'on n'ait pas tenu compte d'un de ces commis (bien qu'il appartienne au service depuis déjà quelques années), qui a reçu $512.50 ; un autre a reçu $239.28, et un troisième $66.66 ; et ces sommes sont portées au compte du crédit de $5,000 affecté à l'augmentation du personnel. Ces deux commis sont de nouveaux employés et ont été nommés, l'un par arrêté du conseil du 7 février et est entré en fonctions le même jour, et l'autre par arrêté du 19 mai, après être entré en fonctions le 1er du même mois.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT,

OTTAWA, 14 décembre 1881.

MONSIEUR,— En réponse à votre lettre du 15 octobre dernier, renfermant une ordonnance du conseil de la trésorerie en date du 13 du même mois prescrivant la production d'un état indiquant les émoluments extraordinaires payés aux fonctionnaires réguliers, j'ai l'honneur de vous informer que le seul officier auquel il soit payé des émoluments supplémentaires, est M. Grant Powell, qui reçoit $200 par année du conseil du service civil en sa qualité de secrétaire de ce conseil.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD J. LANGEVIN,

Sous-secrétaire d'Etat.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ministère.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
Secrétaire particulier	600 00	562 44		
5 commis de 1re classe	8,200 00	7,550 00		
3 premiers commis	6,850 00	6,850 00		
8 commis de 2e classe ancienne	11,000 00	10,687 50		
15 do cadette	14,450 00	11,833 33		
4 do de 3e classe	.....	2,700 00		
6 messagers	2,500 00	2,171 27		
Division des sauvages.				
1 premier commis, sous-surintendant général	3,200 00	3,200 00		
2 do (1 inspect. des agences des sauvages)	3,650 00	1,650 00		
4 commis de 2e classe ancienne	5,100 00	5,950 00		
3 do cadette	2,750 00	3,176 94		
4 do de 3e classe	2,500 00	2,500 00		
	64,000 00			
(*Division des sauvages*)—*additionnel.*				
Pour 2 commis de 2e classe cadette	1,400 00			
1 commis de 2e classe, jusqu'au 30 juin 1881, à $900	450 00			
la promotion de 2 commis de 2e classe cadette	100 00			
Moins la différence entre le budget et le bill des subsides	65,950 00 3,150 00			
	62,800 00	62,031 48	768 52	
Ministre, autorisé par 36 Vic., chap. 31'	7,000 00			
Traitement additionnel de premier ministre	1,000 00			
Le Très hon. sir John A. Macdonald, C.C.B	.....	8,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné

JOHN B. SIMPSON.

OBSERVATIONS.

Les changements proposés n'ont pas été effectués par le gouvernement, et le parlement ayant réduit le crédit demandé, il est impossible, avec les données que nous avons de faire plus en détail la comparaison entre les dépenses et les crédits.

M. C. C. Rogers, du département de l'intérieur, a reçu sur le crédit des dépenses contingentes du gouverneur général, $45 pour avoir copié des documents publics.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES.
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 22 novembre 1881.

MONSIEUR,—Conformément à l'extrait du procès-verbal de l'assemblée du conseil de la trésorerie tenue le 13 octobre 1881, je vous adresse sous ce pli un état des deniers payés à des officiers réguliers du département pour leurs services comme membres du conseil des examinateurs des arpenteurs de terres fédérales, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
A. RUSSELL,
Faisant fonction d'arpenteur général.

A M. l'auditeur général.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, TERRES FÉDÉRALES.—Etat des deniers payés à des officiers réguliers pour leurs services comme membres du conseil des examinateurs des arpenteurs de terres fédérales, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Date.	Nom.	Nombre de jours à $5 par jour.	Montant.	Total.
1880.			$	$
15 nov....	Lindsay Russell, arpenteur général, président	7	35	
15 do	Andrew Russell, premier commis	7	35	
15 do	Robert Lang, secrétaire du conseil	7	35	
				105
1881.				
27 mai....	Lindsay Russell, arpenteur général, président	7	35	
27 do	Andrew Russell, premier commis	7	35	
27 do	Robert Lang, secrétaire du conseil	7	35	
				105
	Total			$210

A. RUSSELL,
Faisant fonction d'arpenteur général.

WILLIAM MILLS,
Comptable.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 14 décembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 15 octobre dernier, contenant une décision du conseil de la trésorerie au sujet des émoluments extraordinaires payés aux officiers publics, j'ai l'honneur de vous informer que la somme de $70 a été payée à M. F. W. Smith, sous-comptable du département, en sus de ses appointements, sur la caisse de l'administration des terres des sauvages, pour 1879-80.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1er commis, sous-auditeur	2,400 00	2,400 00		
3 commis de 1ère classe ..... *a*	4,750 00	4,700 00	50 00	
1 do	1,400 00	1,400 00		
2 commis de 2e classe ancienne.....	2,500 00	2,500 00		
7 do do cadette..... *b*	5,800 00	5,686 18	113 82	
1 do 3e classe.....	425 00	425 00		
2 messagers.....	1,000 00	1,000 00		
	18,275 00	18,111 18	163 82	
Appointements de l'audit. général, 41 Vic., chap. 7	3,200 00			
J. L. McDougall	.....	3,200 00		
	3,200 00	3,200 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Estimation trop élevée.
b. La dépense n'a pas atteint le chiffre du crédit parce qu'un des commis n'a pas été employé toute l'année.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, grand-livre fédéral	2,025 00	2,025 00		
1 do dépenses contingentes	2,400 00	2,400 00		
1 do caisse d'épargnes	2,100 00	2,100 00		
6 commis de 1re classe *a.*	10,250 00	7,525 00	2,725 00	
14 commis de 2e classe ancienne *b.*	19,850 00	18,325 00	1,525 00	
11 do do cadette *c.*	10,000 00	10,475 00		475 00
2 commis de 3e classe	1,100 00	1,100 00		
5 messagers *d.*	2,390 00	2,375 00	15 00	
Secrétaire particulier	400 00	400 00		
	53,715 00	49,925 00		
Conseil de la trésorerie.			3,790 00	
1 secrétaire	1,000 00	1,000 00		
1 commis de 1re classe *e.*	1,700 00	1,133 28	566 72	
	2,700 00	2,133 28		
			566 72	
1 ministre, autorisé par 36 Vic. chap. 31	7,000 00			
Sir S. L. Tilley		7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a, b et d. Estimation trop élevée.

c. Estimation insuffisante. Douze personnes ont été employées. On s'attendait à une nomination dans la 2e classe ancienne, et elle a été faite dans la 2e classe cadette.

e. Le comptable a donné sa démission le 28 février 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 commissaire	3,200 00	3,200 00		
1 sous-commissaire	2,400 00	2,400 00		
1 premier commis, comptable *a*	1,887 50	1,937 50	.....	50 00
5 com. de 1re classe, (1 pour la div. des étalons *b*	7,700 00	6,125 00	1,575 00	
7 commis de 2e classe ancienne *c*	7,725 00	8,508 34	.....	783 34
7 commis de 2e classe cadette *d*	5,350 00	4,157 30	1,192 70	
1 artisan *e*	700 00	620 00	80 00	
2 messagers *f*	980 00	965 00	15 00	
1 secrétaire particulier	400 00	400 00		
3 commis de 3e classe avant son avancement à la 2e classe cadette *g*	.....	920 72	.....	920 72
	30,342 50	29,233 86	1,108 64	
1 ministre, autorisé par 36 Vic., chap 31	7,000 00			
L'hon. G. Baby, depuis le 1er juillet jusqu'au 28 octobre 1880	.....	2,333 32		
L'hon. J. C. Aikins, depuis le 8 novembre 1880 jusqu'au 30 juin 1881	.....	4,530 57		
	7,000 00	6,863 89	136 11	

☞ Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. L'augmentation autorisée par la loi n'avait pas été portée au budget.

b. Un commis de la seconde classe ancienne a été promu à cette classe à compter du 1er janvier 1881. Estimation trop élevée.

c. Dû à l'avancement d'un commis de deuxième classe cadette.

d, e et *f.* Estimation trop élevée.

g. Il n'y avait pas d'estimation pour des commis de 3e classe, mais ces employés ont été portés à la 2e classe cadette à compter du 1er décembre 1880.

M. Brunel, commissaire du revenu de l'intérieur, a reçu $300 pour services comme membre de la commission du service civil, ainsi qu'un traitement additionnel de $800 porté au compte des poids et mesures. George Fowler, messager du département du revenu de l'intérieur, a reçu, comme messager de la commission du service civil, $32 sur le crédit de la commission du service civil pour divers.

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 24 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 courant, attirant mon attention sur une copie y incluse d'une décision du conseil de la trésorerie en date du 13 du courant, ordonnant que l'on vous fournisse des états des émoluments extraordinaires qui peuvent être payés aux employés réguliers des départements.

En réponse, je dois dire que les deux seuls montants de cette nature qui aient été payés dans ce département dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1881, sont : $115 payées à James F. Shaw, commis du département, pour certaines fonctions du premier commis de la statistique, pendant l'absence autorisée de ce dernier, qui a duré trois mois ; et $60 payées à John Fowler, alors messager du département, pour services se rattachant aux poids et mesures depuis le 1er juillet jusqu'au 31 octobre.

Au sujet de la première somme, je désire observer que si un étranger eût été employé pour faire l'ouvrage accompli par M. Shaw, celui-ci eut probablement été obligé de dépenser autant de temps à donner au nouveau commis les instructions nécessaires, qu'il en a mis à faire l'ouvrage lui-même ; j'observerai aussi que personne capable de remplir ces fonctions n'eût pu être employé pour moins de $2 par jour, et que si on eût eu recours à quelqu'un du dehors, la somme dépensée eût été beaucoup plus forte que celle qui a été payée à M. Shaw.

Quant à la deuxième somme, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le deuxième paragraphe d'une lettre du commissaire en date du 5 octobre 1880, où se trouvent données toutes les explications nécessaires relativement à la rémunération supplémentaire payée à John Fowler.

Je désire ajouter que par un arrêté du conseil en date du 27 octobre, il a été accordé à M. Fowler une certaine augmentation d'appointements au lieu de la rémunération supplémentaire qui lui avait jusque-là été payée sur le crédit des dépenses contingentes pour le service des poids et mesures.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PAUL M. ROBINS,
Sous-commissaire.

A M. l'auditeur général.

Extrait d'une lettre du 5 *octobre* 1881, *ci-dessus mentionné.*

Quant au paiement mensuel de $15 à John Fowler, cette allocation lui a été donnée depuis plusieurs années, et a été originairement autorisée par l'honorable M. Geoffrion, lorsqu'il était ministre du revenu de l'intérieur. M. Fowler était autrefois messager en chef, mais depuis qu'on lui a confié la garde des étalons, il n'a plus rempli les fonctions de messager. Le budget a renfermé pendant plusieurs années un item pour le salaire d'un mécanicien pour la division des poids et mesures, mais comme M. Fowler a rempli les fonctions non-seulement de mécanicien mais aussi d'aide dans le laboratoire, aucune nomination nouvelle n'a été faite, et le salaire du mécanicien maintenant porté dans le budget à $680, couvre le paiement additionnel de $15 par mois. Je présume qu'il sera mieux de faire nommer Fowler à $680 de salaire, par arrêté du conseil.

COMMISSION ROYALE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE,
OTTAWA, 15 décembre 1881.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 14 du courant, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai porté la question à l'attention de M. Edward Miall, le seul fonctionnaire public régulier faisant partie de cette commission, et comme vous verrez par la lettre ci-incluse, il porte ses dépenses à $600 ou $700, sans en fixer le montant précis.

Si la somme de $650 est comptée (et quelle que soit la somme comptée elle pourra toujours être rectifiée dans le règlement définitif avec le dit commissaire), il resterait $950 entre ses mains au compte de son allocation per diem quelle qu'elle soit.

J'ai l'honneur d'être, etc,

N. F. DAVIN,

Secrétaire.

A M. l'auditeur général.

OTTAWA, 14 décembre 1881.

MON CHER MONSIEUR,—Je ne puis vous donner aujourd'hui le chiffre exact des dépenses faites pour l'examen des témoins entendus à Winnipeg, mais elles s'élèveront à plus de six cents piastres, sans cependant, je crois, atteindre sept cent.

Bien à vous,

E. MIALL.

A M. N. F. DAVIN,
Secrétaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 commissaire	3,200 00	3,200 00		
2 premiers commis	4,500 00	4,500 00		
7 commis de 1re classe *a*	11,250 00	10,887 47	362 53	
3 commis de 2e classe, ancienne *b*	4,000 00	2,550 00	1,450 00	
7 do cadette	6,125 00	6,125 00		
3 commis de 3me do *c*	1,700 00	1,789 16	.....	89 16
2 messagers *d*	930 00	910 34	19 66	
Secrétaire particulier	600 00	600 00		
Pour pourvoir à une promotion dans le bureau de la correspondance, d'après A.C., 19 nov. 1880 *e*	100 00	.....	100 00	
	32,405 00	30,561 97	1,843 03	
1 ministre, 36 Vic , chap. 31	7,000 00			
L'honorable M. Bowell	.....	7,000 00		
	7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

c. L'estimation s'est trouvée trop élevée en conséquence de la mort d'un fonctionnaire et de ce que certains avancements et changements n'ont pas eu lieu.
a, b, d et *e.* Estimation trop élevée pour les mêmes raisons.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
Bureau du secrétaire.				
2 premiers commis	4,800 00	4,800 00		
4 commis de 1ère classe *a*	6,550 00	4,725 00	1,825 00	
6 do 2me do ancienne *b*	8,200 00	8,350 00		150 00
6 do do cadette *c*	4,700 00	4,775 00		75 00
20 do 3me classe *d*	11,550 00	11,312 50	237 50	
Division de la comptabilité.				
1 premier commis, comptable	2,800 00	2,800 00		
1 do sous-comptable	2,150 00	2,150 00		
1 commis de 1ère classe	1,600 00	1,600 00		
6 do 2me do ancienne *e*	7,600 00	5,349 21	2,250 79	
13 do do cadette *f*	10,350 00	8,721 15	1,628 85	
4 do 3me classe *g*	2,400 00	4,967 93		2,567 93
1 premier commis, caissier	2,200 00	2,200 00		
Aspirant *h*		75 00		75 00
Division des mandats d'argent.				
1 premier commis, surintendant	2,150 00	2,137 50	12 50	
1 commis de 1ère classe	1,800 00	1,800 00		
5 do 2me do ancienne *j*	6,150 00	6,087 50	62 50	
8 do do cadette *k*	6,600 00	6,000 00	600 00	
5 do 3me classe *l*	3,100 00	3,716 65		616 65
Division des caisses d'épargne.				
1 premier commis, surintendant	2,350 00	2,350 00		
1 commis de 1ère classe	1,650 00	1,650 00		
1 do 2me do ancienne *m*	1,200 00	1,175 00	25 00	
7 do do cadette *n*	5,900 00	4,550 00	1,350 00	
6 do 3me classe *o*	3,200 00	3,962 48		762 48
3 messagers	1,420 00	1,420 00		
Secrétaire particulier	600 00	600 00		
Aspirants *p*		768 71		768 71
	104,220 00	101,243 63	2,976 37	
Ministre, autorisé par 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
L'hon. John O'Connor, du 1er juil. au 8 nov. '80		2,469 43		
Sir Alex. Campbell, du 9 nov. 1880 au 19 mai 1881		3,721 39		
L'hon. John O'Connor, du 20 mai au 30 juin '81.		809 18		
	7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

10—3½

OBSERVATIONS.

a. Un d'eux comme secrétaire adjoint a été nommé premier commis.
b. Il n'a pas été pourvu aux augmentations d'appointements autorisées par le statut pour trois commis de la 2me classe ancienne.
c. do do do quatre commis de 3me classe.
d. Quatre commis de 3me classe n'ont été avancés qu'après le premier semestre.
e. Quatre commis seulement de seconde classe ancienne ont été employés.
f. Dix seulement de seconde classe cadette.
g. On a employé huit personnes au lieu de quatre, selon qu'il avait été estimé.
h. Pas d'estimation.
j. Estimation trop élevée.
k Sept seulement ont été employés au lieu de huit, selon qu'il avait été estimé.
l. Sept ont été employés au lieu de cinq, selon qu'il avait été estimé.
m. L'augmentation d'appointements autorisée par le statut, avait été estimée pour tout l'exercice et n'a couru que six mois.
n. Cinq ont été employés au lieu de sept, selon qu'il avait été estimé.
o. Dix do do six do
p. Six ont été employés pendant différentes périodes de l'exercice.

M. White, du département des postes, a reçu $300 comme secrétaire de la commission du service civil.

W. H. Griffin, sous-ministre des postes, a reçu $400 comme président de la commission du service civil.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite,

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 secrétaire	2,400 00	2,400 00		
2 commis de 1re classe *a*	3,060 00	1,625 00	1,435 00	
1 do	1,450 00	1,450 00		
3 commis de 2me classe ancienne *b*	3,850 00	5,325 00	.....	1,475 00
1 do cadette *c*	700 00	750 00	.....	50 00
1 commis de 3me do	400 00	400 00		
1 attaché pour service spécial *d*	1,300 00	1,350 00	.....	50 00
1 commis aspirant *e*	300 00	.....	300 00	
1 gardien de bureau	500 00	500 00		
2 messagers *f*	800 00	790 00	10 00	
1 secrétaire particulier	600 00	600 00		
Division des brevets d'invention.				
1 premier commis	2,200 00	2,200 00		
2 commis de 1re classe *g*	1,350 00	1,375 00	.....	25 00
1 commis de 2me classe ancienne *h*	3,650 00	3,825 00	.....	175 00
3 commis de 3me classe cadette *j*	2,000 00	1,975 00	25 00	
6 commis de 3me classe *k*	3,940 00	3,890 00	50 00	
1 commis aspirant *l*	300 00	.....	300 00	
1 réparateur de modèles	450 00	450 00		
2 gardiens des modèles	900 00	900 00		
	33,350 00	33,005 00	345 00	
1 ministre, 36 Vic. chap. 31	7,000 00			
L'honorable John H. Pope	.....	7,000 00		
	7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

OBSERVATIONS.

a et *b*. Les avancements projetés n'ont pas eu lieu. L'on a payé l'augmentation d'appointements autorisée par le statut pour tout l'exercice.

c et *d*. Il n'a pas été pourvu aux augmentations d'appointements autorisées par le statut.

e et *l*. Apparemment inutile.

f. L'un d'eux n'a été employé qu'une partie de l'année.

g et *h*. Les augmentations d'appointements autorisées par le statut n'avaient pas été portées au budget et n'ont couru que six mois.

k. Estimation trop élevée.

M. le Dr Taché, sous-ministre de l'agriculture, a reçu $216 comme membre de la commission du service civil.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 13 décembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à vos lettres du 15 octobre et du 12 courant, je suis chargé par le ministre de l'agriculture de vous dire que les fonctionnaires de ce département n'ont reçu aucun émolument en sus de leurs appointements, et qu'en conséquence il n'y a pas à faire de rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. B. SMALL,

Faisant fonction de secrétaire.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 commissaire des pêcheries, premier commis	2,400 00	2,400 00		
1 premier commis, comptable	2,200 00	2,200 00		
1 do	2,200 00	2,200 00		
2 commis de 1re classe	3,500 00	3,500 00		
3 commis de 2e classe ancienne	4,000 00	4,000 00		
2 do cadette *a*	7,700 00	7,750 00		50 00
4 commis de 3e classe *b*	1,950 00	1,937 50	12 50	
2 messagers	860 00	860 00		
Secrétaire particulier	300 00	300 00		
Pour les appointements d'un commis de 2e classe ancienne	1,100 00	1,100 00		
	29,410 00	29,447 50		37 50
Ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
L'hon. J. C. Pope		7,000 00		
	7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Deux commis ont reçu l'augmentation d'appointements autorisée par le statut au septième mois de l'exercice. Non portée au budget.

b. Un d'eux a reçu l'augmentation d'appointements autorisée par le statut au quatrième mois de l'exercice ; et l'estimation comprenait tout l'exercice.

M. Tilton, comptable de ce département, a reçu $288 comme membre de la commission du service civil.

M. John Mackinson, commis de la 2ème classe cadette, a reçu $50 pour travail extraordinaire, consistant dans la compilation des comptes des phares ; cette somme a été portée au compte de l'Entretien des phares en amont de Montréal.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	3,200 00	3,200 00		
1 premier commis, secrétaire *a*	2,050 00	1,873 59	176 41	
1 do comptable *b*	1,850 00	1,825 00	25 00	
3 commis de 1re classe *c*	4,600 00	3,425 00	1,175 00	
4 commis de 2e classe ancienne *d*	4,550 00	4,612 50	.....	62 50
3 commis de 2e classe cadette *e*	2,600 00	2,340 98	259 02	
4 commis de 3e classe *f*	1,950 00	1,887 50	62 50	
1 secrétaire particulier. *g*	600 00	.....	600 00	
1 ingénieur en chef	3,000 00	3,000 00		
1 premier commis, division des ingénieurs	1,800 00	1,800 00		
1 architecte en chef	3,000 00	3,000 00		
2 messagers *h*	1,000 00	800 00	200 00	
	30,200 00	27,764 57	2,435 43	
Ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
Sir H. L. Langevin	.....	7,000 00		
	7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Le secrétaire a donné sa démission le 4 novembre et a été remplacé par un autre dont les appointements sont moins élevés.

b. Augmentation des appointements du comptable pour six mois; l'estimation comprenait tout l'exercice.

c. Deux commis seulement de première classe ont été employés.

d. Estimation trop élevée.

e, f, g, h. Economie provenant de ce que les appointements ont été moins élevés qu'on ne s'attendait, et de ce qu'il n'a pas été employé de secrétaire particulier.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 28 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 15 dernier, me transmettant copie d'une ordonnance du bureau de la trésorerie prescrivant que des états des émoluments payés aux fonctionnaires permanents en sus de leurs appointements réguliers vous soient fournis avec les comptes des crédits; et je dois vous dire que les employés permanents n'ont reçu aucun émolument en sus de leurs appointements pendant le dernier ou le présent exercice.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 sous-chef	4,100 00	4,100 00		
1 premier commis, secrétaire	2,400 00	2,400 00		
1 do comptable	2,200 00	2,200 00		
1 do *a*	1,850 00	1,812 50	37 50	
7 ingénieur en chef, canaux	4,500 00	4,500 00		
1 do chemin de fer en exploitation.	4,000 00	4,000 00		
1 commis de 1re classe *b*	10,900 00	9,585 52	1,314 48	
1 do 2e classe cadette	1,400 00	1,400 00		
7 do do ancienne *c*	6,200 00	5,898 51	301 49	
2 do 3e classe *d*	800 00	446 20	353 80	
Secrétaire particulier	600 00	600 00		
2 messagers	810 00	810 00		
	39,760 00	37,752 73	2,007 27	
Ministre, 36 Vic., chap. 31	7,000 00			
Sir Chas. Tupper		7,000 00		
	7,000 00	7,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. Augmentation d'appointements autorisée par le statut, pour neuf mois.

b. Un commis a été transféré au ministère des travaux publics, appointements de cinq augmentés selon la loi au septième mois de l'exercice.

c. Un commis a été nommé par un arrêté du Conseil en date du 19 mai 1881, à des appointements inférieurs à ceux portés au budget.

d. Un autre do do do en date du 7 février do

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX,
OTTAWA, 13 décembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 15 octobre dernier, j'ai l'honneur, conformément aux instructions qui m'ont été données, de vous dire que M. Schreiber est le seul officier de ce département qui reçoive des émoluments en sus de son traitement, savoir : la somme de $1,500 comme ingénieur contrôleur du chemin de fer Canadien du Pacifique, en outre de son traitement comme ingénieur en chef des chemins de fer en exploitation.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

COMMISSION DU SERVICE CIVIL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitements	600 00			
W. H. Griffin, président		400 00		
G. Powell, secrétaire		200 00		
	600 00	600 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

AUGMENTATION DU PERSONNEL, ETC.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses qu'entraîneront des changements probables dans le personnel ou autres	5,000 00			
Secrétaire d'Etat.				
1 commis de 3e classe, une partie de l'année... *a*	.....	512 50		
1 do do ... *b*	.....	239 28		
1 do do ... *c*	.....	66 66		
	5,000 00	818 44	4,181 56	

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

a. Ce montant a été porté ici par erreur, le commis dont il s'agit fait partie du personnel depuis quelques années.
b. La nomination a eu lieu le 7 février 1881.
c. do do 1er mai 1881.

RÉCAPITULATION.

GOUVERNEMENT CIVIL, pour l'année 1880-81.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitem. du gouverneur général	48,666 66	48,666 63		
do lt-gouverneur de l'Ontario	10,000 00	10,000 00		
do do Québec	10,000 00	10,000 00		
do do Nouv.-Ecosse	9,000 00	9,000 00		
do do Nouv.-Brunswick	9,000 00	9,000 00		
do do Manitoba et Kéwatin	10,000 00	10,000 00		
do do Territoires du N.-O	7,000 00	7,000 00		
do do Col.--Britannique	9,000 00	9,000 00		
do do Ile du P.-Edouard	7,000 00	7,000 00		
do 12 ministres, à $7,000 chacun	84,000 00	81,977 79		
do premier ministre	8,000 00	8,000 00		
do secrétaire du gouverneur général	2,400 00	2,400 00		
do auditeur général	3,200 00	3,200 00		
do haut commissaire du Canada	10,000 00	10,000 00		
Autorisés par des lois spéciales	227,266 66	225,244 42		
Bureau du secrétaire du gouverneur général	11,000 00	10,475 00		
Conseil privé	14,392 50	14,099 60		
Ministère de la justice	13,900 00	13,874 41		
do division des pénitenciers	5,300 00	5,155 64		
Milice et défense	37,010 00	35,097 43		
Secrétaire d'Etat	35,753 75	35,984 21		
Intérieur	62,800 00	45,035 77		
do division des sauvages		16,955 71		
Auditeur général	18,275 00	18,111 18		
Finances	53,715 00	49,925 00		
Bureau du conseil de la trésorerie	2,700 00	2,133 28		
Revenu de l'intérieur	30,342 50	29,233 86		
Douanes	32,405 00	30,561 97		
Ministre des postes	104,220 00	101,243 63		
Agriculture	33,350 00	33,005 00		
Marine et pêcheries	29,410 00	29,447 00		
Travaux publics	30,200 00	27,764 57		
Chemins de fer et canaux	39,760 00	37,752 73		
Augment. du personnel, nouv. appointements, etc.	5,000 00	818 44		
Commission du service civil	600 00	600 00		
Dépenses contingentes des ministères	160,044 07	153,400 43		
Bureau de la papeterie, pour papeterie	5,000 00	1,637 13		
	725,177 82	692,351 49		
Autorisé par lois spéciales, comme ci-dessus	227,266 66	225,244 42		
Total, gouvernement civil	952,444 48	917,595 91	34,848 67	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses contingentes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		16,000 00			
Abonnements à des journaux			809 58		
Annonces dans les journaux *a*			114 86		
Livres de renseignements *b*			126 08		
Frais de télégraphe et de téléphone—					
Cie du télégraphe de Montréal	1,547 21				
do Dominion	833 10				
Lt.-col. DeWinton *c*	250 00				
W. Campbell	52 97				
Cie du téléphone Bell	190 00				
			2,873 28		
Frais de poste			455 44		
Frais de messagerie			8 65		
Frais de voyages, y commpris louage de voitures—					
Son Excellence le gouverneur général	5,000 00				
Lt.-col. DeWinton	244 29				
Jno. Kidd *c*	533 50				
W. Campbell *d, e*	294 42				
Lt.-col. Stuart *c*	110 00				
H. G. Clarke *f*	242 46				
L. Fitzgerald *g*	58 32				
G. Carpenter *h*	200 50				
			6,683 49		
Menues dépenses *c*			280 29		
Transcription et traduction *i*			238 65		
Ordonnances— *j*					
H G. Clarke	392 48				
L. Fitzgerald	319 75				
Thomas Rogers	263 99				
Ordonnance surnuméraire	40 00				
Uniformes	104 78				
			1,121 00		
Gravure, impressions et lithographie *k*			97 13		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *b*			0 85		
Livres et publications périodiques *l*			121 72		
Effets			3 90		
Bureau de la papeterie			916 92		
Imprimeur de la reine			272 76		
		16,000 00	14,124 60	1,875 40	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA.
OTTAWA, 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus des réponses aux différentes notes dont vous parlez dans votre lettre du 14 courant accompagnant un état de la dépense du bureau du secrétaire du gouverneur général portée au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil pour l'exercice 1880–81.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

C. STUART,

pour le secrétaire du gouverneur-général.

A M. l'auditeur général.

Note A.
Annonces dans les journaux, $18.20 non certifiés.

Les notes pour ce montant ont été certifiées depuis.

B.
Livres spéciaux, $17.50 pour 7 exemplaires de l'*Annual Register*.

La commande de ces livres avait été faite avant l'arrêté du conseil dont il est question. Le bureau avait besoin de ces exemplaires supplémentaires pour les envoyer au bureau des affaires coloniales.

C.
Télégrammes, colonel de Winton, $250.

Ceci est un remboursement fait au capitaine Collins, écuyer, pour des télégrammes envoyés d'Angleterre au gouverneur général, payés par lui.

Dépenses de voyages de M. Kidd, $533.50.

Les détails de ce compte ne peuvent être fournis, M. Kidd étant en Angleterre en congé.

Dépenses de voyages du col. Stuart, $110.

Les détails de ce compte sont ci-inclus sous le n° 1.

Menues dépenses, $280.29.

Les détails de cet item ne peuvent être fournis, le premier commis ayant placé les notes qui s'y rapportent dans son armoire de sûreté avant son départ.

L'item se compose de frais de voitures de place, de tramways, et de messageries, etc., pour service public, entre le bureau du secrétaire du gouverneur général et l'hôtel du gouvernement.

D. E.
Dépenses de voyages de W. Campbell.

Les dates de la dépense de la somme de $54.02 ont été fournies. L'allocation pour dépenses d'hôtellerie accordée à M. Campbell en voyages en sa qualité d'attaché au service du gouverneur général comme sténographe a été de $2. Cette somme ne couvre réellement pas entièrement les dépenses que ce fonctionnaire est obligé de faire, en voyages.

F.
Dépenses de voyages de H. G. Carpenter, $58.30.

Les détails ne peuvent être fournis maintenant ; ils ont été envoyés à ce bureau mais ils ont été égarés depuis.

G.
Dépenses de voyages de L. Fitzgerald, $52.32.

Les détails ne peuvent être donnés, Fitzgerald n'étant plus à l'emploi de ce bureau. On suppose qu'il est actuellement dans les territoires du Nord-Ouest.

H. Dépenses de voyages de G. Carpenter, $89.60.	Le bureau ne possède pas les détails de cet item. Cet homme a été attaché au personnel voyayeant avec Son Altesse Royale la princesse Louise, pendant le mois de mai et une partie du mois de juin, dans un voyage de Québec à l'ouest de la province d'Ontario et à Chicago, etc., et retour, et a dû en route passer quelque temps aux principales villes.
I. Transcription et traduction, paiements à M. C. C. Rogers.	Comme ce service était d'une nature confidentielle et qu'il fallait une transcription faite avec soin, M. Rogers fut chargé de faire ce travail, après ses heures ordinaires de bureau, vu qu'il avait déjà précédemment été employé dans le bureau du secrétaire du gouverneur général.
J. Ordonnances.	En l'absence du secrétaire du gouverneur général, je ne me trouve pas en état de répondre à cette question. Cet item paraît être porté au compte des dépenses contingentes depuis plusieurs années.
K. Gravures, impressions, etc., $72.13.	Ce montant est maintenant certifié jusqu'à concurrence de $55. La somme de $17.13 paraît être pour ouvrage commandé spécialement par le gouverneur général sans qu'il en ait été donné de certificat dans le temps.
L. Livres et publications périodiques, $121.72.	Comme cette fourniture a été commandée par le chef de ce bureau il est à présumer qu'elle a été jugée nécessaire.

b. Un arrêté du conseil en date du 17 novembre 1877, exige que la papeterie et les articles de cette nature soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

i. Les sommes de $35 et de $10 payées à C. C. Rogers pour transcription, sont comprises dans ce montant. M. Rogers faisant partie du personnel du ministère de l'intérieur, ces paiements paraissent avoir été faits contrairement aux dispositions de la 31me Vict., chap. 34, art. 23.

j. Ceci ne paraît pas devoir être porté au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, d'après les termes du statut.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 29 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 9 courant, j'ai l'honneur de vous informer que la différence entre la dépense et le crédit accordé pour le compte des dépenses contingentes du bureau du secrétaire du gouverneur général, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, est due à la sollicitude avec laquelle a été dépensé le crédit affecté à ce service.

Pour certaines raisons il y a eu moins de dépenses à faire qu'il n'y en aura probablement cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

C. STUART,
Pour le secrétaire du gouverneur général.

A M. l'auditeur général,
Ottawa.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CONSEIL PRIVÉ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		3,000 00			
Abonnement à des journeaux			651 42		
Livres de renseignements *a*			212 87		
Cartes géographiques *a*			3 00		
Télégrammes—					
Cie du télégraphe de Montréal	191 03				
do Dominion	136 00				
			327 03		
Frais de poste			51 19		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. L. R. Masson	5 00				
L'hon. J. A. Mousseau	805 75				
L'hon. J. O'Connor	31 25				
J. O. Coté *b*	24 00				
G. Emond *b*	100 00				
Diverses personnes pour louage de voitures	17 40				
			983 40		
Commis surnuméraires			564 50		
Transcription *c*			3 00		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *a*			30 00		
Livres et revues périodiques *d*			30 50		
Divers—					
Effets	20 19				
Réparations *e*	12 00				
			32 19		
Bureau de la papeterie			287 71		
Imprimeur de la reine			299 86		
		3,000 00	3,476 67		476 67

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 14 novembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 9 du courant, me transmettant un état des dépenses de ce bureau portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil comparées aux prévisions budgétaires pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, et me priant de vous donner des explications sur les causes des différences entre les crédits et les dépenses.

* * * * *

N'ayant jamais reçu auparavant d'état semblable à celui que vous me transmettez, je ne saurais être très précis. Je crois cependant que la différence entre le crédit et la dépense est due à ce qu'il a été plus dépensé que d'ordinaire en frais de voyages ; la différence provient aussi de l'item des commis surnuméraires.

Je dois aussi dire en explication des causes de différence, que l'honorable M. Masson payait de ses propres deniers ses frais de voyages.

Quant au reste, je dois vous renvoyer à l'ex-président du conseil, à qui je ne me suis pas cru obligé de demander de semblables explications.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. (1) Ces livres venant pour la plupart d'Angleterre, ont été depuis des années achetés par l'intermédiaire de MM. Durie et fils, mais ils seront, à l'avenir, achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. L'achat de dix exemplaires du *Dominion Annual Register* a eu lieu en vertu d'un arrangement fait entre l'ex-président du conseil et le compilateur, avant la date de l'arrêté du conseil du 16 avril 1880.

a. (2) Les cartes ($3) seront à l'avenir achetées par l'intermédiaire du bureau de la papeterie.

a. (3) Papeterie achetée en dehors du bureau de la papeterie, $30. Il s'agit de plumes Jacob, qui ont été achetées de l'agent, celui-ci ayant déclaré que le commis de la papeterie l'avait envoyé au département, assertion dont ce commis a depuis nié l'exactitude.

* * * * *

b. Expédition, $3.00, pour le gouverneur général. M. Medlow n'a pu faire ce travail durant les heures de bureau, parce qu'il était alors très occupé ; cette transcription étant très urgente et M. Medlow étant très bon expéditionnaire, on a jugé à propos, vu l'insignifiance de la dépense, de faire faire ce travail après les heures réglementaires et de donner une rémunération supplémentaire pour ce travail.

c. Livres et publications périodiques. Quelques-uns ont été commandés sur l'ordre du président ou par lui-même, certains abonnements seront discontinués.

d. La dépense de $10.50 pour réparation d'un casier, aurait dû se faire par l'intermédiaire du département des travaux publics.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. M. Medlow faisant partie du personnel du secrétariat d'Etat, cette somme paraît avoir été payée contrairement aux dispositions de la 31 Vic., chap. 34, art, 23.

c. A moins que le chef du département ne considère qu'on peut avoir besoin de consulter ces livres et publications périodiques pour l'administration du département, leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil du 16 avril 1880. L'arrêté du conseil

semble exiger que le certificat du chef du département soit apposé aux notes présentées pour dépenses de cette nature.

d. La dépense de $10.50 pour réparation d'un casier aurait dû se faire par l'entremise du département des travaux publics. Voyez 31 Vic., ch. 35, art. 2.

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 23 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'état des dépenses du bureau du conseil privé portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil pour l'exercice 1880-81, accompagné des observations que vous avez faites au sujet de certains items et que vous m'avez transmises dans votre lettre du 14 du courant. Suivant votre demande j'ai ajouté au bas de vos notes des observations qui vous permettront de les modifier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O. COTÉ,
Greffier du Conseil privé.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		3,500 00			
Abonnement à des journaux			511 09		
Livres de renseignements *a*			347 71		
Cartes *a*			3 75		
Télégraphes et téléphones—					
Cie du télégraphe de Montréal	504 99				
do Dominion	576 25				
Cie du téléphone do	30 00				
Cie de téléphone Bell	32 50				
			1,143 74		
Frais de poste			60 23		
Transport et frais de messageries			9 20		
Frais de voyages, y compris louage de voiture—					
L'hon. Jas. McDonald	518 75				
Sir Alex Campbell	62 22				
Z. A. Lash *b*	14 45				
H. G. Hopkirk *c*	35 65				
A. Chauveau *d*	49 00				
Div. personnes, louage de voiture	34 40				
			714 47		
Commis surnuméraires			182 25		
Transcription et traduction *e*			177 71		
Gravures, impressions et lithographie			1 50		
Livres et revues périodiques *f*			97 64		
Services professionnels			15 00		
Messagers surnuméraires—					
H. Duggan *g*	3 00				
Garçon de bureau	62 00				
			65 00		
Divers—					
Effets	35 18				
Meubles *h*	3 50				
Réparations	1 50				
Messagers du télégraphe	7 75				
			47 93		
Bureau de la papeterie			496 92		
Imprimeur de la reine			248 66		
		3,500 00	4,122 80		622 80

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

10—4½

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 14 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, avec notes attachées à certains items, copie de l'état des dépenses du département de la justice portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil de 1880-81, qui vous a déjà été fourni le 10 du courant.

Comme ces notes ont été faites d'après les pièces justificatives transmises à ce bureau, je vous prie de me donner, après examen, les renseignements que vous pourriez avoir et qui pourraient m'aider à faire les modifications nécessaires.

Il est à désirer que ces renseignements me soient transmis le plus tôt possible, parce que je voudrais compléter ces états pour mon rapport annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

OBSERVATIONS.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. La somme de $7 est incluse dans ce montant apparemment pour deux jours d'hôtellerie à $3.50 par jour. Cela n'est pas conforme à l'arrêté du conseil du 6 mai 1876.

c. Ce montant renferme la somme de $17.50 pour cinq jours à $3.50 par jour apparemment pour frais d'hôtellerie. Cela n'est pas conforme aux exigences de l'arrêté du conseil du 6 mai 1876.

d. Cet item ne paraît pas, à proprement parler, appartenir au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, mais devrait être inscrit au compte des crédits affectés à l'administration de la justice en général.

e. Dans cette somme se trouvent compris $25.87 payés à W. Carter, du département du revenu de l'intérieur, et $3.50 payés à M. A. L. Jarvis, du département de l'intérieur. Ces sommes paraissent avoir été payées contrairement aux dispositions de la 31 Vict. ch. 84, art. 23.

f. A moins que le chef du département ne considère qu'on peut avoir besoin de consulter ces livres et publications périodiques dans l'administration de son département, leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil du 16 avril 1880. Cet arrêté semble exiger que le certificat du chef du département soit apposé aux notes présentées pour dépenses de cette nature.

g. Cette dépense semble contraire aux dispositions de l'acte du service civil.

h. Ces meubles auraient dû être achetés par l'entremise du ministère des travaux publics, comme il est prescrit par la 31 Vic. ch. 35, art. 2.

---

a. Ceci paraît étrange, attendu que d'après la nature de ces ouvrages,—Rapports judiciaires,—Revues légales et livres de droits,—on ne peut se les procurer au bureau de la papeterie, et qu'on ne peut les acheter que des éditeurs, etc.

b. Vous faites erreur, cette dépense est actuellement conforme à l'arrêté du conseil. L'absence a duré trois jours, les 12, 13 et 14 ; on ne saurait aller à Toronto à moins.

c. En quoi cela n'est-il pas conforme à l'arrêté du conseil ?

d. Si après les explications verbales que j'ai données à l'auditeur, il croit devoir maintenir ses observations, je n'ai rien à dire.

e Ces sommes ont été payées pour des services rendus par ces messieurs, le soir, à ma demande, pour nous aider à expédier de l'ouvrage arriéré. Je ne vois pas en quoi l'article 23 s'y oppose.

f. Je présume qu'il en a été ainsi. Pourquoi le dire ?

g. Pourquoi ? Ces personnes ont été employées comme messagers : la première pendant une semaine pendant la maladie d'un de nos messagers, et la seconde, pendant la session, sur l'ordre du ministre. Est-ce que le crédit général ne couvre pas cette dépense ?

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA.
OTTAWA, 7 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de l'état des dépenses contingentes de 1880-81, qui vous a été envoyé le 14 novembre dernier, avec demande de fournir les renseignements que vous jugeriez à propos de donner pour me faire modifier les notes que j'ai apposées à différents items de dépense.

Comme les observations que vous faites sur mes notes sont sous forme de questions, j'y réponds comme suit :

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, dit que les livres, cartes et articles de papeterie seront achetés par l'entremise du papetier du gouvernement, et que ce dernier recevra instruction de se procurer les articles lorsqu'il ne les garde pas en magasin.

b. La pièce justificative de cette dépense contient un item pour deux jours à $3.50=$7. Ceci indique qu'on a demandé l'allocation maxima accordée aux officiers dont les fonctions rendent de fréquents voyages nécessaires, au lieu des déboursés réellement faits pour frais d'hôtellerie, alloués aux officiers du service civil intérieur dont les fonctions sont strictement départementales, lorsqu'on les envoie en mission spéciale à l'extérieur.

c. Dans la pièce justificative de cette dépense se trouve cinq jours à $3.50=17.50. Cette note de dépense semble être basée sur le chiffre de l'allocation ci-dessus. S'il est pour déboursés réels au lieu de ne représenter que le maximum de l'allocation faite " aux officiers dont les fonctions nécessitent de fréquents voyages, tels que les ingénieurs, les inspecteurs ou les officiers de la milice," la note à laquelle vous objectez est inutile, et sera retranchée.

e. L'article 23 de l'acte du service civil paraît s'appliquer ici. Le sous-chef d'un département est autorisé en pareil cas à obtenir les services de commis d'autres départements qui " ne seront pas alors activement occupés par le service de leurs propres départements, et cela sans rémunération supplémentaire." Votre interprétation de l'article 23 peut cependant être correcte si on rattache cet article à l'article 20 du même acte.

f. Il est nécessaire de prendre des renseignements au département pour savoir si le chef du département a jugé qu'on peut avoir besoin de consulter ces livres et publications dans l'administration du département. J'ai fait cette observation parce que je n'ai pas vu le certificat du chef du département, que semble exiger l'arrêté du conseil.

g. Cette note s'applique uniquement au messager Duggan, qui fait partie du personnel du service extérieur du département des postes. Après un nouvel examen j'ai décidé de retirer la note faite à son sujet, parce que je ne suis pas certain que le paiement de cette somme soit contraire à la loi ou à des arrêtés du conseil.

b. Division des pénitenciers.

La pièce justificative de cette dépense est un compte acquitté de William Curran pour "services rendus en qualité de sténographe, 118 feuillets, contenant en moyenne 130 mots par feuillet—15,340 mots à 30c. par 100 mots—$46.00." Ces services ne peuvent être regardés comme ceux d'un commis surnuméraire, qui, en vertu de l'acte du service civil, sont payés tant par jour.

Je puis ajouter que relativement aux frais de voyages payés dans le cours du dernier exercice à des officiers du service civil intérieur dont les fonctions sont strictement départementales, je ferai, dans mon rapport, une observation générale pour tous les départements, au lieu d'en parler au sujet de chaque département en particulier. Je ne vous donne ces explications que dans le but de répondre aux objections que vous faites aux notes jointes aux états qui vous ont été envoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA,
OTTAWA, 9 décembre 1881.

Dépenses contingentes du ministère de la justice.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande d'explications sur la cause des différences accusée entre les prévisions budgétaires et les dépenses, j'ai l'honneur de vous informer que l'excédant de la dépense est dû à ce qu'on a employé des surnuméraires et des copistes dans le cours de l'exercice; et qu'on ne s'attendait pas à cela lorsque les prévisions budgétaires ont été préparées; les frais de télégraphie et de voyages ont aussi été plus élevés qu'on ne prévoyait.

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—DIVISION DES PÉNITENCIERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		1,750 00			
Abonnement à des journaux			6 00		
Livres de renseignements *a*			28 00		
Télégrammes—					
Cie de télégraphe de Montréal	151 28				
do Dominion	53 39				
			204 67		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
J. G. Moylan	954 85				
G. L. Foster	302 56				
W. W. Walkem	25 00				
H. Low et autres	27 81				
			1,310 22		
Rapport *b*			46 00		
Bureau de la papeterie			80 37		
Imprimeur de la reine			145 19		
		1,750 00	1,820 45		70 45

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 14 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, avec notes attachées à certains items, copie de l'état des dépenses du département de la justice portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil de 1880-81, qui vous a déjà été fourni le 10 du courant.

Comme ces notes ont été faites d'après les pièces justificatives transmises à ce bureau, je vous prie de me donner, après examen, les renseignements que vous pourriez avoir et qui pourraient m'aider à faire les modifications nécessaires.

Il est à désirer que ces renseignements me soient transmis le plus tôt possible, parceque je voudrais compléter ces états pour mon rapport annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. Cet item ne semble pas appartenir au compte des dépenses contingentes.

---

b. Cet item aurait dû être inscrit sous le titre de Rapport. M. Curran, en qualité de sténographe ayant été employé pour écrire à la dictée le rapport de l'inspecteur, qui se trouvait à cette époque incapable d'écrire lui-même, ne pouvant se servir de son bras. Je crois qu'on aurait du inscrire M. Curran comme surnuméraire *pro tem.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, CANADA,
OTTAWA, 7 décembre 1881.

Dépenses contingentes des pénitenciers.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande d'explications sur les différences accusées entre le crédit et les dépenses, j'ai l'honneur de vous informer que les frais de voyages du comptable M. Foster, n'étaient pas prévues lorsque les prévisions budgétaires ont été préparées, vu que cet officier n'était pas encore nommé.

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

A M. J. L. MACDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MILICE ET DÉFENSE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		6,000 00			
Abonnement à des journaux..... *a*	.....	.....	440 00		
Livres de renseignements..... *a*	.....	.....	359 85		
Cartes.....	.....	.....	4 50		
Télégraphe—					
Cie de télégraphe de Montréal....	333 08				
do Dominion.....	386 19				
	.....	.....	719 27		
Frais de poste.....	.....	.....	151 93		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
Sir Alex. Campbell.....	198 07				
L'hon. A. P. Caron.....	536 25				
Lt.-col. C. E. Panet..... *b*	52 60				
J. Leslie..... *b*	8 15				
H. G. Hopkirk..... *b*	86 88				
A. Benoit..... *b*	32 00				
Diverses personnes, louag. de voit.	321 50				
	.....	.....	1,235 45		
Commis surnuméraires.....	.....	.....	92 00		
Transcription et traduction.....	.....	.....	254 48		
Gravure, impressions et lithographie.....	.....	.....	125 00		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie..... *a*	.....	.....	2 75		
Livres et revues périodiques..... *c*	.....	.....	56 00		
Messagers surnuméraires—					
Henry Duggan..... *d*	15 00				
Chas. Guérard.....	91 00				
	.....	.....	106 00		
Divers—					
Marchandises.....	23 39				
Réparations.....	5 50				
Blanchissage d'essuie-mains.....	4 50				
essagers du télég.....	6 00				
	.....	.....	39 39		
Bureau de la papeterie.....	.....	.....	1,587 87		
Imprimeur de la reine.....	.....	.....	711 07		
		6,000 00	5,885 56	114 44	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

MILICE ET DÉFENSE DU CANADA.
OTTAWA, 1er décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 novembre dernier ainsi que de vos observations sur certains items de dépenses portés au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, ministère de la milice, pour l'exercice 1880-81, et en réponse je désire vous donner les explications suivantes :—

a. Les livres de renseignements et les cartes nécessaires au département, sont, règle générale, achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. Quant à l'achat de six volumes du *Dominion Annual Register*, la seule manière dont je puisse expliquer cette irrégularité, c'est qu'un premier achat de deux volumes a passé sans objection.

* * * * *

c. Ces livres et publications ont été jugés utiles et quelques-uns nécessaires à consulter dans le département.

d. La somme de $15 payée à H. Duggan, représente un service nécessaire pour assurer la livraison expéditive des objets de correspondance au chef du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET,
Sous-ministre.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

c. A moins que le chef du département considère qu'on peut avoir besoin de consulter ces livres et publications périodiques dans l'administration de son département, leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil du 16 avril 1880. Cet arrêté semble exiger que le certificat du chef du département soit apposé aux notes présentées pour dépenses de cette nature.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		7,000 00			
Abonnement à des journaux			576 52		
Livres de renseignements... *a*			74 51		
Cartes géographiques... *a*			4 50		
Télégrammes—					
Cie du télégraphe de Montréal...	152 55				
do "Dominion"	58 06				
Secrétaire d'Etat	1 45				
			212 06		
Frais de poste			114 16		
Transport et frais de messageries—					
Messageries canadiennes	28 72				
J. Donavan, charriage	287 00				
			315 72		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. J. C. Aikins	4 75				
L'hon. J. O'Connor	223 25				
G. Emond *b*	30 00				
Div. personnes, louage de voiture	15 25				
			273 25		
Commis surnuméraires			411 00		
Transcription et traduction			153 40		
Gravure, impressions et lithographie *c*			162 00		
Messagers surnuméraires					
H. Duggan *d*	1 50				
F. Gouldthrite	173 00				
Herbert O'Connor	52 00				
H. Holloway	43 00				
			269 50		
Livres et revues périodiques... *e*			0 45		
Divers—					
Marchandises	38 29				
Réparations	4 75				
Blanchissage d'essuie-mains	48 00				
Timbres	2 25				
Messagers du télégraphe	6 00				
			99 29		
Bureau de la papeterie			799 06		
Imprimeur de la reine			370 51		
		7,000 00	3,835 93	3,164 07	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
OTTAWA, 22 novembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 17 novembre, et aux notes attachées à l'état qui l'accompagnait, j'ai l'honneur de vous transmettre les détails de l'item marqué *b*. Quant à la note *c*, j'ai l'honneur de vous informer que l'imprimeur de la reine a déclaré qu'il était incapable de certifier les comptes d'annonces publiées dans l'Almanach des adresses d'Ottawa et dans le Guide postal, parce qu'il n'y a aucun tarif réglant le prix de ces annonces. Dix exemplaires du *Dominion Annual Register* ont été achetés en février 1880, ce qui a été établi par le secrétaire d'Etat alors en exercice, sur la pièce justificative de ce département n° 63. L'achat de ces livres a donc été fait avant l'arrêté du conseil du 16 avril 1880, qui limite à quatre le nombre d'exemplaires d'aucune publication qu'on puisse acheter.

J'ai l'honneur de vous dire par rapport à la note *e*, qu'aucuns livres ou publications périodiques ne sont achetés à moins que le chef du département ne juge qu'on puisse avoir besoin de les consulter pour l'administration du département.

Je vois qu'il y a dans l'état du comptable des dépenses contingentes, pour mai dernier, un item de $17.41 au compte de ce département pour 14 exemplaires du *Colonial Office List*, lequel aurait dû être réparti entre tous les départements ; la chose avait en conséquence été notée sur la pièce justificative de ce paiement, et celle-ci avait été transmise à cette fin au comptable des dépenses contingentes, vu que chaque département reçoit un exemplaire du *Colonial Office List*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

A M. l'auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

c. Les comptes d'annonces dans l'Almanach des adresses d'Ottawa, $12, et dans le Guide postal, $30, compris dans cet item, n'ont pas été certifiés par l'imprimeur de la reine.

d. Cette dépense paraît être en contravention de l'acte du service civil.

e. A moins que le chef du département ne considère qu'on peut avoir besoin de consulter ces livres et publications périodiques dans l'administration de son département leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil du 16 avril 1880. Cet arrêté semble exiger que le certificat du chef du département soit apposé aux notes présentées pour dépenses de cette nature.

SECRÉTARIAT D'ETAT CANADA,
OTTAWA, 22 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à la demande d'explications contenue dans votre lettre du 9 du courant, sur la cause des différences accusées entre le crédit et les dépenses, dans le compte des dépenses contingentes du secrétariat d'Etat pour le dernier exercice financier, j'ai l'honneur de vous informer que si les dépenses n'ont pas atteint le chiffre des prévisions, c'est qu'on a pratiqué beaucoup d'économie dans ces dépenses, et qu'il est absolument nécessaire à la bonne administration de ce département que le crédit annuel offre une marge de quelques milliers de piastres pour faire face à toutes les éventualités qui pourraient se présenter durant l'année, car ce département est l'intermédiaire par lequel se fait toute la correspondance avec les gouvernements provinciaux et le public en général, et est chargé du soin de faire grossoyer tous les documents, tels que lettres patentes de terres, commissions, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque ite m du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		8,000 00			
Abonnement à des journaux.....	.....	.....	415 65		
Livres de renseignements..... *a*	.....	.....	88 00		
Cartes..... .... *a*	.....	.....	100 00		
Télégrammes—					
Cie du télégraphe de Montreal...	509 44				
do Dominion.....	206 46				
	.....	.....	715 90		
Frais de poste.....	.....	.....	424 59		
Transport et frais de messageries.....	.....	.....	48 52		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
Le Très hon. sir John A. Macdonald	1,674 15				
J. S. Dennis..... *b*	729 00				
Div. personnes, louage de voit. *g*	379 70				
	.....	.....	2,782 85		
Commis surnuméraires.....	.....	.....	609 50		
Transcription	.....	.....	4 10		
Gravure, impression et reliure... *d*	.....	.....	232 45		
Papeterie, à part le bureau de la papeterie..... *a*	.....	.....	22 95		
Messagers surnuméraires—					
H. Duggan..... *e*	43 75				
Alex. Robertson.....	365 00				
P. Coy.....	89 65				
John Satchell.....	288 00				
	.....	.....	786 40		
Divers—					
Effets..... *f*	89 23				
Meubles ..... *f*	12 00				
Réparations.....	3 00				
Marquer les essuie-mains.....	2 16				
Messagers du télégraphe	6 00				
	.....	.....	112 39		
Bureau de la papeterie.....	.....	.....	2,904 67		
Imprimeur de la reine.....	.....	.....	2,793 53		
		8,000 00	12,041 50	.....	4,041 50

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 21 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 du courant, contenant un état des dépenses de ce département portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil de 1880-81, accompagné d'observations sur divers chefs de dépenses, et demandant des explications.

En réponse, j'ai l'honneur de vous dire :

a. Ces livres, etc., ont été achetés avec l'autorisation du ministre ou du sous-ministre.

b. En l'absence du colonel Dennis, je ne puis répondre à ceci.

* * * * * * *

d. En l'absence du sous-ministre de l'intérieur, je ne puis donner d'explications.

e. Sur l'ordre du ministre cette somme a été payée pour la livraison de son courrier du soir à sa résidence.

f. Il est probable que les $9 inscrites pour boîtes de fer, auraient dû être portées au compte du crédit du gouvernement du Nord-Ouest, parce que ces boîtes ont servi à protéger les cartes qui, par la loi, devaient être expédiées aux régistraires des territoires du Nord-Ouest. En ce qui concerne la boîte des plans ($3.00), comme le besoin en était urgent et qu'on ne peut se procurer d'articles par l'entremise du département des travaux publics, sans retards, il a été nécessaire d'acheter au dehors.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

A M. l'Auditeur général.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. La somme de $12.50 payée pour cinq exemplaires du *Dominion Annual Register*, est comprise dans la somme inscrite pour livres renseignements. L'arrêté du conseil du 16 avril 1880, limite à quatre le nombre d'exemplaires qu'on peut acheter d'une publication quelconque.

b Il n'a pas été fourni de détails pour $700 de cet item.

d. Dans cette somme, celles de $79.00 pour reliure et $12.75 pour lithographie et impressions se trouvent comprises ; ces comptes n'ont pas été certifiés par l'imprimeur de la reine. La somme de $50.20 pour montage et pliage des cartes y est aussi comprise; cet ouvrage devrait se faire par l'entremise de l'imprimeur de la reine.

f, Les sommes de $3.00 pour boîte de plans et de $9.00 pour des boîtes en fer, sont inscrites au compte pour marchandises, et la somme de $4.35 pour gazeliers et réparations est portée au compte pour mobilier. Ces sommes auraient dû être dépensées par l'entremise du département des travaux publics, comme l'exige la 31 Vic., comptes ch. 35, art. 2.

g. La somme de $1.50 payée pour dépense privée a été par inadvertance comprise dans ce compte. L'erreur a été remarquée trop tard pour être corrigée dans les comptes de 1880-81, mais la somme a été remboursée, comme on les verra dans les comptes de 1881-82.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 16 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 du courant, relative à l'excédant accusé par la dépense sur le crédit affecté aux dépenses contingentes de ce département pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Les dépenses imprévues relatives au voyage du ministre et du sous-ministre en Europe, en expliquent la plus grande partie.

De plus, les affaires de ce département augmentent si rapidement qu'il est difficile de prévoir dans aucune mesure de certitude, la somme qu'il faudra pour faire face aux dépenses de l'année.

Je puis ajouter que, lorsqu'a été portée dans les prévisions du département une somme comparativement forte pour faire face à l'augmentation prévue, mais nécessairement indéfinie des dépenses contingentes résultant du développement des affaires du département, tant dans leur nature que dans leur étendue, on l'a réduite de manière à rendre inévitable que les dépenses ne dépassassent le crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant et du déficit de chaque item du crédit

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		2,000 00			
Abonnement aux journaux			128 08		
Livres de renseignements			8 50		
Télégraphie et téléphones—					
Cie du télégraphe de Montréal	15 75				
do Dominion	12 24				
Cie du téléphone Bell	20 00				
			47 99		
Frais de poste			75 16		
Transport et frais de messagerie			0 75		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
J. L. McDougall	23 80				
Div. personnes, louage de voitures	3 00				
			26 80		
Commis surnuméraires			450 00		
Gravure, impressions et lithographie			102 90		
Messager surnuméraire			12 00		
Divers—					
Marchandises	25 84				
Messagers du télégraphe	6 00				
Commis du téléphone	1 00				
			32 84		
Bureau de la papeterie			457 43		
Imprimeur de la reine			338 88		
		2,000 00	1,681 33	318·67	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

La dépense n'a pas atteint le chiffre du crédit principalement parce qu'il a été moins dépensé qu'on ne prévoyait pour les commis surnuméraires.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES FINANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		7,000 00			
Abonnement à des journaux			768 98		
Livres de renseignements *a*			460 60		
Cartes géographiques *a*			3 00		
Frais de télégraphe et de téléphone—					
Cie du télégraphe de Montréal	1,503 86				
do Dominion	993 81				
Cie du téléphone Bell	70 00				
			2,567 67		
Frais de poste			557 31		
Frais de transport et de messageries			19 31		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
Sir S. L. Tilley	526 50				
J. M. Courtney	17 25				
W. Anderson *b*	30 00				
Diverses personnes	74 25				
			648 00		
Commis surnuméraires			1,460 00		
Gravure, impressions et lithographie *c*			278 13		
Livres et publications périodiques *d*			17 85		
Divers—					
Marchandises *e*	78 21				
Réparations *f*	33 25				
Messagers du télégraphe	7 50				
			118 96		
Moins—Solde de l'avance pour menues dépenses, en caisse le 30 juin 1880			6,899 81 14 97		
			6,884 84		
Bureau de la papeterie			1,234 59		
Imprimeur de la reine			2,450 70		
		7,000 00	10,570 13		3,570 13

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

10—5

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA,
OTTAWA, 17 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'en conformité de la demande que vous m'avez faite dans votre lettre du 14 du courant, j'ai examiné l'état des dépenses contingentes de ce département, et je n'ai que peu de remarques à faire sur les observations dont vous avez accompagné différents items. Je puis cependant dire que je m'efforcerai à l'avenir de me conformer plus strictement aux règles que vous signalez au sujet de *a*, *c* et *f*. Quand à *d*, je dois ajouter que les dépenses faites pour les livres et publications périodiques, l'ont été principalement avant avril 1880. La somme totale après apurement paraît être de $17.85, et une partie de ces abonnements a cessé, d'autres ont été autorisés par arrêté du conseil; la somme principale, $9, représente l'abonnement annuel aux *Banker's Magazine*, revue périodique nécessaire dans ce département.

* * * * * *

Votre obéissant serviteur,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. Cette somme payée pour frais de voyages de M. Anderson, de la société Ogilvie et Cie, à Ottawa et retour, ne devrait pas être portée au compte des dépenses contingentes.

c. Les comptes de $13 pour gravure, impression et timbrage, et de $47.70 pour impression, perforation et reliure, n'ont pas été certifiés par l'imprimeur de la reine.

d. A moins que le chef du département ne juge ces livres et publications périodiques utiles à consulter dans l'administration de son département, leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil du 16 avril 1880. L'arrêté du conseil semble exiger le certificat du chef du département sur toutes les notes de cette nature.

e. La somme de $20.21 dépensée pour marchandises pour l'usage personnel, a été comprise dans ce montant par inadvertance. L'erreur a été remarquée trop tard pour être corrigée dans les comptes publics de 1880-81, mais la somme a été remboursée, comme on verra, dans les comptes de 1881-82.

f. La somme de $30 pour réparation de meubles est comprise dans cette somme. La 31 Vic, ch. 35, art. 2, prescrit que la réparation des meubles devra se faire par l'entremise du département des travaux publics.

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA,
OTTAWA, 11 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, contenant un état des dépenses contingentes de ce département comparées aux prévisions budgétaires, et demandant des explications, j'ai l'honneur de vous dire que l'excédant de dépenses est principalement dû à ce qu'il nous a fallu renouveler les livrets de certificats de dépôts en usage dans les banques.

Il a été difficile de prévoir exactement les dépenses de ce département, tel qu'il est aujourd'hui constitué, mais je crois que nous sommes à nous former une idée exacte de la somme des dépenses occasionnées par les banques. J'ai demandé pour l'exercice courant une somme plus forte, et je suis heureux de dire que les dépenses contingentes du département proprement dit, sont moins élevées que pour les exercices précédents.

Votre obéissant serviteur,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		14,000 00			
Abonnement à des journaux			458 23		
Annonces dans les do			419 00		
Livres de renseignements ... *a*			147 50		
Télégrammes—					
Cie du télégraphe de Montréal ...	896 43				
do Dominion ...	483 18				
			1,379 61		
Frais de poste			160 27		
Transport et frais de messageries			100 13		
Frais de voyages—y compris louage de voitures					
L'hon. M. Bowell	205 00				
Louage de voit. à div. personnes.	28 80				
			233 80		
Commis surnuméraires			159 00		
Menus dépenses			54 75		
Transcription			150 50		
Gravure, impressions et lithographie			107 75		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie ... *a*			30 00		
Livres et revues périodiques			29 50		
Divers—					
Marchandises	38 49				
Réparations	1 80				
Messagers du télégraphe	6 00				
J. Fowler, services ... *b*	2 00				
Exemplaires de journaux	0 10				
			48 39		
Bureau de la papeterie			888 70		
Imprimeur de la reine			1,273 22		
		14,000 00	5,640 35	8,359 65	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

THOS. PORTER.

10—5½

MINISTÈRE DES DOUANES, CANADA,
OTTAWA, 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre circulaire du 14 et à votre note du 16, à propos de certains items des dépenses contingentes portés aux comptes de l'exercice financier terminé le 30 juin dernier,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les pièces justificatives de ces dépenses, et le ministre des douanes me charge de vous expliquer quant aux livres, que c'est par inadvertance qu'il n'avait pas certifié qu'il jugeait ces livres utiles à consulter dans l'administration de son département, et qu'il a depuis réparé cette erreur. En ce qui regarde l'excédant des *Dominion Annual Registers* achetés, sur le nombre d'exemplaires permis par l'arrêté du conseil, et les annonces publiées dans ce livre, la commande en avait été faite avant l'adoption de cet arrêté du conseil.

Quant aux menues dépenses, $71.85, il est impossible aujourd'hui de donner des détails complets sur les nombreux petits items dont elles se composent ; les dépenses ont été faites par les messagers d'après des ordres réguliers, leurs comptes ne sont conservés que pour mémoire, et lorsqu'ils sont payés, on les détruit ; les détails complets sont maintenant notés sur les marges des pièces justificatives autant qu'on peut se les procurer. Comme l'acte réglant les dépenses contingentes reconnaît l'article Menues dépenses comme un item du compte, il n'a jamais été jugé nécessaire de le subdiviser, surtout quant l'officier qui certifie ces comptes est convaincu de leur légitimité.

Les $30 pour Papeterie achetée en dehors du bureau de la papeterie ont été payées par inadvertance sans l'intervention de ce bureau. Les $2 payées à M. Fowler l'ont été pour vérification d'hydromètres en dehors de ses fonctions comme employé d'un autre département et après ses heures réglementaires de travail, et dans ces circonstances elles ont été inscrites comme une dépense parfaitement légitime.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre etc., etc.,
J. JOHNSON,
Commissaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. J. Fowler faisant partie du personnel du département du revenu de l'intérieur, ce paiement paraît avoir été fait en contravention des dispositions de la 31 Vict., ch. 34, art. 23.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL, CANADA,
OTTAWA, 10 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état des dépenses du département des douanes portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, comparées aux prévisions budgétaires de l'exercice terminé le 30 juin 1881, et je vous prie de vouloir bien m'expliquer les causes de la différence accusée entre le crédit et la dépense.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.
J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

DÉPARTEMENT DES DOUANES, CANADA,
OTTAWA, 22 décembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à la vôtre du 10 novembre dernier, me demandant des explications sur les causes de la différence accusée entre les crédits et les dépenses du compte des Dépenses contingentes de ce département, j'ai l'honneur de vous dire que lorsque les prévisions ont été calculées, les seules bases sur lesquelles nous ayons pu nous appuyer étaient les dépenses des exercices précédents, qui depuis plusieurs années n'avaient jamais été beaucoup moins des $14,000; mais, avant que ces dépenses n'aient été faites, des changements survenus dans le personnel ont presque réduit à rien les dépenses ordinairement encourues pour les commis surnuméraires, ceux-ci ayant été mis sur la liste des employés permanents, sans que les dépenses de cette liste en aient été de beaucoup augmentées. D'un autre côté les fortes dépenses de publicité ont cessé. Ces items, ajoutés à des économies peu importantes pratiquées ailleurs, expliqueront la diminution des dépenses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES.—*Suite.*

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		9,000 00			
Abonnement à des journaux			413 45		
Livres de renseignements *a*			292 05		
Cartes géographiques *a*			3 00		
Télégraphie—					
Cie du télégraphe de Montréal	294 77				
do Dominion	207 11				
L'hon. G. Baby	4 40				
			506 28		
Frais de poste			172 19		
Transport et frais de messagerie			244 72		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. G. Baby	455 38				
L'hon. J. C. Aikins	4 00				
A. Brunel *b*	50 00				
Div. personnes, louage de voitures	25 25				
			534 63		
Commis surnuméraires			2,775 00		
Traduction			16 50		
Impressions, timbrage et annonces *c*			104 00		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *a*			53 10		
Livres et revues périodiques *d*			172 33		
Divers—					
Marchandises	82 93				
Réparations *e*	15 00				
Meubles *f*	36 50				
Messagers du télégraphe	6 00				
Main-d'œuvre	1 95				
Blanchissage d'essuie-mains	60 60				
			202 98		
Bureau de la papeterie			870 72		
Imprimeur de la reine			705 57		
		9,000 00	7,066 52	1,933 48	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

OBSERVATIONS.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 9 décembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 10 novembre dernier au sujet des dépenses du gouvernement civil, j'ai l'honneur de vous dire que l'achat des publications périodiques et des livres dont vous parlez qui n'entrent pas dans la catégorie de ceux qui sont jugés utiles à consulter pour les affaires strictement départementales, a été ordonné et approuvé par le ministre en exercice. Cette déclaration s'applique aussi aux exemplaires supplémentaires des Débats en français. Les meubles dont vous parlez ont été achetés après la fermeture des ateliers du gouvernement, et avant que le commissaire ne sût qu'aucune autre disposition eût été faite.

Je n'ai aucune connaissance de la nature de l'avance faite à M. Brunel, mais je présume que cette avance a été faite pour frais de voyages occasionnés par les affaires du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. Dans l'item des livres de renseignements sont comprises $63 pour neuf exemplaires des Débats, et $10 pour vingt exemplaires de *New Method.* L'arrêté du conseil du 16 avril 1880, limite à quatre le nombre d'exemplaires qui peuvent être achetés dans ces cas.

b. Les détails de cette dépense n'ont pas été fournies.

c. Dans cette somme est comprise celle de $50 payée à MM. S. et E. F. Stephenson, pour une page d'annonce dans le Guide postal jusqu'à janvier 1881. Cette dépense paraît avoir été faite en contravention de l'arrêté du conseil du 16 avril 1880.

d. A moins que le chef du département ne juge ces livres et publications périodiques utiles à consulter dans l'administration de son département, leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil, qui semble exiger le certificat du chef du département sur toutes les notes de cette nature.

e. $5.75 de cette somme payés pour réparations, auraient dû être dépensés par l'entremise du département des travaux publics. Voyez 31 Vict., ch. 35, art. 2.

f. Cette dépense aurait dû être faite par l'entremise du département des travaux publics, selon que prescrit par la 31 Vict. chap. 35, art. 2.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 12 décembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à vos observations sur le fait que les dépenses de ce département sous le titre de Dépenses contingentes du gouvernement civil, sont considérablement au-dessous des prévisions budgétaires, j'ai l'honneur de vous dire que ce département renferme tant de services, dont les besoins dépendent d'une foule de circonstances qu'on ne peut prévoir dix-huit mois à l'avance, que la prudence nous force de demander des crédits qui nous donnent un peu de marge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		6,000 00			
Abonnement à des journaux			535 05		
Livres de renseignements *a*			377 50		
Cartes géographiques *a*			81 40		
Télégraphie—					
Cie de télégraphe, Montréal	2,029 05				
do Dominion	1,224 08				
			3,253 13		
Frais de poste			230 55		
Transport et frais de messageries			73 20		
Frais de voyages, y compris louage de voiture—					
F. J. MacKay	712 75				
P. Cartier	82 50				
Stephen O'Brien	8 00				
Divers personnes, louage de voiture et chars urbains *b*	678 25				
			1,481 50		
Commis surnuméraires			205 50		
Messagers do			48 00		
Gravure, impressions et annonses			655 40		
Papeterie achetée en dehors du bureau de la papeterie			144 60		
Livres et publications périodiques *c*			171 90		
Diverses personnes—					
Marchandises	178 50				
Réparations	6 75				
Blanchissage d'essuie-mains	58 50				
Blanchissage de couvert. et hamacs	18 00				
Gages des femmes de journée	10 00				
Commission de banque	0 25				
Messagers du télégraphe *b*	20 00				
			292 00		
Bureau de la papeterie			2,480 55		
Imprimeur de la reine			1,953 85		
		6,000 00	11,984 13		5,984 13

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

THOS. PORTER.

OBSERVATIONS.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 13 décembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à l'état comparatif que vous avez fourni et qui indique un excédant de dépenses de $5,984.13 en sus du crédit de $6,000 mis à la disposition de ce département pour l'exercice 1880–81, pour les dépenses contingentes du gouvernement civil, et en réponse à votre demande d'explications à ce sujet, j'ai reçu instruction de vous informer que sur la somme $3,253.13 payés pour frais de télégraphie, au moins $2,000 auraient dû être portées au compte des diverses entreprises au sujet desquelles cette dépense a été faite ; mais bien que cette pratique ait prévalu il y a quelques années, elle n'a pas été suivie dans cette circonstance, en conséquence de la lettre dans laquelle vous y avez objecté.

Quant à la somme de $4.434.40 pour papeterie et impressions, je dois vous dire que ce département n'ayant été organisé que récemment, un grand nombre de livres —dont quelques-uns très dispendieux—ont dû être achetés pour ses différentes divisions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. Livres de renseignements.—Cette dépense comprend l'achat de huit exemplaires des Débats, six exemplaires de l'Almanach des adresses d'Ottawa, six exemplaires du Diagramme du sénat et de la chambre des communes. L'arrêté du conseil du 16 avril 1880 limite à quatre le nombre d'exemplaires qu'on peut acheter de ces publications.

b. Cette dépense couvre toute la période écoulée entre le 1er juin 1879 et le 30 juin 1881.

c. A moins que le chef du département ne juge ces livres et publications périodiques utiles à consulter dans l'administration de son département, leur achat est prohibé par l'arrêté du conseil, qui semble exiger le certificat du chef du département sur toutes les notes de cette nature.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		22,000 00			
Abonnement à des journaux			650 34		
Annonces dans les do			17 34		
Livres de renseignements.. *a*			234 45		
Cartes géographiques *a*			26 50		
Frais de télégraphe—					
Cie du télégraphe de Montréal...	858 54				
do Dominion	121 58				
			980 12		
Frais de poste			596 74		
Gages des femmes de journée et autres frais du nettoy. des bureaux..			1,268 76		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. J O'Connor	175 80				
Sir Alex. Campbell	54 37				
H. G. Hopkirk	175 45				
W. F. Forsyth	202 00				
W. D. LeSueur	81 40				
Div. personnes pour louage de voit	2 00				
			691 02		
Commis surnuméraires			2,998 50		
Messagers do			6,469 99		
Transcription et traduction			309 65		
Gravure, impressions et annonces *b*			251 01		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *a*			9 00		
Livres et publications périodiques *c*			60 95		
Divers—					
Marchandises	421 93				
Blanchissage d'essuie-mains	187 32				
Meubles *d*	43 00				
Réparations	6 50				
Déclarations en douane	1 50				
Messagers du télégraphe	9 00				
			669 25		
Bureau de la papeterie			2,455 77		
Imprimeur de la reine			6,910 20		
		22,000 00	24,599 59		2,599 59

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

THOS. PORTER.

OBSERVATIONS.

MINISTÈRE DES POSTES,
OTTAWA, 19 novembre 1881.

MONSIEUR,—A l'occasion de votre lettre du 14 du courant, contenant un état des dépenses contingentes de ce ministère, pour 1880-81, et en réponse aux observations dont vous l'accompagnez, j'ai l'honneur de vous dire, relativement à votre note *a*, qu'on doit se rappeler qu'il est très important pour ce département d'avoir le plus tôt possible des exemplaires des divers almanachs d'adresses de villes et de campagnes, publiés dans la Confédération, et qu'on a toujours eu pour habitude dans le département de les acheter directement des éditeurs aussitôt qu'ils sont publiés ; je ferai, cependant, en sorte de me conformer aux dispositions de l'arrêté du conseil dont vous parlez.

* * * * * * *

b. L'omission du certificat de l'imprimeur de la reine a été sans aucun doute accidentelle. Je ne me souviens aucunement aujourd'hui des circonstances.

c. Les articles mentionnés dans cet item ont été jugés nécessaires par le chef du département, et ont été achetés pour son usage.

d. Ces meubles ont été achetés pour l'usage personnel du ministre des postes ; il eût été incommode de subir les délais ordinaires de la pratique réglementaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. GRIFFIN,
Sous-ministre des postes.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. $16 pour huit exemplaires de l'Almanach des adresses d'Ottawa sont inscrites à l'article "Livres de renseignements." L'arrêté du conseil du 10 janvier 1881, limite à six le nombre des exemplaires à acheter de chaque almanach des adresses publié au Canada, pour les diverses divisions du ministère des postes.

b. Les notes de F. Thibault, pour annonces, $50, et de J. Stewart, pour annonces, $100, comprises dans cet item, n'ont pas été certifiées par l'imprimeur de la reine.

d. Cette dépense aurait dû être faite par l'entremise du département des travaux publics, selon qu'il est prescrit par la 31 Vic., ch. 35, art. 2.

MINISTÈRE DES POSTES, CANADA,
OTTAWA, 19 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 du courant, contenant un état des dépenses du ministère des postes, portées au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, comparées aux prévisions budgétaires de l'exercice terminé le 30 juin 1881, et me demandant des informations sur les causes de la différence accusée entre le crédit et les dépenses.

En réponse, je dois vous dire que lorsque les prévisions ont été préparées on espérait pouvoir se dispenser d'employer des commis surnuméraires, mais les circontances ne l'ont pas permis. Si ce n'eût été cette dépense, les prévisions budgétaires n'auraient pas été dépassées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. GRIFFIN,
Sous-maître général des postes.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

AGRICULTURE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		8,000 00			
Abonnement à des journaux			569 52		
Livres de renseignements *a*			220 00		
Frais de télégraphie—					
Cie du télégraphe de Montréal	668 93				
do Dominion	88 60				
			757 53		
Frais de port			912 01		
Transport et frais de messageries			370 24		
Gages des femmes de journée			1,066 25		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'honorable J. H. Pope	94 75				
J. C. Taché	18 02				
Diverses personnes, louage de voitures	11 38				
			124 15		
Transcription et grossoyage			655 00		
Gravure, impressions et lithographie *b*			261 55		
Papeterie, ailleurs qu'au bureau de la papeterie *a*			90 00		
Livres et publications périodiques *c*			56 70		
Menues dépenses *e*			20 00		
Messagers surnuméraires			30 00		
Divers—					
Marchandises	159 72				
Réparations	7 80				
Meubles *d*	24 85				
Commission de banque	0 90				
Messagers du télégraphe	6 00				
			199 27		
Bureau de la papeterie			1,073 02		
Imprimeur de la reine			1,597 27		
		8,000 00	7,802 51	197 49	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

THOS. PORTER

OBSERVATIONS.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,,
OTTAWA, 18 novembre 1881

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 14 du courant, contenant un état détaillé des dépenses contingentes de ce ministère pour le dernier exercice financier, et me demandant des explications qui vous permettront de modifier vos observations sur certains items de dépenses, j'ai l'honneur de vous dire ce qui suit :—

a. Ces articles ont été commandés par le ministre de l'agriculture et ne se trouvaient pas dans le bureau de la papeterie. Pour suivre la pratique réglementaire, il aurait fallu retarder l'exécution des ordres du ministre.

b. La note de $1.80 payée à M. Mortimer, aurait dû être certifiée par l'imprimeur de la reine.

c. Ces publications ont été commandées par le ministre de l'agriculture comme utiles à consulter dans l'administration de son département.

d. Cette dépense ne peut guère être portée à l'article Meubles, vu qu'elle représente surtout l'achat de tablettes à liasses (*file-boards*) pour les archives et de cadres pour dessins ou gravures déposés au bureau de l'enregistrement des droits d'auteurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. B. SMALL,
Secrétaire intérimaire, ministère de l'agriculture.

A M. l'auditeur général.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. La note de $1.80 payée à M. Mortimer pour des index et inscription sur un secrétaire, comprise dans cet item, n'a pas été certifiée par l'imprimeur de la reine.

d. Cette dépense aurait dû être faite par l'entremise du département des travaux publics, conformément à la 31 Vict., ch. 35, art. 2.

e. L'avance faite le 8 juin 1881, pour menues dépenses, sera expliquée dans les comptes de 1881-82.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		7,000 00			
Abonnement à des journaux			469 54		
Annonces dans les do			9 44		
Livres de renseignements *a*			131 71		
Cartes géographiques *a*			26 84		
Frais de télégraphes et de téléphone—					
Cie du télégraphe de Montréal	842 97				
do Dominion	364 61				
Cie de téléphone Bell	25 00				
			1,232 58		
Frais de poste			318 46		
Transport et frais de messageries			40 78		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L'hon. J. C. Pope	681 25				
Wm. Smith	178 00				
John Tilton	11 00				
			870 25		
Commis surnuméraires			1,245 90		
Gravure, impression et reliure *b*			141 14		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *a*			7 20		
Livres et revues périodiques *c*			59 68		
Divers—					
Marchandises	41 20				
Réparations	1 00				
Main-d'œuvre	2 00				
Messagers du télégraphe	6 00				
Timbres	0 50				
Exemplaires de journaux	6 15				
Protêts de traites au sujet des marins naufragés *d*	12 48				
			69 33		
			4,622 85		
Moins, balance de menue monnaie en caisse le 30 juin 1880			30 42		
			4,592 43		
Bureau de la papeterie			961 38		
Imprimeur de la reine			716 77		
		7,000 00	6,270 58	729 42	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
THOS. PORTER.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

MARINE ET PÊCHERIES DU CANADA,
OTTAWA, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 du courant, contenant copie de l'état des Dépenses contingentes de ce département pour l'exercice financier 1880-81, accompagné des observations que vous avez jugé à propos de faire sur les divers items de dépenses, et demandant des explications sur les différences accusées entre les crédits et les dépenses.

Je dois vous dire en réponse, que vous devez remarquer que les dépenses dont vous parlez ont été, grâce à une stricte économie, maintenues à $729.42 près, dans les limites du crédit.

Quant aux divers articles de dépenses, je dois vous soumettre les déclarations suivantes :

a. Les huit exemplaires du *Dominion Manufacturers Directory* à $1.50, ont été commandés par le ministre de la marine, pour permettre à ce département d'en fournir un exemplaire à chacun de ses agents, qui ont continuellement besoin d'acheter des approvisionnements.

b. Ces ouvrages étant des plans lithographiés exécutés sur arrangement spécial, je ne comprends pas qu'ils soient du ressort de l'imprimeur de la reine. Comme ce département n'avait pas compté cette dépense dans les prévisions budgétaires pour les établissements de pisciculture, on a jugé qu'elle pouvait être légitimement portée au compte des Dépenses contingentes. L'impression et la reliure des documents dont vous parlez ont été faites sur l'ordre spécial du ministre. La somme de $8 inscrite dans le premier compte a déjà été, suivant votre demande, portée au compte des Revenus casuels.

c. Ces articles ont été jugés utiles à consulter pour l'administration de ce département.

d. Cette somme a été remboursée par la Chambre de Commerce et portée au compte des Revenus casuels; le département n'avait pas à cette époque d'autres fonds que celui des Dépenses contingentes, pour payer cette somme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. SMITH,
Sous-ministre de la marine.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877, exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

La somme de $6 payée à L. J. Boivin pour huit exemplaires du *Dominion Manufacturers Directory*, est comprise dans l'article " Livres de renseignements." L'arrêté du conseil du 16 avril 1880, limite à quatre le nombre des exemplaires qu'on peut acheter de ces publications.

b. Sur ce montant, les sommes ont été certifiées par l'imprimeur de la reine, savoir : Compagnie de lithographie de Burland, impression et lithographie des plans des établissements de pisciculture de Dunk et de la rivière Saint-Jean, $103; George Cox, impression de cartes, et en-têtes de lettres, $17; Compagnie d'impression et de publication du *Citizen* d'Ottawa, $2; A. Mortimer, reliure de documents, $ .80. La dépense pour les plans des établissements de pisciculture ne paraît pas appartenir au compte des Dépenses contingentes.

c. La somme de $8, pour impressions pour compte personnel, a été par inadvertance inscrite dans cet item. Cette erreur a été observée trop tard pour être corrigée dans les comptes de 1880-81, mais la somme a été remboursée depuis, comme on verra dans les comptes de 1881-82.

d. Cet item n'aurait pas dû être porté au compte des Dépenses contingentes. La somme en a été depuis remboursée, comme on verra dans les comptes de 1881-82.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		7,000 00			
Abonnements à des journaux			394 16		
Livres de renseignements *a*			354 20		
Cartes géographiques *a*			2 25		
Frais de télégraphe et de téléphone—					
Cie du télégraphe de Montréal	996 00				
do Dominion	1,027 48				
Cie de téléphone Bell	52 50				
			2,075 98		
Frais de poste			419 42		
Transport et frais de messageries			51 57		
Frais de voyages, y compris louage de voitures					
L'hon. sir Chas. Tupper	45 00				
Div. personnes, louage de voitures	13 25				
			58 25		
Menues dépenses *b*			25 00		
Gravure, impressions et lithographies *c*			230 75		
Papeterie, en dehors du bureau de la papeterie *d*			34 55		
Livres et revues périodiques			203 66		
Divers—					
Marchandises	76 49				
Réparations	3 00				
Meubles *e*	7 50				
Blanchissage d'essuie-mains	70 00				
Messagers du télégraphe	6 00				
			162 99		
Bureau de la papeterie			2,162 99		
Imprimeur de la reine			1,411 64		
		7,000 00	7,587 41		587 41

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

OBSERVATIONS.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA,
OTTAWA, 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 14 novembre, contenant copie d'un état de la dépense de ce département portée au compte des dépenses contingentes du gouvernement civil pour l'exercice 1881–81, avec observations sur certains items de dépense, et dans laquelle vous demandez qu'on vous envoie toute information qui puisse vous mettre en état de modifier ces observations, j'ai l'honneur, conformément aux instructions qui m'ont été données, de vous transmettre les explications que vous demandez.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

---

a. Ces livres sont d'une nature technique.

L'abonnement au Guide postal date d'avant l'arrêté du conseil.

b. L'augmentation de $25 faite au salaire de M. Deslauriers, messager en chef, a été accordé en avril 1881 (et non pas 1880), et il en a été rendu compte en juillet 1881. L'on en trouvera les détails au bureau des dépenses contingentes.

c. Par inadvertance, ces items, s'élevant à $52.25, n'ont pas été soumis à l'imprimeur de la reine.

d. Le chef du département a considéré ces publications comme essentielles.

e. Cette dépense représente un certain nombre de liasses à journaux.

---

a. L'arrêté du conseil du 17 novembre 1877 exige que ces articles soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie. Dans la dépense pour les livres de renseignements il y a une somme de $12 pour 24 exemplaires du Guide postal, apparemment pour six exemplaires de chaque publication trimestrielle. L'arrêté du conseil en date du 16 avril 1880, limite à 16 le nombre des exemplaires qu'on peut acheter de ces publications.

b. Montant avancé le 8 août 1881 pour menues dépenses dont il sera rendu compte dans les comptes de 1881–82.

c. Les comptes suivants, compris dans cet article, n'ont pas été certifiés par l'imprimeur de la reine, savoir : A. Mortimer, montage de plans, reliure du budget, perforation de livrets de chèques, quatre livres de comptes, $9.90 ; id. montage de cartes et perforation de feuilles de chèques, $9.85 ; George Cox, impression, $25.50 ; id. lithographie, $7.

d. A moins que le chef du département ne juge ces publications utiles à consulter pour l'administration du ministère, l'achat en est défendu par un arrêté du conseil en date du 16 avril 1880. L'arrêté du conseil paraît exiger le certificat du chef du département pour toutes les dépenses de cette nature.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, CANADA.
OTTAWA, 15 novembre 1881.

MONSIEUR,—Au sujet de votre lettre du 10 courant, contenant un état des dépenses de ce ministère, portées aux compte des dépenses contingentes du gouvernement civil, comparées aux crédits budgétaires pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, je suis chargé de vous dire que la disparité entre le crédit et la dépense est due à ce que les frais de télégraphie et de poste ont été plus élevés qu'on n'avait prévu.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

10—6

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CONSEIL DE LA TRÉSORERIE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 3 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le credit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
	500 00			
Livres de renseignements ..... *a*	.....	7 00		
Gravure, impressions et lithographie.....	.....	16 60		
Livres et publications périodiques..... *b*	.....	1 36		
Imprimeur de la reine.....	.....	55 16		
	500 00	79 52	420 48	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

a. Un arrêté du conseil en date du 17 novembre 1877, exige que ces livres soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. A moins que le chef du ministère ne les juge utiles à consulter pour l'administration du ministère, leur achat est défendu par un arrêté du conseil en date du 16 avril 1880. L'arrêté du conseil paraît exiger le certificat du chef du ministère pour toutes les dépenses de cette nature.

a. Commandé ailleurs qu'au bureau de la papeterie par inadvertance.

b. Abonnements discontinués.

J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

17 novembre 1881.

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA,
Ottawa 11 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, concernant les dépenses contingentes du conseil de la trésorerie, j'ai l'honneur de vous informer que la différence accusée entre la dépense et le crédit provient de ce qu'il n'y a pas eu besoin de beaucoup d'impressions ou de papeterie pour le service pendant l'exercice.

Votre obéissant serviteur,
J. M. COURTNEY,
Sous-ministre des finances.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.		
		2,000 00			
Abonnement à divers journaux			34 75		
Livres de renseignements *a*			12 00		
Transport et frais de messageries			19 45		
Frais de voyages, y compris louage de voitures—					
L. Vankoughnet, frais de voiture.	56 62				
Diverses personnes	1 75				
			58 37		
Gravures, impressions et lithographie			88 55		
Messagers surnuméraires			147 00		
Divers—					
Effets *b*	46 36				
Echange	0 50				
Messagers du télégraphe	3 00				
			49 86		
Bureau de la papeterie			367 02		
Imprimeur de la reine			715 96		
		2,000 00	1,492 96		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

a. Un arrêté du conseil en date du 17 novembre 1877 exige que ces livres soient achetés par l'entremise du bureau de la papeterie.

b. Les marchandises, au montant de $3, fournies par MM. Shoolbred et Cie, et faisant partie de cet article, auraient dû être achetées par l'entremise du ministère des travaux publics, selon qu'il est prescrit par le 31 Vict., chap. 35, art. 2.

MEMORANDUM —Les livres dont il est question ici et les marchandises—une natte —ont été payés par inadvertance à même les fonds des dépenses contingentes du département.

On espère que la chose ne se renouvellera plus.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

10—6½

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, CANADA.
OTTAWA, 15 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 courant contenant un état des dépenses contingentes du département des affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin dernier et demandant des explications sur les différences accusées entre le crédit et la dépense.

En réponse j'ai l'honneur de vous informer que l'année dernière était la première année d'existence indépendante de ce département, et qu'aucun des items de la dépense qui serait nécessaire pour ce bureau était connu, même approximativement. En conséquence, l'estimation de $?,000 était entièrement d'essai et le département n'a qu'à se féliciter de ce qu'on n'a pas dépassé ce montant.

On espère qu'à l'avenir le département sera en état de donner toutes les informations nécessaires à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

DÉPARTEMENTS EN GÉNÉRAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		10,000 00			
Abonnements à des journaux.... *a*	.....	.....	7 00		
Gages de journ. et fem. de journée. *b*	.....	.....	13,918 50		
Gages de journaliers dans le ministère des postes..... *c*	.....	.....	2,417 25		
Blanchissage d'essuie-mains.....	.....	.....	367 80		
Frais de voyages—					
T. Ross, frais de voiture.....	.....	.....	9 75		
Canon du midi..... *d*	.....	.....	368 98		
Transcription ..... *a*	.....	.....	89 00		
Impressions et reliure.....	.....	.....	45 00		
Divers—					
Marchandises..... *f*	560 05				
Réparations ..... *f*	2 95				
	.....	.....	563 00		
Bureau de la papeterie	.....	.....	178 62		
Imprimeur de la reine.....	.....	.....	38 28		
	.....	10,000 00	18,003 18	.....	8,003 18

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

THOS. PORTER.

OBSERVATIONS.

MINITÈRE DES FINANCES, DIVISION DES DÉPENSES CONTINGENTES,

OTTAWA, 24 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous soumettre les observations suivantes :—

a, a. Ces items ont été portés au compte où ils apparaissent maintenant à la demande spéciale du greffier du Conseil privé, qui affirme que ces dépenses ne sont pas faites pour son service.

b. La dépense de ce service a été réglée par un arrêté du conseil. Il s'ensuivra une réduction considérable.

c. Le sujet de cette note est à l'examen.

d. L'arrêté du conseil réglant le service du canon le midi a été pris sur un mémoire du ministre des postes. La dépense en a été payée sur certificats du sous-ministre des postes.

f. Cette somme a été dépensée pour réparations des garnitures de fer, etc. Il est quelquefois nécessaire qu'il n'y ait pas de retards.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. l'auditeur général.

---

a. Le nombre des journaliers et des femmes de journée a dépassé celui qu'autorisait l'arrêté du conseil du 21 mars 1874. Le nombre autorisé à cette date paraîtrait avoir été insuffisant pour accomplir le travail nécessité par les augmentations faites de temps à autre aux bureaux publics. Un article du conseil du 31 octobre 1881 a déterminé le nombre des journaliers et des femmes de journée qui travailleront dans les départements en général.

c. Bien que cette dépense soit imputée aux départements en général, les journaliers à qui la somme est payée sont sous le contrôle exclusif du ministère des postes, et non sous celui du comptable des dépenses contingentes.

d. Cette dépense est faite sur le certificat du sous-ministre des postes, mais ne paraît pas appartenir au compte des dépenses contingentes, d'après le statut.

f. Ces montants comprennent une somme de $56.90, dont la dépense avait dû être faite par l'entremise du ministère des travaux publics.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 13 mai 1881.

MONSIEUR,—L'on a appelé mon attention sur un arrêté du conseil du 12 mars 1874 qui limite de la manière suivante le nombre des personnes à employer au nettoyage des édifices départementaux et des différents bureaux publics :—

En hiver—Un surintendant et neuf hommes ; en été—un surintendant et cinq hommes; le nombre des femmes ne devant pas excéder vingt et une.

Je vois par les bordereaux de paie des journaliers et des femmes de journée sous votre contrôle pendant l'exercice courant que le nombre en est comme suit :

En juillet,	1880,	journaliers..	12	Femmes de journée..	43
" août,	"	"	.....	11	"	.....	39
" sept.	"	"	.....	11	"	.....	41
" oct.,	"	"	.....	11	"	.....	81
" nov.,	"	"	.....	12	"	.....	58
" déc.,	"	"	.....	11	"	.....	44
" jan.,	1881,	"	.....	11	"	.. ..	43
" fév.,	"	"	.....	12	"	.....	43
" mars,	"	"	.....	11	"	.....	44

Si depuis le 21 mars 1874 il n'a pas été rendu d'arrêté en conseil autorisant d'employer plus de journaliers et de femmes de journée que le nombre pourvu à cette date, le service des personnes en outre du nombre alors autorisé, est illégal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA,
DIVISION DES DÉPENSES CONTINGENTES,
17 mai 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 courant appelant mon attention sur un arrêté du conseil qui limite le nombre des journaliers et des femmes de journée à employer. J'ai informé l'honorable secrétaire d'Etat qu'après ce mois je ne pourrai plus payer aucun employé en sus du nombre déterminé. Je lui enverrai un rapport sur le sujet, vu qu'il est tout à fait impossible d'accomplir le service avec le nombre mentionné dans cet arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. l'auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 29 août 1881.

MONSIEUR,—En examinant les pièces justificatives des dépenses mentionnées dans vos états mensuels des dépenses contingentes pour le dernier exercice, je trouve que les montants des bordereaux mensuels de paie des journaliers travaillant dans le département des postes, et dont le total pendant le dernier exercice est de $2,433.25, ont été portés au compte des ministères en général.

Je comprends que ces journaliers travaillent exclusivement pour le ministère des postes, auquel cas leurs gages semblent devoir être portés au compte de ce département comme partie de ses dépenses contingentes, et non au compte des dépenses contingentes des ministères en général.

J'attirerai aussi votre attention sur le paiement, par votre chèque n° 9950, de $89, qui a été porté au compte des ministères en général, sur le certificat du greffier du Conseil privé.

Il ne paraît pas tout à fait clair que la somme de $50 portée à ce compte soit réclamée pour des services rendus par E. Ritchie, à qui le montant du compte a été payé, ou pour des services du commissaire des pêcheries. Dans l'un ou l'autre cas, le montant du compte mentionné en dernier lieu devrait être porté au compte des dépenses contingentes du Conseil privé ou du ministère de la marine et des pêcheries.

J'espère que vous vous efforcerez de me donner bientôt des explications.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, DIVISION DES DÉPENSES CONTINGENTES.
OTTAWA, 24 septembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 dernier.

Relativement à la somme de $2,433.25 portée au compte des ministères en général, somme qui représente les salaires des journaliers, etc., employés dans le département des postes, j'ai l'honneur de vous informer que ces personnes font le même service que les autres qui sont employés dans les ministères en général.

Pendant tout le temps que les journaliers et les femmes de journée ont été sous la surveillance du ministère de la justice, les journaliers du département des postes sont demeurés sous mon contrôle d'après des ordres formels du ministre des postes d'alors, et conformément aux dispositions de l'acte des dépenses contingentes.

Le bordereau de paie de ces journaliers était dressé tel qu'il l'est maintenant sur une feuille distincte, et l'on a continué le même mode de paiement vu que le transport qui m'a été fait par l'arrêté du conseil du 21 mars 1874, ne comprenait pas ou du moins ne parlait pas de ces journaliers.

En ce qui concerne le second item mentionné dans votre lettre, d'une somme de $89.00 portée au compte des départements en général, j'ai l'honneur de vous informer que le service représenté par cette somme consistait dans la transcription de certains documents déposés au bureau du Conseil privé mais qui n'ont pas de rapport à ce bureau. Le greffier du conseil privé a toujours soutenu que les dépenses de ce genre ne peuvent être, à proprement parler, portés au compte des dépenses contingentes du conseil privé, mais doivent l'être à celui des ministères en général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. l'auditeur général.

MINISTÈRE DES FINANCES, DIVISION DES DÉPENSES CONTINGENTES,
OTTAWA, 23 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 10 courant, j'ai l'honneur de vous informer que la différence accusée entre le crédit et la dépense, pour le compte des ministères en général, provient du montant payé en gages pour services domestiques et autres.

Il y a eu cette année économie de $1,961.26 comparativement à l'année dernière. L'on a pris de nouveaux moyens de diminuer les frais du service des journaliers et femmes de journée, ce qui aura pour résultat de ramener la dépense dans les limites du crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS ROSS,
Comptable des dépenses contingentes.

A M. l'auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

HAUT COMMISSAIRE DU CANADA A LONDRES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	£ s. d.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
			5,294 07			
Frais et notes d'hôtel..... *a*	.....	23 13 7				
Ameublement de maison..... *a*	.....	268 9 6				
Loyer de maison	.....	578 0 6				
Compte de combustible.....	.....	34 5 0				
Compte du gaz	.....	34 8 6				
Change sur traites.....	.....	6 10 3				
Câblegrammes.....	.....	41 17 7				
Frais de voyages—						
Sir Chas. Tupper.....	20 0 0					
Sir A. T. Galt.....	69 15 2					
		89 15 2				
Diverses dépenses—						
Frais de voyages, presse et diverses dépenses payées à Joseph G. Colmer	14 0 0					
Livret de chèque.....	0 10 5					
Abonnement au "Royal Colonial Institute".....	2 0 0					
Statist. du commerce colonial	5 0 0					
		21 10 5				
		1,098 10 6				
Moins--payés à même le crédit pour 1881-82.....	.....	11 12 4				
		1,086 18 2		5,294 07		
			5,294 07	5,294 07	.....	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

a. La somme de £242 4s. 6d. pour ameublement de maison, et celle de £23 13s. 7d. pour balance de dépenses d'hôtellerie, ont été payées en 1879-80 et étaient comprises dans les comptes rendus par sir A. T. Galt pour cet exercice. Vu que le crédit avait été épuisé par les dépenses antérieures, ces sommes ne purent être remboursées à sir A. T. Galt en 1879-80. Le montant en fut par la suite porté au compte du crédit pour 1880-81.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 9 novembre 1881.

MONSIEUR,—Après avoir examiné vos comptes des dépenses contingentes pour le dernier exercice et les pièces justificatives au soutien, je crois nécessaire d'attirer votre attention sur ce qui suit, relativement à ces dépenses :

Autant que possible il faudrait donner les détails et fournir des pièces justificatives pour la dépense des sommes payées à M. Colmer pour *Frais de voyage, de publicité et autres*.

Je désire aussi vous faire remarquer que la pièce justificative du paiement de £5 pour *Statistique du Commerce Colonial* est un reçu pour ce montant, de J. Sutcliffe à vous-même, mais sans date ni mention de la nature du paiement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Sir A. T. GALT, C.C.M.G.,
Haute ommissaire du Canada,
9 Victoria Chambers, Londres, S.O.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

BUREAU DE LA PAPETERIE—COMPTE D'EFFETS EN MAINS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
		5,000 00			
Bureau de la papeterie—					
Papeterie			933 32		
Imprimeur de la reine—					
Papier, impressions et reliure			703 81		
		5,000 00	1,637 13	3,362 87	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

SECRÉTARIAT D'ETAT, CANADA,
OTTAWA, 21 novembre 1881.

MONSIEUR,—Ayant adressé au commis du bureau de la papeterie et à l'imprimeur de la reine, votre lettre contenant un état de la dépense du bureau de la papeterie (compte des marchandises) pour papeterie, comparée au crédit budgétaire de l'exercice terminé le 30 juin 1881, et demandant des explications sur les différences accusées entre le crédit et la dépense, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus copie des réponses de ces messieurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

A M. l'auditeur général.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
BUREAU DE LA PAPETERIE,
OTTAWA, 12 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à la lettre de l'auditeur général du 10 courant, j'ai l'honneur de dire, pour expliquer l'augmentation de mon fonds de papeterie entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881, que par la nature même du service il est impossible de garder le fonds à un chiffre uniforme, quel qu'il soit, même d'un jour à l'autre. Je donne à la marge le chiffre des articles en magasin au commencement de chaque mois de l'année, ce qui donnera une idée des besoins du service; cependant, quoique les montants accusés à la fin de chaque mois se trouvent au-dessous de la somme accordée, il arrive quelquefois que pendant une journée ou deux le chiffre dépasse $20,000 de beaucoup; de là la nécessité du crédit.

1880.	
1er juillet....	$15,842 70
" août.....	17,739 50
" sept.....	19,340 61
" oct	19,139 18
" nov.....	18,680 50
" déc.....	18,446 16
1881.	
1er janvier..	16,773 30
" février..	15,650 35
" mars	15,422 83
" avril	14,924 95
" mai.....	14,879 88
" juin.....	14,871 82
	$201,711 78
30 juin.....	$16,776 02

Le montant le plus élevé accusé pendant l'année, selon qu'il est indiqué à la marge, est celui du 1er septembre, et dépasse de $3,497.91 la somme accusée au 1er juillet; et c'est dans ces cas que le crédit est nécessaire. Je ne connais rien de la somme portée au compte de l'imprimeur de la reine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JAMES YOUNG.

A l'honorable secrétaire d'Etat du Canada.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,
OTTAWA, 17 novembre 1881.

MONSIEUR,—Au sujet de la somme de $703.81, portée au compte du bureau de la papeterie, pour marchandises, comme dépense de mon bureau, j'ai l'honneur de vous informer que cette somme représente la différence entre les soldes de mon compte de papier, etc., à la fin de 1880-81 et à la fin de 1879-80. A la fin de l'exercice 1879-80, le solde était de $5,233.52; à la fin de 1880-81 il était de $5,937.33.

Ces balances proviennent de deux sources :

1. Papier qui m'a été délivré par le bureau de la papeterie sur demandes des départements et restant entre les mains des entrepreneurs, le travail sur ce papier n'étant pas achevé à la date de l'audition du mois de juin de chaque année.

2. Papier spécial ordonné principalement pour certains ouvrages pour différents départements, nommément celui de la cour suprême et celui des postes. La différence avec l'assortiment ordinaire du bureau de la papeterie consiste en ceci, que ce dernier n'est pas acheté pour aucun département en particulier mais tous en général, tandis que ce papier spécial est pour certains départements particuliers et ne peut être employé que sur leur ordre. Afin de pouvoir tenir son assortiment ordinaire suffisamment complet, M. Young, sachant que ce papier ne doit servir qu'à l'impression, l'a fait immédiatement porter au compte de mon bureau, au lieu d'attendre qu'il soit réellement délivré à mesure qu'on en aura besoin. Il va sans dire que mes comptes seraient simplifiés si M. Young, aussitôt que le papier est acheté, le portait au compte du département particulier auquel il doit servir. Malheureusement pour le solde de mon compte du dernier exercice, il s'est commencé beaucoup d'ouvrages ordinaires au mois de mai et juin, qui sont restés inachevés à la fin du dernier mois; d'un autre côté le papier spécial dont j'ai parlé plus haut a été acheté vers la fin de l'exercice; de là l'augmentation de $703.81 Si le crédit dont il est parlé est destiné à couvrir le solde du compte, c'est de $937.33 trop faible qu'il s'est trouvé, au lieu d'être trop élevé.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la reine.

A M. E. J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

CONSEIL DU SERVICE CIVIL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau de la papeterie		14 49		
Imprimeur de la reine		6 15		
Dépenses imprévues		20 64		20 64

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
THOS. PORTER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

GOUVERNEMENT CIVIL—DÉPENSES CONTINGENTES—*Suite.*

TOUS LES MINISTÈRES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau du gouverneur général	16,000 00	14,124 60	1,875 40	
Conseil privé	3,000 00	3,476 67	.....	476 67
Justice	3,500 00	4,122 80	.....	622 80
do division des pénitenciers	1,750 00	1,820 45	.....	70 45
Milice et défense	6,000 00	5,885 56	114 44	
Secrétariat d'Etat	7,000 00	3,835 93	3,164 07	
Intérieur	8,000 00	12,041 50	.....	4,041 50
Auditeur général	2,000 00	1,681 33	318 67	
Finances	7,000 00	10,570 13	.....	3,570 13
Douanes	14,000 00	5,640 35	8,359 65	
Revenu de l'intérieur	9,000 00	7,066 52	1,933 48	
Travaux publics	6,000 00	11,984 13	.....	5,984 13
Postes	22,000 00	24,599 59	.....	2,599 59
Agriculture	8,000 00	7,802 51	197 49	
Marine et pêcheries	7,000 00	6,270 58	729 42	
Chemins de fer et canaux	7,000 00	7,587 41	.....	587 41
Conseil de la trésorerie	500 00	79 52	420 48	
Ministères en général	10,000 00	18,003 18	.....	8,003 18
Département des affaires des Sauvages ..... *a*	.....	1,492 96	.....	1,492 96
Conseil du service civil	.....	20 64	.....	20 64
Total du crédit	137,750 00	.....	17,113 10	27,469 46
Total de la dépense	.....	148,106 36		17,113 10
Excédant de la dépense ..... *b*	.....	.....	.....	10,356 36
Haut commissaire du Canada à Londres	5,294 07	5,294 07		
Bureau de la papeterie, pour papeterie	5,000 00	1,637 13	3,362 87	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné

THOS. PORTER.

OBSERVATIONS.

a. Un mandat de $2,000 a été signé par le gouverneur général le 20 juin 1881, par anticipation du crédit pour 1881-82, afin de pourvoir à cette dépense.

b. Un mandat de $10,000 a été signé par le gouverneur général le 30 juin 1881, afin de pourvoir à l'excédent de la dépense pour le compte de tous les ministères, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Remarques générales concernant les dépenses de voyage des fonctionnaires du service civil intérieur dont les fonctions sont strictement départementales.

Les détails de ces dépenses n'ont pas été fournis pendant le dernier exercice d'une manière aussi complète qu'on s'attend qu'ils seront pendant l'exercice courant. Les comptes pour dépenses de chemins de fer ont fréquemment été rendus en bloc, au lieu d'indiquer le prix du voyage d'un endroit à un autre. Les réclamations pour frais d'hôtellerie n'indiquent pas non plus, dans tous les cas, les déboursés réels, comme l'exige l'arrêté du conseil du 6 mai 1876.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Cour suprême et de l'échiquier—				
Traitement du juge en chef	8,000 00			
L'hon. Wm. J. Ritchie		8,000 00		
Traitement de cinq juges puînés, à $7,000.00 chacun				
L'hon. S. H. Strong	7,000 00	7,000 00		
Télesphore Fournier	7,000 00	7,000 00		
Wm. Alex. Henry	7,000 00	7,000 00		
H. E. Taschereau	7,000 00	7,000 00		
J. W. Gwynne	7,000 00	7,000 00		
Traitement du régistraire	2,600 00			
R. Cassels, fils		2,600 00		
	45,600 00	45,600 00		
	Voté.			
Rapporteur de la cour suprême et de l'échiquier	2,000 00	2,000 00		
Commis dans le bureau du régistraire	575 00	575 01		
Premier messager	500 00	500 00		
Second do	360 00	360 00		
	3,435 00	3,435 01		
Dépense en sus de l'autorisation				0 01
Dépenses contingentes et déboursés, y compris impression, reliure et distribution des rapports, frais de voyages des juges ; aussi traitement des officiers (shérif, huissier, etc) dans les cours suprême et de l'échiquier, et $150 pour livres pour juges	5,000 00			
Jas. Lawson, commis surnuméraire		284 98		
A. F. Grant, do		21 25		
Premier messager comme huissier		100 00		
Messager surnuméraire, John Clay		460 13		
W. F. Powell, shérif, présence en cour et constables		176 00		
John Sweetland, shérif, présence en cour et constables		292 00		
C. Alleyn, présence en cour et constables		13 00		
R. Cassels, fils, livres pour juges		150 00		
Geo. Duval, billets		100 00		
A. et G. Holland, rapport des jugements		6 00		
Frais de poste : rapports, $69.92 ; lettres, $241.07		310 99		
Télégrammes		46 67		
Loyer de téléphones entre le bureau du régistraire, la résidence du secrét. du juge et le bur. d'éch.		100 00		
A reporter	5,000 00	2,061 02		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	5,000 00	2,061 02	.....	.....
D. W. Macdonell, ouvrage à la journée.....	.....	550 00		
Primes d'assurances sur rapports en mains de MacLean, Roger et Cie.....	.....	54 00		
Printographe, $7.00; encre, 75c.; frais de messageries, 85c.....	.....	8 60		
Geo. Cox, papier à lithographie et à estamper,.....	.....	6 00		
do réparer le sceau de la cour.....	.....	2 00		
Harris et Campbell, miroir et piédestal.....	.....	4 75		
C. S. Shaw, 1 douz. de verres taillés et une douz. de tasses et soucoupes en porcelaine.....	.....	8 50		
Jos. R. Esmonde, cruche à encre en cuivre.....	.....	1 25		
A mortimer, couper du papier et faire des tablettes de papier buvard	.....	2 13		
Louage de voitures.....	.....	1 25		
Frais de mess. pour le doss. Berlinguet *vs.* la Reine	.....	2 70		
Allumettes.....	.....	0 75		
Papeterie du papetier de la reine.....	.....	197 97		
Imprimeur de la reine, impressions.....	.....	2,509 27		
	5,000 00	5,410 19		
Dépense, en plus de l'autorisation..... *a*	.....	.....	.....	410 19

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Prévisions insuffisantes.

Robert Cassels, jr., régistraire de la cour suprême, a reçu $400 pour publier les décisions de la cour suprême.

George Duval, sténographe, a reçu $100 pour fournir aux publications légales des notes sur les causes entendues.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque items du crédit.

Service.	Autorisée par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour d'appel—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. Thos. Moss, depuis le 1er juillet 1880 jusq. 4 janvier 1881		3,064 50		
John G. Spragge, depuis le 3 mai jusqu'au 30 juin 1881		967 75		
Trait. de trois juges puînés, à $5,000 chacun	15,000 00			
L'hon. G. W. Burton		5,000 00		
Chris. S. Patterson		5,000 00		
Jos. C. Morrison		5,000 00		
a	21,000 00	19,032 25	1,967 75	
Cour du banc de la reine—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. John H. Hagarty		6,000 00		
Trait. de deux juges puînés, à $5,000 chacun	10,000 00			
L'hon. J. D. Armour		5,000 00		
M. C. Cameron		5,000 00		
	16,000 00	16,000 00		
Cour de chancellerie—				
Traitement du chancelier	6,000 00			
L'hon. J. G. Spragge, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 2 mai 1881		5,032 25		
John Alexander Boyd, depuis le 3 mai jusqu'au 30 juin 1881		967 75		
Trait. de deux vice-chanceliers, à $5,000 chac.	10,000 00			
L'hon. S. H. Blake, depuis le 1er juil. 1880 jusqu'au 15 mai 1881		4,368 21		
Thos. Ferguson, depuis le 24 mai jusqu'au 30 juin 1881		524 19		
Wm. Proudfoot		5,000 00		
b	16,000 00	15,892 40	107 60	
Cour des plaids communs—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. Adam Wilson		6,000 00		
Trait. de deux juges puînés, à $5,000 chacun	10,000 00			
L'hon. Thos Galt		5,000 00		
F. Osler		5,000 00		
	16,000 00	16,000 00		
Allocations des circuits	13,000 00			
Cour d'appel—				
L'hon. G. W. Burton		1,100 00		
C. S. Patterson		1,000 00		
J. C. Morrison		600 00		
A reporter	13,000 00	2,700 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	13,000 00	2,700 00		
Cour du banc de la reine—				
L'hon. J. H. Hagarty		500 00		
J. D. Armour		1,000 00		
M. C. Cameron		1,100 00		
Cour de chancellerie—				
L'hon. J. G, Spragge		1,600 00		
S. H. Blake		1,200 00		
Wm. Proudfoot		2,000 00		
Cour des plaids communs—				
L'hon. Adam Wilson		500 00		
Thos. Galt		600 00		
F. Osler		1,100 00		
c	13,000 00	12,300 00	700 00	
Cour maritime—				
Traitement du juge	600 00			
K. Mackenzie		600 00		
Divers déboursés se rattachant à la cour maritime d'Ontario, frais de voyages des juges, etc.	Antorisé. 500 00			
Sceau et messagerie, Simcoe		10 30		
do Cobourg		10 25		
Alex. Downey, rapport		15 00		
J. G. Taylor, constable		4 50		
R. Hull, do		4 50		
John Bruce, do		6 00		
Frais de poste		2 50		
d	1,100 00	653 05	446 95	
Cours de comté—				
Traitements de trente-sept juges, y comp. celui d'Algoma) variant de $2,000 à $2,600 chacun.	89,800 00			
G. M. Boswell		2,600 00		
Z. Burnham		2,600 00		
Arch. Bell		2,000 00		
J. Deacon		2,400 00		
W. W. Dean		2,400 00		
R. Dennistoun		2,400 00		
J Daniell		2,400 00		
W. Elliott		2,400 00		
J. R. Gowan		2,600 00		
D. J. Hughes		2,600 00		
S. J. Jones		2,600 00		
R. P. Jellett		2,400 00		
J. J. Kingsmill		2,400 00		
G. W. Leggatt		2,400 00		
D. H. Lizars		2,400 00		
A reporter	89,800 00	36,600 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque items du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	89,800 00	36,600 00	.....	.....
Cours de comté—*Fin.*				
H. Macpherson.....	.....	2,400 00		
W. Miller.....	.....	2,600 00		
T. Miller.....	.....	2,400 00		
D. S. McQueen.....	.....	2,600 00		
A. McDonald, du 1er juillet au 23 septembre 1880.....	.....	606 65		
R. McDonald.....	.....	2,400 00		
H. S. McDonald.....	.....	2,000 00		
W. McCrae.....	.....	2,400 00		
T. B. McMahon.....	.....	2,400 00		
K. McKenzie.....	.....	2,400 00		
T. A. M. McCarthy, du 5 février au 30 juin 1881.....	.....	809 49		
J. F. Pringle, avec l'augmentat. autorisée par la loi, depuis le 17 juin 1881.....	.....	2,015 52		
C. V. Price, avec l'augmentation autorisée par la loi, depuis le 24 mai 1881.....	.....	2,040 81		
C. Robinson.....	.....	2,400 00		
W. A. Ross.....	.....	2,400 00		
J. G Stevenson.....	.....	2,400 00		
Geo. Sherwood.....	.....	2,600 00		
A. F. Scott.....	.....	2,400 00		
W. G. Senkler.....	.....	2,400 00		
J. G. Sinclair.....	.....	2,400 00		
E. J. Senkler, avec l'augmentat. autorisée par la loi, depuis le 29 novembre 1880.....	.....	2,247 71		
W. R. Squire, avec l'augmentat. autorisée par la loi, depuis le 29 juillet 1880.....	.....	2,368 74		
W. H. Wilkison.....	.....	2,400 00		
e	89,800 00	87,688 92	2,111 08	
Traitements de douze juges puînés, à $2,000 chacun.	24,000 00			
L'hon. J. A. Ardagh.....	.....	2,000 00		
J. Boyd.....	.....	2,000 00		
G. M. K. Clarke.....	.....	2,000 00		
A. C. Chadwick.....	.....	2,000 00		
F. Davis.....	.....	2,000 00		
G. H. Dartnell.....	.....	2,000 00		
A. Lacourse.....	.....	2,000 00		
R. Lyon.....	.....	2,000 00		
T. A. Lazier.....	.....	2,000 00		
J. F. Toms.....	.....	2,000 00		
	24,000 00	20,000 00	4,000 00	

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Suite.	$ cts	$ cts	$ cts	$ cts.
Frais de voyages des juges des cours de comté, y compris Algoma	9,800 00			
L'hon. J. A. Ardagh		200 00		
J. Boyd		200 00		
G. M. K. Clarke		200 00		
A. C. Chadwick		200 00		
F. Davis		200 00		
G. H. Dartnell		200 00		
A. Lacourse		200 00		
R Lyon		200 00		
T. A. Lazier		200 00		
J. F. Toms		200 00		
G. M. Boswell		200 00		
Z. Burnham		200 00		
Arch. Bell		200 00		
J. Deacon		200 00		
W. W. Dean		200 00		
R. Dennistoun		200 00		
J. Daniell		200 00		
W. Elliott		200 00		
J. R. Gowan		200 00		
D. J. Hughes		200 00		
S. J. Jones		200 00		
R. P. Jellett		200 00		
J. J. Kingsmill		200 00		
G. W. Leggatt		200 00		
D. H. Lizars		200 00		
H. Macpherson		200 00		
W. Miller		200 00		
T. Miller		200 00		
D. S. McQueen		200 00		
A. McDonald, depuis le 1er juillet jusqu'au 24 septembre 1880		38 90		
R. McDonald		200 00		
H. S McDonald		200 00		
W. McCrae		200 00		
T. B. Mahon		200 00		
K. McKenzie		200 00		
T. A. M. McCarthy, depuis le 5 février jusqu'au 30 juin 1881		80 97		
J. F. Pringle		200 00		
C. V. Price		200 00		
C. Robinson		200 00		
W. A. Ross		200 00		
J G. Stevenson		200 00		
Geo. Sherwood		200 00		
A F. Scott		200 00		
W. S. Senkler		200 00		
J. S. Sinclair		200 00		
A reporter	9,800 00	8,719 87		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ontario—Fin.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	9,800 00	8,719 87	.....	.....
E. J. Senkler.....	.....	200 00		
W. R. Squire.....	.....	200 00		
W. H. Wilkison.....	.....	200 00		
f	9,800 00	9,319 87	480 13	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Estimation trop élevée, à raison du décès de l'honorable Thos. Moss le 4 janvier 1881, son successeur n'ayant été nommé que le 3 mai suivant.

b. Huit jours se sont écoulés entre la démission de M. Blake (le 15) et la nomination de M. Ferguson (le 24 mai 1881).

c, d, e et *f.* Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins	En plus.
Québec.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour du banc de la reine—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
Sir A. A. Dorion		6,000 00		
Traitem. de 4 juges puînés, à $5,000 chacun	20,000 00			
L'hon. S. C. Monk		5,000 00		
T. K Ramsay		5,000 00		
U. J. Tessier		5,000 00		
A. Cross		5,000 00		
L. F. G. Baby, depuis le 29 avril jusqu'au 30 juin 1881		861 10		
Crédit, d'après le budget supplémentaire, pour payer un traitement additionnel de six mois à l'hon. Geo. Baby, juge, *ad hoc*, cour du banc de la reine, Québec	500 00			
L'hon. L. F. G. Baby		500 00		
a	26,500 00	27,361 10		861 10
Cour supérieure—				
Traitement du juge en chef	6,000 00			
L'hon. W. C. Meredith		6,000 00		
Traitement de neuf juges, à $5,000 chacun	45,000 00			
L'hon. L. E. N. Casault		5,000 00		
Louis B. Caron		5,000 00		
F. G. Johnson		5,000 00		
Louis A. Jetté		5,000 00		
R. McKay		5,000 00		
A. C. Papineau		5 000 00		
H. T. Rainville		5,000 00		
A. Stuart		5,000 00		
F. W. Torrance		5,000 00		
Traitement de treize juges, à $4,000 chacun	52,000 00			
L'hon. Richard Alleyn, depuis le 29 avril jusqu'au 30 juin 1881		688 88		
J. U. Bossé, depuis le 1er juillet jusqu'au 8 novembre 1880		1,422 21		
Auguste R. Angers, depuis le 12 novembre 1880 jusq. 30 juin 1881		2,533 31		
L. Bélanger		4,000 00		
L. G. Baby, depuis le 29 octobre 1880 jusqu'au 28 avril 1881		2,010 02		
J. B. Bourgeois		4,000 00		
Geo. C. V. Buchanan, depuis le 28 février jusqu'au 30 juin 1881		1,345 22		
W. W. Chagnon		4,000 00		
M. Doherty		4,000 00		
Christopher Dunkin, depuis le 1er juillet 1880 jusq. 6 janvier 1881		2,064 51		
Chas. J. Gill		4,000 00		
A reporter	103,000 00	81,064 15		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Québec—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	103,000 00	81,064 15	.....	.....
Cour supérieure—*Fin.*				
L'hon. Wm. McDougall, depuis le 12 novembre 1880 jusqu'au 30 juin 1881	.....	2,533 31		
L. A. Olivier.....	.....	4,000 00		
A. Polette, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 31 août 1880.....	.....	666 66		
M. A. Plamondon.....	.....	4,000 00		
L. V. Sicotte.....	.....	4,000 00		
H T. Taschereau.....	.....	4,000 00		
Traitements de trois juges, à $3,500 chacun....	10,500 00			
L'hon. M Laframboise	.....	3,500 00		
T. McCord	.....	3,500 00		
A. B Routhier.....	.....	3,500 00		
J. Maguire, dép. le 1er jusq. 5 juill. '80	.....	53 76		
b	113,500 00	110,817 88	2,682 12	
Vice-amirauté—				
Traitement du juge (autorisé par la loi).....	2,000 00			
L'hon. Geo. O'Kill Stuart.....	.....	2,000 00		
Appointem. du greffier (voté par le parlement)	666 66			
do Marshall do ...	333 34			
J. Dunbar, registraire.....	.....	666 66		
J. B. Parkin, huissier.....	.....	333 34		
	3,000 00	3,000 00		
Allocations des circuits.....	13,000 00			
Banc de la reine—				
Sir A. A. Dorion.....	.....	400 00		
L'hon. S. C. Monk.....	.....	400 00		
T. K. Ramsay.	.....	400 00		
U. J. Tessier.....	.....	100 00		
A. Cross.....	.....	500 00		
L. F. G. Baby.....	.....	100 00		
Cour supérieure—				
L'hon. A. R. Angers.....	.....	418 00		
J. U. Bossé.....	.....	150 00		
L. Belanger.....	.....	972 00		
L. F. G. Baby.....	.....	500 00		
Geo. C. V. Buchanan.....	.....	174 00		
U. J. Bourgeois.....	.....	324 00		
Richard Alleyn.....	.....	24 00		
L. E. N. Casault.....	.....	100 00		
W. W. Chagnon	.....	192 00		
Louis B. Caron.....	.....	598 00		
M. Doherty.....	.....	348 00		
A reporter.....	13,000 00	5,700 00	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Québec—Fin.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	13,000 00	5,700 00		
Allocations des circuits—Cour supérieure—*Fin.*				
L'hon. Christopher Dunkin		216 00		
Charles J. Gill		768 00		
F. G. Johnson		674 00		
Louis A. Jetté		18 00		
M. Laframboise		948 00		
T. J. J. Loranger, pour 1878-79		436 00		
T. McCord		1,040 00		
Wm. McDougall		318 00		
John Maguire, pour 1875-76		216 00		
L. A. Olivier		360 00		
M. A. Plamondon		504 00		
A. C. Papineau		30 00		
A. B. Routhier		584 00		
L. V. Sicotte		1,002 00		
F. W. Torrance		36 00		
H. T. Taschereau		1,200 00		
c	13,000 00	14,050 00		1,050 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné
JOHN B. SIMPSON.

---

a et *c*. Estimation insuffisante.
b. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Nouvelle-Ecosse.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour suprême—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
Sir Wm. Young, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 14 mai 1881		4,341 33		
L'hon. James McDonald, depuis le 20 mai jusqu'au 30 juin 1881		564 51		
Traitement du juge de la cour d'équité	5,000 00			
L'hon. J. W. Ritchie		5,000 00		
Trait. de cinq juges puisnés, à $4,000 chacun	20,000 00			
L'hon. W. F. des Barres		4,000 00		
A. James		4,000 00		
H. McDonald		4,000 00		
H. Smith		4,000 00		
R. L. Weatherbee		4,000 00		
a	30,000 00	29,905 84	94 16	
Cour de vice-amirauté—				
Traitement du juge	600 00			
Sir Wm. Young, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 14 mai 1881		520 97		
L'hon. James McDonald, depuis le 20 mai jusqu'au 30 juin 1881		67 74		
b	600 00	588 71	11 29	
Allocations des circuits—	4,000 00			
L'hon. W. F. des Barres		600 00		
A. James		1,000 00		
H. McDonald		1,100 00		
H. Smith		700 00		
R. L. Weatherbee		600 00		
	4,000 00	4,000 00		
Cours de comté—				
Traitement du juge pour le comté d'Halifax	2,400 00			
J. W. Johnstone		2,400 00		
Traitem. de six autres juges, at $2,400 chacun	14,400 00			
G. A. Blanchard		2,400 00		
S. Campbell		2,400 00		
M. B. des Brisay		2,400 00		
W. A. D. Morse		2,400 00		
A. H. Savary		2,400 00		
B. E. Tremaine		2,400 00		
	16,800 00	16,800 00		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif dé la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
			En moins.	En plus.
Nouvelle-Ecosse—Fin.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cours de comté—*Fin.*				
Frais de voyages des juges des cours de comté.	1,400 00			
G. A. Blanchard		200 00		
S. Campbell		200 00		
M. B. des Brisay		200 00		
J. W. Johnstone		200 00		
W. A. D. Morse		200 00		
A. H. Savary		200 00		
B. E. Tremaine		200 00		
	1,400 00	1,400 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a et *b*. Estimation trop élevée, à raison de la mise à la retraite de sir Wm. Young, le 14 mai 1880, son successeur n'ayant été nommé que le 20 du même mois.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
			En moins.	En plus.
Nouveau-Brunswick.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour suprême—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
L'hon. J. C. Allen		5,000 00		
Traitement du juge d'équité	4,000 00			
L'hon. Acalus L Palmer		4,000 00		
Traitements de 4 juges puinés, à $4,000 chacun	16,000 00			
L'hon. Chas Duff		4,000 00		
Chas. Fisher, du 1er juillet au 8 décembre 1880		1,752 68		
Geo. E. King, du 9 décembre 1880 au 30 juin 1881		2,247 29		
J. W. Weldon		4,000 00		
A. R. Wetmore		4,000 00		
a	25,000 00	24,999 97	0 03	
Cour de Vice-Amirauté—				
Traitement du juge	600 00			
Chas. Watters		600 00		
Allocations des circuits	3,200 00			
J. C. Allen		500 00		
Chas Duff		300 00		
Chas. Fisher		200 00		
A. L. Palmer		600 00		
J. W. Weldon		600 00		
A. R. Wetmore		500 00		
Geo. E. King		300 00		
	3,200 00	3,000 00	200 00	
Cours de comté—				
Trait. de cinq juges de comté, à $2,400 chacun.	12,000 00			
B. Botsford		2,400 00		
Jas. G. Stevens		2,400 00		
Jas. Steadman		2,400 00		
Chas. Watters		2,400 00		
Ed. Williston, du 1er juillet 1880 au 1er mars 1881		1,600 00		
Wm. Wilkinson, du 11 mars au 30 juin 1881		612 85		
b	12,000 00	11,812 85	187 15	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouveau-Brunswick—Fin.				
Cours de comté—*Fin.*				
Frais de voyages des juges des cours de comté	1,000 00			
B. Botsford		200 00		
Jas. G. Stevens		200 00		
Jas. Steadman		200 00		
Chas. Watters		200 00		
Ed. Williston, du 1er juillet 1880 au 1er mars 1881		133 28		
Wm. Wilkinson, du 11 mars au 30 juin 1881		61 33		
c	1,000 00	994 61	5 39	

Je crtifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a, *b* et *c*. Estimation trop élevée, à raison du décès du juge Fisher et de la retraite du juge Willister, datant du 1er mars 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Manitoba.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour du banc de la reine—				
Traitement du juge en chef	5,000 00			
L'hon. E. B. Wood		5,000 00		
Traitem. de deux juges puinés, à $4,000 chacun	8,000 00			
L'hon. Jos. Dubuc		4,000 00		
Jas. A. Miller, du 20 octobre 1880 au 30 juin 1881		2,795 67		
a	13,000 00	11,795 67	1,204 33	
Allocations de circuit—Crédit du Parlement	1,500 00			
L'hon. E. B. Wood		799 00		
Jos. Dubuc		669 00		
J. A. Miller		472 00		
b	1,500 00	1,940 00		440 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL.
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a Jas. A. Miller, nommé le 20 octobre 1880. Traitement estimé pour tout l'exercice.
b. Estimation insuffisante.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Colombie-Britannique.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour supérieure—				
Traitement du juge en chef	5,820 00			
Sir M. B. Begbie		5,820 00		
Traitement d'un juge puîné	4,850 00			
L'hon. H. P. P. Crease		4,850 00		
Trait. de trois juges puînés, à $4,000 chacun...	12,000 00			
L'hon. J. H. Gray		4,000 00		
J. F. McCreight, depuis le 26 nov. 1880 jusqu'au 30 juin 1881		2,388 86		
A. R Robertson, depuis le 26 nov. 1880 jusqu'au 30 juin 1881.		2,388 86		
a	22,670 00	19,447 72	3,222 28	
Cour de comté—				
Traitements de cinq magistrats stipendiaires, variant de $2.250 à $3.400 chaque	13,300 00			
L'hon. H. M. Ball, du 1er juil. '80 au 14 janv. '81		1,827 94		
A. F. Pemberton do do		1,209 68		
P. O'Reilly do do		1,612 90		
E. H. Saunders, du 1er juillet 1880 au 14 janvier 1881 (arrérages) *b*	600 00	1,890 32		
W. R Spaulding, du 1er juillet 1880 au 14 janvier 1881		1,209 68		
c	13,900 00	7,750 52	6.149 48	
Allocations des circuits (crédit du Parlement)	10,000 00			
L'hon. Sir M. B. Begbie		357 75		
H. P. P. Crease		2,422 00		
John F. McCreight		417 40		
A. R. Robertson		223 59		
H. M. Ball		172 00		
P. O'Reilly		1,185 75		
E. H. Saunders		83 50		
W. R. Spaulding		173 00		
d	10,000 00	5,034 99	4,965 01	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL, *auditeur général.*

Examiné, JOHN B. SIMPSON.

a. Les juges McCreight et Robertson ont été nommés le 26 novembre 1881, tandis que leurs traitements avaient été estimés pour toute l'exercice.

b. Ces $600 ont été votées par le Parlement.

c. Ces cinq juges ont été mis à la retraite à dater du 14 janvier 1881 ; mais la pension de M. O'Reilly a cessé le 1er mars, lors de sa nomination de commissaire des réserves des Sauvages.

d. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Ile du Prince-Edouard.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour supérieure—				
Traitement du juge en chef	3,000 00			
L'hon. E. Palmer		3,000 00		
Traitement du maître des rôles	2,500 00			
L'hon. Jas. H. Peters		2,500 00		
Traitement du vice-chancelier	2,500 00			
L'hon. Jos. Helmsley		2,500 00		
	8,000 00	8,000 00		
Allocation des circuits	600 00			
L'hon. E. Palmer		200 03		
Jas. H. Peters		200 04		
Jos Helmsley		200 04		
a	600 00	600 11		0 11
Cours de comté—				
Traitements de trois juges, deux à $2,400 et un à $2,000	6,800 00			
D. O. M. Reddin		2,400 00		
Geo. Alleyn		2,400 00		
Thos Kelly		2,000 00		
	6,800 00	6,800 00		
Allocations de voyages aux juges des cours de comté	600 00			
D. O. M. Reddin		200 00		
Geo. Alleyn		200 00		
Thos. Kelly		200 00		
	600 00	600 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a Différence entre les paiements mensuels et le chiffre des allocations de l'année.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Territoires du Nord-Ouest.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitements de trois magistrats stipendiaires	9,000 00			
Hugh Richardson	.....	3,000 00		
M. Ryan, du 1er juillet 1880 au 4 juin 1881.. ..... *a*	.....	2,783 33		
James F. McLeod, du 1er novembre 1880 au 30 juin 1881	.....	2,000 00		
	9,000 00	7,783 33	1,216 67	
Frais de voyages des magistrats stipendiaires dans les territoires du Nord-Ouest	4,500 00			
Hugh Richardson, frais de voyages	.....	845 07		
Hugh Richardson, frais de voyages dans le district de M. Ryan, M. Ryan s'étant absenté avec permission	.....	399 44		
M. Ryan, frais de voyages	.....	438 70		
b	4,500 00	1,683 21	2,816 79	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. On s'est dispensé de ses services après le 5 juin 1881.
b. Estimation trop élevée.

Une gratification égale à trois mois de traitement a été payée à M. Ryan, à sa retraite.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Divers, y compris les territoires du Nord-Ouest	15,000 00			
Entretien des prisonniers par la police à cheval du Nord-Ouest		3,345 60		
Trésorier provincial, Manitoba, frais, procès, et garde des prisonniers de Kewatin		1,393 00		
M. Ryan, gratification, ayant été remercié de ses services		750 00		
J. A. M. Aikins, Joseph Taillefer, Edgar Dewdney, — Services dans l'enquête sur l'administration du magistrat stipend. Ryan, territoires du Nord-Ouest		750 00 500 00 250 00		
Notes des juges, causes criminelles		272 17		
Cie de la Baie d'Hudson, transport des prisonniers au Fort Saskatchewan		399 79		
Cie de la Baie d'Hudson, transport des témoins au Fort Saskatchewan		226 00		
Le gouvernement de la Colombie-Britannique, frais judiciaires, Thos Davis et W. U. Bole, la reine *vs.* McLean et Hare		400 00		
C.A. Geoffrion, frais judic., la reine *vs.* Forget		200 00		
Richard Hardisty, frais judiciaires, la reine *vs.* Cardinal		221 44		
J. J. Foy, frais judiciaires, la Reine *vs.* les commissaires du havre, Toronto		106 82		
John A. McDonell, frais judiciaires, *in re* Mercer, déshérence		100 00		
Chas. McCabe, frais judiciaires, enquête préliminaire dans des causes criminelles		101 70		
Lieut.gouverneur Laird, honoraires aux témoins dans des causes criminelles		835 01		
P. O'Keefe, transport de prisonniers du Portage-du-Rat à Winnipeg		92 00		
D. R. Cameron, transport de prisonniers de Kéwatin et Portage-du-Rat à Winnipeg		74 40		
Daniel McPhalen, honoraires de constables		40 50		
Juge H. P. P. Crease, impression de trois jugements, la Reine *vs.* McLean et Hare		75 00		
Cie d'impressions du *Citizen*, impressions *in re* Mercer, déshérence		81 01		
Joseph Boucher, pension d'une sauvagesse accusée de meurtre		50 00		
Police à cheval du Nord-Ouest, pour W. Rowlands, interprète		21 00		
J. W. Brereton, pour témoins et interprète, la reine *vs.* Thos. Iliffe		24 27		
Rowe et Cie, imp. de placards pour J. W Brereton		7 00		
Imprimeur de la reine, impressions		42 55		
a	15,000 00	10,359 26	4,640 74	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Autorisé par la loi.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
E. Richard, une année de traitement comme shérif des Territoires du Nord-Ouest	1,200 00	1,200 00		
Acte à l'effet de prévenir les crimes.	Crédit.			
Montant requis pour payer les commiss. en vertu de l'acte.....	300 00			
L'hon. E. A. Dérey.....	.....	100 00		
P. J. O. Chauveau.....	.....	100 00		
Chas. Alleyn.....	.....	100 00		
	300 00	300 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Estimation trop élevée.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Cour suprême et cour de l'échiquier	54,035 00	54,445 20		
Ontario—				
Cour d'Appel	21,000 00	19,032 25		
Banc de la Reine	16,000 00	16,000 00		
Chancellerie	16,000 00	15,892 40		
Plaids communs	16,000 00	16,000 00		
Allocations des circuits	13,000 00	12,300 00		
Cour maritime	1,100 00	653 05		
Cours de comté	113,800 00	107,688 92		
Frais de voyages des juges des cours de comté	9,800 00	9,319 87		
Québec—				
Cour du banc de la reine	26,500 00	27,361 10		
Cour supérieure	113,500 00	110,817 88		
Cour de vice-amirauté	3,000 00	3,000 00		
Allocations des circuits	13,000 00	14,050 00		
Nouvelle-Ecosse—				
Cour suprême	30,000 00	29,905 84		
Cour de vice-amirauté	600 00	588 71		
Allocations des circuits	4,000 00	4,000 00		
Cours de comté	16,800 00	16,800 00		
Frais de voyages des juges des cours de comté	1,400 00	1,400 00		
Nouveau-Brunswick—				
Cour suprême	25,000 00	24,999 97		
Cour de vice-amirauté	600 00	600 00		
Allocations des circuits	3,200 00	3,000 00		
Cour de comté	12,000 00	11,812 85		
Frais de voyages des juges des cours de comté	1,000 00	994 61		
Manitoba—				
Cour du banc de la reine	13,000 00	11,795 67		
Allocations des circuits	1,500 00	1,940 00		
Colombie-Britannique—				
Cour suprême	22,670 00	19,447 72		
Cours de comté	13,900 00	7,750 52		
Allocations des circuits	10,000 00	5,034 99		
Ile du Prince-Edouard—				
Cour supérieure	8,000 00	8,000 00		
Allocations des circuits	600 00	600 11		
Cours de comté	6,800 00	6,800 00		
Frais de voyages des juges des cours de comté	600 00	600 00		
A reporter	588,405 00	562,631 66		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux différents items du budget, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Estimation.	Dépense.	Comparaison de la dépenses avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts,	$ cts.
Report.....	588,405 00	562,631 66	.....	.....
Territoires du Nord-Ouest—				
Magistrats stipendiaires.	9,000 00	7,783 33		
Frais de voyages des magistrats stipendiaires.	4,500 00	1,683 21		
Divers, justice, y compris les territoires du Nord-Ouest.....	15,000 00	10,359 26		
Acte pour mieux prévenir les crimes.....	300 00	300 00		
E. Richard, shérif, territoires du Nord-Ouest.....	1,200 00	1,200 00		
	618,405 00	583,957 46	34,447 54	.....

S

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après me instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

POLICE FÉDÉRALE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	cts.	$ cts.	$ cts.
Police fédérale.	13,638 75			
Augustus Keefer, commissaire		400 00		
E. J. O'Neill, surintendant		730 00		
Geo. Carpenter, agent de la police secrète		638 75		
John Jackson, constable, du 1er juillet 1880 au 30 avril 1881		532 00		
John Connor, constable		608 35		
J. Hughes do		556 65		
Thos. Kane do		547 50		
G. Brock do		547 50		
P. Stringer do		547 50		
H. Deslauriers do		511 00		
J. Jones do		511 00		
T. Moffatt do		456 25		
J. Purcell do		456 25		
M. Murphy do		456 25		
J. Daly do du 1er juillet 1880 au 5 janvier 1881		236 25		
P. Godin do		456 25		
D. Egan do		456 25		
C. Laframboise do		456 25		
J. Fink do		456 25		
N. Morrison do		456 25		
W. H. Timbers do		456 25		
O. Thibeault do		456 25		
Jas. Codd do		456 25		
B. d'Arpentigny do du 1er au 31 juillet 1880.		38 75		
B. Briggs do		456 25		
John Jackson do gratification de six mois de solde lors de sa retraite		320 25		
N. et T. Garland, étoffe pour habillements		444 69		
J. R. Esmonde, habillement		6 00		
do peaux de cham. pour garn. les habil.		34 20		
P. Stringer, confection d'habillements		259 50		
R. Carson, bottes		88 00		
A. J. Stephens, claques		30 60		
Dolan et Cie, casques		68 19		
R. J. Devlin do		41 50		
Lewis et Blatchford, gants		24 30		
Harris, Campbell et Boyden, bâtons		4 80		
J. R. Esmonde, revolvers et munitions		108 52		
S. et H. Borbridge, bandoulières, porte-baïonnettes, sacs à balles, etc		27 70		
Articles transférés à la police à cheval		11 38		
J. Purcell, divers		13 09		
E. J. O'Neill, billets de chars urbains		10 00		
John Connor, louage de voiture		4 00		
H. MacQueen, transcription des règles et règlem.		5 50		
Dr. Powell, services professionnels		21 25		
A reporter	13,638 75	13,403 72		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

POLICE FÉDÉRALE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Police fédérale—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	13,638 75	13,403 72		
Banc pour l'huile, $1.50; râtelier, $12; lit pour le surintendant, $10.33.		23 83		
Papeterie, du bureau de la papeterie		74 69		
Imprimeur de la reine, impressions		23 53		
	13,638 75	13,525 77	112 98	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,

JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PÉNITENCIERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Kingston		136,211 50	128,636 35	7,575 15	
Saint-Vincent de Paul		81,800 02	80,510 67	1,289 35	
Dorchester	54,300 00				
Supplémentaire	1,600 00				
		55,900 00	54,942 02	957 98	
Manitoba	25,573 50				
Supplémentaire	360 00				
		25,933 50	26,004 59		71 09
Colombie-Britannique		15,826 30	16,161 91		335 61
Ile du Prince-Edouard (supplémentaire)		1,110 75	1,110 75		
		316,782 07	307,366 29	9,415 78	

Revenu des pénitenciers..... $30,344 16

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PENITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE KINGSTON, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel					
1 préfet		2,600 00	2,600 00		
1 sous-préfet		1,400 00	1,400 00		
1 aumônier protestant		1,200 00	1,200 00		
1 do catholique romain		1,200 00	1,200 00		
1 chirurgien		1,800 00	1,800 00		
1 comptable		1,000 00	1,000 00		
1 commis du préfet *a*		700 00	699 96	0 04	
1 gardien en chef *b*		800 00	779 92	20 08	
1 garde-magasin *a*		700 00	699 96	0 04	
1 instituteur		600 00	600 00		
1 économe *a*		650 00	649 92	0 08	
1 commis des travaux *a*		1,000 00	999 96	0 04	
2 instr. de métiers—1re classe *a*		1,400 00	1,399 92	0 08	
4 do 2e classe *b*		2,240 00	2,229 68	10 32	
1 infirmier *a*		700 00	699 96	0 04	
6 gardiens *c*		3,000 00	2,474 60	525 40	
43 gardes *b*		19,350 00	18,193 75	1,156 25	
2 do préposés aux aliénés *b*		900 00	895 00	5 00	
W. R. Allen, à l'asile de Rockwood *d*			150 00		150 00
4 charretiers *b*		1,400 00	1,399 68	0 32	
1 directrice *a*		500 00	499 96	0 04	
1 sous-directrice		300 00	300 00		
1 sous-directrice adjointe *a*		250 00	249 96	0 04	
3 gardes pour quelques jours. *e*			11 25		11 25
Total, appoint. du personnel		43,690 00	42,133 48	1,556 52	
Gratifications de retraite *f*		1,925 00	531 25	1,393 75	
Uniformes *g*		2,034 00	1,280 43	753 57	
Entretien		57,396 50			
Rations	30,495 24				
Vêtements	9,493 00				
Vêtements aux détenus élargis	3,813 73				
Frais de voyages et gratification	2,903 00				
Literie	1,306 95				
Inhumations	22 00				
Chapelles	214 90				
Bibliothèque	295 12				
Ecole	90 89				
Evasions	119 00				
Hôpital	1,057 46				
Dépenses contingentes	636 04				
Frais judiciaires *in re* la propriété Morton *h*	38 00				
			50,485 33	6,911 17	
Frais d'exploitation		20,366 00			
Eclairage et chauffage	8,735 53				
Réparations aux bâtiments	8,663 61				
Entretien des machines	780 79				
Salle d'armes	51 83				
A reporter	18,231 76	125,411 50	94,430 49	10,615 01	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	18,231 76	125,411 50	94,430 49	10,615 01	.....
Frais d'exploitation—*Fin.*					
Cuisine.....	196 18				
Industries.....	3,035 40				
Ferme et écuries.....	428 63				
Papeterie.....	616 45				
Imprimeur de la reine..... *i*	138 87				
		.....	22,647 29	.....	2,281 29
Compte du capital..... *k*	.....	10,800 00	11,558 57	.....	758 57
		136,211 50	128,636 35	7,575 15	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Différence entre le total des paiements annuels et le chiffre des appointements de l'année.

b. Economie des appointements de deux gardes. Retenue sur le traitement des officiers pour amendes et temps perdu.

c. Economie des appointements d'un garde. Retenue sur le traitement des officiers pour amendes et temps perdu.

d. Pension et logement de cet officier, payés par ordre du ministre de la justice.

e. Temps perdu. L'absence de cet officier étant due à la maladie, le préfet lui a payé subséquemment ses appointements en entier.

f et *g.* Estimation trop élevée.

h. Dû à ce que la population du pénitencier a été moins grande qu'on ne s'attendait.

i. L'excédant de dépenses s'explique par la pose de tuyaux à vapeur et l'entretien des machines, etc., dans l'infirmerie et le nouvel édifice des aliénés.

k. Excédant de dépense dû à ce qu'il a fallu payer pour un nouveau moulin à farine.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—					
1 préfet..... *a*	.....	2,600 00	1,488 31	1,111 69	
1 sous-préfet (H. B. Mackay).....	.....	1,400 00	1,400 00		
do arrérages d'appoint. comme préfet..... *b*	.....	.....	522 58	.....	522 58
1 aumônier protestant	.....	1,200 00	1,200 00		
1 do catholique romain....	.....	1,200 00	1,200 00		
1 chirurgien..... *c*	.....	600 00	1,200 00	.....	600 00
1 do ..... *c*	.....	600 00	.....	600 00	
1 comptable.....	.....	1,000 00	1,000 00		
do (inventaire)..... *d*	.....	.....	33 33	.....	33 33
1 commis du préfet..... *e*	.....	700 00	699 96	0 04	
1 premier gardien..... *e*	.....	800 00	799 92	0 08	
1 garde-magasin..... *e*	.....	700 00	699 96	0 04	
do (inventaire) *d*	.....	.....	33 33	.....	33 33
1 instituteur.....	.....	600 00	600 00		
1 économe ..... *e*	.....	650 00	649 92	0 08	
1 comm. des trav.(T.Ouimet) *f*	.....	700 00	699 96	0 04	
do sous-préfet intérimaire..... *f*	.....	.....	583 30	.....	583 30
2 instructeurs de métiers..... *e*	.....	1,400 00	1,399 92	0 08	
1 do	.....	600 00	600 00		
2 do	.....	1,120 00	1,119 84	0 16	
1 do ..... *e*	.....	500 00	499 92	0 08	
1 gardien d'hôpital.....	.....	560 00	518 09	41 91	
1 mécanicien	.....	780 00	780 00		
8 gardiens..... *g*	.....	4,000 00	4,499 28	.....	499 28
24 gardes..... *h*	.....	10,800 00	12,438 71	.....	1,638 71
1 messager.....	.....	450 00	37 50	412 50	
1 fermier et jardinier..... *e*	.....	560 00	559 92	0 08	
2 charretiers ..... *e*	.....	500 00	499 92	0 08	
Gard. de nuit (Jos. Lavigne). *i*	.....	.....	192 45	.....	192 45
Total, appoint. du personnel...	.....	34,020 00	35,956 12	.....	1,936 12
Gratifications de retraite.....	.....	1,425 00	100 00	1,325 00	
Uniformes..... *j*	.....	1,182 00	1,233 89	.....	51 89
Entretien	.....	32,497 52			
Hôpital.....	582 94				
Evasions.....	106 30				
Rations.....	15,527 52				
Vêtements de prison.....	6,256 39				
Vêtements aux détenus élargis...	2,244 81				
Frais de voyages et gratification.	1,386 60				
Literie	583 70				
Inhumations.....	8 10				
Chapelles.....	210 91				
Bibliothèque.....	160 00				
Ecole.....	40 00				
Dépenses contingentes..... *k*	654 29				
		.....	27,761 56	4,735 96	
A reporter.....	.....	69,124 52	65,051 57	4,072 95	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	69,124 52	65,051 57	4,072 95	.....
Frais d'exploitation.....	.....	12,675 50			
Eclairage et chauffage.....	5,792 55				
Réparations aux bâtiments.....	3,898 90				
Entretien des machines.....	108 45				
Salle d'armes.....	62 00				
Cuisine.....	303 54				
Ferme et écuries.....	2,098 78				
Industries.....	188 80				
Transp des prisonn. à Kingston	428 00				
Services se rattachant à l'inspection—Chas. H. Pope.....	170 00				
Services se rattachant à l'inspection--H. B. Mackay.....	70 39				
Témoins à l'enquête.....	74 80				
A. et G. C. Holland, rapporteurs.	962 80				
J. G. Moylan, frais de voyages....	456 15				
Z. A. Lash do ...	45 00				
John Leslie do ...	55 15				
Papeterie.....	474 80				
Imprimeur de la reine.....	268 99				
l		.....	15,459 10	.....	2,783 60
		81,800 02	80,510 67	1,289 35	.....

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

OBSERVATIONS.

a. Dû à ce que le préfet a été destitué en février.

b. Appointements de M. Mackay comme préfet intérimaire du 25 janvier au 30 juin.

c. Le Dr Pratt a été mis à la retraite et le Dr Pominville nommé chirurgien à $1,200 de traitement.

d. Somme réclamée par le comptable et le garde-magasin pour l'évaluation des édifices du pénitencier et l'inventaire de l'établissement. Dépense non prévue.

e. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

f. T. Ouimet, commis des travaux, de juillet à janvier, et M. Lévesque, commis des travaux, de février à juin.

f. T. Ouimet, appointements de sous-préfet intérimaire de février à juin, non prévus.

g. Un gardien supplémentaire, non prévu.

h. Quatre gardes supplémentaires, non prévu.

i. Comme les ouvertures des bâtiments de la carrière ont été enfoncées en diverses occasions, et que des outils, etc., ont été volés, le ministre de la justice a nommé un gardien de nuit à 75c par nuit. Dépense non prévue.

j. Estimation insuffisante.

k. Dû à ce que la population de la prison a été moins grande qu'on ne s'attendait.

l. Dû aux dépenses se rattachant à l'enquête faite sur les accusations portées contre l'ex-préfet, et à l'insuffisance de l'estimation pour la papeterie.

NOTE.—Le commis des travaux reçoit $300 par année du département des travaux publics.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE DORCHESTER, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.			Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—						
1 préfet	*g*		2,000 00	1,999 92	0 08	
1 sous-préfet			1,200 00	1,200 00		
1 comptable	*a*		900 00	750 00	150 00	
1 chirurgien			1,200 00	1,200 00		
1 aumônier—protestant	*g*		500 00	499 92	0 08	
1 do cathol. romain	*g*		500 00	499 92	0 08	
1 gardien en chef	*g*		800 00	799 92	0 08	
1 garde-magasin	*g*		700 00	699 96	0 04	
1 économe	*g*		650 00	649 92	0 08	
1 surveillant de l'hôpital	*g*		560 00	559 92	0 08	
1 fermier et jardinier	*b*		560 00	46 66	513 34	
1 gardien et instructeur charpentier	*g*		700 00	699 96	0 04	
1 gardien et instructeur maçon	*g*		700 00	699 96	0 04	
1 gardien et instructeur forgeron	*g*		700 00	699 96	0 04	
1 mécanicien et machiniste			780 00	780 00		
1 instituteur			600 00	600 00		
3 gardiens	*c*		1,500 00	1,478 93	21 07	
20 gardes	*d*		9,000 00	8,624 06	375 94	
2 charretiers			500 00	499 92	0 08	
1 directrice			500 00	499 92	0 08	
1 sous-directrice			300 00	225 00	75 00	
1 messager	*e*		450 00	450 00		
Total, appoint. du personnel			25,300 00	24,163 85	1,136 15	
Uniformes	*f*		3,000 00	2,879 50	120 50	
Entretien			9,720 00			
Rations		6,125 30				
Vêtements		1,770 91				
Vêtements aux détenus élargis		881 30				
Frais de voyages et gratification		480 60				
Inhumations		5 08				
Chapelles		182 07				
Bibliothèque		29 85				
Ecole		54 46				
Evasions		46 89				
Hôpital		374 82				
Dépenses contingentes		744 80				
	h			10,696 08		976 08
Organisation, frais d'exploitation, etc			16,280 00			
Eclairage et chauffage		1,495 41				
Entretien des machines		1,416 40				
Cuisine		337 44				
Salle d'armes		631 72				
Industries		3,203 44				
A reporter		7,084 41	54,300 00	37,739 43	1,256 65	976 08

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE DORCHESTER, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts	$ cts.	$ cts.
Report	7,084 41	54,300 00	37,739 43	1,256 65	976 08
Organization, frais d'exploitation, etc.—*Fin.*					
Ferme et étables	1,488 49				
Réparations aux bâtiments	341 90				
Translation des prisonniers	1,048 52				
Frais de transport	551 50				
Papeterie	217 75				
Imprimeur de la reine *j*	226 88				
	.....	.....	10,959 45	5,320 55	
Compte du capital *k*	.....	.....	1,499 60	.....	1,499 60
Pénitencier d'Halifax *l*	.....	.....	1,170 75	.....	1,170 75
Pénitencier de Saint-Jean *l*	.....	.....	1,972 79	.....	1,972 79
Appointements du préfet et du sous-préfet, arrérages, crédit supplém.	.....	1,600 00	1,600 00		
		55,900 00	54,942 02	957 98	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

---

a. Le comptable n'est entré en fonctions que le 1er septembre.

b. Le fermier et le jardinier n'ont été nommés qu'en mai—ils n'ont été payés que pour le mois de juin.

c. Le gardien n'a pas été payé pendant une quinzaine.

d. Partie du salaire d'un garde, du mois d'octobre au mois de juin.

e. La sous-directrice n'est entrée en fonctions qu'en octobre.

f. Estimation trop élevée.

g. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

h. Habillements des détenus insuffisamment estimés.

j. L'éclairage, le chauffage, l'entretien des machines, la cuisine et la papeterie estimés trop haut.

k. Achat d'une scie mécanique portative. Non prévu.

l. Prévu. Voir la note au budget de 1880-81.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DU MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements du personnel—					
1 préfet		2,000 00	2,000 00		
1 premier gardien *a*		800 00	799 92	0 08	
1 aumônier protestant		300 00	300 00		
1 do catholique romain		300 00	300 00		
1 chirurgien *a*		800 00	799 92	0 08	
1 comptable et garde-magasin		800 00			
G. E. Adshead *a*			799 92	0 08	
1 instituteur		350 00			
Mlle M. Savigny—juillet à décembre	137 46				
G. E. Adshead—juillet à décembre	37 50				
G. E. Adshead—janvier à juin	174 98				
a			349 94	0 06	
5 gardes		3,000 00	3,000 00		
1 garde		600 00			
Alex. Garven			600 00		
Allocation de l'inst. de métiers		220 00			
Alex. Garven	219 96				
Instructeur de boulangerie	50 00				
do cordonnerie	65 00				
b			334 96		114 96
1 économe *a*		650 00	649 92	0 08	
1 messager et garde		600 00	600 00		
Une garde-malade pour les personnes aliénées			66 64		66 64
Mécanicien et gardien (crédit supplémentaire)		360 00	342 58	17 42	
Total, appoint. du personnel		10,780 00	10,943 80		163 80
Gratifications de retraite		325 00		325 00	
Uniformes *d*		228 00	230 51		2 51
Entretien—		4,332 50			
Rations	5,160 98				
Vêtements	1,117 81				
Vêtements aux détenus élargis	54 90				
Frais de voyage et gratification	80 00				
Literie	140 08				
Bibliothèque	72 55				
Ecole	45 40				
Détenus évadés	81 00				
Hôpital	276 94				
Dépenses contingentes *c*	570 13		7,599 79		3,267 29
A reporter		15,665 50	18,774 10		3,108 60

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DU MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	15,665 50	18,774 10	.....	3,108 60
Frais d'exploitation.....	.....	7,722 00			
Eclairage et chauffage	6,660 18				
Réparation aux bâtiments.....	755 85				
Entretien des machines.....	6 00				
Salles d'armes.....	18 45				
Cuisine.....	118 95				
Ferme et écuries.....	860 75				
Frais de voyages	315 00				
Enquête *in re* Armstrong.....	109 90				
Papeterie.....	154 53				
Imprimeur de la reine.....	37 16				
f	.....	.....	9,036 77	.....	1,314 77
Industries..... ..... *g*	.....	50 00	230 94	.....	180 94
Compte du capital..... *h*	.....	2,496 00	1,837 55	658 45	
	.....	25,933 50	29,879 36	.....	3,945 86
MOINS—Entretien des aliénés, porté au compte des subventions.	3,579 77				
Bois de chauf. fourni pendant la construction et porté au compte des trav. publics...	295 00				
	.....	.....	3,874 77	.....	3,874 77
		25,933 50	26,004 59	.....	71 09

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

b. Dû à ce qu'on a employé un instructeur dans la boulangerie et la cordonnerie.

c. Dû à ce qu'on a employé une infirmière dans la salle des aliénés.

d. Estimation insuffisante.

e. Dû à ce qu'il a fallu se procurer un assortiment supplémentaire de vêtements, et à ce que les prix ont été plus élevés que ceux d'après lesquels les estimations avaient été calculées.

f. Dû à une augmentation dans le prix du bois et de la houille.

g. Estimation insuffisante.

h. N'a pas été nécessaire.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
Appointements du personnel—	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 préfet		1,200 00	1,200 00		
1 chapelain—protestant		300 00	300 00		
1 do catholique		300 00	300 00		
1 chirurgien *a*		500 00	499 92	0 08	
1 comptable et garde-magasin....		800 00			
W. H. Falding			800 00		
Allocation pour un instituteur....		200 00			
W. H. Falding *a*			199 94	0 06	
1 sous-préfet *a*		800 00	799 92	0 08	
1 économe et garde *a*		650 00	649 92	0 08	
5 gardes		3,000 00	3,491 66		491 66
1 messager et garde		600 00	600 00		
1 charretier et garde		600 00		600 00	
Total, appointements *b*		8,950 00	8,841 36	108 64	
Uniformes *c*		300 00	127 50	172 50	
Entretien		3,876 30			
Rations	2,657 82				
Vêtements	1,531 87				
Vêtements aux détenus élargis...	159 25				
Frais de voyages et gratification	110 00				
Hôpital	321 96				
Chapelles	16 00				
Literie	110 80				
Inhumations	2 00				
Dépenses contingentes *d*	68 15				
			4,977 85		1,101 55
Frais d'exploitation		2,000 00			
Eclairage et chauffage	1,278 17				
Cuisine	96 87				
Salle d'armes	50 00				
Ferme et écuries	93 94				
Réparations aux bâtiments	112 54				
Frais judiciaires	20 00				
Papeterie	95 90				
Imprimeur de la reine	13 57				
			1,760 99	239 01	
Entretien de l'aliéné Ah Bow	260 71				
W. W Walkem, frais de voyages *in re* Ah Bow *e*	89 00				
			349 71		349 71
Compte du capital		500 00	57 50	442 50	
Industries		200 00	47 00	153 00	
		15,826 30	16,161 91		335 61

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OBSERVATIONS.

a. Différence entre le total des paiements mensuels et le chiffre des appointements de l'année.

b. Pendant deux mois et cinq jours le salaire d'un des gardes n'a pas été payé.

c. Estimation trop élevée.

d. Dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1881, il est devenu nécessaire de se procurer pour les détenus des habillements, pour lesquels il n'avait été fait aucune prévision. Ceci a causé un excédant de dépense sous le titre Habillements.

e. Les frais d'entretien du détenu aliéné Ah Bow ont été portés au compte du pénitencier de la Colombie-Britannique, par ordre du sous-ministre de la justice. Comme aucun crédit spécial n'avait été voté à cette fin, la somme nécessaire a été inscrite au compte du crédit général. La somme payée à W. W. Walkem représente les frais de voyages qu'il a encourus en allant prendre des arrangements avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet de ce détenu.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PÉNITENCIERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au PÉNITENCIER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour rembourser au gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard les frais d'entretien des détenus dans les prisons de l'Ile (crédit supplément.)...	1,110 75	1,110 75		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

LÉGISLATION.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sénat—				
Traitement du président	4,000 00			
L'hon. D. L. Macpherson		4,000 00		
Indemnité des sénateurs $77,000 00				
Frais de voyages do 10,558 80	87,558 80	78,886 80	8,672 80	
Chambre des communes—				
Traitement du président	4,000 00		0 04	
L'hon. J. G. Blanchet		3,999 96		
Indemnité des députés $206,000 00				
Frais de route do 26,000 00	232,000 00	220,260 60	11,739 40	
Bibliothèque—				
Appointements et dépenses contingentes	12,610 00	12,610 00		
Dépenses d'élections, 30 Vic., chap. 9	5,000 00			
Provencher		191 16		
Toronto-Ouest		981 57		
Ontario-Nord		970 53		
L'Assomption		374 05		
Brome		433 23		
Selkirk, Manitoba		373 71		
Comté de Québec		27 30		
Bagot		20 50		
Joliette		613 40		
Oxford-Nord		655 66		
Montmorency		328 90		
Cariboo, Colombie-Britannique		864 50		
Charlevoix		458 64		
Bellechasse		421 15		
Northumberland-Est		735 27		
Colchester		499 05		
	5,000 00	7,948 62		2,948 62
Elections contestées—				
Missisquoi		45 45		
Argenteuil		832 75		
Bellechasse		25 60		
Richelieu		120 00		
Saguenay		212 40		
		1,236 20		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Senat—A.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements et dépenses contingentes..... *b*	55,838 00	52,152 33	3,685 67	
Pour pourvoir à la réduction de la retenue pour fonds de retraite des employés du sénat, 1880-81.	454 00	454 00		
Chambre des communes.				
Appointements, d'après l'estimat. du greffier... *c*	58,400 00	58,050 00	350 00	
Dépenses de comités, commis surnuméraires de la session, etc..... *d*	12,300 00	12,805 99	.....	505 99
Dépenses contingentes, d'après l'esti- du greffier..... *e* $19,600 00				
Dépenses supplémentaires pour frais de poste et papeterie..... ..... 2,200 00				
	21,800 00	16,686 82	5,113 18	
Publication des *Débats*..... . ..... 15,000 00				
Dépenses supplémentaires 10,000 00				
	25,000 00	30,735 34	.....	5,735 34
Appoint. et dépenses conting., d'après l'estim. du sergent-d'armes... *f*, *g* 27,775 00				
	27,775 00	26,431 99	1,343 01	
Divers.				
Crédit p. la bibliothèque du Parlement. 7,000 00				
Achat de livres, avance à compte du crédit ordinaire pour 1881-82..... 3,500 00				
	10,500 00	10,500 00		
Mont. requis pour rajuster les appoint.. de cinq commis de la bibliothèque. 500 00				
Appoint. des officiers (additionnels) et dép. conting. de la bibliothèq. *h* 5,000 00				
Dépenses supplém. pour appointements 50 00				
	5,550 00	4,988 54	561 46	
Pour défrayer les dépenses occasionnées par la préparation de nouveaux catalogues.....	850 00	120 00	730 00	
Impressions, reliure et distribution des lois.....	12,000 00	11,625 60	374 40	
Impressions, papier à imprimer et reliure.....	70,000 00	52,309 59	17,690 41	
Appoint. du greffier de la couronne en chancellerie.	2,000 00	2,000 00		
Dépenses contingentes du greffier de la couronne en chancellerie.....	1,200 00	280 41	919 59	
Pour pourvoir à la réduction de la retenue pour fonds de retraite des employés de la bibliothèque	243 00	243 00		
Impressions diverses.....	2,000 00	1,072 93	927 07	
A reporter.....	305,910 00	280,456 54	31,694 79	6,241 33

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Divers—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	305,910 00	280,456 54	31,694 79	6,241 33
Pour payer aux familles de feu les honorables James Shaw, D. Christie et J. S. Thompson, écrs., MM.P., l'équivalent de leur indemnité sessionnelle en entier, et à feu MM. Joseph Keeler, M.P., et G. H. Connell, M.P., l'équivalent de leur indemnité sessionnelle, et de leurs frais de voyages, depuis la date de leur décès jusqu'au jour de la prorogation.....	3,752 00	2,688 00	1,064 00	
	309,662 00	283,144 54	26,517 46	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS du personnel et dépenses contingentes du Sénat.

APPOINTEMENTS.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Robt. LeMoine	Greffier, maître en chancellerie, caissier et comptable	3,400 00	3,400 00		
Fennings Taylor	Greffier-adjoint, assistant-greffier et maître en chancellerie	2,800 00	2,800 00		
E. L. Montizambert	Greffier en loi, secrétaire des comités et traducteur anglais	2,800 00	2,800 00		
Rév. Canon Johnson	Chapelain	400 00	400 00		
James Adamson	Deuxième assistant-greffier, rédacteur des procès-verbaux anglais et premier commis anglais	1,600 00	1,600 00		
Peter Miller	Deuxième commis anglais et commis des affaires de routine	1,400 00	1,400 00		
Neil W. McLean	Troisième commis anglais et greffier des bills privés	1,400 00	1,400 00		
A. A. Boucher	Troisième assistant-greffier et traducteur en chef français	1,900 00	1,900 00		
Alfred Garneau	Premier traduct. français et commis	1,600 00	1,600 00		
J. D. St. D. LeMoine	Rédacteur des procès-verbaux français, 2me traducteur français et sergent-d'armes	1,200 00	1,200 00		
Ivanhoe Taché	Rédacteur-adjoint des procès-verbaux français et deuxième sergent-d'arm.	900 00	900 00		
R. W. Stephen	Assistant comptable et commis	1,200 00	1,200 00		
*Alexander Souter	Commis de classe cadette	800 00	900 00		100 00
R. E. Kimber	Gentilh. huissier de la verge noire	1,350 00	1,350 00		
J. B. Myrand	Maître de poste	1,000 00	1,000 00		
Peter Dunne	Concierge	1,000 00	1,000 00		
Pierre Ratté	Huissier	800 00	800 00		
S. J. Jones	Préposé au cabinet de lecture	800 00	800 00		
Charles Young	Messager du président	700 00	700 00		
James Doherty	Gardien du vestiaire et aide-huissier	600 00	600 00		
F. Gilbert	Messager de la banque	750 00	750 00		
Thos. Wheeler	Messagers permanents	600 00	600 00		
John Dunne	do do	600 00	600 00		
André Gravelle	Menuisier	600 00	600 00		
	Montant du crédit	30,200 00			
	Montant des dépenses		30,300 00		
	Dépense en sus du crédit				100 00

* Les appointements de M. Souter ont été augmentés par ordre du Sénat. Voir 4me rapport du comité des dépenses contingentes, session 1880, 4 et 5 mai.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS ET DÉPENSES CONTINGENTES DU SÉNAT.

DÉPENSES CONTINGENTES.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
5 pages, à $1.50 par jour	1	750 00	612 00	138 00	
7 messagers pour la session, à $2.50		1,750 00	1,750 00		
Femmes de journée et serviteurs	2	1,568 00	1,580 00		12 00
Papeterie	3	5,570 00	5,824 16		254 16
Journaux et annonces	4	2,000 00	1,709 63	290 37	
Frais de poste et transport de la malle	5	700 00	729 03		29 03
Divers et notes de fournisseurs	6	3,500 00	2,801 90	698 10	
Débats et sténographes du Sénat	7	5,000 00	5,280 00		280 00
Comptes imprévus	8	4,800 00	1,565 61	3,234 39	
Fonds de retraite		454 00	454 00		
Grand total		26,092 00		4,360 86	575 19
Total des dépenses			22,306 33		
Surplus des dépenses				3,785 67	

REVENU—Honoraires des bills privés $1,106 04
Exemplaires certifiés d'actes 167 61
Total 1,273 65

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

SÉNAT,
OTTAWA, 3 novembre 1881.

Etat indiquant les raisons de la différence accusée entre les crédits et les dépenses.

1. 4 pages seulement ont été employés.
2. Excédant de dépenses dû à ce que la session a été plus longue qu'à l'ordinaire.
3. Estimation insuffisante.
4. Dû à la réduction du nombre des journaux reçus, des frais de publicité et de télégraphie.
5. Excédant de dépense dû à ce que la session a été plus longue qu'à l'ordinaire.
6. Estimation trop élevée.
7. Estimation insuffisante.
8. Estimation trop élevée.

ROBT. LEMOINE,
Greffier du Sénat.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

(*c*) APPOINTEMENTS du personnel de la Chambre des communes.

Nom.	Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A. Patrick	Greffier de la Chambre (5 mois)	1,416 66				
J. G. Bourinot	do 7 do	1,983 34				
			3,400 00	3,400 00		
*Henry Hartney	Comptable		2,600 00	2,800 00		200 00
J. G. Bourinot	Greffier adjoint (5 mois)	833 32				
*J. P. Leprohon	do 7 do	1,166 68				
			2,000 00	2,000 00		
do	Deuxième greffier adjoint (5 mois)		1,800 00	750 00	1,050 00	
*D. W. Macdonell	Sergent d'armes		2,000 00	2,400 00		400 00
H. R. Smith	Assistant do		1,200 00	1,200 00		
G. W. Wicksteed	Greffier en loi		3,400 00	3,400 00		
W. Wilson	Assistant greffier en loi, etc		2,000 00	2,000 00		
T. G. Coursolles	do do		2,000 00	2,000 00		
J. R. E. Chapleau	Traducteur des procès-verbaux, etc		1,800 00	1,800 00		
F. B. Hayes	Assistant traducteur anglais		1,600 00	1,600 00		
A. F. Gingras	do do français		1,700 00	1,700 00		
A. Frechette	do do do		1,200 00	1,200 00		
R. J. Wicksteed	do do anglais		1,200 00	1,200 00		
J. A. Genand	do do do		1,400 00	1,400 00		
A. Gelinas	do do français		1,200 00	1,200 00		
*L. Laframboise	do do do		1,000 00	1,100 00		100 00
E. Query	Correcteur		800 00	800 00		
R. Brewer	Teneur de livres, etc		1,200 00	1,200 00		
F. McGillvary	Commis des affaires de routine, etc		1,400 00	1,400 00		
H. B. Stuart	Expéditionnaire anglais		1,200 00	1,200 00		
R Romaine	Correcteur, etc		1,000 00	1,000 00		
I. B. Taylor	Commis chargé des index		1,000 00	1,000 00		
C. Panet	do des bills prives, etc		1,200 00	1,200 00		
Walter Todd	Assistant do		800 00	800 00		
R. McG. Moffatt	Secrétaire des comités des chem. de fer		1,200 00	1,200 00		
E. P. Hartney	do du comité des comptes publics		1,200 00	1,200 00		
Elie Tassé	do en chef des comites		1,450 00	1,450 00		
F. X. Blanchet	Adjoint de		1,200 00	1,200 00		
H. Poetter	Secrétaire des procès-verbaux		1,700 00	1,700 00		
W. C. Bowles	Adjoint du secrét. des procès-verbaux		1,450 00	1,450 00		
W. B. Ross	Commis des journaux anglais		1,800 00	1,800 00		
A. D. G. Taylor	Adjoint do etc		1,300 00	1,300 00		
W. F. Costigan	Commis des documents de la session		1,000 00	1,000 00		
Pierre Rivet	do des journaux français		1,500 00	1,500 00		
J. H. Blais	Adjoint do		1,000 00	1,000 00		
P. Poirier	Maître de poste		1,200 00	1,200 00		
F. Falardeau	Assistant maître de poste		800 00	800 00		
E. Pelletier	do do		900 00	900 00		
J. Dalton	Commis de classe cadette		600 00	600 00		
	Grand total		58,400 00			
	Total de la dépense			58,050 00	1,050 00	700 00

* M. Hartney a reçu $300.00 comme secrétaire du comité des impressions, outre ses appointements de comptable. M. Leprohon a reçu $300.00 comme secrétaire de l'Orateur, outre ses appointements de greffier adjoint. M. Hartney a reçu $200.00 de plus que le crédit voté par lui ; D. W. Macdonell, $400.00; et L. Laframboise, $100.00. Ces augmentations ont été autorisées par une décision de la Commission de l'Economie Interne. Voir la lettre de M. Hartney ci-jointe.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné, GEO. C. BOLTON. J. L. McDOUGALL, *Auditeur général.*

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

(*d*) DÉPENSES des comités, eommis surnuméraires pour la session, etc.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 secrétaire de l'orateur	300 00	300 00		
5 commis pour la session, permanents	2,000 00	1,600 00	400 00	
25 commis pour la session, à $3.00 par jour, témoins et sténographes	8,000 00	8,285 99		285 99
5 traducteurs français pour la session, à $4 p. jour.	2,000 00	2,920 00		920 00
Total du crédit	12,300 00		400 00	1,205 99
Total des dépenses		13,105 99		400 00
Surplus des dépenses				805 99

(*e*) DÉPENSES CONTINGENTES.

Fonds de retraite		1,100 00	946 32	153 68	
Papeterie	$7,000 00				
Dépenses supplémentaires	1,500 00				
		8,500 00	8,633 09		133 09
Frais de poste	500 00				
Dépenses supplémentaire	700 00				
		1,200 00	1,469 49		269 49
Journaux et annonces		3,000 00	1,539 15	1,460 85	
Divers		4,000 00	2,743 67	1,256 33	
Dépenses imprévues, autorisées par un ordre spécial de la commission administrative		4,000 00	758 34	3,241 66	
Total du crédit		21,800 00		6,112 52	402 58
Total des dépenses			16,090 06	4' 2 58	
Balance non dépensée				5,709 94	

REVENU—Impressions et reliure	$695 88
do do des statuts	163 44
Honoraires de bills privés	5,551 00
Total	6,410 32

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

(*f*) APPOINTENTS—Sergent d'armes.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En plus.	En moins.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
L. Dubé	Messager en chef	1,200 00	1,200 00		
	Assistant-messager	900 00	.....	900 00	
R. Harris	Portier	300 00	300 00		
J. Lemonde	Messager permanent	800 00	800 00		
N. Turgeon	do	750 00	750 00		
E. Storr	do	700 00	700 00		
James Browne	do	700 00	700 00		
O. Roberge	do	650 00	650 00		
M. Laflamme	do	650 00	650 00		
J. E. Asselin	do	600 00	600 00		
G. Lizotte	do	400 00	400 00		
T. Towers	do	325 00	270 83	54 17	
J. Boudreault	do	.....	50 00	.....	50 00
J. Fitzsimmons	Gardien de nuit	600 00	600 00		
G. Smith	do	600 00	600 00		
J. Sinclair	Menuisier	700 00	700 00		
(*g*) Dépenses contingentes—Sergent d'armes—budget—					
35 messagers pour la session, à $2 par jour		7,000 00	7,000 00		
12 pages, à $1.50 par jour		1,800 00	1,849 50	.....	49 50
4 serviteurs pour les salles de toilette et de bains		600 00	609 00	.....	9 00
10 femmes de journée permanentes		1,825 00	1,825 00		
10 do pour la session		500 00	500 00		
Dépenses contingentes, département de la conciergerie		750 00	689 12	60 88	
Préposé au gaz pour la session		125 00	125 00		
Ouvriers et autres		5,000 00	4,988 54	11 46	
Messagers à la retraite		300 00	171 76	128 24	
	Total du crédit	27,775 00	.....	1,154 75	108 50
	Total de la dépense	.....	26,728 75	108 50	
	Surplus de la dépense	.....	.....	1,046 25	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

APPOINTEMENTS — Bibliothèque.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Alpheus Todd ...	Bibliothécaire	.....	3,200 00		
A. D. DeCelles..	Aide du bibliothécaire	.....	2,400 00		
Aug. Leperrière.	Commis de classe ancienne, divis. française	.....	1,700 00		
A. Hamlyn Todd	do do anglaise.	.....	1,250 00		
James Fletcher..	Enregistrateur	.....	950 00		
James Campbell	Commis de classe cadette, divis. anglaise.	.....	950 00		
L. P. Sylvain....	do do française	.....	850 00		
E. S. Thayne	Commis surnuméraire	.....	800 00		
L. J. Casault....	Messager de classe ancienne	.....	850 00		
J. H. Dunlop.....	Messager	.....	700 00		
J. W. Ryan.....	do	.....	700 00		
J. N. Ratté.....	do	.....	700 00		
		.....	15,050 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

LÉGISLATION—*Suite.*

DIVERS—Chambre des communes.

	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Appointements, estimation du greffier	58,400 00	58,050 00		350 00
2	Secrétaire de l'Orateur	300 00	300 00		
3	5 commis sessionnels parmanents	2,000 00	1,600 00		400 00
4	25 commis sessionnels, à $3 par jour, témoins et sténographe	8,000 00	8,285 99	285 99	
5	5 traducteurs français sessionnels	2,000 00	2,920 00	920 00	
6	Fonds de retraite des officiers	1,100 00	946 32		153 68
7	Papeterie	8,500 00	8,633 09	133 09	
8	Frais de poste	1,200 00	1,469 49	269 49	
9	Journaux et annonces	3,000 00	1,539 15		1,460 85
10	Divers	4,000 00	2,743 67		1,256 33
11	Dépenses imprévues, par ordre du bureau des commissaires	4,000 00	758 34		3,241 66
12	Publication des Débats	25,000 00	30,735 34	5,735 34	
13	Appointements, estimation du sergent d'armes	9,875 00	8,970 83		904 17
14	35 messagers sessionnels, à $2	7,000 00	7,000 00		
15	12 pages, à $1.50	1,800 00	1,849 50	49 50	
16	4 servit. p. les chambres de toilette et de bains	600 00	609 00	9 00	
17	10 femmes de journée permanentes	1,825 00	1,825 00		
18	10 femmes de journée sessionnelles	500 00	500 00		
19	Dépenses conting., départ. de la conciergerie	750 00	689 12		60 88
20	Préposé au gaz durant la session	125 00	125 00		
21	Ouvriers et autres	5,000 00	4,988 54		11 46
22	Fonds de retraite, messagers	300 00	171 76		128 24
23	Impressions, reliure et distribution des lois	12,000 00	11,625 60		374 40
24	do papier à imprimer et reliure	70,000 00	52,309 59		17,690 41
24	Greffier de la couronne en chancellerie	2,000 00	2,000 00		
26	Dép. cont. du greffier de la couronne en chanc.	1,200 00	280 41		919 57
27	Diverses impressions	2,000 00	1,072 93		927 07
28	Crédit spécial pour payer l'indemnité et les frais de voyages des familles des sénateurs Shaw et Christie, et Joseph Keeler, écr., M.P., J. S. Thompson, écr., M.P., et G. H. Connell, écr., M.P	3,752 00	2,688 00		1,064 00
		236,227 00	214,686 67	7,402 41	28,942 72

OTTAWA, 28 décembre 1880.

MONSIEUR,—Je vous serais obligé si vous vouliez bien voir mon rapport sur les comptes du dernier exercice financier, page 92.

Si vous partagez mon opinion, vous ordonnerez peut-être au greffier du Sénat de payer par un seul chèque les appointements de chaque employé.

Si vous trouvez qu'il serait trop dur de mettre en vigueur la recommandation que j'ai faite de payer les appointements le 27 du mois, vous pourriez faire adopter le plan suivi dans les divers départements, savoir, de retarder les paiements mensuels de trois jours chaque mois jusqu'au 27.

Vous remarquerez que la résolution du Sénat en vertu de laquelle la retenue pour la caisse de retraite des employés du Sénat se trouve inscrite au compte des dépenses contingentes du sénat, est en contravention de la 33ème Vict., ch. 4, art. 9, et qu'il faudra soit amender l'acte, soit discontinuer de payer les pensions de retraite à même les fonds aujourd'hui affectés à cet objet.

Votre obéissant serviteur,

L'hon. D. L. MCPHERSON,
Président du sénat.

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,
1er février, 1881.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes des dépenses contingentes du Sénat et d'en faire rapport pour la présente session, a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité s'est occupé des sujets dont il est question dans la correspondance échangée entre l'auditeur général et le greffier du Sénat, correspondance insérée dans le rapport imprimé de l'auditeur général sur les comptes des crédits de l'exercice qui a pris fin le 30 juin 1880.

A cet égard, votre comité recommande qu'il soit donné instruction au greffier :

1. De payer les appointements, salaires et gages des officiers, commis ou serviteurs permanents du Sénat, qui sont payés mensuellement, par un seul chèque, et pour chaque mois.

2. De dater et émettre le chèque pour le mois de juillet prochain le lundi quatre de ce mois, et les chèques des sept mois suivants en en reculant successivement de trois jours les dates respectives, autant que les dimanches et fêtes permettront de le faire, de sorte que les appointements, salaires et gages du mois de février 1882 soient payés le vingt-sept de ce mois ; et qu'ensuite le paiement ait lieu le vingt-sept de chaque mois, ou si ce quantième se trouve être un dimanche ou un jour de fête, il ait lieu le jour suivant qui sera ni un dimanche ni un jour de fête.

3. De porter à son budget de chaque année, comme item distinct de dépense ordinaire, le montant à verser par lui pour cette année-là au fonds de retraite, et à prendre sur le fonds des dépenses casuelles du Sénat, en vertu de l'ordre du quinzième jour de mai mil huit cent soixante-treize.

Le tout respectueusement soumis.

WM. MILLER,
Président.

OTTAWA, 10 novembre 1881.

MONSIEUR,—L'autorisation parlementaire pour le paiement des appointements du personnel de la bibliothèque est censée être en partie le résultat de la loi, et en partie celui du crédit voté. L'autorisation résultant du crédit est évidente, mais je doute quelque peu que la disposition de la loi, qui paraît être la 34e Vict. ch. 21, ait le sens qu'on lui attribue.

Suivant moi cette loi a déterminé les appointements d'alors, et attribué la direction et le contrôle futurs de tout ce qui a rapport à la bibliothèque, aux présidents des deux chambres, etc. L'article 6, " les appointements et salaires des officiers et serviteurs de la bibliothèque du parlement, ainsi que les dépenses casuelles s'y rattachant, seront payés sur les fonds votés à cet effet par le parlement," laisse entendre, je crois, qu'il doit y avoir chaque année un crédit voté pour les dépenses de la bibliothèque, y compris les appointements.

J'espère, donc, que vous voudrez bien envoyer au sous-ministre des finances, lorsque vous préparerez vos prévisions budgétaires, une estimation supplémentaire pour cette année, comprenant toutes les dépenses que vous prévoyez pour le présent exercice et auxquelles il n'a pas été pourvu; veuillez aussi lui envoyer pour le prochain exercice une estimation de toutes les dépenses que vous prévoyez.

J'aimerais à savoir le plus tôt possible si vous partagez mon opinion à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. ALPHEUS TODD,
Bibliothécaire du parlement.

OBSERVATIONS.

LÉVIS, 26 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 octobre, et au sujet de l'état qu'elle concernait des dépenses de la Chambre des communes, j'ai l'honneur de vous dire ce qui suit :—

Les prévisions budgétaires sont préparées en deux parties : la *première*, par le greffier de la Chambre, pour certains services; et la *seconde* par le sergent-d'armes, pour certains autres services; et comme les prévisions sont faites plusieurs mois d'avance, elles ne peuvent être basées que sur l'expérience des années précédentes. Il peut donc arriver que, pour certaines sessions, il résulte des circonstances que les prévisions soient ou trop élevées ou insuffisantes. Dans le tableau des dépenses j'ai numéroté les items pour faciliter mes observations.

1. Cette diminution est due à ce que personne n'a été nommé à la charge vacante de second greffier adjoint. Les appointements de deux employés ont été augmentés, ce qui a réduit la diminution à $350.

3. Diminution causée par une vacance.

4, 5, 7, 8, 15, 16. Augmentation causée par la durée de la session, qui a été plus longue qu'on ne l'avait prévu.

6, 22. *Fonds de retraite.*—Je ne puis dire pourquoi cette prévision a été plus élevée que la dépense. Le chiffre était le même que d'ordinaire.

9. Autrefois les journaux envoyaient leurs notes très irrégulièrement, les réclamations de quelques-uns couvrant quelquefois plusieurs années, ce qui entraînait dans ces cas une forte dépense pour l'exercice; de là vient sans doute la nécessité d'un crédit plus élevé. On a remédié à cela en payant tous les abonnements d'avance, et en réduisant les annonces; on pourra ainsi à l'avenir réduire ce crédit d'au moins $7,000.

10. *Divers.*—Les dépenses sous ce titre doivent nécessairement varier beaucoup. Il ne serait pas prudent de réduire ce crédit.

11. *Crédit spécial.*—A la disposition de la commission.

12. *Débats.*—Session exceptionnelle. On avait prévu qu'ils feraient un volume, et ils en ont fait deux, en conséquence de la longueur du débat sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Un crédit supplémentaire de $5,000 a été demandé par le comité chargé de la surveillance des Débats, et son rapport a été approuvé, mais la somme mentionnée n'a pas été inscrite dans le budget supplémentaire.

13. La vacance dans la charge de sous-concierge a été remplie.

19, 20. Diminution dans les deux cas, mais une prévision ne peut pas toujours être exacte, surtout pour les comptes des dépenses contingentes, et les notes des fournisseurs.

23, 24, 25, 26, 27. Ces items ne sont pas sous mon contrôle ni sous celui des commissaires.

28. Une partie de ce crédit s'applique à la Chambre des communes, savoir : les sommes votées aux familles de MM. Keeler, Thompson et Connell. Les familles de MM. Keeler et Connell ont reçu leur gratification, mais celle de M. Thompson ne l'a pas reçue en raison de contestations de droits entre les héritiers. En conséquence le crédit de $1,000 voté pour elle est périmé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. G. BLANCHET,

Président de la Chambre des communes.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général,
Ottawa.

Ottawa, 13 novembre 1880.

Monsieur,—Au sujet des dépenses du dernier exercice, j'attire votre attention sur les remarques suivantes, que l'examen des comptes me suggère.

Indemnité et frais de route des députés.

Je remarque que l'indemnité entière est payable lors même que les députés ne se sont pas présentés en Chambre le dernier jour de la session, bien que les termes de la 31e Vic., ch. 3, et la 31 Vic., ch. 31, me paraissent défendre la chose. Le comptable ne suit pas la pratique ordinaire de donner un chèque payable à ordre à chaque personne, mais retire de fortes sommes et paie en billets de banques. Le comptable m'informe que la principale objection qu'il y ait à l'adoption du système suivi ailleurs et qui est regardé généralement comme préférable, est que les députés trouvent la chose incommode. Ce système ne paraît pas avoir plus d'inconvénients pour les membres des Communes que pour les sénateurs, et cependant, le greffier du Sénat ne fait ses paiements que par chèques et m'informe que personne ne trouve à redire à ce mode de paiements.

Employés de la Chambre.

Je désirerais savoir sur quelle autorité sont payés les appointements de chaque employé. Le traitement mensuel est souvent payé par différents chèques, et les chèques sont généralement datés du premier du mois. Si cet état de choses n'est basé sur aucune autorisation, je voudrais que les appointements fussent payés à l'ordre de l'employé par un seul chèque, et que la date de celui-ci ne fut pas antérieure au 27 du mois.

Fonds de retraite.

Je remarque aussi qu'il n'est fait aucune réduction sur les appointements des employés pour le fonds de retraite. Veuillez me dire pourquoi cette différence entre la façon dont sont traités sous ce rapport les employés de la Chambre et ceux des différents départements du service civil.

Dépenses contingentes.

Le concierge, qui a reçu dans le courant de l'exercice $3,074.11 pour déboursés ne me paraît pas avoir donné de détails de ses dépenses. M. A. Audet, traducteur, a

reçu, en sus de son traitement, $328 pour services supplémentaires. Veuillez m'en donner la raison.

M. H. J. Morgan, du secrétariat d'Etat, a reçu d'avance pour compte d'annonces, $110. Il n'est pas d'ordinaire de faire des avances, et je suggère qu'il vaudrait mieux ne plus en faire.

Il peut se faire que quelques-unes de ces choses soient basées sur quelques arrêtés de la commission chargée de l'économie interne de la Chambre des communes. Naturellement, dans ce cas, je serais parfaitement satisfait de recevoir copie de ces arrêtés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. MACDOUGALL,
Auditeur général.

A l'honorable J. G. BLANCHET,
Président de la Chambre des communes.
Ottawa.

La lettre ci-dessus a été publiée dans le rapport de l'an dernier, mais la réponse n'ayant été reçue qu'après la publication, elle est ré-imprimée dans ce rapport afin qu'on comprenne mieux la réponse.

BUREAU DU PRÉSIDENT,
OTTAWA, 22 janvier 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai examiné les divers sujets mentionnés dans votre lettre du 13 novembre dernier, et j'ai l'honneur de vous faire les observations suivantes:

Indemnité et frais de route des députés.

L'indemnité entière est payée un ou deux jours avant le dernier jour de la session lorsque le travail des députés est virtuellement fini dans la Chambre des communes, où l'on ne fait qu'attendre le résultat des délibérations du Sénat. Il en est ainsi à chaque session.

Je me ferai un devoir de m'assurer que les dispositions des statuts 31 et 36 Vict. soient observées.

Le système de payer les députés au moyen de chèques a été essayé mais il a été trouvé très incommode. Après délibération la commission administrative de la Chambre a décidé de s'en tenir à l'ancien système de payer en chèques ou en argent, suivant que les députés le désirent.

Je vous transmets ci-inclus copie de la résolution adoptée à ce sujet.

Résolu,—Que le système suivi pendant les sessions précédentes de payer l'indemnité des députés de cette Chambre en argent ou en chèques, suivant leur désir, soit continué à l'avenir.

Employés de la Chambre.

J'ai donné instruction au comptable de ramener le paiement des appointements des employés de cette Chambre à sa condition normale, en abandonnant le système de payer les appointements d'avance.

Fonds de retraite.

Comme les employés de la Chambre ne tombent pas sous le coup des dispositions de l'acte concernant le service civil, la commission de l'économie interne a adopté la résolution suivante, le 18 juin 1872:

Résolu,—Que tous les appointements seront payés aux officiers et aux employés,

sans aucune retenue pour le fonds de retraite, et que la retenue de 4 pour cent par année exigée pour ce fonds soit payée par le comptable, en sus des appointements.

Depuis cette époque, les versements à la caisse de retraite ont été faits par la Chambre et un crédit est demandé à cet effet chaque année dans le budget.

Dépenses contingentes.

Des instructions ont été données au concierge de tenir un compte détaillé de ses déboursés. Il a commencé à le faire le 1er janvier courant.

M. Audet a été employé durant la vacance à faire quelqu'ouvrage de traduction. Ses services étaient nécessaires, et l'habitude de donner temporairement de l'aide aux traducteurs réguliers date de plusieurs années.

En terminant, laissez-moi vous assurer que c'est mon désir d'établir un système de comptabilité irréprochable et de mettre à effet les vœux de la Chambre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. BLANCHET,
Président, Chambre des communes.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 31 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous suggérer qu'il serait bon de faire signer tous vos reçus en double, parce que les pièces justificatives que vous m'envoyez et au moyen desquelles vous pouvez contrôler vos états de compte, devront nécessairement rester déposées dans ce bureau de la même manière que celles qui me sont envoyées par les divers départements.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. Henry Hartney,
Comptable, Chambre des communes.

Chambre des communes,
Ottawa, 5 janvier 1881.

Monieur,—En réponse à votre lettre du 31 décembre dernier, j'ai reçu instruction de vous dire que le système que vous proposez de faire signer des reçus en double sera examiné aussitôt que possible. J'ai reçu de plus instruction de vous dire que la question de la disposition finale des pièces justificatives sera examinée plus tard.

Votre obéissant serviteur,

HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 24 février 1881.

Monsieur,—Veuillez être assez bon de fournir, pour l'information du comité des comptes publics, en ce qui concerne les employés de la Chambre:—

Un état détaillé indiquant le nom des employés qui paraissent dans les comptes publics soumis au comité, et qui ont reçu plus d'un traitement ou aucune somme en outre de leurs appointements, pour tout service quelconque, dans le cours de l'exercice

financier, ainsi que les sommes reçues par ces officiers, en même temps que les pièces justificatives de ces paiements, avec note indiquant l'autorité en vertu de laquelle ils ont été faits.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

OTTAWA, 25 février 1881.

CHER MONSIEUR,—J'ai soumis à Son Honneur le président de la Chambre votre lettre datée d'hier, demandant, pour l'information du comité des comptes publics, un état indiquant les noms des employés paraissant dans les comptes publics, soumis au comité, etc., (ainsi qu'une copie de la résolution du comité), et en réponse j'ai reçu instruction de vous dire que, comme les noms des employés de cette Chambre ne paraissent pas dans les comptes publics, la résolution du comité ne s'applique pas à ce département.

Votre obéissant serviteur,

HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 19 février 1881.

MONSIEUR,—Ayant soumis votre lettre de ce matin à Son Honneur le président de la Chambre, j'ai reçu instruction de dire que vu que l'ordre du comité des comptes publics est dans les termes suivants: "Que les officiers ayant la garde des pièces justificatives et autres documents ayant rapport aux items suivants qui paraissent dans les comptes des crédits, les produisent à la prochaine réunion du comité," il m'a ordonné, en ma qualité de comptable de la Chambre et de gardien de ces documents, de les déposer devant le comité des comptes publics.

Vous avez eu toutes les pièces justificatives du dernier exercice, et vous les avez envoyés à ce bureau, conformément à l'ordre de la commission; nous n'en avons pas d'autres.

Votre obéissant serviteur,

HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 11 mai 1881.

MONSIEUR,—Relativement à l'excédant des paiements faits aux députés pour frais de route, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que le mode de compter les milles parcourus doit être défectueux, et de vous prier d'être assez bon d'appeler l'attention des autorités sur la chose, afin qu'on la corrige.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

OTTAWA, 28 février 1881.

MONSIEUR,—Veuillez être assez bon de prendre des mesures qui me permettront de garder tous les états, chèques de banques et pièces justificatives de vos dépenses, qui me sont transmis pour l'audition.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

OTTAWA, 18 mai 1881.

MONSIEUR,—Pour les raisons mentionnées dans la lettre de M. Hartney, je prends la liberté de vous envoyer copie de la correspondance que j'ai échangée avec lui.

Vous m'obligerez de vouloir bien me dire quelles sont les lettres qui pourront être envoyées au comptable, et celles que vous désirez recevoir vous-même.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A l'hon. Dr BLANCHET,
Président, Chambre des communes.

LÉVIS, 6 juin 1881.

CHER MONSIEUR,—Je ne sache pas qu'aucun député ait reçu plus qu'il ne devait lui être payé pour frais de route; veuillez être assez bon de spécifier les cas qui, d'après vous, demandent des explications. Toutes lettres ayant rapport à l'audition des comptes de la Chambre doivent m'être adressées, excepté celles qui ont trait aux menues affaires de détails, qui sont du ressort direct du comptable.

Bien à vous,

J. G. BLANCHET,

Président, Chambre des communes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 20 juin 1881.

MONSIEUR,—M. Hartney, comptable de la Chambre des communes, a demandé l'autorisation de retirer de la banque $5,551, montant des droits payés sur les bills privés déposé par lui. J'ai mis cette somme à sa disposition et j'espère que vous obtiendrez du parlement l'autorisation de disposer de ces droits à l'avenir.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A l'hon. Dr BLANCHET,
Président, Chambre des communes.

LÉVIS, 27 juin 1881.

CHER MONSIEUR,—Nous essaierons de régler la disposition des droits des bills privés dans le cours de la prochaine session du parlement.

Votre dévoué,

J. G. BLANCHET,

Président, Chambre des communes.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 21 juin 1881.

CHER MONSIEUR,—La banque a reçu avis d'annuler votre crédit jusqu'à concurrence de $8,245.74. Cette annulation aura l'effet que vous désirez, excepté en ce qui concerne le crédit relatif aux droits sur les bills privés. Je n'ouvrirai pas ce crédit avant que vous n'en ayez besoin. Vous remarquerez que l'erreur de $100 a été corrigée.

Bien à vous,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

OTTAWA, 13 septembre 1881.

CHER MONSIEUR,—En examinant vos bordereaux de paie des appointements des employés de la Chambre des communes, je trouve que quelques-uns des employés dont la liste suit ont reçu plus qu'il n'avait été prévu ou voté pour eux :

Henry Hartney	$200 00
D. W. McDonnell	400 00
J. P. Leprehon	416 68
L. Laframboise	100 00

Si vous vouliez expliquer la raison de ces différences, je vous en serais bien obligé.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable, Chambre des communes.

OTTAWA, 14 septembre 1881.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 13 courant, j'ai l'honneur de vous dire que les sommes mentionnées comme ayant été payées à Henry Hartney et à D. W. McDonnell en sus de la somme prévue et votée, savoir : $200 au premier et $400 au second, l'ont été par ordre des honorables commissaires de l'économie interne de la Chambre, parce que ces sommes étaient autrefois comprises dans les appointements de ces deux messieurs ; elles leur avaient été retenues pendant un certain temps et leur sont rendues aujourd'hui. Vous verrez qu'elles ont été prévues et votées pour l'exercice 1881-82.

Le cas de M. Leprohon.

M. Leprohon se trouve absolument dans le même cas que M. Bourinot, sur lequel vous n'avez pas attiré l'attention. Dans l'un ou l'autre cas, il n'avait été voté aucune somme pour l'individu personnellement, mais pour l'emploi qu'ils ont occupé respec-

tivement jusqu'en décembre dernier. Les appointements de M. Bourinot comme greffier-adjoint étaient de $2,000; mais une fois nommé greffier de la Chambre, il reçut par ordre, le traitement voté pour le greffier, savoir, $3,400 ; jusqu'en décembre dernier, M. Leprohon recevait des appointements de $1,800, en qualité de second greffier-adjoint, ce qui était la somme prévue et votée pour cette charge, mais à cette époque la charge de greffier-adjoint étant devenue vacante, par la nomination de M. Bourinot au poste de greffier, il fut promu au grade de premier greffier-adjoint, et par ordre il reçut les appointements votés pour cette charge, savoir, $2,000.

Il y avait aussi une prévision et un crédit de $300 voté pour le secrétaire du président, et M. Leprohon ayant été chargé de remplir ces fonctions, cette somme a été jointe à ses appointements et lui a été payée.

Les appointements de M. Laframboise ont été augmentés de $200 par année, à compter du premier janvier, et lui ont été payés jusqu'à la fin de l'exercice, et par ordre de l'honorable président de la Chambre.

Votre obéissant serviteur,

HENRY HARTNEY,

Comptable, Chambre des communes.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 14 septembre 1881.

Monsieur,—Dans votre lettre d'hier, vous dites que la somme de $416.68 a été payée à M. Leprohon en sus de ce qui avait été prévu et voté pour lui. N'y a-t-il pas erreur ? Veuillez répondre.

Votre, etc.,

H. HARTNEY.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 14 septembre 1881.

Monsieur,—La somme de $416.68 mentionnée dans ma lettre d'hier comme ayant été payée en trop à M. Leprohon, en sa qualité de second greffier-adjoint de la Chambre des communes, est correcte.

Il y a une somme de $300 votée pour le secrétaire du président, si M. Leprohon a rempli ces fonctions vous êtes justifiable d'avoir inclu cette somme dans vos bordereaux de paie, ce qui réduirait l'excédant payé à $116.68, équivalent à une augmentation d'appointements de $200 par année à compter du 1er décembre. Veuillez expliquer la chose.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. Henry Hartney,
Comptable, Chambre des communes.

Ottawa, 25 octobre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un état de vos crédits parlementaires et de vos dépenses pour le dernier exercice financier.

Veuillez être assez bon de m'envoyer aussitôt que vous le pourrez sans vous gêner, vos explications sur les différences accusées entre les divers crédits et les dépenses.

Je me propose de publier vos explications dans mon rapport annuel.

Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A l'honorable J. G. Blanchet,
Président de la Chambre des communes.

OTTAWA, 1er décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-inclus l'état de vos dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1881, portées aux comptes de l'indemnité et des dépenses contingentes de la Chambre des communes.

Votre état est correct en ce qui concerne le montant des dépenses et ne différera de mon rapport que dans la classification des items.

Votre respectueux,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable de la Chambre des communes.

OTTAWA, 1er décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un état de vos dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1881, pour les impressions du parlement, et je prends la liberté de vous faire les observations suivantes :—

Les dépenses indiquées par votre état sont de $50,155.63, et d'après mon rapport le montant réellement payé dans le cours de l'exercice est de $52,309.59. La différence se trouve expliquée dans l'état ci-joint :

Coût total des impressions du parlement, suivant le rapport de l'auditeur.....		$52,309 59
Papier en magasin au commencement de l'année.....	$2,158 37	
" " à la fin de l'exercice...	3,616 45	
		1,458 08
		$50,851 51
Somme portée au compte du revenu casuel, dans le rapport du receveur général et comme remboursement dans votre état		695 88
		$50,155 63

Votre respectueux,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. HENRY HARTNEY,
Comptable de la Chambre des communes.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la garde des archives publiques ..... *a*	.....	5,000 00	4,248 25	751 75	
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'organ. du *Patent Record*					
Acte des subsides, 1880-81.... *b*	7,200 00				
Balance restante du crédit de 1879-80, disponible par arrêté du conseil du 16 juin 1880..... $3,621 61					
Moins—Balance périmée le 30 sept. 1880, n'ayant pas alors été dépensée 2,481 95					
	1,139 66	8,339 66	8,244 95	94 71	
Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle—					
Acte des subsides, 1880-81.... *c*	5,000 00				
Balance restante du crédit de 1879-80, disponible par arrêté du conseil du 16 juin 1880..... $771 65					
Moins—Balance périmée le 30 sept. 1880, n'ayant pas alors été dépensée 670 80					
	100 85	5,100 85	2,960 54	2,140 31	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

OBSERVATIONS.

OTTAWA, 30 novembre 1881.

a. MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 21 du courant, au sujet des balances de crédits restant à la fin de l'exercice et au sujet desquelles vous demandez des explications, j'ai l'honneur de vous dire que $751.75 du crédit voté pour les archives publiques, n'ont pas été dépensées parce que la transcription des documents historiques, pour laquelle ce crédit a été voté, ne s'est pas faite aussi rapidement qu'on l'espérait, et, par conséquent, les dépenses ont été moins fortes qu'on ne l'avait prévu.

b. La balance de $94.71 restant au compte du *Patent Record* est due à ce que pour éviter que les dépenses ne dépassassent le crédit, les prévisions ont été faites pour un certain nombre de brevets en sus du nombre auquel on s'attendait.

c. Quant à la statistique criminelle, la balance non dépensée est due à ce que les formules imprimées de l'année précédente ont été presque suffisantes pour les opérations du dernier exercice.

* * * * * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. C. TACHÉ,
Sous-ministre de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour faire face aux dépenses du recensement— *d*					
Acte des subsides de 1880-81.....	200,000 00				
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, à reporter par ordre en conseil du 16 juin 1880.....	1,126 85				
		201,126 85	127,033 56	74,093 29	
Pour aider à donner à la prochaine exposition de Québec (qui doit avoir lieu à Montréal) un caractère fédéral, cette somme ou partie de cette somme devant être appliquée et répartie à la discrétion du ministre de l'agriculture.....	.....	5,000 00	5,000 00	.....	
Dépenses se rattachant à l'exposition de Paris—					
*Balance non-dépensée du crédit supplémentaire de 1879-80, à reporter par ordre en conseil du 16 juin 1880.....	23,377 49				
Moins—périmé le 30 septembre 1880, n'ayant pas alors été dépensé....	23,157 10				
		220 39	220 39		

* NOTE.—Après que la balance de ce crédit fut devenue périmée, la somme de $1,762.60 a été payée à M. Keefer, pour solde de son compte de dépenses et portée au compte des dépenses imprévues par arrêté du conseil du 17 juin 1881.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

OBSERVATIONS.

OTTAWA, 3 décembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à la production des comptes du recensement et à leur audition, je crois que la chose serait presqu'impossible pour l'exercice 1880-81, pour la simple raison qu'à part les bordereaux de paie des personnes employées au recencement dans le département, le reste des comptes n'étaient pas réglés le 33 juin dernier. Quelques comptes avaient été présentés, d'autres ne l'avaient pas encore été, d'autres sont pour des ouvrages encore inachevés, et d'autres ont donné lieu à de la correspondance.

La raison pour laquelle l'ancien crédit du recensement n'a pas été dépensé, c'est que des économies considérables ont été pratiquées dans différents chefs de dépenses, en comparaison avec les prévisions basées sur les dépenses du dernier recensement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. TACHÉ,

Sous-ministre de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Enregistrement des mariages, baptêmes et sépultures, province de Québec.....	.....	1,734 00	.....	1,734 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

OTTAWA, 18 novembre 1881.

Monsieur,—J'ai reçu instruction du ministre de l'agriculture de vous renvoyer ci-inclus les comptes des crédits transmis à ce département dans vos lettres du 31 octobre dernier et du 3 du courant, et de faire les remarques suivantes à ce sujet.

2. *Enregistrement, Québec.*

Les dépenses qui se font sous ce chef ne sont pas payées par ce département, mais par celui des finances, suivant la loi. Ce département ne fait qu'accuser réception d'une copie des rapports.

* * * * * * * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. B. SMALL,
Secrétaire intérimaire du département de l'agriculture.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appoint. des agents et employés de l'immigrat. *a*	16,550 00	19,471 46	.....	2,921 46
Commis et messager au bur. de Londres, Ang. *b*	7,000 00	8,339 17	.....	1,339 17
Appoint. des agents spéciaux en Europe..... *c*	5,200 00	5,778 43	.....	578 43
Dépenses conting. des agences canad. et autres. *d*	24,000 00	11,828 76	12,171 24	
Frais de voyages des agents-voyageurs en Europe..... *e*	7,000 00	13,590 61	.....	6,590 61
Pour aider à l'immigration et faire face à ses dépenses, acte de 1880-81..... *f*	$100,000 00			
Partie de la balance restante du crédit de 1879-80, disponible par ordre en conseil du 16 juillet 1880.....	14,261 66	114,261 66	136,107 94	..... 21,846 28
Pour régler les comptes des commissions d'immigration, non soldés depuis 1876..... *g*	8,000 00	.....	8,000 00	
Montant nécessaire pour rembourser en partie les frais considérables faits en 1874-75 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, reporté du budget supplémentaire de 1879-80 par un ordre en conseil du 5 juillet 1880..... *h*	10,000 00	10,000 00		
Au chemin de fer Intercolonial pour le transport d'immigrants arrivés à Halifax pendant l'hiver de 1879-80 et qui n'était pas compris dans le crédit ordinaire affecté à l'immigration.....	9,134 68	9,134 68		
Total du crédit.....	201,146 34	.....	20,171 24	33,275 95
Total des dépenses.....	.....	214,251 05	.....	20,171 24
Excédant des dépenses	.....	.....	.....	13,104 71

Revenu—Immigration..... 1,500 00

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

OBSERVATIONS.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 15 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai reçu instruction du ministre de l'agriculture de vous informer que les dépenses portées à l'article Immigration ont réellement dépassé de $13,104.71 le crédit voté par le parlement. Mais le remboursement anticipé d'une quote-part des deux tiers des frais de transport à l'intérieur par le gouvernement de l'Ontario, auquel on s'attendait en préparant les prévisions, comblera cette différence, si cette quote-part est payée.

Dans le cas cependant où le gouvernement de l'Ontario négligerait ou refuserait de payer en tout ou en partie, il sera demandé au gouverneur général d'émettre un mandat pour parfaire cette différence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,
Secrétaire, département de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*a*) Appointements des agents et employés de l'immigration.

Agences.	Noms du personnel.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec	L. Stafford, agent, 12 mois	1,500 00	1,500 00		
	P. Doyle, sous-agent	1,000 00	1,000 00		
	L. Stein, commis	1,000 00	1,000 00		
	W. Anderson, interprète	450 00	450 00		
	J. Lilly, messager	200 00	200 00		
Montréal	J. J. Daley, agent	1,200 00	1,200 00		
	Wm. McNichols, sous-agent	.....	912 50	.....	912 50
	J. Quinn, messager	.....	365 00	.....	365 00
Ottawa	W. J. Wills, agent	1,200 00	1,200 00		
	H. Maas, interprète	.....	365 00	.....	365 00
Kingston	R. Macpherson, agent	1,100 00	1,100 00		
	H. Hitchin, messager	.....	365 00	.....	365 00
Toronto	J. A. Donaldson, agent	1,400 00	1,400 00		
	A. Gaunt, messager	.....	365 00	.....	365 00
Hamilton	J. Smith, agent	1,100 00	1,100 00		
	R. Russman, interprète	.....	365 00	.....	365 00
	Andrew Ross	.....	49 00	.....	49 00
London, Ont.	A. G. Smyth, agent	800 00	799 96	0 04	
	J. Hunter, messager	.....	365 00	.....	365 00
Halifax	E. Clay, agent	1,000 00	1,000 00		
	Wm. Anderson, interprète	.....	180 00	.....	180 00
Saint-Jean, N.B.	S. Gardner, agent	1,000 00	1,000 00		
Manitoba	W. Hespeler do	2,400 00	1,400 00	1,000 00	
	Alex. Sims, messager	.....	240 00	.....	240 00
Territoires N.-O.	J. E. Têtu, agent	1,200 00	1,000 00	200 00	
	C. P. Gaudet, gardien	.....	550 00	.....	550 00
	Total du crédit	16,550 00	.....	1,200 04	4,121 50
	Total de la dépense	.....	19,471 46	.....	1,200 04
	Excédant de la dépense	.....	.....	.....	2,921 46

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*b*) COMMIS et messagers du bureau, Londres, Ang.

Nom.	Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	£ s. d.	$ cts.	$ cts.
L'hon. Wm. Annand	Appoint. de 6 mois et allocation		585 19 0		
F. S. Doré	do 12 do comme comptable		513 13 0		
E. W. A. Dixon	do 12 do commis		122 5 0		
J. Colmer	Appointements, du 24 mars 1880 au 30 juin 1881, comme secrétaire particulier		278 4 7		
C. Howard	Appoint. de 4½ mois comme commis		37 12 0		
C. F. Just	do 3 do		31 5 0		
M. Pope	do 12 messager		54 12 0		
S. J. Wilkinson	do 13½ do		90 0 0		
			1,713 10 7		
	Total du crédit	7,000 00			
	Total des dépenses		8,339 17		
	Excédant des dépenses				1,339 17

(*c*) APPOINTEMENTS des agents en Europe..

John Dyke	Une année d'app., agent à Liverpool		369 16 0		
Thos. Graham	do Glasgow		246 11 0		
Chas. Foy	do Belfast		205 10 0		
Thos. Connolly	do Dublin		205 10 0		
J. W. Down	do agent voyageur		100 0 0		
Dr Otto Hahn	Allocation		60 0 0		
			1,187 17 0		
	Total du crédit	5,200 00			
	Total des dépenses		$5,778 43		
	Excédant des dépenses				578 43

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*d*) Dépenses contingentes des agences canadiennes et autres.

Agence.	Agent.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec	L. Stafford, dép. contingentes		2,635 16		
Montréal	J. J. Daley do		2,048 79		
Ottawa	W. J. Wills do		1,497 89		
Kingston	R. Macpherson do		643 39		
Toronto	J. A. Donaldson do		1,652 68		
Hamilton	J. Smith do		472 63		
London, Ont.	A. G. Smyth do		482 20		
Halifax	E. Clay do		575 85		
Saint-Jean, N.-B	S. Gardner do		186 25		
Manitoba	W. Hespeler do		803 59		
Territ. du N.-O.	J. E. Têtu do		830 33		
	Total du crédit	24,000 00			
	Total des dépenses		11,828 76		
	Balance disponible			12,171 24	

(*e*) Frais de voyages des agents voyageurs en Europe.

			£ s. d.		
Liverpool	John Dyke		859 7 8		
Glasgow	Thomas Graham		673 9 7		
Belfast	Chas. Foy		551 19 10		
Dublin	Thos. Connolly		280 11 10		
Agent voyageur.	J. W. Down		326 16 3		
do	Angus Nicholson		100 6 8		
			£2,792 11 10		
	Total du crédit	7,000 00			
	Total des dépenses		$13,590 61		
	Excédant des dépenses				6,590 61

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. Dunlevie.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*f*) Pour aider l'immigration et dépenses se rattachant à l'immigration.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Transport des immigrants		46,321 84		
Dépenses contingentes du bureau de Londres, Angleterre, £5,475 17s. 11d		26,649 36		
Appointements des agents voyageurs réguliers		7,033 32		
Frais de voyages do		7,610 20		
Services et dépenses des agents voyageurs spéciaux		5,646 72		
Frais de voyages du ministre et des employés du département		1,359 53		
Services des commis surnuméraires du département				
Services spéciaux à l'extérieur		2,060 50		
Services des commis de la malle sur les steamers océaniques		2,538 96		
Commission (immigration)		800 00		
Repas servis aux immigrants		935 00		
Gardiens à la Pointe-Lévis		4,460 23		
Délégués		874 00		
Impressions, annonces, etc., (la dépense de cet item en Angleterre non comprise)		6,110 70		
Divers		22,772 95		
		934 63		
Total du crédit	114,261 66			
Total de la dépense		136,107 94		
Excédant de la dépense				21,846 28

(*h*) Montant nécessaire pour rembourser en partie les frais considérables faits en 1874-75 par le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour l'immigration.

Remboursé à la province du Nouveau-Brunswick		8,500 00		
Retenu afin de payer la part de la province du Nouveau-Brunswick dans les dépenses du bureau de Londres (Angleterre) en 1876-77		1,500 00		
Total du crédit	10,000 00			
Total de la dépense		10,000 00		

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

10—11½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

Sommaire des dépenses.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Au Canada.				
Appointem. des agents d'immigrat. et des employés		19,471 46		
Dépenses contingentes des agences canad. et autres		11,828 76		
Pour aider à l'immigration et faire face aux dépenses		118,593 26		
Remboursé à la province du Nouveau-Brunswick		10,000 00		
			159,893 48	
En Angleterre.				
Commis et messagers du bureau de Londres (Ang.)		8,339 17		
Appointements des agents spéciaux en Europe		5,778 43		
Frais de voyages des agents voyageurs en Europe		13,590 61		
Dépenses contingentes du bureau de Londres (Ang.)		26,649 36		
			54,357 57	
Total de la dépense				214,251 05

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

Examiné,

H. G. DUNLEVIE.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
Quarantaine.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Inspection médicale, Québec..... *a*	.....	1,300 00	1,299 96	0 04	
Quarantaine, Grosse Isle..... *b*	.....	9,566 00	8,364 14	1,201 86	
do Saint-Jean, N.B..... *c*	.....	2,400 00	1,905 90	494 10	
do Pictou, N.E..... *d*	.....	800 00	737 85	62 15	
do Halifax, N.E..... *e*	.....	3,200 00	2,504 92	695 08	
do Charlottetown, I.P.E. *f*	.....	1,000 00	865 81	134 19	
Pour aider à l'entretien du lazaret de Tracadie .. .. *g*	.....	3,000 00	2,698 11	301 89	
Pour payer la dépense de mesures prises en vue de la salubrité publiq. *h*	5,000 00				
Quarantaine de bestiaux	10,000 00				
Partie de la balance restante du crédit de 1879-80 reportée par l'arrêté du conseil	295 94				
		15,295 94	18,185 25	.....	2,889 31
Total du crédit.....	.....	36,561 94	.....	2,889 31	2,889 31
Total de la dépense.....	.....	.....	36,561 94		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

OBSERVATIONS.

OTTAWA, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—Je reçois instruction du ministre de l'agriculture de vous adresser ci-inclus les comptes des crédits transmis à ce département dans vos lettres du 31 octobre dernier et du 3 courant, et de les accompagner des remarques suivantes.

* * * * * *

(*b.*) *Quarantaine—Grosse-Isle.*

Le crédit pour ce service considéré en bloc n'a pas été en général dépassé, mais les items de dépenses varient d'une année à l'autre suivant les circonstances et les besoins. Dans le présent état il y a des paiements extraordinaires pour le personnel d'hiver et pour les deux mois d'avril et de novembre non compris dans la période ordinaire de quarantaine portée au budget. L'ouverture et la fermeture de la quarantaine à la Grosse-Isle dépendent en grande partie de la saison de navigation, sauf toutefois les ordres du ministre de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. B. SMALL,

Secrétaire intérimaire du ministre de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 30 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 24 novembre je dois vous dire que les balances non employées des crédits pour les dépenses de la Quarantaine à (*c.*) Saint-Jean; (*d.*) à Pictou; (*e.*) à Halifax; (*f.*) et à Charlottetown, ont été ainsi économisées à raison de l'absence de maladies à ces ports.

* * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. TACHÉ,

Sous-ministre de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 5 décembre 1881.

MONSIEUR,—La raison pour laquelle le crédit pour le lazaret de Tracadie n'a pas été entièrement dépensé pendant le dernier exercice, c'est que nonobstant le paiement de tous les appointements à même ce crédit, le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait en partie pourvu aux besoins de cet établissement avant de le transférer au gouvernement fédéral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. TACHÉ,

Sous-ministre de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, 15 décembre 1881.

MONSIEUR,—Je reçois instruction du ministre de l'agriculture de vous informer, relativement à la dépense portée au compte *Salubrité publique et quarantaine des bestiaux*, que les états mensuels de dépense que vous a rendus ce département s'élèvent à la somme de $18,185.25. Cette dépense a été causée par la nécessité de construire immédiatement des hangars à bestiaux, vu l'arrivée imprévue d'un grand nombre d'animaux de prix importés pour l'élève.

Si cependant l'on ajoute au crédit pour 1880-81 la somme de $295.94 provenant des balances non employées de ces items pendant l'année précédente reportées en vertu d'un arrêté du conseil du 16 juin 1880, la dépense n'aura pas excédé l'estimati n

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN LOWE,
Secrétaire du ministère de l'agriculture.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*a*) Inspection médicale, port de Québec.

Noms.	Quarantaine.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit. En moins	Comparaison de la dépense avec le crédit. En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A. Rowand, M.D.	Médecin visiteur, 12 mois	900 00	900 00		
do ...	Service de la chaloupe	400 00	399 96		0 04
	Total du crédit	1,300 00			
	Total de la dépense		1,299 96		
	Balance non dépensée				0 04

(*b*) Quarantaine, Grosse-Isle.

F. Montizambert.	Médecin surintendant, 8 mois	Et service d'hiver.	1,200 00	1,600 00		400 00
M. McKay	Econome de l'hôpital, 7½ mois		450 00	562 50		112 50
A. Andrews	Interprète norvégien, 7½ mois		300 00	475 00		175 00
W. Brantigan	Aide de l'économe, 7½ mois		200 00	350 00		150 00
Come Langlois	Chaloupiers, 7½ mois		210 00	392 50		182 50
Geo. Daucause	do 7½ mois		210 00	362 50		152 50
Xavier Turcotte.	do 7½ mois		180 00	325 00		145 00
John Turcotte	do 7½ mois		180 00	325 00		145 00
Edward Mason	Boulanger, charretier, etc., 7½ mois		300 00	525 00		225 00
Rév. E. Jones	Chaplain			200 00		200 00
Rév. J. B. Bolduc	do			200 00		200 00
	Transport, chaloupe et bateau à vapeur		1,200 00	1,200 00		
	Nourriture et médicaments		1,600 00	267 85	1,332 15	
	Dépenses contingentes et imprévues		3,536 00	1,578 79	1,957 21	
					3,289 36	2,087 50
					2,087 50	
	Total du crédit		9,566 00			
	Total de la dépense			8,364 14		
	Balance non dépensée				1,201 86	

(*c*) Quarantaine, Saint-Jean, N.-B.

W. S. Harding, M.D.	Médecin visiteur, 12 mois	1,000 00	1,000 00		
C. Doherty	Infirmière, 12 mois	300 00	300 00		
W. S. Harding, M.D.	Service de la chaloupe	600 00	600 00		
do ...	Dépenses contingentes	500 00	5 90	494 10	
	Total du crédit	2,400 00			
	Total de la dépense		1,905 90		
	Balance non dépensée			494 10	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*d*) QUARANTAINE, Pictou, N.E.

Quarantaine.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
H.Kirkwood,M.D	Inspection médicale	400 00	400 00		
M. McKenzie	Econome	300 00	300 00		
H.Kirkwood,M.D	Installation, literie et autres dépenses	100 00	37 85	62 15	
	Total du crédit	800 00			
	Total de la dépense		737 85		
	Balance restante			62 15	

(*e*) QUARANTAINE, Halifax, N.E.

W.W. Wickwire, M.D.	Inspection médicale	1,000 00	1,000 00		
Rev. John Woods	Aumônier	100 00	99 96	0 04	
	do	100 00		100 00	
John Devlin	Econome	560 00	560 00		
Mary Devlin	Infirmière	150 00	150 00		
W.W. Wickwire, M.D.	Service de la chaloupe	600 00	600 00		
Div. personnes	Dépenses contingentes	690 00	94 96	595 04	
	Total du crédit	3,200 00			
	Total de la dépense		2,504 92		
	Balance restante			695 08	

(*f*) QUARANTAINE, Charlottetown, I.P.E.

W. H. Hobkirk, M.D.	Inspection médicale	400 00	400 00		
Thomas Cullen	Econome	300 00	300 00		
Div. personnes	Dépenses contingentes	300 00	165 81	134 19	
	Total du crédit	1,000 00			
	Total de la dépense		865 81		
	Balance restante			134 19	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

IMMIGRATION ET QUARANTAINE—*Suite.*

(*g*) Lazaret de Tracadie.

	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lazaret de Tracadie	3,000 00				
Appointements :—					
Revérende sœur Brault		800 00			
A. C. Smith, M.D.		200 00			
Rév. J. A. Babineau		100 00			
Frais d'entretien		1,532 04			
Assurance		66 07			
Total de la dépense			2,698 11		
Balance restante				301 89	

(*h*) Santé publique et quarantaine des bestiaux.

Santée publique	5,000 00				
Soins médicaux		1,166 15			
Brochures		722 50			
Dépenses diverses		170 34			
			2,058 99	2,941 01	
Quarantaine des bestiaux	10,000 000				
Partie de la balance restante du crédit de 1879-80 reportée par l'arrêté du conseil du 16 juin 1880	295 94				
Appointements des inspecteurs et autres		4,953 53			
Dépenses des inspecteurs et autres		2,299 12			
Frais de télégraphie, de voyages et autres		475 11			
Services professionnels		70 00			
Louage d'un champ et d'un lot à la Pointe-Lévis		70 00			
Construction de hangars et de clôtures à la Pointe-Lévis		8,258 50			
			16,126 26		
					5,830 32
Total du crédit	15,295 94			2,941 01	2,941 01
Total de la dépense			18,185 25		
Excédant de la dépense					2,889 31

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 31 janvier 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les observations suivantes relativement aux comptes des crédits de votre ministère, pour les quatre premiers mois de l'exercice courant.

Classification des dépenses.

En ce qui concerne ce sujet, j'ai déjà attiré votre attention dans des lettres précédentes sur certains items qui ne me paraissent pas avoir été mis à leur place, tels que, par exemple, les appointements des sous-agents et des messagers, ceux des aumôniers et du personnel à la Grosse-Isle, pour le temps qu'ils sont employés au-delà des six mois. Je remarque que la même classification est encore suivie.

Le budget du présent exercice pourvoit aux frais de voyages des agents-voyageurs d'Europe, mais il n'est pas pourvu aux frais de voyages des agents-voyageurs de ce continent, lesquels sont portés au compte de la dépense générale.

La dépense se rattachant au transport à Saint-Jean, N.-B., et autres frais sur les produits exposés du Manitoba, s'élevant à la somme de $234.72, a été portée aux comptes de la dépense générale et de l'immigration, au lieu de l'être à ceux des arts, de l'agriculture et de la statistique. Il serait mieux que le budget supplémentaire couvrît la dépense entière qui se rapporte à cet item, si elle est plus élevée que celle mentionnée, et que l'on fît un transport de l'inscription.

Pièces justificatives.

J'ai remarqué que dans quelques cas les comptes portent la signature de M. Lowe. J'aimerais fort qu'il fût de règle que tous les comptes fussent certifiés par quelque personne de votre département.

Les comptes de transport sur le chemin de fer le Grand-Tronc devraient être faits en double, afin que vous puissiez en conserver une copie et en fournir une à ce bureau. Vous voudrez bien remarquer que tout ce que je demande est un résumé des comptes payés, certifié par le département et acquitté par la compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc. J'ai remarqué que plusieurs des agents-voyageurs sur ce continent reçoivent une allocation *per diem* pour leurs dépenses, sans en donner aucuns détails.

Les agents d'Europe, quoiqu'ils reçoivent une allocation *per diem*, doivent donner les détails de leurs dépenses et autant que possible des pièces justificatives. Ils y ajoutent un certificat ou déclaration portant que la dépense a réellement été faite pour le bénéfice et au service du gouvernement. Ne pourrait-on pas suivre la même règle sur ce continent? Vous voudrez bien m'envoyer une liste des agents qui reçoivent une allocation, avec le montant donné à chacun d'eux, avec indication de l'autorité sur laquelle le paiement est fait. Pourquoi quelques-uns d'entre eux reçoivent-ils une somme supplémentaire pour télégrammes, frais de poste, etc.

* * * * * * *

Pièce justificative 173, J. Jobin, $2,422.75 pour la construction de hangars à bestiaux à la Pointe-Lévis. Ces travaux ont-ils été exécutés à l'entreprise? Si non, il faudrait en donner les détails, et dans l'un ou l'autre cas, il devrait être fourni un certificat de quelque fonctionnaire du département constatant que les travaux ont été faits à la satisfaction du département. Pourquoi ces travaux n'ont-ils pas été faits comme d'ordinaire, sous la surveillance du ministère des travaux publics?

* * * * * * * * *

Quant au traitement de M. le Dr Montizanbert, et à l'allocation qui lui est accordée, je dois dire que le traitement de ce fonctionnaire est fixé, par un arrêté du conseil de même qu'au budget, à $1,200. Lorsque j'examinai les comptes de 1878-79, et

fis remarquer qu'il recevait $1,600 d'après les bordereaux de paie, au lieu de $1,200, on m'expliqua que la différence consistait en une allocation reçue par le Dr Montizambert pour rations et louage de cheval, l'inscription de l'allocation au compte des dépenses contingentes n'ayant pas été remarquée dans le temps ; mais en examinant les comptes de 1879–80, on trouva qu'il avait reçu $1,600 et de plus une allocation de $444; je vous demandai alors des explications, et vous me dites en réponse, dans votre lettre du 22 novembre dernier, qu'une explication complète m'a été donnée l'année précédente.

Comme cette explication ne porte que sur un traitement de $1,200 et une allocation de $400, je dois de nouveau vous demander pour quelle raison ce fonctionnaire a reçu $1,600 et une allocation supplémentaire de $444.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. C. TACHÉ,
Sous-ministre de l'agriculture.

OTTAWA, 1er avril 1881.

MONSIEUR,—En faisant l'examen de votre état de crédits du mois de janvier, je me suis aperçu que M. D. McEachran avait reçu $125 pour ses appointements du mois, tandis que tous les paiements antérieurs étaient de $83.33.

Veuillez m'expliquer pourquoi cela et être assez bon de m'indiquer par quel arrêté du conseil, ou sur quelle autorité l'augmentation des appointements de cet employé a été faite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. le Dr J. C. TACHÉ,
Sous-ministre de l'agriculture.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 30 mai 1881.

MONSIEUR,—

* * * * * * * * * *

Je désirerais vous soumettre les observations suivantes sur les états et les pièces justificatives de la dépense du bureau de Londres, Angleterre, pendant les neuf mois terminés au 31 mars 1881.

* * * * * * * * * *

Dépenses des agents.

3° Je désirerais attirer votre attention sur l'allocation de $4 par jour que reçoivent les agents en Europe pour leurs frais de voyages.

M. Dyke, l'agent à Liverpool, dépense l'allocation qui lui est accordée à payer les services d'un commis, à exercer l'hospitalité envers les émigrants et les capitalistes et payer des télégrammes à la presse, ses frais de voyages et autres dépenses incidentes, et il annexe à son état un certificat qu'il a dépensé le tout dans l'intérêt du gouvernement du Canada

M. Graham, l'agent à Glasgow, fait rapport qu'il a dépensé toute son allocation pour frais de voyages, ne donne aucuns détails et ne fournit pas de certificat. Il fait aussi un compte à part pour son commis.

M. Foy, l'agent à Belfast, ne dit pas pour quel objet il a dépensé son allocation, et ne fournit aucun certificat. On lui paie en outre les services d'un commis.

Comme ces agents demeurent maintenant dans les villes mêmes où ils ont leurs bureaux, ne pourrait-on pas, sans diminuer en rien l'efficacité de leurs charges, arrêter le paiement des allocations. Ces paiements ne sont pas du tout dans l'esprit de l'acte d'audition, qui veut la production des détails et des pièces justificatives de toute dépense. Il serait assez facile, il semble, pour ces fonctionnaires comme pour les autres, de fournir la preuve de leurs dépenses réelles et nécessaires.

* * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. le Dr J. C. Taché,
Sous-ministre de l'agriculture.

STATION DE LA QUARANTAINE,
GROSSE-ISLE, 19 juillet 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 16 courant me demandant de donner à l'auditeur général des explications au sujet du traitement et des allocations attachés à ma charge.

C'était autrefois la coutume, tous les printemps, d'engager le personnel de cette station de quarantaine pour les six mois à partir du 1er mai jusqu'au 31 octobre, chaque individu devant recevoir tant par jour ou par mois. Le médecin surintendant avait alors $300 de traitement par mois, $1,800 pour les six mois. Mais par la suite, lorsqu'on réduisit les appointements de tous les employés du service civil, il ne reçut plus que $200 par mois, soit $1,200 pour les six mois; et c'est un des rares traitements qui n'ont pas été rétablis à l'ancien chiffre. Plus tard le personnel devint permanent et tous les ans depuis, on a voté aux employés des appointements de six mois.

Les navires ayant commencé à arriver plus à bonne heure au printemps, on jugea nécessaire d'ouvrir la station avant le 1er mai, et les employés furent appelés à commencer leur service à dates variables vers le milieu d'avril, tous étant payés pour le temps de service additionnel tant par jour suivant leurs appointements, sur le crédit affecté aux dépenses contingentes. Tel était l'état des choses quand je fus attaché à cette station en 1866.

En 1874 le gouvernement décida qu'au lieu de fermer la station à la fin d'octobre on la tiendrait ouverte jusqu'à la fermeture de la navigation, et je reçus des instructions officielles à ce sujet au mois d'octobre de cette année. Nous avons depuis lors reçu une rémunération supplémentaire, à même le compte des dépenses contingentes, pour le mois additionnel de novembre.

En 1877-78 j'attirais l'attention du ministre de l'agriculture en exercice sur l'incommodité résultant pour les employés de ce qu'ils ignoraient la date où ils pouvaient être appelés à remplir leurs fonctions pendant le mois d'avril, et le 15 avril fut fixé comme le jour où la plus grande partie du personnel devait commencer le travail ; mais comme, pour ma part, je commençais mon service quelque temps auparavant, ayant à préparer et disposer les magasins, les uniformes et les approvisionnements de l'hôpital, le ministre m'autorisa à rentrer en fonctions au 1er avril et à recevoir mon traitement mensuel à compter de cette date.

En conséquence je reçois depuis lors mes six mois de traitement à $200 par mois, soit les $1,200 du crédit voté, à partir du 1er mai jusqu'au 31 octobre, et une rétribution supplémentaire de $200 par mois portée au compte des dépenses contingentes, pour les mois additionnels d'avril et de novembre. Soit $400 ; mes appointements pour huit mois de service atteignant le total de $1600. M. le Dr Douglass, mon prédécesseur, à une époque où la vie était à meilleure marché, recevait $1,800 pour six mois de service.

L'allocation de $444 se compose comme suit :—$200 pour cheval, voiture et domestique. Cette allocation a toujours été accordée aux titulaires de ma charge.

La station a un mille et demi de longueur et le médecin-surintendant doit, en exerçant ses fonctions, la parcourir plusieurs fois par jour d'une extrémité à l'autre.

Et $244 tenant lieu de rations. Tous les officiers exerçant la profession de médecin qui ont été attachés à cette station comme surintendants ou adjoints, permanents ou temporaires, ont toujours eu $1 par jour d'allocations pour rations. Du 1er avril au 30 novembre il y a 244 jours, ce qui, à $1 par jour, forme les $244. Ces deux allocations ont toujours été payées à même le compte des dépenses contingentes. L'allocation des rations m'a été garantie par le ministre, lors de ma nomination, et l'allocation pour cheval, voiture, etc., m'a été confirmée de nouveau par une lettre officielle, en 1869.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, M.D., Edin.,
Médecin-surintendant.

Au comptable,
Ministère de l'agriculture.

OTTAWA, 14 octobre 1881.

MONSIEUR,—

* * * * * *

Je vous transmets ci-inclus deux états de la Banque de Montréal :—

1. La dépense, de juillet 1880 à février 1881 : £7,231 19ch. 9d.

2e Le compte des lettres des crédits, de février au 30 juin 1881 : £4,724 8ch. 9d.

Ces états ont été reçus par M. Fraser, du ministère des finances, et vous sont envoyés pour vous permettre d'en prendre copie. Aucuns des chèques qui sont indiqués dans l'état n° 1 ou de ceux que M. Annand a tirés sur les avances qui lui ont été faites durant la première partie de l'année, n'ont encore été reçus. Je les ai déjà demandés et je vous prie de nouveau de me les faire envoyer aussitôt que possible :

Dans ma lettre du 30 mai dernier, au paragraphe 3, je fais allusion à la dépense des agents demeurant en Angleterre et à l'allocation *per diem* qui leur est accordée. M. Colmer, dans un mémoire du 29 juin, considère que c'est là une question qui doit être réglée par le ministère de l'agriculture. Je désire donc attirer votre attention de nouveau sur ce sujet.

* * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. le Dr J. C. TACHÉ,
Sous-ministre de l'agriculture.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PENSIONS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
John Bright, messager	80 00	80 00		
Nouvelles pensions des miliciens—				
Mme Caroline McEachren et 4 enfants	238 00	238 00		
Janet Anderson	110 00	110 00		
Margaret McKenzie	80 00	80 00		
Mary Anne Richey et 1 enfant	288 00	288 00		
Mary Morrison	80 00	80 00		
Louise Prudhomme	110 00	110 00		
Virginie Charron et 4 enfants	150 00	150 00		
Paul M. Robbins	146 00	146 40		0 40
Charles T. Bell	73 00	73 20		0 20
Alexander Oliphant	109 50	109 80		0 30
Charles Lugsden	91 25	91 50		0 25
Thomas Charters	91 25	91 50		0 25
Charles T. Robertson	110 00	110 00		
Percy G. Routh	400 00	400 00		
Richard S. King	400 00	400 00		
George A. McKenzie	73 00	73 20		0 20
Edwin Hilder	146 00	146 40		0 40
Fergus Schofield	73 00	73 20		0 20
John Bradley	109 50	109 80		0 30
James Bryan	109 50	109 80		0 30
Enseigne W. Fahey	200 00	200 00		
Mary Hodgins et 3 enfants	191 00	191 00		
John Martin	110 00	110 00		
*A. W. Stevenson	110 00	12 50	97 50	
Mme J. Thorburn	150 00	150 00		
†Mme P. T. Worthington et 3 enfants	378 00	356 66	21 34	
‡Mme J. H. Elliott et enfants	130 00	120 00	10 00	
Ellen Kirkpatrick et 3 enfants	226 00	226 00		
Mme Geo. Prentice et enfants	352 00	352 00		
Mary Hannah Tempest et enfants	298 00	298 00		
J. Robinson	33 33	33 33		
Total du crédit	5,166 33		128 84	‖2 80
Total de la dépense		5,040 29		
Sous l'autorité du crédit—Pensions aux vétérans de la guerre de 1812	30,000 00	25,160 00	4,840 00	
Compensat. aux pensionnaires, au lieu de terres.	6,500 00	5,445 80	1,054 20	

* La pension de M. A. W. Stevenson a cessé d'être payée à la date de sa mort.
† La pension de madame Worthington a été réduite à raison de la mort d'un de ses enfants.
‡ La pension de madame Elliott a aussi été réduite pour la même raison.
‖ Les diverses petites sommes qui sont indiquées comme payées en sus de l'estimation, étaient pour le jour additionnel de l'année bissextile, et s'élèvent à $2.80.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PENSIONS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Montant nécessaire pour pourvoir aux allocations de retraite de cinq juges de cour de comté, de la Colombie-Britannique	$ cts. 8,866 66	$ cts. 1,047 98	$ cts.	$ cts.
	.....	924 70		
	.....	750 03		
Pensions de juges autorisés par la loi.	.....	750 03		
	.....	258 05		
Cour suprême—				
H. M. Ball, du 14 janvier au 30 juin 1881	8,866 66	3,730 79	5,135 87	
E. H. Saunders do do				
A. F. Pemberton do do				
W. R. Spaulding do do				
P. O'Rielly do 1er mars 1881				
Sir W. B. Richards	5,333 33	5,333 28		
L'hon. J. T. Taschereau	4,666 66	4,666 56		
Québec—				
L'hon. C. D. Day	2,666 66	2,666 64		
A. Lafontaine	2.666 66	2,666 64		
T. J. J. Loranger	2,666 66	2,666 64		
J. C. Bruneau	2,133 33			
P. Winter	2,333 33	2,333 28		
D. Roy, du 1er au 30 juillet 1880	1,866 66	150 53		
D. Duval, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 6 mai 1881	4,000 00	3,397 82		
L. T. Drummond	3,333 34	3,333 24		
W. Badgely	3,333 34	3,333 24		
P. A. Berthelot	3,333 34	3,333 24		
J. N. Bossé, depuis le 9 novembre 1880 jusqu'au 30 juin 1881	.....	1,718 50		
A. Polette, depuis le 1er septembre 1880 jusqu'au 30 juin 1881	.....	2,222 20		
Ci-devant Province du Canada—				
Sarah Ussher	400 00			
G. H. Ryland, ci-d. commis du Conseil exécutif	444 40	} 644 40		
do secrétaire du bureau des biens des Jésuites	200 00			
Ontario—				
J. M. Lauder	1,600 00	1,598 76		
W. B. Wells, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 8 avril 1881	1,600 00	1,235 52		
J. J. Burrows	1,600 00			
A. McDonald, depuis le 24 septembre 1880 jusqu'au 31 mars 1881	.....	969 60		
Nouvelle-Ecosse—				
L'hon. L. M. Wilkins	2,666 66	2,666 64		
J. G. Marshall	1,200 00			
Sir Wm. Young, depuis le 14 mai jusqu'au 30 juin 1881	.....	491 75		
Nouveau-Brunswick—				
Ed. Williston, depuis le 1er mars jusqu'au 30 juin 1881		577 76		
A reporter	48,044 37	46,006 24		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

PENSIONS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	48,044 37	46,006 24		
Ile du Prince-Edouard—				
Sir R. Hodgson, du 1er juillet au 31 août 1880	2,000 00	333 32		
Nouvelle-Ecosse—				
L'honorable J. S. Morris	1,200 00	966 66		
H. W. Crawley	1,200 00	1,200 00		
Colombie-Britannique—				
Capitaine P. J. Hankin, M. R., ci-devant secrétaire colonial	2,595 56	2,595 56		
a	55,039 93	51,101 78	3,938 15	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. SIMPSON.

a Quoiqu'en apparence l'estimation ait été trop élevée, la disparité entre le crédit et la dépense est en réalité due à des circonstances imprévues, telles que le décès de MM. Hodgson, Duval, Morris, Bruneau, Marshall, Roy, Burrows et de madame Ussher —et la retraite de MM. Bossé, Polette, McDonald, Young et Williston, ainsi qu'à la différence accusée entre le total des paiements mensuels et le chiffre des allocations de l'année.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

PENSIONS—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Miliciens et veuves de miliciens, Haut-Canada, guerre de 1812	7,000 00	5,280 00	1,720 00	
Miliciens et veuves de miliciens, Bas-Canada, guerre de 1812	1,000 00	550 00	450 00	
Allocation annuelle aux employés mis à la retraite	142,000 00	147,362 10	....	5,362 10
Revenu du fonds de retraite			44,995 80	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

MILICE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à la milice, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Division milit. et états-majors de distr $23,800 00				
Crédit suppl. pour le S.A.G., Manitoba 300 00				
	24 100 00	22,124 84	1,975 16	
Soldes des majors de brigade	17,400 00	15,289 48	2,110 52	
Allocation pour l'enseignement des volontaires	40,000 00	39,974 55	25 45	
Munitions	25,000 00	3,198 54	21,801 46	
Uniformes $50,000 00				
Bal. de crédit, reportée de l'an. dern. 5,324 63				
	55,324 63	53,977 47	1,347 16	
Approvisionnements militaires $40,000 00				
Crédit supplémentaire, spécial, territoires du Nord-Ouest 645 75				
	40,645 75	52,624 35		11,978 60
Arsenaux publics et soin des armes	52,000 00	51,884 00	116 00	
Soldes des exercices et dép. se rattach. aux camps	175,000 00	157,125 51	17,874 49	
Dépenses contingentes $46,000 00				
Crédit supplémentaire 18,400 00				
	64,400 00	58,439 58	5,960 42	
Salles d'exercices et champs de tir	10,000 00	9,864 47	135 53	
Soin et entretien des propriétés militaires	8,000 00	7,975 92	24 08	
Collège militaire royal	59,000 00	58,690 69	309 31	
Ecoles militaires, inst. militaire dans les collèges	14,000 00	2,821 58	11,178 42	
Solde, entretien et equipement des batteries "A" et "B," écoles d'artillerie	115,000 00	114,909 53	90 47	
Solde et entretien d'une garde à Rideau Hall	5,000 00		5,000 00	
Trans. des pièces d'art. à âme lisse $ 3,000				
Balance de crédit, reportée de l'année dernière 11,500 00				
	14,500 00	11,500 00	3,000 00	
	719,370 38	660,400 51	58,969 87	

Revenu de la milice, $19,346.32.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. C. BOLTON.

10—12½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

MILICE—*Suite.*

Détails des soldes de la division militaire et de l'état-major des districts, 1880–'81.

Service.	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Dépenses autorisées par la loi.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Division militaire.				
1 commandant général de la milice	4,000 00	4,000 00		
1 adjud. général de la milice aux quart. généraux.	2,600 00	2,600 00		
Dépenses sujettes à un crédit.				
Division militaire.				
1 aide-de-camp du commandant général	1,000 00	1,000 00		
12 sous-adjudants généraux, à $1,200 $14,400 00				
Crédit supplémentaire pour le sous-adjudant général, Manitoba 300 00				
	14,700 00	13,400 00	1,300 00	
1 payeur de district	600 00	600 00		
1 sous-inspecteur d'artillerie	1,200 00	800 00	400 00	
Dépenses contingentes de l'état-major.				
Allocation à l'adjudant général aux quart. génér	600 00	600 00		
do à 12 sous-adjudants généraux, à $500 chacun	6,000 00	5,724 84	275 16	
Total du crédit	24,100 00		1,975 16	
Total de la dépense		22,124 84		
Revenu d'après les certificats de dépôts		19,352 32		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
Geo. C. Bolton.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,
OTTAWA, 17 novembre 1881.

DÉPENSES DE LA MILICE, 1880–81.

Etat expliquant la différence entre les crédits et les dépenses pour la milice, demandé par l'auditeur général du Canada pour son rapport annuel.

1. Soldes, division militaire, et états majors de district.
   Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $1,975.16. Ce solde est dû à une réduction dans le personnel des états-majors de districts.
2. Majors de brigade.
   Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $2,110.52. Cette dépense a été moins élevée qu'on ne l'avait prévue, à cause de la réduction du nombre des majors de brigade, et de la démission d'un officier.
3. Allocation pour l'enseignement des volontaires.
   Solde du crédit, le 30 juin 1881, $25.45.
4. Munitions, uniformes, matériel.
   Solde du crédit, $11,170.02. Cette balance est restée disponible pendant trois mois en vertu d'un arrêté du conseil, du 17 juin 1881, parce qu'elle était nécessaire pour faire face au paiement de matériel militaire, d'uniformes et de munitions, commandés en Angleterre durant l'exercice financier, mais qui n'avaient pas été livrés le 30 juin 1881.
5. Arsenaux publics et soin des armes.
   Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $116.
6. Solde des exercices et autres dépenses se rattachant aux camps des volontaires.
   Solde du crédit, $17,874.49. Cette balance est restée disponible en 1881-82, en vertu d'un arrêté du conseil, du 17 juin 1881, parce qu'elle était nécessaire pour payer les exercices annuels de la milice pour 1880-81, qui n'étaient pas encore terminés.
7. Dépenses contingentes.
   Solde du crédit, $5,950.42. Cette balance est restée disponible en 1881-82, en vertu d'un arrêté du conseil, du 17 juin 1881, pour payer les services de la milice en 1880-81, prévus par les ordres généraux de la milice, mais qui n'ont pu être acquittés avant la fin de l'exercice financier.
8. Salles d'exercices et champs de tir.
   Solde du crédit, $135.53. Cette balance est restée disponible en 1881-82, en vertu d'un arrêté du conseil, du 17 juin 1881, pour payer les travaux se rattachant aux salles d'exercice qui n'ont pu être terminés à la fin de l'exercice financier.
9. Soin et entretien des propriétés militaires.
   Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $24.08.
10. Collège militaire royal du Canada.
    Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $309.31.
11. Ecoles militaires et instruction militaire dans les collèges.
    Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $11,178.42. Ce crédit a été voté en prévision des trois écoles militaires qui ont été régulièrement ouvertes en vertu des ordres généraux et des règlements, mais l'assistance des officiers volontaires ayant été bien au-dessous de nombre prévu, la dépense des écoles s'est trouvée en conséquence considérablement en-dessous des prévisions.
12. Ecoles d'artillerie des batteries " A " et " B " à Kingston et Québec.
    Solde du crédit, périmé le 30 juin 1881, $90.47.
13. Solde et entretien d'une garde à Rideau Hall.
    Solde du crédit, $5,000 ; périmé le 30 juin 1881, $4,750.00. Une somme de $250 de ce crédit est resté disponible en 1881-82, en vertu d'un arrêté du conseil, du 17 juin 1881, pour remplacer certains articles d'équipement usés par la garde.

14. Transformation des pièces d'artillerie à âme lisse.
Solde du crédit, $3,000.00. Cette balance est restée disponible en vertu d'un arrêté du conseil, du 17 juin 1881, pour payer des pièces alors en cours de fabrication, mais non encore terminées à la fin de l'exercice financier.

Certifié,
C. HERBERT O'MEARA,
Comptable.

C. EUG. PANET,
Sous-ministre de la milice et de la défense.

OTTAWA, 2 novembre 1881.

MONSIEUR,—Dans les comptes que votre département m'a transmis, je trouve que plusieurs paiements faits pour le compte de l'enseignement militaire des volontaires, ont été inscrits au compte du crédit pour soldes des exercices annuels, comme suit :—

Chèque 346,	Payeur	Alger	$210 00
" 348	"	Amyrauld	460 00
" 349	"	De Bellefeuille	92 50
" 350	"	Forrest	50 00
" 378	"	Starrs	100 00
" 159	"	Baird	20 00
" 100	"	McDonnell	120 00
" 94	"	Cropley	20 00
			$1,072 50

Veuillez avoir la bonté de me dire pourquoi vous inscrivez ces sommes au compte des soldes des exercices annuels ?

Dans vos comptes de dépenses, sous le titre de majors de brigade, il y a un paiement de $150 au major Worsley pour frais de déplacement de Montréal à Kingston, en 1875. Pouvez-vous dire pourquoi ce paiement a été si longtemps retardé ?

Veuillez être assez bon de m'envoyer le plus tôt possible, les explications que vous aurez à donner sur les différences accusées entre les divers crédits et les dépenses, soit que ces dernières soient plus ou moins élevées que les crédits votés. Je désire avoir vos explications dans le but de les soumettre dans mon rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre toute dévoué,

J. L. McDOUGALL
Auditeur général.

A M. le lieut.-col. PANET,
Sous-ministre de la milice et de la défense.

OTTAWA, 10 novembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 7 du courant, relative à certains paiements pour instruction militaire aux exercices, qui ont été inscrits à l'article des exercices annuels, dans les comptes de dépenses de la milice pour l'exercice 1880-81,—j'ai l'honneur de vous informer que les paiements en question ayant eu lieu pour l'instruction militaire donnée pendant les exercices annuels de cette année, n'ont pas été inscrits à ce compte, parce que le crédit intitulé "Instruction militaire" était déjà épuisé à cette époque, le 1er avril 1881.

Quant à l'item des $150 payées au lieut.-col. Worsley, major de brigade, pour frais de déplacement de Montréal à Kingston, en 1875, je dois vous dire que la réclamation du colonel Worsley n'a été présentée qu'après la publication des ordres généraux du 13 octobre 1881, pourvoyant aux frais de déplacement des officiers de l'état-major de

milice, lorsqu'ils changeaient de quartiers généraux. C'est ce qui explique pourquoi cette réclamation n'a pas été payée plus tôt.

L'état expliquant les dépenses de la milice, nécessaire pour votre rapport, sera fourni comme vous le demandez dans le dernier paragraphe de votre lettre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET,

Sous-ministre de la milice et de la défense.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CRÉDIT—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—CAPITAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Services.	Balances de 1879-80.	Crédit.	Crédit supplémentaire.	Grand total.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
						En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Posage de lisses et autres améliorations entre la Rivière-du-Loup et Hadlow	564 04	116,000 00	200,000 00	316,564 04	308,160 43	*a* 8,403 61	
Matériel roulant, division de la Rivière-du-Loup..... $238,360 53							
do somme périmée en vertu de l'Acte d'audition, le 30 septembre 1880... 151,171 45							
	87,189 08	.....	.....	87,189 08	224,940 24	.....	*f* 137,751 16
Serre-écrous	7,202 17	.....	.....	7,202 17	7,202 17		
Prolongem. jusqu'à Halifax	.....	.....	27,800 00	27,800 00	33,684 27	.....	*e* 5,884 27
do terrain pour une gare	.....	1,092 00	.....	1,092 00	.....	*b* 1,092 00	
do D. Macpherson, dommages à des terrains.	.....	.....	500 00	500 00	.....	*b* 500 00	
Terminus en eau profonde, Saint-Jean	5,454 35	30,000 00	.....	35,454 35	10,373 15	*a* 25,081 20	
Frais judiciaires	.....	3,000 00	.....	3,000 00	}		
do D. O'Connor, services professionnels, *in re* Fairbairn Engine Co	.....	.....	143 00	143 00	8,065 14	.....	*e* 4,922 14
Appointements et dépenses, ingénieur en chef et personnel	.....	.....	12,000 00	12,000 00	11,958 12	*c* 41 88	
Achèvement de la ligne, solde de 1879-80 ..... $5,068 33							
do périmé en vertu de l'acte d'audition, le 30 septembre 1880 5,068 33							
	.....	.....	.....	.....	1,637 60	.....	*e* 1,637 60
A. Forbes, adjugé par les arbit. officiels pour clôtur. 1873-76....	.....	.....	172 18	172 18	172 18		
G. A. Girouard, travers. de ch. de fer perdues en route en 1872	.....	.....	2,640 00	2,640 00	.....	*d* 2,640 00	
T. B. Smith, pour clôture construite en 1872.....	.....	.....	1,894 50	1,894 50	1,894 50		
Jas. Wilson, pour terrain à Miramichi...	.....	1,500 00	.....	1,500 00	.....	*b* 1,500 00	
Honoraires des arbitres, réclamation Milner...	.....	650 00	.....	650 00	645 00	*c* 5 00	
	100,409 64	152,242 00	245,149 68	497,801 32	608,732 80	39,263 69	150,195 17

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, septembre 1881.

Certifié, THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

OBSERVATIONS.

a. Travaux inachevés. Les améliorations entre la Rivière-du-Loup et Hadlow, comprennent $393.97 dépensées pour l'exploration de la ligne latérale projetée aboutissant à la Pointe Lévis.

b. Réclamations non-réglées.

c. Estimation trop élevée.

d. Payé en 1879-80 ; crédit voté pour 1880-81.

e. Diverses dépenses non couvertes par le crédit voté.

f. Mandat du gouverneur-général émis pour $270,000 pour faire face à l'excédant de dépenses pour le matériel roulant.

OTTAWA, 27 octobre 1881.

MONSIEUR,—Ci-joint j'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une lettre adressée le 24 du courant à M. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat, ainsi que copie de la réponse de cet officier, expliquant les différences accusées entre les dépenses et les crédits dans le compte du capital du chemin de fer Intercolonial pour le dernier exercice financier, tel que l'indique l'état ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,

Inspecteur des finances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général,
Ottawa.

OTTAWA, 24 octobre 1881.

MONSIEUR,—Par les rapports du chemin de fer Intercolonial pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, on voit que les dépenses suivantes, appartenant aux comptes du capital, excèdent les crédits de l'exercice :—

	Crédit.	Dépenses.	Excédant.
Prolongement jusqu'à Halifax	$27,800 00	$33,684 27	$ 5,884 27
Frais de justice	3,143 00	8,065 14	4,922 14
Achèvement	.....	1,637 60	1,637 60
Totaux	$30,943 00	$43,387 01	$12,444 01

à part d'autres dépenses : (1) $393.97 pour " l'exploration de la ligne latérale " portées au compte du crédit de l'amélioration, etc , de la division de la Rivière-du-Loup ; et (2) $28,501.35 qui paraissent dans les comptes non-arrêtés le 30 juin, au débit du " prolongement jusqu'au quai de West," mais pour lesquelles il n'y a eu aucun crédit voté pour 1880-81.

Les rapports indiquent de plus qu'au 30 juin dernier, il restait les balances suivantes sur les crédits votés pour comptes du capital, pour l'exercice :—

	Crédit.	Dépenses.	Excédant.
Améliorations etc., de la division de la Rivière-du-Loup	$316,564 04	$308,160 43	$ 8,403 61
Matériel roulant, etc., de la division de la Rivière-du-Loup	357,189 08	224,940 24	132,248 84
Prolongement jusqu'à Halifax	1,092 00	.....	1,092 00
" " dommages aux terrains	500 00	.....	500 00
Terminus en eau profonde, à Saint-Jean	35,454 35	10,373 15	25,081 20
Appointements etc., ingénieur en chef et personnel	12,000 00	11,958 12	41 88
G. A. Girouard	2,640 00	.....	2,640 00
James Wilson	1,500 00	.....	1,500 00
Honoraires des arbitres de la réclamation Milner	650 00	645 00	5 00
Totaux	$727,589 47	$556,076 94	$171,512 53

Je vous serai obligé si vous vous rendez compte des raisons pour lesquelles il en est ainsi, et si vous me donnez, aussitôt que vous le pourrez, les explications que vous désirerez faire sur le sujet, afin que je les soumette avec mon rapport annuel à l'auditeur général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

A M. C. SCHREIBER, ingénieur en chef,
Chemins de fer en opération,
Ottawa.

CHEMINS DE FER EN OPÉRATION,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 26 octobre 1881.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 20 du courant je désire vous donner les explications suivantes au sujet de certaines dépenses appartenant aux comptes du capital du chemin de fer Intercolonial, qui excèdent les crédits.

L'excédant des dépenses, de $5,884.27 pour le prolongement jusqu'à Halifax, est dû à ce que la somme prévue pour la construction du nouveau quai de Richmond, et les travaux qui s'y rattachent, était insuffisante pour les terminer.

L'excédant des dépenses en frais de justice, de $4,922.14, est dû à ce que lorsqu'on a préparé les prévisions budgétaires à soumettre au parlement, on ne savait pas le nombre des anciennes réclamations nées de la construction du chemin de fer International, qui seraient plaidées, mais on croyait qu'il faudrait une somme quelconque, et de là le crédit.

L'excédant des dépenses, de $1,637.60 pour l'achèvement (anciennes réclamations provenant des travaux de construction sous la commission), provient de ce qu'aucune somme n'était reconnue comme due à l'époque où les prévisions ont été préparées pour le parlement, c'est pourquoi il n'a pas été demandé de crédit, mais cette somme de $1,637.60 a servi à payer des réclamations reconnues depuis comme fondées.

Votre dévoué,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en chef.

A M. THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Prolongement du Canada Central (subventionné)—						
Crédit de 1880-81		570,000 00				
Balance disponible de 1879-80	370,506 00					
Moins le montant périmé le 30 septembre	225,479 00					
		145,027 00				
			715,027 00			
Payé à D. McIntyre et Cie, subvention *a*				205,627 00	509,400 00	
Embranchement de la baie Georgienne—						
Balance disponible de 1879-80	789,069 48					
Moins le montant périmé le 30 septembre	789,069 48					
De Fort-William à la rivière des Anglais—						
Crédit de 1880-81		65,000 00				
Balance disponible de 1879-80	24,567 25					
Moins le montant périmé le 30 septembre	24,317 25					
		250 00				
Crédit supplémentaire		11,000 00				
			76,250 00			
Payé à Purcell et Ryan, travaux exécutés à l'entreprise				68,800 00		
G. H. Middleton, instruments détruits par le feu				527 50		
J. A. Macdonell, services professionnels				1,135 08		
Déboursés à Ottawa				2,000 00		
				72,462 58		
Moins—les remboursements				2,485 62		
				69,976 96	6,273 04	

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

CHAMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
De la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle—						
Crédit de 1880-81		1,600,000 00				
Balance de 1879-89, disponible jusqu'au 30 septembre		28,471 02				
			1,628,471 02			
Payé à Purcell et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				689,600 00		
la Cie de transport du Nord-Ouest, transport de rails				32,016 00		
Morton, Rose et Cie, rails d'acier				107,174 93		
Commission sur rails				1,302 84		
Frais de route				66 50		
Papeterie				177 91		
Instruments détruits par le feu				15 00		
Lithographie				15 00		
J. St. V. Caddy, déboursés. *b*				56,519 87		
Déboursés à Ottawa				6,000 00		
				892,888 05		
MOINS—les remboursements				655 00		
				892,233 05	736,237 97	
De la Rivière-à-l'Aigle à Kéwatin—						
Crédit de 1880-81		2,500,000 00				
Balance disponible de 1879-80	506,466 26					
Moins le montant périmé le 30 septembre	302,545 20					
		203,921 06				
			2,703,921 06			
Payé à Manning, McDonald et McLaren, travaux exécutés à l'entreprise				1,048,800 00		
Cie de transport du Nord-Ouest, transport de rails				83,300 00		
Cooper, Fairman et Cie, carvelles				5,350 00		

Morton, Rose et Cie, rails d'acier				118,000 00		
do do inspection, commission, etc				1,405 96		
Appointements				28,409 69		
Pension				7,021 20		
Frais de voyages				2,101 33		
Approvisionnements				1,549 58		
Transport				3,807 36		
Papeterie				447 16		
Impressions et annonces				106 60		
Canots				227 72		
Construction d'une maison				234 59		
Voiture d'hiver				90 00		
Frais d'écurie				82 50		
Bois de construction				48 81		
Revolvers				50 00		
Contrat de poste				92 00		
Sacs de poste				35 00		
Huile de charbon				65 17		
Extincteurs				30 00		
Meubles				23 70		
Fontes				31 85		
Ferronnerie				11 59		
Télégraphie				11 67		
Thermomètre				7 25		
Commission sur les rails				844 25		
Gages, transport, frais de port, pension et menues dépenses, compris dans les comptes généraux				319 86		
Déboursés à Ottawa				7,000 00		
do Winnipeg				4,000 00		
				1,313,504 84		
Moins—Remboursements				90 05		
				1,313,414 79	1,390,506 27	
De Kéwatin à Selkirk—						
Montant du crédit, 1880-81		680,000 00				
do reporté de 1879-80	169,031 22					
Moins le montant périmé le 30 septembre	60,066 23					
		108,964 99				
			788,964 99			
Payé à la compagnie de construction de ponts de Toronto, ponts				37,800 00		
Joseph Upper et Cie, quotepart du transport				321 90		
Appointements et gages				294,019 02		
Approvisionnements				47,997 29		
Transport				18,249 09		
A reporter			788,964 99	398,387 30		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			788,964 99	398,387 30		
De Kéwatin à Selkirk—*Suite.*						
Bestiaux				13,438 24		
Bois de construction				3,412 97		
Bois				23,159 44		
Pension				2,263 85		
Passage des hommes				5,989 85		
Fil métallique				1,770 34		
Matières explosibles				2,082 21		
Ferronnerie				2,455 32		
Réparations aux locomotives				1,125 73		
Chevalets				4,181 37		
Foin				1,026 23		
Fontes				4,746 45		
Impressions et annonces				793 82		
Papeterie				565 43		
Peinture				405 25		
Huile				306 06		
Ressorts				650 51		
Déchets				560 48		
Liens				103 10		
Commission				228 00		
Gratifications				160 00		
Houille				418 22		
Sonnette				138 25		
Voiture				111 00		
Harnais				161 90		

Chaînes et garnitures de l'excavateur				367 00		
Poêles				118 10		
Chaux				198 60		
Nettoyage du puits				5 0 02		
Accessoires de locomotives				445 51		
Vélocipèdes				105 65		
Chaînes				479 66		
Carvelles				149 78		
Roues				5 50		
Char à bras				40 00		
Chaises				15 00		
Médicaments				96 55		
Télégrammes				1,690 69		
Services professionnels				174 00		
Loyer				62 50		
Droits de douane				637 60		
Appareils de télégraphe				71 90		
Tente				10 00		
Revolvers				13 25		
Rouleaux				3 00		
Bidons à l'huile brevetés				28 00		
Contrat de poste				478 00		
Louage de locomotives				40 00		
Réparations aux machines				72 25		
Démolition du pont sur chevalets				82 75		
Travail au pont sur chevalets				159 00		
Reconstruction du pont				229 80		
Installation des ateliers				93 85		
Lampes				80 00		
Frais de voyages				3,086 65		
Papeterie, pension, frais de voiture, lampes et menues dépenses, compris dans le compte général				352 69		
Déboursés à Ottawa				2,546 29		
do Winnipeg				4,000 00		
				485,074 31		
Moins remboursements				9,587 00		
				475,487 31	313,477 68	
Embranchement de Pembina—						
Montant du crédit, 1880-81		86,000 00				
Crédit supplémentaire		15,500 00				
			101,500 00			
Payé à la Cie de construction de ponts de Toronto, ouvrage						
Stubbs et Cie, fil métallique				7,000 00		
Joseph Upper et Cie, transport				8,000 00		
do aiguille de croisem., ballastage, outils, etc., part de frais de transport				661 85 1,257 55		
A reporter			101,500 00	16,919 40		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au chemin de fer CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	cts.	cts.
Report			101,500 00	16,919 40		
Embranchement de Pembina—*Suite.*						
Banque des Marchands, intérêt				100 00		
Thos. White, terrain				20 00		
Services professionnels				72 00		
Salaires et gages				66,456 66		
Frais de transport				11,581 24		
Louage de locomotives et wagons				18,870 50		
Excavation				2,449 69		
Approvisionnements				2,134 09		
Bois de construction				2,913 24		
Serrurerie				453 17		
Meubles				222 30		
Sémaphore				202 92		
Fontes				161 07		
Aiguilles de croisement				100 00		
Réparation de la pelle à vapeur et outils				401 62		
Pension				571 42		
Boulons				241 44		
Gravier				137 86		
Poteaux				88 00		
Matériel de pétardement				100 50		
Outil pour relever la voie				64 00		
Construction d'une ligne télégraphique				1,200 00		
Equipement de la locomotive				225 00		
Installation d'une chambre				35 00		
Pétrole				38 76		

Papeterie				42 95		
Impressions				19 50		
Télégrammes				24 90		
Outils, fer, crochet, vaisselle, faïencerie, camion, etc				60 04		
Outils de charpentier				21 00		
Loyer				6 00		
Frais de route				701 43		
Gratification				120 00		
Déboursés à Ottawa				2,000 00		
do Winnipeg				2,000 00		
				130,755 70		
Moins—Remboursement				649 60		
				130,106 10		28,606 10
A l'ouest de la rivière Rouge, y compris les ponts—						
Montant du crédit, 1880-81		1,450,000 00				
do reporté de 1879-80	383,805 00					
Moins le montant périmé le 30 septembre	340,273 51					
		43,531 49				
			1,493,531 49			
Payé à John Ryan, ouvrage fait à l'entreprise				171,473 64		
Ryan, Whitehead et Ruttan, pont temporaire				4,268 15		
Whitehead, Ruttan et Ryan, liens de chemin de fer				6,950 00		
Truro Frog Co., aiguilles de croisement				5,000 00		
Morton, Rose et Cie, rails				64,442 76		
do honoraires d'inspection, commission, etc				2,500 00		
Skead et Haycock, fils métalliques				18,500 00		
Pillow, Hersey et Cie, carvelles				5,300 00		
O. L. Sorenson, transport de rails d'acier				1,350 50		
Cie de transport du Nord-Ouest, charriage de rails d'acier				525 53		
Marcus Smith, balance des déboursés				49 00		
John Ryan, travail sur la propriété de l'archevêque Taché				231 44		
Appointements et gages				91,412 62		
Provisions				9,947 74		
Bois de construction				8,169 91		
Frais de transport				7,410 08		
Madrier				2,384 06		
Aiguilles de croisement, etc				2,522 59		
Fonte				1,400 99		
Fer				404 25		
Ferronnerie				1,259 76		
Ouvrage de forge				114 15		
Excavation				2,190 59		
Foin				532 90		
Liens				15,264 12		
A reporter			1,493,531 49	423,604 78		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881--Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			1,493,531 49	423,604 78		
A l'ouest de la rivière Rouge, y compris les ponts—*Suite.*						
Louage de locomotives				1,032 00		
Couvertures				257 28		
Nourriture des chevaux				768 57		
Bois				2,316 59		
Bétail				270 00		
Char à bras				95 00		
Harnais et robes				75 05		
Charrettes et voitures				193 00		
Tentes				65 00		
Loyer				610 00		
Chaux				105 78		
Huile, etc				288 09		
Nettoyer les locomotives et canons				39 82		
Poulies				68 55		
Déplacement d'une bâtisse				138 00		
Médicaments et services médicaux				52 91		
Copies de titres et dresser un contrat				179 50		
Brouettes				85 60		
Garnitures de locomotive				177 15		
Réparer une locomotive, wagon, etc				168 71		
Aiguilles				460 10		
Suif				66 72		
Malles				48 00		
Poteaux de tente				20 00		
Avoine				47 05		

Table de camp				4 50		
Niveau, etc				5 50		
Couloir				4 00		
Réflecteurs				20 00		
Chiens				82 00		
Planches à dessin				10 00		
Sacs				5 00		
Briques				49 25		
Louage de grattoirs				9 50		
Coins				6 00		
Leviers pour la voie				33 00		
Matelas				10 50		
Limer des scies				7 80		
Une vache et deux bouvillons tués				135 00		
Télégraphie				239 95		
Peinture				10 50		
Frais de route				2,514 05		
Impression et traduction				208 60		
Papeterie				182 92		
Imprimeur de la reine				222 64		
Annonces				50 50		
Plans du pont sur la rivière Rouge				208 00		
Commission sur rails d'acier				303 75		
Frais de route, pension, gages et menus déboursés, compris dans les comptes généraux				3,819 79		
Déboursés à Ottawa				3,000 00		
do Winnipeg				3,631 40		
				446,007 40		
Moins—Remboursements				2,772 50		
				443,234 90	1,050,296 59	
Colombie-Britannique: d'Emory's Bar à la traverse de Savona—						
Montant du crédit, 1880-81		1,000,000 00				
do reporté de 1879-80	547,658 72					
Moins—Montant périmé le 30 sepiembre	371,744 54					
		175,914 18				
			1,175,914 18			
Payé à A. Onderdonk, travaux exécutés en vertu du contrat 60				31,700 00		
D. O. Mills do do 60				553,300 00		
do do do 61				7,800 00		
do do do 62				88,100 00		
do do do 63				6,000 00		
John Irving, transport de rails				23,049 05		
Morton, Rose et Cie, rails d'acier				43,675 60		
A reporter			1,175,914 18	753,624 05		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—Suite

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au **CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE**, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			1.175,914 18	753,624 05		
Colombie-Britannique : d'Emory's Bar à la traverse de Savona—*Suite.*						
Cie d'imp. de la *Gazette*, frais de distribution du discours du ministre				428 88		
A. et G. C. Holland, exemplaires du discours				438 00		
Appointements				4,775 37		
Imprimeur de la reine				556 05		
Papeterie				828 14		
Toile à calquer				3 00		
Lithographie				18 00		
Frais de port				22 70		
Timbres-poste				14 50		
Instruments détruits par le feu				180 00		
Sir Charles Tupper, frais de route jusqu'en Angleterre				1,946 66		
Banque de Montréal, chèques du Très hon. sir John A. Macdonald p. ses frais de route, et ceux des col. et du col. Dennis j. Angleterre				3,198 38		
Frais de route				4,190 38		
E. V. Bodwell, déboursés *d*				*b*144,551 99		
Déboursés à Ottawa				12,000 00		
				926,776 63		
MOINS—Remboursements				301 12		
				926,475 51	249,438 67	
Chemin de fer Prince Arthur's Landing et Kaministiquia—						
Crédit supplémentaire			14,000 00			
Payé à la compagnie du chemin de fer P.A.L. et K., partie du prix d'achat				12,000 00	2,000 00	

Lignes de télégraphe et voie—						
Montant du crédit, 1880-81		60,000 00				
Montant reporté de 1879-80	113,422 73					
Moins—Montant périmé le 30 septembre	112,463 95					
		958 78				
Crédit supplémentaire		8,600 00				
			69,558 78			
Payé à R. Fuller, entretien de la ligne				14,666 03		
Oliver Davidson et Cie, construction et opération de la ligne, intérêt sur remise de droits				13,674 63		
Sifton, Glass et Cie, entretien de la ligne, intérêt sur remise de droits, etc.				12,116 89		
F. J. Barnard, par Mme Barnard, construction de lignes télégraphiques.				32,779 16		
F. N. Gisborne, moitié de ses appointements				1,250 00		
do frais de route				500 00		
				74,986 71		5,427 93
Gares, etc—						
Montant du crédit, 1880-81		150,000 00				
Montant reporté de 1879-80	48,419 05					
Moins—Montant périmé le 30 septembre	43,852 87					
		4,566 18				
			154,566 18			
Payé à Joseph Upper et Cie, équipement de la garre				2,949 56		
do travail fait sur ponts et bâtiments				3,281 54		
Wm. Gooderman, fils, élévateur d'eau Haggas				6,589 53		
Fairbanks et Cie., balances en fer				1,350 00		
Wm. Hazelhurst, plaques tournantes				2,000 00		
Moulins à vent				16,526 24		
Gares				3,650 00		
Eriger des hangars				9,965 51		
Bois de construction				11,185 15		
Approvisionnements				4,935 98		
Transport				4,123 58		
Pilots				1,222 21		
Fontes				1,367 13		
Tuyaux				752 91		
Ferronnerie				632 50		
Ouvrage de forge				312 25		
Approvisionnem. pour remise des locomotives et approvisionnem. d'eau				228 35		
Peinturage				140 20		
Réservoirs				92 15		
Presses à lettres				84 00		
Briques				63 40		
Poudre				45 00		
Sciure				70 00		
Réparer la sonnette et le hangar à marchandises				44 20		
Boyaux				23 36		
A reporter			154,566 18	71,639 95		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs au CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item.

Service.	—	—	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			151,566 18	71,639 95		
Gares, etc—*Suite.*						
Forage d'un puits				37 00		
Faire un plancher				20 00		
Paille				16 00		
Pierre				11 30		
Bardeaux				4 89		
Vernis				2 68		
Gratifications				75 00		
Frais de route				47 20		
Appointements et gages				32,078 29		
Annonces				102 94		
				104,030 05		
Moins—Montant retenu de Dunlop et Rainnie, entrepreneurs pour les chasse-neige, à compte des dommages faits à la gare				22 40		
				104,007 65	50,558 53	
Matériel roulant—						
Montant du crédit, 1880-81		600,000 00				
Montant reporté de 1879-80	82,418 23					
Moins—Montant périmé, 30 septembre	4,840 84					
		77,577 39				
			677,577 39			
Payé à la compagnie de wagons de Moncton, wagons, etc				50,900 00		
Compagnie de wagons d'Ontario, do				77,024 08		
Joseph Upper et Cie, balance sur matériel roulant				35,706 66		
John Ryan, locomotives et wagons				33,960 00		
James Crossen, wagons, chasse-neige, etc				42,827 40		

Dunlop et Rainnie, chasse-neige				8,850 00		
Chemin de fer Intercolonial, 2 locomotives				14,030 23		
do divers déboursés pour services, frais de voyage, etc.				352 21		
Garnitures de locomotives et de wagons				1,066 02		
Freins automatiques				534 00		
Matériaux photographiques				178 71		
Frais de transport de wagons				305 24		
Frais de voyages				945 66		
Appointements				3,847 74		
Annonces				8,604 09		
Imprimeur de la reine				175 36		
				279,307 40	398,269 99	
Explorations—						
Montant reporté de 1879–89, disponible jusqu'au 30 septembre			24,026 32			
Sandford Fleming, balance d'appointements				30,300 00		
332 exemplaires du *Mountain Prairie*				581 75		
Cie de la Baie d'Hudson, louage de chevaux, etc				273 00		
Appointements et gages				20,589 76		
Frais de route				2,906 98		
Approvisionnements				3,892 51		
Canots, etc				272 30		
Fret				241 59		
Instruments				178 50		
Reparations d'instruments				69 00		
Bois de service				13 50		
Plan du Fort Simpson, etc				15 00		
Plombs et ficelle				11 80		
Frais de port, télégraphie, main-d'œuvre, etc				38 50		
Papeterie				60 81		
Engins de pêche, etc				7 30		
Médicaments				47 55		
Tente, couvertures, etc				27 50		
Papier à calquer				3 75		
Gratification				60 00		
Pension, transport d'effets et menus déboursés				217 33		
				59,808 43		
Moins—Remboursements		12,183 44				
Montant avancé en 1879–80		5,789 07				
Montant avancé à E. V. Rodwell, imputé au chemin de fer du Pacifique, Colombie-Britannique		600 00				
				18,572 51		
				41,235 92		17,209 60
Chemin de fer du Pacifique en général—						
Payé pour annonces				4,368 51		4,368 51

CHEMINS BE FER ET CANAUX.

RÉSUMÉ de la dépense pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, 1880–81 :

Prolongement du Canada Central	$205,627 00
De Fort-William à la Rivière-des-Angluis	69,976 96
De la Rivière-des-Anglais à la Rivière-à-l'Aigle	892,233 05
De la Rivière-à-l'Aigle à Kéwatin	1,313,414 79
De Kéwatin à Selkirk	475,487 31
Embranchement de Pembina	130,106 10
A l'ouest de la Rivière-Rouge	443,234 90
Colombie-Britannique	926,475 51
Chemins de fer de Prince-Arthur's-Landing et Kaministiquia	12,000 00
Lignes télégraphiques et voie	74,986 71
Gares, etc	104,007 65
Matériel roulant	279,307 40
Explorations	41,235 92
Chemin de fer du Pacifique, en général	4,368 51
	$4,972,461 81
Moins—Remboursements de sommes payées pour le chemin de fer du Pacifique dans le cours d'exercices précédents sur crédits pour comptes discontinués depuis	3,957 88
Total	$4,968,503 93

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. LYNCH.

OBSERVATIONS.

a. Travaux en voie d'exécution.

b. Les détails ne sont pas donnés, faute de pièces justificatives.

c. Sur cette somme $2,499.96 ont été payées à l'honorable J. W. Trutch, qui a reçu $2,499.96 du ministère de l'intérieur et $900 du ministère des travaux publics, pour ses services, 1880–81.

d. Les détails ne sont pas donnés, faute de pièces justificatives.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux **CANAUX**, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
Canal Lachine— *a*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant du crédit, 1880-81		800,000 00				
do reporté de 1879-80	781,130 26					
Moins le montant périmé le 30 septembre	728,028 77					
		53,101 49				
			853,101 49			
Payé à Wm. Davis et fils, travaux exécutés à l'entreprise				126,900 00		
O'Brien, Gordon et Bergin do do				25,200 00		
J. Worthington et Cie do do				77,799 27		
O'Brien, Sullivan et Cie do do				3,780 00		
Walter H. Brown, bois de construction				7,764 47		
John McDougall, construction d'un pont-tournant				7,524 79		
Geo. Dowker, payé aux ingénieurs locaux, etc				26,743 77		
do pour main-d'œuvre				1,147 96		
Héritiers de feu Peter Jackson, terrain				1,522 65		
F. X. Jarry, terrain				2,516 80		
Edward Wilgress, terrain				7,116 58		
L. Bernier et Cie, intérêt sur terrain approprié				264 94		
Usage d'un terrain				150 00		
Frais de route				525 35		
Lithographie				284 05		
Appointements				171 83		
Papeterie				130 49		
Annonces				4,962 86		
				294,505 81		
MOINS—Remboursement par la banque de Montréal des sommes reçues pour payer des terrains en 1876-77				2,340 30		
				292,165 51	560,935 98	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CAPITAL—CHEMINS DE FER ET CANAUX—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Canal Cornwall—						
Montant des crédits, 1880-81		80,000 00				
do reporté de 1879-80	30,545 05					
Moins, montant périmé le 30 septembre.	13,427 02					
		17,118 03				
			97,118 03			
Payé à Gordon, Woodward et Chamberlain, travaux exécutés à l'entreprise.				37,400 00		
do do main-d'œuvre et appareils				432 75		
Walter H. Brown, bois de construction				7,446 24		
John E. Loney, fontes				863 82		
Geo. N. Oill, do bois de service, etc				527 14		
J. A. Phelan, payé aux ingénieurs locaux, etc				3,682 24		
Mme D. W. Macdonell, paiement partiel sur achat de terrain				1,000 00		
Hugh McDonald, terrain				1,520 30		
Succession Marsh, terrain et intérêt				432 61		
Services professionnels				467 92		
Frais de route				193 50		
Papeterie				41 62		
				53,948 14	43,169 89	
Canaux du Saint-Laurent—						
Montant des crédits, 1880-81		80,000 00				
do reporté de 1879-80	70,785 44					
Moins, montant périmé le 30 septembre	69,867 44					
		918 00				
			80,918 00			

Payé à J. A. Phelan, pour payer les ingénieurs				591 28		
J. Mayer, enregistrement de documents				444 25		
Appointements				5,487 20		
Services professionnels				148 01		
Frais de voyages				166 68		
Papeterie				20 69		
Annonces				42 00		
Peinturage, clous, support en fer, usage d'outils, etc				27 85		
				6,927 96	73,990 04	
Canal Welland—*b*						
Montant du crédit		800,000 00				
do reporté de 1879-80	747,075 25					
Moins, montant périmé le 30 septembre	384,333 73					
		362,741 52				
Mandat du gouverneur général		75,000 00				
			1,237,741 52			
Payé au chemin de fer Great-Western, pour changement de voie				101,000 00		
T. B. Townsend, portes d'écluse				231,900 00		
John Brown, par ses représentants				169,446 77		
Bannerman et Cie, ouvrage fait à l'entreprise, section 33				110,200 00		
F. B. McNamee et Cie, do do do 34				99,900 00		
Hunter, Murray et Cleveland do do 35				70,200 00		
do do do do 27				39,100 00		
P. Larkin do do do 1				25,660 00		
Usher et Battle, déversoir régulateur et pont				28,335 17		
Haney, Haney et Parry, ouvrage fait à l'entreprise, sections 19 et 20				19,800 00		
Ferguson, Mitchell et Symmes, ouvrage fait à l'entreprise, section 28				35,424 02		
John Carroll, ouvrage fait à l'entreprise, section 23				12,300 00		
R. J. Campbell, par ses syndics, ouvrage fait à l'entreprise, sections 17 et 18				34,100 00		
O'Brien, Gordon et Bergin, ponts				60,500 00		
W. H. Brown, bois de construction				24,800 00		
Toronto Bridge Co., matériaux livrés				13,000 00		
Cie de ch. de fer Welland, changement de la voie				12,749 42		
Lobb, Dawson et Murray, ouvrage fait à l'entreprise, section 12				9,500 00		
Dawson, Hartt et Morrison do				9,100 00		
Robert Fowlie, poteaux d'amarrage				6,100 00		
A. Dobbie, fer, acier, cuivre, etc., pour déversoirs régulateurs				6,000 00		
C. F. Dunbar, ouvrage fait à l'entreprise, section 24				6,868 46		
J. Wilson, fer, acier, cuivre, etc., pour déversoirs régulateurs				2,750 00		
D. G. Rowan, ajuster les tourillons, etc				2,919 25		
J. Ham. Perry, services, etc., comme estimateur des terrains				2,444 00		
H. Murna do do				2,519 75		
A reporter			1,237,741 52	1,136,616 64		

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			1,237,741 52	1,136,616 84		
Canal Welland—*Suite.*						
Geo. N. Oill, fontes, bois de construction, etc				610 56		
Joseph Upper, terrain				500 00		
T. Nihan do				468 66		
E. McArdle do				1,200 00		
B. Anderson do				1,500 00		
Catharine Morrison, terrain				2,100 00		
J. et T. Conlon do				8,693 00		
Hérit. de R. McRae do				5,871 00		
John McGillivray do				2,140 00		
James Clarke do				2,136 00		
Wm. Mellanby do				199 40		
Oscar Upper do				1,000 00		
J. et E. F. Leidy do				30 00		
J. W. Johnson, terrain et dommages				930 00		
B. F. Reynolds, dommages au terrain				2,650 00		
N. H. Martin do				115 00		
S. D. Woodruff do				240 00		
Rosannah Rae do				200 00		
L. McCallum do				200 00		
G. W. Miller do				75 00		
J. McDonagh, dommages à la récolte				237 46		
James Nicholson do au moulin				317 50		
Stephen Beatty, dommages provenant du manque d'eau				926 50		
R. D. Dunn, pour payer le personnel des ingénieurs				33,492 94		
do réparations aux levées				7,731 04		

do vannes pour déversoirs régulateurs				6,554 75		
do passeurs, charpentiers, journaliers, etc.				1,588 21		
do examen du droit de chemin				1,100 95		
do ajustage des chardonnets				800 89		
do placer la digue à la tête de l'écluse n° 1				582 68		
do bois de construction pour ponts temporaires				377 35		
do rainures dans la maçonnerie et taillage de pierre				300 07		
Frais de route				655 20		
Télégrammes				248 30		
P. McCarthy, services professionnels				1,515 95		
Impressions				27 50		
Matériaux photographiques				30 50		
Valeur partielle de la clôture				42 40		
Une exemplaire des "Débats"				3 00		
Papeterie				104 62		
Annonces				10,396 32		
Appointements				8,303 78		
Dépenses se rattachant à la visite de Son Excellence le gouverneur général aux travaux du canal Welland				130 00		
				1,242,943 37		5,201 85
Canal et écluse Sainte-Anne— *a*						
Montant du crédit, 1880-81		150,000 00				
do reporté depuis 1879-80	46,945 32					
Moins, le montant périmé le 30 septembre	32,544 69					
		14,400 63				
			164,400 63			
Payé à Baskerville, O'Connor et Cassidy, travaux exécutés à l'entreprise				44,500 00		
Geo. Dowker, pour payer aux ingénieurs locaux, etc				11,267 15		
Alexander Crevier, services et dépenses comme estimateur				2,192 50		
Léon Deslauriers do do				2,192 50		
William Crevier, do do secrétaire				425 00		
L. Pellechat, terrain				6,857 50		
J. A. W. Beaudry, A.T.P., services professionnels				1,293 55		
C. P. Davidson, C.R., do				200 00		
Papeterie				68 48		
Annonces				46 08		
				69,042 76	95,357 87	
Canal et écluses de Carillon— *a*						
Montant du crédit		300,000 00				
do reporté depuis 1879-80	96,783 31					
Moins, montant périmé le30 septembre	32,265 22					
		64,518 09				
			364,518 09			
A reporter			364,518 09			

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

ÉDIFICES PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté pour LOYERS, RÉPARATIONS, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépenses.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		6,230 95	175,000 00	109,388 41		
Canal et écluse de Carillon—*Suite.*						
Payé à R. P. Cooke et Cie, travaux exécutés à l'entreprise				125,900 00		
F. B. McNamee et Cie, do do				47,500 00		
Geo. Dowker, pour payer les ingénieurs locaux, etc				11,666 15		
do do journaliers				117 13		
D. R. Van Allen et Cie, bois de service				5,110 93		
Appointements				924 99		
Frais de route				14 00		
Papeterie				66 96		
Annonces				26 40		
				191,326 56	173,191 53	
Canal Grenville— *a*						
Montant du crédit, 1880-81		250,000 00				
do reporté depuis 1879-80	121,702 42					
Moins, montant périmé le 30 septembre	108,647 34					
		13,055 08				
			263,055 08			
Payé à Heney, Stewart et Cie, pour travaux faits à l'entreprise				81,300 00		
James Goodwin do do				52,500 00		
Geo. Dowker, pour payer les ingénieurs locaux, etc				9,376 25		
A. Fleck, fontes, etc				778 98		
Achat de terrains				35 55		
Appointements				35 00		
Frais de route				25 00		

Papeterie				94 58		
Annonces				1,336 10		
				145,481 46		
Moins, montant remboursé				100 49		
				145,380 97	117,674 11	
Canal de la Culbute—						
Montant du crédit, 1880-81		4,000 00				
do reporté de 1879-80	3,502 64					
Moins, montant périmé le 30 septembre	2,781 02					
		721 62				
			4,721 62			
Payé à John Harvey, paiement final à compte de l'entreprise				1,703 04		
Appointements et gages				1,723 83		
Loyer de bureau				180 00		
Fonte et quincaillerie				211 75		
Bois de construction, etc				331 64		
Pension de journaliers				288 40		
Charriage				59 38		
Papeterie				10 60		
Frais de route				212 98		
				4,721 62		
Canal Saint-Pierre— *c*						
Montant du crédit, 1880-81		17,400 00				
" reporté de 1879-80	46,579 46					
Moins, montant périmé le 30 septembre	26,292 46					
		20,287 00				
Crédit supplémentaire		35,000 00				
			72,687 00			
Payé à J. T. Kennedy, mandataire de S. P. Tuck, travaux faits à l'entreprise				65,760 91		
Geo. E. McLaughlan, I.C., services professionnels				600 00		
Appointements				2,747 00		
Charpentes de treuil, etc				219 37		
Frais de transport, etc				78 93		
Toile à calquer				11 75		
Papeterie				16 80		
				69,434 76	3,252 24	
Divers canaux (Culbute)— *d*						
Montant du crédit, 1880-81		10,000 00				
" reporté de 1879-80	9,172 35					
Moins, montant périmé le 30 septembre	9,172 35					
A reporter		10,000 00				

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit pour chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	10,000 00					
Divers canaux (Culbute)—*Fin.*						
Payé, appointements et gages				987 37		
Loyer de bureau				60 00		
Bois				26 25		
Pelles, chevilles, boulons taraudés, réparations de roues, etc.				52 72		
Frais de route				10 50		
				1,136 84	8,863 16	

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J, L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. LYNCH.

a. Travaux en voie d'exécution.
b. Estimation insuffisante.
c. Travaux complétés sans avoir complété le chiffre du crédit.
d. Il n'y a pas lieu de dépenser la balance.

ETAT des appointements portés aux comptes des canaux Welland et du Saint-Laurent, capital, pour services dans le département des chemins de fer et canaux.

Canal Welland.	$ cts.	$ cts.
G. A. Mothersill	1,350 00	
R. C. Douglas	1,641 00	
J. B. Spence	1,440 00	
C. Blackwell	1,333 28	
Gustave Smith	900 00	
J. H. McLeod	393 00	
J. W. Griffith	183 00	
C. Watson	116 00	
M. McKinnon	214 50	
H. LeB. Ross	122 00	
Chas. Costin	62 00	
J. Graham	46 50	
F. C. Borradaile	61 00	
A. Rouleau	72 00	
E. Bauset	60 00	
A. Johnston	58 50	
A. G. Beaudry	27 00	
E. L. Chevrier	24 00	
A. Chartier	18 00	
J. H. Fontaine	63 00	
O. Bonneville	31 00	
L. Duplessis	31 00	
Eugène Hamond	27 00	
		8,273 78
Canaux du Saint-Laurent.		
E. Bauset	420 00	
A. Hamel	523 50	
M. Desjardins	529 50	
D. A. McMillan	529 50	
P. Boulay	682 50	
O. Bonneville	152 00	
J. W. Griffith	91 50	
N. Hyndman	61 00	
W. Hyndman	36 00	
C. Watson	76 00	
H. LeB. Ross	62 00	
E. L. Chevrier	42 00	
L. Duplessis	31 00	
P. A. Hudon	21 00	
J. D. Van Buskirk	28 50	
James Battle	18 00	
T. Grenier	4 50	
		3,308 50
Total		11,582 28

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

RÉCAPITULATION de la dépense pour canaux, capital, 1880-81.

	$ cts.
Lachine	292,165 51
Cornwall	53,948 14
Saint-Laurent	6,927 96
Welland	1,242,943 37
Canal et écluse Sainte-Anne	69,042 76
Canal et écluse Carillon	191,326 56
Grenville	145,380 97
Culbute	4,721 62
Saint-Pierre	69,434 76
Divers	1,136 84
Total	2,077,028 49

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CHEMINS DE FER ET CANAUX—REVENU.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux dépenses des CANAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
* Canal Chambly—achat de bâtiment devant servir de bureau pour le percepteur, Saint-Jean			1,000 00		1,000 00	
Canal Welland—reconst. de la superstructure du pont de péage, Dunnville			12,000 00			
†Payé à R. D. Dunn pour main-d'œvre et comptes				6,593 19	5,406 81	
‡Canal Welland—reconstruire un pont sur la rue du Canal, Dunnville			5,500 00		5,500 00	
Canal de la baie de Burlington—						
Montant du crédit, 1880-81		10,000 00				
Montant reporté de 1879-80	8,480 20					
Moins—montant périmé, 30 septembre	2,433 20					
		6,047 00				
			16,047 00			
Payé à McDermid et McHendrie, travaux exécutés à l'entreprise				15,000 00		
Appointements				780 00		
Frais de voyages				75 40		
Enlèvement d'épaves				53 00		
Loyer de bureau				12 50		
Main-d'œuvre, papeterie, frais de transport, ferronnerie, etc				46 70		
				15,967 60	†79 40	
Canal de la Baie Verte—payé à J. W. Lawrence, etc., commissaire, balance du montant à lui payable—crédit supplémentaire			700 00			
‖Payé à J. W. Lawrence, balance de montant à lui dû				520 00	180 00	
Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu			5,000 00			
Payé à James Fox, frais *re* chemin Dawson				406 33		
John Brannigan, intérêt sur achat de carrière				133 50		
D. F. Begg, balance de construction d'un pont, Caribou Muskeg				193 00		
Chas. Begg, balance de réclamations pour services				42 00		
				774 83	‖4,225 17	

Arbitrages et jugments			5,000 00			
Payé à Wm. Compton, appointements				1,000 00		
do J. Simard do				1,000 00		
do C. Thibault, secrétaire				973 27		
do frais de voyages				2,440 42		
do frais *re* route Dawson				39 19		
do papeterie				82 34		
				5,535 22		535 22
Arpentages et inspections			10,000 00			
Payé pour appointements et gages				114 00		
do frais de voyages				234 79		
do à Charles Costin, préparation du rapport du ministère				200 00		
do pour pavillon				11 45		
				560 24	9,439 76	

10—14½

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

RÉCAPITULATION de la dépense imputable sur le revenu, 1880-81.

Renouvellement de la superstructure du pont de péage de Dunnville[1]	$6,593 19
Canal de la baie Burlington	15,967 60
Canal de la baie Verte	520 00
Divers travaux auxquels il n'est pas autrement pourvu.	774 83
Arbitrages et jugements	5,535 22
Arpentages et inspections	560 24
Total	29,951 08

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN B. LYNCH.

* L'achat n'était pas terminé le 30 juin 1881.
‡ Ouvrage en voie d'exécution.
† Ouvrage retardé.
|| Pas nécessaire.

OTTAWA, 11 octobre 1880.

MONSIEUR,—D'après le chèque n° 152, daté le 31 juillet dernier, un paiement de $49.00 a été fait à John Haverty, pour louage de chevaux et pension de M. Outram pendant la maladie de celui-ci ; ce paiement figure à l'état du 8 août.

Voulez-vous avoir l'obligeance de m'expliquer pourquoi une réclamation de cette nature a été payée pour M. Outram.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 11 janvier 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 11 octobre dernier, dans laquelle vous me demandez une explication sur l'item de $49 payées par un chèque portant la date du 31 juillet 1880, au compte de M. J. Outram, pour louage de chevaux et pension, j'ai reçu instruction de vous informer qu'en réponse à une communication que le ministère lui avait adressée le 18 du mois dernier, M. Outram a déclaré qu'à l'époque où la note en question fut faite, il était sous le coup d'une attaque de rhumatisme inflammatoire si sérieuse qu'il ne pouvait se rendre autrement qu'en voiture à son bureau, où sa présence était alors absolument nécessaire et qui se trouve à près d'un mille de sa résidence, et qu'en conséquence il a dû en louer une de M. Haverty les 3, 4, 5 et 14 juin, ainsi qu'un autre jour qu'il ne peut à présent déterminer. La note de pension qui fait partie des $49 est pour dîners qu'il a pris durant la même maladie à l'hôtel de Haverty, qui avoisine son bureau.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 11 janvier 1881.

Monsieur,—J'ai reçu votre communication n° 15,488, expliquant le paiement de $49 à John Haverty pour pension et louage de chevaux pour M. J. Outram durant la maladie de ce dernier.

Des paiements de cette nature me paraissent irréguliers. Je pense que cette somme devrait être déduite du traitement de M. Outram.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 27 janvier 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 11 de ce mois, concernant le paiement à John Haverty d'une somme de $49 pour pension et chevaux fournis à M. J. Outram, à Winnipeg, laquelle somme, dites-vous, devrait être déduite du traitement de M. Outram, j'ai l'honneur de vous informer que l'ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique est d'opinion que cette dépense ayant été encourue dans un moment, urgent pour permettre à M. Outram, mis par la maladie hors d'état de se rendre à son bureau, devrait, comme cas exceptionnel, être admise. Instruction a été donnée pour qu'à l'avenir aucune dépense de cette nature ne soit encourue sans l'autorisation du ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 31 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai examiné les chèques et pièces justificatives se rattachant aux dépenses de D. S. Curry sur le chemin de fer du Pacifique canadien, jusqu'au 30 novembre.

M. Curry a pour habitude de faire en sa faveur des chèques de sommes très considérables pour solder les gages des travailleurs employés sur les différentes sections.

Dans chaque cas de ce genre on devrait me fournir un bordereau certifié couvrant le montant du chèque et portant la signature de chaque individu qui reçoit l'argent. De tels bordereaux ne m'ont pas été envoyés, quoique j'en aie reçu plusieurs qui ne sont pas signés.

Ces derniers seront échangés avec vous pour ceux que je demande et que vous voudrez bien m'envoyer immédiatement.

Les bordereaux de juillet et septembre, de W. T. Jenning, qui ne sont pas certifiés par cet ingénieur, vous seront aussi renvoyés après que j'aurai reçu ceux qui seront atttestés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 29 janvier 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 31 du mois dernier, dans laquelle vous demandez que la signature de toutes les personnes qui reçoivent de l'argent par l'intermédiaire de M. Curry, soit apposée aux bordereaux transmis par lui, j'ai l'honneur de vous informer que la chose n'est pas praticable avec un nombreux personnel d'hommes dont plusieurs ne savent pas écrire et dont le travail rend les mains impropres à tenir une plume. J'ai reçu instruction de vous dire qu'on a adopté pour règle de faire attester les paiements faits aux ouvriers par deux personnes, dont les initiales sont apposées aux bordereaux.

Quant à la non-attestation des bordereaux du personnel de M. Jenning, dont vous parlez, instruction a été donnée de vous fournir des copies certifiées pour remplacer celles que vous avez entre les mains.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, février 1881.

Monsieur,—En réponse à votre communication, n° 15,651, du 29 de ce mois, dans laquelle vous me représentez l'impossibilité qu'il y a de faire apposer les signatures individuelles aux bordereaux de M. Curry, j'ai l'honneur de vous dire que je considère la marque de ceux qui ne peuvent écrire, attestée par un témoin, comme une preuve suffisante que le paiement a été fait.

Quant à la règle adoptée qui exige deux témoins dont les initiales sont apposées aux bordereaux, je demande que les noms de ces témoins soient écrits au long.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. Trudeau,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Ottawa, 3 mars 1881.

Monsieur,—Il me paraît irrégulier et peu en rapport à une bonne tenue des livres de porter à différentes subdivisions des trois crédits affectés à la construction du chemin de fer du Pacifique, les traitements des employés permanents et surnuméraires du bureau du chemin de fer à Ottawa.

Je vous serais obligé si vous vouliez bien établir un article distinct formant partie d'un des trois crédits en question, pour les services de bureau rendus ici, y placer à l'avenir tous les frais pour ces services et y transporter la dépense de cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. Trudeau,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Ottawa, 16 septembre 1881.

Monsieur,—Dans ma lettre du 3 mars dernier, où je suggérais d'établir à l'un des crédits du chemin de fer du Pacifique un article pour les appointements des employés permanents et surnuméraires du bureau du chemin de fer du Pacifique à Ottawa, je demandais que la dépense de cette année y fût transférée. Un article, Bureau principal, a été établi au mois de mars, et la dépense de ce mois et des autres qui l'ont suivi y a été portée. Comme vous n'y avez pas encore transféré la dépense des huit mois antérieurs, je vous serais obligé si vous vouliez bien faire ce transport le plus tôt possible.

Veuillez me faire connaître quelle proportion de la dépense totale du bureau principal appartient à l'ouest de la Rivière-Rouge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 23 août 1881.

* MONSIEUR,—Les pièces justificatives se rattachant aux dépenses de E. V. Bodwell sur le chemin de fer canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881, ne sont pas encore parvenues à ce bureau.

Veuillez me les envoyer le plus tôt possible, car j'ai hâte de les examiner et de les comparer avec les chèques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 6 septembre 1881.

* MONSIEUR,—Veuillez transmettre à ce bureau les pièces justificatives se rattachant aux dépenses faites par John St. V. Caddy pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 24 août 1881.

MONSIEUR,—J'ai reçu il y a quelque temps, votre certificat n° 698, demandant de transférer à différents services le compte des annonces de l'exercice 1880–81.

Relativement à la somme de $4,368.51, portée par votre comptable au compte général du chemin de fer du Pacifique, parce que, dit-il, il n'a pu la distribuer aux différentes sections du chemin de fer du Pacifique canadien, j'ai l'honneur de vous dire que j'ai ouvert dans les livres de ce bureau un compte semblable, en regard duquel j'ai mis la somme en question. Si vous avez d'autres explications à donner, elles seront reçues avec plaisir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

(*) Ces pièces justificatives n'ont pas été reçues.

OTTAWA, 10 février 1881.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre certificat 422, en faveur de George Dowker, pour payer les ingénieurs locaux des canaux dont il est l'officier payeur. Je vois que les appointements de E. Daniel, ingénieur du canal Grenville, et de Ernest Marceau, préposé aux travaux de l'art à Sainte-Anne, ont été augmentés de $90 et $66.66 par mois à $166.66 et $90, et qu'on accorde à ces deux officiers des arrérages de six mois de traitement, lesquels arrérages s'élèvent à $459.66 dans le premier cas et à $140 dans le second. Pourquoi ces augmentations et arrérages sont-ils accordés ? J'aimerais aussi à savoir s'il est dans le système, ou s'il existe une règle qui donne au ministère le pouvoir de faire des nominations ou promotions sans le concours du Conseil. Les augmentations et arrérages dont il est question dans cette lettre sont si considérables, qu'à moins qu'on ne démontre que votre ministère a le droit de les accorder, e considérerai que la sanction du Conseil est nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 14 février 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 10 de ce mois relative à l'augmentation des appointements de M. E. Daniel et M. Marceau, ingénieurs employés sur les canaux de Grenville et de Sainte-Anne, j'ai l'honneur de vous informer que cette augmentation, prenant effet depuis le premier juillet dernier, et s'élevant aux sommes mentionnées dans le certificat n° 422 dont vous parlez, a été accordée par le ministre d'après la recommandation de l'ingénieur-contrôleur de ces travaux et de l'ingénieur en chef des canaux du gouvernement, ces deux officiers qui ont reçu ces augmentations étant employés aux travaux de construction et ne faisant aucunement partie du personnel permanent du canal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. BRAUN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 25 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que les bordereaux, paraphés selon la règle adoptée par votre ministère, et couvrant les avances faites par D. S. Curry en sa faveur, ne sont pas encore parvenus à ce bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. T. TRUDEAU,
Sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Edifice de l'est (ministères), construction de voûtes de sûreté—						
Montant du crédit		8,000 00				
Montant du crédit supplémentaire		4,000 00				
			12,000 00			
Payé à Wm Toms, entrepreneur	7,132 10					
J. et J. Taylor, pour portes et serrures	1,610 90					
Annonces *a*	79 98					
				8,822 98	3,177 02	
Edifice de l'ouest (ministères), installation des bureaux du service des lettres de rebut dans le soubassement du département des postes—						
Montant du crédit		2,400 00				
Crédit supplémentaire pour balance due à MM. Strachan. Beckett et Aspell, sur estimation finale se rattachant à leur entreprise pour menuiserie, charpente, plâtrage, peinturage, couverture, etc. *b*		402 71				
			2,802 71			
Payé à Strachan, Beckett et Aspell, balance due sur prix d'entreprise	402 71					
Wm. Toms, entreprise	1,524 00					
Imprimeur de la reine	0 51					
Annonces	81 66					
				2,008 88	793 83	
A reporter			14,802 71	10,831 86	3,970 85	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, OTTAWA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			14,802 71	10,831 35		
Terrains—						
Balance reportée de 1879-80		2,242 57				
Mandat du gouverneur général		1,400 00				
		3,642 57				
Moins—montant périmé, 30 septembre		2,242 57				
			1,400 00			
Payé à Marshall Wood, à compte d'une réclam. pour amélior. des terrains				1,400 00		
			16,202 71	12,231 86	3,970 85	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Travaux exécutés pour moins que la première estimation.
b. Le crédit avait été voté en partie pour faire face à une réclamation dont le règlement a laissé une balance.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Télégraphes terrestres et câbles sous-marins :—services des côtes et des îles du bas du fleuve et du golfe Saint-Laurent, etc	.....	200,000 00			
Câble sous-marins et fil télégraphique	125,024 63				
Poteaux de télégraphe	10,703 00				
Poser des poteaux de télég., etc	11,768 83				
Poser des fils et constr. la ligne	7,701 31				
Faire des tranchées pour câbles	586 39				
Lanternes, poser le câble et réparation	2,170 11				
Inspection des poteaux	624 23				
Construire des huttes et maisons	220 62				
Bois de construction	657 47				
Travail au mât de pavillon	716 39				
Mâts et espars	146 50				
8 pavillons	560 00				
1 enseigne	10 00				
Poser des pavillons de signaux	247 10				
Chevilles, porte-fils, etc., pour poteaux de télégraphe	478 30				
Isoloirs	614 25				
Transmetteur	44 16				
Codes de signaux	273 03				
Affréter une goëlette	40 00				
Chaloupe à vapeur	900 34				
Primes d'assurance	1,200 00				
Achat de cheval et wagon	200 00				
Provisions pour stat de signaux	79 25				
Matériel de télégraphe et divers	1,466 23				
Appoint, services et main-d'œuvre	3,612 97				
Ferronnerie	136 43				
Télescopes	221 18				
Brique réfractaire	36 00				
Peinturage	29 50				
Annonces	284 16				
Impressions	129 74				
Frais de voyages	1,481 83				
Papeterie	46 08				
Télégraphie	752 77				
Transport	2,030 50				
Payé à J.U. Gregory, pour services	150 00				
	175,343 30				
MOINS—Remboursé par T. N. Gisborne, à compte de frais de voyages	205 29				
		.....	175,138 01	24,861 99	
		200,000 00	175,138 01	24,861 99	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—CAPITAL—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédits et balances reportés.	Balances périmées au 30 sept. 1880.	Disponible.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bloc de l'est, édifice des ministères	12,000 00	.....	12,000 00	8,822 98	3,177 02	
Bloc de l'ouest do do	2,802 71	.....	2,802 71	2,000 88	793 83	
Terrains	3,642 57	2,242 57	1,400 00	1,400 00		
Lignes terrestres et câbles sous-marins	200,000 00	.....	200,000 00	175,138 01	24,861 99	
Totaux	218,445 28	2,242 57	216,202 71	187,361 87	28,832 84	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU.

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Salle d'exercices d'Ottawa— *a*						
Montant du crédit		3,000 00				
do reporté de 1879-80		47 95				
do du crédit supplémentaire		550 00				
			3,597 95			
Cie de gaz d'Ottawa, fournir et poser des tuyaux à gaz		64 10				
Ville d'Ottawa, tranchées et conduites d'eau		665 44				
Philip Veale, entrepreneur		1,497 84				
Gratton et Allard, châssis doubles		225 00				
H. G. Roche, appareils à gaz		522 21				
Creuser un égoût		15 00				
Niveler le terrain		100 00				
Réparer la clôture		83 05				
do une cheminée		6 80				
W. C. Travis, blessure et perte de temps		10 00				
D. Smith, services comme commis des travaux		225 00				
Annonces		22 40				
Imprimeur de la reine		5 89				
				3,442 73	155 22	
Musée géologique d'Ottawa—						
Montant de la balance reportée de 1879 80		28,571 83				
do du crédit supplémentaire		9,250 00				
		37,821 83				
Moins, montant périmé le 30 septembre		116 97				
			37,704 86			
A reporter			41,302 81	3,442 73	155 22	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			41,302 81	3,442 73	155 22	
Musée géologique d'Ottawa—*Suite.*						
B. Dunning, construction d'un égoût		131 90				
Ville d'Ottawa, eau		32 25				
H. Meadows, loyer de poëles		48 70				
D. O'Connor, services professionnels *re* hôtel Clarendon		328 98				
Achat de l'hôtel Clarendon		20,000 00				
Primes d'assurances		116 25				
Thomas Askwith, entrepreneur		10,619 25				
R. White, changements		6 93				
D. Smith, commis des travaux		227 50				
Annonces		99 20				
				31,610 96	6,093 90	
Bureau de poste d'Ottawa—						
Montant du crédit pour balance d'achat de terrain			5,042 06			
Héritiers de la succession de feu J. Egan						
Balance due sur emplacement du bureau de poste				5,042 06		
Edifices publics de Belleville (emplacement) *b*			6,000 00			
D. O'Connor, services professionnels *re* achat d'emplacement		125 31				
Thomas Wills, achat de terrain		5,500 00				
Evans et Bolger, arpentage d'emplacement		12 00				
				5,637 31	362 69	
Bureau de poste de Sainte-Catherine *c*			6,000 00			
P. McCarthy, services professionnels *re* achat de terrain		90 35				
Henry A. King, achat de terrain		3,250 00				
W. L. Copeland do		2,750 00				
				6,090 35		90 35

Bureau de poste, maison de douane, etc., Brantford ..... *d*			10,500 00			
E. Chanteloup, devants de boîte en cuivre		1,860 00				
John Graham, installation		2,280 70				
John Brown, entreprise		2,852 45				
Robert Russell, appareils à gaz		311 25				
T. A. Noble, rideaux, etc		140 00				
W. H. Masterson, appareils		60 00				
W. L. Appley, appareils de chauffage		2,419 00				
John Henry, réparations à l'égoût		259 25				
John Mann, charbon de terre et bois		53 00				
W. Billings, frais de voyages		83 40				
Annonces		238 89				
				10,557 94		57 94
Bureau de poste de Hamilton—						
Montant du crédit	1,500 00					
do de la balance reporté de 1879-80	1,500 00					
	3,000 00					
Moins—Montant périmé, 30 septembre 1880	1,500 00					
			1,500 00			
Annonces		21 46				
Imprimeur de la reine		3 73				
				25 19	1,474 81	
Baraque pour les émigrants, Toronto— *e*						
Crédit supplémentaire			375 00		375 00	
Edifices du parlement, dommage causé par le feu—						
Balance reportée de 1879-80		1,025 59				
Service de téléphone, édifices du parlement—						
Balance reportée de 1879 80		2,500 00				
Non dépensé et périmé, 30 septembre 1880		3,525 59				
Collège militaire de Kingston—						
Montant du crédit			10,000 00			
D. Nicol, planter des arbres		100 00				
R. M. Horsey, plomberie		26 43				
W. McRossie, bois de construction		82 12				
Geo. Newlands et fils, creuser une citerne, etc		89 04				
W. B. et S. Anglin, bois de construction		139 88				
Thos. McMahon, peinture		107 52				
Power et fils, payé pour main-d'œuvre		395 00				
do pour service comme architectes		390 00				
A reporter		1,329 99	80,719 87	62,406 54	8,461 62	148 29

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		1,329 99	80,719 87	62,406 54	8,461 62	148 29
Collège militaire, Kingston—*Suite.*						
S. T. Drennan, pupitre		87 50				
R. Muller, instruction à l'opérateur		50 00				
Trésorier de la cité de Kingston, télégraphe d'alarme du feu		14 00				
Ferronnerie, ouvrage de forgeron, plomberie, etc		169 21				
John Drysdale, services comme ingénieur		291 00				
Annonces		69 30				
Imprimeur de la reine		6 90				
				2,017 90	7,982 10	
Fortifications de Kingston—*f*						
Montant du crédit		6,000 00				
do de la balance reportée de 1879-80		414 54				
do du crédit supplémentaire payé à John Waddell pour ouvrage supplémentaire fait en 1877 se rattachant à son entreprise pour étables aux casernes de la Tête du Pont		416 53				
		6,831 07				
MOINS—Montant périmé, 30 septembre 1880		98 25				
			6,732 82			
Power et fils, payé pour main-d'œuvre		635 00				
do pour services comme architecte		395 00				
Thos. McMahon, peinturage		1,008 93				
R. M. Horsey, tissu métallique		119 44				
W. B. et S. Anglin, bois de construction, pin		42 87				
J. Muckleston et Cie., ferronnerie		17 41				
Geo. Newlands et fils, réparations, etc		540 49				

W. Allen, plomberie		190 16				
John Waddell, solde de ses réclamations pour son entreprise		416 53				
Thos. Overend, entrepreneur		2,261 00				
John McMahon, réparations, etc		754 09				
S. T. Drennan, réparations aux meubles		40 35				
Divers comptes pour bois de service		110 93				
do ferronnerie		70 13				
do main-d'œuvre		48 25				
do plomberie		55 66				
				6,706 24	26 58	
			16,732 82	8,724 14	8,008 68	
Pénitencier de Kingston—						
Montant du crédit		11,500 00				
do reporté de 1879-80		5,993 07				
			17,493 07			
J. Muckleston et Cie, tôle galvanisée et fontes, etc		6,457 37				
John Bowes, appointements et frais de voyages comme architecte		1,262 30				
W. B. et S. Anglin, bois de service		824 40				
Joseph Jamieson, posage de tuyaux à vapeur et plomberie		399 30				
Wm. McRossie, bois de service		3,701 38				
Johnson Day, briques		450 00				
Clem et Morse, 1 élévateur à bras		100 00				
L. B. Spencer, 2 chaudières pour le nouvel asile		500 00				
James Vanarder, 404 voies de sable		303 00				
McMahon frères, ciment, etc		81 90				
Folger et Haney, fret		8 46				
A Parent, transcription		21 00				
				14,109 11	3,383 96	
Edifices militaires de Kingston (réparations)	*g*		4,000 00			
Avances à Power et fils, pour payer la main-d'œuvre, etc., du collège militaire de Kingston		660 00				
Power et fils, services professionnels comme architectes du collège militaire de Kingston		775 00				
John McMahon, construction d'une glacière, viande et combustible		733 00				
H. R. Worthington, 1 pompe à vapeur		300 00				
John Waddell, ouvrage pour la remise de la chaudière		425 00				
R. M. Horsey, plomberie		35 24				
Wm. Allen, do		144 08				
Wm. McRossie, bois de service		88 82				
Thos. McMahon, peinturage		69 60				
J. Muckleston et Cie, ferronnerie		12 91				
W. B. et S. Anglin, bois de service		39 46				
J. G. Baston, etc., réparations aux tuyaux à l'eau et chauffage		70 12				
A reporter		3,353 23	21,493 07	14,109 11	3,383 96	

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, TORONTO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		3,353 23	21,493 07	14,109 11	3,383 96	
Edifices militaires de Kingston - *Suite.*						
G. Newlands et fils, main-d'œuvre, etc., maçonnerie		58 29				
Folger et Hanley, pompe à vapeur, etc		9 75				
McMahon frères, ferronnerie		1 41				
R. Bunt, plomberie		6 45				
W. M. Drennan, ferronnerie		6 82				
Chown et Cunningham, fontes		4 70				
J. Brokenshire, 1 pompe		8 80				
Davidson, Doran et Cie, réparations aux chaudières		49 26				
J. F. McDermot, timons pour charrettes		2 50				
L. B. Spencer, grille de poële		1 20				
W. McKay, peinturage		32 00				
J. Drysdale, services de mécanicien		450 00				
do frais de voyages		11 70				
Imprimeur de la reine		2 40				
				3,998 51	1 49	
Bureau de poste et de douane de Windsor— *h*						
Montant du crédit		18,000 00				
do do supplémentaire		1,800 00				
			19,800 00			
A E. Chanteloup, façade des casiers en cuivre		1,408 00				
Bailey et Walker, installations		3,746 80				
Bennett et Wright, appareils de chauffage		2,630 10				

Deslisle et Parent, trottoirs et clôture		388 00				
J. H. Harris, peinturage, etc		64 40				
E. T. Barnum, rails d'acier		138 10				
Thos. Jones, gazonner, faire des chemins et planter des arbres		339 55				
Curry frères		20 75				
Zabriskie et Thorpe, plaques en cuivre		29 05				
Drake et Joyce, ameublement		2,690 50				
Charles Young, appareils à gaz		700 00				
Wm. G. Nutson, changements		115 00				
St. Louis et Bourke, tapis et rideaux		592 91				
Wm. Toms, entreprise		4,620 45				
Wm. Scott, services professionnels comme architecte		1,349 25				
John Hannon, divers services		160 34				
Cie canadienne de messagerie, transport		5 20				
Cie canadienne des consommateurs de vapeur, inspection de chaudière		10 00				
Cie du gaz de Windsor, tuyaux à gaz		15 77				
Neveaux frère, outils et étain		8 35				
Detroit Safe Works Co., nettoyer les verroux et serrures		6 50				
W. Shoreland, commis des travaux		375 00				
Annonces		108 59		19,522 61	277 39	
			41,293 07	37,660 23	3,662 84	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Les travaux n'ont pas été complètement terminés.
b. Prix de l'emplacement moins élevé que le crédit.
c. do plus élevé qu'on ne le prévoyait.
d. Petites réparations non prévues.
e. Entreprise non exécutée.
f. Les réparations n'ont pas été faites aussi rapidement qu'on le croyait.
g. Réparations moins considérables que les prévisions.
h. Mur non achevé,

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux ÉDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Station de quarantaine de la Grosse-Ile—						
Montant du crédit		13,000 00				
do du crédit supplémentaire pour payer à Piton et Cie, toutes leurs réclamations pour construction depuis juin 1873		2,215 99				
			15,215 99			
Par L. P. Gauvreau, exemplaires de rapports		20 00				
A. Audet, traduction de rapport		9 00				
J. W. H. Watt, frais de voyages		60 00				
Thos. J. Lepage, copies des plans		5 00				
Piton et Cie, solde de toutes réclamations		2,215 99				
Annonces		223 01				
Imprimeur de la reine		21 13				
				2,554 13	12,661 86	
Fortifications de Québec et Lévis— *a*						
Montant du crédit		40,000 00				
			40,000 00			
Payé à Parent et Lortie, entrepreneurs		873 00				
Alfred Lortie, entreprise		6,965 00				
J. W. Harper, main-d'œuvre		5,615 33				
E. Roussel, réparations		651 11				
F. Marois, entreprise		3,580 00				
H. J. Beemer, entreprise, porte Kent		6,750 00				
do do Saint-Louis		11,460 00				
Carrier, Laine et Cie, pompe, extincteur, etc		452 00				
F. X. Blouin, réparations aux murs		218 50				
R. Mathieu, enduire les murs		149 00				
Pierre Samson, faire des clôtures		690 00				
Chas. Trudel, faire une porte		4 00				
R. Cochrane, main-d'œuvre		15 00				

T. J. Lepage, services professionnels		1,084 30			
Edward Dunn, services de commis des travaux		120 00			
J. Jobin do do		243 00			
M. Guillot do do		106 00			
W. Imlah do do		90 00			
H. Tranquille do gardien		50 00			
P. Lefrançois, charriage		1 20			
C. Lapierre, transcription		46 50			
P. L. Morin, dessin		10 00			
J. E. Livernois, photographies des portes Kent et Saint-Louis		189 00			
J. W. H. Watts, frais de voyages		127 34			
J. Shearer do		100 00			
C. McCarthy do		130 65			
W. M. Hutchison do		46 75			
W. Curran do		35 45			
Imprimeur de la reine		16 87			
		39,820 00			
Moins—Remboursé par J. W. Harper	5 30				
Montant contribué par Sa Majesté	2,433 33				
		2,438 63			
				37,381 37	2,618 63
Prolongement de la terrasse Durham—					
Montant du crédit		5,000 00			
do reporté de 1879-80	12,913 60				
Moins, montant périmé le 30 septembre 1880	3,014 35				
		9,899 25			
			14,889 25		
Payé à Thos. Pampalon, entrepreneur		7,667 42			
John O'Leary do		5,240 00			
J. N. Guillot, services de commis des travaux		567 00			
E. Dunn do do		50 00			
John Shearer, frais de voyages		478 35			
J. W. H. Watts do		96 80			
Imprimeur de la reine		1 93			
				14,101 50	797 75
Soutènement de la falaise sous la citadelle—					
Montant du crédit			35,000 00		
Payé à l'hon. John Hearn, pour achat d'édifices		21,700 00			
H. Hatch, pour démolir une maison, rue Champlain		768 25			
H. Hatch, pour enlever la pierre		112 75			
J. E. Larue, services professionnels		294 00			
J. A. Charlebois do		98 60			
J. E. Charlebois do		13 30			
R. Greig, intérêt sur l'achat d'un lot		16 18			
John Giblin, services d'inspecteur		427 50			
W. Imlah do de commis des travaux		234 00			
A reporter	105,105 24	23,664 58		54,037 00	16,078 24

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		23,664 58	105,105 24	54,637 00	16,078 24	
Soutènement de la falaise sous la citadelle—*Suite.*						
J.W. Harper, payé pour main-d'œuvre		2,590 20				
John Shearer do		89 60				
J. W. H. Watts, frais de voyages		43 50				
W Imlah do		67 45				
John Shearer do		159 75				
Chas. McCarthy do		111 50				
Imprimeur de la reine		0 96				
		26,727 54				
Moins le montant contribué par la cité de Québec		2,500 00				
				24,227 54	10,772 46	
Hôpital de la marine, Québec *b*			2,000 00			
Payé à Auguste Laberge, entreprise		1,811 00				
P. M. Pelletier, commis des travaux		225 00				
Imprimeur de la reine		2 90				
				2,038 90		38 90
Maison de douane, Québec, chauffage			10,000 00			
Payé par Z. Chartré, pour réparations		227 00				
P. M. Pelletier, commis des travaux		225 00				
Annonces		166 25				
Imprimeur de la reine		8 63				
				626 88	9,373 12	
Casernes de l'artillerie, Québec *c*			2,000 00			
Payé à Pierre Chateauvert, ouvrage aux casernes Dauphine		536 00				

H. Hatch, réparations		300 00				
Jos. Mathieu do		770 00				
J. W. H. Watts, frais de voyages		40 00				
Imprimeur de la reine		3 74				
				1,649 74	350 26	
Trois-Rivières, installation des anciennes casernes en bureaux publics ..... *d*			2,500 00			
Payé à John Bourgeois, pour main-d'œuvre, réparations, etc		2,386 02				
Chas. Dugré, enlèvement de la neige, etc		5 60				
Z. Hamel, surveillant		80 00				
F. M. Hamel, traduction d'un devis		4 00				
				2,475 62	24 38	
Bureau de poste et douane, etc., de Sherbrooke ..... *e*			12,000 00			
Payé à la banque des Townships de l'Est, prix d'achat de terrain		5,000 00				
Sarah I. Rankin et Ann E. Rankin, do		3,500 00				
E. Pellen Felton, services		35 00				
A. S. Hurd do		25 00				
Towle et Elkins do et plans		25 75				
E. P. Felton, plan de lots		3 00				
				8,588 75	3,411 25	
Bureau du revenu de l'intérieur, Montréal			9,000 00			
Payé à C. Dandelin, services de commis des travaux		563 71				
Imprimeur de la reine		13 08				
				576 79	8,423 21	
Bureau de poste et douane, etc., Saint-Jean ..... *f*		3,000 00				
Montant de la balance depuis 1879-80, disponible jusqu'au 30 septembre		3,712 48				
			6,712 48			
Payé à A. P. McDonald et Cie, meubles		2,244 00				
E. Chanteloup, façade des casiers en cuivre, serrures, etc		849 60				
A. C. Hutchison, services d'architecte		337 38				
A. Penrose McDonald, jointoyer des murs		27 80				
Tees et Cie, meubles de bureau		75 00				
E. Morel, poëles		149 20				
H. A. Piché, transcription		36 00				
W. R. Billings, frais de voyages		55 25				
				3,774 23	2,938 25	
Pénitencier de Saint-Vincent de Paul— *g*						
Montant du crédit		20,000 00				
do du crédit supplémentaire		800 00				
do balance reportée de 1879-80, disponible jusqu'au 30 septembre		4,791 31				
			25,591 31			
Payé à Letourneux, fils et Cie, ferronnerie		2,000 84				
Morland, Watson et Cie do		109 27				
A. Lacoste do		1,738 97				
A reporter		3,849 08	174,909 03	97,995 45	51,371 17	38 90

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		3,849 08	174,909 03	97,995 45	51,371 17	38 90
Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—*Suite.*						
W. P. Bartley et Cie, ferronnerie		1,944 62				
E. Chanteloup do		622 76				
Chas. Garth et Cie do		680 03				
R. H. Buchanan et Cie do		137 40				
W. McNally et Cie, tuyaux de drainage		51 98				
Préfet, pénitencier de Kingston, ventilateurs		106 00				
Hamilton et Massey, tôle galvanisée		957 28				
Geo. Brush, réparations à la pompe		330 00				
J. T. Letourneaux, corde, peinture, huile, etc		653 21				
Letourneaux, fils et Cie, blanc de plomb		109 59				
A. A. Wilson et Cie, peinture		77 99				
Perley et Pattee, bois de service		269 73				
J. R. Booth do		1,519 77				
J. McLaren et Cie do		247 23				
Thos. Birkett do		189 58				
C. B. Wright, ciment		93 00				
F. Decary, plâtrage de la chapelle catholique, etc.		783 75				
Transport, divers comptes		255 33				
Mâts, bardeaux, sable, etc., divers comptes		206 15				
Transcription		20 90				
P. Cusson, services d'instructeur de métiers		641 63				
T. Ouimet, services de commis des travaux		225 00				
John Bowes, services d'architecte		1,080 00				
do frais de voyages		271 30				
T. Ouimet do		17 50				

J. Devlin do		20 00				
M. Clancy do		36 65				
Papeterie		39 99				
				15,437 45	10,153 86	
Citadelle, réparer le toit			4,000 00			
Payé à Z. Vandry, entreprise		2,756 00				
P. W. Pelletier, commis des travaux		75 00				
				2,831 00	1,169 00	
Douane, Montréal *h*			4,500 00		4,500 00	
			183,409 03	116,263 90	67,194 03	38 90

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Les travaux n'ont pas été exécutés aussi rapidement qu'on le croyait.
b. Plus de travaux exécutés qu'on ne prévoyait.
c. et *d.* Les travaux n'ont pas marché assez rapidement pour dépenser tout le crédit.
e. Prix de l'emplacement différent du chiffre du crédit voté.
f. Tous les travaux mentionnés au devis n'ont pas été exécutés.
g. " " "
h. Entreprise non exécutée.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 17 février 1881.

MONSIEUR,—Au sujet de votre demande n° 837—paiement des terrains achetés pour le bureau de poste de Sherbrooke, etc.,—je vous aurai de l'obligation si vous me transmettez les certificats des estimateurs, ainsi que le veut le 33me article de la loi concernant l'audition des comptes publics.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. G. F. BAILLAIRGÉ,
Sous-ministre des travaux publics.
Ottawa.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 26 mars 1881.

MONSIEUR.—Au sujet du bureau de poste de Sherbrooke, j'ai appris que vous n'approuviez pas ma manière d'interpréter le 33me article de la loi concernant l'audition des comptes, lequel défend de payer le prix des terrains achetés, sans la production du certificat d'un estimateur.

Si vous le désirez, je me ferai un devoir de référer le cas au ministre de la justice.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. G. F. BAILLAIRGÉ,
Sous-ministre des travaux publics.

OTTAWA, 30 avril 1881.

MONSIEUR,—Je suis chargé de vous dire que le ministre des travaux publics a appris de ses officiers qu'en votre qualité d'auditeur vous refusiez de permettre le paiement de terrains achetés par lui à Sherbrooke, et sur lesquels, en vertu d'un arrêté du conseil du 31 juillet dernier, devaient être érigés des édifices publics.

Le ministre désire savoir immédiatement, si tel est le cas, quel est le motif de votre refus.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 3 mai 1881.

MONSIEUR,—J'étais absent quand votre communication du 30 ult. a été reçue.

Je me permets de vous renvoyer à mes lettres du 17 février et du 26 mars, lesquelles font connaître la disposition de la loi qui, à mon sens, s'oppose à ce que j'admette le certificat en question.

Si vous pensez que mon interprétation de la loi soit erronée, j'en appellerai volontiers à l'opinion du ministre de la justice, ainsi que je l'ai précédemment offert.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. F. H. ENNIS,
Secrétaire des travaux publics.

OTTAWA, 17 mai 1881.

MONSIEUR,—Je vous informe que votre objection au paiement du prix de l'emplacement acquis à Sherbrooke pour y construire un édifice public a été soumise au ministre de la justice, et que le 11 du courant, il l'a déclarée mal fondée, à raison de l'arrêté du conseil du 31 juillet 1880 autorisant cet achat.

En conséquence je vous prie de vouloir bien ordonner que ce paiement soit fait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 21 mai 1881.

MONSIEUR,—Comme suite à ma lettre du 17 de ce mois, par laquelle je vous faisais connaître la décision du ministre de la justice à l'égard de votre objection au paiement du terrain acheté à Sherbrooke pour y construire des édifices publics, et vous priais de permettre ce paiement, j'ai reçu instruction de vous transmettre copie de cette décision du ministre de la justice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 11 mai 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 25 avril, et à celles qui l'ont précédée, relativement à l'objection de l'auditeur général au paiement du prix d'achat de l'emplacement acheté à Sherbrooke pour y construire des édifices publics, et demandant au ministère de la justice de décider si cette objection est valable vu l'existence de l'arrêté du conseil du 31 juillet autorisant l'acquisition de cet emplacement, j'ai l'honneur de dire que cette objection n'est pas fondée.

La question ayant été soumise au ministre de la justice, il a adhéré à l'opinion ci-dessus énoncée.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Z. A. LASH,
Sous-ministre de la justice.

A M. F. H. ENNIS,
Secrétaire, département des travaux publics.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL.
OTTAWA, 3 juin 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande n° 837, au sujet du bureau de poste de Sherbrooke, j'ai l'honneur de vous informer que, le ministre de la justice étant d'avis que le certificat d'un estimateur n'est pas nécessaire, je consens en conséquence à l'autorisation du paiement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

A M. G. F. BAILLAIRGÉ,
Sous-ministre des travaux publics.

Compte des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Saint-Jean, N.-B., douane—						
Montant du crédit			54,000 00			
Payé à Williams, Anderson et Williams, entreprise		33,353 95				
W. L. Appley, chauffage		13,771 00				
A. Christie et Cie, installation		4,846 84				
Lloyd et Cie, charbon de terre		882 36				
R. P. McGivern, do		93 85				
Wisdom et Fish, 1 brouette en fer		30 00				
W. H. Thorne et Cie, quincaillerie		93 35				
D. O. L. Warlock, horloge		60 00				
C. E. Burnham et fils, ameublement		412 00				
A. J. Lordley et fils, do		54 00				
W. H. Thorne et Cie, appareils à gaz		288 00				
T. Campbell, do		192 00				
Geo. Blake, do		181 90				
J. W. Egan, tapis		62 00				
A. B Sheraton, tapis		276 39				
O. Dunlop, déplacement de la voûte		12 50				
J. et J. D. Howe, ameublement de bureau		74 00				
J. Richey, peinturage		35 00				
A. O. Skinner, tapis		20 00				
D. Ewart, frais de voyages		150 00				
W. R. Billings do		120 00				
H James do		100 00				
A. Desjardin, transcription		10 50				
J. A. Thériault, appointements		62 50				
G. H. Jones, services de mécanicien		180 00				
McKean et Fairweather, architecte		1,512 00				
Thos. Campbell, inspecteur		270 00				

Annonces		80 43				
Imprimeur de la reine		11 20				
J. Sullivan, services de commis des travaux		1,080 00				
				58,415 77		* 4,415 77
Bureau de poste, Saint-Jean, N.B.	*a*	44,500 00				
Balance reportée de 1879-80		35,700 91				
		80,200 91				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880		20,503 41				
			59,697 50			
Payé à Jones, Booth et Doddridge, entreprise		29,470 00				
George J. Chubb, à compte d'ouvrage		4,000 00				
James McAvity, chauffage		2,800 00				
Thomas H. Fitzgibbon, installation		3,855 00				
John Fensom, élévateur hydraulique		3,000 00				
W. H. Gibbon, transport de charbon de terre, foin, etc		120 00				
A. E. Peters, serrures, etc		262 00				
Jones et Emery, porte en fer et barrière		180 00				
Magee Frères., charbon de terre		92 69				
Lloyd et Cie do		385 50				
J. W. Harper, pour payer les dessinateurs		224 75				
W. M. Smith, à compte de services professionnels		600 00				
C. F. Tilley, services de commis des travaux		1,080 00				
L. H. Young do d'inspecteur du fer		450 00				
J. A. Jones do épreuve de la serrurerie		40 00				
W. M. Smith do inspection de la chaudière		20 00				
J. B. Smith do do do		7 50				
T. Campbell do inspecteur		270 00				
W. H. Tuck, services professionnels		20 00				
Harrison et Burbridge, services professionnels		10 00				
Samuel Ewing, main-d'œuvre et charriage		25 00				
Commissaires de l'aqueduc, eau fournie		7 08				
R. G. Magee, mécanicien de l'élévateur		45 00				
Jos. Vincent, services		60 00				
L. E. Gervais, transcription		45 00				
M. L. Ethier do		6 00				
M. G. Simpson do		17 50				
D. Ewart, frais de voyages		150 00				
Annonces		219 83				
Imprimeur de la reine		14 86				
				47,477 71	12,219 79	
A reporter			113,679 50	105,893 48	12,219 79	4,415 77

* Le surplus de la dépense ci-dessus a été autorisé par un mandat du gouverneur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			113,697 50	105,893 48	12,219 79	4,415 77
Frédericton, N.B., bureau de poste— *b*						
Montant du crédit		4,000 00				
do reporté de 1879-80		2,641 12				
		6,641 12				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880		146 19				
			6,494 93			
Payé à J. Limerick, installation		1,394 50				
Wm. Lawlor, finir les planchers		810 00				
The Peters Combination Lock Co., façade des casiers en cuivre, etc.		625 00				
Robert Sutherland, niveler les terrains		423 40				
A. Christie et Cie., installation et écrans		390 00				
J. et J. O'Brien, tuyaux à gaz et appareils		230 00				
Cie du gaz de Frédéricton, tuyau à gaz		39 31				
A. G. Bowes, installation de fournaises		471 70				
W. H. Thorne et Cie, fret et charriage		2 37				
R. Winters, peinturer et imiter		64 00				
J. W. Harrington, persiennes		59 00				
F. B. Edgecombe, tapis, etc		20 15				
C. E. Burnham et fils, meubles		183 00				
D. E. Dunham, services professionnels		360 00				
B. McCaffray, commis des travaux		900 00				
Annonces		48 08				
Imprimeur de la reine		4 38				
R. McElveny, services de gardien		45 75				
Bureau de poste de Woodstock— *c*				6,070 64	424 29	
Montant du crédit		2,000 00				

Montant du crédit supplémentaire		2,700 00				
			4,700 00			
Payé à John Corkery, terrain		3,736 00				
E. M. Boyer, cession de bail		900 00				
				4,636 00	64 00	
Hôpital de marine de l'Ile aux Perdrix— *d*						
Montant du crédit supplémentaire		250 00				
do disponible le 30 septembre 1880		967 50				
			1,217 50			
Payé à D. M. Clark, réparer la maison du mécanicien		975 00				
W. M. Smith, services professionnels comme architecte		67 50				
				1,042 50	175 00	
Pénitencier général des provinces maritimes, Dorchester, pour compléter le présent édifice *e*		27,000 00				
Balance reportée de 1879-80		25,331 36				
		52,331 36				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880		16,501 52				
			35,829 84			
Payé pour ferronnerie		1,208 26				
Tôle galvanisée		105 73				
Tuyaux à l'eau, bornes-fontaines et plomberie		9,240 70				
Appareil de chauffage, chaudière, etc		2,657 82				
Ouvrage de forgeron		426 66				
Voitures et écrous		259 91				
Changer l'appareil de chauffage		198 97				
1 coffre de sûreté		500 00				
Vanne		25 00				
Monter les tuyaux de poêle		12 01				
Chandeliers		215 00				
Réparer la tour, carrelage, etc		407 47				
Meubles		2,206 51				
Horloges		172 50				
Tapis, rideaux, corniches et drap		1,453 99				
Poix et étoupe		8 28				
Menuiserie		1,241 52				
Piquets et perches de clôture		1,328 60				
Bois de service		242 37				
Fret, charriage et frais de messagerie		1,628 26				
Agrandir le fourneau de cuisine, cheminées, etc		207 00				
Natte en caoutchouc, etc		135 10				
Réparer la maison du préfet		61 96				
Peinturage		394 95				
Main-d'œuvre		4,315 40				
A reporter			161,939 77	117,642 62	12,883 08	4,415 77

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Services.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			161,939 77	117,642 62	12,883 08	4,415 77
240 Pénitencier général, provinces maritimes—*Suite.*						
Toile, savon et barillet		26 14				
A. E. Killem, dépendances		13,500 00				
Achat de terrain pour aqueduc		1,650 00				
W. Morgan Smith, services professionnels d'architecte		713 40				
Harrison et Burbridge do		206 66				
J. Nelson, services professionnels, examen des fourneaux de cuisine		13 35				
W. J. Crossdale, services de mécanicien, approvisionnements d'eau		519 82				
Wm. Moir, services d'inspecteur		197 42				
W. Robertson, services de commis des travaux		904 75				
J. E. Turnbull do do		843 00				
J. Forster, services de gardien		300 00				
R. J. Cook, services de mécanicien		140 00				
M. Campbell, services de chauffeur		16 00				
Frais de port, messages et papeterie		79 27				
Frais de voyages		255 46				
Annonces		101 59				
Imprimeur de la reine		30 62				
Poser une cloche		38 00				
Creuser un fossé		120 62				
1 enseigne		24 10				
				48,334 17		12,504 33

Pénitencier de Dorchester—Construction d'une nouvelle aile..... *f*			20,000 00			
F. McManus et Fils, entrepreneurs.....				2,460 00	17,540 00	
Pénitencier de Dorchester—						
M. Alexander Mackenzie, coût additionnel de la pierre.....			22,480 00			
Alexander Mackenzie, montant de toutes réclamations se rattachant à son entreprise.....				22,480 00		
Saint-Jean, N.-B., caisses d'épargnes—						
Balance de 1879-80.....		8,626 87				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880.....		7,796 12				
			830 75			
Payé à John McGourty, entrepreneur.....		814 00				
H. Peters, plan d'arpentage du lot.....		10 00				
Annonces.....		6 75		830 75		
			205,250 52	191,747 54	30,423 08	16,920 10

10—16

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. Gibson.

241

a. L'ouvrage n'a pas été strictement fait suivant le devis primitif.
b. Tous les travaux ne sont pas encore terminés.
c. Coût du terrain moindre qu'on ne s'y attendait.
d. Coût de l'ouvrage moindre que l'estimation.
e. Travail terminé plus tôt qu'on ne s'y attendait.
f. L'ouvrage n'a pas été poussé aussi rapidement qu'on l'espérait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, NOUVELLE-ECOSSE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hôpital de la quarantaine, Sydney ..... *a*		2,000 00				
Balance reportée de 1879-80		2,000 00				
		4,000 00				
MOINS—Montant périmé le 30 septembre 1880		2,000 00				
			2,000 00			
Payé à Moseley et Chisholm, services professionnels		10 00				
M. A. McDonald, services professionnels		20 50				
				30 50	1,969 50	
Hôpital de la marine, Lunenburg ..... *b*		3,500 00				
Montant reporté de 1879-80		458 36				
		3,958 36				
MOINS—Montant périmé le 30 septembre 1880		458 36				
			3,500 00			
Payé pour provisions		297 00				
Meubles		139 50				
Clôturage des terrains		180 00				
Ouverture de chemins		1,280 00				
Hopps et Mitchell		177 55				
E. H. Solomon, services, distribution d'argent		15 00				
D. Stirling, inspection des édifices		144 00				
S. Morash, commis des travaux		650 25				
				2,883 30	616 70	
Douane d'Halifax, réparations au toit ..... *c*			2,000 00		2,000 00	

Edifices publics d'Halifax—					
Crédit pour payer à M. H. G. Hill, balance due pour services professionnels comme architecte-surintendant, N.-E.	.....	.....	691 07		
Payé à M. H. G. Hill comme solde de tous comptes	.....	.....	.....	691 07	
			8,191 07	3,604 87	4,586 20

10—16½

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. L'ouvrage n'a pas été fait.
b. L'ouvrage compris dans l'estimation n'a pas été nécessaire.
c. L'ouvrage n'a pas été fait.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux **EDIFICES PUBLICS, ILE DU PRINCE-EDOUARD**, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hôpital de la marine de Charlottetown.			4,000 00			
Payé pour terrain, etc.				1,800 00	2,200 00	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Cré t.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pénitencier du Manitoba—Crédit ..... *a*		5,000 00				
Crédit supplémentaire		7,400 00				
			12,400 00			
Payé à Mulholland frères, tuyaux de poële, etc		621 00				
Howard et Crawford, brique		196 00				
Howard et McTavish do		510 00				
Mulholland frères, réservoirs en cuivre		95 00				
F. J. Bowles, clôturage		1,980 00				
Mulholland frères, approvisionnements		329 96				
Wm. Mann do		190 00				
Réparations aux lieux-d'aisance et éviers		50 00				
Gardien de la chambre de pompe		14 00				
Main-d'œuvre		66 50				
Pension des maçons, et premier architecte et commis		61 60				
A. J. Berthiaume, services de contre-maître		495 00				
J. B. Gauvreau, gages		90 00				
Télégrammes		17 00				
John Drysdale, frais de voyages		300 00				
Baraque de Winnipeg et hôpital des immigrés ..... *b*		8,000 00		5,016 06	7,383 94	
Crédit supplémentaire		4,500 00				
			12,500 00			
Payé à Bowles et Sutherland, entreprise		5,070 00				
J. P. M. Lecourt, services d'architecte		1 166 62				
A. T. Berthiaume, commis des travaux		951 00				
do frais de voyages		200 00				
A reporter		7,387 62	24,900 00	5,016 06	7,383 94	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		7,387 62	24,900 00	5,016 06	7,333 94	
Baraque de Winnipeg et hôpital des immigrés—*Suite.*						
Annonces		43 21				
Papeterie		30 78				
				7,461 61	5,038 39	
Pénitencier—Bâtiments, maisons des gardes, etc. *c*			1,500 00			
Payé au département de la justice pour bois de corde				295 00	1,205 00	
Pénitencier—Appareils d'éclairage *d*			3,000 00			
Payé à T. Bertrand, entreprise				3,003 66		3 66
Edifices publics, Winnipeg *e*			12,000 00			
Payé à J. Sharp, taillage de pierre		3 00				
H. S. Donaldson et frère, cartes de la ville de Winnipeg		13 50				
G. M. Phillips, plans		64 87				
J. B. Gauvreau, services comme commis des travaux		1,020 00				
J. P. M. Lecourt, appointements comme architecte		666 64				
J. B. Gauvreau, frais de voyages		200 00				
J. P. M. Lecourt do		200 00				
Papeterie		34 80				
Annonces		318 24				
Imprimeur de la reine		22 88				
				2,543 93	9,456 07	

Résidence du lieutenant-gouverneur ..... *f*	.....	.....	10,000 00			
Payé à J. P. M. Lecourt	.....	166 66				
do frais de voyages	.....	200 00				
Papeterie	.....	29 00				
Annonces	.....	329 68				
Imprimeur de la reine	.....	21 45				
			.....	746 79	9,253 21	
Pénitencier du Manitoba : clôtures—						
Montant reporté depuis 1879-80	.....	.....	2,000 00			
Payé à F. J. Bowles, pour bois de service	.....	1,725 00				
do charriage do	.....	275 00				
			.....	2,000 00		
Manitoba et Colombie-Britannique : chauffage—						
Montant reporté depuis 79-80	1,557 62					
Moins—Montant périmé le 30 septembe 1880	1,557 62					
			53,400 00	21,067 05	32,336 61	3 36

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. b c. Ouvrage en voie d'exécution ; n'a pas été poussé aussi vigoureusement qu'on l'espérait.
d. Travail supplémentaire exécuté, qui a coûté $3.66.
e. f. L'ouvrage n'a pas été exécuté aussi rapidement qu'on l'espérait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Baraques pour les immigrants, à l'ouest de Winnipeg..... *a*	.....	.....	5,000 00	.....	5,000 00	
Edifices publics en général, territoires du Nord-Ouest— *b*						
Montant du crédit.....	.....	10,000 00				
do reporté de 1879-80.....	.....	6,262 08				
		16,262 08				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880.....	.....	4,610 44				
			11,651 64			
Payé pour ferronnerie.....	.....	303 69				
Approvisionnements.....	.....	2,195 94				
Provisions.....	.....	283 41				
Travail.....	.....	6,349 83				
Bois de service.....	.....	179 76				
Ferblanterie.....	.....	90 00				
Avoine.....	.....	105 00				
Bois dur.....	.....	34 99				
Bois en grume.....	.....	61 12				
Pâturage.....	.....	2 00				
Fret.....	.....	90 63				
Transcription.....	.....	118 71				
Télégrammes.....	.....	13 08				
W. Henderson, appointements.....	.....	1,500 00				
do frais de voyages et déboursés.....	.....	250 00				
			.....	11,578 16	73 48	

Asile fédéral d'aliénés, territoires du Nord-Ouest ..... *c*	.....	.....	10,000 00	....	10,000 00
			26,651 64	11,578 16	15,073 48

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. L'ouvrage n'a pas été fait.
b. Tout l'ouvrage n'a pas été exécuté.
c. L'ouvrage n'a pas été fait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux EDIFICES PUBLICS, TERRITOIRES DU NORD-OUEST, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Maison de douane, magasin, etc., Victoria, C.B. *a*		5,000 00				
Montant reporté de 1879-80		4,958 00				
		9,958 00				
MOINS—Montant périmé, 30 septembre 1880		4,958 00				
			5,000 00			
Payé F. H. Yeaton, pour trottoir, maison de douane				13 50	4,986 50	
Bureau de poste de Victoria *b*			10,000 00			
Payé Smith et Clark, entreprise, etc		8,979 25				
Joseph Spratt, garnitures		58 25				
Cie de gaz de Victoria, gazomètre		3 50				
H. O. Tiedman, services d'architecte		451 87				
Annonces		47 50				
				9,540 37	459 63	
Pénitencier de la Colombie-Britannique, clôture, murs, etc *c*		5,000 00				
Crédit supplémentaire de 1879-80: somme accordée per les arbitres officiels à Kinsman et Styles, reporté		5,632 00				
			10,632 00			
Payé Kinsman et Styles, en solde de tous comptes		5,632 00				
Charles McDonough, chevilles et clous		28 50				
D. Withrow, verre, etc		15 90				
W. Blackie, ressort et gâche		2 50				
				5,678 90	4,953 10	
Edifices publics, réparations, bureau de poste de New-Westminater *d*			2,000 00		2,000 00	

Edifices publics, Colombie-Britannique, réparations—						
Montant reporté de 1879-80	.....	4,564 15				
Moins—Montant périmé le 30 septembre	.....	4,564 15				
	.....	.....	27,632 00	15,232 77	12,399 23	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. L'ouvrage n'a pas été fait.
b. En voie d'exécution.
c. Tout l'ouvrage n'a pas été exécuté.
d. L'ouvrage n'a pas été fait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux EDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Edifices publics en général		15,000 00				
Montant reporté de 1879-80		2,357 93				
			17,357 93			
Payé au personnel de l'architecte en chef		9,215 71				
Dessinateurs		1,117 50				
J. R. Arnoldi, frais de voyages		226 04				
T. S. Scott do		900 00				
H. James do		150 00				
T. Pruneau do		100 00				
D. Ewart do		60 07				
R. E. Windeyer do		58 23				
W. Curran do		40 00				
W. R. Billings do		59 71				
W. Imlah do		13 25				
Cie du télégraphe de Montréal, télégrammes		155 97				
do Dominion		73 43				
J. R. Arnoldi, appointements comme ingénieur mécanicien		780 00				
J. P. M. Lecourt, do architecte		166 66				
David Stirling, services comme do		15 00				
L. A. Corneliier, transcription		62 00				
Antoine Gobeil do		40 00				
L. E. Gèrvais do		45 00				
M. C. Coleman do		14 25				
J. Walsh do		4 50				
J. Drysdale, services comme ingénieur		180 00				
F. X. Saucier, do dessinateur		152 50				
Sir Joseph Whitworth, 1 éprouvette		592 52				
Wm. McKay, écrans métalliques		72 00				

Cie canadienne de messageries, frais de messageries		16 00				
Cie d'assurance Royale, assurance sur gravures		33 75				
Frais de voiture		4 00				
Reliure de cartes		9 00				
Papier à calquer		0 70				
Papeterie		564 20				
Imprimeur de la reine		44 16				
			.....	14,966 15	2,391 78	
			17,357 93	14,966 15	2,391 78	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux LOYERS et RÉPARATIONS, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Edifices publics, loyers, réparations, etc			175,000 00			
Payé aux entrepreneurs, journaliers, charpentiers, etc		23,087 25				
Mécaniciens et dessinateurs		11,155 60				
Commis des travaux		5,259 00				
Inspecteur du gaz, eau, etc		1,170 00				
Commis surnuméraire et transcription		1,660 19				
Messager surnuméraire et page		246 75				
Bois de service		936 54				
Meubles		5,743 66				
Peinture, huiles, etc., peinturage et blanchissage à la chaux		2,588 74				
Tapis, prélarts, natte, etc		806 23				
Ferronnerie et ouvrage de forgeron		4,446 52				
Fontes et tuyaux à gaz		1,869 91				
Appareils à gaz		634 41				
Lampes à abat-jour, portatives, etc		340 28				
Goudron, coke et charbon		225 00				
Réparations aux pavillons et tentes, et hisser les pavillons		112 78				
Dalles en marbre et en pierre		288 35				
Coffres de sûreté, serrures, etc		2,787 30				
Lanternes, huile, etc., pour la police fédérale		95 40				
Boyau en caoutchouc, etc		330 81				
Cloche électrique et frais de téléphone		686 49				
Plomberie		602 47				
Soupapes, etc		214 98				
Verre		262 39				
Construction de la tribune des journalistes		945 00				
Réparations au soubassement de la bibliothèque		95 00				
Horloges et réparations d'horloges		123 75				

Plâtrage		317 87		
Ciment		119 00		
Frais de transport, messagerie et charriage		392 13		
Faucheuse		135 00		
Arrosage de rues		72 00		
Ramonage de cheminées		93 80		
Ouvrage en fil de fer et cuivre		380 60		
Portes en fer et ventilateurs		436 37		
Soupape et appareils à vapeur		49 85		
J. R. Arnoldi, pour déboursés		12 52		
J. Nelson, services comme architecte		9 00		
Divers déboursés		1,735 89		
Toile		103 37		
Annonces		174 68		
Imprimeur de la reine		575 42		
Papeterie		245 77		
				71,568 07
Rideau Hall, loyers et réparations—				
Quincaillerie		1,180 81		
Ferblanterie		20 15		
Bois de construction		310 30		
Tapis, prélart, etc		279 29		
Poterie et verre		211 66		
Ouvrage de forgeron		47 47		
Extincteurs		69 40		
Plomberie		155 26		
Gaz		300 00		
Goudron		15 00		
Flanelle		15 87		
Sel, charbon de terre et savon		22 50		
Recouvrir les coussins		2 00		
Remplir la glacière		54 58		
Engrais		112 50		
Réparer les pavillons		10 50		
Frais de voiture		2 50		
Faucheuse		6 50		
Réparer le gazomètre		4 00		
Frais de transport		2 89		
Ameublement		17 25		
Nettoyage des cendriers		60 00		
Réparations aux fournaises		65 00		
Gravier		7 20		
Abat-jour, escaliers, etc		71 00		
Ciment		7 50		
Loyer de pianos		403 50		
Entrepreneurs, journaliers et femmes de journée		4,240 76		
A reporter		7,695 39	175,000 00	71,568 07

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux LOYERS, RÉPARATIONS, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	7,695 39	175,000 00	71,568 07		
Rideau Hall, loyers et réparations—*Suite.*						
Jardiniers.....	.....	3,687 53				
Menuisiers.....	.....	760 45				
Peinturage.....	.....	494 21				
Graines et pots de fleurs.....	.....	214 26				
Commis surnuméraires et transcription.....	.....	1,219 98				
J. Lunny, services de gardien	.....	21 00				
J. Sleeman do	.....	547 50				
J. Pearle do	.....	10 50				
W. M. Hutchison, frais de voyages.....	.....	364 86				
do billets de tramway.....	.....	13 75				
G. Reid, frais de voyages.....	.....	204 10				
D. Ewart, billets de tramway	.....	1 00				
T. Dugal, messager surnuméraire.....	.....	38 75				
A. Huot, dessinateur.....	.....	77 50				
F. X. Saucier, do	.....	77 50				
Annonces.....	.....	10 00				
Imprimeur de la reine.....	.....	1 22				
		.....	.....	15,439 50		
Edifices de Toronto—loyers, réparations, etc.—						
Payé à Douglas Frères, tole galvanisée.....	.....	567 21				
J. et J. Taylor, serrure, etc., pour voûte.....	.....	350 00				
Pells et Dodds, diverses réparations.....	.....	506 63				
J. H. Kingston, badigeonnage.....	.....	135 00				
Richard Dinnis, clôturage.....	.....	453 00				

A. M. Browne, peinturage d'une clôture		66 00		
Lionel York, faire des égoûts		93 15		
Geo. Harding, plomberie et fontes		20 96		
Douglas frères, toiture pour la chambre de la machine		62 20		
J. Rogers, menuiserie		11 76		
J. Perkins, réparations à la chaudière		5 00		
Cie canadienne de caoutchouc, garniture pour la chaudière		5 08		
J. L. Smith, estimation de l'édifice de l'anc. banque du Haut-Canada		15 00		
O. B. Osler do do do do		15 00		
Notman et Fraser, vues photographiques		19 44		
D. B. Dick, services professionnels comme architecte		128 59		
S. B. Harman, trésorier de Toronto, pour loyer		250 00		
Commis surnuméraires et transcription		1,091 88		
				3,795 90
Edifices publics de Kingston—Loyers, etc.—				
Payé à Thos Overend, balance pour les changements		300 18		
Geo. Newland et fils, travail et réparations		9 96		
J. McMahon, refaire le plancher		4 75		
J. G. Baston, installation d'appareils à vapeur		11 38		
Geo. Bailey, réparations aux serrures, etc		42 00		
J. Drysdale, frais de voyages		67 70		
Commis surnuméraires et transcription		636 25		
				1,072 22
Edifices publics de Niagara—Loyers, réparations, etc—				
Payé à D. Swinton, compte final pour réparations		900 70		
D. B. Dick, services comme architecte		12 50		
				913 20
Edifices publics de London—Loyers, réparations, etc—				
Payé à J R. Peel, travail aux trottoirs, etc		799 30		
John Christie, réparations		124 15		
Cie d'approvisionnements de vapeur de London, tuyaux à vapeur		75 00		
Cie du gaz de la cité de London, éclairage du cadran		250 00		
Theo. Dugal, messager surnuméraire		40 00		
Commis surnuméraires et transcription		773 50		
				2,061 95
Edifices publics d'Hamilton—Loyers, réparations, etc—				
Payé à Geo. White, pour réparations		321 00		
T. Irwin et Cie, tuyaux		18 00		
W. Campbell et fils, tuyaux de poêle		14 63		
J. Howard, main-d'œuvre		8 02		
H. W. Case, do		48 97		
Commis surnuméraires et transcription		970 14		
Imprimeur de la reine		1 82		
				1,382 58
A reporter			175,000 00	96,233 42

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux LOYERS, RÉPARATIONS, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			175,000 00	96,233 42		
Edifices publics de Guelph—Loyers, réparations, etc—						
Payé à E. J. Tovell, réparations à une serrure, porte, etc		8 43				
G. A. Bruce, faire une porte, etc		27 75				
Commis surnuméraires et transcription		262 50				
				298 68		
Edifices publics de Brantford—Loyers et réparations—						
Payé à Robert Russell, lieux d'aisance		200 00				
Macfarlane et O'Brien, filtres		79 00				
Goold et Agnew, couloirs		25 00				
John Henry, faire un comptoir		20 00				
W. L. Appley, frais de voyages		51 50				
				375 50		
Fort Wellington, Prescott—						
Payé à Alfred Hough, réparations aux égoûts, etc		368 00				
Alfred Press, services de commis des travaux		78 50				
				446 50		
Bureau de poste d'Ottawa—						
Payé à McRae et Cie., 12 brls de plâtre de Paris		36 00				
D. O'Connor, services professionnels, *re* succession Egan		164 00				
				200 00		
Salle d'exercices d'Ottawa—						
Payé à F. Clemow, planchéiage de la salle d'exercices				1,727 28		
Terrains, édifices d'Ottawa—						
Ewing frères, pour graines		33 45				
E. Dupuis, bannes en coton		12 00				

N. Robertson, surintendant des terrains		225 00		
Jardiniers		991 50		
				1,261 95
Musée géologique d'Ottawa—				
Payé à Thomas Askwith, entrepreneur		5,173 60		
la ville d'Ottawa, eau		33 75		
A. D. Richard, tapis		277 33		
E Dupuis do		397 59		
J. R. Esmonde, poëles		347 75		
Thos. Birkett, ferronnerie		24 18		
McRae et Cie, charbon de terre		111 29		
Cie du gaz d'Ottawa, etc		30 90		
John Heney, bois		87 50		
J. W. Harper, main-d'œuvre		295 63		
H. Meadows, poser des poëles		75		
J. B. Arial, bronzer		13 65		
Cie canadienne de messagerie, fret		2 80		
W. Gall, gardien		209 00		
D. Smith, commis des travaux		465 50		
Femmes de journée		76 50		
Nettoyer le bureau du commis des travaux		37 00		
Annonces		26 40		
Bureau de la papeterie		5 58		
Imprimeur de la reine		12 85		
				7,629 55
Cour suprême—				
Payé à l'imprimeur de la reine				7 53
Port Robinson, édifices publics—				
Payé à J. et J. Taylor, réparer la voûte				69 53
Trois-Rivières, édifices publics—				
Payé à John Bourgeois, main-d'œuvre, etc		613 71		
J. Drysdale, frais de route		50 00		
Arthur Verrette, appointements comme commis		225 00		
				888 71
Colombie-Britannique, édifices publics—				
Payé pour main-d'œuvre et réparations		89 76		
Loyer de bureau		160 00		
				249 76
Québec, édifices publics, loyers, réparations, etc.—				
Payé à Edouard Roussel, divers travaux et réparations		4,777 82		
Z. Vandry do do		571 07		
B. Leonard, peinturage		316 02		
W. M. McDonald, peinturage		300 00		
J. Maguire, poser des tuyaux pour le gaz		112 60		
Cie du gaz de Québec, gaz		153 44		
A reporter		6,230 95	175,000 00	109,388 41

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux LOYERS, RÉPARATIONS, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....		6,230 95	175,000 00	109,388 41		
200 Québec, édifices publics—Loyers, réparations, etc.—*Suite.*						
Compagnie du gaz de Québec, gazomètres.....		32 00				
L. P. Brunette, cloche électrique.....		201 50				
Cie manufacturière de meubles de Drum, meubles.....		885 64				
do poser un plancher pour le jeu de paume.....		215 00				
T. P. Lepage, services comme architecte.....		105 46				
Phillip Whitty, portes en fer.....		157 00				
John O'Leary, ouvrage fait à la maison de douane.....		97 00				
Pierre Chateauvert, réparations, quartiers de officiers.....		465 00				
H. Hatch, divers travaux et réparations.....		1,808 73				
Lieut.-col. d'Orsonnens, pour réparations, quartiers des officiers.....		250 00				
Nettoyer les quartiers et blanchissage de couvertures.....		35 10				
Plâtrage.....		22 00				
Peinture, etc.....		35 26				
Ferblanterie et ferronnerie.....		45 95				
Plomber et poser des tuyaux pour le gaz.....		64 19				
Ouvrage de charpentier.....		3 75				
Louage de bain.....		10 50				
Louge de piano.....		27 50				
Horloge électrique.....		135 10				
Bois de corde.....		72 00				
Charriage.....		4 25				
Charbon de terre.....		5 00				
Diverses réparations.....		207 85				
Commis surnuméraires et transcription.....		2,643 75				
W. M. Hutchison, frais de voyages.....		166 25				

Geo. Reid, frais de voyages		50 00		
P. M. Pelletier, commis des travaux		150 00		
F. Dugal, messager surnuméraire		80 00		
J. B. Donaldson, gardien		78 25		
Geo. Vincent, do		56 00		
Annonces		9 00		
Divers		9 50		
Edifices de Montréal—loyers, réparations, etc—				14,359 48
Payé à Chas. Garth pour plomberie		204 93		
G. R. Prowse, contrats pour plomberie, appareils, etc		1,694 62		
Geo. Brush, plomberie, posage d'appareils à vapeur et serrurerie		377 87		
E. Chanteloup, plomberie et réparations		545 50		
M. Martin, diverses réparations		1,801 20		
Day et DeBlois, poser des gouttières		850 00		
Plante et Dubuc, dalles en pierre		230 00		
H. Millen, peinturage		965 49		
A. Laberge et fils, travail aux murs de fondation		247 00		
T. R. Ridgeway, régulateurs à gaz		300 00		
W. P. Bartley et Cie, travail à une presse hydraulique		625 00		
Louis Allard, réparations à l'arsenal		110 50		
J. Bulmer, reconstruire un coffre de sûreté		70 45		
J. Thompson, serrures, etc		16 13		
J. Bethune, services professionnels, *re* réclamation H. Judah		20 00		
L'hon. sir H. L. Langevin, frais de voyages		31 25		
C. Dandeline, commis des travaux		150 00		
A. Porrier, 100 heures de travail		50 00		
T. Dugal, messager surnuméraire		40 00		
Commis surnuméraires et transcription		1,934 96		
J. Nelson, services professionnels comme architecte		668 19		
Edifices fédéraux à Halifax—loyer, réparations, etc.—				10,933 09
Payé à Gordon et Keith, meubles		116 45		
G. A. Misener, menuiserie		260 00		
Thos. Synott, plâtrage		130 00		
M. Downey, peinturage		41 50		
A. F. Salter, charbon de terre		26 00		
D. Stirling, services comme architecte		62 36		
M. Kennedy, services comme gardien		300 00		
Commis surnuméraires et transcription		475 25		
Edifices fédéraux à Charlottetown—loyers et réparations—				1,411 56
Payé à J. Newson, installation des bureaux et meubles		507 60		
A Hemans et fils, appareils à gaz		65 00		
J. A. Griffith, badigeonnage		17 50		
J. McQuinlan, main-d'œuvre		8 00		
D. Stirling, services comme architecte		58 62		
A reporter		656 72	175,000 00	136,092 54

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux LOYERS, RÉPARATIONS, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.		656 72	175,000 00	136,092 54		
Edifices fédéraux, Charlottetown—loyers, réparations, etc.—*Suite.*						
Theo. Dugal, services comme messager surnuméraire		40 00				
Commis surnuméraires et transcription		727 75				
				1,424 47		
Station de quarantaine de Yarmouth—loyers et réparations—						
Payé à E. E. Archibald, vacation à la cour à Halifax				20 00		
Hôpital de la marine, île aux Perdrix—						
Payé à Wm. Morgan Smith, architecte		30 00				
D. W. Clark, clôturage		300 00				
				330 00		
Edifices publics, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick—						
Payé à C, F. Tilley, réparations diverses		277 85				
A. Christie et Cie, réparations diverses		121 20				
G. S. Fisher et Cie, réparations au toit		3 29				
J. et J. Taylor, porte de voûte		1,590 00				
S. Dunlop, placer une porte de voûte		30 00				
W. Cansey, faire une porte		49 47				
Thos. Lynch, menuiserie		50 00				
E. C. Ibbotson, appareil de ventilation		20 00				
John Johnston, peinturage		26 28				
James Pullen, main-d'œuvre		39 40				
Fr. Yaeshe tôle galvanisée et travail		141 05				
W. H. Thorne et Cie., ferronnerie		9 27				
James Adamson, bois de service		50 47				
Adam Young, capuchons de cheminées		41 80				

J. et J. D. Howe, sièges		7 20			
H. Gallagher, huile		7 00			
J. B. Smithers, poser des cloches		6 00			
S. T. Goldring, louage de cheveaux		81 60			
Cie du télégraphe Dominion, télégramme		0 25			
J. et A. McMillan, papeterie		30 25			
McKean et Fairweather, services comme architectes		70 00			
W. Morgan Smith, inspection d'ouvrage		55 00			
G. Campball, services comme gardien		262 50			
Commis surnuméraires et transcription		447 50			
				3,417 38	
Edifices publics, Frédericton, N.B.—					
Payé a Snow et Scoullar, réparations		85 79			
Wm. Lipset, réparations		48 00			
				133 79	
Chatham, N.B., édifices publics—					
Payé aux commis surnuméraires et transcription				528 63	
ictou, N.E., édifices publics—					
Payé à Brown et McNaught, peinturage		260 00			
Hugh Henderson, réparations		43 00			
McIntosh et Dewar, réparations		75 00			
David Stirling, services professionnels comme architecte		22 72			
Commis surnuméraires et transcription		674 50			
				1,075 22	
Edifices publics, Manitoba: loyers, réparations, etc—					
Payé à J. H. Ashdown, ferronnerie		491 25			
N. Germain et Cie. do		23 65			
Mulholland Frères, travail de ferblantier		144 55			
Thos. Seaborn, do forgeron		108 00			
D. McFadyen, réparations		230 00			
do loyer de bureau et combustible		131 00			
do travail en plâtre et pupitre		165 00			
W. Cahoun, journalier		165 00			
J. et J. Taylor, coffre de sûreté et transport		841 00			
G. E. Adshead, pension		87 75			
W. Yates, charriage		54 00			
Cie de combustible de Winnipeg, bois fourni		37 50			
A. Monchamp, do do		100 00			
A Monkman, loyer du bureau des commis		225 00			
Winnipeg Directory Co., almanach des adresses du Manitoba		4 00			
Bureau de poste de Winnipeg, loyer d'une boîte		0 75			
Commis surnuméraires, transcription		198 00			
				3,006 45	
Résidence du lieut -gouverneur, Winnipeg—					
Payé à C. J. Brydges pour la Cie de la baie d'Hudson, 2 ans de loyer jusqu'au 1er mai 1881				4,000 00	
A reporter			175,000 00	150,028 48	24,971 52

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatifs aux LOYERS, RÉPARATIONS, ETC., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			175,000 00	150,028 48	24,971 52	
Terrains			4,000 00			
Payé aux jardiniers et journaliers		2,962 75				
Engrais et terre		103 20				
Arbres		67 00				
Graines		24 98				
Ferronnerie		35 60				
Fret		29 40				
Divers		43 53				
Travail de forgeron		48 80				
N. Robertson, surintendant des terrains		675 00				
Annonces		7 80				
				3,998 06	1 94	
Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa			1,800 00			
Payé à Thos. Morris, enlèvement de la neige, Rideau Hall		210 00				
F. McKenna do édifices d'Ottawa		605 00				
Jos. Vincent, services comme commis surnuméraire		62 00				
Annonces		28 80				
Imprimeur de la reine		15 42				
				921 22	878 78	
Chauffage, édifices publics, Ottawa			40,000 00			
Payé à Burns et Heney, pour bois		12,411 91				
John Heney, payé pour achat de bois		1,379 30				
J. R. Arnoldi do do		4,880 88				
John Heney, pour achat de bois		887 42				
McRae, Ahearn et Cie., charbon de terre		2,356 89				
Journaliers pour empiler le bois		1,987 06				

F. Clemow, charbon de terre		37 50				
Cie du gaz d'Ottawa, coke		108 00				
Journaliers		45 50				
J. W. Webster, services comme inspecteur du bois, etc		580 00				
Personnel se rattachant au chauffage, etc		10,249 27				
Annonces		371 13				
H. J. Hubertus, inspection du gazomètre		40 50				
Papeterie		57 22				
Imprimeur de la reine		79 59				
F. Lalonde, divers		2 98				
Commis surnuméraires et transcription		473 10				
				35,948 25	4,051 75	
Gaz, édifices publics, Ottawa			23,000 00	17,763 00	5,237 00	
Eau do do			9,000 00	9,000 00		
Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall		8,000 00				
Crédit supplémentaire, montant additionnel nécessaire		1,012 10				
			9,012 10	9,012 10		
Montant du crédit supplémentaire, citadelle de Québec	78 25					
Balance reportée de 1879-80	11,761 03					
			11,839 28			
			273,651 38	226,671 11	46,980 27	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 7 mars 1881.

MONSIEUR,—Je remarque qu'un certain nombre de chèques donnés par M. Arnoldi en paiement de comptes de bois acheté, ont été faits payables aux porteurs, ce qui est contraire à l'esprit de l'acte d'audition.

Les chèques devraient toujours être faits à l'ordre de la personne à qui ils doivent être payés, et j'espère qu'à l'avenir on se conformera à cette règle.

J'ai l'honneur, etc.,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A Mr G. F. BAILLAIRGÉ,

Sous-ministre des travaux publics.

Cette recommandation a été suivie depuis.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux LOYERS, RÉPARATIONS, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
RÉCAPITULATION.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc.		175,000 00				
Crédit supplémentaire payé à T. B. Donaldson, pour services de gardien, citadelle de Québec		78 25				
			175,078 25			
Balance reportée de 1879-80			11,761 03			
Terrains			4,000 00			
Charroyer la neige—Edifices publics, Ottawa			1,800 00			
Chauffage do			40,000 00			
Gaz do			23,000 00			
Eau do			9,000 00			
Allocation pour combustible et éclairage, Rideau Hall		8,000 00				
Crédit supplémentaire—montant additionnel nécessaire		1,012 10				
			9,012 10			
Dépense des édifices d'Ottawa		71,568 07				
Rideau Hall		15,439 50				
Edifices de Toronto		3,795 90				
do Kingston		1,072 22				
do Niagara		913 20				
do London		2,061 95				
do Hamilton		1,382 58				
do Guelph		298 68				
do Brantford		375 50				
A reporter		96,907 50	273,651 38			

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUCLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux LOYERS, RÉPARATIONS, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En plus.	En moins.
RÉCAPITULATION—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		96,907 50	273,651 38			
Dépenses du Fort Wellington, Prescott		446 50				
Bureau de poste d'Ottawa		200 00				
Salle d'exercices do		1,727 28				
Terrains—Edifices d'Ottawa		1,261 95				
Musée géologique, Ottawa		7,629 55				
Cour suprême		7 53				
Edifices publics du port Robinson		69 53				
do de Québec		14,359 48				
do Trois-Rivières		888 71				
do Montréal		10,933 09				
do Halifax, N.-E		1,411 56				
do Charlottetown		1,424 47				
Station de la quarantaine, Yarmouth		20 00				
Hôpital de la marine de l'île aux Perdrix		330 00				
Edifices publics de Saint-Jean, N.-B		3,417 38				
do Frédéricton, N.-B		133 79				
do Chatham, N.-B		528 63				
do Pictou, N.-E		1,075 22				
do Manitoba		3,006 45				
Résidence du lieutenant-gouverneur, Manitoba		4,000 00				
Edifices publics de la Colombie-Britannique		249 76				
				150,028 48	25,049 77	
Terrains *a*				3,998 06	1 94	
Charriage de la neige *b*				921 22	878 78	

Chauffage	*c*				35,948 25	4,051 75	
Gaz	*d*				17,763 00	5,237 00	
Eau					9,000 00		
Combustible et éclairage, Rideau Hall					9,012 10		
				273,651 38	226,671 11	46,980 27	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Dépense moindre qu'on ne s'y attendait.
b. Soumissions demandées, prix inférieur dû à la concurrence.
c. Moins de combustible consumé qu'on ne s'y attendait.
d. Quantité brûlée moindre qu'on ne s'y attendait.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Rivière Trent			2,000 00			
Main-d'œuvre		1,171 13				
Bois de construction		404 18				
Ouvrage de forgeron		64 64				
Perches, etc		5 50				
Sciure		0 50				
Paille		1 00				
Usage du chalan		40 00				
Seaux		0 40				
Deux treuils		93 42				
Ferronnerie		102 31				
Charriage		2 00				
G. H. Giroux, frais de voyages		12 35				
				1,897 43	102 57	
Rivière Otonabee			1,350 00			
Ferronnerie		13 05				
Ouvrage de forgeron		31 00				
Fontes		3 00				
Charbon de terre		41 98				
Pierre		37 50				
Louage d'un cheval et charriage		10 75				
Bois de construction		146 70				
Main-d'œuvre		783 60				
Divers		18 75				
Menuiserie		18 78				
Frais de voyages		0 75				
				1,105 86	244 14	

Havre de Cobourg ..... *a*			12,500 00			
Payé à John Harvey, contrat, prolongement de la jetée ouest		4,050 00				
James McConnell, services comme inspecteur		71 00				
H. F. Perley, frais de voyage		24 88				
Annonces		149 64				
Imprimeur de la reine		5 54				
				4,301 06	8,198 94	
* Crédit pour le havre de Morpeth			6,000 00			
Payé aux ingénieurs		364 80				
W. B. Snow, 30 jours de service		75 00				
				421 80	5,578 20	
Havre de Rondeau			6,000 00			
Payé à F. B. McNamee et Cie, contrat		4,500 00				
G. R. Bury, bois de service		80 00				
J. McMichael, services comme commis des travaux		245 00				
E. C. Michand, frais de voyages		73 75				
J. Harrison do		14 00				
U. Valiquette do		50 00				
Annonces		103 50				
Imprimeur de la reine		3 71				
				5,069 96	930 04	
Crédit pour le havre de Kincardine ..... *b*		4,000 00				
Balance reportée de 1879-80		2,183 43				
			6,183 43			
Payé à Canan et Conlon, dragage		5,732 75				
H. T. Hurdon, commis		172 00				
H. Fraser, transcription		19 50				
A. Gobeil, commis surnuméraire		85 00				
				6,009 25	174 18	
Havre de Owen Sound ..... *c*			6,000 00			
Payé à P. Larkin, dragage		5,600 00				
G. S. Miller, sondage, bouées, etc		30 27				
Spencer, Riley et Rutherford, baguette de sondage		4 00				
R. Notter, divers		2 79				
Ingénieurs et déboursés		247 37				
H. A. Gray, appointements comme ingénieur, 2 mois		240 00				
do déboursés		111 25				
do frais de voyages		219 00				
F. M. Hamel do		115 68				
A. Huot do		50 00				
C. Fox, inspecteur		140 00				
Annonces		163 50				
Imprimeur de la reine		6 12				
				6,929 98		929 98
A reporter			40,033 43	25,735 34	15,228 07	929 98

* Il a été fourni $4,000 par la localité, et cette somme est disponible pour les travaux.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, pour l'exercice terrminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			40,033 43	25,735 34	15,228 07	929 98
Havre de Collingwood			8,000 00			
Payé à J. D. Silcox, dragage		7,654 00				
E. O. Wheeler, commis des travaux		321 00				
Wm. Watts, réparations aux chaloupes		15 00				
				7,990 00	10 00	
Petit-Courant, lac Huron, creusage du chenal *d*			10,000 00			
Payé à J. W. Harper, pour main-d'œuvre		3,092 32				
Hamilton Powder Co, dynamite		750 00				
Rice, Lewis et fils, ferronnerie		125 61				
H. D. Edwards et Cie., appareils de plongeurs, etc		145 80				
Jos. Wilson, enlever la pierre		47 40				
J Henderson, ferronnerie		76 40				
J. Cleland, robinets, etc		3 00				
J. Miller, emmgasinage de l'outillage		32 50				
W. F. McRae, bois de construction		9 36				
G. Marks, touage de chalans		75 00				
M. Kelley, passage par ch. de fer		7 65				
J. Jarmin do		8 50				
F. Mellifant do		12 15				
A. P. Kilganan, services et déboursés		430 53				
				4,816 22	5,183 78	
Réparations et améliorations générales, ports et rivières, Ontario *e*		6,000 00				
Crédit supplémentaire : payé à Wm. Kingsford, comme compensation pour la perte de sa situation d'ingénieur, $1,650, réparties également entre Ontario et Québec		825 00				
			6,825 00			

Payé à R. Steckel, achat d'outils et d'instruments				1,700 00			
Cie d'imprimerie du *Citizen*, statistiques				10 00			
J. W. Harper, main-d'œuvre, jetée de Inverhuron			43 80				
J. Greenhill, carvelles,	do		11 70				
C. B. Lowe, bois de construction	do		19 48				
McCallum frères,	do	do	47 60				
A. McDougall,	do	do	36 00				
				158 58			
J. W. Harper, main-d'œuvre, dragage à Port-Albert			592 53				
M. Charlton, télégrammes, etc.,		do	6 10				
D. Delong, approvisionnements,		do	30 80				
R. et H. Delong,	do	do	100 52				
W. Craig,	do	do	43 68				
Toronto Oil Co., huile,		do	37 35				
W. Lee, pierre et combustible,		do	129 06				
A. C. Hawkins, combustible,		do	26 00				
James Saunders, réparations,		do	1 36				
A. Kirkbride,	do	do	8 56				
S. Lugmiller,	do	do	5 70				
				981 66			
J. W. Harper, pour payer les dessinateurs				614 75			
Cie du télégraphe de Montréal, télégrammes				35 76			
H. F. Perley, frais de voyages				67 10			
W. Kingsford, compensation				825 00			
Commis surnuméraires et transcription				858 00			
Papeterie				85 21			
Imprimeur de la reine				12 50			
						5,348 56	1,476 44	
A reporter					64,858 43	43,890 12	21,898 29	929 98

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL.
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. L'ouvrage n'a été commencé qu'au printemps de 1881.
b. Pas nécessaire, l'ouvrage étant fait.
c. La municipalité d'Owen-Sound a déposé $13,000 entre les mains du gouvernement, et cette somme est disponible.
d. La balance a été dépensée en septembre 1881.
e. Balance sans application.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 11 juin 1881.

MONSIEUR,—Je remarque en lisant le rapport du contrôleur et auditeur général en Angleterre que, dans le cas de crédits votés pour les améliorations publiques, les sommes affectées à chaque ouvrage sont traitées comme autant de crédits différents, bien que plusieurs de ces sommes soient groupées dans un même crédit.

Je ne sache pas que notre acte d'audition exige que nous suivions cette règle ici, mais je me rappelle que, durant la session de 1880, sir John A. Macdonald a dit que l'on n'avait pas l'intention d'employer à un ouvrage le crédit voté pour un autre, même s'il avait été voté en même temps.

La raison pour laquelle je vous écris à ce sujet aujourd'hui, est que j'ai devant moi une demande de payer à même le crédit affecté au port d'Owen Sound une somme qui serait cause que la dépense dépasserait le chiffre du crédit voté pour ce port, tandis qu'il reste une balance considérable sur le crédit général affecté aux ports d'Ontario.

Si vous désirez avoir la latitude des crédits ordinaires pour ceux affectés aux édifices et ports en général, je n'y ferai pas d'objection; mais l'on pourrait demander au parlement des instructions sur l'emploi des fonds votés après la prochaine session.

Veuillez répondre.

J'ai l'honneur, etc.,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A M. G. F. BAILLARGÉ, écr.

Sous-ministre des travaux publics,

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			64,858 43	43,890 12	21,898 29	929 98
PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO.						
Port de Toronto *a*			12,500 00			
Payé à James Murray, dragage		5,104 55				
G. E. Desbarats, cartes lithographiées du port		378 00				
Cie. d'imprimerie du *Citizen*, d'Ottawa, rapport sur l'état du port		322 19				
L. Gratton et J. B. Allard, coffres et boîtes		40 00				
John Paul, soin de la propriété du gouvernement		504 97				
do services comme commis des travaux		461 85				
H. F. Perley, frais de voyages		195 41				
W. B. Snow do		50 00				
J. Walsh, services comme commis surnuméraire		62 00				
Annonces		68 45				
Imprimeur de la reine		1 14				
				7,188 56	5,311 44	
Port-Albert, lac Huron, réparations et dragage			1,500 00			
Payé à J. W. Harper, main-d'œuvre		929 61				
G. Hawkins, anneaux en fer		7 00				
Thos. Hawkins, ferronnerie		6 42				
A. C. Hawkins, services comme surintendant		125 00				
Geo Erwin, ouvrage de forge		80 95				
J. Dandy, bois de construction		50 12				
J. Quail do		11 75				
J. Mahaffy do		14 91				
F. et R. Kenny, provisions		10 69				
J. et J. Gerrish et Cie, graisse		17 85				
A reporter		1.254 30	78,858 43	51,078 68	27,209 73	929 98

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, ONTARIO—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report ..		1,254 30	78,858 43	51,078 68	27,209 73	929 98
Port-Albert, lac Huron, réparations et dragage.—*Suite.*						
Payé à J. Lochart, combustible		25 00				
Cie de transport du Nord-Ouest (limitée), combustible		20 00				
Wm. Lee, combustible		50 00				
A. McDonald, remorquer le dragueur "Challenge"		150 00				
				1,499 30	0 70	
Big Bay, lac Huron			500 00			
Payé à la corporat. de North Keppel, octroi du gouv. pour la const. de la jetée				500 00		
* Pont aux rapides Des Joachims, rivière Ottawa *b*			8,000 00			
Payé à J. W. Harper pour déboursés d'un parti d'explorateurs		714 80				
Annonces		30 40				
Imprimeur de la reine		5 49				
				750 69	7,249 31	
			87,358 43	53,828 67	34,459 74	929 98

* Ontario et Québec payant chacune $4,000 en sus.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Montant de la balance dépensée en septembre 1881.
b. Délai dans l'approbation des plans par le gouvernement d'Ontario—somme votée de nouveau.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
New-Carlisle..... *a*			1,000 00		1,000 00	
Carleton..... *b*			2,500 00			
Payé à Joseph Rosa, appointements et pension		110 00				
do frais de voyages		27 91				
do main-d'œuvre		1,000 00				
				1,137 91	1,362 09	
Cap à l'Aigle..... *c*			3,000 00			
Payé à J. Tremblay, Isaac Savard *et al.*, entreprise		1,400 00				
J. W. Harper, pour main-d'œuvre		253 25				
				1,653 25	1,346 75	
Ile aux Coudres..... *d*			4,000 00			
Payé à H. Pednaud, A. Dufour *et al.*, entreprise		1,500 00				
Simon Cimon, 31 jours d'appointements		124 00				
do pension		46 50				
do frais de voyages		13 00				
				1,683 50	2,316 50	
Saint-Thomas.....			3,500 00			
Payé à J. W. Harper, pour main-d'œuvre		3,545 85				
Capt. Gendreau, remorquage de bois		50 00				
Mary Lacerte, transcription		43 50				
				3,639 35		139 35
Grosse Isle, (crédit)..... *e*		7,000 00				
Crédit supplémentaire. Payé à MM. Piton et Cie, pour poser 6 défenses en orme dur au nouveau quai en 1873		240 00				
			7,240 00			
A reporter.....			21,240 00	8,114 01	6,025 34	139 35

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			21,240 00	8,114 01	6,025 34	139 35
Grosse-Ile—*Suite.*						
Payé à Piton et Cie, pour 6 défenses en orme dur		240 00				
J. W. Harper, main-d'œuvre		4,349 25				
R. R. Dobell et Cie, bois de service		1,316 26				
L. Langlois, taillage de pierre		108 50				
Beaudet et Chinic, ferronnerie		77 59				
J. Patton et Cie, remorquage de bois		70 00				
Capt. O. Fournier, fret		103 00				
A. Rousseau, ouvrage de forgeron		11 02				
L. Langlois, louage de chaloupe		22 00				
D. Aikman, ferronnerie		124 52				
do frais de voyages		49 85				
J. W. H. Watts do		40 00				
C. Poliquin, divers		13 15				
F. C. Lightfoot, commis surnuméraire		120 00				
				6,645 14	594 86	
Anse Saint-Jean			1,500 00			
Payé à J. W. Harper, main-d'œuvre		1,009 92				
Jules Boivin, bois de construction		351 33				
T. Bouchard do		1 44				
J. Desgagné do et pierre		45 08				
M. Boivin, clous		0 80				
Simon Cimon, appointements, etc.		91 50				
				1,500 07		0 07

Berthier (*en haut*)			3,000 00			
Payé à J. W. Harper, main-d'œuvre		2,885 75				
G. R. Prowse, divers		14 75				
Fenwick et Sclater, divers		78 45				
J. Donnelly do		1 25				
M. Costello, frais de voyages		5 50				
L. Tranchmontagne, huile		4 35				
C. Levesque, réparations		9 95				
Fleuve Saint-Laurent, enlèvement de chaînes, ancres, etc.		10,000 00		3,000 00		
Balance reportée de 1879-80		5,398 65				
		15,398 65				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880		5,398 65				
			10,000 00			
Payé à A. H. Verret, enlèvement de chaînes, ancres, etc.				7,885 84	2,114 16	
Etang du Nord, Iles de la Madeleine			5,000 00			
Payé à Joseph Rosa, Main-d'œuvre		300 00				
do services et frais de voyages		437 85				
M. Grant, transcription		9 00				
W. B. Snow, services		65 00				
Annonces		346 05				
Imprimeur de la reine		7 21				
Escoumains, enlèvement de roches		1,000 00		1,165 11	3,834 89	
Allocation suplémentaire		200 00				
			1,200 00			
Payé à E. Vachon, main-d'œuvre pour l'enlèvement de roches				1,189 80	10 20	
Ile aux Grues, réparations au quai			500 00		500 00	
Réparations générales et améliorations, port et rivières, Québec—						
Crédit		10,000 00				
Balance reportée de 1879-80		295 00				
Allocation supplém. à payer à W. Kingsford, comme compensation pour perte d'emploi, $1,650, divisée également entre Ontario et Québec		825 00				
			11,120 00			
Payé pour main-d'œuvre, jetée de Saint-Dominique	1,852 80					
G. F. Baillairgé, frais de voyages	20 00					
		1,872 80				
Bagotville, jetée de Saint-Alphonse, main-d'œuvre		1,667 24				
Main-d'œuvre, jetée de Chicoutimi		1,999 91				
do do la rivière Ouelle	839 00					
J. Janveau, transcription	9 00					
		948 00				
Rivière-du-Loup, main-d'œuvre		1,232 83				
Jetées en aval de Québec, F. M. Hamel, appointements	244 00					
A reporter	244 00	7,720 78	53,560 00	29,499 97	13,079 45	139 42

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, QUÉBEC, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	244 00	7,720 78	53,560 00	29,499 97	13,079 45	139 42
280 Réparations générales et améliorations, Québec—*Suite.*						
Payé à F. M. Hamel, frais de voyages	312 88					
M. C. Coleman, transcription	9 75					
		566 63				
Jetée des Eboulements, main-d'œuvre		750 88				
Jetée de Belœil, W. Goulette, gardien d'estacades		52 00				
Jetée de Saint-Jean Port-Joli, A. Vocelle, poudre et forets		10 00				
Fleuve Saint-Laurent, J. W. Harper, fret	3 90					
E. Ouelette, placer des bouées	7 00					
G. Sampson, transcription	28 50					
C. Lapierre do	19 50					
		58 90				
Port de la Malbaie, G. Warren, main-d'œuvre		10 90				
Port de Québec, transcription		46 50				
Port de Montréal, transcription		217 25				
Ports en général—H. F. Perley, frais de voyages	150 00					
A. P. Cartier, frais de voyages	46 50					
F. M Hamel do	29 70					
G. F. Baillairgé do	43 89					
Cie de navigation à la vapeur du Saint-Laurent, fret	4 35					
Commis surnuméraires et transcription	287 50					
		561 94				
Wm. Kingsford, pour la perte de l'emploi d'ingénieur		825 00				
Jetée de la Baie Saint-Paul, W. Tremblay, garder du bois de construction		12 00				
				10,832 78	287 22	

Rivière-Ouelle, réparations à la jetée			1,500 00			
Payé à J. W. Harper, pour main-d'œuvre		1,439 35				
G. Levesque, fer		42 54				
G. D'Angon, ouvrage de forgeron		14 20				
				1,496 09	3 91	
Sainte-Famille, île d'Orleans, brise-lames			2,500 00			
Payé à J. W. Harper, pour main-d'œuvre		2,275 02				
F. H. Asselin, bois de construction		2 60				
B. J. Asselin do		0 80				
B. Premont, ouvrage de forgeron		3 64				
Louis Marquis, services		83 45				
				2,365 51	134 49	
Rivière-du-Loup (*en haut*)—Creuser l'entrée			1,000 00		1,000 00	
Bagotville, Baie Ha Ha, rivière Saguenay— *g*						
Crédit supplémentaire			2,000 00		2,000 00	
			60,560 00	44,194 35	16,505 07	139 42

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. La somme de $1,000 ayant été votée par la municipalité, est disponible pour les travaux de New-Carlisle. Le crédit ci-dessus a été dépensé en septembre 1881.

b. La localité a fourni $2,500, qui sont disponibles pour les travaux de Carleton. Le crédit ci-dessus a été dépensé en septembre 1881.

c. La municipalité fournit $3,000, qui sont disponibles pour les travaux du Cap-à-l'Aigle. Estimation finale, 5 sept. 1881.

d. La municipalité fournit $4,000, qui sont disponibles pour les travaux de l'Ile-aux-Coudres. Estimation finale, 20 sept. 1881.

e. Montant dépensé en septembre 1881.

f. L'ouvrage n'a été commencé qu'au printemps de 1881.

g. Montant dépensé en septembre 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVEAU-BRUNSWICK, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, NOUVEAU-BRUNSWICK.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port de Saint-Jean ..... *a*			6,000 00			
Payé D. W. Clark, ouvrage, brise-lames		1,811 62				
S. S. Mayes, services comme inspecteur		362 50				
Annonces		45 80				
Imprimenr de la reine		2 86				
				2,222 78	3,777 22	
Pointe-du-Chêne ..... *b*			15,000 00			
Payé W. B. Snow, services		152 50				
G. E. McLaughlin, services		78 05				
Annonces		35 30				
Imprimeur de la reine		7 36				
				273 21	14,726 79	
Port de Sackville, travaux de soutènement			750 00			
Payé pour main-d'œuvre		548 00				
Piquets, perches et broussailles		148 35				
Louage d'un cheval		45 00				
Ferronnerie		3 15				
Masses		3 10				
Gournables		2 40				
				750 00		
Shippegan, réparations à la digue de East Gully			2,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		1,086 87				
Pilots, broussailles et pierre		599 95				
Lest		87 60				
Ferronnerie		88 58				
Chaloupes		40 00				
Louage de chalan		15 00				

Charriage		12 00				
T. W. Alexander, contre-maître		70 00				
				2,000 00		
Rivière Saint-Jean, améliorations en amont et en aval des Grandes Chutes			2,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		1,461 00				
Provisions		224 39				
Construction		200 00				
Charriage		21 62				
Ferronnerie		44 90				
Avoine		17 60				
Aiguiser les forets		9 50				
Poudre		8 03				
Divers		5 00				
Bois de construction		3 60				
Ferrage d'un cheval		3 25				
				1,998 89	1 11	
Jetée de Richibouctou			1,200 00			
Payé pour main-d'œuvre		918 60				
Bois de construction		72 77				
Ferronnerie		55 92				
Louage de chalan		55 91				
Lest		53 20				
Pierre		28 60				
Broussailles		11 00				
Charbon de terre		4 00				
				1,200 00		
Ports en général, N.-B.—						
Balance reportée de 1879-80	22 78					
Montant périmé le 30 septembre 1880	22 78					
			26,950 00	8,444 88	18,505 12	

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Les plans des réparations ont été repris en considération, en vue de la reconstruction des ouvrages.
b. Ouvrage commencé au printemps de 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatif aux EDIFICES PUBLICS, ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, NOUVELLE-ECOSSE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port de Gabarus et Indian Island Beach			2,200 00			
Payé pour main-d'œuvre		1,915 75				
Bois de service		239 33				
Ferronnerie		44 92				
		2,200 00				
MOINS—remboursements		3 55				
				2,196 45	3 55	
Baie des Vaches *a*		11,820 00				
Montant voté pour payer Archibald et Cie, pour trav. exécutés en 1876		5,974 30				
			17,794 30			
Payé à MM. Archibald et Cie (en entier) pour réparations		5,974 30				
G. A. Brown, main-d'œuvre		5,951 05				
Ferronnerie et ouvrage de forgeron		1,065 71				
Bois de construction		2,819 25				
Lest et perches		1,014 05				
Fret et charriage		920 00				
M Romaine, pour transcription		36 00				
				17,780 36	13 94	
Ile des Morts, port de Canso			5,000 00			
Payé à S. A. White et Cie, pour farine de maïs		1,010 26				
G. A. Brown, main-d'œuvre		1,416 19				
Bois de construction		1,626 16				
Fret		460 00				
Lest		273 69				

Ferronnerie		209 70				
Quaiage		4 00				
				5,000 00		
Annapolis			750 00			
Payé pour main-d'œuvre		698 39				
Ferronnerie, matières explosibles, etc.		42 74				
Ouvrage de forge		8 87				
				750 00		
Ile Pictou *b*			2,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		278 42				
Bois de service		296 66				
Ferronnerie		108 91				
Lest		39 50				
Touage		19 00				
A. McDonald, frais de voyages		3 00				
				745 49	1,254 51	
Ports en général, Nouvelle-Ecosse—						
Balance reportée, 1879-80	439 87					
Montant périmé le 30 septembre 1880	439 87					
Main-à-Dieu, brise-lames *c*			4,000 00			
Payé pour annonces		60 50				
Imprimeur de la reine		5 60				
				66 10	3,933 90	
Rivière de l'Ile aux Perdrix			2,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		1,919 15				
Ferronnerie		42 58				
Bois de construction		30 17				
Frais de voyages		8 10				
				2,000 00		
Merigomish, jetée *d*			1,000 00			
Payé à J. Cameron, contrat pour construire une jetée		887 00				
A. McDonell, inspecteur d'ouvrage		135 00				
Annonces		39 42				
Imprimeur de la reine		4 18				
				1,065 60		65 60
Metaghan, brise-lames *e*			2,250 00			
Payé pour annonces		33 60				
Imprimeur de la reine		4 19				
				37 79	2,212 21	
Port Hood, réparations aux brise-lames			3,000 00			
Payé pour bois de service et lest		1,368 21				
Main-d'œuvre		1,182 04				
Lest		255 00				
Ferronnerie		194 75				
				3,000 00		
A reporter			39,994 30	32,641 79	7,418 11	65 60

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, NOUVELLE-ECOSSE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Report			39,994 30	32,641 79	7,418 11	65 60
Arisaig, réparations à la jetée			200 00			
Payé pour main-d'œuvre		121 99				
Bois de service		40 70				
Ferronnerie		37 31				
				200 00		
Petit de Grat Inlet—						
Balance reportée de 1879-80			1,007 30			
Payé pour main-d'œuvre		989 30				
E. G. Millidge, frais de voyages		18 00				
				1,007 30		
			41,201 60	33,849 09	7,418 11	65 60

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Balance sans application.
b. Prolongement du quai abandonné.
c. Ouvrage commencé seulement au printemps de 1881.
d. Surplus de dépense dû à l'insuffisance de la somme pour couvrir les frais d'inspection, d'annonces, etc.
e. L'ouvrage n'a été commencé qu'au printemps de 1881 et terminé en août 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, ILE DU PRINCE-EDOUARD.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Souris, baie Colville..... *a*		8,500 00				
Balance reportée de 1879-80.....		5,113 29				
			13,613 29			
Payé à James E. Poole, entreprise.....		6,682 75				
Mullaly et Sinnott do		3,699 00				
J. W. Harper, pour payer le personnel des ingénieurs.....		1,008 32				
Ferronnerie.....		182 61				
Bois de service.....		18 95				
Lest.....		15 50				
Main-d'œuvre.....		256 24				
Charriage.....		0 75				
Enregistrement de titres.....		2 50				
J. Macdonald, services comme inspecteur.....		796 00				
G. E. McLaughlin, services comme ingénieur.....		40 00				
do frais de voyages.....		7 55				
M. J. May, transcription.....		15 00				
M. R. Timmons, transcription.....		7 50				
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, transport.....		167 25				
Annonces.....		43 43				
Imprimeur de la reine.....		5 04				
				12,948 39	664 90	
Malpèque, comté de Prince.....			1,400 00			
Payé pour main-d'œuvre.....		958 81				
Ferronnerie.....		147 29				
Bois de construction.....		147 10				
A reporter.....		1,253 20	15,013 29	12,948 39	664 90	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, ILE DU PRINCE-EDOUARD, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, ILE DU PRINCE-EDOUARD.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		1,253 20	15,013 29	12,948 39	664 90	
Malpèque, comté de Prince—*Suite.*						
Payé pour broussailles		89 20				
Pierre		44 60				
Perches		13 00				
				1,400 00		
Baie Saint-Pierre, réparations au brise-lames *b*			2,500 00			
Payé à P. McArty, entreprise, exhausser le brise-lames		1,920 00				
W. Sinnott, service comme inspecteur		252 50				
Annonces		17 17				
Imprimeur de la reine		5 68				
				2,195 35	304 65	
Iles Wood, brise-lames *c*			2,000 00			
Payé pour annonces		29 53				
Imprimeur de la reine		5 68				
				35 21	1,964 79	
Miminegash, brise-lames			1,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		756 33				
Ferronnerie		110 62				
Pierre		71 47				
Bois de service		56 35				
Charriage		4 00				
				998 77	1 23	
Tignish, brise-lames			3,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		1,292 38				
Ferronnerie		504 17				

Bois de construction		488 55			
Pilots		302 60			
Lest		187 50			
Fret		153 14			
Fascines		24 33			
Louage de chaloupe		19 50			
Cordages		13 64			
Frais de voyage		11 22			
				2,997 03	2 97
			23,513 29	20,574 75	2,938 54

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Balance nécessaire pour réparations.
b. Montant dépensé en août 1881, pour inspection, etc.
c. Entreprise terminée en septembre 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, PROVINCES MARITIMES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, PROVINCES MARITIMES.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Réparations et améliorations en général, ports et rivières, provinces maritimes		10,000 00				
Balance reportée de 1879-80		5,357 43				
Crédit supplémentaire—remboursement à M. G. A. Brown de la somme contenue dans un sac volé dans un porte-manteau lors de son voyage de Saint-Jean, N.B. au Cap-Breton, pour faire des paiements pour le compte du brise-lames de la Baie-des-Vaches et celui du port Gabarus		150 09				
		15,507 52				
Moins—montant périmé, 30 septembre 1880		3,469 10				
			12,038 42			
Payé à Mersereau et Wood, entreprise, digue submergée, Oromocto		1,350 00				
D. D. Glasier et fils, garder la rivière St-Jean libre d'arbres échoués		200 00				
T. Bailey, pour enlever un tronc d'arbre de la rivière Saint-Jean.		12 00				
Personnel des ingénieurs		4,637 84				
W. C. Anderson, construction d'échelles, baie du Rocher		10 00				
A. McLeod, réparations de la jetée du port de Tignish Sud		50 00				
T. E. Bigelow, réparations à la jetée de la Pointe du Chêne		1 50				
S. Dunlop, déplacement d'une caisse de sûreté		40 00				
G. E. McLaughlin, diverses depenses de bureau		14 43				
do frais de voyages		295 28				
G. A. Brown do		439 79				
G. E. Millidge do		64 00				
J. E. Boyd do		768 85				
R. P. et W. F. Starr, houille		13 72				
J. R. Cameron, lampes		6 00				
R. Steckel, achat d'outils		500 00				

G. A. Brown, services		26 66			
Chas. Ward, services d'inspecteur		560 25			
Compagnie d'impressions et de publication du *Citizen*, statistiques		10 80			
Cie d'impressions, Saint-Jean. N.B., impressions		15 50			
J. et A. Miller, papeterie		93 10			
Barnes et Cie do		18 85			
Bureau de la papeterie		105 78			
Cie du télégraphe de Montréal, télégrammes		16 04			
do Western Union		30 24			
Commis surnuméraires et transcription		941 25			
G. A. Brown, remboursement de deniers perdus		150 09			
Ferronnerie, approvis., poudre et main-d'œuvre, à la jetée de Tobique		1,000 00			
Lest, pièces de bois. ferronnerie et main-d'œuvre, à la jetée de Brooklyn		263 84			
Ferronnerie, bois de construction et main-d'œuvre, à la jetée de Digby		188 57			
Réparations à la jetée de la Grande Anse		195 89			
			.....	12,020 27	18 15
			12,038 42	12,020 27	18 15

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU.

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, MANITOBA, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, MANITOBA.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Réparations en général, ports et rivières, Manitoba			1,000 00			
Payé à J. P. M. Lecourt, frais de voyages				19 00	981 00	
			1,000 00	19 00	981 00	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. On n'a pas eu besoin de cette balance.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux PORTS ET RIVIÈRES, COLOMBIE-BRITANNIQUE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
PORTS ET RIVIÈRES, COLOMBIE-BRITANNIQUE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Enlèvement d'arbres échoués, rivière Nasse..... *a*			1,000 00			
Payé pour main-d'œuvre pour enlèvement d'arbres échoués.....		191 03				
Louage de chalands.....		142 50				
Approvisionnements.....		91 86				
Grappins.....		45 00				
Ancres et manilles.....		140 20				
				610 59	389 41	
Réparations et améliorations générales, ports et rivières, Col.-Britannique... *b*			2,000 00			
Payé à G. B. Wright, frais de voyages.....		312 25				
Main-d'œuvre, Rocher du Castor.....		939 61				
Joseph Vincent, services extraordinaires.....		60 00				
M. T. McKinnon, transcription.....		12 00				
				1,323 86	676 14	
			3,000 00	1,934 45	1,065 55	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

Examiné.
J. H. P. GIBSON.

a. et *b.* On n'a pas eu besoin de ces balances.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux DRAGUEURS, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Achat d'outillage pour dragueurs..... *a*	.....	.....	16,000 00			
Payé au gérant de la Banque de Montréal, achat d'outillage pour dragueurs.	.....	14,000 00				
Main-d'œuvre, dragueur "Nipissing," acheté.....	.....	1,221 57				
			....	15,221 57	778 43	
Dragueurs, réparations..... *b*	.....	13,000 00				
Balance disponible de 1879-8.....	.....	208 85				
			13,208 85			
Payé pour main-d'œuvre.....	.....	4,795 36				
Réparations.....	.....	2,194 40				
Ferronnerie.....	.....	1,470 52				
Fontes.....	.....	646 02				
Réparations aux chaudières.....	.....	672 19				
Chaînes.....	.....	309 54				
Réparations aux cuillers.....	.....	182 17				
Câbles.....	.....	246 19				
Ouvrage de forgeron.....	.....	237 03				
Menuiserie.....	.....	166 85				
Peinture.....	.....	323 41				
Bois de construction.....	.....	1,699 47				
Pompes.....	.....	247 25				
Appareil à vapeur.....	.....	98 08				
Etoupage.....	.....	38 42				
Sonnerie.....	.....	36 38				
Lampes.....	.....	58 85				
Boyaux.....	.....	36 03				
Approvisionnements.....	.....	71 23				
Remorquage.....	.....	11 00				
Equipement.....	.....	45 95				

Piston de pompe		1 50				
Crémaillère en acier		39 78				
Chemise de chaudière		9 45				
Reparer les jauges		30 10				
Hélice		44 88				
Ouvrage en tôle		69 65				
Fret		24 45				
Télégrammes		1 40				
L'hon. H. L. Langevin, frais de voyages		54 60				
A. Schneider do		5 91				
M. Charlton do		0 40				
J. R. Arnoldi do		196 16				
Papeterie		12 06				
Imprimeur de la reine		20 99				
				14,097 67		888 82
Dragage, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick			42,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		27,058 77				
Réparation d'un chaland		222 50				
Ferronnerie		333 93				
Fontes		14 61				
Câble		80 67				
Huile		77 22				
Barillets et broquettes		2 70				
Epreuve de la chaudière		13 50				
Soupage de sûreté		14 00				
Houille		2,227 28				
Suif		5 25				
Bois de service		50 17				
Placement des bouées et des ancres		10 00				
Caoutchouc		47 84				
Etoupage		1 75				
Patron		5 00				
Provisions		1,290 80				
Approvisionnements		766 52				
Remorquage		7,296 50				
Pilotage		328 57				
Fret		601 89				
Louage de chevaux		16 00				
Blanchissage de literie, nettoyage du bureau, etc		74 06				
Télégrammes		109 99				
Eau		18 70				
Médicaments		5 90				
Papeterie		47 04				
Annonces		13 55				
Impression de formules		51 50				
A reporter		40,786 21	71,208 85	29,319 24	778 43	888 82

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au DRAGAGE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		40,786 21	71,208 85	29,319 24	778 43	888 82
Dragage, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick—*Suite.*						
Payé pour horloge		6 50				
Frais de voyages		826 59				
Aspirateur		85 00				
Gardien		25 00				
Chauffeur		16 00				
Aide-mécanicien		29 70				
Loyer de bureau		225 00				
				42,000 00		
Dragage, Québec			20,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		12,473 28				
Appointements de F. M. Hamel et de ses aides		298 00				
Déboursés do do		334 94				
F. A. Pinsonneault, dragage		32 70				
W. A. Allan, pour l'usage du bateau à vapeur *Rocket*		430 00				
Remorquage		348 00				
Houille		929 06				
Ferronnerie		126 65				
Ouvrage de forgeron		24 70				
Quaiage		275 00				
Emmagasinage		5 00				
Chemise de chaudière		9 45				
Huile, etc		17 05				

Déchets de coton		27 16				
Bois de chauffage		2 00				
Petit canot		42 00				
J. Rosa, appointements		381 30				
H. F. Perley, frais de voyages		121 38				
G. F. Baillairgé do		20 00				
J. W. Harper do		64 50				
D. Smellie do		9 00				
J. R. Arnoldi do		531 39				
W. H. Marshall, matelas		43 32				
Télégrammes		13 89				
				16,559 77	3,440 23	
Dragage Ontario			8,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		4,393 84				
Canan et Conlon, dragage du port de Goderich		1,330 00				
A. McDonald, remorquage		750 00				
T. et R Kenny, provisions		23 63				
J. et J. McGirr, do		45 00				
E. Hilborn, houille		74 00				
G. Reaves, crémaillère		10 78				
J. Lockhart, quaiage de dragueur		15 00				
J. Russell, hangarrer les câbles du remorqueur "Trudeau"		15 00				
M. Charlton, gages de gardien		174 20				
do frais de voyages et autres		31 23				
H. F. Perley, do		62 65				
J. R. Arnoldi do		635 94				
Télégrammes		46 06				
Imprimeur de la reine		22 97				
				7,630 30	369 70	
Dragage, Colombie-Britannique *d*			10,000 00			
Payé pour main-d'œuvre		2,636 64				
Louage de remorqueurs		180 00				
Bois de chauffage		456 90				
Provisions		1,043 21				
Ferronnerie		322 24				
Bois de construction		15 42				
Houille		232 50				
Huile		15 00				
Fret		190 00				
Recherche du "St. George		50 00				
Renflouage du "St. George"		48 00				
A reporter		5,189 91	109,208 85	95,509 31	4,588 36	888 82

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté au DRAGAGE, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	5,189 91	109,208 85	95,509 31	4,588 36	888 82
Dragage, Colombie-Britannique—*Suite.*	.....	15 00				
Payé pour l'inspection de la chaudière	.....	30 20				
Réparations au bateau	.....	11 00				
Frais de voyages	.....	5 00				
Copier des plans	.....	1,094 17				
G. Turner, surveillance des dragueurs	.....	200 00				
R. Ridley, gages de gardien	.....		.....	7,545 28	2,454 72	
Dragage, service général—	.....	.....	5,000 00			
Crédit	.....	.....	.....	.....	5,000 00	
Non employé	.....					
			114,208 85	103,054 59	12,043 08	888 82

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

a. On n'a pas eu besoin de cette balance.
b. Les réparations ont été plus considérables que prévu.
c. Balance dépensée en septembre 1881.
d. Le dragueur n'a pas été employé durant la saison de 1881.
e. Une partie seulement du crédit a été dépensée avant le 30 septembre ; on n'a pas eu besoin de la balance.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
GLISSOIRS ET ESTACADES.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Crédit pour payer les services de J. B. Normand comme surintendant intérimaire des travaux de glissoirs et estacades, Saint-Maurice, du mois d'octobre 1875 au mois d'octobre 1878, selon compte		1,095 00				
Balance reportée de 1879-80		3,627 55				
		4,722 55				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880		45 22				
			4,677 33			
Payé à J. B. Normand, services comme surintendant		1,095 00				
J. Bourgeois, travail		2,600 00				
J. Barnard, services profess., examen des travaux de la rivière St-Maurice		726 58				
Chas. Potvin, bouilloire		15 00				
H. Talbot, transcription	117 00					
J. Vincent do	62 00					
M. Lacerte do	27 75					
M. Talbot do	34 00					
		240 75				
				4,677 33		
CHEMINS ET PONTS.						
Crédit supplémentaire pour payer D. Fraser et pour le règlement final de sa réclamation pour avoir réparé et entretenu pendant l'hiver, de 1875-76, 82 milles de la route militaire de Métapedia			223 80		223 80	
			4,901 13	4,677 33	223 80	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
AMÉLIORATION DES RIVIÈRES.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Amélioration des rivières en général—						
Balance reportée de 1879-80		254 28				
Rapides Neebish—						
Balance reportée de 1879-80		50 69				
Enlèvement d'un rocher, Colombie-Britannique—						
Balance reportée de 1879-80		7,820 75				
Rivière Assiniboine—						
Balance reportée de 1879-80		0 37				
		8,126 09				
Non employé et périmé le 30 septembre 1880		8,126 09				

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Prolongement du télégraphe des côtes du golfe et du bas du Saint-Laurent de la Baie Saint-Paul à Bersimis, et construction d'un embranchement jusqu'à Chicoutimi..... *a*	.....	10,000 00				
Crédit supplémentaire.....	.....	3,000 00				
Payé à Frs. Gauthier, poteaux de télégraphe.....	.....	4,088 00	13,000 00			
R. Johnson et Nephew, fil de télégraphe.....	.....	4,483 96				
Tremblay, Dallaire et Morin, poteaux de télégraphe.....	.....	945 00				
J. W. Harper, main-d'œuvre	.....	2,000 00				
J. Hess, chevilles et supports.....	.....	215 70				
Excelsior Glass Co., isoloirs.....	.....	294 00				
J. A J. Kane, examiner des poteaux.....	.....	55 25				
J. C. Mitchell, services en qualité d'inspecteur.....	.....	42 11				
A. Gauthier, déchargement de matériaux.....	.....	7 50				
J. Taylor et Frères, carvelles.....	.....	18 89				
A. Galloway, frais de transport.....	.....	1 00				
Joseph Rosa, gages.....	.....	28 00				
do vivres.....	.....	10 50				
do frais de voyages.....	.....	16 82				
L. Tremblay, gages.....	.....	70 00				
do frais de voyages.....	.....	16 35				
J. E. Verreault do	.....	100 00				
W. Curran, transcription d'un rapport.....	.....	1 50				
J. Janveau, transcription.....	.....	4 50				
Wm. Tremblay, services en qualité d'inspecteur.....	.....	67 50				
do frais de voyages.....	.....	59 00				
do vivres.....	.....	31 60				
do frais de poste et télégrammes.....	.....	0 75				
A reporter.....	.....	12,557 93	13,000 00	.....	.....	.....

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux TÉLEGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	12,557 93		13,000 00			
Prolongement du télégraphe des côtes—*Suite.*						
Payé à la Cie du télégraphe de Montréal, télégrammes		100 89				
Annonces		268 23				
Imprimeur de la reine		13 46				
				12,940 51	59 49	
Télégraphes—Lignes de terre et câbles sous-marins pour les côtes et les îles du golfe et du bas du Saint-Laurent et les provinces maritimes:—						
Balance reportée de 18 9-80	9,301 05					
Non dépensée et périmée le 30 septembre	9,301 05					
Nouveau câble sous-marin projeté entre l'île de Vancouver et la terre ferme *viâ* Nanaïmo et la Pointe Grey *b*		26,000 00				
Montant additionnel nécessaire, crédit supplémentaire		1,500 00				
Crédit supplémentaire pour subvenir aux frais additionnels de l'équipem. de la barge *Electron* et de la manœuvre du steamer *Sir James Douglas*		3,750 00				
			31,250 00			
Payé à l'India Rubber Co., câbles, approvisionnements et fils		19,127 78				
R. Johnson et Nephew, fil		2,481 80				
Warner, Simpson et Smith, const. de la barge devant transp. le câble		2,932 00				
G. G. Walker, avoir surv. la construction do do		227 24				
Joseph Spratt, équipement de do do		1,137 68				
Lettice et Lear, peinturer do do		15 00				
Annonces demandant des soumissions pour do do		20 50				
Joseph Weiler, matelas		7 50				
George Stelly, pour creuser une citerne		52 00				

J. P. Burgess, construction d'une baraque au-dessus de la citerne		330 92				
Joseph Spratt, divers pour citerne		103 00				
J. Crowther, peinturage de la baraque pour câble		13 00				
Burns et Cie., ferblanterie		8 50				
P. McQuade et fils, ferronnerie		944 07				
W. P. Sayward, bois de construction		1,070 34				
E. B. Marion, approvisionnements		247 74				
J. P. Burgess do		56 26				
F. N Gisborne, frais de voyages		750 00				
Main-d'œuvre		2,449 51				
Fret		17 55				
Houille		175 00				
Ouvrage de forgeron		71 83				
do plombier		26 92				
Quaiage		2 62				
George Platz, bouée pour la barge devant transporter le câble		60 00				
				32,328 76		1,078 76
Transfert des lignes et des câbles de la Cie. Western Union au gouvernement du Canada			24,000 00			
Payé à la compagnie du télégraphe Western Union				24,000 00		
Lignes de télégraphe, provinces maritimes, subvention—						
Balance reportée de 1879-80	4,304 15					
Moins—périmé le 30 septembre 1880	274 15					
			4,030 00			
Payé à W. R. Hosmer pour la Cie. de télégraphe Dominion const. de la ligne		3,300 45				
A la Cie. du télég. de Montréal p. const. de la ligne sur un parc. de 5 m.		500 00				
Excelsior Glass Co., 1,000 isoloirs, etc		97 90				
Jacob Hess, chevilles de cèdres		39 15				
Cie. de télégraphe de Montréal, un jeu d'instruments		62 50				
Frais de voyages		30 00				
				4,030 00		
			72,280 00	73,299 27	59 49	1,078 76

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. N'a pas été complètement dépensé, la construction n'étant pas encore terminée.

b. Les frais pour relever et réparer les anciens câbles sur la route de l'île San Juan, et la construction d'une nouvelle citerne en pierre pour les câbles sont compris dans cette dépense ; ces déboursés sont en sus de l'excédant des dépenses.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatif à DIVERS TRAVAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu..... *a*	.....	.....	10,000 00			
Balance reportée de 1879-80.....	.....	5,942 07				
Moins—Montant périmé le 30 septembre 1880.....	.....	1,608 28				
			4,333 79			
			14,333 79			
Payé à compte de la jetée du Chenal du Moine—						
Main-d'œuvre.....	201 45					
Bois de construction.....	640 03					
Pierres.....	491 11					
Ferronnerie.....	55 57					
Ouvrage de forgeron.....	20 97					
Chevilles de bois.....	8 79					
Ouvrage de charpentier.....	139 35					
Fret et voiturage.....	52 83					
Loyer de baraques.....	11 00					
Papeterie.....	4 01					
Frais de voyages.....	65 36					
Pierre Côté, services comme surintendant.....	237 50					
		1,927 97				
Fleuve Saint-Laurent—						
Placer des bouées.....	154 19					
Emplir des bouées.....	55 30					
		209 49				
Chemin de Témiscouata—						
Main-d'œuvre.....	.....	1,100 43				

Pont suspendu Union, Ottawa—					
Réparations	333 77				
Peinturage	134 25				
		468 02			
Travaux du Saint-Maurice—					
Main-d'œuvre		2,000 00			
Travaux de l'Ottawa—					
Main-d'œuvre		1,019 68			
Rivière du Lièvre—					
Main-d'œuvre	3,558 83				
Frais de voyages	46 15				
		3,604 98			
Isle aux Noix—					
Main-dœuvre	549 19				
Bois de construction	115 61				
Ferronnerie	17 73				
Pierre	23 97				
Frais de transport	15 00				
M. Rhéaume, services comme surintendant	117 17				
		838 67			
Port de Tiguish Sud—					
Ross et McKay, solde de toutes réclamations se rattach. au contrat		558 00			
Rivière Cowichan, Colombie-Britannique—					
Joseph Nicholson, enlèvement d'obstacles		670 00			
				12,397 24	1,936 55
Relevés et inspections			25,000 00		
Payé à J. Lindsay, relèvement Pigeon Bay, lac Erié					
Appointements et gages	917 04				
Allocation de subsistance	353 46				
Frais de voyages	165 13				
Autres déboursés	104 96				
		1,540 59			
J. Lindsay, relèvement, lac Témiscamingue—					
Appointement et gages	122 00				
Subsistance	88 33				
Frais de voyages	28 75				
		239 03			
H. A. Gray, relèvement, rapides de Neebish—					
Appointements et gages	2,029 12				
Subsistance	589 79				
Frais de voyages	501 97				
Autres déboursés	65 16				
		3,186 04			
A reporter		4,965 71	39,333 79	12,397 24	1,936 55

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à DIVERS TRAVAUX, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	.....	4,965 71	39,333 79	12,397 24	1,936 55	
Relevés et inspections—*Suite.*						
Payé à F. C. Farijana, relevés, Petit Courant—						
Appointements et gages	542 56					
Subsistance	229 04					
Frais de voyages	263 25					
Autres dépenses	112 63					
		1,147 48				
F. C. Farijana, relevés, Kaministiquia et Prince-Arthur's Landing						
Appointements et gages	1,280 50					
Subsistance	568 55					
Frais de voyages	256 45					
Autres déboursés	191 23					
		2,296 73				
F. C Farijane, relevés, Berthier (*en haut*)—						
Appointements	27 63					
Frais de voyages	50 10					
Autres déboursés	30 88					
		108 61				
F. M. Hamel, relevés, rivière Richelieu—						
Appointements et gages	359 16					
Subsistance	146 48					
Frais de voyage	90 12					
Autres déboursés	33 17					
		628 93				
F. M. Hamel, relevés, rivière Saint-François—						
Appointements et gages	865 65					

ubsistance	129 00				
Frais de voyages	21 95				
Autres déboursés	11 72				
		528 32			
E. Michaud, relevé, rivière Yamaska—					
Appointements et gages	2,565 85				
Subsistance	639 53				
Frais de voyages	219 08				
Autres déboursés	247 62				
		3,672 08			
J. . Sullivan, relevé, rivière Saint-Louis—					
Appointements et gages	395 50				
Subsistance	203 49				
Frais de voyages	81 65				
Autres déboursés	8 50				
	689 14				
Moins—Avance en 1879-80	100 00				
		589 14			
G F. Austin, relevé, canal Murray—					
Appointements et gages	638 61				
Subsistance	150 78				
Frais de voyages	68 95				
Autres déboursés	30 98				
		889 32			
G. F. Austin, relevé, rivière Thames—					
Appointements et gages	1,050 15				
Subsistance	408 82				
Frais de voyages	98 19				
		1,557 16			
G F. Austin, relevé, pont Des Joachims—					
Appointements		60 00			
C. F. Roy, relevé, rivière du Loup—					
Appointements	79 00				
Subsistance	15 00				
Frais de voyages	10 40				
Autres déboursés	3 35				
		107 75			
C. F. Roy, relevé, Cap à L'Aigle, Ile aux Coudres et Anse du Portage—					
Appointements et gages	322 70				
Subsistance	5 64				
Frais de voyages	52 98				
Autres dépenses	37 16				
		418 48			
A reporter		16,969 71	39,333 79	12,397 24	1,936 55

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à DIVERS TRAVAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	.....	16,969 71	39,333 79	12,397 24	1,936 55	
308 Relèvements et inspections—*Suite.*						
Payé à C. F. Roy, relevé, New Carlisle, Carleton, Matane et Saint-Roch—						
Appointements et gages.....	686 50					
Subsistance.....	257 25					
Frais de voyages.....	106 49					
Autres inspections.....	69 03					
		1,119 27				
C. F. Roy, relevé, Long Sault, rivière Ottawa—						
Appointements et gages.....	88 00					
Subsistance.....	58 80					
Frais de voyages.....	16 00					
Autres déboursés.....	2 75					
		165 55				
C. F. Roy, relevé, Percé à Pabos—						
Appointements et gages.....	271 00					
Subsistance.....	90 00					
Frais de voyages.....	54 15					
Autres déboursés.....	2 27					
		417 42				
R. Steckel, relevé, batture Bacot—						
Appointements et gages.....	173 75					
Subsistance.....	76 50					
Frais de voyages.....	35 15					
Autres déboursés.....	73 96					
		359 36				

Joseph Rosa, examen du débouché, lac Saint-Jean—					
Appointements	35 00				
Frais de voyages	24 75				
Subsistance	12 00				
		71 75			
J. E. Boyd, relevés, provinces maritimes—					
Appointements et gages	370 66				
Subsistance	65 25				
Frais de voyages	32 35				
Autres déboursés	7 34				
		475 60			
Thos. Guerin, relevés, Manitoba—					
Frais de voyages, portés au compte de 1881-82		1,000 00			
J. W. Trutch, relevés, Colombie-Britannique—					
Gages pour main-d'œuvre	16 00				
Subsistance	30 00				
Louage du vapeur "Douglas"	214 63				
		260 63			
L. Gratton et J. B. Allard, coffres et boites		87 50			
Joseph Rosa, relevé, jetée de la baie Saint-Paul—					
Appointements et gages	69 25				
Subsistance	12 25				
Frais de voyages	10 65				
Divers déboursés	6 11				
		98 26			
Hearn et Harrison, instruments	52 35				
L. Lortie do	26 00				
A. Laporte, réparer do	20 00				
H. F. Perley, sextant	35 00				
S. Laporte, montre	58 00				
		191 35			
J. Hope et Cie, livrets de nivellement		27 00			
J. M. Wellington, soudages		17 00			
C. T. Giroux, main-d'œuvre		4 00			
F. Lalonde, épiceries		2 40			
J. Boyden, bidet		9 00			
C. R. Giroux, loyer		144 00			
T. Levesque, blanchissage de couvertures		6 00			
Chemin de fer Saint-Laurent et Ottawa, transport		18 55			
W. Murdock, services comme ingénieur		125 00			
E. P. Bender do do		453 64			
A. Hamel do do		19 81			
J. C. Taché, fils, services comme dessinateur		85 25			
F. X. R. Saucier do do		77 50			
U. Valiquet do do		62 00			
A. Pleau, tracé de la rivière Saint-Maurice		40 00			
Diverses personnes, frais de voyages pour le service en général		963 14			
A reporter		23,270 69	39,333 79	12.397 24	1,936 55

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à DIVERS TRAVAUX, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ ct..	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		23,270 69	39,333 79	12,397 24	1,936 55	
Relevés et inspections—*Suite.*						
Payé à diverses personnes, pour transcription		382 25				
Papeterie		417 38				
Imprimeur de la reine		158 63				
				24,228 95	771 05	
Arbitrages et jugements *b*			5,000 00			
Payé à l'honorable Isaac Buchanan, traitement	1,041 75					
J. Cowan, appointements	1,000 00					
J. Simard, do	250 00					
		2,291 75				
P. B. Casgrain, services professionnels *re* Archer, etc		219 85				
R. Sedgewick, services professionnels *re* règlement de la réclamation Ross et McKay	157 20					
Ross et McKay, note des frais *re* réclamation à compte d'ouvrage dans le port de Tignish Sud	330 87					
		488 07				
Bompas, Bischoff et Dodgson, services professionnels *re* réclamation de Marshall Wood	435 74					
D. O'Connor, services professionnels *re* réclamation de M. Wood	313 75					
Z. A. Lash do do	100 00					
		849 49				
H. F. Perley, frais de voyages	105 13					

F. H. Ennis, do	150 00				
		255 13			
S. et H Borbridge, réparer une valise		1 58			
Compagnie du télégraphe de Montréal, télégrammes		14 44			
M. Lacerte, transcription		42 00			
				4,161 31	837 69
SECOURS AUX PÊCHEURS DE LA COTE EST DU LABRADOR.					
L'octroi supplémentaire de 1879-80, pour le secours des pêcheurs sur la côte orientale du Labrador, n'ayant pas été dépensé durant cette année, a été reporté à 1880-81			437 24		
Payé à J. B. Renaud et Cie—					
30 barils de pois		90 00			
40 seaux de saindoux		80 00			
50 barils de fleur de farine		227 50			
Fret et charriage		39 74			
				437 24	
			44,771 03	41,225 74	3,545 29

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

---

a. Les travaux divers ont été moins considérables qu'on ne prévoyait.
b. On n'a pas eu besoin de cette balance.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—FONDS CONSOLIDÉ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit et des balances reportées.	Balances périmées le 30 septembre 1880	Disponible.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
RÉCAPITULATION.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
COMPTE DU FONDS CONSOLIDÉ.						
Edifices publics—						
Ontario	133,986 57	5,240 81	128,745 76	108,760 91	19,984 85	
Québec	187,570 67	4,151 64	183,419 03	116,263 90	67,155 13	
Nouveau-Brunswick	250,230 26	44,979 74	205,250 52	191,747 54	13,502 98	
Nouvelle-Ecosse	10,649 43	2,458 36	8,191 07	3,604 87	4,586 20	
Ile du Prince-Edouard	4,000 00	.....	4,000 00	1,800 00	2,200 00	
Manitoba	54,957 62	1,557 62	53,400 00	21,067 05	32,332 95	
Territoires du Nord-Ouest	31,262 08	4,610 44	26,651 64	11,578 16	15,073 48	
Colombie-Britannique	37,154 15	9,522 15	27,632 00	15,232 77	12,399 23	
En général	17,357 93	.....	17, 57 93	14,966 15	2,391 78	
Loyers, réparations, etc	273,651 38	.....	273,651 38	226,671 11	46,980 27	
Ports et rivières—						
Ontario	87,358 43	.....	87,358 43	53,828 67	33,529 76	
Québec	65,958 65	5,398 65	60 560 00	44,194 35	16,365 65	
Nouveau-Brunswick	26,972 78	22 78	26,950 00	8,444 88	18,505 12	
Nouvelle-Ecosse	41,641 47	439 87	41,201 60	33,849 09	7,352 51	
Ile du Prince-Edouard	23,513 29	.....	23,513 29	20,574 75	2,938 54	
Provinces maritimes, en général	15,507 52	3,469 10	12,038 42	12,020 27	18 15	
Manitoba	1,000 00	.....	1,000 00	19 00	981 00	
Colombie-Britannique	3,000 00	.....	3,000 00	1,934 45	1,065 55	
Dragage	114,208 85	.....	114,208 85	103,054 59	11,154 26	
Glissoires et estacades	4,722 55	45 22	4,677 33	4,677 33		
Chemins et ponts	223 80	.....	223 80	.....	223 80	
Améliorations des rivières	8,126 09	8,126 09				

Télégraphes	81,855 20	9,301 05	72,554 15	73,299 27	.....	745 12
Divers	46,379 31	1,608 28	44,771 03	41,225 74	3,545 29	
	1,521,288 03	100,931 80	1,420,356 23	1,108,814 85	312,286 50	745 12
A déduire—excédant de dépense	.....	.....	.....	.....	745 12	
Balance non dépensée	.....	.....	.....	.....	311,541 38	

RECETTES DU REVENU—(*Voir* COMPTES PUBLICS.)

TRAVAUX PUBLICS SECONDAIRES, ETC.

	$ cts.
Ports	7,062 75
Pont suspendu Union	3,661 41
Passages d'eau	65 00
Jetées	3,057 45
Loyers de pouvoirs d'eau	667 18
Recettes des dragueurs	14,103 23
Télégraphes	290 59
	28,907 61

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

SERVICE PAR VOIE DE MER ET DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Vapeurs fédéraux		125,000 00			
Napoléon III	42,174 44				
Druid	22,798 46				
Newfield	22,945 60				
Glendon	11,755 68				
Northern Light	15,139 95				
Sir James Douglas	11,332 09				
Dépense	126,146 22				
Moins remboursement, vente de charbon de terre *a*	76 50				
			126,069 72		1,069 72
Achat et entretien d'un vapeur en remplacement du *Lady Head*		55,000 00			
Achat	38,933 33				
Entretien *b*	11,616 85				
			50,550 18	4,449 82	
Dépenses encourues pour amener le *Charybdis* (supplémentaire). *c*		5,000 00	9,040 37		4,040 37
Total, vapeurs fédéraux		185,000 00	185,660 27		660 27
Subventions postales—					
Communication à la vapeur entre Halifax et St-Jean, *viâ* Yarmouth		10,000 00	10,000 00		
Communication à la vapeur sur les lacs Huron et Supérieur		10,000 00	10,000 00		
Service à la vapeur entre San Francisco et Victoria, C.-B	25,000 00				
Pour parfaire le paiement (supplémentaire) A	4,760 00				
		29,760 00	29,270 00	490 00	
Communication à la vapeur avec les Iles de la Madeleine B		7,800 00	7,200 00	600 00	
Communication à la vapeur entre le Grand Manan, N.B., et la terre ferme		1,500 00	1,500 00		
Subvention au vapeur entre Campbellton, N.B., et Gaspé, etc		9,000 00	9,000 00		
Subvention aux vapeurs entre le Canada, les Antilles et le Brésil. C		50,000 00		50,000 00	
Communication à la vapeur entre Halifax, Cap-Breton l'I.P.E		4,000 00	4,000 00		
Communication à la vapeur entre la Nouvelle-Ecosse et Saint-Pierre		4,000 00	4,000 00		
Total des subventions postales en vertu d'un crédit		126,060 00	74,970 00	51,090 00	
A reporter		311,060 00	260,630 27	51,090 00	660 27

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

SERVICE PAR VOIE DE MER ET DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR—*Fin.*

ÉTAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		311,060 00	260,630 27	51,090 00	660 27
Examen des capitaines et seconds *d*		4,250 00	3,888 41	361 59	
Achat de chaloupe et bouées de sauvetage, et récompense pour sauvetage de vie *e*		3,000 00	1,806 13	1,193 87	
Enquêtes sur les naufrages, accidents, etc *f*		1,500 00	310 48	1,189 52	
Enregistrement des navires *g*		500 00	607 43		107 43
Publication triennale de la liste des navires, etc. (crédit supplém.). *h*		750 00		750 00	
Police de rade, Montréal et Québec		35,000 00			
Police de rade de Montréal	13,560 31				
do Québec *i*	21,953 26				
			35,513 57		513 57
Police de rade, Montréal—gratification à Wilson et Sandilands (crédit supplémentaire) *k*		567 30		567 30	
Enlèvement des obstructions dans les rivières navigables *l*		1,500 00	150 00	1,350 00	
Total, service par voie de mer et dans les eaux de l'intérieur, en vertu du crédit		358,127 30	302,906 29	55,221 01	
Autorisé par la loi—					
Une année de subvention à la comp. de paq. de Montréal (36 V., c. 33)		126,533 33	126,533 34		0 01
Total, service par vie de mer et dans les eaux de l'intérieur		484,660 63	429,439 63	55,221 00	

Revenu des vapeurs fédéraux	$7,050 33
Examen des capitaines et seconds (revenu casuel)	1,333 50
Police de rade	27,375 09

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

OBSERVATIONS.

a. L'excédant de dépenses est dû au voyage en Angleterre que le *Newfield* a fait pour le service du câble. Un transfert de $15,000 pour ce service a été arrangé avec le ministère des travaux publics, et cette somme paraîtra en déduction des comptes du présent exercice.

b. Ce steamer, acheté en Angleterre, étant arrivé tard dans le cours de l'exercice, le total du crédit voté n'a pas été nécessaire.

c. L'excédant qui a été déboursé pour les dépenses ordinaires de ce steamer, l'a été sur l'autorité d'un arrêté du conseil.

d. Les frais de voyages du président et les dépenses incidentes de la commission n'ont pas atteint le chiffre des prévisions.

e et *f.* Ces prévisions ne peuvent être qu'approximatives.

g. Cet excédant de dépenses est dû aux faits de la préparation de la liste triennale des navires, qui constituent une dépense à porter au compte d'un crédit supplémentaire de $750, voté pour cette fin, et qui paraît comme n'ayant pas été dépensé du tout.

h. L'impression de la liste n'a pas été terminée à temps pour qu'on pût la payer avec le crédit disponible pour cela.

j. Crédit insuffisant.

k. Cette somme a été payée avec le crédit de l'exercice précédent, et par conséquent celui de cette année n'a pas été employé.

l. Estimation sujette aux exigences du service. Il n'y a pas eu lieu de dépenser de crédit voté.

MINISTÈRE DES POSTES.
OTTAWA, 27 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 du courant, contenant un état des estimations et des dépenses sous le chef de Service par voie de mer et dans les eaux de l'intérieur, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, et demandant d'expliquer les causes de la différence entre les prévisions budgétaires et les dépenses, quant à la partie de ce service qui se trouve sous le contrôle de ce département.

En réponse, je dois vous donner les explications suivantes sur les items marqués *A*, *B*, et *C*, dont ce ministère est responsable.

A. La différence dans ce cas provient de ce que l'estimation de la somme nécessaire a été accidentellement trop élevée.

B. La dépense pour ce service est de tant par voyage, et le nombre de voyages dépend de la longueur de la navigation. Pendant l'exercice en question, le nombre des voyages n'a demandé que $7,200.

C. Les circonstances ont empêché de commencer ce service dans le cours de l'année, et en conséquence le crédit n'a pas été dépensé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. WHITE,
Secrétaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PHARES ET SERVICE COTIER.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Appoint. et allocations des gardiens de phares—				
En amont de Montréal ..... *a*	34,327 00	34,343 74	.....	16 74
District de Montréal..... *b*	6,924 00	6,956 50	.....	32 50
En aval de Québec..... *c*	33,527 00	31,701 01	1,825 99	
Nouveau-Brunswick..... *d*	22,378 00	21,960 81	417 19	
Nouvelle-Ecosse..... *e*	46,100 00	45,397 12	702 88	
Ile du Prince-Edouard..... *f*	4,000 00	4,296 67	.....	296 67
Colombie-Britannique..... *g*	7,700 00	5,116 65	2,583 35	
Appointements en général..... *h*	2,500 00	.....	2,500 00	
	157,456 00	149,772 50	7,683 50	.....
Agences, loyers et dépenses contingentes— *i*				
Québec	6,000 00	7,202 96	.....	1,202 96
Saint-Jean	3,100 00	2,672 45	427 55	
Halifax.....	7,000 00	4,918 96	2,081 04	
Charlottetown.....	1,200 00	1,257 49	.....	57 49
Victoria	2,300 00	1,893 00	407 00	
	19,600 00	17,944 86	1,655 14	.....
Entretien et réparations—				
En amont de Montréal.....	43,000 00	33,197 47	9,802 53	
District de Montréal.....	11,000 00	7,369 86	3,630 14	
En aval de Québec.....	65,000 00	50,877 32	14,122 68	
Nouveau-Brunswick.....	36,000 00	39,288 64	.....	3,288 64
Nouvelle-Ecosse	82,855 00	77,802 51	5,052 49	
Ile du Prince-Edouard.....	9,500 00	7,442 17	2,057 83	
Colombie-Britannique.....	8,060 00	10,561 07	.....	2,501 07
	255,415 00	226,539 04	28,875 96	.....
Phare de Cap Race	800 00	800 00		
Installation et construction de phares et sifflets d'alarme..... *k*	40,000 00	40,240 07	.....	240 07
Construction d'un nouveau phare sur Sand's Head, Colombie-Britannique..... *l*	14,000 00	8,427 89	5,572 11	
Total, phares et service côtier	487,271 00	443,724 36	43,546 64	.....

Revenu des phares et service côtier..... $4,772 82

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

OBSERVATIONS.

a. Estimation insuffisante.

b. Augmentation du salaire du gardien du phare du lac Champlain.

c. Le coût probable du phare flottant a été porté au compte de l'entretien.

d. Cette balance n'a pas été nécessaire à cause du retard dans l'achèvement des cornets de brume.

e. Les frais de voyages de l'inspecteur ont été moins élevés que les prévisions, et il y eu économie dans les nouvelles nominations.

f. Dû à l'augmentation des salaires des gardiens de phares en vertu d'un arrêté du conseil.

g. Le phare de la rivière Fraser n'est pas allumé ; le service se fait provisoirement par un phare flottant dont les frais sont inscrits à l'article Entretien.

h. Aucun nouveau phare n'a été allumé dans le cours de l'année à part ceux pour lesquels on a spécialement pourvu au salaire des gardiens.

i Estimation seulement exproximative.

j. Estimation approximative ; ces dépenses dépendent des réparations qu'il faut nécessairement faire aux différents phares et cornets de brume à mesure qu'on fait ces travaux.

k. Estimation insuffisante.

e. La construction de ce phare n'est pas suffisamment avancée pour exiger l'emploi de ce crédit ; les dépenses futures sont prévues dans le budget de 1881-82.

MÉMOIRE,—M. J. U. Gregory, notre agent à Québec, a reçu $150 du ministère des travaux publics pour services se rattachant au service des signaux.

M. George Collins, gardien de phare de l'île Nottawasaga, a reçu $2 pour des rapports de naufrages.

M. Jos. Meloche, gardien de phare de Beauharnois, a reçu $18 pour des rapports de naufrages.

M. A. Laberge, gardien de phare de la batture Verte, a reçu $5 pour avoir réparé des bouées.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

PÊCHERIES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements et déboursés des garde-pêche et gardiens :—				
Ontario ..... *a*	12,500 00	11,506 74	993 26	
Québec ..... *b*	14,500 00	15,123 79	.....	623 79
Nouvelle-Ecosse ..... *c*	15,000 00	14,909 42	90 58	
Nouveau-Brunswick ..... *d*	12,000 00	11,776 56	223 44	
Ile du Prince-Edouard ..... *e*	3,000 00	2,691 49	308 51	
Manitoba ..... *f*	1,000 00	.....	1,000 00	
Colombie-Britannique	2,000 00	1,721 48	278 52	
Total, appointements et déboursés	60,000 00	57,729 48	2,270 52	
Pisciculture, passes-migrat. et bancs d'huîtres .. *g*	22,000 00	21,530 62	469 38	
Frais judiciaires et dépenses incidentes se rattachant aux pêcheries	800 00	287 30	512 70	
Annonces ..... *h*	1,000 00	278 18	721 82	
Frais judiciaires se rattachant aux poursuites devant la cour suprême	600 00	734 77	.....	134 77
	84,400 00	80,560 35	3,839 65	

Revenu des pêcheries 24,596 94

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

---

a. Economies dans les dépenses pour salaires de gardiens de phares temporaires, et les frais de voyages des garde pêche.

b. Les déboursés des garde-pêche ont dépassé les prévisions.

c. *d* et *e*. Les déboursés des garde-pêche n'ont pas atteint le chiffre des prévisions.

f. Les règlements de pêche n'ont pas été en vigueur au Manitoba.

g. Cette estimation ne peut être qu'approximative.

h. Le montant de ce crédit n'a pas été nécessaire.

Jos. Radford, agent des pêcheries et garde-pêche, de Tadousac, reçoit $300 du département des douanes en qualité d'officier du service préventif sous le percepteur de Québec.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Observatoires, Québec	2,400 00	2,397 04	2 96	
Toronto *a*	4,800 00	4,899 88		99 88
Kingston	500 00	500 00		
Montréal	500 00	500 00		
Nouveau-Brunswick *b*	1,200 00	1,281 27		81 27
Total, observatoires	9,400 00	9,578 19		178 19
Octroi pour les observatoires météorologiques, y compris instruments *c*	37,000 00	37,085 75		85 75
Total, institutions scientifiques	46,400 00	46,663 94		263 94

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

---

a. Dû à la nécessité d'avoir un concierge pour la maison laissée vacante par le directeur.

b. Dû au paiement d'arrérages de loyer (contesté auparavant,) de l'édifice occupé par l'observatoire.

c. Montant du compte de l'imprimeur de la reine envoyéa près la clôture du compte des dépenses de l'exercice.

Le capitaine Ashe, reçoit additionnellement $250 par année pour la préparation des rapports de la température.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

HOPITAUX DE LA MARINE POUR LES MARINS MALADES ET SANS RESSOURCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
Hôpitaux de la marine—	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hôpital de la marine et des immigrants, Québec ..... *a*	.....	20,000 00	19,964 33	35 67	
Hôpital de la marine de Ste-Catherine, Ontario	.....	500 00	500 00		
Hôpital de Kingston, Ontario	.....	500 00	500 00		
Hôpitaux dans les prov. de Québec, N.-E., N.-B., I.P.-E. et C.-B. *b*	.....	35,000 00			
Québec	3,406 51				
Nouvelle-Ecosse	10,331 50				
Nouveau-Brunswick	7,881 35				
Ile du Prince-Edouard	2,044 45				
Colombie-Britannique	3,053 17				
Hôpitaux en général, impress.	21 89				
	.....	.....	26,738 87	8,261 13	
Frais pour les marins naufragés et sans ressources ..... *c*	.....	8,000 00	4,480 07	3,519 93	
		64,000 00	52,183 27	11,816 73	
Revenu des hôpitaux de la marine			2,901 67		
do pour le fonds des marins malades			49,771 41		
			52,673 08		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

a. Dû à un remboursement de prime d'assurance.
b. et *c*. Estimation seulement approximative.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Pour pourvoir aux frais de ce service		15,000 00			
Appointements des inspecteurs	9,350 00				
Dépenses contingentes..... *a*	2,799 15				
	———	.....	12,149 15	2,850 85	

Revenu—Fonds d'inspection des bateaux à vapeur..... ..... $13,953 49

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

a. Réduction des frais de voyages des inspecteurs, et somme affectée aux salaires et dépenses des inspecteurs de coques de navires non employée.

BUREAU DE L'AUDITION,
OTTAWA, 23 juin 1881.

MONSIEUR.—J'ai examiné la dépense de votre département pour le premier semestre de 1880-81.

Une grande partie des pièces justificatives de la dépense à Ottawa, particulièrement pour la division des pêcheries, se compose uniquement de reçus. L'audition faite par ce bureau doit embrasser l'exactitude et la régularité des paiements. (Acte concernant l'audition des comptes, art. 42).

Il est reconnu que les appointements des employés du service intérieur doivent être portés au compte du gouvernement civil. L'emploi de MM. Steele, Pim, Corbett, Grignard et Mann (porté au compte de Frais d'entretien, de Construction et d'Enregistrement des navires), aurait dû être autorisé par arrêtés du conseil, et les appointements de ces personnes portés au compte des Dépenses contingentes du gouvernement civil.

Voulez-vous me transmettre copie des contrats en vertu desquels est faite la dépense de votre département ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. le sous-ministre de la marine et des pêcheries.

Il n'a pas été reçu de réponse à cette lettre.

Les salaires des personnes suivantes employées par le ministère de la marine et des pêcheries, est porté au compte des crédits pour service extérieur pendant l'année 1880-81 :—

Construction de phares,	J. Corbett	$669 08
" "	D. G. R. Mann	516 25
" "	J. B. Pim	376 25
" "	A. Grignard	353 50
" "	P. Aylward	100 54
" "	W. G. Lampey	25 50
Entretien des phares,	V. H. Steele	547 50
Enregistrement des navires,	T. Aumond	183 00
" "	J. P. Pim	182 00
Enquêtes à l'égard de naufrages,	H. Martin	46 50
		$3,002 12

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

INSPECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitement du surintendant des assurances, autorisé per la loi, 38 Vic., ch. 20, sec. 23	4,000 00	4,000 00		
Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'inspection des compagnies d'assurances	6,000 00			
C. E. Anderson, une année d'appointements		2,250 00		
A. K. Blackadar do		1,262 50		
W. J. McMinn, surnuméraire, $2.50 par jour		912 50		
Frais de voyages, J. B. Cherriman		446 40		
Abonnements à des journaux		64 86		
Télégraphe et téléphone		33 85		
Dépenses contingentes		24 68		
Imprimeur de la reine, impressions, reliure, etc.		460 75		
Papeterie, du bureau chargé de cette fourniture		124 17		
Total du crédit	6,000 00			
Total de la dépense		5,579 71	420 29	
Balance non dépensée			420 29	

Revenu de l'inspection des assurances, 30 juin 1881 ..... $9,647.90

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OBSERVATIONS.

BUREAU DU SURINTENDANT DES ASSURANCES,
OTTAWA, 28 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'état des recettes et dépenses.

Comme explication de l'item Revenu, $9,647.90, je dois dire que les compagnies contribuent annuellement au paiement de la dépense de ce bureau, dans la proportion établie en vertu d'instructions du ministre des finances. C'est en conséquence de cela que le compte de la dépense du bureau est fait pour l'année expirant le 30 mars, date du renouvellement des licences des compagnies, et les paiements de la cotisation de celles-ci se font dans le cours de l'exercice suivant.

Les dépenses du bureau pour l'année expirée le 31 mars 1880 se montent à $9,150.60, et moins 18 cts. elles ont toutes été payées par les compagnies. En sus, il a été payé $467.75 d'arrérages et $29.73 pour évaluations spéciales de polices. Ainsi, comme il est dit plus haut, le total des recettes est de $9,647.90.

Quant au solde du crédit—$420.29—je ferai remarquer que j'ai fait de mon mieux pour diminuer les dépenses du bureau autant que peut le permettre le service et aussi pour les maintenir dans la limite du crédit, chose qui n'est pas toujours facile, le chiffre de quelques-unes de ces dépenses étant sujet à varier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. B. CHERRIMAN,
Surintendant des assurances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

SUBVENTIONS AUX PROVINCES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Province.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario ..... *a*	1,196,872 80	1,196,872 80		
Québec ..... *b*	959,252 80	959,252 80		
Nouvelle-Ecosse ..... *c*	371,909 16	405,082 13	.....	33,172 97
Nouveau-Brunswick ..... *d*	428,474 60	427,349 02	1,125 58	
Manitoba	105,653 04	105,653 04		
Colombie-Britannique	208,019 12	208,019 12		
Ile du Prince-Edouard ..... *e*	153,424 30	153,288 82	135 48	
Total	3,423,605 82	3,455,517 73	1,261 06	33,172 97
Dépense, en plus	.....	.....	.....	31,911 91

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné, J. L. McDOUGALL,
J. PATTERSON. *Auditeur général.*

a. La province d'Ontario reçoit aussi, tous les six mois, en sus de sa subvention, 5 pour cent d'intérêt sur les soldes au crédit des institutions suivantes:—

Fonds de construction du Haut-Canada..	$1,472,391 41	$73,619 57
" des écoles de grammaire du Haut-Canada	312,769 04	15,638 45
Et sa quote-part, basée sur le recensement de 1871, de la balance au crédit du fonds des écoles communes.....	1,645,644 47	47,438 62
		$136,696 64

b. La province de Québec reçoit aussi, tous les six mois, 5 pour cent d'intérêt sur les soldes au crédit du

Fonds de l'enseignement supérieur du Bas-Canada.....	$ 412,314 25	$20,615 71
Et sa quote-part, d'après le recensement de 1871, de la balance au crédit du fonds des écoles communes.....	1,645,644 47	34,843 60
		$55,459 31

c. Cette augmentation est due à ce qu'une somme de $58,964.38—pour approvisionnements de phares et autres, dont l'on s'est chargé lors de la confédération—ayant été portée au crédit du compte de la dette de cette province, l'intérêt sur cette somme, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1878, se monte à $32,430.41; ainsi qu'au ristourne d'un item en suspens de $8,367.77, pour mandat d'argent, porté à tort au débit du compte de la dette de la province en 1878, et sur lequel deux années d'intérêt ($836.77) ont aussi été payées à même le crédit. La différence entre ces sommes et $33,172.97, est due à ce que l'estimation de l'intérêt sur la balance de la dette a été trop élevée.

d. Cette différence vient de ce que le crédit du compte de la dette étant excédé, un intérêt de 5 pour cent sur l'excédant est déduit de la subvention.

e. L'intérêt exigé sur paiements pour terrains n'a pas été estimé.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Exploration géologique	50,000 00			
Supplémentaire	10,000 00			
Explorations		7,861 59		
Sondages, territoires du Nord-Ouest		7,239 55		
Publication de cartes géologiques et du rapport		7,188 87		
Bureau et musée		3,767 39		
Cartes géologiques et topographiques		1,060 77		
Bibliothèque		919 25		
Combustible		329 57		
Laboratoire		255 68		
Instruments		223 86		
Publication du "Canadian Organic remains"		160 75		
Transport des spécimens		41 54		
Diverses publications de la commission		41 50		
Ouvrage de lapidaire		33 10		
Avances aux explor. portées au compte de 1881-82—				
H. Fletcher 250 00				
R. W. Ells 250 00				
W. Broad 200 00				
G. M. Dawson 2,000 00				
H. Webster 400 00				
R. Bell 1,110 66				
A. H. Foord 250 00				
W. B. Dawson 600 00				
5,060 66				
Avances à compte d'impressions à la Cie de la *Gazette* 2,500 00				
		7,560 66		
Papeterie et impressions		58 91		
Appointements		24,537 34		
		61,280 33		
Moins—Remboursement de H. Hartney		1,102 50		
		60,177 83		
Moins—Avances de 1880-81		3,373 16		
Total de la dépense		56,804 67	3,195 33	
Transport à Ottawa	5,000 00	7,884 19		2,884 19
Frais de transport du musée 5,511 26				
do des familles et effets de ménage 832 59				
Frais de voyages à Ottawa à la recherche de logements 128 59				
Pension à Montréal 1,112 40				
do Ottawa 299 35				
		7,884 19		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
G. T. AUMOND.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
OTTAWA, 5 décembre 1881.

MONSIEUR,—Au sujet des frais de déménagement des familles et des meubles de ménage, j'ai relu la lettre du ministère de l'intérieur qui m'a été transmise par vous, et j'ai remarqué qu'elle ne parlait pas des frais encourus en voyages faits à Ottawa à la recherche d'habitations. Voulez-vous obtenir de qui de droit l'autorisation de porter cette dépense au compte du crédit?

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A. R. C. SELWYN, LL.D., F.R.S.,
Directeur de la commission géologique.

Extrait de la lettre n° 104, C.G.C., ministère de l'intérieur.

OTTAWA, 26 janvier 1880.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 21 du courant, à l'égard du transfèrement du personnel de la commission géologique de Montréal à Ottawa, j'ai l'honneur de vous dire que le Très honorable ministre de l'intérieur m'a enjoint de vous informer qu'un crédit spécial serait demandé dans le cours de la prochaine session du parlement, pour couvrir les frais du déménagement des meubles et effets du personnel de la commission, ainsi que ceux du déménagement du musée, y compris l'ameublement des bureaux, le laboratoire, la bibliothèque, etc., et je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me faire une estimation de la somme à laquelle s'élèvera cette dépense.

Le ministre m'autorise à dire que les messieurs du personnel de l'institution qui tiennent maison feront bien de donner l'avis auquel ils peuvent être tenus, le premier du mois prochain, pour résilier leurs baux.

J. S. DENNIS,
Sous-ministre de l'intérieur.

A. R. C. SELWYN, F.R.S.,
Directeur de la commission géologique.

OTTAWA, 5 décembre 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre communication du 5 décembre, je me permets de vous faire remarquer que la lettre du ministère de l'intérieur laisse de côté des items qui doivent nécessairement faire partie de la dépense du déménagement. Les réclamations pour les frais de voyages faits à Ottawa à la recherche de maisons d'habitation sont aussi légitimes que celles qui se rapportent aux frais du transport et de l'emballage, et cependant ceux-ci ne sont pas spécialement mentionnés. L'autorisation donnée embrasse évidemment toute dépense nécessaire et inévitable encourue par les membres du personnel en raison de leur déplacement, et il ne saurait y avoir de doute que l'item pour lequel vous demandez une autorisation spéciale appartient à cette catégorie de dépenses.

Votre obéissant serviteur,
ALF. R. C. SELWYN,
Directeur de la commission géologique.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

BUREAU DE L'AUDITEUR,

OTTAWA, 6 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'hier.

Si j'ai demandé une autorisation, c'est que je ne considérais pas comme une dépense nécessaire de déménagement les frais faits pour trouver des habitations.

Je dois dire aussi que la dépense pour pension à Montréal et à Ottawa ne me semble pas pouvoir être convenablement portée au compte du crédit pour déménagement, à moins d'une autorisation à cet effet du département.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,

Auditeur général.

A. R. C. SELWYN, écr., L.L.D., F.R.S.,

Directeur de la commission géologique.

Comptes des crédits affecté à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
ONTARIO ET QUÉBEC.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Octrois annuels—				
Sauvages de Québec	4,200 00	4,200 00		
Achats de couvertures pour les sauvages âgés et infirmes, Ontario et Québec	1,600 00	1,600 00		
Ecoles des sauvages, Ontario et Québec	5,000 00	5,000 00		
Annuités en vertu du traité Robinson	14,000 00	14,000 00		
Montant nécessaire pour translation des sauvages enterrés à Chicoutimi	250 00	250 00		
Crédit total	* 25,050 00			
Depense totale		25,050 00		
NOUVELLE ECOSSE. *a*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sauvages de la Nouvelle-Ecosse en général—				
Acte des subsides, 1880-81	4,500 00			
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reporté par ordre en conseil du 16 juin 1880	81 57			
		4,581 57	4,483 33	98 24
NOUVEAU-BRUNSWICK. *b*				
Sauvages du Nouveau-Brunswick en général		4,500 00	4,455 82	44 18
ILE DU PRINCE-EDOUARD. *c*				
Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard en général		2,055 00	2,052 36	2 64
COLOMBIE-BRITANNIQUE. *d*				
Sauvages de la Colombie-Britannique en général—				
Acte des subsides, 1880-81	26,788 00			
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reporté par ordre en conseil $9,166 94				
Moins montant périmé au 30 sept. 1880, n'ayant pas été dépensé 1,451 15				
	7,715 79			
		34,503 79	22,028 26	12,475 53
A reporter		34,503 79	22,028 26	12,475 53

* Ces crédits ont été votés comme supplément de la caisse des Sauvages de l'Ontario et de Québec, à laquelle ils ont été transférés.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
				En moins.	En plus.
COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		34,503 79	22,028 26	12,475 53	
Arpent. et commission des réserves—					
Acte des subsides, 1880-81	24,140 00				
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reporté par arrêté du conseil	200 28				
		24,340 28	20,289 70	4,050 58	
Total du crédit		58,844 07			
Total de la dépense			42,317 96		
Balance non dépensée				16,526 11	
MANITOBA ET NORD-OUEST.					
Annuités—Traité n° 1 ..... *e*		20,875 00	20,095 00	780 00	
do do 2		6,005 00	5,809 00	196 00	
do do 3		13,005 00	14,955 00		1,950 00
do do 4		39,024 00	63,776 00		24,752 00
do do 5		17,460 00	16,665 00	795 00	
do do 6		79,822 00	30,331 00	49,491 00	
do do 7		39,000 00	15,360 00	23,640 00	
Commutation d'annuités		1,000 00	250 00	750 00	
				75,652 00	26,702 00
				26,702 00	
Total du crédit		216,191 00			
Total de la dépense			167,241 00		
Balance non dépensée				48,950 00	
Instruments aratoires, bétail, grains, outils, munitions, ficelle, etc., fournis en vertu des traités— *f*					
N° 1		3,271 00	2,227 07	1,043 93	
2		1,504 00	509 94	994 06	
3		4,145 00	3,564 32	580 68	
5		2,573 00	4,588 70		2,015 70
4, 6 et 7—					
Acte des subsides, 1881	55,967 00				
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reportée par arrêté du conseil du 16 juin 1880	7,192 36				
		63,159 36	65,500 43		2,341 07
				2,618 67	4,356 77
Total du crédit		74,652 36			2,618 67
Total de la dépense			76,390 46		
Excédant de la dépense					1,738 10

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
				En moins.	En plus.
MANITOBA ET NORD-OUEST—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Moulin à farine— *g*					
Acte des subsides, 1880-81.....	3,000 00				
Crédit supplémentaire.....	4,186 00				
		7,186 00	6,964 55	221 45	
Provisions fournies aux sauvages assemblés pour recevoir les annuités, pour les sauvages indigents, etc. *h*	130,686 00				
Crédit supplémentaire.....	125,991 00				
Mandat du gouverneur général...	27,805 50				
		284,482 50	284,482 50		
Approvisionnement triennal d'habillements pour chefs et commandants, traités 4 et 7..... *j*	.....	2,806 00	2,804 07	1 93	
Appointements des instituteurs, et coût des maisons d'école, Acte des subsides de 1880-81..... *k*	11,000 00				
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reportée par arrêté du conseil du 16 juin 1880..... 8,150 55					
Moins — Périmé le 30 septembre 1880, n'ayant pas alors été dépensé..... 6,960 50					
	1,184 05				
		12,184 05	4,261 55	7,922 50	
Arpentages des réserves des sauvages..... *l*	.....	15,000 00	16,664 61	.....	1,664 61
Gages des fermiers et de leurs aides..... *m*					
Acte des subsides, 1880-81.....	36,430 00				
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reportée par arrêté du conseil du 16 juin 1880.....	1,383 14				
		37,813 14	38,273 11	.....	459 97
Sioux du Manitoba et du N.-Ouest. *n*					
Acte des subsides, 1880-81.....	7,000 00				
Balance non dépensée du crédit de 1879-80, reportée par arrêté du conseil du 16 juin 1880. 3,026 68					
Moins—Périmé le 30 septembre 1880, n'ayant pas alors été dépensé. 2,528 70					
	497 98				
		7,497 98	3,080 48	4,417 50	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

FONDS CONSOLIDÉ DES SAUVAGES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
MANITOBA ET NORD-OUEST—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Edifices pour le commissaire, maison, bureau et magasin..... *o*	.....	12,000 00	.....	12,000 00	
Dépenses en général, surintendance du Manitoba..... *p* 25,000					
Dépenses en général, surintendance du Nord-Ouest..... 36,430					
	61,430 00				
Acte des subsides, 1880-81.....	37,902 00				
Mandat du gouverneur général...	26,194 50				
		125,526 50	126,575 77	.....	1,049 27

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OBSERVATIONS.

a. NOUVELLE-ECOSSE.

Estimation.		*Dépense.*
$750 00	.....Appointements d'agents.....	$874 98
840 80	.....Grain de semence.....	1,230 79
1,471 40	.....Secours.....	1,040 00
441 42	.....Soins médicaux et médicaments.....	417 79
664 00	.....Appointements des instituteurs et fourniture d'école.....	771 63
332 38	.....Dépenses diverses.....	148 14
$4,500 00		4,483 33
	Solde.....	16 67
		$4,500 00

Il y a aussi un solde de $81.57 rapporté de 1879-80.

b. Nouveau-Brunswick.

Estimation.		*Dépense.*
$1,400 00	.....Appointements d'agents.	$ 1,300 00
924 00	.....Grain de semence.....	1,530 00
1,464 00	.....Secours	1,146 40
308 00	.....Soins médicaux et médicaments	390 61
250 00	.....Appointements des instituteurs, etc.....	87 50
154 00	.....Dépenses diverses.....	1 31
	Solde.....	44 18
$4,500 00		
		$4,500 00

c. Ile du Prince-Edouard.

Estimation.		*Dépense.*
200 00	..... Appointements d'un agent.....	$ 200 00
200 00	.....Grain de semence.....	200 00
1,060 00	.....Secours	941 88
240 00	.....Soins médicaux et médicaments.....	258 96
200 00	.....Appointements des instituteurs, etc.....	209 00
100 00	..... Dépenses diverses	188 52
55 00	.....Bœufs de trait	54 00
	Solde	2 64
$2,055 00		
		$2,055 00

d. Colombie-Britannique.

Estimaion.		*Dépense.*
$ 8,527 00	.....Appointements, etc.....	$ 9,545 26
5,396 00	.....Instruments aratoires et grain de semence.	1,980 55
4,115 00	.....Secours et aide en général.....	1,584 94
2 500 00	.....Soins médicaux et médicaments.....	2,488 25
2,000 00	.....Ecoles, etc.....	2,405 50
4,250 00	..... Frais de voyages	1,249 39
24,140 00	.....Commission des réserves et arpentages.	20,289 70
	Dépenses de bureau.....	1,229 38
	Dépenses se rattachant à la réserve des sauvages Songhees	1,048 00
	Dépenses diverses.....	496 99
$50,928 00		
	Dépense.....	42,317 96
	Solde	8,610 04
		$50,928 00

Il y a aussi un solde de $7,916.07, rapporté de 1879-80.

A ce sujet je dois dire qu'il était impossible de faire une plus juste estimation de la dépense probable pour le compte des sauvages de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Quant à la Colombie-Britannique, la somme affectée à la dépense de 1880-81 a été précisément la même que pour les années précédentes. Grâce à des circonstances analogues à celles mentionnées dans mon dernier rapport, la dépense pour instruments aratoires, grain de semence et frais de voyages, n'a pas été aussi forte qu'on s'y attendait lorsque l'estimation en a été faite.

e. Estimation approximative des paiements à faire à 4,071 individus ; seulement 3,736 se sont présentés.
Estimation approximative des paiements à faire à 1,115 individus ; seulement 1,037 se sont présentés.
Estimation approximative des paiements à faire à 2,473 individus ; 2,703 se sont présentés.
Estimation approximative des paiements à faire à 5,876 individus ; 8,905 se sont présentés.
Estimation approximative des paiements à faire à 3,406 individus ; 3,224 seulement se sont présentés.
Estimation approximative des paiements à faire à 8,527 individus ; seulement 5,257 se sont présentés.
Estimation approximative des paiements à faire à 7,549 individus ; seulement 2,989 se sont présentés.
Estimation pour la commutation de 20 annuités ; seulement 5 individus ont profité de la commutation.

f. L'estimation de $3,000 pour bestiaux, en vertu des traités 1 et 2, n'a pas servi, vu qu'il n'a pas été demandé de bestiaux. Mais $208.75 ont été dépensées pour la nourriture de bestiaux achetés précédemment.

L'estimation a été faite aussi juste que possible.

Il s'est trouvé que les sauvages tombant sous le coup du traité n° 5 pourraient utiliser avec avantage une quantité de germes de pommes de terre, d'instruments aratoires et de bestiaux, dont, en l'absence des renseignements nécessaires, il n'avait pas été fait d'estimation.

Il n'a pu être fait une juste estimation des besoins des sauvages compris dans les traités 4, 6 et 7. On a supposé que la somme portée au budget, jointe au solde rapporté de 1879-80, suffirait à la dépense à faire pour les sauvages, et celle-ci a été restreinte autant que possible.

g. En ce cas, l'estimation a été aussi juste que le permettaient les circonstances.

h. La première estimation pour provisions permettait une dépense d'environ $18,000 pendant le paiement des annuités ; $107,000 pour les sauvages pauvres et $7,872 pour fermes. Cette somme aurait pu être suffisante, mais vu l'extrême misère qui régnait chez tous les sauvages du Nord-Ouest par suite de la disparition du bison, il a fallu donner une ration quotidienne à 10,000 personnes au moins, et pour couvrir la dépense inévitable ainsi faite, il a fallu demander un crédit supplémentaire et subséquemment un mandat de Son Excellence le gouverneur général.

j. L'estimation a été faite aussi juste qu'il était possible.

k. L'estimation de $11,000 était destinée à couvrir une dépense de $5,000 à faire au Manitoba, et de $6,000 dans le Nord-Ouest. On croyait que des maisons d'école, qui auraient probablement coûté $4,000, seraient nécessaires au Manitoba ; mais il a suffi d'à peu près $800 pour l'année, ce qui laisse une balance d'environ $3,800. Dans le Nord-Ouest, les $4,500 pour maisons d'école n'ont pas été du tout nécessaires, les arrangements préliminaires à l'établissement d'une école industrielle n'ayant pas été définitivement arrêtés. Il n'a pas été tenu compte du solde rapporté de l'année précédente quand l'estimation a été faite.

l. Vu les circonstances, cette estimation était aussi juste que possible.

m. La dépense exigée par ce service ne pouvait être évaluée avec plus d'exactitude.

n. La somme destinée aux bandes de Sioux établis ailleurs qu'au ruisseau de la Queue-d'Oiseau n'a pas été nécessaire ; et il a été jugé à propos de dépenser pour les Sioux du ruisseau de la Queue-d'Oiseau une somme excédant un peu le chiffre de l'estimation, dépense qui a été plus que couverte par le solde rapporté de l'année précédente.

o. Il n'a pas encore été pris de décision à l'égard du lieu de séjour du commissaire, et il n'a pas été construit d'édifices.

p. En sus de l'estimation première pour ce service, $35,479.81 ont été employés à l'équipement et à l'entretien de fermes, dépense qui n'avait pas été prévue.

La prévision pour les appointements a été d'environ $2,300 au-dessous du chiffre nécessaire. L'estimation des frais de voyages n'a été que de $27.36 inférieure à la dépense réelle ; mais la dépense pour loyers, combustible, frais de poste, papeterie, impressions, etc., a excédé de $24,624 les prévisions, dont le chiffre était de $17,295. Il est absolument impossible de prévoir avec quelque degré d'exactitude les dépenses générales des administrations du Manitoba et du Nord-Ouest, exception faite quant aux appointements des employés ; des dépenses imprévues, mais nécessaires, sont constamment imposées au département, et cet état de choses, il est probable, continuera tant que les sauvages ne s'établiront pas sur les réserves. Alors le département pourra se faire une idée de ce que devra coûter la gestion des affaires des sauvages dans ces administrations.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des Sauvages.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable des affaires des Sauvages.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

SAUVAGES—*Fin.*

Sommaire des dépenses.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Sauvages.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario et Québec	25,050 00	25,050 00		
Nouvelle-Ecosse	4,581 57	4,483 33	98 24	
Nouveau-Brunswick	4,500 00	4,455 82	44 18	
Ile du Prince-Edouard	2,055 00	2,052 36	2 64	
Colombie-Britannique	58,844 07	42,317 96	16,526 11	
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	795,339 53	726,737 70	68,601 83	
Total du crédit	890,370 17			
Total de la dépense		805,097 17		
Balance non dépensée			85,273 00	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 12 mai 1881.

MONSIEUR,—

* * * * * * *

Dans les comptes de cette année, j'ai remarqué des paiements pour services ou d'allocations pour l'année dernière, comme suit :

E. T. Galt, secrétaire du commissaire.

Paiement de $309 en décembre 1880, comme allocations de voyages, u 28 juille au mois de novembre 1879. Dans des cas de ce genre je désirerais que es explica tions sur des circonstances qui ont retardé le paiement fussent jointes à la pièce justificative.

* * * * * * *

L'arrêté du conseil qui a nommé M. Dewdney lui accorde ses frais d'hôtellerie lorsque son service l'oblige de se déplacer.

Veuillez s'il vous plaît m'informer où se trouve le siège du service de cet officier. Il devrait être fourni un état détaillé de ses dépenses,

Il ne paraît pas qu'on ait pourvu aux frais d'hôtellerie de M. Galt lorsqu'il voyage dans l'intérêt du service, et cependant je remarque qu'on lui a payé une allocation *per diem* de $3.00. Il devrait être fourni un état détaillé de ses dépenses.

* * * * * * *

Un arrêté du conseil du 5 avril dernier nomme M. O'Reilly commissaire des réserves des sauvages, sa nomination devant dater du 1er mars précédent. Il a reçu ses appointements comme juge jusqu'au 14 janvier, et sa pension comme juge retraité

depuis cette date jusqu'au 28 février. Lors du premier paiement de traitement fait à M. O'Reilly comme commissaire des réserves des sauvages, on lui a payé $729.15 pour deux mois et demi, depuis le 14 janvier jusqu'au 31 mars, soit $437.49, représentant un mois et demi de plus qu'il n'avait droit de recevoir ; $258.05 ont été remboursés depuis.

* * * * * * * *

Je remarque que l'on a confié des fonds d'annuités à deux agents, MM. Taillefer et Levesque, dont un arrêté du conseil n'avait pas autorisé l'emploi, et il m'est venu à l'idée de m'enquérir si ces agents avaient donné une garantie, et dans ce cas pour quel montant. A propos, je désirerais avoir une liste de tous les agents qui ont donné des garanties au département, et qu'à la nomination de nouveaux agents on me donne avis lorsqu'ils auront fourni la garantie mentionnée dans l'arrêté du conseil.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

A M. L. VANKOUGHNET,
Surintendant général des
Affaires des sauvages.

OTTAWA, 31 mai 1881.

MONSIEUR,—Je dois accuser réception de votre lettre du 12 courant et vous donner les renseignements suivants sur les différents sujets auxquels elle a trait.

On n'a pas payé plus tôt à M. Galt ses frais de voyages du mois de juillet au mois de novembre 1879, pour la raison qu'aucune demande à ce sujet n'a été faite avant le mois de décembre 1880.

* * * * * * * *

Le bureau du commissaire se trouve actuellement au lac Plat, cependant il n'y est pas encore fixé d'une manière permanente. Une grande partie de la dépense que doivent faire le commissaire et son aide, quand ils voyagent pour les affaires des sauvages, ne saurait être comprise sous le nom de *dépense d'hôtellerie*, et, de même que dans le cas des agents et des autres employés des affaires des sauvages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui reçoivent une allocation *per diem* quand ils voyagent, il ne paraît pas y avoir lieu de leur demander un état détaillé qu'il leur serait tout à fait impossible de donner. En conséquence, il sera demandé au conseil une autorisation de payer une allocation de $3.50 *psr diem* au commissaire et de $2.50 à son aide quand ils s'absenteront du bureau pour affaires du département.

* * * * * * *

Les $437.49 payés en trop au commissaire O'Reilly seront retenus sur son traitement pour le trimestre de juin.

* * * * * * *

On a employé M. Taillefer l'année dernière à payer les annuités en vertu du traité n° 2, à raison de la maladie de monsieur l'agent Martineau, et vu qu'il était la caution de M. Martineau, et qu'il avait toujours agi comme son aide dans les paiements antérieurs, il était probablement la meilleure personne à qui ce service pût être confié.

On s'est trouvé dans l'obligation d'employer M. Levesque pour payer les bandes de Pembina, par suite de la démission de M. Newcombe, agent à Emerson, dont le successeur n'avait pas été nommé à la date où les paiements devaient être faits. M. Levesque, qui appartenait au personnel du bureau de Winnipeg, fut choisi pour remplir ces fonctions. Dans ces cas, il ne pourrait être question d'exiger une garantie. MM. Taillefer et Levesque n'étaient en aucune façon des agents, si ce n'est pour le service spécial qu'on leur avait confié, et il n'arrivera peut-être jamais qu'on les emploie à ces fonctions.

La liste des agents qui ont donné une garantie sera dressée et vous sera envoyée ainsi que vous le demandez, et à la nomination de nouveaux agents on vous avertira quand la garantie mentionnée dans l'arrêté du conseil sera fournie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 18 juillet 1881.

Crédit 173, *comptes de Geo. A. Simpson.*

Monsieur,—Je désirerais appeler votre attention sur le fait que l'on a accordé à M. Simpson, pour rations, une somme quotidienne de 60c. lorsqu'il était en expédition, du 15 mai au 15 novembre 1880, et qu'on lui a payé ses frais de pension ou d'hôtellerie pendant une partie de la même période, soit le temps passé en route entre Ottawa et Winnipeg, ainsi que quatre jours à Toronto et treize à Winnipeg, à $3 par jour.

On lui a aussi accordé pour rations $1 par jour pendant qu'il travaillait au bureau, du 16 novembre 1881 au 24 avril 1881.

Si pendant ce temps il travaillait au bureau, veuillez donc expliquer pour quelle raison on lui crédite une somme de $984, pour appointements et rations de son aide, et gages et rations de deux employés et d'un cuisinier pour la même période.

L'item de $92 pour passages, repas, logement, voitures, etc., d'Ottawa à Winnipeg, devrait être donné en détail.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. Vankoughnrt,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

Ottawa, 7 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer qu'à raison de la distance entre Winnipeg et les réserves des Sauvages que M. G. A. Simpson a été chargé d'arpenter pendant la dernière saison, je n'ai pu obtenir plus tôt de cet employé une réponse à la lettre qui lui a été adressée par ce département au mois d'août dernier, lui demandant des renseignements au sujet des observations que vous avez faites dans la vôtre du 18 juillet dernier, savoir:—

1. Relativement à sa réclamation de rations pendant les dix-sept jours qu'il a demeuré à Toronto et à Winnipeg, ses frais d'hôtellerie pendant cette période apparaissant aussi dans ses comptes contre le département.

2. La réclamation de $1.00 par jour pour rations pendant la saison d'hiver.

3. La raison pour laquelle on a retenu pendant l'hiver les services d'un aide arpenteur, de deux employés et d'un cuisinier.

M. Simpson est de retour à Ottawa et je suis maintenant en état de répondre à ces questions.

Relativement au premier point, M. Simpson prétend qu'en demandant l'allocation *per diem* pour rations depuis la date de son départ d'Ottawa, il n'a fait que suivre la pratique ordinaire des arpenteurs dans ces cas, mais il n'a aucune objection, dit-il, à en rembourser le montant et il le fera.

2. Que pendant l'hiver la vie au camp est de beaucoup plus coûteuse qu'en été sur les plaines ; et que la somme d'une piastre par jour pour rations pendant les mois d'hiver est conforme à l'entente à laquelle il en est venu à ce sujet avec le département.

3. Que pendant la saison d'hiver son personnel est réduit au moindre nombre possible, et si l'aide arpenteur et le cuisinier sont retenus, c'est que les services du premier sont nécessaires pendant l'hiver afin de dresser les cartes et de préparer le plan du travail de la saison précédente, tandis que ceux du cuisinier sont aussi indispensables en hiver qu'ils le sont pendant l'été. Les deux employés sont chargés du soin des chevaux et de l'équipement du camp. Si on avait renvoyé ces deux hommes le département aurait été obligé de les ramener à Winnipeg et de les faire revenir au printemps, voyage d'un mois à l'automne et de deux mois et demi au printemps, et pendant lequel les gages et rations auraient couru. Les frais de déplacement, aller et retour, auraient été encourus et l'on aurait perdu trois mois et demi de la saison des travaux.

Les dires de M. Simpson sont entièrement conformes aux faits. Il vous donnera un état détaillé de ses frais de voyages d'Ottawa à Winnipeg.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant général, affaires des sauvages.

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS.

ETATS des opérations se rapportant à ces fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881.

	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Balance au crédit de ces fonds le 30 juin 1880, portant intérêt à 6 pour cent	1,133,172 34		
Balance au crédit de ces fonds le 30 juin 1880, portant intérêt à 5 pour cent	1,906,038 04		
		3,039,210 38	
Intérêt pour l'année		163,292 28	
Perceptions pendant l'année		90,028 90	
Crédits du gouvernement		25,050 00	
			3,317,581 56
Dépenses pendant l'année			227,782 78
Balance au crédit de ces fonds le 30 juin 1881			3,089,798 78

TABLEAU de l'intérêt, des recettes et de la dépense pour l'exercice terminé le 30 uin 1881.

N°	Nom de la tribu.	Intérêt.	Recettes.	Dépense.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Sauvages de Batchewana	554 56	892 41	862 81
2	Chippewas de Beausoleil	2,779 72	1,964 61	2,987 73
3	do Nawash	15,203 12	10,204 92	18,217 17
4	do Rama	2,637 00	1,009 22	2,731 04
5	do Sarnia	9,007 60	9,199 14	13,237 25
6	do Saugeen	12,254 36	7,275 08	12,968 76
7	do l'île au serpent	1,218 20	920 14	1,316 73
8	do la Thames	3,609 24	63 07	3,823 04
9	do l'île Walpole	3,022 08	2,985 17	3,885 90
10	Bande de Fort-William	53 36	249 51	343 75
11	Sauvages de la rivière des Français	45 36	10 00	.....
12	do au Jardin	1,446 84	862 40	2,555 81
13	Sauvages de l'anse Henvey	99 96	.....	99 76
14	do du lac Nipissingue	540 44	88 00	645 87
15	do de l'île Manitouline	9 52	.....	.....
16	do de Meganattewan	26 44	27 00	1 62
17	Mississaguas d'Alnwick	4,243 76	2,580 56	4,715 92
18	do de Crédit	6,545 24	1,567 30	6,689 08
19	do des lacs Rice et à la Vase	2,845 12	25 80	2,850 18
20	do de Scugog	582 76	671 95	877 96
21	Mohawks de la baie de Quinté	6,017 44	4,004 95	7,783 99
22	Moraves de la Thames	7,991 20	972 15	7,055 52
23	Munsees de la Thames	134 60	.....	159 27
24	Ojibbewas et Ottawas de l'île Manitouline	3,772 60	16,342 12	5,806 79
25	Ojibbewas du lac Huron	2,636 00	100 00	10,900 30
26	do Supérieur	2,129 64	.....	6,862 80
27	do de la rivière Mississagua	153 12	917 77	233 32
28	Oneidas de la Thames	16 04	22 50	44 87
29	Sauvages de l'île Parry	1,732 72	4,816 91	2,219 90
30	Pottawattamies de l'île Walpole	194 00	15 63	224 76
31	Sauvages de la rivière au Serpent	49 96	412 23	87 05
	A reporter	91,552 00	68,199 64	120,188 95

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS—*Suite.*

TABLEAU de l'intérêt, des recettes et de la dépense pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881—*Suite.*

N°	Nom de la tribu.	Intérêt.	Recettes.	Dépense.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
	Report	91,552 00	68,199 64	120,188 95
32	Six Nations de la Grande Rivière	45,685 28	4,482 35	36,920 85
33	Sauvages de Shawanaga	132 64	1,517 40	291 22
34	do de la rivière aux Espagnols	143 48	.....	145 08
35	do do Thessalon	394 20	1,352 92	539 72
36	Bande de Tootoomenai	54 72	.....	55 18
37	Sauvages de la rivière au Poisson-Blanc	15 32	835 75	113 47
38	Wyandotts d'Anderdon	3,648 16	1,992 21	8,799 05
39	Abénakis de Saint-François	52 76	457 95	499 75
40	do Bécancour	16 60	.....	.....
41	Amalécites de l'île Verte et de Viger	66 12	....	9 50
42	Sauvages du lac d'Or	7 12	.....	2 00
43	Hurons de Lorette	20 32	117 72	7 06
44	Iroquois de Caughnawaga	569 84	1,807 36	1,590 18
45	do Saint-Régis	1,775 16	3,055 36	3,049 59
46	Sauvages du lac Saint-Jean	65 52	34 10	596 50
47	do des Deux-Montagnes	71 08	9 68	0 58
48	Nipissinguas, etc., du haut de l'Ottawa	152 28	60 00	1 80
49	Sauvages de la rivière Désert	1,533 80	1,148 52	2,047 09
50	do Colombie-Britannique	253 32	300 70	128 98
51	do du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest	17 16	2,542 80	652 03
52	do de la Colombie-Britannique	71 44	111 51	1,376 10
53	do du Nouveau-Brunswick	72 88	169 60	104 06
54	do de Tobique	128 08	575 68	363 33
55	do de l'Ile du Prince-Edouard	1 32	....	.....
56	J. B. Clench	51 52	.....	.....
57	Maiville, Nancy	126 60	.....	126 32
58	Manace, James	75 96	....	75 80
59	William Wabbuck	101 24	.....	101 27
60	Fonds des sauvages de la province de Québec	2,664 52	.....	8,209 62
61	Fonds d'administration des terres des sauvages	6,044 44	729 06	21,909 49
62	Compte indéterminé	245 60	508 09	698 30
63	Fonds des écoles des sauvages	7,481 80	20 50	19,179 91
	Total de l'intérêt	163,292 28	.....	....
	do de la recette (les crédits du gouver. non compris)	.....	90,028 90	.....
	do de la dépense	.....	.....	227,782 78

Je certifie l'exactitude de ces comptes, qui ont été examinés d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

FONDS DES SAUVAGES EN FIDÉICOMMIS—*Suite.*

ETAT des crédits du gouvernement pour l'exercice terminé le 30 juin 1880, indiquant comment on en a disposé.

	$ cts.	$ cts.
Crédits annuels—		
1. Pour les sauvages de Québec	4,200 00	
2. Achat de couvertures pour les vieillards et les sauvages infirmes d'Ontario et de Québec	1,600 00	
3. Ecoles des sauvages d'Ontario et de Québec	5,000 00	
4. Annuités en vertu du traité Robinson	14,000 00	
5. Montant nécessaire pour la translation du cimetière sauv. à Chicoutimi	250 00	
		25,050 00
Porté au crédit du—		
1. Fonds des sauvages de la province de Québec	4,200 00	
2. Fonds d'administration des terres des sauvages	1,600 00	
3. Fonds des écoles des sauvages	5,000 00	
4. Des Ojibbewas du lac Huron $8,777 72		
do du lac Supérieur 5,222 28		
	14,000 00	
5. Fonds des sauvages de la province de Québec	250 00	
		25,050 00

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

Dr. 1.—Sauvages de Batchewana. Av.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	648 81	Balance le 30 juin 1880	11,090 86
Commission sur perceptions	72 78	Intérêt	554 56
Salaires des chefs	100 00	Perceptions pendant l'année	841 61
Soins médicaux	41 22	Remboursement de dépenses	50 80
Balance	11,675 02		
	12,537 83		12,537 83
		Balance portée au crédit le 30 juin '81.	11,675 02

2.—Chippewas de Beausoleil.

Distributions parmi les sauvages	2,466 62	Balance le 30 juin 1880	54,227 19
Commission sur perception	196 11	Intérêt	2,779 72
Salaires et pensions	175 00	Perceptions pendant l'année	1,964 61
Traitement d'un médecin	150 00		
Balance	55,983 79		
	58,971 52		58,971 52
		Balance portée au crédit le 30 juin '81	55,983 79

3.—Chippewas de Nawash.

Distribution parmi les sauvages	13,790 76	Balance le 30 juin 1880	292,134 44
Commission sur perceptions	1,018 44	Intérêt	15,203 12
Salaires et pensions	657 44	Perceptions pendant l'année	10,204 92
Soins médicaux	56 60		
Appointements d'un instituteur	475 00		
Construction d'une maison d'école	2,082 80		
Améliorations	71 00		
Permis de pêche	25 00		
Remboursement de perceptions	40 13		
Balance	299,325 31		
	317,542 48		317,542 48
		Balance portée au crédit le 30 juin '81	299,325 31

4.—Chippewas de Rama.

Distribution parmi les sauvages	2,448 81	Balance le 30 juin 1880	51,301 40
Commission sur perceptions	100 23	Intérêt	2,637 00
Salaires et pensions payées aux sauv.	78 00	Perceptions pendant l'année	1,009 22
Traitement d'un médecin	100 00		
Frais funéraires	4 00		
Balance	52,216 58		
	54,947 62		54,947 62
		Bal. portée au crédit le 30 juin 1881	52,216 58

Dr. 5.—Chippewas de Sarnia. Av.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	5,972 60	Balance, 30 juin 1880	172,112 32
Commission sur perceptions	886 19	Intérêt	9,007 60
Sal. et pensions payées aux sauvages.	957 50	Perceptions pedant l'année	9,199 14
Appointements des instituteurs	281 25		
Améliorations aux terres, fossés, arpentage, etc	3,548 50		
Soins médicaux	189 78		
Secours	1,099 04		
Ch. de fer G.O., pour passage à niv...	139 04		
Dépenses du conseil, livres, etc	78 35		
Réparations à la maison	35 00		
Orgue pour l'église	50 00		
Balance	177,081 81		
	190,319 06		190,319 06
		Balance, 30 juin 1881	177,081 81

6.—Chippewas de Saugeen.

Distribution parmi les sauvages	11,183 91	Balance, 30 juin 1880	233,160 77
Commission sur perceptions	725 70	Intérêt	12,254 36
Sal. et pensions payées aux sauvages.	639 00	Perceptions durant l'année	7,275 08
Appointements d'un instituteur	200 00		
do médecin	180 00		
Remboursement de perceptions	40 15		
Balance	239,721 45		
	252,690 21		252,690 21
		Balance, 30 juin 1881	239,721 45

7.—Chippewas de l'Ile au Serpent.

Distribution parmi les sauvages	1,132 38	Balance, 30 juin 1880	23,690 14
Commission sur perceptions	91 85	Intérêt	1,218 20
Salaires payés aux sauvages	92 50	Perceptions durant l'année	920 14
Balance	24,511 75		
	25,828 48		25,828 48
		Balance, 30 juin 1881	24,511 75

8.—Chippewas de la Thames.

Distribution parmi les sauvages	2,173 27	Balance, 30 juin 1880	69,585 22	
Commission sur perceptions	57 54	Moins la somme portée au crédit des Moraves de la Thames et créditée ici par erreur en avril 1880.	160 00	
Sal. et pensions payés aux sauvages.	324 20			
Appointements d'un médecin	263 20			
do des instituteurs	600 00			69,425 22
Livres, etc., pour écoles	116 00			
Frais funéraires	55 50	Intérêt		3,609 24
Secours	233 33	Perceptions durant l'année		63 07
Balance	69,274 49			
	73,097 53			73,097 53
		Balance, 30 juin 1881		69,274 49

DT. 9.—CHIPPEWAS DE L'ILE WALPOLE. AV.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	2,433 63	Balance, 30 juin 1880	59,537 15
Commission sur perceptions	271 58	Intérêt	3,022 08
Sal. et pensions payées aux sauvages.	251 47	Perceptions durant l'année	2,985 17
Soins médicaux	91 55		
Appointements d'un instituteur	100 00		
Secours et frais funéraires	617 35		
Livres, etc., pour écoles	21 07		
Frais de justice et dépenses	68 75		
Réparations aux chemins	15 50		
Divers	15 00		
Balance	61,658 50		
	65,544 40		65,544 40
		Balance, 30 juin 1881	61,658 50

10.—BANDE DU FORT WILLIAM.

Distribution parmi les sauvages	184 35	Balance, 30 juin 1880	1,066 66
Commission sur perceptions	10 15	Intérêt	53 36
Achat de bœufs	149 25	Perceptions durant l'année	249 51
Balance	1,025 78		
	1,369 53		1,369 53
		Balance, 30 juin 1881	1,025 78

NOTE.—La balance à l'*avoir* du compte du capital de cette bande le 30 juin 1881, était de $1,142.89 et la balance au *débit* du compte d'intérêt, à la même époque, de $117.11. La différence, soit $1,025.78, est la balance nette.

11.—SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DES FRANÇAIS.

Aucune.		Balance, 30 juin 1880	907 00
		Intérêt	45 36
		Perceptions durant l'année	10 00
		Balance, 30 juin 1881	962 36

12.—SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DU JARDIN.

Distribution parmi les sauvages	1,659 11	Balance, 30 juin 1880	28,936 80
Commission sur perceptions	63 51	Intérêt	1,446 84
Sal. et pensions payés aux sauvages	172 50	Perceptions durant l'année	713 02
Soins médicaux	42 23	Remboursement des dépenses	149 38
Amélioration des chemins	500 00		
Assurance	10 00		
Bois	9 00		
Remboursement de perceptions	99 46		
Balance	28,690 23		
	31,246 04		31,246 04
		Balance, 30 juin 1881	28,690 23

Dr. 13.—Sauvages de l'anse Henvy. Av.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	99 76	Balance, 30 juin 1880	1,999 83
Balance	2,000 03	Intérêt	99 96
	2,099 79		2,099 79
		Balance, 30 juin 1881	2,000 03

14.—Sauvages du lac Nipissingue.

Distribution parmi les sauvages	640 59	Balance, 30 juin 1880	10,808 81
Commission sur perceptions	5 28	Intérêt	540 44
Balance	10,791 38	Perceptions	88 00
	11,437 25		11,437 25
		Balance, 30 juin 1881	10,791 38

15.—Sauvages de l'Ile Manitouline.

Aucune.		Balance, 30 juin 1880	189 75
		Intérêt	9 52
		Balance, 30 juin 1881	199 27

16.—Sauvages de Maganattewan.

Commission sur perceptions	1 62	Balance, 30 juin 1880	528 67
Balance	580 49	Intérêt	26 44
		Perceptions durant l'année	27 00
	582 11		582 11
		Balance, 30 juin 1881	580 49

17.—Mississaguas d'Alnwick.

Distribution parmi les sauvages	3,947 77	Balance, 30 juin 1880	80,831 04
Commission sur perceptions	255 50	Intérêt	4,243 76
Sal. et pensions payés aux sauvages	344 00	Perceptions durant l'année	2,580 58
Soins médicaux	62 50		
Améliorations, maison d'école	88 75		
Dépenses de l'agent	17 40		
Balance	82,940 04		
	87,655 96		87,655 96
		Balance, 30 juin 1881	82,940 04

Dr. 18.—Mississaguas de Crédit. Av.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	4,332 18	Balance, 30 juin 1880	119,564 67
Commission sur perceptions	144 90	Intérêt	6,545 24
Sal. et pensions payés aux sauvages	713 89	Remboursement de dépenses	84 92
Appointements d'un médecin	250 00	Perceptions durant l'année	1,482 38
do des instituteurs	350 00		
Graines de semence	289 38		
Frais funéraires	109 00		
Dépenses *in re* feu M. Fox	148 51		
do actions cont. les trafiq. de liq.	75 35		
Honoraires d'homme de loi	14 42		
Dépenses des délégués	74 00		
Bois, etc., pour la maison d'école	34 00		
Secours	97 7		
Perte par incendie	42 50		
Frais de port, etc	13 16		
Balance	120,988 13		
	127,677 21		127,677 21
		Balance, 30 juin 1881	120,988 13

19.—Mississaguas des lacs Rice et à la Vase.

Distribution parmi les sauvages	2,680 35	Balance, 30 juin 1880	56,902 40
Commission sur perceptions	2 33	Intérêt	2,845 12
Sal. et pensions payés aux sauvages	167 50	Perceptions durant l'année	23 30
Balance	56,923 14	Remboursement de dépenses	2 50
	59,773 32		59,773 32
		Balance, 30 juin 1881	56,923 14

20.—Mississaguas de Scugog.

Distribution parmi les sauvages	785 96	Balance, 30 juin 1880	11,655 96
Commission sur perceptions	42 00	Intérêt	582 76
Sal. et pensions payés aux sauvages	50 00	Perceptions durant l'année	671 95
Balance	12,032 71		
	12,910 67		12,910 67
		Balance, 30 juin 1881	12,032 71

Dt. 21.—Mohawks de la baie de Quinté. Av.

Dépenses.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	4,571 69	Balance, 30 juin 1880	112,248 68
Commission sur perceptions	380 74	Intérêt	6,017 44
Salaires et pens. payés aux sauvages.	340 00	Perceptions pendant l'année	4,004 05
Appointements des instituteurs	550 00		
do d'un médecin	200 00		
do missionnaire	400 00		
Améliorations aux églises	1,267 75		
do granges	24 00		
Livres, etc., écoles	24 81		
Frais funéraires	25 00		
Total de la dépense	7,783 99		
Balance	114,486 18		
	122,270 17		122,270 17
		Balance, 30 juin 1881	114,486 18

22.—Moraves de la Thames.

Distribution parmi les sauvages	5,871 73	Balance 30 juin 1880	156,403 22
Commissions sur perceptions	84 44	Intérêt	7,991 20
Salaires et pens. payées aux sauvages.	170 00	Perceptions pendant l'année	908 65
Appointements des instituteurs	350 00	Remboursement des dépenses	63 50
do d'un médecin	150 00	Transféré des Chippewas de la Thames	160 00
Frais funéraires	77 50		
Secours	221 15		
Loyers, réparations et bois	130 70		
Total de la dépense	7,055 52		
Balance	158,471 05		
	165,526 57		165,526 57
		Balance, 30 juin 1881	158,471 05

Note.—Une somme de $1,000 a été reportée à l'avoir du compte du capital de cette tribu pendant l'année, étant une partie de la dépense occasionnée par l'épidémie de la petite vérole, dépense qui avait été portée à ce compte avec l'entente qu'elle serait remboursée par versements sur le compte d'intérêt.

23.—Munsees de la Thames.

Distribution parmi les sauvages	134 27	Balance, 30 juin 1880	2,692 31
Salaire d'un chef	12 50	Intérêt	134 60
Allocation pour un instituteur	12 50		
Total de la dépense	159 27		
Balance	2,667 64		
	2,826 91		2,826 91
		Balance, 30 juin 1881	2,667 64

Dr. 24.—Ojibbewas et Ottawas de l'ile Manitouline. Av.

Dépense	$ cts.	Receipts.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages *	3,548 67	Balance, 30 juin 1880	75,451 97
Commission sur perceptions	1,610 54	Intérêt	3,772 60
Médicaments	117 20	Perceptions pendant l'année	16,342 12
Améliorations	405 00		
Frais de justice	30 50		
Remboursement de recettes	40 00		
Arpentages	25 00		
Secours	10 00		
Dépenses, maison d'école	19 88		
Total de la dépense	5,806 79		
Balance	89,759 90		
	95,566 69		95,566 69
		Balance, 30 juin 1881	89,759 90

25.—Ojibbewas du lac Huron.

Annuités en vertu du traité Robinson	10,776 00	Balance, 30 juin 1880	52,720 71
Dépenses des agents	116 25	Intérêt	2,636 00
Frais de messagerie sur espèces	8 05	Part dans l'octroi du gouv., $14,000	8,777 72
		Remboursem. de la dépense, 1879-80	100 00
Total de la dépense	10,900 30		
Balance	53,334 13		
	64,234 43		64,234 43
		Balance, 30 juin 1881	53,334 13

26.—Ojibbewas du lac Supérieur.

Annuités en vertu du traité Robinson	6,544 00	Balance, 30 juin 1880	42,592 61
Dépenses des agents	290 75	Intérêt	2,129 64
Frais de messagerie sur espèces	8 05	Part dans l'octroi du gouv., $14.000	5,222 28
Médicaments	20 00		
Total de la dépense	6,862 80		
Balance	43,081 73		
	49,944 53		49,944 53
		Balance, 30 juin 1881	43,081 73

27.—Ojibbewas de la rivière Mississagua.

Distribution parmi les sauvages	145 32	Balance, 30 juin 1880	3,062 32
Commission sur perceptions	88 00	Intérêt	153 12
		Perceptions pendant l'année	917 77
Total de la dépense	233 32		
Balance	3,899 89		
	4,133 21		4,133 21
		Balance, 30 juin 1881	3,899 89

* $3,448.67 seulement ont été distribués pendant l'exercice 1880-81. La balance, $100, a été remboursée le 8 août 1881.

Dr. 28.—Oneidas de la Thames. Av.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	44 87	Balance, 30 juin 1880	320 90
Balance	314 57	Intérêt	16 04
		Perceptions durant l'année	22 50
	359 44		359 44
		Balance, 30 juin 1881	314 57

29.—Sauvages de l'ile Parry.

Distribution parmi les sauvages	1,470 80	Balance, 30 juin 1880	34,654 96
Commission sur perceptions	478 99	Intérêt	1,732 72
Appointements du chef	10 00	Perceptions durant l'année	4,766 91
do d'un instituteur	175 00	Remboursement et dépense	50 00
Réparations, etc., à la maison d'école	68 90		
Approvisionnements	16 21		
Total de la dépense	2,219 90		
Balance	38,984 69		
	41,204 59		41,204 59
		Balance, 30 juin 1881	38,984 69

30.—Pottawatamies de l'ile Walpole.

Distribution parmi les sauvages	140 76	Balance, 30 juin 1880	3,880 10
Salaires payés aux sauvages	21 75	Intérêt	194 00
Frais funéraires	36 25	Perceptions durant l'année	15 63
Dépenses, maison d'école	10 00		
Secours	16 00		
Total de la dépense	224 76		
Balance	3,864 97		
	4,089 73		4,089 73
		Balance, 30 juin 1881	3,864 97

31.—Sauvages de la rivière au Serpent.

Distribution parmi les sauvages	49 83	Balance, 30 juin 1880	999 03
Commission sur perceptions	37 22	Intérêt	49 96
		Perceptions durant l'année 1880	412 23
Total de la dépense	87 05		
Balance	1,374 17		
	1,461 22		1,461 22
		Balance, 30 juin 1881	1,374 17

Dr. 32.—Six Nations de la Grande Rivière. Av.

Dépense.	$ cts.	Recettes.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	23,446 86	Balance, 30 juin 1880	788,658 98
Commission sur perceptions	409 49	Intérêt	45,685 28
Sal. et pensions payés aux sauvages.	1,732 00	Perceptions pendant l'année	4,299 76
Appoint. d'un médecin et médicaments	2,396 15	Remboursement de la dépense	182 59
Grains de semence	5,200 18		
Livres, papeterie, frais de port, etc	62 04		
Améliorations	553 60		
Secours	404 32		
Pension du chef	800 00		
Ecoles	132 42		
Arpentage	66 90		
Entourage de la tombe de Brant	145 00		
Pertes par incendie	600 00		
Dp. *in re* actions cont. les trafic. de liq.	153 55		
Crédit pour subvenir aux frais d'éducation d'un enfant sauvage	100 00		
do d'une exposition agricole	200 00		
Instruments aratoires	90 00		
Célébration de la fête de la Reine	112 84		
Repas	61 75		
Assurance	15 00		
Pas. d'une sauvag. jusq. Caughnawaga	10 00		
Divers services	146 95		
Dépenses du comité	52 50		
Frais funéraires	18 00		
Diverses dépenses	11 30		
Total de la dépense	36,920 85		
Balance	801,905 76		
	838,826 61		838,826 61
		Balance, 30 juin 1881	801,905 76

Note.—Une somme de $10,000 a été reportée à l'avoir du compte du capital de cette tribu pendant l'année 1880, étant une partie du remboursement de l'avance faite aux sauvages pour payer des dettes contractées par eux chez des marchands.

33.—Sauvages de Shawanaga.

Distribution parmi les sauvages	140 28	Balance, 30 juin 1880	2,652 80
Commission sur perceptions	150 94	Intérêt	132 64
		Perceptions	1,517 40
Total de la dépense	291 22		
Balance	4,011 62		
	4,302 84		4,302 84
		Balance, 30 juin 1881	4,011 62

34.—Sauvages de la rivière des Espagnols

Distribution parmi les sauvages	145 08	Balance, 30 juin 1880	2,869 62
Balances	2,868 02	Intérêt	143 48
	3,013 10		3,013 10
		Balance, 30 juin 1881	2,868 02

Dr. 35.—Sauvages de la rivière Thessalon. Av.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	374 42	Balance, 30 juin 1880	7,884 29
Commission sur perceptions	135 30	Intérêt	394 20
Améliorations	30 00	Perceptions	1,352 92
Total de la dépeuse	539 72		
Balance	9,091 69		
	9,631 41		9,631 41
		Balance, 30 juin 1881	9,091 69

36.—Bande Tootoomenai.

Distribution parmi les sauvages	55 18	Balance, 30 juin 1880	914 14
Balance	913 68	Intérêt	54 72
	968 86		968 86
		Balance, 30 juin 1881	913 68

37.—Sauvages de la rivière du Poisson-Blanc.

Distribution parmi les sauvages	31 30	Balance, 30 juin 1880	305 97
Commission sur perceptions	82 17	Intérêt	15 32
		Perceptions	835 75
Total de la dépense	113 47		
Balance	1,043 57		
	1,157 04		1,157 04
		Balance, 30 juin 1881	1,043 57

38.—Wyandottes d'Anderdon.

Distribution parmi les sauvages	3,514 83	Balance, 30 juin 1880	69,827 59
Commission sur perceptions	179 22	Intérêt	3,648 16
Appointements d'un médecin	80 00	Perceptions	1,992 21
do d'un instituteur	25 00		
Prêt à Thos. B. White, sur hypothèque	5,000 00		
Total de la dépense	8,799 05		
Balance	66,668 91		
	75,467 96		75,467 96
		Balance, 30 juin 1881	66,668 91

Dr. **39.—Abénakis de Saint-François.** Av.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Distribution parmi les sauvages	363 85	Balance, 30 juin 1880	994 66
Commission sur perceptions	27 48	Intérêt	52 76
Améliorations	60 12	Perceptions durant l'année	457 95
Loyer de la chamb. du cons., terr., etc.	27 60		
Vaccination	4 25		
Divers	16 45		
Total	499 75		
Balance	1,005 62		
	1,505 37		1,505 37
		Balance, 30 juin 1881	1,005 62

40.—Abénakis de Bécancour.

Aucune.		Balance, 30 juin 1880	331 80
		Intérêt	16 60
		Balance, 30 juin 1881	348 40

41.—Amalécites des Isles Verte et Viger.

Enseigne	9 50	Balance, 30 juin 1880	1,321 79
Balance	1,378 41	Intérêt	66 12
	1,387 91		1,387 91
		Balance, 30 juin 1881	1,378 41

42.—Sauvages du lac d'Or.

Transport du chef jusqu'à Ottawa	2 00	Balance, 30 juin 1880	142 24
Balance	147 36	Intérêt	7 12
	149 36		149 36
		Balance, 30 juin 1881	147 36

43.—Hurons de Lorette.

Commission sur perceptions	7 06	Balance, 30 juin 1880	406 93
Balance	537 91	Intérêt	20 32
		Loyer de pouvoir d'eau	117 72
	544 97		544 97
		Balance, 30 juin 1881	537 91

DT. 44.—IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA. AV.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ ct
Commission sur perceptions	119 67	Balance, 30 juin 1880	11,189 34
Rép., chemins, ponts, drainage, etc...	314 61	Intérêt	569 84
Salaires payés aux sauvages	235 00	Perceptions pendant l'année	1,807 36
Dépenses *in re* vente de liqueurs	369 45		
Do empiétement	240 85		
Assurance	24 00		
Secours	286 60		
Total de la dépense	1,590 18		
Balance	11,976 36		
	13,566 54		13,566 54
		Balance, 30 juin 1881	11,976 36

45.—IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS.

Distribution parmi les sauvages	2,458 53	Balance, 30 juin 1880	30,303 55
Commission sur perceptions	185 02	Intérêt	1,775 16
Salaires payés aux sauvages	130 35	Perceptions pendant l'année	3,055 36
Traitement payé aux missionnaires	125 00		
Achat de terrain	35 00		
Secours	46 00		
Frais de voyages	11 25		
Dépenses de l'agent	10 50		
Amélioration des chemins	15 09		
Frais de justice	12 85		
Divers	8 00		
Bois pour l'école	12 00		
Total de la dépense	3,049 59		
Balance	32,084 48		
	35,134 07		35,134 07
		Balance, 30 juin 1881	32,084 48

46.—SAUVAGES DU LAC SAINT-JEAN.

Commission sur perceptions	3 41	Balance, 30 juin 1880	1,309 89
Chemins	499 94	Intérêt	65 52
Eviction de squatters	93 15	Perceptions	34 10
		Balance	184 18
Total de la dépense	596 50		
Balance	997 19		
	1,593 69		1,593 69
Balance au débit de l'intérêt	184 18	Balance à l'avoir du capital	997 19

10—23½

Dr. **47.—Sauvages du lac des Deux-Montagnes.** Av.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Commission sur perceptions	0 58	Balance, 30 juin 1880	1,352 48
Balance	1,432 66	Intérêt	71 08
	1,433 24	Perceptions pendant l'année	9 68
			1,433 24
		Balance, 30 juin 1881	1,432 66

48.—Nipissuiguas du Haut de l'Ottawa.

Commission sur perceptions	1 80	Balance, 30 juin 1880	3,045 75
Balance	3,256 23	Intérêt	152 28
	3,258 03	Perceptions pendant l'année	60 00
			3,258 03
		Balance, 30 juin 1881	3,256 23

49.—Sauvages de la rivière du Désert.

Distribution parmi les sauvages	1,484 02	Balance, 30 juin 1880	30,049 20
Commission sur perceptions	88 78	Intérêt	1,533 80
Salaire d'un chef	50 00	Perceptions pendant l'année	1,032 26
Amélioration des chemins	223 95	Remboursement de dépenses	116 26
Dépenses occasionnées par l'épidémie de la petite vérole, la vaccinat., etc.	200 34		
Total de la dépense	2,047 09		
Balance	30,684 43		
	32,731 52		32,731 52
		Balance, 30 juin 1881	30,684 43

50.—Sauvages de la Colombie-Britannique.

Commission sur perceptions	21 18	Balance, 30 juin 1880	5,066 22
Provisions pour une fête	107 80	Intérêt	253 32
		Perceptions pendant l'année	300 70
Total de la dépense	128 98		
Balance	5,491 26		
	5,620 24		5,620 24
		Balance, 30 juin 1881	5,491 26

DT. 51.—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST. AV.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Commission sur perceptions	223 68	Balance, 30 juin 1880	242 69
Dépenses occasionnées par des saisies.	347 10	Intérêt	17 16
Arpentages	15 00	Perceptions durant l'année	2,542 80
Dépenses des agents	62 25		
Mesurage de bois	4 00		
Total de la dépense	652 03		
Balance	2,250 62		
	2,902 65		2,902 65
		Balance, 30 juin 1881	2,250 62

52.—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Distribution parmi les sauvages	400 00	Balance, 30 juin 1880	1,428
Commission sur perceptions	10 30	Intérêt	71 44
Améliorations	546 30	Perceptions durant l'année	111 51
Achat de terrain	332 00		
Arpentages	87 50		
Total de la dépense	1,376 10		
Balance	235 66		
	1,611 76		1,611 76
		Balance, 30 juin 1881	235 6

53.—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Commission sur perceptions	12 16	Balance, 30 juin 1880	1,458 05
Arpentages	72 00	Intérêt	72 88
Frais *in re* vente de liqueurs	16 90	Perceptions durant l'année	169 60
Copie d'un acte	3 00		
Total de la dépense	104 06		
Balance	1,596 47		
	1,700 53		1,700 53
		Balance	1,596 47

Dr. 54.—Sauvages de Tobique. Av.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Balance, 30 juin 1880, au débit du compte d'intérêt.	6 22	Balance, 30 juin 1880, au crédit du compte du capital.	2,567 28
Distribut. parmi les sauvages 57 56		Intérêt	128 08
Commission sur perceptions... 57 57		Perceptions durant l'année	575 68
Ecole 213 68			
Comptage de bois 34 52			
Total de la dépense	363 33		
Balance	2,901 49		
	3,271 04		3,271 04
		Balance, 30 juin 1881	2,901 49

55.—Sauvages de l'Ile du Prince-Edouard.

Aucune.		Balance, 30 juin 1880	26 24
		Intérêt	1 32
		Balance, 30 juin 1881	27 56

56.—J B. Clench.

Aucune.		Balance, 30 juin 1880	1,030 28
		Intérêt	51 52
		Balance, 30 juin 1881	1,081 80

57.—Nancy Maiville.

Payé à elle-même	126 32	Balance, 30 juin 1880	2,531 37
Balance	2,531 65	Intérêt	126 60
	2,657 97		2,657 97
		Balance, 30 juin 1881	2,531 65

Dr. 58.—James Menace. Av.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Payé à lui-même	75 80	Balance, 30 juin 1880	1,518 83
Balance	1,518 99	Intérêt	75 96
	1,594 79		1,594 79
		Balance, 30 juin 1881	1,518 99

59.—William Wabbuck.

Payé à lui-même	101 27	Balance, 30 juin 1880	2,025 34
Balance	2,025 31	Intérêt	101 24
	2,126 58		2,126 58
		Balance, 30 juin 1881	2,025 31

60.—Fonds des sauvages de la province de Québec.

Distribution parmi les diverses tribus de sauvages	5,219 04	Balance, 30 juin 1880	51,554 30
Appoint. et dépenses des agents	1,213 35	Intérêt	2,664 52
do du médecin et médicaments	338 90	Subvention du gouvernement	4,200 00
Ecole	100 00	do do pour translation du cimetière à Chicoutimi	250 00
Translation de corps	238 59	Dépenses de 1879-80 portées au compte de la caisse des écoles sauvages	250 00
Missions catholiques	366 66		
Dépenses d'hôpital	235 91		
Vaccination des sauvages	44 63		
Arpentage	25 00		
Frais *in re* évictions	381 11		
Frais de transport d'un aliéné	46 43		
Total de la dépense	8,209 62		
Balance	50,709 20		
	58,918 82		58,918 82
		Balance, 30 juin 1881	50,709 20

Dr. 61.—Caisse de l'administration des terres des sauvages. Av.

Dépense.	$ cts.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Balance au débit du compte d'intérêt, 30 juin 1880		5,729 19	Balance au crédit du compte du capital, 30 juin 1880	106,469 82
			Intérêt	6,044 44
Appoint. des agents et commis.	14,020 96		Perceptions durant l'année	637 43
Commission payée aux agents	1,591 98		Remboursement de dépenses	91 63
Dépenses des agents, y compris loyer de bureaux, frais de voyages, etc	2,917 82		Octroi du gouvernement pour achat de couvertures de laine pour les sauvages âgés et infirmes d'Ontario et Québec	1,600 00
Commis surnum., service intér.	399 51		Balance	16,465 18
do do extér.	317 84			
Travail supplémentaire par les commis du département	70 00			
Appointements des médecins	1,675 00			
Caisse de retraite	1,380 00			
Aviseur légal (Z. A. Lash)	392 00			
Avance (remb. pendant l'année, et inscrite dans les recettes)	85 95			
Annonces	794 91			
Télégrammes	58 87			
Couvertures de laine pour les sauvages âgés et infirmes	1,656 25			
Vaccin	727 19			
Médicaments	178 94			
Somme affectée à l'amélioration des chemins, payée à la commission des terres, Toronto	2,500 00			
Arpentages	300 00			
Impressions et papeterie, y compris les cartes	372 96			
Dépenses, empiétements	100 00			
do trafic des liqueurs	200 00			
do vente de terres	223 75			
Mesur. de pierre, Caughnawaga	91 36			
Somme accordée p. un cachot	30 00			
Charrue offerte en prix aux sauvages des Six Nations	35 00			
Dénombrement des sauvages	61 25			
Transp. de sauvages et secours	27 25			
Dépenses d'un commiss. chargé de régler des contestations	60 00			
Dominion Annual Register	10 00			
Guide postal	4 00			
Frais de transport de deniers	15 10			
Total des déboursés durant l'année	30,297 89			
Moins, commission sur les perceptions portée au compte des diverses tribus	8,388 40			
Total des dépenses de cette caisse		21,909 49		
Balance		103,669 82		
		131,308 50		131,308 50
Balance au débit du compte d'intérêt, 30 juin 1881		16,465 18	Balance au crédit du compte du capital, 30 juin 1881	103,669 82

Dr. 62.—Compte indéterminé. Av.

Dépense.	$ cts.	Recette.	$ cts.
Commission sur perceptions	46 95	Balance, 30 juin 1880	4,911 91
Grain de semence pour les sauvages de Shawanaga et Henvey's Inlet	181 85	Intérêt	245 60
Payé au ministère des finances	469 50	Perceptions	508 09
Total de la dépense	698 30		
Balance	4,967 30		
	5,665 60		5,665 60
		Balance, 30 juin 1881	4,967 30

63.—Caisse des écoles sauvages.

Subventions aux écoles et institutions d'éducation	9,665 00	Balance, 30 juin 1880	145,195 14
Appointements des instituteurs	5,853 12	Intérêt	7,481 80
do missionnaires	1,863 99	Octroi du gouvernement	5,000 00
Education de l'enfant de H. P. Chase	80 00	Remboursement de dépense	20 50
Livres donnés en prix, cartes, etc	187 30	Balance	3,155 30
Améliorations aux maisons d'école	427 00		
Bois	44 50		
Inspection des écoles	59 00		
Construction d'abris pour les bestiaux	1,000 00		
Total de la dépense	19,179 91		
Transporté de la caisse des sauvages de la province de Québec	250 00		
Balance	141,422 83		
	160,852 74		160,852 74
Balance au débit du compte d'intérêt, 30 juin 1881	3,155 30	Solde au crédit du compte du capital, 30 juin 1881	141,422 83

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
John Gorman.

OTTAWA, 14 avril 1882.

Fonds affecté aux sauvages.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception des états de compte de votre département, indiquant les dépenses et les recettes de ce fonds pendant les cinq mois terminés le 30 novembre dernier

* * * * * * * * *

Comme l'intérêt appartenant à chaque tribu et à chaque compte est calculé sur la balance disponible au commencement de l'année, je vous prierais de fournir à ce bureau un état indiquant les balances exactes au débit et au crédit de chaque compte le 1er juillet dernier, le taux de l'intérêt accordé, et la somme disponible pendant le présent exercice.

Je voudrais avoir les renseignements sur les agents, les missionnaires, etc., demandés dans ma lettre du 29 mars, avec en outre des listes de ceux qui sont à la retraite, et de toutes les subventions qui se paient aujourd'hui et l'autorité sur laquelle elles sont basées.

J'ai remarqué que des items qui auraient dû être portés au compte du revenu l'ont été au compte des dépenses, et que d'un autre côté, on a inscrit au crédit du revenu, des sommes qui étaient des remboursements de dépenses.

Sur deux comptes on a retiré plus que le montant de l'intérêt dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier, ce qui laisse au débit un solde qui se décompose comme suit:—

Sauvages de la Tobique, Nouveau-Brunswick	$ 6.22
Fonds affecté à l'administration des terres	5,316.79

Quelles sont les règles qui s'appliquent lorsqu'on dépasse l'avoir du compte de l'intérêt? La chose doit-elle être autorisée par un arrêté du Conseil?

Veuillez être assez bon de me donner une liste des actes qui régissent les fonds affectés aux sauvages.

Je remarque que les retenues pour la caisse de retraite sur les appointements des agents, etc., n'entrent pas en ligne de compte. Ne serait-il pas mieux que le montant entier des appointements de ces personnes figurât dans les dépenses et que les retenues fussent inscrites au crédit d'un compte de la caisse de retraite, dans lequel seraient portées les allocations accordées à ceux qui sont pensionnés.

Quant aux bordereaux de paie, je suggérerais que l'on prît de chaque sauvage un reçu écrit, de sa propre main, lorsqu'il peut écrire, et que le certificat annexé fût signé par les chefs, et qu'un témoin déclarât que les paiements ont été faits comme indiqués dans les bordereaux, et que chaque sauvage a signé ou fait sa marque.

La pratique de donner l'argent dû à un sauvage à un autre sauvage ou à toute autre personne pour le lui remettre, devrait être discontinuée autant que possible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

OTTAWA, 22 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 16 du courant, demandant des explications au sujet d'un paiement de $5,000 fait à Thomas B. White le 30 mai dernier, sur le capital des Wyandottes d'Anderdon, et de vous informer que la somme a été prêtée à Thomas White par ordre du surintendant général des affaires des sauvages, avec le consentement unanime de la tribu à laquelle il appartient, en présence du surintendant des affaires des sauvages. Le montant du

prêt est garanti par une hypothèque sur un terrain de carrière possédé en franc-alleu par le dit White, et il doit être remboursé en trois ans, avec intérêt à cinq pour cent, payable semi-annuellement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT SINCLAIR,

Sous-surintendant général intérimaire des affaires des sauvages.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 30 novembre 1881.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 courant me demandant de vous fournir un état indiquant combien il a été dépensé dans le cours de l'exercice 1880–81, sur chacun des crédits ci-après mentionnés :

1. Pour les sauvages de Québec	$ 4,200 00
2. Pour l'achat de couvertures de laine	1,600 00
3. Pour les écoles des sauvages dans Ontario et Québec.	5,000 00
4. Pour annuités en vertu du traité Robinson	14,000 00
5. Translation du cimetière des sauvages à Chicoutimi	250 00

Les dépenses sur ces crédits ont été comme suit :

1. Pour les sauvages de Québec :		
Pour secours	$3,418 01	
Pour graines, grains et instruments aratoires	1,801 03	
		5,219 04

Le crédit a été dépassé et la différence ($1,019.04) a été prise sur l'intérêt de l'année sur le capital placé du fonds des sauvages de la province de Québec.

2. Pour l'achat de couvertures de laine pour les sauvages âgés ou infirmes de l'Ontario et de Québec	$1,600 00

Les couvertures achetées et distribuées dans le cours de l'exercice coûtent $1,655.75, et les intérêts sur le capital placé du fonds de l'administration des terres des sauvages, ont fourni les $55.75 dépensés pour cette fin en sus du crédit.

3. Pour les écoles des sauvages dans l'Ontario et Québec.

Les dépenses sur le fonds des écoles des sauvages ont été faites pour les fins suivantes :

Subventions aux maisons d'éducation, appointements payés aux instituteurs et aux missionnaires.

Réparations faites aux écoles, inspection des écoles, livres et fournitures d'écoles, combustible, etc., et se sont élevées à $17,919.41.

Le 1er juillet 1881, la caisse avait à son crédit une balance d'intérêt de	$2,282 31
Intérêt de l'année	7,481 80
Crédit	5,000 00
En tout	$14,764.11

Les dépenses ont donc dépassé les crédits affectés à ce fonds de $3,155.30.

On croit que dans le cours du présent exercice, les dépenses pour les écoles des sauvages resteront dans la limite des crédits votés pour cette fin.

4. Annuités en vertu du traité Robinson $14,000 00

Cette somme a été distribuée comme suit :

Aux Ojibbeways du lac Supérieur	$ 5,222 28	
" " Huron	8,777 72	
		$14,000 00
Les annuités payées en vertu de ce traité se sont élevées à.	$17,228 00	
Les dépenses occasionnées par le paiement ont été de.....	423 10	
En tout.....		$17,651 10

Ce qui indique qu'il a été dépensé en sus du crédit $3,651.10, payés avec l'intérêt (s'élevant à $4,400 par année) du capital au crédit de ces sauvages.

Il paraîtrait donc à première vue que le crédit de $14,000 est de $749.90 (différence entre $3,951.10 et $4,400,) plus élevé qu'il ne faut ; mais je crois qu'une somme moindre serait insuffisante, parce qu'il y a toujours, lorsque se font les paiements, des sauvages absents auxquels il faut payer des arrérages l'année suivante, et le nombre de ces absents, ou la somme que le département peut être appelé à leur payer, ne peut être exactement estimé.

5. Translation du cimetière des sauvages à Chicoutimi.....	$250 00	
La somme dépensée pour ce service a été de.....	238 59	
Laissant au crédit du fonds des sauvages de la province de Québec, une balance de.....	$ 11 41	

qui pourra cependant être employée dans le cours du présent exercice.

J'ai l'honnenr d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET
Sou-ssurintendant général des affaires des sauvages.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 3 décembre 1881.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 8 novembre dernier au sujet de l'état du compte du fonds des sauvages pour l'exercice 1880-81, indiquant un apparent excédant de dépense dans les comptes ci-après :

Bande de Fort-William.....	$ 117 11
Sauvages du lac Saint-Jean.....	184 18
Fonds affectés à l'administration des terres des sauvages	16,455 18
Fonds affectés aux écoles des sauvages.....	3,115 30

et me demandant de vous dire pourquoi a lieu cet excédant de dépenses, et si l'on a pris des mesures pour y remédier.

En réponse, j'ai l'honneur de vous dire qu'en juin dernier, on a jugé à propos de fournir à la bande de Fort-William une paire de bœufs qui a coûté $149.25, et cette somme, qui a été portée au compte de l'intérêt de cette bande, sera graduellement remboursée en affectant à ce remboursement l'intérêt de son capital, qui s'élève à $53.65 par année.

La balance au débit de ce compte disparaîtra donc probablement dans deux ans d'ici.

Deux causes ont contribué à la balance restant au débit du compte des sauvages du lac Saint-Jean, la première étant l'insuffisance de la somme de $1,000 donnée par le gouvernement pour faire face aux frais d'établissement de chemins à travers leur réserve ; et la seconde, l'éviction des squatters et les frais occasionnés par les mesures judiciaires prises contre eux.

Le fonds affecté à l'administration des terres des sauvages a commencé l'exercice 1879-80 avec une balance au crédit de l'intérêt de		$3,227 43
Les recettes de l'année ont été de		17,841 50
En tout		$12,068 93
En 1880-81, il n'y avait rien au crédit de ce compte et les recettes n'ont été que de		16,775 90
La perte de l'actif était donc de		$4,293 03
En 1879-80, les dépenses ont été de	$28,324 47	
En 1880-81, elles ont été de	30,311 81	
Soit une augmentation de	$1,987 34	
L'exercice avait commencé avec une balance au débit de ce compte, de	5,316 79	
		7,304 13
En tout		$11,597 16

ce qui est bien près de la somme de l'excédant des dépenses de 1880-81, comparées à celles de 1879-80.

Les raisons de cet excédant continuel de dépenses sont variées. Les affaires du département augmentent constamment, avec accroissement correspondant dans les frais d'administration. Par exemple, l'augmentation inévitable des dépenses en 1877-78 comparées à celles de 1879-80, se décompose approximativement comme suit :

Pour appointements	$320 00
Dépenses contingentes	1,200 00
Gratifications de retraite	100 00
Arpentages	800 00
Divers	2,700 00
Total	$5,120 00

Le département est actuellement occupé à étudier la question de faire rembourser au capital du Fonds, certaines sommes prêtées de temps à autre à diverses bandes de sauvages pour leur permettre d'arpenter, pour s'y établir, des terres cédées par eux au gouvernement pour fins de colonisation. Ces frais s'élèvent à un peu plus de $80,000, et l'intérêt à 5 pour cent s'élèverait aujourd'hui à près de $50,000

Le département sait de plus que la caisse a subi une perte d'environ $10,000 dans le cours des dix dernières années, par le paiement des pensions faites aux employés à la retraite.

Je crois que le fonds affecté à l'administration ne devrait pas supporter cette charge, qui entraîne une perte annuelle d'environ $1,000, et l'on pourrait s'efforcer de transférer la charge des pensions au fonds de retraite fédéral ; il y a déjà un précédent.

Si l'on décide d'exiger les remboursements ci-dessus mentionnés, et si le fonds est libéré de la charge des pensions, je crois que les recettes couvriront à l'avenir les dépenses.

La balance au débit du fonds affecté aux écoles des sauvages, est le résultat de certaines erreurs commises en portant à ce compte au lieu de celui des fonds affectés aux tribus les appointements payés à des maîtres d'écoles.

Ces erreurs seront corrigées dans le cours du présent exercice, et je crois que ce fonds suffira à ces charges.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET.
Sous-surintendant général des affaires des sauvages.

M. J. L. McDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Solde de la police, y compris état-major, et solde additionnelle aux cultivateurs, artisans, etc.	118,000 00	93,985 65	24,014 35	
Rations	45,000 00	36,727 13	8,272 87	
Fourrage	40,000 00	38,543 68	1,456 32	
Combustible et éclairage	5,000 00	11,503 43	.....	6,503 43
Vêtements	22,000 00	27,693 15	.....	5,693 15
Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions	30,000 00	35,326 92	.....	5,326 92
Médicaments, soins médicaux et dép. de l'hôpital	1,500 00	4,272 56	.....	2,772 56
Livres et papeterie	1,000 00	2,452 98	.....	1,452 98
Frais de transport, guides, charretiers et hommes de peine	24,500 00	34,114 41	.....	9,614 41
Dépenses contingentes	3,000 00	5,225 32	.....	2,225 32
	290,000 00	.....	33,743 54	33,588 77
Total de la dépense	.....	289,845 23		
Balance non dépensée	.....	154 77	.....	154 77
	290,000 00	290,000 00	33,743 54	33,743 54

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
H. G. DUNLEVIE.

MÉMOIRE.—La solde de la police, comme on peut voir par l'état ci-dessus, n'a pas atteint le chiffre de l'estimation, et cela est dû en partie à ce que la solde a été réduite et en partie aux articles retirés des magasins, sur remboursement, la valeur de ces objets ayant été inscrite lors de leur achat aux divers articles du crédit auquel ils sont imputables comme approvisionnements achetés pour l'usage de la police.

La différence accusée entre l'estimation et la dépense pour les rations provient de ce qu'on en a acheté moins qu'on ne s'attendait.

La seule explication qu'on puisse donner au sujet des items qui présente un excédant de dépenses, est que la nature des services rendus par la police est telle qu'il est impossible de faire à l'avance une subdivision exacte du total des crédits nécessaires pour l'exercice.

L'item du combustible, par exemple, dépasse le crédit. Ceci est dû au froid extrême de l'hiver dernier, et à la rareté du combustible aux endroits où le service public exige la présence de détachements de la police.

Les dépenses pour réparations et renouvellements, transports, etc., dépendent du service que la police peut être appelée à faire par détachements ou comme escorte.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DIVERS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Vote.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Gazette du Canada ..... *a*	4,000 00				
Impression et envoi de la *Gazette*		1,998 58			
Papier		932 18			
Traduction		113 60			
Timbres-poste, etc		149 61			
Total des dépenses			3,193 97		
Balance non employée				806 03	
Balance pour l'année 1880-81 ..... $1,690 95					
Impressions diverses	10,000 00				
Rapports parlementaires		8,721 16			
Discours sur le budget		344 50			
do en français		133 50			
Total des dépenses			9,199 16		
Balance non employée				800 84	
Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement durant les premiers quinze jours de la prochaine session	50,000 00				
Gratification aux représentants de fonctionnaires décédés		6,103 77			
Grat. à des fonct. lors de leur retraite, pénitenciers de St-Jean d'Halifax et de Dorchester		5,624 75			
Retrait de la monnaie d'argent dépréciée de la N.-E		5,489 04			
Commissaire à l'exposition de Paris, solde de compte		1,762 60			
Délégué à la commission sanitaire de Washington		329 40			
Aides aux pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse		1,000 00			
Frais de déménagement du juge Miller, à Winnipeg		1,000 00			
Commission *in re* emploi d'ouvriers dans les manufactures		600 00			
Frais de justice et sténographie dans certaines causes		1,162 70			
Honoraires et amendes remboursés		99 00			
Livres pour la bibliothèque		555 00			
Documents, etc., pour la bibliothèque de Londres, Ang		156 22			
Divers paiements et dépenses		246 08			
Total non employé			24,128 56		
Balance non employée				25,871 44	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine ..... *b*	4,000 00	.....	1,749 67	2,250 33	
Dépenses du gouvernement des territoires du Nord-Ouest... ..... *c*					
43 Vic., chap. 25, sect. 89.....	8,800 00				
Appointements du régistraire.....	.....	1,999 92			
do du greffier du C..	.....	1,650 00			
Traitem. des membres du conseil	.....	1,633 33			
Appointements des régistraires...	.....	1,685 40			
Dépenses totales.....	.....	.....	6,968 65		
Solde non dépensée.....	.....	.....	.....	1,831 35	
Acte des subsides, 1880-81.....	17,000 00				
Alloc. aux régistr. p. leurs bur...	.....	900 00			
Appoint. des institut. et impressions pour les écoles	.....	187 75			
Service postal.....	.....	2,415 00			
Ponts.....	.....	2,990 70			
Frais de voyages du lieutenant-gouverneur et des membres du conseil du Nord-Ouest.....	.....	2,297 00			
Allocations de voyages aux régistraires.....	.....	600 00			
Soin des aliénés.....	.....	547 15			
Dépenses d'élections.....	.....	443 80			
Timbres-poste.....	.....	26 25			
Télégrammes.....	.....	116 81			
Journaux.....	.....	88 05			
Livres de loi et autres.....	.....	96 46			
Papeterie.....	.....	142 50			
Impressions	.....	229 80			
Messagers, conseil du Nord-Ouest	.....	165 00			
Divers.....	.....	64 93			
Dépense totale.....	.....	.....	11,311 20		
Solde non-dépensée.....	.....	.....	.....	5,688 80	
Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin..... *d*	5,000 00				
Appointements du secrétaire.....	.....	499 92			
Soin des aliénés.....	.....	765 08			
Dépense totale.....	.....	.....	1,265 00	3,735 00	
Dépense probable de la mise en vigueur de la loi relative au commerce des spiritueux.... *e*	5,000 00	.....	5,963 30	.....	963 30

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Somme probable nécessaire pour donner une compensation aux membres de la police à cheval du N.-O., pour blessures reçues dans l'exécut. de leurs dev *f*	2,000 00	.....	200 00	1,800 00	
Frais de publication et de distribution de 3,000 exemplaires d'une lettre adressée au commerce sur le Brésil, ainsi que de 400 circulaires envoyées à la presse pour attirer son attention sur cette lettre.....	161 90	.....	161 90		
Coût de 206 exemplaires de l'*Annual Register and Review*.....	515 00	.....	515 00		
Dépenses se rattachant à la commission du chemin de fer du Pacifique.....	12,500 00				
Avances auxmembres de la commission	.....	5,500 00			
Avances au secrétaire de la commission.....	.....	2,386 13			
Services d'un comptable et de deux commis.....	.....	1,555 77			
Rapport sténogr. des témoignag.	.....	1,500 00			
Télégrammes	.....	63 02			
Indemnité des témoins et dépenses.....	.....	1,015 90			
Services, loyer, livres, papeterie, voitures, frais de messag., etc..	.....	479 18			
Total des dépenses.....	.....	.....	12,500 00		
Pour rembourser aux ayants cause de feu A. M. Delisle, ses émoluments comme préposé à l'engagement des matelots versés dans le trésor lorsqu'il agissait comme perc. des doua. à Montréal.	2,457 29	.....	2,457 29		
A payer à sir Alexander Galt pour services et dépenses en juin, juillet, août et septembre 1879, dans ses négociations commerciales avec la France, l'Espagne, etc.....	4,058 32	.....	4,058 32		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DIVERS—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.		Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Dépenses se rattachant à la commission du service civil	10,000 00				
Vacations, frais de voyages, etc., payés aux membres de la commission		7,469 19			
Payé pour d'autres services		244 00			
Télégrammes		35 07			
Papeterie, impressions, papier, livres, etc		1,887 96			
Total des dépenses			9,636 22		
Balance non dépensée				363 78	
Frais de voyages des membres de la commission des chutes Niagara, et coût de l'exploration et des plans des environs de la chute.... *g*	1,000 00		300 85	699 15	
Paiements faits à l'honorable Hector Fabre pour dépenses se rattachant à des services particuliers rendus en France	2,931 11		2,931 11		
Frais judiciaires encourus par le ministère du revenu de l'intérieur dans certaines affaires ..... *h*	1,800 00				
Pour l'accise		918 09			
Pour les glissoirs et estacades		506 76			
Total des dépenses			1,424 85		
Balance non dépensée				375 15	
Remboursements à M. Geo. G. Dunstan de dépenses se rattachant à la préparation du tarif	453 75		453 75		
Frais de justice encourus par le département de la marine et des pêcheries dans la cause de la Reine *vs.* Bourassa	* 78 90			78 90	
Pour indemniser le major Hébert, de la batterie "B," de la perte de propriété causée par le feu aux casernes de la Tête du Pont, Kingston	550 00		550 00		
Paiement de la gratification à lady Cartier, mandat du gouv. gén. n° 27	500 00		500 00		

* Cette somme a été payée le 30 septembre 1881, par un mandat du gouverneur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DIVERS—*Fin.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Enquête sur la prétendue introduction clandestine d'armes au Canada, mandat du gouverneur général n° 33.....	1,000 00	.....	461 00	539 00	
Montant accordé pour venir en aide aux incendiés de la ville de Québec, mandat du gouv. général n° 35.....	10,000 00	.....	10,000 00		

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 13 décembre 1881.

a. MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, j'ai l'honneur de vous dire ce qui suit :—

1. Au sujet de la différence accusée entre le crédit et la dépense pour la *Gazette Officielle* et impressions diverses, votre lettre ayant été transmise à l'imprimeur de la reine, cet officier fait rapport qu'il croit qu'il vaut mieux faire une estimation un peu trop élevée que de se trouver en face d'un déficit qu'il faudrait ensuite combler au moyens d'arrêtés du conseil et de crédits supplémentaires.

* * * * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 22 novembre 1881.

b. MONSIEUR,—En vous transmettant un état indiquant les sommes dépensées pour la commutation de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine (un des articles du crédit "Divers"), j'ai l'honneur de vous dire que ces dépenses dépendent du nombre d'officiers en service au Canada qui ne font

pas partie du mess, et comme ce département ignore nécessairement quel sera le nombre de ces officiers lorsqu'il prépare son budget, la somme demandée ne peut être qu'approximative.

Les dépenses cette année ont été moins considérables que d'habitude, ce qui nous a laissé une balance disponible de $2,250 33.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 13 décembre 1881.

c. Monsieur,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, demandant des renseignements sur les causes de la différence accusée entre les dépenses et les crédits votés pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier, sous le chef Divers, j'ai l'honneur de vous dire que les dépenses faites sur les crédits votés pour les territoires du Nord-Ouest pour le dernier exercice, n'ont pas été aussi fortes qu'on prévoyait, 1° parce que le nombre des élèves qui ont assisté à l'école ayant été peu considérable on a payé de moins forts appointements aux instituteurs; 2° parce que la construction des ponts n'a pas été poussée aussi vigoureusement qu'on prévoyait; 3° parce que l'ouverture de trois nouveaux bureaux d'enregistrement et la nomination des régistrateurs ont été retardées jusque tard en décembre dernier.

* * * * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 13 décembre 1881.

d. Monsieur,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, etc., etc., etc.

* * * * * * * *

Relativement à la différence accusée entre la dépense et le crédit voté pour Kéwatin, je ne puis expliquer pourquoi la dépense n'a pas atteint le chiffre de l'estimation.

Dans les premières années, on a voté annuellement la somme de $5,000; le lieutenant-gouverneur a demandé cette somme comme d'habitude l'année dernière, mais elle s'est trouvée plus élevée qu'il n'a été nécessaire.

Pour qu'il puisse faire face aux cas fortuits qui entraîneraient certaines dépenses, il est nécessaire que le lieutenant-gouverneur ait toujours une certaine somme à sa disposition.

* * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

OTTAWA, 13 décembre 1881.

e. MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, j'ai l'honneur de vous dire ce qui suit:—

* * * * * * *

2° Relativement au crédit voté pour faire face aux dépenses probables de mise en vigueur de la loi relative au commerce des spiritueux, il était difficile de faire des prévisions plus justes, car il était impossible de prévoir le nombre de demandes qui seraient faites sous l'autorité de cette loi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
EDOUARD J. LANGEVIN,
Sous-secrétaire d'Etat.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 13 décembre 1881.

f. MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 2 du courant, etc., etc., etc.

* * * * * * *

Certaines réclamations de compensation ayant été laissées en suspens jusqu'à ce qu'on ait obtenu des renseignements plus complets, toute la somme votée pour "donner une compensation aux membres de la police à cheval du Nord-Ouest, pour blessures reçues dans l'exécution de leurs devoirs," n'a pas été dépensée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
LINDSAY RUSSELL,
Sous-ministre intérimaire de l'intérieur.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 3 décembre 1881.

g. MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 2. Je vous renvoie le document qu'elle contenait avec l'annotation que vous voulez. Je me propose de demander, lorsque je préparerai les prévisions budgétaires, qu'on porte la même somme au budget et peut-être une plus forte.

Votre obéissant serviteur,
A. CAMPBELL,

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

MÉMOIRE.—La balance de ce crédit n'a pas été dépensée, parce que le service pour lequel il a été voté n'a pas encore été terminé. Il était en voie d'accomplissement lorsque l'auditeur général a retiré la balance des deniers qui était à mon crédit.

A. CAMPBELL.

OTTAWA, 6 décembre 1881.

h. J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 2 du courant, demandant des explications sur la différence accusée entre le crédit voté pour les frais de justice et les dépenses, et de vous dire que je n'ai aucun renseignement à vous donner à ce sujet.

J'ai l'honnenr d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 29 mars 1881.

MONSIEUR,—Je vous serais obligé si vous vouliez m'envoyer un état indiquant le nombre de jours pendant lesquels a siégé la commission du chemin de fer Canadien du Pacifique, la rémunération journalière de chacun de ceux qui font partie de la commission et la somme totale reçue jusqu'à ce jour par chacun d'eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. N. F. DAVIN,
Secrétaire, Commission du chemin de fer du Pacifique.

COMMISSION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE,
OTTAWA, 5 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 mars dernier, relativement au nombre de jours pendant lesquels a siégé cette commission, etc.

Les commissaires me chargent de vous dire que le nombre de jours pendant lesquels cette commission a siégé jusqu'au 31 mars dernier inclusivement, est de deux cent quatre-vingt-huit; que le chiffre de la rémunération, s'il a été fixé, ne leur a pas encore été communiqué, et qu'ils vous feront transmettre sans délai un état indiquant la somme totale reçue par chacun de ceux auxquels il a été payé quelque chose de la part de la commission, faisant ou non partie de celle-ci, en même temps que l'objet pour lequel ces paiements ont été faits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
NICHOLAS FLOOD DAVIN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 6 avril 1881.

MONSIEUR,—Avant de rembourser les banques des chèques délivrés dans le cours du mois dernier, je voudrais avoir les états que j'ai demandés dans ma lettre, et que vous deviez me transmettre sous peu. Veuillez aussi me citer l'autorité en vertu de laquelle les commissaires sont remunérés. Votre propre traitement a été, je crois, déterminé par un arrêté du conseil, mais je n'ai aucun souvenir d'un arrêté établissant la rémunération des commissaires. Il est important qu'il n'y ait aucun retard pour les remboursements à faire aux banques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. N. F. DAVIN,
Secrétaire, Commission du chemin de fer du Pacifique.

COMMISSION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE,
OTTAWA, 6 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai répondu à votre lettre en disant que je vous enverrais l'état en question; j'ai en même temps répondu à ce que vous me demandez dans votre lettre que je viens de recevoir.

Ma rémunération est fixée par arrêté du conseil à cinq dollars par jour et mes frais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
NICHOLAS FLOOD DAVIN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 7 avril 1881.

MONSIEUR,—Vous n'avez pas compris ce que je désirais avoir, c'est-à-dire un état indiquant de quel droit chacun a reçu l'argent payé.

J'ai expliqué hier au président ce que je voulais avoir, et les raisons qui me le faisaient demander.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. N. F. DAVIN,
Secrétaire de la commission du chemin de fer du Pacifique.

COMMISSION DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN,
OTTAWA, 8 avril 1881

MONSIEUR,—Les commissaires me chargent de vous dire, en réponse à votre lettre d'hier, qu'ils ne peuvent montrer qu'aucun d'eux ait droit à quoi que ce soit.

Ils n'ont jamais su que leurs services dussent être rémunérés.

MM. Clark et Keefer ont retiré un peu moins que le montant de leurs dépenses réelles. M. Miall, a retiré ses frais, plus une avance, parce qu'on prévoyait que le gouvernement avait intention d'accorder une rémunération, au compte de laquelle cette avance serait portée.

Je vous ai déjà écrit à mon propre sujet. Si vos observations s'appliquent à aucune autre personne que les commissaires, je tâcherai de vous fournir tous les renseignements voulus, si vous voulez bien me nommer ces personnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
NICHOLAS FLOOD DAVIN,
Secrétaire.

A M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 9 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai compris, d'après ce que votre président m'a dit, qu'il avait intention de s'adresser au secrétaire d'Etat dans le but de faire déterminer la rémunération des commissaires. L'arrêté du conseil à ce sujet pourrait peut-être régler la question des frais de voyages en même temps que celle de la rémunération.

Il ne devrait pas être fait d'avance avant que le chiffre de la rémunération ait été fixé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. N. F. DAVIN,
Secrétaire de la commission du chemin de fer du Pacifique.

OTTAWA, 9 juin 1881.

MONSIEUR,—En examinant le compte de vos dépenses jusqu'à la date du 31 mai dernier, suivant les chèques, je trouve qu'on a fait les paiements suivants :

G. M. Clarke	$2,050 00	
S. Keefer	1,450 00	
E. Miall	1,600 00	
N. F. Davin	2,084 50	
		$7,184 50

Aux employés subalternes, aux témoins, etc	$4,556 21
Total des dépenses à la date du 31 mai.....	$11,740 71
Balance disponible...	759 29
Crédit voté.....	$12,500 00

Lorsqu'une avance est faite à un employé d'un département quelconque pour frais de route ou d'hôtellerie, il est obligé de fournir en détail un état accompagné autant que possible des pièces justificatives.

On s'attendra probablement à ce que cette règle soit appliquée à tous les paiements de deniers publics faits pour le même objet. S'il en est ainsi, des pièces justificatives devront être fournies pour tous les paiements de cette nature, de manière à ce que je puisse classifier convenablement ces dépenses dans mon rapport.

Je vous serai obligé de voir à cela le plus tôt possible.

Il n'y a aucun arrêté du conseil autorisant le paiement d'aucune rémunération aux commissaires pour les services qu'ils rendent. Comme un paiement de cette nature a été fait à l'un d'eux, j'aimerais que le conseil l'autorisât avant la fin de l'exercice.

Je vous ai déjà parlé de ces questions dans les lettres que je vous ai écrites, mais j'y reviens encore, vu que l'exercice tire à sa fin.

Si vous aviez des doutes sur aucune des dispositions de l'acte d'audition, je serais heureux de vous donner par lettre ou verbalement toutes les explications que vous pourriez désirer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. N. F. DAVIN,
Secrétaire, Commission du Pacifique.

OTTAWA, 27 avril 1881.

MONSIEUR,—Relativement aux états et pièces justificatives des dépenses de la commission du service civil, j'ai l'honneur de vous demander ce qui suit:—

1. Un état des chèques délivrés depuis le 28 mai dernier, pour que je puisse rembourser les banques.

2. Les chèques tirés par vous depuis le commencement des travaux de la commission, vu qu'aucun de ces chèques n'est encore parvenu à ce bureau.

3. Le compte en entier de chacun des membres de la commission, tel que fourni par lui. Les items de frais de route, d'hôtellerie, etc., doivent être donnés en détail, avec les dates.

Si toutes les dépenses de la commission sont terminées, et si des chèques ont été donnés pour les payer, je ferai, à votre demande, annuler la balance du crédit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. M. GRIFFIN,
Secrétaire, commission du service civil.
Ottawa.

NOTE.—Les états et les chèques demandés dans les paragraphes 1 et 2 ont été reçus depuis.

TORONTO, 19 mai 1881.

MONSIEUR,—Je regrette que l'état de ma santé ne m'ait pas permis de m'occuper de votre lettre que j'ai reçue à Ottawa.

* * * * * *

Quant aux chèques, j'en ai déjà envoyé trois états à votre bureau ; un premier, fait par moi-même, un second, par M. Mingaye, en mon absence, et un troisième, si je me rappelle bien, par moi-même. Les noms et les sommes étaient mentionnés dans chacun. Les seuls chèques émis depuis sont ceux qui ont été tirés sur le dernier crédit; je vous en ai rendu les comptes à Ottawa. Quant aux comptes fournis par les membres de la commission, je présume qu'ils sont corrects, mais je ne pourrais en faire l'audition sans entreprendre une correspondance pour laquelle je n'ai ni inclination ni le temps nécessaire.

Quant à l'annulation de la balance du crédit, c'est une question à décider par la commission, qui siège encore ou qui n'a pas encore terminé ses travaux.

* * * * * *

J'ai tant d'ouvrage à faire ici qu'il m'est tout à fait impossible de m'occuper davantage des affaires de la commission.

Tout à vous, à la hâte,

MARTIN J. GRIFFIN.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DOUANES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	219,735 00	223,567 29		3,832 29
Québec	193,890 00	195,229 20		1,339 20
Nouveau-Brunswick	92,005 00	91,220 45	784 55	
Nouvelle-Ecosse	107,405 00	108,045 16		640 16
Manitoba	13,000 00	12,649 59	350 41	
Territoires du Nord-Ouest	4,000 00	3,836 65	163 35	
Colombie-Britannique	23,600 00	21,880 27	1,719 73	
Ile du Prince-Edouard	22,930 00	21,890 92	1,039 08	
Inspection	18,000 00	15,847 11	2,152 89	
Divers	15,000 00	11,196 89	3,803 11	
Conseil des experts et service secret extérieur	15,000 00	12,340 78	2,659 22	
Total du crédit	724,565 00		12,672 34	5,811 65
			5,811 65	
Total de la dépense		717,704 31		
Balance non dépensée			6,860 69	

Droits de douanes	$18,406,092 13
Revenu net provenant des saisies	27,978 30

PAIEMENTS ADDITIONNELS FAITS AUX EMPLOYÉS DE LA DOUANE.

Par le département de la marine et des pêcheries—

H. A. Hood, percepteur	à	Yarmouth,	rapports sur les naufrages	$50 00
E. O'Brien	do	Windsor, N.E.	do	42 00
James Ross	do	Margaree, N.E.	do	4 00
R. Benoit	do	Arichat	do	22 00
W. R. Mingaye	do	Kingston	do	50 00
J. J. Fox	do	Iles de la Madeleine	do	6 00
Jos. Wilson	do	Sault-Sainte-Marie	do	45 00

Par le département du revenu de l'intérieur—

Commission pour la perception de droits d'accise, *voir* rap. du revenu de l'intérieur, page 211.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. T. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881.—Suite.

DOUANES—*Suite*

Service de l'extérieur.

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
Ontario.	$ cts.	$ cts.
Amherstburg	3,125 00	241 24
Belleville	2,700 00	455 36
Brantford	2,500 00	292 95
Brighton	600 00	154 20
Brockville	3,200 00	582 09
Chatham	2,750 00	291 13
Clifton	9,708 32	2,485 32
Cobourg	2,300 00	225 12
Colborne	800 00	11 98
Collingwood	900 00	136 71
Cornwall	1,400 00	99 87
Cramahe	400 00	146 73
Darlington	1,750 00	156 34
Dover	1,650 00	262 69
Dundas	1,000 00	135 75
Dunnville	1,400 00	48 03
Fort-Erié	4,466 66	409 10
Galt	800 00	49 95
Gananoque	900 00	686 33
Goderich	1,700 00	103 20
Guelph	3,066 65	279 30
Hamilton	18,750 00	3,460 39
Hope	2,400 00	212 91
Kincardine	331 10	20 56
Kingston	11,366 66	2 110 05
Kingsville	900 00	25 00
Lindsay	1,000 00	95 25
London	8,825 00	1,624 17
Morrisburg	1,020 00	174 07
Napanee	1,900 00	175 82
Newcastle	700 00	20 00
Niagara	1,300 00	143 40
Oakville	1,558 33	290 06
Oshawa	1,350 00	72 40
Ottawa	8,529 03	1,835 39
Owen-Sound	1,000 00	54 00
Paris	1,000 00	17 73
Pénétancouchine	675 00	8 34
Peterboro'	1,000 00	157 94
Picton	1,500 00	179 03
Prescott	5,425 00	527 83
Prince-Arthur's-Landing	1,841 66	31 11
*Rowan	125 00	11 50
Sainte-Catherine	3,400 00	362 63
Saint-Thomas	2,800 00	309 94
Sarnia	4,916 67	470 30
Saugeen	300 00	47 86
Sault-Sainte-Marie	2,900 00	628 05
Stratford	2,600 00	171 80
Toronto	42,358 31	9,032 81
Trenton	500 00	104 99
A reporter	179,388 39	29,628 72

* Fait port dépendant de Dover le 1er octobre 1881.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE DE L'EXTÉRIEUR—*Suite.*

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
Ontario—Suite.	$ cts.	$ cts.
Report	179,388 39	29,628 72
Wallaceburg	1,600 00	143 06
Whitby	1,700 00	78 66
Windsor	8,879 16	611 97
Woodstock	1,500 00	37 33
Total	$193,067 55	$30,499 74
Québec.		
Baie Bradore	600 00	
Clarenceville	600 00	80 00
Coaticooke	4,700 00	777 56
Dundee	1,350 00	150 10
Frelighsburg	850 00	81 07
Gaspé	1,800 00	165 03
Hemmingford	1,100 00	80 00
Lacolle	450 00	274 00
Iles de la Madeleine	1,200 00	60 84
Montréal	70,558 63	39,290 48
New-Carlisle	3,066 26	166 57
Percé	1,050 00	82 35
Potton	1,400 00	91 09
Québec	34,298 34	12,815 55
Rimouski	650 00	34 98
Russeltown	1,100 00	112 88
Saint-Armand	1,600 00	129 88
Saint-Hyacinthe	300 00	13 12
Saint-Jean	3,777 13	302 16
Sherbrooke	2,900 00	214 66
Sorel	500 00	60 00
Stanstead	3,461 28	137 54
Sutton	1,382 74	60 18
Trois-Rivières	1,000 00	354 78
Total	139,694 38	55,534 82
Nouveau-Brunswick.		
Bathurst	1,808 33	121 54
Campo Bello	1,100 00	131 76
Caraquet	800 00	120 97
Chatham	4,000 00	100 23
Dalhousie	2,360 00	89 40
Dorchester	1,100 00	54 38
Frédéricton	3,500 00	574 99
Grand-Falls	1,683 05	33 05
Hillsboro'	1,808 33	19 89
McAdam's-Junction	1,600 00	254 43
Moncton	1,600 00	197 28
A reporter	21,359 71	1,697 92

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DOUANES—*Suite.*

SERVICE DE L'EXTÉRIEUR—*Suite.*

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
Nouveau-Brunswick—Suite.	$ cts.	$ cts.
Report	21,359 71	1,697 92
Newcastle	3,033 33	27 40
Richibouctou	2,823 98	121 45
Sackville	1,200 00	64 90
Shédiac	1,000 00	78 38
Shippegan	660 00	26 06
Saint-André	3,250 00	282 66
Saint-George	950 00	64 85
Saint-Jean	40,528 40	5,888 11
Saint-Étienne	4,950 00	360 52
Woodstock	2,556 18	296 60
Total	82,311 60	8,908 85
Nouvelle-Ecosse.		
Amherst	3,220 00	30 00
Annapolis	1,310 00	50 17
Antigonish	1,400 00	78 96
Arichat	2,230 00	21 70
Baddeck	2,100 00	11 34
Barrington	830 00	86 54
Bridgetown	920 00	.....
Cornwallis	1,970 00	67 23
Digby	1,980 00	128 07
Guysboro'	2,010 00	96 48
Halifax	50,106 41	7,716 02
Liverpool	1,500 00	76 37
Lockeport	600 00	.....
Londonderry	660 00	4 17
Lunenburg	2,044 45	463 65
Margaretsville	730 55	26 35
North-Sydney	2,608 33	28 97
Parrsboro'	1,000 00	151 16
Pictou	6,025 00	316 00
Port-Hawkesbury	500 00	53 35
Port-Hood	710 00	3 96
Port-Medway	500 00	2 52
Shelburne	550 00	10 00
Sydney	2,910 00	.....
Truro	1,020 00	87 62
Weymouth	1,500 00	67 19
Windsor	2,510 00	10 03
Yarmouth	4,726 66	285 91
Total	98,171 40	9,873 94
Manitoba.		
Winnipeg	8,466 67	4,182 92

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DOUANES—*Fin.*

SERVICE DE L'EXTÉRIEUR—*Fin.*

Ports.	Appointements.	Dépenses contingentes.
Territoires du Nord-Ouest.	$ cts.	$ cts.
Fort-McLeod, à compte de la commission		1,853 31
Fort-Walsh do		1,254 47
Montagne des Bois do		728 87
Total		3,836 65
Colombie-Britannique.		
Port de New Westminster	5,704 00	491 30
Victoria	14,000 00	1,684 97
Total	19,704 00	2,176 27
Ile du Prince-Edouard.		
Port de Charlottetown	15,288 33	1,806 28
Summerside	4,373 32	422 99
Total	19,661 65	2,229 27
Inspection des ports	9,200 00	6,647 11
Conseil des experts et service secret extérieur		12,340 78
Diverses dépenses contingentes pour le bureau principal, etc...		11,196 89

OTTAWA, 18 novembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un état comparatif des crédits et des dépenses des douanes (service extérieur) pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, et en l'envoyant je vous ferai remarquer que les dépenses totales ont été de $6,860.69 de moins que les crédits votés.

Dans les trois provinces de l'Ontario, de Québec, et de la Nouvelle-Ecosse, les prévisions ont été dépassées de $5,811.65, soit d'un peu plus d'un pour cent. Cette proportion de l'excédant des dépenses est si faible qu'on ne saurait en indiquer la provenance autrement qu'en disant qu'un examen minutieux des comptes a montré qu'il s'est produit principalement dans les grands ports, où l'accroissement des affaires a nécessité une augmentation des dépenses pour services temporaires; cependant je pourrais ajouter qu'une différence d'une quinzaine de jours, en plus ou en moins, la longueur de la saison de navigation causerait, en aucun temps, entre les dépenses et les crédits, une différence aussi forte que celle qui est accusée par les comptes soumis aujourd'hui. Ces disparités sont donc incontrôlables, et les calculs les plus justes sont susceptibles de devenir incorrects pour cette raison seule.

Quant aux autres provinces et aux articles du crédit, les dépenses ont été inférieures aux prévisions. La plus forte différence s'est trouvée à l'article Inspection —certaines inspections particulières auxquelles on s'attendait n'ayant pas été complètement faites;—à l'article Divers, qui est toujours incertain et qui ne peut être prévu qu'approximativement; et finalement à l'article Conseil des experts et service secret extérieur, les dépenses prévues n'ayant pas toutes été trouvées nécessaires dans le cours de l'exercice.

Je suis, monsieur,
Votre, etc., etc.,

J. JOHNSON.
Commissaire des douanes.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 22 décembre 1881.

MONSIEUR,—Relativement à votre circulaire du 15 octobre dernier, contenant copie d'une ordonnance du conseil de la trésererie du 13 du même mois, demandant un état des émoluments supplémentaires payés aux officiers permanents, etc.

Je dois, en conséquence, vous faire rapport qu'il n'a été fait de paiements de cette nature, dans le cours de l'exercice qui s'est terminé le 30 juin dernier, qu'à deux employés, comme suit:

R. Baker, Halifax, $50.
E. Inglis, do $50.

Par inadvertance la sanction de ces deux paiements par un arrêté du conseil n'a pas été obtenue avant la fin de l'exercice, elle l'a été depuis pour le premier, mais non pour le service, l'employé auquel il avait été fait ayant quitté le service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre, etc., etc.

J. JOHNSON,
Commissaire des douanes.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

ACCISE.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des officiers et inspecteurs de l'accise	180,000 00				
Amélioration du classement, d'après les résultats des examens de l'accise	6,000 00				
Somme additionnelle pour empêcher la fabrication illicite d'articles soumis aux droits d'accise	4,500 00				
		190,500 00			
Appointements des officiers et inspecteurs nommés par ordre en conseil	167,738 62				
Gages des officiers stagiaires	21,208 71				
		.....	188,947 33	1,552 67	
Frais de voyages, loyer, combustible, papeterie, etc	40,000 00				
Montant additionnel pour dépenses contingentes (supplémentaire)	2,000 00				
Estampillage des tabacs, etc., (supplémentaire)	12,000 00				
		54,000 00	49,046 15	4,953 85	
Allocation aux percepteurs de douane sur droits perçus par eux	2,000 00				
Allocation aux percepteurs de douane (supplémentaire)	500 00				
		2,500 00	2,525 72	.....	25 72
Service préventif	.....	6,500 00	3,255 24	3,244 76	
Pour rembourser Wilson, officier de l'accise, de certains déboursés	.....	750 00	750 00		
Achat de naphte de bois et autres articles (supplémentaire)	.....	2,000 00	178 23	1,821 77	
Inspection du pétrole (supplément)	.....	7,500 00	2,332 36	5,167 64	
Commission sur vente d'estampilles à tabac (supplémentaire)	.....	1,000 00	542 02	457 98	
		264,750 00	247,577 05	17,172 95	

Revenu de l'accise $5,343,022 09
do net des saisies 3,259 68

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. AUMOND.

10—25

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

DÉTAILS DE LA DÉPENSE POUR APPOINTEMENTS DES EMPLOYÉS DE L'ACCISE, 1880-81.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Inspecteur du revenu de l'intérieur—					
Inspecteur en chef		2,600 00	2,400 00	200 00	
Inspecteurs à $2,400		7,200 00		7,200 00	
do 2,200		8,800 00	8,799 96	0 04	
do 2,000			4,000 00		4,000 00
do 1,800		3,600 00	5,400 00		1,800 00
do 1,200		1,200 00	400 00	800 00	
		23,400 00	20,999 96	2,400 04	
Percepteurs du revenu de l'intérieur—					
A $1,800		5,400 00	5,400 00		
do 1,600		1,600 00	1,600 00		
do 1,400		12,600 00	11,316 66	1,283 34	
do 1,200		7,200 00	8,400 00		1,200 00
do 1,000		3,000 00	3,416 60		416 60
do 800		2,400 00			
do 800, permanent	1,025 70				
do 800, stagiaire	664 38				
			1,690 08	709 92	
do 700		2,100 00			
do 700, permanent	489 22				
do 700, stagiaire	910 70				
			1,399 92	700 08	
do 600		1,800 00	2,200 00		400 00
do 500		1,500 00			
do 500, permanent	666 64				
do 500, stagiaire	650 43				
			1,317 07	182 93	
do 400		1,600 00	1,600 00		
		39,200 00	38,340 33	859 67	
Sous-percepteurs et aides-percepteurs					
A $1,200		4,800 00	2,900 00	1,900 00	
do 1,100		1,100 00	1,649 96		549 96
do 1,000		5,000 00	5,666 64		666 64
do 900		1,800 00	1,800 00		
do 800			266 64		266 64
do 700			2,391 61		2,391 61
do 600		1,200 00	200 00	1,000 00	
do 500, stagiaire			505 47		505 47
do 400		1,200 00	800 00	400 00	
do 300		300 00	300 00		
		15,400 00	16,480 32		1,080 32
Préposés à l'accise et officiers—					
A $1,200		2,400 00		2,400 00	
do 1,600		15,000 00	23,211 92		8,211 92
do 800		20,800 00	20,329 56	470 44	
do 700		28,000 00			
do 700, permanents	28,099 78				
do 700, stagiaire	1,121 44				
			29,221 22		1,221 22
A reporter		66,200 00	72,762 70	2,870 44	9,433 14

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

DÉTAIL DES DÉPENSES POUR APPOINTEMENTS DES EMPLOYÉS DE L'ACCISE—*Fin.*

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report		66,200 00	72,762 70	2,870 44	9,433 14
Préposés à l'accise et officiers—*Suite.*					
A $600		19,800 00			
do 600, permanents	17,942 01				
do 600, stagiaires	2,132 23				
			20,074 24		274 24
do 500 do		9,000 00	13,226 48		4,226 48
Non classés		7,000 00			
A $950, permanents	1,900 00				
do 900 00 do	900 00				
do 750 00 do	524 19				
do 500 00 do	1,000 00				
do 300 00 do	300 00				
do 200 00 do	200 00				
do 166 67 do	166 56				
do 100 00 do	74 97				
do 750 00, stagiaire	225 81				
do 480 00 do	491 62				
do 360 00 do	360 00				
do 150 00 do	361 65				
do 120 00 do	80 00				
do gages quot. do	478 50				
			7,063 30		63 30
		102,000 00	113,126 72		11,126 72
Récapitulation—					
Inspecteurs		23,400 00	20,999 96	2,400 04	
Percepteurs		39,200 00	38,340 33	859 67	
Sous-percepteurs, etc		15,400 00	16,480 32		1,080 32
Préposés à l'accise, etc		102,000 00	113,126 72		11,126 72
Amélioration du classement		6,000 00		6,000 00	
Suppression de la fabric. illicite d'art. soumis aux droits d'accise		4,500 00		4,500 00	
		190,500 00	188,947 33	1,552 67	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. AUMOND.

10—25½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Bureau de Québec—					
Surintendant		2,000 00	2,000 00		
Sous-surintendant et teneur de livres		1,600 00	1,599 96	0 04	
Caissier		1,200 00	1,200 00		
Commis de la spécification		1,800 00	1,450 00	350 00	
Messager		400 00	400 00		
Commis de la spécific. (8 mois)		5,100 00	5,100 00		
Aide du teneur de livres		1,000 00			
do (temporaire)			999 96	0 04	
Emoluments des insp.-mesureurs		45,000 00	27,256 71	17,743 29	
Bureau de Montréal—					
Sous-surintendant		800 00	833 32		33 3
Teneur de livres et commis de la spécification		1,000 00	400 00	600 00	
Emoluments des insp.-mesureurs		2,500 00	1,186 76	1,313 24	
Sorel—					
Sous-surintendant		200 00			
Teneur de livres			200 00		
Dépenses contingentes—					
Bureau de Québec 4,000 00	2,240 27				
Bureau de Montréal... 300 00	300 35				
Bureau de la papeterie	188 85				
Imprimeur de la reine	90 13				
		4,300 00	2,819 60	1,480 40	
		66,900 00	45,446 31	21,453 69	

Revenu de l'inspection et du mesurage du bois $36,176 56

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

POIDS ET MESURES ET GAZ.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointem. des inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures....	.....	40,800 00			
Appointements des officiers nommés par un arrêté du conseil...	42,811 99				
Gages des employés stagiaires....	588 92				
	.....		43,400 91	.....	2,600 91
Appoint. des inspecteurs du gaz	8,000 00				
do (supplémentaire)	400 00				
		8,400 00			
Appointements des officiers nommés par un arrêté du conseil...	8,647 03				
Gages du gardien intérimaire.....	150 00				
	.....		8,797 03	.....	397 03
Loyer, combustible, frais de voyages, frais de port, papeterie, etc.....	.....	23,500 00			
Dépenses contingentes du service des poids et mesures	16,682 40				
Dépenses contingentes du service de l'inspection du gaz	5,290 19				
	.....		21,972 59	1,527 41	
		72,700 00	74,170 53	.....	1,470 53

Revenu des poids et mesures..... $33,946 87
do de l'inspection du gaz 2,159 50

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

INSPECTION DES DENRÉES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour l'achat et la distribution d'échantillons-types de farine, etc.	.....	3,000 00			
Choix et échat d'échantillons de farine	395 90				
Transport, etc., distribution d'échantillons de farine	72 25				
Annonces	14 55				
Imprimeur de la reine	91 03				
		.....	573 73	2,426 27	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. AUMOND.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

Etat comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Pour subvenir aux dépenses encourues en vertu de l'acte	.....	10,000 00			
Frais des analyses	6,452 00				
Honoraires d'hommes de loi	1,000 00				
Loyer	500 00				
Prod. et échant. pour analyses	197 10				
	.....	.....	8,149 10	1,850 90	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
Geo. Aumond.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.—Suite.

DÉPENSE, MENUS REVENUS.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ ts.	$ cts.	$ cts.
Ministère du revenu de l'intérieur.....	.....	8,000 00			
Timbres d'effets de commerce....	294 49				
Pont suspendu Union.....	600 00				
Bateaux-passeurs—					
Annonces du bateau-passeur entre New-Edinburgh et la Gatineau..... 30 12					
Ann. du bateau-pass. entre Rockliffe et la Gatineau. 30 13					
Ann. du bateau-pass. entre Ottawa et Hull..... ..... 84 58					
Imprimeur de la reine..... 4 58					
	149 41	.....	1,043 90	6,956 10	
Ministère de l'intérieur.....	.....	2,000 00			
Terres de l'artillerie.....	.....	.....	1,972 49	27 51	
Ministère de l'agriculture.....	.....				
Bureau des brevets.....	.....	.....	558 69	.....	558 69
		10,000 00	3,575 08	6,424 92	

Revenu provenant des timbres d'effets de commerce.....	46,333 12
do terres de l'artillerie.....	50,747 33
Revenu casuel—Droits de brevets d'invention.....	$193,024 73

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
F. HAYTER.

BUREAU DE L'AUDITEUR,
OTTAWA, 23 novembre 1881.

MONSIEUR,—Je vous envoie des copies de l'état des dépenses de votre service extérieur, qui sera publié dans les comptes des crédits de 1880-81, et vous prie de m'expliquer par article les différences accusées entre la dépense et le crédit.

Les différences en plus et en moins sont, à deux exceptions près, les mêmes que celles qui sont mentionnées dans votre état de dépense de juin. Les dépenses contingentes de l'excise sont de $1,917.19 moins élevées que vous ne les accusez, la dépense d'entretien des bureaux locaux pour 1879-80, qui a été publiée dans les comptes des crédits, n'ayant été calculée qu'après la fermeture de vos comptes. La dépense du service préventif est de $400 plus élevée que vous ne l'avez accusée, et qu'elle n'a été présentée dans les comptes publics et les comptes des crédits de 1879-80 : cette somme de $400 étant le montant d'un remboursement fait l'année dernière, après la fermeture de vos livres.

L'acte de l'audition (art. 2) donne au gouverneur en conseil le droit de nommer les officiers et de régler le chiffre de leurs appointements. Je suis d'avis que les gages de toutes les personnes qui ne sont pas nommées par un arrêté du conseil devraient être portés au compte des dépenses contingentes, et c'est la pratique suivie dans les autres départements. Veuillez, s'il vous plaît, me dire pourquoi vous les portez au compte des appointements, et pourquoi vous les portez aussi à cet article dans le budget de l'excise.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Au commissaire du revenu de l'intérieur.

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 2 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-inclus les états de la dépense du revenu de l'intérieur qui ont été compilés par les employés de votre département, et d'indiquer autant que possible la raison des différences accusées entre les crédits et la dépense.

1. EN MOINS, APPOINTEMENTS DES AGENTS DE L'EXCISE, $1,552.67.

Relativement à cet item, tout ce que j'ai à dire, c'est que certains changements projetés lors de la préparation du budget, n'ont été opérés qu'en partie pendant le présent exercice, surtout pour ce qui a rapport à l'augmentation des appointements des inspecteurs. Si l'on a ainsi épargné un certain montant d'un autre côté, cependant les frais de surveillance de la culture du tabac dans la province de Québec ont été un peu plus élevés qu'on n'avait prévu; mais il faut bien se rappeler que le revenu provenant du tabac canadien a, en conséquence, été de beaucoup plus considérable que les années précédentes.

2. DÉPENSE DE L'EXCISE.

Si la dépense n'a pas atteint les prévisions, cela est principalement dû à ce qu'une somme très considérable dépensée pour timbres à tabac en conséquence de l'Acte du Revenu de l'Intérieur de 1880, n'a été payée qu'au mois de juillet de l'exercice suivant. On peut s'attendre, pour cet article, que la dépense excédera d'autant le crédit pour l'exercice 1881-82.

3. COMMISSIONS PAYÉES AUX AGENTS DE DOUANE.

Excédant de dépense, $25.72. Le chiffre de l'estimation diffère si peu de celui de la dépense qu'il n'y a pas lieu à explication.

4. SERVICE PRÉVENTIF.

La dépense est restée à $3,244.76 au-dessous du chiffre de la prévision. On ne saurait faire d'estimation exacte pour ce service. Il est essentiel cependant que le

département ait de l'argent à sa disposition, si le besoin s'en fait sentir. Mais cet argent est dépensé avec beaucoup de prudence.

5. Achat de naphte de bois.

Le chiffre de cet article représente la somme payée par le département en vertu du 2me paragraphe de l'acticle 21me de l'Acte du Revenu de l'Intérieur, pour naphte de bois qui n'a pas encore été délivré aux manufacturiers, ceux-ci devant rembourser sur livraison. En réalité c'est la valeur de marchandises qui ne sont pas rendues à destination. Comme la commande de ces marchandises est plus fréquente et moindre à la fois qu'on n'avait pensé, la somme est proportionnellement plus faible qu'on n'avait prévu.

6. Inspection du pétrole.

Il s'en faut de $5,167.66 que la dépense n'ait atteint l'estimation, ce qui est dû à ce que le département des douanes s'est en partie chargé de l'inspection, dans certains ports, du pétrole importé des Etats-Unis. On n'a pas encore entièrement approvisionné le service des nouveaux instruments qui sont devenus nécessaires par suite des défauts constatés dans les anciens, tandis que l'estimation de cette dépense avait été portée au budget. Une partie des instruments reçus n'a été payée que depuis la fin de l'exercice 1880-81.

7. Commissions sur les timbres a tabac.

Cet article est nouveau et il était impossible d'en faire une estimation plus exacte.

8. Appointements des préposés les canaux et dépenses contingentes.

La dépense n'a pas atteint le chiffre de l'estimation. La légère différence accusée à cet article est limitée aux dépenses contingentes qui ne peuvent être prévues d'une manière exacte.

9. Droits de glissoirs et d'estacades.

Les détails de cet article sont donnés dans l'état et n'ont pas besoin d'explication.

10. Inspections et mesurage du bois.

La dépense de l'inspection et du mesurage du bois dépend en grande mesure de causes physiques. Si la saison est favorable au flottage du bois, tout ce qui est coupé peut être transporté sur le marché pendant la saison de navigation suivante. S'il en est autrement, une quantité considérable ne peut arriver à destination. De là une différence de près de $18,000 dans un des articles du crédit. Les dépenses contingentes du bureau sont naturellement diminuées dans la même proportion. Les détails de cet article s'expliquent d'eux-mêmes.

11. Les crédits secondaires comprenant les articles : Inspection des principaux produits canadiens, Inspection des substances alimentaires, Menus revenus, etc., sont pour des services qui ne sont pas assez déterminés pour permettre au département de faire une estimation plus juste.

En ce qui concerne votre observation relative aux appointements des stagiaires et votre plan de porter cette dépense au compte des dépenses contingentes au lieu de celui des appointements, j'ai l'honneur de vous dire qu'il importe peu au département qu'elle soit inscrite à un compte ou à l'autre ; mais vu qu'elle entre dans les frais du personnel de ce département, et que le mode de faire les nominations n'est adopté que pour la commodité du département et pour lui permettre de connaître les aptitudes des employés avant leur nomination définitive par arrêté du conseil, le soussigné croit qu'il vaut mieux porter la dépense au compte des appointements d'une année à l'autre, de manière à ce que l'on puisse comparer si on le veut la composition réelle du personnel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. MIALL,
Commissaire intérimaire.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Supplémentaire.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
					En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traction	450,000 00	68,000 00	518,000 00	586,998 84		68 998 84
Dépenses pour wagons...	280,000 00	44,000 00	324,000 00	411,391 76		87,391 76
Entretien de la voie et des travaux d'art	400,000 00	48,000 00	448,000 00	380,312 89	67,687 11	
Dépenses des stations...	160,000 00	24,000 00	184,000 00	241,194 44		57,194 44
Frais généraux	110,000 00	16,000 00	126,000 00	122,141 12		13,385 87
Milles parc. par les wag.				17,244 75		
Verdict et frais dans la cause de King *vs.* Brydges	612 00		612 00	567 47	44 53	
	1,400,612 00	200,000 00	1,600,612 00	1,759,851 27	67,731 64	226,970 91
Non dépensé						67,731 64
Excédant de dépense						159,239 27

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Traction	56,000 00		56,000 00	45,025 92	10,974 08	
Dépenses pour wagons...	32,000 00		32,000 00	25,823 34	6,176 66	
Entretien de la voie et des travaux d'art	64,000 00		64,000 00	98,301 59		34,301 59
Dépenses des stations...	22,000 00		22,000 00	22,1 5 99		165 99
Frais généraux	12,000 00		12,000 00	11,806 04	193 96	
	186,000 00		186,000 00	203,122 88	17,344 70	34,467 58
Non dépensé						17,344 70
Excédant de dépense						17,122 88

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

Traction	64,000 00		64,000 00	85,415 91		21,415 91
Dépenses pour wagons...	35,000 00		35,000 00	34,186 77	813 23	
Entretien de la voie et des travaux d'art	65,000 00		65,000 00	55,959 22	9,040 78	
Dépenses des stations...	24,000 00		24,000 00	31,133 61		7,133 61
Frais généraux	12,000 00		12,000 00	26,422 91		14,422 91
Milles parc. par les wag.				3,826 56		3,826 56
	200,000 00		200,000 00	236,944 98	9,854 01	46,798 99
Non dépensé						9,854 01
Excédant de dépense						36,944 98

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

EMBRANCHEMENT DE WINDSOR, CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Total du crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Entretien de la voie et des travaux d'art.....	20,000 00	20,000 00	20,502 26	.....	502 26

Certifié,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, septembre 1881.

OTTAWA, 27 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus pour votre information, copie d'une lettre adressée le 24 courant à M. C. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement, et copie de la réponse qui en a été reçue, sur la situation des comptes des crédits pour l'exploitation des différentes lignes de chemin de fer le 30 juin dernier, selon qu'indiqué dans les états ci-joints.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général.

OTTAWA, 24 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les différences considérables accusées entre les crédits votés par le Parlement pour l'exploitation des lignes de chemin de fer du gouvernement du Canada, et la dépense faite pour ces services pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier. Les chiffres sont comme suit:—

1. Chemin de fer Intercolonial :

	Excédant de la dépense.	Excédant du crédit.
Traction	$68,998 84	
Dépenses pour wagons	87,391 76	
Entretien de la voie et des travaux d'art.		$67,687 11
Dépenses des stations	57,194 44	
Frais généraux, dépenses par mille	13,385 87	
Frais *in re* King *vs.* Brydges		44 53
	$226,970 91	$67,731 64
	67,731 64	
Excédant net de la dépense	$159,239 27	

2. Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard :

	Excédant de la dépense.	Excédant du crédit.
Traction		$10,974 08
Dépenses pour wagons		6,176 66
Entretien de la voie et des travaux d'art.	$34,301 59	
Dépenses des stations	165 99	
Frais généraux		193 96
	$34,467 58	$17,344 70
	17,344 70	
Excédant net de la dépense sur le crédit	$17,122 88	

3. Chemin de fer canadien du Pacifique :

	Excédant de la dépense.	Excédant du crédit.
Traction	$21,415 91	
Dépenses pour wagons		$ 813 23
Entretien de la voie et des travaux d'art.		9,040 78
Dépenses des stations	7,133 61	
Frais généraux	14,422 91	
Dépenses par mille	3,826 56	
	$46,798 99	$9,854 01
	9,854 01	
Excédant net de la dépense	$36,944 98	

4. Embranchement de Windsor, chemin de fer Intercolonial :

Excédant de la dépense sur le crédit pour entretien..... $502 26

Je vous serai obligé si vous m'envoyez aussitôt que possible les explications qu'il vous plaira de donner sur ce sujet pour l'information de l'auditeur général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

A M. C. SCHREIBER,
Ingénieur en chef des ch. de fer du gouvernement.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT EN EXPLOITATION.
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 26 octobre 1881.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 24 courant au sujet de l'excédant de la dépense en comparaison avec les différents crédits affectés à l'exploitation des chemins de fer du gouvernement pendant l'exercice 1880-81, je dois vous dire que cet excédant, sur le chemin de fer Intercolonial, est dû à l'augmentation très considérable qui a eu lieu dans le mouvement de cette ligne.

Sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard l'excédant a été causé par le renouvellement qu'il a fallu faire d'une quantité considérable de rails d'acier, ce dont il n'était pas question quant a été préparé le budget pour le parlement.

Sur le chemin de fer canadien du Pacifique, le trafic s'est trouvé être de beaucoup plus considérable qu'on n'avait prévu quand on a préparé le budget pour le parlement.

Je suis,
Votre, etc.,
COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en chef.

A M. THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

ANNEXE A.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

N° 1.—Résumé de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Montant des chèques émis par le département du chemin de fer, à Moncton, pendant l'exercice	2,843,091 19	
Payé à Ottawa, F. B. Smith, le sous-entrepreneur de la section 12, chemin de fer Intercolonial	1,894 50	
Payé en Angleterre pour rails d'acier, etc	83,669 95	
Département de la papeterie, compte rendu	35 34	
		2,928,690 98
Av.		
Dépenses d'exploitation	1,759,851 27	
Dépenses portées au compte du capital	608,732 80	
Subvention accordée au steamer "City of St. John"	9,000 00	
Matériel	149 812 03	
Frais antérieurs	360,165 49	
Rails, compte d'emprunt	7,977 26	
Comptes ouverts	33,152 13	
		2,928,690 98

N° 2.—Résumé des recettes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Chiffre brut des dépôts à la banque de Montréal, Moncton, pendant l'exercice 1880-81	2,119,379 98	
Déposé à Ottawa	14,403 94	
Transféré au débit de l'embranchement de Windsor à Ottawa	10,971 45	
		2,144,755 37
Av.		
Chiffre brut du revenu perçu :—		
Mouvement des voyageurs $545,114 48		
" marchandises 1,113,872 21		
Malles et divers 101,407 23		
	1,760,393 92	
Frais antérieurs payés pendant l'exercice	360,165 49	
Crédité aux comptes ouverts	24,195 96	
		2,144,755 37

N° 3.—Résumé de caisse, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Balance en mains, le 30 juin 1880	18,068 83	
Recettes brutes des stations pendant l'exercice $1,820,422 66		
Autres recettes pendant l'exercice 289,733 12		
	2,110,155 78	
		2,128,224 61
Av.		
Chiffre des dépôts au crédit du receveur général pendant l'exercice	2,119,379 98	
Balance en mains, le 30 juin 1881	8,844 63	
		2,128,224 61

ANNEXE A—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Suite.*

N° 4—Résumé du compte du matériel, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Balance en mains, 30 juin 1880		163,889 03
Chiffre brut des achats pendant l'exercice	897,705 46	
Moins—Chiffre brut des distributions pendant l'exercice	747,893 43	
		149,812 03
Balance en mains, 30 juin 1881		313,701 06
Consistant de—		
Rails, évalués à	47,719 69	
Attaches	19,310 44	
Autre matériel	246,670 93	
		313,701 06

N° 5—Comptes ouverts, exercice terminé le 30 juin 1881.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Balance nette due le 30 juin 1881	179,103 11	
Dépense pendant l'exercice 1880-81 (selon l'état n° 1)	33,152 13	
	212,255 24	
Moins—Recettes pendant l exercice (selon l'état n° 2)	24,195 96	
Balance nette, 30 juin 1881		188,059 28
Balances au débit, 30 juin 1881 (selon l'état n° 6)	221,215 00	
do crédit do do	33,155 72	
		188,059 28

N° 6—Bilan, 30 juin 1881.

Dt.	$ cts.	$ cts.
Caisse	8,844 63	
Gares	56,932 35	
Compagnie houillère de Spring-Hill	18 39	
Compagnie houillère de l'Acadie	2,606 67	
Compagnie houillère Intercoloniale	5,529 00	
Compte de loyers	3,198 81	
Compagnie d'exprès Intercoloniale	1,872 08	
Compte indéterminé	2,791 92	
James Harris et Cie	9 30	
Compagnie d'acier du Canada	12,882 18	
Compagnie de navigation à vapeur de l'Ile du Prince-Edouard	117 28	
James Coleman	100 00	
Chemin de fer de Spring-Hill à Parrsboro	3,171 99	
Chemin de fer des Comtés de l'Ouest—		
Compte général 15,857 35		
Compte du trafic 1,657 42		
	17,514 77	
Embranchement du chemin de fer de Windsor	225 59	
Chemin de fer de Windsor et Annapolis (ancien compte)	6,746 58	
Punchard, Clark et Cie	7,652 34	
A reporter	130,213 83	

ANNEXE A—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Suite.*

N° 6.—BILAN, 30 juin 1881—*Suite.*

DT.	$ cts.	$ cts.
Report	130,213 83	
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	317 86	
do de Saint-Martin et Upham	4,122 39	
Embranchement d'Elgin	726 10	
Chemin de fer Kent Northern	57 00	
do Canadien du Pacifique (vieux compte)	5,219 66	
do de Windsor et Annapolis (nouveau compte)	1,587 78	
do Sud du Canada	0 17	
do Albert	27 86	
do Grand Occidental	2 00	
do de Credit Valley	9 00	
do Canadien du Pacifique (nouveau compte)	271 42	
do de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba	8 00	
John Sutton	100 00	
Moulins de Coldbrook	1,967 41	
Laminoirs d'Halifax	36 83	
J. N. Pouliot	352 20	
Vapeur "*City of St. John*"	1,744 41	
Norris Best	302 95	
S. McKean	0 44	
J. R. Bruce	12 00	
W. B. Vatterlein	98 00	
Compagnie de télégraphe Western Union	2,442 52	
Compagnie de télégraphe de Montréal	6 00	
B. Deveber	76 00	
Raffinerie de sucre, Moncton	3,456 04	
Record et Boyer	21 18	
G. Skeffington	100 00	
J. Patterson	10 30	
Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse	280 45	
Compagnie des Forges do	1,546 64	
Compagnie du canal Delaware et Hudson	16 75	
A. J. Babang et Cie	16 00	
J. et F. Burpee	3 93	
J. Peters	493 00	
J. Greenfield	6 10	
J. Wetmore	85 00	
John Starr	62 00	
F. A. Jones	258 50	
P. Mitchell	6,500 00	
Ministère des postes	24,214 41	
do de la milice et de la défense	4,233 72	
do de l'agriculture	641 72	
do de la marine et des pêcheries	43 80	
Pénitencier de Dorchester	12 52	
Ministère de la justice	810 45	
Sous-ingénieur, ministère des travaux publics	30 77	
J. O. Fish	86 31	
A. Forbes	82 18	
Compte du capital indéterminé	28,501 35	
	221,215 00	
Moins—Balance du crédit :—		
Embranchement du chemin de fer de Chatham	372 71	
Chemin de fer d'Halifax du et Cap-Breton	53 81	
do du Grand-Tronc (compte général)	6,694 75	
do do (compte du trafic)	14,266 14	
Compagnie d'assurance contre les accidents	11,505 21	
G. et G. Flewelling	31 61	
A. McBean	0 76	
R. McKean	8 00	
Allan frères	19 20	
A reporter	32,952 19	

ANNEXE A—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL—*Suite.*

N° 6.—BILAN, 30 juin 1881—*Suite.*

Dr.		$ cts.	$ cts.
Report	32,952 19	221,215 00	
Moins—Balances du crédit—*Suite.*			
A. Grant	2 70		
Washburn Car Wheel Company	71 90		
Colonel Laurie	17 25		
Clish, Crowe et Cie	111 68		
		33,155 72	
			188,059 28
Matériel en général			313,701 06
			501,760 34
Av.			
Compte fédéral			501,760 34

THOS. D. TIMS,
Inspecteur des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, septembre 1881.

ANNEXE B.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

N° 7.—RÉSUMÉ de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

	$ cts.	$ cts.
Dr.		
Paiement par chèque à Charlottetown pendant l'exercice		231,499 66
Av.		
Imputé comme suit :—		
Frais d'exploitation	203 122 88	
Comptes ouverts	28,376 78	
		231,499 66

N° 8.—RÉSUMÉ des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.		
Recettes à calculer pendant l'année—		
Mouvement des voyageurs	57,188 30	
do marchandises	65.326 13	
Malles et divers	8,617 00	
		131,131 43
Recettes sur les comptes ouverts		20,817 72
		151,949 15
Av.		
Chiffre brut des dépôts au crédit du receveur général		151,949 15

N° 9.—RÉSUMÉ du compte de caisse, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.		
Balance, 30 juin 1880		820 37
Recettes brutes pendant l'année		152,178 11
		152,998 48
Av.		
Dépôts au crédit du receveur général pendant l'année	151,949 15	
En caisse, 30 juin 1881	1,049 33	
		152,998 48

ANNEXE B—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.—*Suite.*

N° 10.—Résumé du compte du matériel en général, pour l'exercice termin le 30 juin 1881.

Dt.	$ cts.	$ cts.
En caisse, le 30 juin 1880		70,617 99
Av.		
Chiffre brut des distributions pendant l'année	81,193 80	
Moins—Chiffre brut des recettes pendant l'année	76,233 89	
		4,959 91
Balance, le 30 juin 1881		65,658 08
Consistant de—		
Rails et attaches	31,755 62	
Approvisionnements ordinaires	33,104 05	
Combustible	798 41	
		65,658 08

N° 11.—Comptes ouverts pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Av.		
Balance nette due le 30 juin 1880		14,032 18
Transféré des recettes (état n° 8)		20,817 72
		34,849 90
Transféré de la dépense (état n° 7)	28,376 78	
do du matériel (do 10)	4,959 91	
		33,336 69
Solde net à l'avoir des comptes ouverts le 30 juin 1881, d'après le bilan du chemin de fer, n° 12		1,513 21

N° 12.—Bilan, d'après les livres du chemin de fer, le 30 juin 1881.

Av.		
Comptes ouverts—		
Balances à l'avoir—		
Assurance contre les accidents	2,507 68	
Compte indéterminé des nouvelles locomotives	4,300 00	
		6,807 68
Moins—Balances au débit—		
Caisse	1,049 33	
Gares	989 82	
Compagnie canadienne de machines	666 35	
Ministère des postes	2,016 00	
do de la milice	218 55	
Compte indéterminé	354 42	
		5,294 47
Balance nette à l'avoir		1,513 21
Compte fédéral		64,144 87
		65,658 08
Dt.		
Compte du matériel		65,658 08

Ministère des finances,
Ottawa, septembre 1881.

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

ANNEXE C.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—EMBRANCHEMENT DE PEMBINA.

N° 13—Résumé des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Chiffre brut des paiements par chèque à Winnipeg		1,054,075 94
Av.		
Frais d'exploitation	236,944 98	
	718,341 74	
Comptes ouverts	98,789 22	
		1,054,075 94

N° 14—Résumé des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.			
Chiffre brut des dépôts au crédit du receveur général à Winnipeg		1,017,688 86	
Perçu à Ottawa—			
De J. Ryan	15,005 84		
Upper et Cie	15,165 56		
C. B. Secord, etc	2,194 47		
Whitehead	96 00		
		32,461 87	
			1,050,150 73
Av.			
Remboursements		718,341 74	
Revenu à calculer		294,076 09	
Rembours. à J. Ryan d'un mont. qu'on lui avait fait payer deux fois.		2,985 00	
do Kavanagh, Upper et Murphy		3,400 00	
Comptes ouverts		31,347 90	
			1,050,150 73

N° 15—Comptes ouverts le 30 juin 1881.

Dr.		
Balance le 30 juin 1880		40,174 18
Dépenses selon l'état n° 13	98,789 22	
Moins, recettes selon l'état n° 14	31,347 90	
		67,441 32
Balance, 30 juin 1881 (selon l'état n° 16)		107,615 50

ANNEXE C—CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—EMBRANCHEMENT DE PEMBINA—*Suite.*

N° 16—BILAN, selon les livres du chemin de fer, le 30 juin 1881.

DT.		$ cts.	$ cts.
Balances au débit—			
Cie du chemin de fer canadien du Pacifique		110,415 94	
Chemin de fer Chicago, Milwaukee et St. Paul		196 11	
Chemin de fer du Vermont Central		83 15	
Jonction de Saint-Boniface		24 07	
Préposé à la vente des billets, Saint-Boniface		241 67	
Cie des canaux Delaware et Hudson		4 32	
Chemin de fer St. Paul et Duluth		4 34	
		110,969 60	
Moins—Balances au crédit—			
Contrat n° 15	3,331 20		
Chemin de fer Michigan Central	22 90		
		3,354 10	
			107,615 50
AV.			
Compte fédéral			107,615 50

THOS. D. TIMS,
Inspecteur des finances

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, septembre 1881.

ANNEXE D.

EMBRANCHEMENT DE WINDSOR, CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

N° 17.—Résumé de la dépense pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.	$ cts.	$ cts.
Chiffre brut des paiements faits par le comptable du chemin de fer		24,731 07
Av.		
Frais d'exploitation	20,502 26	
Matériel	3,537 79	
Comptes ouverts	691 02	
		24,731 07

N° 18.—Résumé des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.		
Chiffre brut des dépôts au crédit du receveur général		28,541 73
Av.		
Recettes à calculer	17,462 84	
Transféré au crédit du chemin de fer Intercolonial, comptes ouverts	10,971 45	
Transféré à l'embranchement de Windsor, do	107 44	
		28,541 73

N° 19.—Comptes ouverts pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dr.		
Solde le 30 juin 1880		2,765 00
Transféré du compte de la dépense (état n° 17)	691 02	
Moins—Transféré du compte des recettes (état n° 18)	107 44	
		583 58
Solde le 30 juin 1881		3,348 58
Comprenant les soldes au débit du ch. de fer de Windsor et Annapolis	1,978 74	
Chemin de fer Intercolonial	1,369 84	
		3,348 58

THOMAS D. TIMS,
Inspecteur des finances.

Ministère des finances,
Ottawa, septembre 1881.

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 27 octobre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus les résumés ci-dessous mentionnés des opérations des différentes lignes de chemins de fer exploitées par le gouvernement fédéral, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881:—

A. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

N° 1. Dépenses brutes.
2. Recettes brutes.
3. Compte de caisse.
4. Matériel.
5. Comptes ouverts.
6. Bilan des livres du chemin de fer.

B. CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

N° 7. Dépenses brutes.
8. Recettes brutes.
9. Comptes de caisse.
10. Matériel.
11. Comptes ouverts.
12. Bilan des livres du chemin de fer.

C. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

N° 13. Dépenses brutes.
14. Recettes brutes.
15. Comptes ouverts.
16. Bilan des livres du chemin de fer.

D. EMBRANCHEMENT DE WINDSOR, CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

N° 17. Dépenses brutes.
18. Recettes brutes.
19. Comptes ouverts.

Je vous adresse en outre les états suivants des crédits:—

Chemin de fer Intercolonial, compte du capital.
" " frais d'exploitation.
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, frais d'exploitation.
Chemin de fer canadien du Pacifique, "
Embranchement de Windsor, chemin de fer Intercolonial, frais d'exploitation.

Les résultats des opérations de l'année peuvent se résumer de la manière suivante:—

I. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les dépenses appartenant au compte du capital se sont élevées, pendant l'année 1880-81, à.....	$ 608,732 80
Dépense accusée l'année dernière.....	38,365,719 64
Total le 30 juin 1881	$38,974,452 44

Le compte du crédit fait voir que les dépenses appartenant au compte du capital ont dépassé de $12,414.01 les crédits de l'année, et que d'un autre côté $171,512.53 du chiffre brut des crédits pour les différents items de dépenses restaient en caisse le 30 juin dernier.

Des explications sur les comptes des crédits sont annexées aux différents états.

1. *Frais d'exploitation.*

Les frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant l'exercice terminé le 30 juin 1881 ont été de	$	1,759,851 27
Le crédit pour la même période était de		1,600,000 00
Excédant de la dépense sur le crédit	$	159,851 27
En 1880–81 les frais d'exploitation comme il est dit ci-dessus étaient de	$	1,759,851 27
En 1879–80 ils étaient de		1,603,429 71
Augmentation en 1880–81	$	156,421 56

2. *Recettes.*

En 1880–81 les recettes accumulées étaient de	$	1,760,393 02
En 1879–80 de		1,506,298 48
Augmentation en 1880–81	$	254,094 54

L'excédant des recettes sur les frais d'exploitation pour l'exercice 1880–81 a été de $541.75; tandis que pendant l'exercice 1879–80 les frais d'exploitation avait dépassé les recettes de $97,131.23.

3. *Matériel.*

Le 30 juin 1881, le matériel a été évalué à	$	313,701 06
Le 30 juin 1880, le chiffre en était de		163,889 03
Augmentation en 1880–81	$	149,812 03

4. *Comptes ouverts.*

Le 30 juin 1881, les soldes des comptes restant non réglés atteignirent le total de		188,059 28
A la même date en 1880 le chiffre en était de		179,103 11
Augmentation en 1880–81	$	8,956 17

Je dois dire ici que les comptes ouverts comprennent une somme de $28,501.35, qui a été avancée en 1880–81 pour prolonger la voie jusqu'au quai de West, le crédit pour cet item ne pouvant être employé qu'en 1881–82.

II.—Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Comme il n'a pas été fait de dépenses appartenant au compte du capital pendant l'exercice 1880–81, le total des frais d'équipement de ce chemin de fer, s'élevant à $3,466,588.57, est le même qu'au 30 juin 1880.

1. *Frais d'exploitation.*

En 1880–81, de	$	203,122 88
Le crédit était à		186,000 00
Excédant de la dépense	$	17,122 88
Comme il est dit plus haut les frais d'exploitation du chemin pendant l'exercice 1880–81, ont été de	$	203,122 88
En 1879–80		164,640 55
Augmentation en 1880–81	$	38,482 33

2. *Recettes.*

En 1880–81 de	$	131,131 43
En 1879–80		113,851 11
Augmentation en 1880–81	$	17,820 32

3. *Matériel.*

De $70,617.99 qu'elle était le 30 juin 1880, la valeur du matériel était tombée à $65,658.08 à la date correspondante de 1881.

4. *Comptes ouverts.*

En conséquence du compte restant non réglé qui a été ouvert pendant l'exercice de 1879–80 sous le titre de *Compte provisoire des nouvelles locomotives*, ainsi qu'il a été expliqué dans le rapport du dernier exercice, les comptes ouverts accusent au crédit pour le 30 juin dernier un solde net de $1,513.21.

III. Chemin de fer canadien du Pacifique.

Les états se rapportant à ce chemin ne comprennent que les opérations antérieures au 30 avril dernier, la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique ayant pris possession du chemin le 1er mai.

Comme un certain nombre de comptes au montant de $9,187.53 étaient en contestation et n'avaient pas été réglés entre les divisions du trafic et de la construction à la fermeture des livres le 30 juin, j'ai traité le total comme affaire en suspens en attendant le règlement final des comptes dans le cours du présent exercice.

Les recettes à compter pour les dix mois finissant le 30 avril 1881, selon qu'il est indiqué par les livres du chemin de fer, se sont élevés à...	$	291,498 06
Dont il reste à percevoir		9,187 53
		$282 310 53
Plus la balance payée pendant l'exercice 1880–81 par les premiers entrepreneurs pour le trafic antérieur au transport de l'embranchement de Pembina au gouvernement en février 1880		11,765 56
		$294,076 09
Les frais d'exploitation à compter ont été de		236,944 98
Excédant des recettes	$	57,131 11

2. *Comptes ouverts.*

Les soldes au débit le 30 juin 1881 était de	$	110,969 60
Les soldes au crédit, de		3,354 10
Solde net des comptes restant non réglés le 30 juin..	$	107,615 50

On remarquera que les soldes au débit comprennent la somme de $110,415.94 portée au compte de la Compagnie de chemin de fer canadien du Pacifique pour matériel, etc., qu'on lui a transporté lorsqu'elle prit possession du chemin le 1er mai dernier, suivant convention avec le gouvernement.

IV. Embranchement de Windsor, chemin de fer Intercolonial.

Les frais d'exploitation de cet embranchement pendant l'exercice de 1880–81 se sont montés à $20,502.26, soit à $502.26 de plus que le crédit affecté à ce service.

Les recettes de l'embranchement pendant l'exercice 1880–81 ont été de	$21,216 53
A déduire l'excédant de crédit de l'exercice 1879–80	3,753 69
Recettes nettes pour 1880–81	$17,462 84

Ce qui accuse un excédant de frais d'exploitation sur les recettes de $3,039.42.

V. Chiffre brut des recettes et des frais d'exploitation.

Pendant l'exercice de 1880–81 et 1879–80, le total des recettes et celui des frais d'exploitation de tous les chemins exploités par le gouvernement fédéral ont été comme suit :—

1880-81.	Revenus.	frais d'exploitation.
Chemin de fer Intercolonial	$1,760,393 92	$1,759,851 27
" Ile du Prince Edouard	131,131 43	203,122 80
" Canadien du Pacifique	294,076 09	236,944 98
Embranchement de Windsor	17,462 84	20,502 26
	$2,203,064 28	$2,220,421 39
En 1879-80 les totaux correspondants ont été de	1,739,137 25	1,851,489 26
Augmentation en 1880–81	$ 463,927 03	$ 368,932 13

L'augmentation brute des recettes à compter en 1880–81 sur celles de l'année précédente étant de	$463,927 03
Et l'augmentation des frais d'exploitation de	368,932 13
Il reste une différence nette en faveur de 1880–81, de	$ 94,994 90

D'un autre côté les chiffres qui précèdent indiquent que pendant que les frais bruts d'exploitation ont dépassé les recettes pendant l'exercice de 1879–80 de.. $112,352 01
L'excédant correspondant pour l'exercice de 1880–81 n'a été que de.. 17,357 11

Balance en faveur de l'exercice de 1880–81 comme il a été dit plus haut.. $ 94,994 90

VI. Compte des rails prêtés.

Il y a eu un transfort de fait à ce compte dans le grand-livre fédéral le 30 juin dernier, de la valeur de 499 tonnes 17 qtx. 3 qrs. 20 lbs. de vieux rails prêtés au chemin de fer Albert par le chemin de fer Intercolonial, s'élevant à $7,977.26.

VII. Créances mauvaises ou douteuses.

Je suggérerais de nouveau bien respectueusement qu'une autorisation fût donnée de purger les livres des créances que l'on sait être absolument mauvaises et qui reviennent d'année en année dans le bilan des chemins de fer, et que l'on prît des mesures nécessaires pour recouvrer les créances douteuses ou en disposer d'une façon quelconque.

VIII. Compte de crédit.

Dans le cas où l'on juge à propos d'avoir des comptes courants je recommande fortement que l'on exige à l'avenir un règlement au moins une fois par mois. Ce serait le moyen d'éviter beaucoup de travail et bon nombre des complications fâcheuses qui se présentent dans le règlement des comptes, et d'un autre côté le nombre des créances douteuses seraient réduites au minimum.

IX. Renouvellement.

A ce rapport sont annexées copie d'une lettre que j'ai adressée à l'ingénieur en chef et copie de la réponse qu'il m'a envoyée au sujet d'un changement de système de comptabilité que j'ai proposé pour ce qui a trait aux frais de renouvellement des locomotives et des wagons dans les livres du chemin de fer Intercolonial; on y remarquera que mon plan sera suivi pendant l'exercice courant.

X. Observations finales.

Je suis heureux de rendre témoignage ici au soin et à l'habileté avec lesquels les comptes sont tenus et les affaires d'argent en général sont conduites, tant dans les bureaux principaux que dans les différentes divisions des chemins de fer que j'ai inspectées pendant le dernier exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS.

Inspecteur des finances.

A M. J. L. McDougall,
Auditeur général.

Ottawa, 24 octobre 1881.

Monsieur,—Je crois de mon devoir d'attirer votre attention sur le mauvais système de comptabilité que l'on suit relativement aux renouvellements des locomotives et des wagons du chemin de fer Intercolonial, à Moncton.

D'après le système actuel, lorsqu'il faut remplacer les locomotives et les wagons, on les vend ou on les démolit, et le produit en est crédité au compte des vieux matériaux dans les livres de la division du matériel. Les prix des nouvelles locomotives et des nouveaux wagons sont portés au débit du compte des vieux matériaux dans les livres de la division du matériel seulement, et lorsqu'on fait l'inventaire, vers la fin de l'exercice, le coût des locomotives et des nouveaux wagons étant fondu dans le règlement général qui se fait alors du compte du matériel, les traces du renouvellement sont entièrement effacées, vu que l'on purge les livres du matériel de l'excédant ou du déficit suivant le cas, et en réalité ces opérations ne sont jamais mentionnées dans les comptes du chemin de fer pour l'année où elles sont faites.

A mon avis ces opérations devraient être inscrites dans les livres et les états du département de la mécanique de mois en mois, au fur et à mesure qu'elles sont faites, et entièrement séparées du compte du matériel avec lequel elles n'ont en réalité aucun rapport, jusqu'à ce que les vieux matériaux soient estimés et délivrés au département du matériel chargé d'en disposer; puis on en créditerait alors le département de la mécanique, qui, à son tour, serait débité des frais occasionnés par le renouvellement, et devrait indiquer dans ses livres et ses états la dépense réelle dont il est responsable, de mois en mois, au lieu d'y inclure comme cela se fait maintenant, les seuls frais de réparations qui sont faites dans les ateliers du chemin de fer.

J'ai l'honnenr d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS D. TIMS,

Inspecteur des finances.

A M. C. Schreiber,
Ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement.

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT EN EXPLOITATION,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 25 octobre 1881.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre d'hier, je dois vous dire que le système de comptabilité suivi pour le renouvellement du matériel roulant, dont vous vous plaignez, a été adopté il y a plusieurs années et conservé lors de la nouvelle organisation en 1878; je crois qu'il donne les mêmes résultats que donnerait celui que vous suggérez.

Toutefois j'admets que votre méthode de comptabilité est la bonne et elle sera suivie à l'avenir.

Votre, etc.,

COLLINGWOOD SCHREIBER,
Ingénieur en chef.

THOMAS D. TIMS, écr.,
Inspecteur des finances.

Comptes des crédits affectés à l'exercice

CHEMINS DE FER ET

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatif aux CANAUX, pour déficit de chaque

Service.	Crédit, personnel.	Dépense.		Total.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
		Appointements.	Comptes.		En moins.	En plus.
PERSONNEL.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Lachine	34,000 00	32,372 74	6,655 25	39,027 99	.....	5,027 99
Beauharnois..... $15,000 Supplémentaire.. 2,400	17,400 00	15,513 01	2.146 92	17,659 93	.....	259 93
Cornwall	13,500 00	14,930 55	243 05	15,173 60	.....	1,673 60
Williamsburg	7,500 00	7,272 54	299 81	7,572 35	.....	72 35
Welland	60,000 00	44,445 67	11,952 37	56,398 04	3,601 96	
Port-Maitland	.....	.....	.....	.....	.....	
Baie Burlington	300 00	.....	.....	.....	300 00	
Trent	2,500 00	1,916 65	573 28	2,489 93	10 07	
Sainte-Anne	2,000 00	2,380 44	172 58	2,553 02	.....	553 02
Carillon et Grenville	11,000 00	11,978 25	1,080 93	13,059 18	.....	2,059 18
Rideau	26,500 00	24,075 67	1,949 04	26,024 71	475 29	
Culbute	700 00	941 16	21 69	962 85	.....	262 85
Saint-Ours	1,600 00	1,377 50	364 47	1,741 97	.....	141 97
Chambly ..... $11,000 Supplémentaire.. 2,900	13,900 00	9,998 61	3,951 86	13,950 47	.....	50 47
Saint-Pierre	700 00	914 00	45 58	959 58	.....	259 58
	191,600 00	168,116 79	29,456 83	197,573 62	4,387 32	10,360 94

Crédit, personnel et réparations, $385,720 ; dépense, personnel et réparations, $352,227.25 ; balance Recettes durant l'exercice 1880-81, $339,081.14.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes

Examiné,
JOHN B. LYNCH.

a. Les prévisions pour réparations ne sont qu'approximatives.

terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

CANAUX (REVENU).

l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du item du crédit.

Service.	Crédit, réparations.	Dépense.		Total.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
		Gages.	Comptes.		En moins.	En plus.
RÉPARATIONS.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Lachine.....$10,000 Supplémentaire... 9,900	19,900 00	9,306 24	10,582 09	19,888 33	11 67	
Beauharnois.....$ 8,000 Supplémentaire... 2,800	10,800 00	6,029 87	4,740 80	10,770 67	29 33	
Cornwall	6,000 00	4,041 50	1,482 60	5,524 10	475 90	
Williamsburg.....$ 4,000 Supplémentaire... 1,000	5,000 00	2,351 78	2,668 95	5,020 73		20 73
Welland	70,000 00	38,187 60	30,940 52	69,128 12	871 88	
Port-Maitland	25,000 00		121 41	121 41	24,878 59	
Baie Burlington	15,000 00				15,000 00	
Trent	2,520 00	1,063 39	1,170 11	2,233 50	286 50	
Sainte-Anne	3,000 00	1,072 28	2,185 64	3,257 92		257 92
Carillon et Grenville	8,000 00	5,671 51	2,405 40	8,076 91		76 91
Rideau	8,000 00	3,615 44	5,011 56	8,627 00		627 00
Culbute						
Saint-Ours .....$ 1,000 Supplémentaire... 300	1,300 00	486 72	813 05	1,299 77	0 23	
Chambly.....$10,000 Supplémentaire... 9,600	19,600 00	11,398 99	9,306 18	20,705 17		1,105 17
Saint-Pierre						
	194,120 00	83,225 32	71,428 31	154,653 63	41,554 10	2,087 73

non dépensée (*a*), $33,492.75.

instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

APPOINTEMENTS ET DÉPENSES CONTINGENTES DES PRÉPOSÉS AUX CANAUX.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
Percepteurs de droits de péages sur le canaux, recevant les appointements suivants—	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
A $1,800	1,800 00	.....	1,800 00	
1,600	.....	1,600 00	.....	1,600 00
1,400	1,400 00	1,400 00		
1,200	1,200 00	1,200 00		
1,000	3,000 00	3,000 00		
900	900 00	900 00		
850	850 00	850 00		
800	800 00	800 00		
750	1,500 00	1,500 00		
720	720 00	720 00		
600	1,800 00	1,800 00		
500	1,000 00	1,000 00		
200	600 00	600 00		
	15,570 00	15,370 00	200 00	
Autres employés, recevant les appointements suivants—				
A $1,000	1,000 00	1,000 00		
900	900 00	900 00		
800	1,600 00	800 00	800 00	
750	750 00	.....	750 00	
700	700 00	1,189 26	.....	489 26
600	1,800 00	1,200 00	600 00	
500	1,500 00	1,000 00	500 00	
400	400 00	400 00		
300	600 00	600 00		
200	200 00	200 00		
	9,450 00	7,289 26	2,160 74	
Employés surnuméraires—				
A $700	.....	210 74		
600	.....	600 00		
500	.....	499 92		
Gages des journaliers	.....	1,189 50		
	.....	2,500 16	.....	2,500 16
Inspecteur	1,400 00	1,400 00		
Total des appointements	26,420 00	26,559 42	.....	139 42
Dépenses contingentes	6,200 00	4,509 40	1,690 60	
	32,620 00	31,068 82	1,551 18	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

Examiné,
GEO. AUMOND.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PERCEPTION DES DROITS DE GLISSOIRS ET ESTACADES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agence d'Ottawa—					
Agent des bois de la couronne		2,600 00	2,600 00		
Sous-agent do		1,800 00	1,800 00		
Commis		6,000 00			
do permanents	3,600 00				
do temporaires	2,190 00				
			5,790 00	210 00	
Compt. du bois, chaloupier, sous-gardien de glissoir et messager		1,445 00			
Compteur du bois	480 00				
Chaloupier	454 00				
Sous-gardien de glissoir	85 00				
Messager	400 00				
			1,419 00	26 00	
Agence de Québec—					
Agent des bois de la couronne		2,600 00	2,600 00		
Sous-agent do		1,500 00	1,500 00		
Commis		1,000 00	1,100 00		100 00
Agence du Saint-Maurice—					
Agent		200 00	200 00		
Compteurs du bois		600 00		600 00	
Agence du Saguenay—					
Agent		400 00		400 00	
Dépenses contingentes—					
Agence d'Ottawa $2,000 00	1,068 46				
Agence de Québec 300 00	136 80				
Agence du St-Maurice. 200 00					
Compteurs du bois (temporaire) ag. du St-Maurice	378 50				
Petits travaux					
Bureau de la papeterie	173 23				
Imprimeur de la reine	34 58				
		2,600 00	1,791 57	808 43	
		20,745 00	18,800 57	1,944 43	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
GEO. AUMOND.

10—27

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
DÉPENSES POUR RÉPARATIONS ET EXPLOITATION—GLISSOIRS ET ESTACADES.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Travaux du Saguenay, personnel		900 00			
Appointements du contrôleur et de ses aides			853 68	46 32	
Travaux du Saguenay, réparations		6,500 00			
Payé pour main-d'œuvre	5,908 47				
Bois de construction	62 20				
Ferronnerie	38 65				
Ouvrage de forgeron	50 50				
Frais de port	1 80				
Frais de voyages	12 50				
J. Rosa, salaire	80 00				
Subsistance	30 00				
Frais de voyages	26 27				
			6,210 39	289 61	
		7,400 00	7,064 07	335 93	
Travaux du Saguenay, personnel		14,500 00			
Appointements du contrôleur et du personnel	11,944 91				
Frais de voyages	417 70				
Subsistance	1,274 30				
Loyers	372 50				
Taxes	2 90				
Taxes d'eau	6 50				
Louage d'un cheval	52 00				
Frais de port et télégrammes	12 51				
Papeterie	100 52				
Transcription	24 00				
Divers comptes	785 57				
			14,993 41		493 41
Travaux du St-Maurice, réparations		7,500 00			
Charpentiers, journaliers, etc., gages	1,710 71				
Ferronnerie	254 93				
Bois de construction	1,122 85				
Subsistance des employés	487 80				
Louage de cheval	14 00				
Divers petits comptes	4 14				
H.F.Perley, frais de voyages	55 50				
O. Dionne do	47 44				
H. Merrill do	31 15				
Transcription	102 75				
			3,831 27	3,668 73	
		22,000 00	18,824 68	3,668 73	493 41
A déduire, l'excédant de dépense				493 41	
Balance non dépensée				3,175 32	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.
Travaux de la rivière des Outaouais, personnel	.....	20,000 00			
Appointements du personnel	16,833 04				
Gages des journaliers	226 72				
Ferronnerie	297 47				
Bois de service	199 24				
Chaloupes	189 60				
Pierre	16 00				
Services d'un remorqueur pour placer les estacades	15 00				
Fret	74 23				
Loyer	109 00				
Daily Citizen	6 00				
Alman. des adresses, Ottawa.	4 00				
Divers déboursés	460 01				
Frais de voyages	585 15				
A. McDougall, réparations aux estacades	12 25				
R. Quain, réparer les chemins	5 50				
G. Mortimer, papeterie	29 55				
J. Durie et fils do	23 30				
Thos. McGoey, terrain	250 00				
L. W. P. Coutlée, services professionnels *in re* achat d'un terrain de T. McGoey	133 49				
	.....	.....	19,469 55	530 45	
Travaux de la rivière des Outaouais, réparations	12,500 00				
Balance reportée de 1879-80	1,661 60				
		14,161 60			
Gages des journaliers	3,012 30				
Ferronnerie	594 83				
Ouvrage de forgeron, estacades de la Coulonge	111 54				
Bois de service	5,102 74				
Pierre	43 78				
Fret	3 90				
Provisions	198 78				
Frais de voyages	61 58				
A. McDougall, réparations aux estacades des Joachims	28 92				
H. Grant, réparer les Grandes Chutes, Dumoine	114 00				
R. Rowan, réparer les estacades de Petawawa	678 04				
D. Noonan, enclore une propriété du gouvernement	55 84				
Couvertures	98 13				
R. Abbott, services d'inspecteur	39 70				
J. Harvey, do	360 24				
J. B. Arial, peinturage de la maison du gardien de glissoir	49 95				
A reporter	10,554 27	34,161 60	19,469 55	530 45	

10—27½

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	10,554 27	34,161 60	19,469 55	530 45	
Travaux de l'Outaouais—*Suite.*					
E. Reid, réparations à la station de la Montagne	670 40				
J. B. Beaulieu, rép. d'estacades, travaux de la Nation du Sud.	94 86				
Annonces	30 40				
Imprimeur de la reine	4 92				
			11,354 85	2,806 75	
		34,161 60	30,824 40	3,337 20	
Travaux de Newcastle, personnel		1,000 00			
H. Deacon, services de gardien de glissoir	150 00				
W. H. Hall do do	318 75				
M. H. Talbot, transcription	30 75				
T. McKinnon do	29 50				
			529 00	471 00	
Réparations aux travaux de Newcastle, crédit	1,000 00				
Balance rapportée de 1879-80	555 61				
	1,555 61				
Moins, périmé le 30 septembre	555 61				
		1,000 00		1,000 00	
		2,000 00	529 00	1,471 00	
JETÉES EN AVAL DE QUÉBEC.					
Réparations générales et entretien, personnel—					
J. U. Francœur, entretien des bouées, rivière Richelieu	393 75				
W. Goulette, salaire de gardien d'estacades	50 00				
Placement et déplacement d'estacades	32 05				
			475 80		475 80
Réparations		11,000 00			
Payé sur le compte général—					
F. M. Hamel, appointements d'ingénieur	$674 43				
J. Rosa, services d'ingénieur	161 45				
Services de dessinateurs.	385 00				
R. Steckel, instruments.	800 00				
A reporter	2,020 88	11,000 00	475 80		475 80

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
JETÉES EN AVAL DE QUÉBEC—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report 2,020 88	.....	11,000 00	475 80	.....	475 80
Réparat.-compte gén.-*Suite.*					
J. A. Langlois, papeterie. 13 15					
T. F. Roy, préparation de rapport 25 00					
Citizen d'Ottawa, exemplaires de statuts..... 9 00					
Réparat. d'instruments de physique 10 25					
Frais de voyages 200 43					
Subsistance 71 00					
Télégrammes 3 95					
Divers..... 7 75					
	2,361 41				
Jetée de Bagotville—					
Main-dœuvre 996 21					
Bois de service..... 421 96					
Ferronnerie 226 18					
Pierre..... 173 60					
Sonnette..... 50 00					
Bois 214 85					
Loyer de terrain..... 5 00					
Divers..... 20 66					
Fret..... 3 82					
Frais de voyages..... 65 88					
J. Tremblay, services.... 23 80					
J. Rosa do 28 50					
	2,230 46				
Jetée des Cèdres—					
Main-d'œuvre 732 50					
Bois de service 150 00					
Couper du bois..... 34 00					
Loyer de bureau..... 5 00					
Ouvrage de forge 3 40					
Charriage..... 29 00					
M. Lapointe, correspondance..... 16 00					
P. D. Coutlée, frais de voyages..... 7 85					
C. J. Giroux do . 24 50					
A. Gobeil do . 47 14					
	1,049 39				
Tadousac, construction de digues—					
Main-d'œuvre.....$376 68					
Bois de service..... 35 59					
Voyage..... 4 00					
J. Rosa, appointements. 100 00					
do subsistance..... 37 50					
do voyages 27 50					
do frais de poste.... 0 87					
	582 14				
A reporter	6,223 40	11,000 00	475 80	.....	475 80

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux GLISSOIRS ET ESTACADES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	——	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
JETÉES EN AVAL DE QUÉBEC—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	6,223 40	11,000 00	475 80		475 80
Jetée de Sainte-Famille—					
Main-d'œuvre 386 84					
Bois de service 35 17					
Pierre 27 50					
Loyer 5 00					
Ouvrage de forge 0 40					
Divers 6 52					
Frais de voyages 3 73					
	465 16				
Jetée de Saint-Dominique—					
A. Gobeil, frais de voyages 37 54					
P. Boulay, frais de voyages 16 65					
	54 19				
Rivière-du-Loup, fret	8 80				
Jetée de l'Islet, fret	50 82				
Jetée des Eboulements—					
Main-d'œuvre 244 80					
Bois de service 30 00					
Fret 3 00					
	277 80				
Saint-Jean, Ile d'Orléans—					
Main-d'œuvre	470 93				
Saint-Laurent, Ile d'Orléans—					
Main-d'œuvre	456 82				
Jetée de Saint-Thomas—					
Main-d'œuvre	104 52		8,112 44	2,887 56	
		11,000 00	8,588 24	2,887 56	475 80
A déduire, l'excédant de dépense				475 80	
Balance non-dépensée				2,411 76	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 8 février 1881.

MONSIEUR,—A l'égard de votre demande (n° 823) en faveur de Thos. McGoey, pour terrain acheté, je me croirai votre obligé si vous voulez bien me transmettre le certificat de l'officier qui a fait l'évaluation du terrain en question.

En consultant l'article 33 de l'Acte concernant l'audition des comptes, vous verrez qu'une demande de paiement doit être accompagnée d'un tel certificat.

J'ai l'honneur, etc.,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

M. G. F. BAILLAIRGÉ,
Sous-ministre des travaux publics.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 12 février 1881.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 8 du courant, au sujet du prix qu'il est question de payer pour l'achat d'un terrain de M. Thos. McGoey, à la station de la Gatineau, j'ai l'honneur de vous transmettre copie d'un mémoire écrit au dos du document n° 4,193, gardé dans les archives des travaux publics, par le contrôleur des travaux sur l'Outaouais, et dans lequel il est dit que le prix demandé pour ce terrain ($250) est, selon lui, tout à fait raisonnable.

L'original de ce mémoire est entre les mains du ministre de la justice, qui en a besoin, ainsi que d'autres documents, pour dresser l'acte de transport.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

TRAVAUX DE L'OUTAOUAIS,
OTTAWA, 24 mars 1880.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions de votre lettre du 16, je me suis informé de ce que coûterait le terrain nécessaire à la maison de la station, etc., sur la Gatineau.

Le terrain en question, dont le croquis ci-joint donne une idée, a une étendue de 140 pieds de front sur la rivière et une largeur moyenne de 75 pieds.

Ainsi que l'indique sa lettre ci-incluse du 22, M. McGoey demande $250 pour ce terrain.

Le droit d'accès à la maison de la station par les passages dont on se sert actuellement sur les terres voisines de M. McGoey, devrait être mentionné dans l'acte si le gouvernement se décidait à acheter le terrain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. B. BROPHY,
Ingénieur contrôleur des travaux de l'Outaouais.

M. S. CHAPLEAU,
Secrétaire, travaux publics.

(*Mémoire.*)

TRAVAUX DE L'OUTAOUAIS,
OTTAWA, 10 février 1881.

M. F. H. ENNIS,
Secrétaire, travaux publics,
Ottawa.

Ce qui suit est inscrit au dos du document n° 4,093:—

" M. BROPHY,—Ne pourrait-on avoir accès aux travaux ou à la rivière, par la propriété que l'on propose d'acheter, sans passer sur la propriété voisine, sinon, pourquoi ? $250 sont-elles un prix raisonnable ?

" G. F. B.

" 4 mai 1880."

La réponse suivante a été inscrite au dos du même document (n° 4,093).

" OTTAWA, 24 juin 1880.

" On ne peut avoir accès à la propriété qu'il est question d'acquérir sans passer sur les terres voisines de M. McGoey. Il va sans dire que pendant l'hiver on pourrait s'y rendre en passant sur la glace, mais, pendant la saison de la navigation il serait nécessaire qu'il y eût un chemin pour les travailleurs et le transport des cordages, chaînes, outils, etc. *A mon avis,* $250 *peuvent n'être pas considérées comme un prix trop élevé pour le terrain et le droit de passage, qui devra couvrir une superficie d'environ* 1,365 *pieds jusqu'au chemin public,* attendu que $250, une fois payées, éteindraient toutes les réclamations que M. McGoey peut avoir contre le département à raison de privilèges par lui accordés jusqu'à la date du transport.

" Si l'offre de M. McGoey est acceptée, une description du terrain sera fournie pour l'acte de transport.

" GEORGE P. BROPHY."

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté à l'ENTRETIEN DES TÉLÉGRAPHES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
LIGNES DE TÉLÉGRAPHE, COLOMBIE-BRITANNIQUE, *via* NANAIMO ET LA POINTE GREY.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
Montant du crédit	21,300 00				
Balance de 1879-80, disponible	421 70				
Crédit supplémentaire	8,000 00				
		29,721 70			
Appointements et gages des opérateurs, aides, réparateurs des lignes, journaliers, etc	20,435 45				
Subsistance, pension et approv	2,196 82				
Transport et frais de messageries	1,273 57				
Frais de voyages	835 45				
Fer, ferronnerie, ouvrage de forge	682 41				
Poteaux de télégraphe	464 50				
Usage d'une chaloupe à vapeur	252 00				
Fil télégraphique	655 98				
Service de bœufs	79 50				
Louage de chaloupes	103 25				
Gaz	30 20				
Charbon de terre	12 00				
Meubles	47 12				
Peinturage	67 85				
Charpentiers	12 00				
Porte-fils et isoloirs	531 91				
Impression de formules	252 10				
Frais de port et papeterie	110 06				
Télégrammes	61 06				
Loyer	106 00				
Produits chimiques et divers autres déboursés	342 18				
H. Gisborne, avance	200 00				
F. N. Gisborne, avance	100 00				
F. N. Gisborne, appointements comme surintendant	208 32				
Ministère de la marine et des pêcheries, pour services du vapeur *Sir James Douglas*	737 10				
J. Walsh, transcription	5 00				
		.....	29,801 83	.....	80 13
Lignes télégraphiques, Ile du Prince-Edouard	.....	2,000 00	.....	2,000 00	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TRAVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit affecté aux AGENTS ET DÉPENSES CONTINGENTES, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Agents et dépenses contingentes—					
Colombie-Britannique		4,000 00			
Payé B. W. Pearse, appointements jusqu'au 15 juillet *a*	272 03				
E. C. Baker, appointements comme comptable	391 00				
J. Y. Creighton, app. c. commis.	200 00				
J. Smith, salaire c. messager	45 00				
Toile à calquer	18 00				
Poële et accessoires	29 00				
Papeterie *b*	9 37				
Impressions *c*	12 50				
Carte de l'amirauté	12 50				
Cahiers à copier	11 00				
Louage de voiture	4 00				
Eau	8 00				
L'hon. J. W. Trutch, 9 mois de services comme agent	675 00				
Transport	3 50				
			1,690 90	2,309 10	
		4,000 00	1,690 90	2,309 10	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

a. Par arrêté du conseil du 14 juin 1880, la résignation de M. Pearse a été acceptée à partir du 30 du même mois, mais comme il a de nouveau été employé par le ministre des travaux publics, ses appointements lui ont été payés jusqu'au 15 juillet 1880.

b. Cette papeterie a été obtenue en dehors du bureau de la papeterie du gouvernement.

c. Impressions exécutées autrement que par l'intermédiaire de l'imprimeur de la reine.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TREVAUX PUBLICS—REVENU—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
RÉCAPITULATION.					
DÉPENSES.		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
*Glissoirs et estacades—					
Travaux de la riv. des Outaouais—personnel...	*a*	20,000 00	19,469 55	530 45	
do do réparations	*b*	14,161 60	11,354 85	2,806 75	
do de la riv. Saguenay personnel...	*c*	900 00	853 68	46 32	
do do réparations	*d*	6,500 00	6,210 39	289 61	
do St-Maurice personnel...	*e*	14,500 00	14,993 41	....	493 41
do do réparations	*f*	7,500 00	3,831 27	3,668 73	
do du dist. de Newcastle personnel...	*g*	1,000 00	529 00	471 00	
do do réparations	*h*	1,000 00	.....	1,000 00	
Jetées en aval de Québec—personnel.....	*i*	.....	475 80	.....	475 80
do réparations	*j*	11,000 00	8,112 44	2,887 56	
		76,561 60	65,830 39	11,700 42	969 21
				969 21	
				10,731 21	
†Entretien des télégraphes—					
Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique...					
do Ile du Prince-Edouard..		29,721 70	29,801 83	.....	80 13
		2,000 00	.....	2,000 00	
Agent et dépenses contingentes.....		4,000 00	1,690 90	2,309 10	

RECETTES—Voir *Comptes Publics.*

* Glissoirs et estacades—	
Travaux de la rivière des Outaouais.....	$74,278 84
do Saint-Maurice	6,719 36
Travaux du district de Newcastle.....	240 76
	81,238 96
† Recettes—	
Sur compte de télégraphes, Colombie-Britannique.....	$8,640 74

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
J. H. P. GIBSON.

OBSERVATIONS.

a. La balance n'a pas été nécessaire.
b. Réparations de diverses constructions différées jusqu'en 1881-82.
c. et *d.* La balance n'a pas été nécessaire.
e. Crédit excédé pour faire face à la dépense inévitable causée par l'augmentation du nombre des employés.
f. Dû à ce qu'il fut jugé à propos de différer les réparations.
g. La balance n'a pas été nécessaire.
h. Réparations non exécutées.
i. et *j.* Dû à l'augmentation du montant des dommages et aux réparations que les jetées demandaient.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

POSTES.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	—	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	842,000 00				
do supplémentaire	27,000 00				
		869,000 00	869,558 90	.....	558 90
Québec	486,500 00				
do supplémentaire	12,000 00				
		498,500 00	498,277 87	222 13	
Nouveau-Brunswick	.....	168,500 00	166,668 47	1,831 53	
Nouvelle-Ecosse	.....	196,000 00	188,255 40	7,744 60	
Ile du Prince-Edouard	.....	49,000 00	45,801 37	3,198 63	
Colombie-Britannique	.....	64,000 00	57,512 50	6,487 50	
Territoire du Nord-Ouest	22,000 00				
Manitoba	24,000 00				
do supplémentaire	4,500 00				
		50,500 00	50,583 45	.....	83 45
		1,895,500 00	1,876,657 96	18,842 04	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
EDWARD C. BARBER.

BUREAU DE L'AUDITION.
OTTAWA, 3 janvier 1882.

MONSIEUR,—Je vous envoie un état de votre dépense portée au compte du service postal, comparée aux estimations du budget de 1880-81. Le montant des items est le même que celui fourni par vous.

Je vous transmets aussi un état de la même dépense figurant dans les comptes publics, tout en vous faisant remarquer que par leurs chiffres, tous les items diffèrent de ceux de l'état des crédits.

Veuillez me faire savoir quel est celui des deux que vous approuvez, et m'envoyer en même temps les pièces qui me permettront de corriger au besoin le grand livre des crédits.

Si vous considérez comme définitif l'état ci-joint, donnez-moi aussitôt que possible des explications des différences accusées entre les prévisions et la dépense, car mon rapport sera bientôt prêt.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

W. H. GRIFFIN, écr.,
Sous-ministre des postes.

DÉPARTEMENT DES POSTES, CANADA,
OTTAWA, 17 janvier 1882.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 3, je vous dirai que l'état de la dépense de ce département pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, tel que figurant dans les comptes publics, est la répartition correcte qui doit être faite entre les différentes provinces.

Quelques-unes des dépenses pour des objets communs à toutes les provinces ne peuvent être exactement réparties pour chacune au moment du paiement d'un compte pour de tels objets, et comme il n'y a pas de crédit spécial à ces services, la coutume est de porter provisoirement ces déboursés au compte de l'Ontario, et d'en faire la répartition entre les provinces à la fin de l'exercice.

La différence entre la dépense portée au compte des provinces dans les comptes publics, et le crédit affecté à cette dépense, s'accuse comme suit :—

Provinces.	Moins que le crédit.	Excédant le crédit.	—
	$ cts.	$ cts.	
Ontario		558 90	Montant dépensé pour appointements.
Québec	223 13		La dépense du service postal a excédé les prévisions.
Nouveau-Brunswick	1,831 53		do do do
Nouvelle-Ecosse	7,744 60		do do do
Ile du Prince-Edouard	3,198 63		do do do
Colombie-Britannique	6,487 50		do do do
Manitoba et Nord-Ouest		83 45	Items divers non inscrits.
A déduire, l'excédant de dépense	19,484 39 642 35	642 35	
Total, moindre que le crédit	18,842 04		

Avec l'espoir que vous serez satisfait de ces explications.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

W. H. GRIFFIN,
Sous-directeur général des postes.

J. L. MCDOUGALL, écr.,
Auditeur général.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PERCEPTION DU REVENU.

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit relatif au SERVICE POSTAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense et du crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
ONTARIO.				
Service postal.				
Chemin de fer Grand-Tronc	86,000 00	90,341 24		
do Grand-Occidental	70,000 00	70,583 90		
Autres chemins de fer	110,000 00	108,669 80		
Vapeurs et voiliers	6.000 00	5,222 62		
Diligences et autres modes ord. de transp. par terre.	215,000 00	200,161 29		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis.	40,000 00	40,681 34		
Courriers sur chemins de fer	90,000 00	92,586 43		
Bureaux de poste de ville, directeurs de poste, etc...	150,000 00	158,377 32		
Service postal par voie de mer		3,934 23		
Commission aux vendeurs de timbres-poste		11,719 02		
Appointements, etc., aux directeurs de poste ruraux.	6,000 00	261,703 62		
Divers.				
Combustible, éclairage, loyers, etc	7,000 00	7,908 51		
Frais de voyages, inspecteurs, etc	7,000 00	7,421 66		
Papeterie, impressions et annonces	20,000 00	20,418 31		
Divers autres items: timbres-poste, etc	35 000 00	61,679 99		
Supplémentaire	27,000 00			
Total	869,000 00	1,141,408 48		
QUÉBEC.				
Service postal.				
Chemin de fer Grand-Tronc	70,000 00	70,101 50		
do Intercolonial	31,000 00	32 300 00		
Autres chemins de fer	38,000 00	36,768 70		
Vapeurs et voiliers	9,000 00	6.742 64		
Dilligences et autres modes ord. de transp. par terre	120,000 00	114,189 20		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	17,000 00	19,962 25		
Courriers sur chemins de fer	55,000 00	59,303 56		
Bureaux de poste de villes, directeurs de poste, etc.	105,000 00	113,192 48		
A[reporter	445,000 00	452,560 33		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	445,000 00	452,560 33		
QUÉBEC—*Suite.*				
Appointements—Suite.				
Service postal par voie de mer	6,000 00	2,265 77		
Commission aux vendeurs de timbres-poste		5,676 12		
Appointements aux directeurs de poste ruraux	1,500 00	75,074 32		
Divers.				
Combustible, éclairage, loyers, etc	6,000 00	4,195 59		
Allocations de voyages aux inspecteurs	4,000 00	4,798 64		
Papeterie, impressions et annonces	9,000 00	10,719 95		
Divers autres items : timbres-poste, etc	15,000 00	27,022 54		
Supplémentaire	12,000 00			
Total	498,500 00	582,313 26		
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Service postal.				
Chemins de fer Intercolonial	34,000 00	34,400 00		
Autres chemins de fer	15,000 00	13,930 46		
Vapeurs et voiliers	8,000 00	6,860 00		
Diligences et autres modes ord. de transp. par terre	46,000 00	40,811 24		
Appointenents.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs et commis	8,000 00	9,140 00		
Courriers sur chemins de fer	15,000 00	13,865 18		
Bureaux de poste de villes	28,000 00	27,371 38		
Commissions aux vendeurs de timbres		1,091 17		
Bureaux de poste ruraux	2,500 00	32,254 90		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	4,000 00	4,033 36		
Frais de voyages, inspecteurs, etc	1,500 00	779 34		
Papeterie, impressions, etc	2,500 00	4,463 13		
Divers autres items : timbres-poste, etc	4,000 00	10,229 71		
Total	168,500 00	199,239 87		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Service postal.				
Chemin de fer Intercolonial	20,000 00	19,600 00		
Autres chemins de fer	10,000 00	9,408 96		
Vapeurs et voiliers	6,000 00	2,577 86		
Diligences et autres modes de transport par terre	102,000 00	97,693 57		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs, etc	10,000 00	9,787 40		
Courriers sur chemins de fer	10,000 00	8,970 00		
Bureaux de poste de ville, etc	24,000 00	22,330 19		
Allocation aux vendeurs de timbres Bureaux de poste ruraux	2,500 00	57,890 00		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	2,500 00	2,544 17		
Frais de voyages des inspecteurs, etc	1,500 00	870 10		
Papeterie, impressions, annonces, etc	3,500 00	2,881 70		
Divers autres items	4,000 00	3,857 77		
Total	196,000 00	238,411 72		
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Service postal.				
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	9,000 00	8,064 00		
Vapeurs et voiliers	13,000 00	13,570 00		
Diligences et autres modes de transport par terre	14,000 00	10,211 90		
Appointements.				
Inspecteurs, sous-inspecteurs, etc Courriers sur chemins de fer Appointements et allocations	9,000 00	7,920 00 1,830 16 7,684 19		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	4,000 00	842 89		
Papeterie, impressions, etc		747 87		
Divers items		1,240 64		
Total	49,000 00	52,111 65		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
MANITOBA.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Service postal.				
Chemins de fer	2,000 00	4,663 24		
Diligences et autres modes de transport par terre..	12,000 00	32,277 81		
Appointements.				
Inspecteurs, etc	7,000 00	13,801 33		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	3,000 00	5,274 46		
Total	24,000 00	56,016 84		
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Service postal.				
Vapeurs et voiliers	21,000 00	19,901 00		
Diligences et autres modes de transport par terre..	33,000 00	27,176 62		
Appointements.				
Inspecteurs, etc	7,000 00	11,361 60		
Divers.				
Combustible, éclairage, etc	3,000 00	4,457 76		
Total	64,000 00	62,896 98		
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Service postal.				
Diligence, etc	20,000 00	*		
Divers.				
Frais de voyages	2,000 00			
Total	22,000 00			

* Dépense comprise dans celle du Manitoba.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

PERCEPTION DU REVENU—*Suite.*

POSTES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

RÉCAPITULATION.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ontario	842,000 00	1,141,955 51	.....	301,674 25
Québec	486,500 00	582,213 26	.....	93,547 49
Nouveau-Brunswick	168,500 00	199,239 87	.....	30,739 87
Nouvelle-Ecosse	196,000 00	238,411 72	.....	42,411 72
Ile du Prince-Edouard	49,000 00	52,111 68	.....	3,111 65
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	46,000 00	56,016 84	.....	10,016 84
Colombie-Britannique	64,000 00	62,896 98	1,103 02	
Supplémentaire	43,500 00			
Total	1,895,500 00	2,332,398 80	1,103 02	481,501 82
MOINS—Crédit supplémentaire	.....	.....	.....	43,500 00
				438,001 82
				1,103 02
Excédant de la dépense	.....	.....	.....	436,898 80

NOTE.—Dépenses totales de 1881, $2,332,398.80, dont $1,876,657.96 ont été payés par chèques sur lettres de crédit; la balance, $455,740.84, représente les appointements et rétributions, etc., des directeurs de poste ruraux, qui sont déduits par eux de ce qu'ils reçoivent, après quoi ils transmettent simplement la balance.

W. H. SMITHSON,
Sous-comptable.

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
EDWARD C. BARBER.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—CAPITAL.

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé e 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque litem du crédit.

Service.	Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
			En moins.	En plus.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Montant nécessaire pour les arpentages	300,000 00			
Montant nécessaire pour permettre au départemen des terres fédérales de faire continuer les arpentages sans attendre jusqu'au 1er juillet.	100,000 00			
Arpentages		323,573 35		
Explorations faites par le professeur Macoun		3,556 64		
Cartes, impressions, etc		3,182 95		
Instruments, etc		1,529 06		
*Commis surnuméraires, etc		1,337 50		
Télégrammes		337 70		
Equipage d'arpenteurs, frais de transp., etc.		714 44		
Services professionnels, J. Mather		100 00		
Bureau de la papeterie		349 77		
Total du crédit	400,000 00			
Total de la dépense		334,681 41		
Balance non dépensée			65,318 59	

* COMMIS SURNUMÉRAIRES, ETC. :—

C. W. Allen		$58 50
B. Billings	$122 00	
do ouvrage extraordinaire	31 00	
		153 00
A. Bristow		122 00
T. F. Daley		122 00
A. Grignard		122 00
W. McL. Maingy		122 00
L. F. A. Maingy, ouvrage extraordinaire		61 50
D. McNichols		122 00
R. Rauscher		122 00
E. T. W. Sowter		122 00
Geo. A. Sparks		88 50
C. J. Steers		122 00
		$1,337 50

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OBSERVATIONS.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 9 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant accompagnée des états des dépenses encourues pour les terres fédérales, et portées aux comptes du capital et du fonds consolidé, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Compte du capital.

La balance des crédits qui reste au compte du capital vient de ce que bon nombre des arpentages n'étaient pas encore terminés à la fin de l'exercice.

Les paiements qui sont faits aux arpenteurs pendant l'exercice sont les soldes de comptes payés pendant l'automne et l'hiver et des avances pour équipage, etc., dans les mois d'avril, mai et juin. Pour causes physiques il est impossible de faire coïncider l'exercice du service des arpentages avec l'exercice financier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,

Faisant fonction de sous-ministre de l'intérieur.

A M. J. L. MCDOUGALL,
Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—*Suite.*

ETAT comparatif de la dépense et du crédit, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881, avec indication de l'excédant ou du déficit de chaque item du crédit.

Service.		Crédit.	Dépense.	Comparaison de la dépense avec le crédit.	
				En moins.	En plus.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Service extérieur, agences des terres du Manitoba et des Terr. du Nord-Ouest et agences des bois de la couronne, 9 employés ; appoint., dépenses cont. et frais d'inspection	$32,000 00				
Pour faire face à la dépense se rattachant à l'établissement de deux nouvelles agences et au transfèrement des agents ..... *a*	6,000 00				
		38,000 00	38,026 24	.....	26 24
Commis surnuméraires dans le bureau principal à Ottawa, cartes, impressions, annonces et autres impressions de cette nature..... ..... *b*		14,600 00	14,871 72	.....	271 72
Somme nécessaire pour guides.....	6,621 60				
Crédit additionnel pour guides, etc....	2,500 00				
Appointements et autres dépenses de certains guides dont les services sont retenus pendant l'hiver.. *d*	4,000 00				
		13,121 60	12,152 00	969 60	
Somme nécessaire pour déterminer la longitude de la capitale..... *g*		500 00	60 50	439 50	
				1,409 10	297 96
				297 96	
Total du crédit.....		66,221 60			
Total de la dépense.....		.....	65,110 46		
Balance non dépensée		.....	.....	1,111 14	
Service extérieur de la Colombie-Britannique, personnel, dép. conting., frais d'inspect., etc. *c*		10,645 00	2,635 51	8,009 49	

Recettes provenant des terres fédérales pendant l'exercice 1880-81.....$131,124.02

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OBSERVATIONS.

OTTAWA, 9 décembre 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant, accompagnée des états des dépenses encourues pour les terres fédérales, et portées aux comptes du capital et du fonds consolidé, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Compte du fonds consolidé.

a. L'excédant de la dépense n'est que de $26.24 sur un crédit de $38,000, il n'y a donc lieu à aucune observation.

MÉMOIRE.—Il a été impossible de tenir un compte séparé de l'emploi de la somme de $6,000 pour les agences des terres des deux nouveaux districts de Birtle et de la Montagne de la Tortue, le compte ayant d'abord été basé sur l'arrêté du Conseil du 14 avril 1880, qui fut amendé par l'arrêté du Conseil du 19 juillet 1880 changeant les limites des agences, accordant d'autres appointements et allocations aux agents et divisant l'agence de la Montagne de la Tortue en deux—celle de la Souris et celle de la Montagne de la Tortue.

b. L'excédant de $271.72 est dû à la dépense imprévue occasionnée par la publication des règlements relatifs aux terres publiques.

d. La balance de crédit de 969.60 est due à la réduction des salaires des guides et à ce que les services de M. Hayter Reed, chef des guides, ont cessé au mois de février.

g. On n'a pas fini de déterminer la longitude de la capitale, les circonstances ne l'ayant pas permis.

c. Le commissaire et le personnel du service de la Colombie-Britannique ne sont pas payés par l'entremise de ce département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,

Faisant fonction de sous-ministre de l'intérieur.

M. J. L. MCDOUGALL,

Auditeur général, Ottawa.

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—*Suite.*

(*a.*) SERVICE extérieur, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

AGENCES DES TERRES.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements des agents, commis et inspecteurs—				
Donald Codd, 12 mois	2,000 00			
A. H. Whitcher, do	2,000 00			
A. J. Belch, do	1,400 00			
R. Goulet, do	1,200 00			
Richd. H. Hunter, 6 do	600 00			
A. Nesbitt, 12 do	1,100 00			
G. F. Newcombe, do	1,200 00			
H. L. Sabine, do	1,000 00			
Alex. Jaffray, do	1,000 00			
M. B. Wood, do	900 00			
Augustus Mills, 4 do	333 33			
Geo. Newcombe, 12 do	1,200 00			
Geo. Duck, do	1,200 00			
H. Landerkin, do	1,200 00			
A. E. Fisher do	1,200 00			
J. McP. Sutherland, do	700 00			
Joseph Graham, do	1,200 00			
P. A. Gauvreau, do	700 00			
Ernest Grundy, do	349 92			
C. D. Rickards, do	1,095 00			
H. Powell, do	720 00			
E. Clementi Smith, 4 do	246 50			
		22,544 75		
Dépenses contingentes des bureaux		4,237 32		
Dépenses d'inspection des bureaux		2,578 91		
			29,360 98	
AGENCES DES BOIS DE LA COURONNE.				
Appointements des agents et sous-agents—				
James Anderson, 12 mois	1,200 00			
E. T. Stevenson, $3\frac{7}{12}$ do	322 61			
		1,522 61		
Dépenses contingentes		3,612 21		
			5,134 82	
Commissaire—				
L'hon. E. B. Wood, 12 mois			2,000 00	
Jury d'examen—				
Lindsay Russell	70 00			
Andrew Russell	70 00			
Bolton McGrath	60 00			
E. Deville	65 00			
Robert Lang	70 00			
Bolton McGrath, frais de route et d'hôtellerie	39 00			
Robert Lang, télégrammes	0 90			
			374 90	
A reporter			36,870 70	

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 juin 1881—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—*Suite.*

(*a.*) SERVICE extérieur, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

AGENCES DES BOIS DE LA COURONNE—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report			36,870 70	
Divers—				
J. P. Gildersleeve, remboursement d'intérêt		20 95		
L. Kennedy, indemnisation de pertes		229 00		
Bureau de la papeterie		382 73		
Imprimeur de la reine		522 86		
			1,155 54	
				38,026 24

(*b.*) Commis surnuméraires à Ottawa, cartes, annonces, etc.

Commis surnuméraires à Ottawa—				
H. Sherwood	638 00			
Arthur Bristow	608 00			
Peter Buchanan	730 00			
R. Rauscher	608 00			
B. Billings	608 00			
C. J. Steers	560 00			
L. V. McDougall	501 00			
P. F. Daley	324 00			
A. F. Coffin	192 00			
Ernest Genest	330 00			
W. R. Goulden	247 50			
L. J. Brooks	255 00			
H. W. McCann	135 00			
D. G. R. Mann	62 00			
W. B. Snow	76 00			
Graham Moon	62 00			
R. L. Wadmore	390 00			
B. H. G. Vickars	122 00			
H. B. D. Bruce	283 50			
E. McNichols	222 00			
W. McL. Maingy	214 00			
Arch. Graham	187 50			
E. T. W. Sowter	516 00			
A. Grignard	74 00			
Henry Roy	118 00			
		8,063 50		
Ouvrage supplémentaire à Ottawa, transcript. etc.				
B. Billings	301 00			
W. McL. Maingy	43 00			
L. F. Maingy	109 75			
C. J. Steers	54 00			
A. Lusignan	62 00			
Frank Newby	62 00			
W. H McCann	4 50			
A reporter	636 25	8,063 50		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1881—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—*Suite.*

(*b.*) Commis surnuméraires à Ottawa, cartes, annonces, etc.—*Suite.*

	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	636 25	8,063 50		
Ouvrage supplémentaire à Ottawa, transcription, etc.—*Suite.*				
A. F. Cotton	10 00			
Mme. A. Armstrong	62 80			
Mlle F. Yielding	53 00			
Mlle C. Reiffenstein	22 77			
		784 82		
			8,848 32	
Cartes et plans—				
Compagnie de lithographie Burland	1,711 70			
A. E. Haines	178 83			
A. Mortimer	21 00			
John Johnston	10 00			
		1,921 53		
Annonces—				
Winnipeg *Times*	1,690 30			
Amherst *Gazette*	30 00			
Miramichi *Gleaner*	16 00			
Le Métis	52 18			
North Sydney *Herald*	21 36			
Marquette *Review*	31 50			
MacLean, Roger et Cie	160 00			
Saskatchewan *Herald*	15 00			
Courrier du Canada	385 00			
E. C. Haines, publications en Europe	973 33			
		3,374 67		
Divers—				
Télégrammes	408 59			
Dépenses contingentes	318 61			
		727 20		
			6,023 40	
				14,871 72

(*d*) Guides des terres.

Appointements et allocations—				
Hayter Reed	$2,296 00			
do moins la somme payée par la division de l'immigration	1,078 51			
		1,217 49		
Thomas Steers, fils		1 718 00		
W. H. Disbrowe		1,682 50		
D. C. Woodman		706 00		
Rev. L. O Armstrong		742 50		
Hugh C. Dennis		688 50		
Michael Harris		794 50		
John Bangs		703 50		
A reporter		8,252 99		

Comptes des crédits affectés à l'exercice terminé le 30 *juin* 1880—Suite.

TERRES FÉDÉRALES—*Suite.*

(*d.*) Guides des terres—*Suite.*

	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report.....	8,252 99			
Appointements et allocations—*Suite.*				
C. J. Whellams.....	769 50			
John O'Brien.....	332 50			
J. A. Thirkell	318 50			
Thos. McNutt.....	318 50			
C. F. Foster	318 50			
E. Clementi Smith.....	388 50			
J. F. Boyd	73 50			
H. Loucks	269 50			
J. F. Tennant	175 00			
		11,216 99		
Télégrammes	34 13			
Dépenses contingentes.....	900 88			
		935 01		
			12,152 00	

Je certifie l'exactitude de ce compte, qui a été examiné d'après mes instructions.

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

Examiné,
JOHN GORMAN.

OTTAWA, 29 mars 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les observations suivantes sur les états des dépenses pour les terres fédérales, relatifs au premier semestre du présent exercice.

* * * * * *

b. Les arpenteurs et autres employés qui sont payés à la journée, achètent des chevaux, des voitures, etc., pour les besoins du transport, et les vendent ensuite à l'encan lorsqu'ils ont terminé leurs travaux. Généralement le prix de la vente en est moins élevé que celui de l'achat, et dans un cas il n'a pas été rendu compte de la manière dont on en a disposé. On a porté au débit du compte de M. Klotz une somme de $150 comme produit de la vente de son équipage de camp, mais il n'en est donné aucun détail. Ne serait-il pas bon que ces personnes fussent obligées de fournir un état distinct indiquant le nombre des animaux, voitures, etc., qu'ils achètent, et la manière dont ils en disposent par la suite.

c. J'ai déjà demandé un état des instruments d'arpentage, etc., appartenant au gouvernement, dans lequel seraient indiqués les articles en possession des arpenteurs et ceux qui sont en magasin, mais je ne l'ai pas encore reçu.

* * * * * *

k. L'arrêté du Conseil du 14 avril 1880, pourvoit à la nomination d'un chef des guides devant recevoir des appointements de $100 par mois et une allocation pour frais de table de $2.00 par jour, ainsi qu'à celle de 12 guides des terres devant recevoir $4.50 par jour, c'est-à-dire $1.50 pour gages, $1.00 d'allocation pour frais de table et $2.00 pour frais de route, etc. Rien ne paraît autoriser le paiement fait à Thomas Steers, jeune, et W. H. Disbrow, de $75 par mois, avec allocation de $2.00 par jour pour frais de table, à part leurs frais de route payés par M. Reed. Veuillez dire sous quelle autorité ces paiements ont été faits, et pourquoi M. Woodman, à qui on a aussi payé $85.00 par mois, n'a pas reçu d'allocation pour frais de table.

* * * * * *

n. Dans l'état du mois de juillet, la pièce justificative 66 couvre le paiement d'une somme de $20.95 fait à M. J. P. Gildersleeve pour intérêts sur une somme de $78.00 que M. J. G. Macdonald avait payée de trop. Ce paiement ne paraît pas être autorisé par l'arrêté du Conseil du 20 avril, qui ne pourvoit qu'au remboursement du principal. Pourquoi a-t-on payé les intérêts à M. Gildersleeve ?

o. Les comptes de dépenses contingentes des agents devraient être fournis en détail.

q. Les tire-lignes et autres articles qui ont été achetés auraient dû l'être par l'entremise du bureau de la papeterie.

* * * * * *

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. S. DENNIS,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

OTTAWA, 20 avril 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mes réponses à vos observations relativement aux états des dépenses pour les terres fédérales, pour le premier semestre du présent exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. S. DENNIS,
Sous-ministre de l'intérieur.

M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

b. On exigera à l'avenir des états détaillés.

k. $75 par mois avec allocation de $2 par jour pour frais de table, équivaut à $4.50 par jour.

Le service de M. Woodman n'a pas été aussi ardu.

n. L'acte des terres fédérales, à l'article 77, autorise le paiement de 6 pour cent d'intérêt par année. C'est évidemment par suite d'une erreur que l'arrêté du Conseil ne mentionne pas l'intérêt.

o. On a donné instruction aux agents de rendre leurs comptes de dépenses contingentes en détail, et de les accompagner de pièces justificatives.

q. On a quelquefois un besoin immédiat d'instruments de dessin et autres articles qui ne se trouvent pas au bureau de la papeterie.

———

OTTAWA, 10 mai 1881.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 du mois dernier, contenant vos réponses aux observations que j'avais faites sur les comptes de votre département pour le semestre terminé le 31 décembre dernier.

Je désirerais vous faire les observations suivantes:

* * * * * * *

2o. En ce qui concerne la rétribution de MM. Steers et Disbrowe, vous dites que la somme de $75 par mois et l'allocation de $2.00 par jour pour frais de table équivaut à $4.50 par jour. L'arrêté du conseil qui pourvoit à la nomination des guides, porte la somme de leur rétribution à $4.50 par jour et la décompose comme suit: Gages, $1.50, frais de table, $1.00, et frais de route, $2.00. MM. Steers et Disbrowe paraissent avoir reçu une somme équivalant à $4.50 par jour, mais M. Reed leur a aussi payé leurs frais de route et le service d'un cheval et rien ne paraît autoriser cela.

* * * * * * *

4o. Je serai content de recevoir l'état des instruments, etc., que vous dites envoie de préparation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.

A M. J. S. DENNIS,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

———

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des balances de crédits non employées le 30 juin 1881, avec indication des sommes périmées et de celles qui sont restées disponibles en vertu d'un arrêté du conseil.

—	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Balances disponibles en 1881-82.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Frais d'administration			789 29
Gouvernement civil—			
Bureau du gonverneur général			525 00
Conseil privé			292 90
Ministère de la justice			25 59
do do division des pénitenciers			144 36
do de la milice			1,912 57
Secrétariat d'Etat	229 46		
Ministères de l'intérieur et des affaires des sauvages			768 52
Bureau de l'auditeur général			163 82
Ministère des finances			3,790 00
Conseil de la trésorerie			566 72
Ministère du revenu de l'intérieur			1,108 64
do des douanes			1,843 03
do des postes			2,976 37
do des chemins de fer et canaux			2,007 27
do des travaux publics			2,435 43
do de l'agriculture			345 00
Marine et pêcheries	37 50		
Augmentation du personnel			4,181 56
Dépenses contingentes des ministères	*10,356 36		
Papeterie			3,362 87
Administration de la justice—			
Magistrats stipendiaires, territoire du Nord-Ouest			2,816 79
Allocations de circuits, Manitoba	440 00		
do Colombie-Britannique			4,965 01
Greffier de la cour suprême	0 01		
Dépenses contingentes de la cour suprême	410 19		
Cour maritime, Ontario			446 95
Divers			4,640 74
Police fédérale			112 98
Pénitenciers—			
Kingston			7,575 15
Saint-Vincent de Paul	*1,519 10		2,808 45
Dorchester			957 98
Manitoba	71 09		
Colombie-Britannique	335 61		
Législation—			
Trait. et app. des officiers et commis du Sénat et dép. cont.			3,685 67
po do des Communes			50 00
Comités, commis sessionnels, etc., do	505 99		
Dépenses contingentes do			5,413 18
Publication des *Débats* do	5,735 34		
Salaires, etc., sergent-d'armes do			1,343 01
Personnel de la bibliothèque du Parlement			1,291 46
Impression, reliure, etc., des lois			2,874 40
Impressions du Parlement			18,400 90
Greffier de la couronne en chancellerie			919 29
Impressions diverses			927 07
Paiements aux familles des honorables MM. James Shaw et D. Christie et de MM. Thompson, Keeler et Connell			1,064 00
Arts, agriculture et statistique—			
Soin des archives		751 75	
Patent Record		94 71	2,481 95
Statistique criminelle		2,140 31	670 80
Exposition de Paris			23,157 10
A reporter	19,640 65	2,986 77	113,841 82

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des balances de crédits non employées le 30 juin 1881, etc.—*Suite.*

Balances	Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Balances disponibles en 1881-82.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	19,640 65	2,986 77	113,841 82
Recensement		74,093 29	
Emigration	13,104 71		
Commission géologique		311 14	
Observatoires—			
Québec			2 96
Toronto	99 88		
Saint-Jean, Nouveau-Brunswick	81 27		
Observations météorologiques	85 75		
Hôpitaux de marine—			
Hôpital de la marine et des émigrés, Québec			35 67
Provinces			8 261 13
Marins en détresse			3,519 93
Pensions—			
Milice nouvelle			126 04
Vétérans de 1812-15			4,840 00
Compensations au lieu de terre			1,054 20
Juges, Colombie-Britannique			5,135 87
Police à cheval			154 77
Milice—			
Etat-major			1,975 16
Majors de brigade			2,110 52
Instruction d'exercice			25 45
Munitions, Uniformes, Magasins militaires		11,170 02	
Arsenaux publics et garde des armes			116 00
Soldes d'exercices et service en camp		17,874 49	
Dépenses contingentes		5,960 42	
Salles d'exercices et champs de tir		135 53	
Garde des propriétés militaires			24 08
Collège militaire			309 31
Ecoles militaires			11,178 42
Batteries "A" et "B"			90 47
Transformation des canons		3,000 00	
Garde à Rideau Hall		250 00	4,750 00
Travaux publics, capital—			
Chemin de fer Intercolonial :			
Matériel roulant	*137,751 16		151,171 45
Embranchement de la Rivière-du-Loup		8,403 61	
Prolongement à Halifax	5,884 27		
Terres devant servir à l'établissement de gares		1,092 00	
Dommages à un terrain (D. Macpherson)		500 00	
Tête de ligne en eau profonde, à Saint-Jean		25,081 20	
Frais de justice	4,922 14		
Ingenieur en chef et personnel de son bureau		41 88	
Achèvement de la ligne	1,657 60		5,068 33
Traverses de chemin de fer (G. A. Girouard)		2,640 00	
Terre à Miramichi (J. Wilson)		1,500 00	
Honoraires des arbitres (cause de Milner)		5 00	
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard			3,460 18
Chemin de fer du Pacifique :			
Subvention au Canada Central		509,400 00	225,479 00
De Fort William à la Rivière des Anglais... 6,273 04			24,317 25
De la riv. des Anglais à la riv. à l'Aigle.... 736,237 97			
De la rivière à l'Aigle à Kéwatin..... 1,390,506 27			302,545 20
A reporter	2,133,017 28	183,207 43	664,445 36	869,593 21

TABLEAU des dépenses auxquelles il n'avait pas été pourvu, et des balances de crédits non employées le 30 juin 1881, etc.—*Suite.*

Balances.		Dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu.	Balances disponibles en 1881-82.	Périmé.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	2,133,017 28	183,206 43	664,445 35	869,593 21
Trav. publics, capital—Ch. de fer du Pacifique—*Suite.*				
De Kéwatin à Selkirk	313,477 68			60,066 23
A l'ouest de la Rivière-Rouge	1,050,296 59			340,273 51
Matériel roulant	398,269 99			4,840 84
	3,895,061 54			
MOINS—Embranchement de Pembina	28,606 10			
Lignes de télégraphe, etc.	5,427 93			112,463 95
Arpentages	17,209 60			
Annonces	4,368 51			
	55,612 14			
MOINS—Remboursements de la dép. des années précédentes.	3,957 88			
	51,654 26			
			3,843,407 28	
Embranchement de la Baie Georgienne				789,069 48
Prince-Arthur's-Landing et ch. de fer de Kaministiquia			2,000 00	
Stations et tête de ligne			50,558 53	43,852 87
De Emory's Bar à Savona's Ferry, Colombie-Britannique			249,438 67	371,744 54
Canaux:				
Lachine			560,935 98	728,028 77
Cornwall			43,169 89	13,427 02
Saint-Laurent			73,990 04	69,867 44
Welland		*80,201 85		384,333 73
Ecluse de Sainte-Anne			95,357 87	32,544 69
Carillon			173,191 53	32,265 22
Grenville			117,674 11	108,647 34
Culbute				2,781 02
Saint-Pierre			3,252 24	26,292 46
Divers			8,863 16	9,172 35
Edifices publics, Ottawa:				
Bloc est, édifices des ministères				3,177 02
Bloc ouest, do				793 83
Terrains, do		*1,400 00		2,242 57
Lignes télégraphiques			24,861 99	
Fonds consolidé des travaux publics—				
Canal de la Baie Verte			180 00	
do Chambly			1,000 00	
do Welland			10,906 81	
Canal de la Baie Burlington		*5,967 60		
Divers travaux, arbitrages, arpentages et inspections			13,129 71	
Edifices publics, Ontario				6,290 89
Bureau de poste de Hamilton			1,474 81	
Collège militaire de Kingston			7,982 10	
Pénitencier do			3,383 96	
Musée géologique, Ottawa			6,093 90	
Edifices publics, Québec				4,487 38
Station de la Quarantaine à la Grosse-Isle			12,661 86	
Bureau du revenu de l'intérieur à Montréal			8,423 21	
Citadelle de Québec			1,169 00	
Rocher do do			10,772 46	
Maison de douane, Québec			9,373 12	
Terrasse Durham do			797 75	
Fortifications de Québec et Lévis			2,618 63	
A reporter		270,776 88	6,001,113 96	4,016,236 56

TABLEAU des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits, le 30 juin 1881, etc.—*Suite.*

Balances.	Non-pourvu.	Disponible en 1881-82.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	270,776 88	6,001,113 96	4,016,256 36
Travaux publics, fonds consolidé—Edifices publics, Québec—*Suite.*			
Bureau de poste, Sherbrooke		3,411 25	
do Saint-Jean		2,938 25	
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul		10,153 86	
Maison de douane, Montréal		4,500 00	
Edifices publics, Nouveau-Brunswick			45,838 64
Bureau de poste, Fredéricton		424 29	
do Saint-Jean		12,219 79	
Edifices publics, Nouvelle-Ecosse			7,044 56
do Ile du Prince-Edouard			2,200 00
do Manitoba			1,557 62
Pénitencier, Montagne-de-Pierre		8,585 28	
Baraque pour les immigrants, etc., Winnipeg		5,038 39	
Résidence du lieutenant-gouverneur		9,253 21	
Edifices du parlement		9,456 07	
Edifices publics, Territoires du Nord-Ouest			19,610 44
Edifices publics en général, Territoires du Nord-Ouest		73 48	
Edifices publics, Colombie-Britannique			14,508 65
Bureau de poste, Victoria		459 63	
do New-Westminster		2,000 00	
Pénitencier do		4,953 10	
Loyers, réparations, etc, édifices publics		36,810 80	
Chauffage, gaz, terrains et enlèvement de la neige			10,169 47
Edifices publics en général		2,391 78	
Ports, Ontario			13,184 98
Cobourg		8,198 94	
Kincardine		174 18	
Little Current		5,183 78	
Toronto		5,311 44	
Réparations générales		1,476 44	
Ports, Québec			9,309 21
New Carlisle		1,000 00	
Carleton		1,362 09	
Cap-à-l'Aigle		1,546 75	
Isle-aux-Coudres		2,316 50	
Grosse-Isle		594 86	
Etang-du-Nord		3,834 89	
Bagotville		2,600 00	
Ports, Nouveau-Brunswick			3,801 11
Pointe-du-Chêne		14,726 79	
Ports, Nouvelle-Ecosse			1,646 27
Main-à-Dieu		3,933 90	
Metaghan		2,212 21	
Ports, Ile du Prince-Edouard			4 20
Baie Colville		664 90	
Saint Pierre		304 65	
Iles Wood		1,964 79	
Ports, Manitoba		981 00	
do Colombie-Britannique		676 14	389 41
do réparations, provinces maritimes		752 83	2,734 42
Divers travaux publics		1,936 55	1,608 28
Chemin de Métapédia		223 80	
Explorations et inspections		771 05	
Arbitrages, etc		837 69	
Dragage		11,154 26	
A reporter	270,776 88	6,186,723 57	4,149,863 62

TABLEAU des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits, le 30 juin 1881, etc.—*Suite.*

Balances.	Non-pourvu.	Disponible en 1881-82.	Périmé.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Report	270,776 88	6,187,723 57	4,149,863 62
Travaux publics, fonds consolidé—Suite.			
Améliorations des rivières			8,126 09
Glissoires et estacades			45 22
Lignes télégraphiques	*489 68		9,045 61
Service par voie de mer et dans les eaux intérieures—			
Vapeurs fédéraux	1,069 72		
Vapeur pour remplacer le "*Lady Head*"			4,449 82
Subvention, San Francisco à Victoria			490 00
do Iles de la Madeleine			600 00
do Canada, Antilles et Brésil			50,000 00
Examen des capitaines et seconds			361 59
Récompenses pour sauvetage de vie, etc			1,193 87
Enquête sur les naufrages			1,189 52
Police de rade, Montréal			6 99
do Québec			46 74
Enlèvement des obstacles à la navigation			1,350 00
Enregistrement des navires			642 57
Corvette à vapeur "*Charybdis*"	*4,040 37		
Phares et service côtier—			
Salaires et allocations aux gardiens de phares			7,683 50
Agences, loyers, etc			1,655 14
Entretien et réparations des phares			28,875 96
Construction de phares	240 07		
Phare, Sand Heads, rivière Fraser			5,572 11
Pêcheries			3,839 65
Inspection des bateaux à vapeur			2,850 85
Inspection des assurances			420 29
Sauvages—			
Nouvelle-Ecosse			98 24
Nouveau-Brunswick			44 18
Ile du Prince-Edouard			2 64
Colombie-Britannique			17,977 26
Manitoba et territoires du Nord-Ouest			
Annuités			48,950 00
Instruments aratoires, etc	1,738 10		
Moulin à moudre			221 45
Provisions	27,805 50		
Vêtements			1 93
Ecoles et instituteurs	†		14,889 00
Arpentages	1,664 21		
Gages des cultivateurs	459 97		
Sioux			6,946 20
Bâtiments pour le commissaire			12,000 00
Surintendance du Manitoba	27,243 77		
Terres fédérales, capital		65,318 59	
Divers—			
Gazette du Canada			806 03
Diverses impressions			800 84
Dépenses imprévues			25,871 44
Commutation, armée et marine			2,250 33
Organisation des territoires du Nord-Ouest			5,688 80
do de Kéwatin			3,735 00
Acte de tempérance du Canada	963 30		
Compensation pour blessures, police à cheval			1,800 00
Commission du service civil		363 78	
A reporter	336,491 57	6,253,405 94	4,420,392 48

TABLEAU des items auxquels on n'a pas pourvu, soldes de crédits, le 30 juin 1881, etc.—*Fin.*

Balances.	Non pourvu.	Reporté à 1881-82.	Périmé.
	$ cts.	$ cts	$ cts.
Report	336,491 57	6,253,405 94	4,420,392 48
Divers—Suite.			
Commission des Chûtes Niagara		699 15	
Frais judiciaires, ministère du revenu de l'intérieur			375 15
do do de la marine et des pêcheries			78 90
Débarquement clandestin d'armes en Canada	*461 00		
Lady Hortense Cartier	*500 00		
Secours aux incendiés, Québec	*10,000 00		
Remboursement de la taxe pour fonds de retraite aux sous-inspecteurs des poids et mesures			890 08
Douanes			6,860 69
Accise			22,128 04
Poids et mesures			4,271 42
Inspection de produits canadiens			2,426 27
Falsification des substances alimentaires			1,850 90
Bureaux de poste		18,812 04	
Travaux publics—			
Perception de péages sur les canaux			1 551 18
do droits de glissoires et estacades			1,944 43
Entretien et réparations des canaux		33,492 75	
do do ports et glissoires		11,186 82	
Lignes de télégraphe, Ile du Prince-Édouard		106 68	
do Colombie-Britannique	80 13		
Agent et dépenses contingentes, Colombie-Britannique			3,490 25
Chemin de fer Intercolonial—			
Frais d'exploitation	7,880 98		
Embranchement de Windsor		5,582 75	
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard—			
Frais d'exploitation		48,236 57	
Chemin de fer du Pacifique—			
Frais d'exploitation	*36,944 98		
Terres fédérales, agences, etc		9,120 63	
Mesurage du bois			21,453 69
Menus revenus			6,424 92
	392,358 66	6,380,673 33	4.494,138 40

* Autorisé par mandat spécial du gouverneur général.
† Autorisé par mandats spéciaux du gouverneur général jusqu'au montant de $55,000.

J. PATTERSON,
Sous-auditeur.

Dépenses de 1880–81

Prévisions en vertu de la loi.	Prévisions de 1880-81.	Prévisions supplémentaires, 1880-81.	Soldes de 1879-80.	Pris dans un autre service.	Total des prévisions.	Service.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	
7,592,258 73	.....	.....	.....	.....	7,592,258 73	Intérêt sur la dette publ.
138,389 38	66,250 00	.....	.....	.....	204,639 38	Frais de gestion .....
20,000 00	.....	.....	.....	.....	20,000 00	Primes, escompte et change.....
1,270,088 95	.....	.....	.....	.....	1,270,088 95	Fonds de secours.....
217,266 66	698,935 00	4,242 82	.....	.....	920,444 48	Gouvernement civil... ...
.....	5,000 00	.....	.....	.....	5,000 00	Papeterie du gouvernem..
566,870 00	40,935 00	1,400 00	.....	.....	609,205 00	Justice.....
.....	13,638 75	.....	.....	.....	13,638 75	Police fédérale.....
.....	313,711 32	3,070 75	.....	.....	316,782 07	Pénitenciers.....
345,168 80	295,163 00	14,499 00	2,500 00	.....	657,330 80	Législation.....
.....	101,400 00	10,000 00	.....	.....	111,400 00	Exploration géologique et observatoires.....
.....	22,200 00	.....	27,770 75	.....	49,970 75	Arts, agriculture et statistique.....
.....	200,000 00	.....	1,126 85	.....	201,126 85	Recensement.....
.....	204,016 00	9,134 68	24,557 60	.....	237,708 28	Immigration et quarant....
.....	64,000 00	.....	.....	.....	64,000 00	Hôpital de la marine.....
63,039 93	50,579 66	33 33	.....	.....	113,652 92	Pensions .....
142,000 00	.....	.....	.....	.....	142,000 00	Fonds de retraite .....
.....	290,000 00	.....	.....	.....	290,000 00	Police à cheval.....
6,600 00	680,200 00	22,345 75	16,824 63	.....	725,970 38	Milice.....
.....	1,292,002 43	49,261 76	229,223 84	.....	1,570,488 03	Travaux et édifices publics.....
126,533 33	347,050 00	11,077 30	.....	.....	484,660 63	Service par voie de mer et dans les eaux intérieures
.....	487,271 00	.....	.....	.....	487,271 00	Phares et service côtier....
.....	84,400 00	.....	.....	.....	84,400 00	Pêcheries.....
.....	15,000 00	.....	.....	.....	15,000 00	Insp. des bat. à vapeur.....
4,000 00	6,000 00	.....	.....	.....	10,000 00	Insp. des Cies d'assurances
.....	650,036 00	168,079 00	29,201 52	.....	847,316 52	Sauvages.....
3,423,605 82	.....	.....	.....	.....	3,423,605 82	Subventions aux provinces
3,800 00	97,000 00	36,506 27	890 08	.....	138,196 35	Divers .....
.....	724,565 00	.....	.....	.....	724,565 00	Deductions sur le revenu— Douanes.....
.....	239,750 00	25,000 00	4,955 09	.....	269,705 09	Accise .....
.....	72,300 00	400	5,741 95	.....	78,441 95	Poids et mesures.....
.....	3,000 00	.....	.....	.....	3,000 00	Insp. des prod canad...
.....	10,000 00	.....	.....	.....	10,000 00	Falsif. des subst. alim..
.....	66,900 00	.....	.....	.....	66,900 00	Mesurage du bois.....
.....	1,852,000 00	43,500 00	.....	.....	1,895,500 00	Postes.....
.....	*494,162 93	36,900 00	3,873 40	.....	534,936 33	Trav. publics et canaux
.....	1,806,612 00	200,000 00	222,802 75	.....	2,229,414 75	Chemins de fer .....
.....	63,866 60	13,000 00	.....	.....	76,866 60	Terres fédérales. .....
.....	10,000 00	.....	.....	.....	10,000 00	Menus revenus.....
1,311,566 67	.....	.....	.....	.....	1,311,566 67	Rachat de la dette.....
.....	152,242 00	245,149 68	256,649 42	.....	654,041 10	Ch. de fer Intercolonial ...
.....	.....	.....	3,460 18	.....	3,460 18	Ch. de fer de l'Ile du P.-E.
.....	8,761,000 00	49,100 00	3,087,861 28	.....	11,897,961 28	Ch. de fer du Pacifique....
.....	2,701,800 00	39,402 71	1,956,464 07	.....	4,697,666 78	Trav. publics—capital.....
.....	300,000 00	100,000 00	.....	.....	400,000 00	Terres fédérales—capital.
.....	.....	.....	.....	*18,222 07	18,222 07	Compte spécial, Ontario et Québec.....
.....	.....	132,225 20	.....	.....	132,225 20	Items imprévus, 1878–79...
15,231,188 27	23,282,986 69	1,214,328 25	5,873,903 41	18,222 07	45,620,628 69	

comparées aux prévisions

Dépense.	Sommes disponibles en 1881-82.	Soldes périmés.	Items auxquels il n'a pas été pourvu.	Dépenses en vertu de la loi.		Total des prévisions.
				En moins.	En plus.	
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
7,594,144 88	.....	.....	.....	.....	1,886 15	7,592,258 73
218,307 48	.....	789 29	.....	.....	14,457 39	204,639 38
44,392 48	.....	.....	.....	.....	24,392 48	20,000 00
1,217,153 33	.....	.....	.....	52,935 62	.....	1,270,088 95
915,958 78	.....	23,086 78	10,623 32	2,022 24	10,000 00	920,444 48
1,637 13	.....	3,362 87	.....	.....	.....	5,000 00
583,957 46	.....	12,869 49	850 20	13,228 25	.....	609,205 00
13,525 77	.....	112 98	.....	.....	.....	13,638 75
307,366 29	.....	11,341 58	1,925 80	.....	.....	316,782 07
611,375 73	.....	35,968 98	6,241 33	16,227 42	.....	657,330 80
111,352 80	311 14	2 96	266 90	.....	.....	111,400 00
22,408 13	2,986 77	26,309 85	.....	.....	1,734 00	49,970 75
127,033 56	74,093 29	.....	.....	.....	.....	201,126 85
250,812 99	.....	.....	13,104 71	.....	.....	237,708 28
52,183 27	.....	11,816 73	.....	.....	.....	64,000 00
96,388 66	.....	11,156 11	.....	6,108 15	.....	113,652 92
147,362 10	.....	.....	.....	.....	5,362 10	142,000 00
289,845 23	.....	154 77	.....	.....	.....	290,000 00
667,000 51	38,390 46	20,579 41	.....	.....	.....	725,970 38
1,138,765 93	276,576 93	161,602 45	6,457 28	.....	.....	1,570,488 03
429,439 63	.....	60,331 10	5,110 09	.....	0 01	484,660 63
443,724 36	.....	43,786 71	240 07	.....	.....	487,271 00
80,560 35	.....	3,839 65	.....	.....	.....	84,400 00
12,149 15	.....	2,850 85	.....	.....	.....	15,000 00
9,579 71	.....	420 29	.....	.....	.....	10,000 00
805,097 17	.....	101,130 90	58,911 55	.....	.....	847,316 52
3,455,517 73	.....	.....	.....	.....	31,911 91	3,423,605 82
109,929 80	1,062 93	42,296 57	11,924 30	.....	3,168 65	138,196 35
717,704 31	.....	6,860 69	.....	.....	.....	724,565 00
247,577 05	.....	22,128 04	.....	.....	.....	269,705 09
74,170 53	.....	4,271 42	.....	.....	.....	78,441 95
573 73	.....	2,426 27	.....	.....	.....	3,000 00
8,149 10	.....	1,850 90	.....	.....	.....	10,000 00
51,079 65	.....	21,453 69	.....	.....	5,633 34	66,900 00
1,876,657 96	18,842 04	.....	.....	.....	.....	1,895,500 00
483,244 35	44,786 25	6,985 86	80 13	.....	.....	534,936 33
2,220,421 39	53,819 32	.....	44,825 96	.....	.....	2,229,414 75
67,745 97	9,120 63	.....	.....	.....	.....	76,866 60
3,575 08	.....	6,424 92	.....	.....	.....	10,000 00
1,754,092 40	.....	.....	.....	.....	442,525 73	1,311,566 67
608,732 80	39,263 69	156,239 78	150,195 17	.....	.....	654,041 10
.....	.....	3,460 18	.....	.....	.....	3,460 18
4,968,503 93	4,654,804 48	2,274,652 87	.....	.....	.....	11,897,961 28
2,264,398 36	1,101,296 81	1,413,573 46	81,601 85	.....	.....	4,697,666 78
334,681 41	65,318 59	.....	.....	.....	.....	400,000 00
18,222 07	.....	.....	.....	.....	.....	18,222 07
132,225 20	.....	.....	.....	.....	.....	132,225 20
35,588,725 70	6,380,673 33	4,494,138 40	392,358 66	90,521 68	541,071 76	45,620,628 69

JAMES PATTERSON,
Sous-auditeur.

10—30